This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

P 332.1

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

The Bibliotheque
raisonnée des
beaux Arts
depuis Juillet
1728 à certaine
époque 1753 - fut
publié semi-annuellement
formé 50 volumes and
also à very Index
This set is complete
Brunet. Table
Methodique

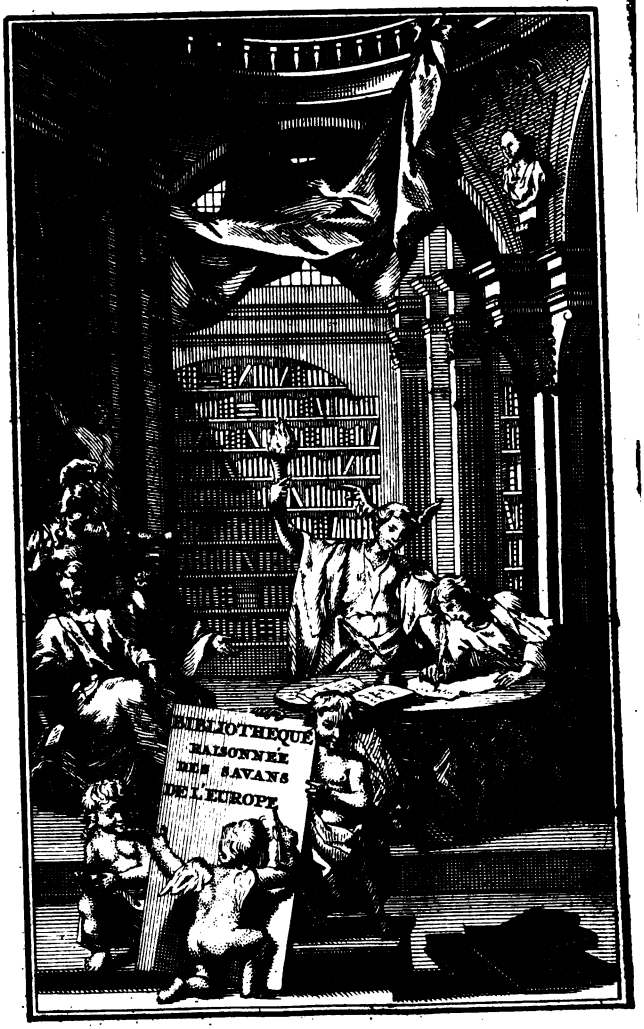
BIBLIOTHEQUE
RAISONNÉE
DES SAVANS
DE L'EUROPE

BIBLIOTHEQUE
RAISONNE'E.
DES OUVRAGES
DES SAVANS
DE L'EUROPE.

Pour les Mois de

JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE.

1728.

TOME PREMIER.

A AMSTERDAM,
Chez les WETSTEINS & SMITH.
MDCCXXVIII.

BP 332.1

AVERTISSEMENT DES LIBRAIRES.

CE n'eſt point du tout pour multiplier les Livres, ſans néceſſité, que nous avons formé le deſſein de ce Journal Litéraire. On le doit moins regarder comme un Ouvrage nouveau, que comme la Continuation de ceux, de la même eſpéce, qui ont paru, en *François*, depuis 1684. dans les *Provinces-Unies*. A l'exemple de Mr. *Bayle*, on y a vû, pendant plus de 40. ans, divers Auteurs s'ériger en Nouvelliſtes de la Republique des Lettres, & peut-être que quelquefois la multitude en a été plus incommode qu'utile. Nous voici tombez de l'abondance à la diſette, & la *Hollande* n'a plus de Journaliſtes; Elle qui fourniſſoit ſeule autrefois plus qu'à la curioſité de toute l'*Europe*. L'illuſtre Mr. *le Clerc*, qui s'étoit diſtingué, des premiers, avec tant d'éclat, en ce genre, a demeuré comme le Maitre du Champ de Bataille, & depuis peu ce grand homme a diſcontinué, tout à fait, un Travail, que

ſon Age, & que d'autres Occupations plus importantes, lui rendoient, deſormais, trop penible. Un Succeſſeur de ſon caractère, & de ſa reputation, ne ſe trouveroit pas aiſément. La perte ſeroit néanmoins trop ſenſible, au public, ſi l'on ne tâchoit pas de l'en conſoler, en quelque maniere, & nous eſpérons que l'on nous ſaura quelque gré de l'avoir entrepris.

Nous ne nous exprimons de la ſorte, que par rapport au goût général. Car d'ailleurs nous ne ſaurions ignorer, qu'il eſt quelques gens, à qui la ſuppreſſion totale, des Journaux *François* de *Hollande*, paroîtroit plûtôt un bien qu'une perte. Ces gens-là s'imaginent qu'il faudroit commencer, par cet endroit, une bonne Réforme dans la République des Lettres; que le nombre des Journaux Literaires n'eſt encore que trop grand; que les Bibliotheques en ſont ſurchargées; qu'il ſuffiroit que chaque Nation eût le ſien; que ſi l'on en veut en des Langues communes, il faudroit s'en tenir à ceux qui ſe travaillent, en *Latin* dans l'*Allemagne* ou en *François* à *Paris* & à *Trévoux*; & qu'enfin les Journaliſtes *Hollandois* ſe donnent, ordinairement, des licences que l'on ne prend nulle part, & qui ſont trop hardies.

Quant

Quant au dernier Point, nous ne prétendons pas excuſer des licences qui ſeroient *veritablement* trop hardies, & nous oſons même promettre que les Auteurs, de ce nouveau Journal, auront la ſageſſe de les éviter. Mais qu'eſt-ce qu'on entend, communément, par ces termes, & ſur quoi roulent les plaintes? Tantôt de faux zélez ſe chagrinent de ce qu'on donne un ſceau de merite à des Ouvrages, qui ne favoriſent pas, en tout, les préjugez vulgaires; Tantôt de vrais Eſclaves s'irritent de ce qu'on ne fait pas conſiſter, comme eux, la grandeur des Monarques, à pouvoir diſpoſer, ſouverainement, de la Conſcience & de la liberté des peuples. Ici le Déclamateur ſe choque de ce que ſes Sermons, Avents ou Carêmes, ne paſſent pas pour des Pièces finies; & là, tel petit Pere, qui ne ſeroit rien s'il n'étoit pas d'un Ordre ſous qui toute la terre tremble, fait la mine, de ce qu'un chétif Hérétique oſe ſoufler devant lui. Si c'eſt là tout ce que l'on veut dire, quand on parle de l'audace licentieuſe de nos Journaliſtes, on leur fait un Crime ou de leur bonheur, ou de leur vertu. Ils ſont heureux de vivre en des Provinces, où la Liberté, qui s'y eſt ménagée un Azile, ſe

vange, par leur moyen, des Affronts qu'on lui fait dans tous les autres Etats de l'*Europe*, excepté dans la *Grande Bretagne*. Ils ne font auſſi que leur devoir, lorsque ſans acception des perſonnes, ils oppoſent leur judicieuſe Critique aux diverſes inſultes, que l'on fait par tout au Bon Sens & à la Verité. Tant pis pour les gens qui le trouvent mauvais, & nous ſerions bien fâchez que les Auteurs de ce nouveau Journal craigniſſent de leur déplaire. Sauf le reſpect qui eſt dû à Dieu, aux bonnes Mœurs, & au Magiſtrat, nous ne connoiſſons point d'égards humains, qui doivent empêcher un honnête homme, de prononcer hardiment ſur les Livres, de quelque ordre qu'ils ſoient, & de quelque Plume qu'ils partent. Que les Journaliſtes ſont à plaindre, dans les Lieux où leurs *licences*, *les plus hardies*, ſe bornent à relever quelques fautes de Grammaire, à turlupiner d'un fade Vaudeville, ou à faire l'Extrait ſatyrique de quelque petit Roman!

De ce qu'on eſt plus libre, dans les *Provinces Unies*, il ne s'enſuit nullement que l'on doive conclure à la ſuppreſſion des Journaux *François* qui s'y impriment. L'interêt public demande viſiblement le contraire. Mais on dit quelque choſe de

plus

plus ſenſé, en apparence, lorsque l'on ſe plaint du grand nombre & de la multiplication de cette ſorte d'Ouvrages. L'Objection revient à chaque heure, & tout le monde la fait. Rien n'eſt pourtant plus aiſé que d'y répondre d'une maniere ſolide.

Il ne ſauroit y avoir trop de bons Journaux literaires, & la difference des bons aux autres eſt bientôt établie. Le Public en décide aiſément, & les Libraires ne ſont jamais long-temps à l'apprendre. Qu'on s'en repoſe ſur eux; ils ne ſe chargeront pas volontiers de la Continuation, d'un Ouvrage periodique, qui n'aura point de debit. Si les plus médiocres ſe vendent, c'eſt que le Monde les trouve de quelque uſage; & dès qu'il n'y aura que peu ou point d'Acheteurs, la Suppreſſion ſe fera d'elle-même, ſans qu'il ſoit néceſſaire de ſonner le Tocſin, & d'armer le Ban & l'Arriere-Ban du Parnaſſe pour la demander.

Ajoûtez à cela que toutes les *Bibliotheques* Nationales ont le defaut d'une eſpéce d'Uniformité, dont il eſt comme impoſſible qu'aucune ſoit jamais parfaitement exempte. En *Allemagne*, on cultive beaucoup la Juriſprudence, & les Compilations y ſont extrémement à la Mode. En *Angleterre*, toutes les Profeſſions ſe

mêlent de Théologie, & ſur un Ouvrage de Belles Lettres, de Medecine, de Politique, de Mathématique, ou de Philoſophie, vous y en verrez vingt autres dont la Religion ſera le ſujet. En *France* on épluche des Phraſes, on compare les Poëtes, on s'émancipe à juger des Nouvelles Galantes, on fait des Factums, des Mandemens, des Oraiſons funèbres, & des Diſcours à l'Académie. Il eſt donc inévitable que ces goûts du Terroir dominent dans les Bibliotheques *Germanique*, *Angloiſe*, & *Françoiſe*, & les Auteurs, qui y travaillent, ne ſauroient s'en defendre. Nous verrons ſi ceux, qui font, à *Geneve*, la Bibliotheque d'*Italie*, ſauront mieux s'en garantir. Il y a peu d'apparence, & l'on voit ainſi de quelle utilité ſeroit un Journal Univerſel, où l'on feroit entrer ce qui ſe produit de meilleur dans toute l'*Europe*, tant pour les Arts que pour les Sciences. Il y auroit au moins cette *Unité variée* qui fait par tout le *Beau*, ſelon la définition de Mr. de *Crouſaz*.

L'incertitude, ou l'irregularité du retour de ces *Bibliothéques* Nationales eſt encore un autre desagrément très-ſenſible. Peu nous importe d'en penetrer les raiſons. Mais le fait eſt certain. Juſqu'ici

les

les intervalles ont été peu reglez entre les diverſes Parties. Ainſi l'on ne ſait jamais à quoi s'attendre, & les Curieux, en fait d'Hiſtoire Literaire, murmurent tous les jours de cette incommodité. Nous ne laiſerons point de prétexte à de ſemblables murmures, & l'on peut hardiment compter ſur nôtre ponctualité là-deſſus.

Ce nouveau Journal paroitra regulierement tous les trois Mois, & par conſéquent on l'aura quatre fois chaque année. Il ſera de quinze feuilles, & nous aurons ſoin que le Caractère, & que la Correction en rendent la Lecture agréable. Connoiſſant en cela le goût du public, nous nous ferons un devoir de lui plaire.

Nous ſouhaiterions de le pouvoir contenter, de même, ſur un autre Article, qui n'eſt pas le moins important en des Entrepriſes de cette nature. On cherchera d'abord qui ſont nos Auteurs, & l'on voudra le ſavoir. Les Conjectures iront leur train, & chacun en raiſonnera ſelon ſes préjugez. Nous nous y attendons; nous ſavons quelle eſt la curioſité publique en ces occaſions, & nous prévoyons même tout ce que l'on peut penſer au deſavantage d'un Journal Anonyme.

Que l'on en diſe pourtant tout ce que l'on

l'on voudra. Les Auteurs, qui travaillent à nôtre Journal, ne ſeront jamais connus par nôtre moyen. Nous ferons même tout ce qui dépendra de nous pour en dérober la connoiſſance à toute la terre, & pour dire quelque choſe de plus, nous pouvons aſſûrer qu'ils ne ſe connoiſſent point entre eux, & qu'ils travaillent à l'inſu l'un de l'autre. Perſuadez qu'un ſeul homme n'entend pas tout, & ne peut bien également fournir à tous les Extraits, nous avons jetté les yeux ſur diverſes perſonnes de merite, entre leſquelles les matieres ſeront partagées, en ayant égard ou à leurs Profeſſions, ou à leurs Talens, ou à leurs Etudes, & l'on nous avouera, ſans peine, qu'en ſuppoſant la bonté de ce choix, l'Ouvrage en doit être incomparablement plus parfait. Chaque Lecteur jugera facilement, par lui-même, ſi nous avons bien choiſi nos Auteurs, & ce jugement lui ſera d'autant plus aiſé qu'il n'y entrera pas la moindre prévention pour ou contre. Mais on reviendra d'abord à la grande difficulté. Si ce ſont d'habiles gens, dira-t-on, pourquoi cacher leur nom? Pourquoi ſont-ils anonymes?

La raiſon en eſt-elle donc ſi difficile à comprendre? Elle l'eſt, à notre avis, ſi

peu,

peu, que tout le monde la ſent comme nous, & qu'il y a peu de gens qui ne puiſſent nous épargner le ſoin de la dire. Comme on lit les Journaux pour connoître le prix des Livres, avant que d'en faire emplette, on veut qu'un Journaliſte en diſe la penſée, & c'eſt ordinairement là-deſſus que l'on ſe détermine pour acquérir l'Ouvrage ou pour l'abandonner au Libraire. L'Expérience doit donc avoir appris, à tout le monde, combien il importe que ce Journaliſte ſoit impartial, & qu'en Juge integre, il diſtribue, avec équité, la louange & le blâme. Or penſe-t-on de bonne foi qu'un Journaliſte connu ſe puiſſe reſoudre à le faire? S'il témoigne de l'eſtime pour un hérétique ou du mépris pour un pilier de l'Orthodoxie, s'il n'éleve pas ſes Amis juſqu'aux nuës, ou s'il vante à leur prejudice des Ennemis de l'Egliſe, s'il oſe critiquer des Predicateurs populaires, des Juriſconſultes accréditez, des Grammairiens qui ſe ſont fait un grand nom, des Eccleſiaſtiques qui ſont tout-puiſſans, & quantité d'autres perſonnes de ce Caractére, quels combats perſonnels n'aura-t-il pas à ſoutenir tant de la part des Auteurs irritez, que de celle de leurs Partiſans? On remuera contre

tre lui les Tribunaux Eccleſiaſtiques & Seculiers, les Puiſſances, le Ciel & la Terre, & s'il ne perit pas, dans ce ſoulevement, ce ſera le plus grand des Miracles. Pour ſe mettre à couvert de l'Orage, ou plûtôt pour ne le pas exciter, on biaiſe, on ſe taît, on fait l'éloge de ce qui n'eſt point eſtimable, & ſouvent on met au rabais des Ecrits & des Ecrivains qu'on eſtime. La Conduite n'eſt guère d'un honnête homme; il eſt vrai; mais enfin comment ſe garantir de ces petites obliquitez, à moins que d'être inconnu? Quand on paroit, il faut néceſſairement s'y contraindre, ſi l'on ne ſe ſent pas fait d'Atomes deſtinez au Martyre.

Mais, dira-t-on peut-être, pourquoi ſe mettre en danger? Eſt-il donc abſolument néceſſaire qu'un Journaliſte décide du prix des Ouvrages? Qui a requis cela de ſes mains? Qu'il ſe borne à donner de fidèles Extraits; qu'il nous diſe combien le Volume a de Pages, de Livres & de Chapitres; qu'il nous apprenne en gros quel en eſt le Plan, & le But. On ne lui en demande pas davantage, & quand il ſe charge d'office de prévenir, en bien ou en mal, le public, il ſort de ſa Sphére, & s'arroge, dans la Republique des

Let-

Lettres, un Deſpotiſme qui n'eſt pas ſupportable.

Qui ſont ceux qui tiennent ce langage? Les Auteurs mécontens, ou leurs Amis tout au plus. Nous n'en connoiſſons point d'autres, & nous ne croyons pas même qu'il y en puiſſe avoir. Car un Journal, compoſé dans ce goût, ſeroit, de tous les imprimez, le plus inſipide & le plus dur à la vente. Perſonne n'en voudroit, non pas même les gens qui en parlent.

Il nous ſemble qu'en ceci, comme en toute autre choſe, il eſt un ſage & juſte milieu à tenir. Qu'un Journaliſte ne prononce qu'avec connoiſſance de Cauſe, & qu'en produiſant ſes raiſons. Quel tort ſon procedé pourroit-il faire à de bons Ouvrages, & de quel droit voudroit-on qu'il favoriſât les mauvais? Suffit, pour ſa juſtification, qu'il ne hazarde point de Cenſure qui ne ſoit raiſonnée. C'eſt enſuite au Public à juger ſur l'inſtruction du Procès.

Bagatelles que cela, replique-t-on. L'inſtruction du Procès n'eſt pas bien faite. Le Rapporteur omet le meilleur, ne donne que le foible, écoute trop ſes paſſions, & ſur le tout il n'eſt pas infaillible. Hé bien! Meſſieurs, quand nous aurons déterré

déterré un Journaliſte comme il vous le faut, qui pourra parcourir un Ouvrage ennuyeux ſans en marquer du dégoût, qui ne verra jamais que ce qu'il y a de bon dans les Livres, qui pardonnera mille faux raiſonnemens en faveur d'une bonne penſée, qui lira les Ecrits d'autrui avec ſes yeux de l'Auteur, qui ne donnera rien abſolument à ſes Préjugez, & qui ne pourra jamais tomber dans l'erreur, lors, diſons-nous, que nous aurons déterré un Journaliſte ſemblable, nous promettons de vous le donner, quelque prix qu'il en coûte. En attendant contentez-vous de ceux que nous vous donnons, dans la perſuaſion qui ſi nous avions pû mieux choiſir nous n'aurions pas manqué de le faire.

Prenant ainſi tout ſur nôtre Compte, s'il eſt quelque Auteur dont le mécontentement ſoit fondé, nous lui offrons tout ce qui dépend de nous pour lui faire rendre juſtice. Il n'a qu'à nous adreſſer, Eclairciſſemens, Memoires, tout ce qui pourra ſervir à ſa Cauſe, & nous en ferons un uſage dont il n'aura pas ſujet de ſe plaindre.

Nous ne parlons que des Auteurs qui ſeront mécontens, parceque nous ne crai-

craignons point de nous attirer d'autres plaintes. Les perſonnes, qui travaillent à ce Journal, ont eû, ſingulierement, en charge de ſe contenir toûjours dans les bornes du reſpect que l'on doit à nos Souverains, & à la Religion de l'Etat; & quand nous n'aurions pas eû le ſoin de le leur recommander, la connoiſſance que nous avons de leur Chriſtianisme & de leur Probité, nous perſuade qu'ils ne s'écarteront jamais de leur devoir à cet égard.

TABLE
DES
ARTICLES.

I. ELIE SCHEDIUS, *l'Ancienne Religion de la* GERMANIE, *avec les Notes de M.* JARK, *une Preface de M.* FABRICIUS *& une Diſſertation de M.* KEYSLER, *ſur le Culte du* SOLEIL *&c.* Pag. 1

II. H. DITTON, *la Religion Chrétienne démontrée par la Reſurrection de Jeſus-Chriſt, traduit de l'Anglois.* 15

III. EDM. CHISHULL, *les Antiquitez de l'Aſie, anterieures à l'Ere Chrétienne, &c.* 29

IV. *Samuel Knight, la Vie d'Erasme, &c.* 42

V. *Le P.* LOBO, *Voyage d'Abyſſinie, augmenté par M.* LE GRAND. 49

VI. *Lettre d'un Ex-Jeſuite ſur le Syſteme du P.* HARDOUIN *touchant les Ouvrages attribuez aux Peres.* 71

VII. *L'Abbé* MONET, *Maximes propres à regler le Silence & les Diſcours en matiere de Religion.* 88

VIII. J. BARBEYRAC, *Traité de la Morale des Peres de l'Egliſe.* 108

IX. J. ALPH. TURRETTIN, *Traité de la maniere d'interpreter l'Ecriture Sainte.* 121

X. *Les PP.* CATROU *&* ROUILLE', *Hiſtoire Romaine, Tom. I.* 124

XI. SAM. DE PUFFENDORF, *les Devoirs de l'Homme & du Citoyen, avec les Notes de Mr.* OTTO, *& les Obſervations de* GOTTL. GERH. TITIUS. 151

XII. AROUET DE VOLTAIRE, *ſes Oeuvres.* 158

XIII. HERM. BOERHAAVE, *Hiſtoire d'une Maladie extraordinaire qui n'a point été décrite encore.* 177

XIV. *Nouvelles Litteraires.* 202

BIBLIO-

BIBLIOTHEQUE RAISONNÉE DES OUVRAGES DES SAVANS DE L'EUROPE.

Pour les Mois de Juillet, Août & Septembre 1728.

ARTICLE I.

ELIAE SCHEDII de DIIS GERMANIS, sive, veteri Germanorum, Gallorum, Britannorum, Vandalorum Religione, Syngrammata quatuor cum figuris æneis; Notis & Observationibus illustravit M. JOANNES JARKIUS. Accedit Præfatio Jo. ALBERTI FABRICII Theol. D. & Prof. Publ. in Gymn. Hamburg. & Appendicis loco V. C. Jo. GEORG. KEYSLERI Societ. Reg. Londinens. Socii Dissertatio de Cultu SOLIS, FREJI & OTHINI. *Halæ ex Officina Crugiana* 1728.

C'eſt-à-dire:

L'Ancienne Religion de la Germanie, *des* Gaules, *de la* Bretagne, *& des* Vandales, *par* Elie Schedius, *avec les Notes de Mr.* Jark, *une Préface de Mr.* Fabricius *Docteur en Theologie & Profeſſeur public à* Hambourg, *& une Diſſertation de Mr.* Keysler, *de la* Societé Royale d'Angleterre, *ſur le Culte du Soleil, ſous les noms de* Frey, *& d'*Othin, *pour ſervir de Supplément à l'Ouvrage. A* Hall. 1728. 12°. *Pagg.* 771.

ELie *Schedius* étoit fort jeune quand il compoſa cet Ouvrage. Il mourut n'ayant que 26. ans, à *Varſovie* le 2. de Mars 1641. Il alloit alors à *Cracovie* pour y étudier le Droit Canonique. Une Apoplexie l'emporta en peu de jours, & c'eſt à ſon Pere *George Schedius*, Recteur de l'Ecole de *Guſtrow*, que le public fut redevable de la premiere Edition de ce Livre, dont je ne ſaurois bien marquer ni le lieu ni l'année. Mr. *Baillet* dit qu'elle parut à *Leyde*, & je voi dans la Préface du Pere, qui eſt ici conſervée, une Date de 1647. On voit auſſi dans cette Préface que l'Auteur n'avoit que 20. ans lors qu'il fit ce Recueil. Je nomme ainſi cette Pièce parce que ce n'eſt guere autre choſe, qu'une Compilation aſſez indigeſte, de tout ce que peut fournir la lecture des Anciens & des Modernes ſur les Divinitez & ſur le Culte des Nations Idolatres.

Je ne dois pourtant pas diſſimuler que mon goût

goût, n'eſt point celui de Mr. *Fabricius*. Ce ſavant Homme a honoré cette nouvelle Edition, d'une Préface, où il paroit comparer le Traité de *Schedius* avec celui *de Diis Syris*, de *Jean Selden*. La comparaiſon fait beaucoup d'honneur au premier, & venant de l'Illuſtre Profeſſeur de *Hambourg*, elle paroit encore plus flateuſe. Aſſurément le Libraire n'y perdra rien, & le Livre n'en ſemblera que meilleur. C'eſt un grand prejugé, pour le prix d'un Ouvrage, que de voir, à la tête, un nom reſpecté dans la Republique de Lettres, ne fût-ce que pour l'addition d'un Eloge, ou que pour celle de quelques Notules. Il eſt ſeulement à craindre que ces *Privileges*, expediez par les *Cenſeurs* de la Litterature, n'en impoſent à quantité de Lecteurs.

Le Traité de *Selden* eſt certainement d'un merite dont celui de *Schedius* n'approche que de fort loin. Ce n'eſt pas que ce dernier n'ait auſſi le ſien, & que l'on ne doive ſavoir gré à Mr. *Jark*, de la nouvelle Edition qu'il en donne. Ce Mr. *Jark* s'eſt deja fait connoitre par un *Specimen*, de *l'Hiſtoire des Academies d'Italie*, qui parut à *Leipſick* en 1725. C'eſt donc ici la ſeconde Production de ſa plume, & ce qu'il y montre de jugement & d'Erudition eſt fort prévenant. Ses Notes ont pour but de corriger ſon Auteur dans les fautes viſibles, de donner les Autoritez du pour & du contre dans les Endroits douteux, de rectifier les Citations qui ſont fauſſes, ou qui ne ſont pas exactes, & d'indiquer tous les Livres de ſa Connoiſſance auxquels on peut recourir ſur les differentes Ma-

tieres. Ce dernier Point eſt malheureuſement un Ecueil terrible en certains ages, & en certains païs de l'*Europe*. On n'y reſiſte pas aiſément à la tentation d'etaler une vaſte Lecture, & on y paroit ignorer qu'un ou deux bons Livres citez à propos en valent mille autres. N'eſt-ce point, ſans néceſſité, groſſir les Ouvrages ? Celui de *Schedius* n'etoit déja que trop chargé dans ce genre.

L'Auteur l'a diviſé en quatre livres qui ſont d'une longueur extrémement inegale, quoique la diſtinction des Sujets n'y ſoit pas trop marquée. Il me ſeroit donc bien difficile d'en donner une Idée dans la Methode des Extraits ordinaires. On eſt tout diſpenſé de mettre de l'Ordre, où il n'y en a preſque point.

D'abord *Schedius* tâche de juſtifier ſon Titre, & de ſe menager le droit de parler de toutes les fauſſes Divinitez, & de tous les Cultes Idolatres qu'il y eut autrefois dans l'*Europe*. Il prétend, d'un côté, que l'ancienne *Germanie* s'etendoit, depuis le *Rhone* & la Mer du *Nord*, juſques au *Pont-Euxin*, & de l'autre que les anciens *Germains* ſe répandirent, ou par voye de Colonie, ou par celle de Conquête, dans la *Grece*, dans l'*Italie*, dans toutes les *Gaules*, & dans la *Grande-Bretagne*. Cela lui préſente une occaſion, qu'il ne manque pas, de recueillir tout ce qui s'eſt trouvé ſous ſa main, au ſujet de la *Scythie*, des *Sarmates*, des *Getes*, des *Amazones*, des *Celtes*, des *Cimbres*, de l'Expedition de *Brennus*, de la valeur des *Germains*, des *Electeurs* de l'Empire, des *Villes Libres*, & des découvertes utiles qu'on doit à l'*Allemagne*. Après cela vient

une

une definition du Souverain Bien, & de la vraye Religion. Vous trouvez enſuite l'Origine de l'Erreur & de l'Idolatrie. Le Diable & le peché d'Adam n'y ſont pas oubliez, non plus que la diverſité des ſentimens ſur le dernier verſet du IV. Chapitre de la *Geneſe*, que *Schedius* entend, après tant d'autres Interpretes, de l'introduction d'un Culte prophane.

Les Habitans de la *Germanie* furent auſſi ſots ou auſſi mechans que les autres peuples. Il faut donc conſiderer, par préliminaire, toute la ſottiſe de ces autres peuples en fait de Religion, & vous voila transporté dans la *Macedoine*, dans la *Syrie*, dans la *Chaldée*, dans la *Perſe*, dans l'*Egypte*; d'où vous paſſez aux *Coelicolæ* dont il eſt parlé dans le Code, & au Titre d'*Onomychitis* donné au Dieu des Chrêtiens.

Le Dieu qu'on adora le plus communément, & avec le plus de reſpect, dans la *Germanie*, étoit * *Mercure*, qu'on y nommoit *Theutates*, les *Celtes* adorerent auſſi *Mars* ſous le nom de *Heſus* ou plutôt d'*Eſus*, comme l'obſerve Mr. *Jark* dans ſa Note, où il renvoye aux Journaliſtes de *Trevoux*, pour le Mois de Janvier 1712. Le Soleil, appellé *Belenus* étoit un Dieu des Gaulois & le *Tharamis* des *Celtes* paſſe pour le *Jupiter* des *Romains*. Les *Germains* eurent auſſi leurs Deeſſes que les Auteurs nomment tantôt *Minerve*; & tantôt *Veſta*, *Venus*, *Iſis*, la *Lune*, *Hertha*, ou la Terre &c. Cette confuſion, dans les noms, en mettant dans les Idées, que l'Auteur remonte à l'origine des Langues pour débrouiller ce Cahos.

* Tacit. de Mor. Ger.

Il prouve, par la * *Geneſe* qu'il y eut un temps où tous les hommes ne parlérent qu'une Langue commune, & de là il conclut, avec un grand nombre d'Auteurs, que c'etoit l'*Hebreu* qui ne ſe conſerva dans ſa premiere intégrité que parmi les Deſcendans d'*Abraham*. L'autre Concluſion qu'il en tire le raproche de ſon ſujet; c'eſt que l'on doit chercher, dans la Langue des *Hebreux*, l'Etymologie des Divinitez, que l'on ſervit autrefois dans la *Germanie*. S'il faut l'en croire, toutes ces Divinitez ne furent d'abord que les noms differens de l'Etre ſuprême dont l'ignorance des hommes fit dans la ſuite des temps tout autant de Divinitez differentes. Veut-on ſavoir par exemple d'où vient le *Thautates* des *Germains*? C'eſt du mot *Jehovah*: Ce nom ineffable du vrai Dieu étoit trop auguſte pour ſe prononcer par des bouches mortelles. *Sebedius* croit donc qu'on lui ſubſtitua quelquefois le mot de *Thau* qui veut dire une *Marque*, un Signe, & ſa Conjecture eſt fondée ſur un Endroit † d'*Ezechiel* & ſur un autre de ‡ *Job*. Or de *Thau* à *Thautates* le paſſage eſt facile, & que manquera-t-il à l'evidence de cette preuve quand on ſaura que tous les Gentils admirent autrefois l'Unité du premier Principe? L'Auteur l'établit par l'autorité de quantité de Sages Payens, qui reconnurent un ſeul premier Etre, ou de pretendus Athées qui ſe moquerent de la pluralité des Dieux qu'adoroit le vulgaire. Ce Recueil contient environ trente Pages où l'on voit entre autres Citations, celles d'*Orphée*, des *Sibylles*, de *Mercure*

* Cap. XI. v. 1. † Cap. IX. 4. ‡ Cap. XXXI. v. 35.

aux Triſmegiſte, de Diagoras, de Lucrece. Que l'on ne ſoit point ſurpris des Connoiſſances que *Schedius* attribue aux Gentils par rapport à l'unité de l'Eſſence divine. Il veut même qu'ils ayent connu la Trinité des Perſonnes, & dans ſes Principes, l'*Heſus* des *Germains* étoit Dieu le Pere, *Belenus* etoit le Fils, & *Tharamis* étoit le St. Eſprit. C'eſt encore une affaire de quatorze Pages, au bout desquelles ayant trouvé le ſerment que faiſoient les *Pythagoriciens* par le *Quaternaire*, il revient à ſa Theſe que le Dieu *Jehovah* des Hebreux étoit originairement celui de tous les peuples du monde: En conſideration des quatre lettres dont ce mot étoit compoſé, les autres Nations n'en mirent pas davantage dans le nom de l'Etre ſuprême. Chez les *Egyptiens* c'etoit * *Theut*; chez les *Perſes*, *Site*; chez les *Mages*, *Orſi*; chez les *Grecs*, *Theos*; chez les *Latins Deus*; chez les anciens *Germains*, *Diet*; chez les *Arabes*, *Alla*; chez les *Slaves*, *Buch*; chez les *Polonois*, *Bnog*; & chez les *Hongrois*, *Iſtu*. Tout cela peut-il s'être fait ſans une interpoſition particuliere de la Providence divine; *quæ res*, dit l'Auteur, *citra divinorum affiatum non videtur potuiſſe contingere.*

Le même genre d'Erudition ſe trouve dans le Chapitre ſuivant, où *Schedius* traite de la Deéſſe *Iſis*. Il en dérive le nom du mot Hebreu *Iſcha* qui veut dire proprement *une femme*. Cela le mene à notre Mere commune *Eve*, à qui Dieu promit le Meſſie. Ce Meſſie dût naître d'une Mere Vierge. On le prouve fortement contre

* Le *Th.* n'eſt qu'une ſeule lettre chez les Egyptiens & les Grecs.

contre les Juifs qui le nient, ou qui font mine de ne le pas reconnoître. Des Juifs on passe aux Payens, & l'on montre que ceux-ci attendirent aussi leur salut d'un Redempteur qui naitroit d'une Vierge, & qui seroit Homme-Dieu. Ici finit le premier Livre qui contient en tout treize Chapitres.

Il y en a cinquante & un dans le II. qui traite des Prêtres, des Temples, des Ceremonies Religieuses, & d'un grand nombre de Rites sacrez ou de Coutumes Civiles. En tout ceci l'Auteur se borne, généralement, à ce que les Anciens ont dit des *Druides*; mais il seroit à souhaiter qu'il eût entierement satisfait l'Esprit des Lecteurs sur une difficulté très-importante qu'il se fait dès l'entrée. *Cesar* a dit en termes formels que les *Druides* étoient inconnus parmi les *Germains*. * *Germanos neque Druydas habere, qui rebus divinis præsint, neque sacrificiis studere.* Ils n'ont ni Druides, ni sacrifices. Cela est précis. Cependant *Schedius* ne parle dans ce Livre que des uns & des autres, comme appartenant à l'ancienne Religion de la *Germanie*. Comment rajuster cette affaire? Il s'en tire un peu mal, à n'en point mentir. *Tacite* assure que chaque Cité, ou Communauté des *Germains* avoit son *Sacerdos* ou son Prêtre, & selon *Diodore* de *Sicile*, on appelloit *Gaulois* tous les peuples qui habitoient le vaste Continent qui s'étend de la Mer *Oceane* aux Extremitez de la *Scythie*. Est ce là ce qui s'appelle répondre?

Qu'il me soit permis ici de dire librement ce que j'en pense. L'Auteur, qui ne songeoit qu'à mettre

* Bel. Gal. Lib. VI.

mettre à profit ſes lectures, & qui ſe trouvoit trop gêné dans les Dieux de la *Germanie*, s'aviſa d'allonger la Courroye en faiſant entrer dans ſon Titre les *Gaulois*, les *Bretons*, & les *Vandales*. La même raiſon lui a fait perpetuellement continuer l'Equivoque, & attribuer à tous les *Gaulois* ce qui appartenoit aux Germains, ou étendre aux *Germains* ce qui étoit propre à quelques *Gaulois*. Ce qui concerne les Druides en eſt une preuve palpable. Cet Ordre de Theologiens, Juriſconſultes, & Prêtres, étoit particulier à la *Gaule Celtique*, & aux Nations que l'on pouvoit regarder ou comme l'Origine, ou comme les Deſcendans des *Celtes*. Ceci comprend toute cette étendue de païs qui commence aux Enfoncemens les plus reculez de la Celtiberie, & qui finit dans les Iles *Orcades*. Dans tous ces lieux c'étoit autrefois la même Langue & la même Religion. Mais cette Religion n'étoit point celle de la *Germanie*. Auſſi ne trouve-t-on dans la *Germanie*, proprement dite, aucune trace, aucun Monument des Druides; au lieu qu'il en reſte encore beaucoup en pluſieurs Endroits de l'ancienne habitation des *Celtes*. Un *Anglois*, fameux de nos jours, a ſi bien établi ce que je viens de dire, qu'on ne peut que s'y rendre. Je veux parler de *Jean Toland*, qui a traité cette Matiere dans la premiere Piece de ſes Oeuvres Poſthumes imprimées en 1726. Il y a dans cette Pièce-là bien des choſes extrémement curieuſes.

Le III. Livre de *Schedius* eſt plus court & plus ſerré de beaucoup que les deux précedens. L'Au-

teur s'y reſtreint plus particuliérement à la Religion des *Germains*, & y traite des Hommes Illuſtres, qui furent venerez comme Dieux. Après *Tuyſcon*, le Pere de la *Germanie*, & l'*Hercule Gaulois*, qui ont chacun leur Chapitre, où l'on ne voit rien que de très-fabuleux ou que de fort incertain, vient le grand, le célèbre *Arminius*, qui défit les Legions *Romaines* que *Quintilius Varus* commandoit. Cette Victoire fait tant d'honneur à l'*Allemagne* qu'encore aujourd'hui les *Allemans* en conſervent précieuſement la Memoire. Quel plaiſir ne dut-elle pas faire à cette Nation quand elle remporta cet avantage ſur *Rome*, & dans les temps plus prochains? On aſſure qu'en reconnoiſſance on érigea une Statue à l'honneur du vainqueur, que l'on appella de ſon nom *Irmenſaul*, ou la *Colomne d'Arminius*. On varie pourtant ſur le lieu où elle fut érigée. Le même honneur fut fait à *Radagaiſe* Roi des *Goths*, ou plutôt des *Herules* qui alloit mettre *Rome* en Cendres ſi *Stilicon* n'eût pas arrêté le progrès de ſes Armes. L'Hiſtoire n'explique pas avec la même clarté, qui furent *Rugievithus*, *Porevithus*, & *Porenutius* que l'on adora comme des Heros, dans l'Ile de *Rugen*, & que l'on y repreſentoit le premier avec huit Têtes, le ſecond avec cinq, & le dernier avec quatre. Mais *Cranzius*, & quelques autres Hiſtoriens, nous apprennent qu'une certaine Statue célèbre, ſous le nom de *Jedut*, fut érigée par *Lothaire* Duc de *Saxe*, à l'honneur d'un ſaint Chrétien, & que les Païſans en firent enſuite un Dieu Protecteur. Cela n'eſt que trop ſouvent arrivé, & je ne comprens pas pourquoi

pourquoi ce Saint *de bon ſecours*, paroit ici plutôt que tant d'autres de l'Egliſe *Romaine*. On y voit avec plus de raiſon l'Idole *Flins* qu'adoroient les *Vandales*. Ce mot ſignifie un *Caillou*, & ſe donnoit au Dieu parce qu'on le plaçoit ſur une tres grande Pierre de cette eſpece. L'Auteur ſoupçonne que ce Heros déifié étoit *Viſilas*, Roi des *Herules*, qui vivoit vers l'an 91. de l'Ere Chrêtienne. Il ne hazarde aucune Conjecture ſur un autre Dieu, que l'on veneroit dans la *Franconie*, ſous le nom de *Baſanvow*, parce que les Auteurs n'en font connoître que le nom. Mais ils parlent plus amplement de *Siwa* Reine & Deéſſe des *Herules*. On la repreſentoit toute-nuë, avec des Cheveux pendans par derriere juſqu'au Genou, tenant de la main droite une Orange, & de la gauche deux Grappes de Raiſin avec leur Pampre. On la dit fille du *Sitalces* Roi des *Goths*, & femme d'*Anthyrius* qui porta les armes ſous *Alexandre* le *Grand*, & qui revint enſuite en *Allemagne* où il bâtit *Mecklebourg*. Au reſte les Germains eurent la galanterie, qu'ont eû toutes les autres Nations, de déferer les honneurs divins à quantité d'Objets du beau Sexe, & l'on doit avouer que le Genre Humain ſe porte naturellement à ce Culte. Une Cour ſans femmes nous paroit trop nuë. Il faut donc des Belles dans la Cour Celeſte, comme dans celles des Rois. Le Chriſtianiſme même a été trop foible pour déranger en cela les Idées communes, & l'on prétend que certains Théologiens ont apprehendé que quelques Peuples Chretiens ne croiroient pas en Dieu s'ils ceſſoient de croire en la Vierge Marie.

rie. C'eſt au moins une penſée que j'ai vû * quelque part imputée à la Societé des Jeſuites par rapport aux Habitans de l'*Eſpagne*.

Schedius, qui dans ſon premier Livre avoit fait l'honneur à l'ancienne *Germanie* de prétendre que l'on n'y adoroit autrefois que le vrai Dieu, ſous des noms differens, ſemble l'avoir oublié dans le IV. où il reconnoit que le Demon eut auſſi parmi les *Germains*, ſes Adorateurs & ſon Culte. Comme il y paroiſſoit ſous diverſes figures, il étoit auſſi diverſifié par les noms. Ces noms étoient *Crodo*, *Ammon*, *Mars*, le *Soleil*, *Venus*, *Mercure*, la *Lune*, *Caſtor* & *Pollux*, *Triglas*, *Prono*, *Suantovitus*, *Zernebug*, & *Juterbug*, ou *Belbug*.

Crodo, ou *Saturne*, étoit le Dieu des *Saxons*. On le repreſentoit en Vieillard, legerement vêtu, tenant de la droite une Cruche à Anſe, où l'on voyoit des grains, des Roſes & des Pommes, & de la Gauche une Roue. Il avoit la tête & les pieds nuds, & ſe tenoit debout ſur un grand Poiſſon. *Charlemagne* abatit cette Idole. Quant à *Jupiter Hammon*, l'on ne ſait qu'il fut adoré dans la *Germanie* que par les traces de ſon nom qui reſtent en pluſieurs Endroits, & particulierement dans la Ville de *Hambourg*. Il en eſt de même de *Mars*, & du *Soleil*, dont on croit trouver des Veſtiges dans l'Etymologie de *Mersbourg* & de *Soltwedel*. Diſons-en tout autant de *Hermesleven*, & de *Lunenbourg*, où l'on pretend reconnoître le Culte rendu autrefois à *Hermes* ou *Mercure*, & à la *Lune*. Au premier coup d'œil on voit l'incertitude, ou plutôt la fauſſeté

* Alf. de Vargas. Strat. Jeſuit.

fauſſeté de ces Conjectures. Ce qui concerne *Caſtor* & *Pollux* eſt beaucoup mieux fondé, puis qu'on en a *Tacite* pour garant.

Triglas étoit une Idole à trois têtes de femme, avec un Croiſſant qu'elle tenoit des deux mains ſur ſon Eſtomac, qui étoit tout nû de même que le reſte du Corps. On la voyoit encore en 1526. dans un Monaſtere de l'Ordre de Prémontré, mais dérobée aux yeux du public. Il n'y a point de doute que ce fut une *Diane*, à qui ſelon *Euſtathius* le nom de *Trigla* fut donné par les *Grecs*. Cette Deéſſe étoit des *Vandales*.

Prono, Dieu de la *Moravie*, pouvoit être le fameux *Brennus* à ce que dit l'Auteur, & Mr. *Jark* nous apprend à cette occaſion que Mr. *Abraham Francel*, Miniſtre de *Schonaw* dans la haute *Luſace*, qui a déja publié un Ouvrage ſur les Dieux de la *Pomeranie*, & de la *Moravie* inſeré dans le II. Tome des Ecrivains de la *Luſace* par Mr. *Chrétien Godefroi Hofman*, a tout prêt un ſupplement d'importance, ſous le Titre de Livre V. On nous donne ici les Titres particuliers de tous les Chapitres où l'on voit bien des Dieux, inconnus, quant aux noms, de tous les Auteurs *Grecs* & *Latins*.

Un de ceux là étoit *Suantovitus*, qui n'a point échapé aux recherches de *Schedius*. Cette Idole, d'un homme à quatre Têtes, étoit le Dieu de *Rugen*, ou plûtôt de toute la *Germanie*, en y compris la *Boheme*. *Charlemagne*, qui en voulut abolir le Culte, ne put y réuſſir qu'en lui ſubſtituant celui d'un pretendu Saint dont le nom approchoit ſi fort de l'autre qu'on pouvoit aiſément

ment s'y méprendre. L'ancien Simulacre tint pourtant toujours bon dans l'Ile de *Rugen*, juſqu'à *Waldemar* Roi de *Danemarc*, qui le fit jetter au feu. Les *Bohemiens* ont été bien des ſiecles à revenir de la ſuperſtition de leurs Peres. Le bon Saint *Vitus* les a un peu dépaïſez; mais enfin il ſemble encore que ces peuples ne venerent le Saint *Chrétien* qu'en conſideration de l'Idole Payene.

Enfin *Belbuch* & *Zernebuch* étoient les deux Principes, l'un bon & l'autre mauvais. Dans la Langue des *Vandales Zurn* veut dire *Noir*, & *Bel* ſignifie *blanc*, & c'étoit ainſi par la couleur que l'on déſignoit ces deux Divinitez oppoſées.

La Diſſertation de Mr. *Keyſler* ſur le Dieu Soleil *Frey*, & *Othin*, n'avoit point été encore imprimée. L'Auteur la commence par un court éloge de cet Aſtre du jour & remarque qu'il eut autrefois des Autels dans tous les lieux de la Terre. Les *Germains* qui ſuivirent en cela le torrent, donnerent à ce Dieu, deux noms qui en marquoit ou la beauté, ou la bonté. *Frey* en donnoit la premiere Idée, & la derniere étoit deſignée par le Titre d'*Oden* qui ſe prononçoit differemment ſelon la varieté des Dialectes. Ainſi *Odhen*, *Othinus*, *Odinus*, *Hoden*, *Woden*, *Wodan*, *Voden*, *Vodan*, *Godan*, *Ghodan*, *Gvodan*, *Gvoden*, *Guode* & *Gote*, étoient une ſeule & même choſe; de même que le *Choda* des *Perſans*. Dans l'ancienne Langue de la *Germanie Gods* ou *Goda*, vouloit dire *Bon*; & c'eſt encore ce que ſignifie le *Good*, des *Flamands* & des *Anglois*.

ARTI-

ARTICLE II.

La Religion Chrêtienne demontrée par la Resurrection de notre Seigneur Jesus-Christ, en trois Parties dont la I. expose aux yeux des Deistes les Consequences d'un Examen negligé; la II. explique la nature & l'obligation de l'Evidence Morale, & la III. fournit les Preuves de la Resurrection de notre Sauveur: avec un Supplément, où l'on develope les principaux Points de la Religion Naturelle. Par Mr. HOMFROI DITTON, *en son vivant Maître des Mathematiques dans l'Ecole de l'Hopital de Christ, à Londres; & traduit de l'Anglois, par A. D. L. C.* A Amsterdam chez les Wetsteins & Smith, 1728. 2 Vol. 8. Tom. I. contient 260. p. le II. 395. outres la Préface & les Tables.

AU jugement de toute l'*Angleterre* cet Ouvrage est excellent en son genre. On l'y goûta extrémement, dès qu'il y parut, & les trois ou quatre Editions qui en ont multiplié les Exemplaires, ne lui ont rien ôté de son prix dans l'opinion du public. Il est fort vrai-semblable que cette Traduction, faite par un de Mrs. les Pasteurs de l'Eglise Françoise de la *Haye* ne fera point de tort au Livre dans l'esprit des Nations étrangeres. Le Traducteur paroit avoir pris à tâche de leur en faciliter la lecture en la leur rendant plus commode, & par cela même plus agreable. Quoi qu'il y ait par tout suivi son Auteur pour le sens, de même que pour la suite des Matieres, & qu'il n'y ait rien ajoûté du sien qu'un très-petit

petit nombre des Notes, lors qu'elles lui ont paru néceſſaires ou pour éclaircir le Texte, ou pour en rectifier les Idées; malgré tous ces égards, dis-je, il n'a pas laiſſé de repandre ſur le tout certains agrémens qui manquoient à ſon Original. Aux *Axiomes*, aux *Lemmes*, aux *Corollaires*, aux *Scholies*, qui portent un air un peu trop Mathematicien, il a ſubſtitué les Termes de *Principes*, de *Conſequences*, ou de *Reflexions*, qui ſont d'un uſage infiniment plus commun. D'ailleurs la diſtinction par Chapitres, qui eſt toute de ſa façon, doit être d'un ſoulagement conſiderable pour quantité de Lecteurs qui aiment à voir où l'on veut les conduire. C'eſt encore dans la vûe de leur procurer ce plaiſir qu'il a mis par tout des Sommaires, tant à la tête des Chapitres, qu'à celle des Sections dont ils ſont compoſez. Quant au reſte les Libraires n'ont pas negligé de leur part, de concourir à la ſatisfaction du public. Les Caracteres qu'ils ont employez ſont fort nets, & d'une groſſeur qui convient à des Livres que l'on deſtine à l'utilité de tous les Rangs, de tous les Sexes, & de tous les âges. Les Savans liſent tout, parce qu'ils ſont obligez de tout lire. Mais combien n'y a-t-il point de Vieillards, de Dames, ou de gens du monde qui rebutent dédaigneuſement le meilleur Ouvrage, lorſque l'impreſſion en bleſſe, ou en fatigue la Vûe?

Le Traducteur n'ayant pas jugé à propos de nous apprendre de l'Auteur que ce qu'on en voit dans le Titre ne trouvera pas mauvais que j'y ſupplée par quelques particularitez

ter qui ſont fort communes à *Londres*. Mr. *Ditton* nâquit, à *Salisbury*, de Parens Non-Conformiſtes qui le conſacrèrent dès ſon Enfance, au Miniſtère de leur Communion. Il fit de ſi rapides progrès dans les Etudes Theologiques, comme dans celle des Langues, que dans une grande jeuneſſe il ſe chargea des fonctions paſtorales. Mais le fardeau ſe trouva trop peſant pour ſon âge, & ſa ſanté s'en étant tout à fait derangée les Medecins & ſes Amis obtinrent de lui qu'il renonceroit à la Predication. Alors il s'attacha uniquement, ou plutôt principalement aux Mathematiques où il aquit en peu de temps de grandes & de rares lumieres. Dans la ſuite ſa reünion à l'Egliſe *Anglicane*, & ſa reputation de profond Mathematicien, lui firent obtenir la Chaire des Mathematiques érigée, en dernier lieu, dans l'Hopital de *Chriſt* à *Londres*. L'Erection de cette Chaire, eſt de *Charles* II. & le Merite ſeul y éleve. Dans ce Poſte Mr. *Ditton* publia deux Ouvrages qui marquoient ſa Profeſſion; l'un avoit pour Titre *Diſcours ſur les loix du Mouvement*, & l'autre étoit *un Traité des Fluxions*. Quoi que ces deux Pièces ne fuſſent pas dans le plus haut degré de perfection, au jugement des fins Connoiſſeurs, on y reconnut le Genie & la Plume d'un Maître. Cependant cette Science ne l'occupa pas de maniere à lui faire negliger la premiere qu'il avoit cultivée. Il ſe ſouvint toûjours qu'il avoit profeſſé le St. Miniſtère & ſon zèle pour la Religion lui fit mettre à profit, en ſa faveur, ſes autres connoiſſan-

ces. Voyant avec douleur les progrès que le Déiſme faiſoit en *Angleterre*, à l'ombre d'un certain Eſprit d'examen dont ſe piquoient les Déiſtes, il crut qu'on ne pouvoit mieux les confondre qu'en leur oppoſant des Diſcuſſions de pur Géometre. Dans cette vûe il annonça cette *Demonſtration de la Religion Chrêtienne*, où il promit de raiſonner dans la Methode la plus rigoureuſe des Mathematiciens, & pour ſe ſervir de leur terme, de *démontrer* la Divinité de l'Evangile. Les Déiſtes ſe divertirent fort de cette promeſſe, & s'en firent d'avance un ſujet de triomphe, il y eut même des gens, bien intentionnés pour la Religion, qui firent mine de craindre pour elle, parce qu'à leur avis on l'expoſoit horriblement en voulant lui donner un degré d'Evidence dont ils ne la croyoient point ſuſceptible. A la publication de la Piece la ſurpriſe des uns fut auſſi grande que la ſatisfaction des autres. Les Amis de la Religion trouverent que c'étoit une *Demonſtration* dans les formes, & les Déiſtes n'y ont point encore repondu.

Bien loin d'y oppoſer la moindre Reponſe, ils ont affecté un grand air de dedain, ſous pretexte qu'on fait tomber à terre toutes les Conſequences de la Reſurrection de Jeſus-Chriſt dès que l'on peut nier l'exiſtence d'une Religion revelée. Afin de leur ôter ce ſubterfuge, Mr. *Ditton*, qui n'ignoroit pas que c'étoit là l'unique retranchement qui pouvoit leur reſter, forma le Plan d'un autre Ouvrage pour *démontrer la neceſſité de la Relevation, & l'inſpiration des Livres*

Livres ſacrés. On dit qu'il s'y étoit ouvert une Méthode entierement nouvelle, & que ce qui l'avoit executé de ſon deſſein étoit d'un grand goût. Mais il ne vêcut pas aſſez long temps pour le remplir dans ſes Vûes. Les Executeurs de ſon Teſtament, & Mademoiſelle ſa fille qui poſſede le Manuſcrit, jaloux de l'honneur, les uns de leur Ami, & l'autre de celui de ſon Pere, n'en parlent même que comme d'une ſimple Ebauche, & très-imparfaite.

Mr. *Ditton* mourut vers la fin de 1714, ou le commencement de 1715. à l'âge de quarante ans. Ami du fameux Mr. *Guillaume Whiſton* il s'étoit aſſocié avec lui pour chercher le ſecret des Longitudes. Ils ſe flattèrent tous deux de l'avoir découvert, & dans cette perſuaſion ils donnèrent au public le divertiſſement de leurs Experiences. C'étoit une plaiſante imagination que la leur. Ils avoient conçu de placer des feux d'artifice à certaines diſtances qui marqueroient le degré de Longitude aux Vaiſſeaux. Le ſuccès demandoit qu'on ſût, avec certitude, à quel éloignement on ceſſe de voir les fuſées volantes dans tous les temps donnés de la nuit & du jour. On ne vit donc pendant quelque temps, à *Londres* & aux environs, que les feux artificiels de Mrs. *Whiſton* & *Ditton*. Tout cela leur reüſſit fort mal. Ils en furent pour la honte, & pour de grandes depenſes. On aſſura que Mr. *Ditton* en eût tant de chagrin, qu'il ne s'en put conſoler, & que ſes jours en fûrent abregés. Voila tout ce que je ſai de l'Auteur. Parlons à preſent de l'Ouvrage qui fait le ſujet de cet Article.

Nous en avons déja exposé la Fin & les Vûes. Nous n'avons fait que suivre en cela ce que Mr. *Ditton* en dit dans sa Préface avec plus d'étendue. Se proposant de combattre des gens qui se piquent extremement de justesse d'Esprit, & qui reviennent, à tout bout de champ, aux railleries contre les Chrétiens, qu'ils accusent d'entêtement ridicule, & de sotte Credulité, aïant, dis-je, affaire avec des ennemis de cet Ordre, il s'est restraint au raisonnement le plus impartial & le plus rigoureux. Il hesita même d'abord s'il ne s'en tiendroit point à la Méthode des Géometres; mais les raisons de l'Utilité génerale le déterminerent à joindre les ornemens de l'Art oratoire à la solidité du Tour Mathematicien.

Son but unique est de prouver aux Déistes, & par consequent à tous les Incredules, que la Religion Chrétienne est divine, & que la Resurrection de nôtre Sauveur la demontre. La pensée en elle-même n'a rien de nouveau. Mille & mille Ecrivains l'avoient mise en œuvre avant lui. La maniere de la développer est donc tout ce qu'il y a de singulier dans ce Livre, & c'est là proprement ce qui en fait l'excellence. On n'y voit ni petite chicane, ni fausse déclamation, ni vaine ostentation de savoir. Tout y est systématique, serré, précis & nous dirons hardiment que c'est une *Demonstration* jusqu'à ce que Mrs. les Déistes nous ayent *démontré* le contraire.

L'Ouvrage est divisé en trois Parties dont la I. n'est qu'une *Introduction*, qui sert à faire sentir l'importance de cette Matiere, & le profond serieux que l'Examen en demande. On y pous-

se

ſe vivement les Déiſtes ſur les petits airs cavaliers, qu'ils affectent, de turlupiner au lieu de raiſonner, & ce qui doit veritablement les piquer pour peu qu'il leur reſte d'honneur, c'eſt qu'on leur *démontre* que tout ce badinage, donné ſous le nom de Bel-Eſprit, n'eſt à la lettre que Libertinage de cœur, & que renoncement à toute Vertu. Là-deſſus on les preſſe ſur la Religion Naturelle qui leur ſert de retranchement, & l'Auteur les convainc d'une maniere invincible, d'avoir auſſi peu de reſpect pour cette Religion que pour celle de *Jeſus-Chriſt*. Les ſuivant ainſi de détour en détour, il met dans le plus grand jour l'Antiphiloſophiſme de leur procedé, & les reduit au Dilemme, ou d'avouer qu'ils ont jugé avant l'Examen, ou de faire cet Examen avec lui. On trouve dans cette *Introduction*, de beaux Eclairciſſemens ſur la Morale Chrétienne, tant par rapport à la Loi Naturelle, que par rapport à l'attente d'une autre vie. Il en reſulte qu'un homme né Chrétien, qui devient incredule avec l'âge, ne ſauroit être abſolument honnête homme. Ou c'eſt un petit Genie qui ſe laiſſe ſeduire à la corruption de ſon Cœur; ou c'eſt un mauvais Cœur qui fait violence à ſon Eſprit, & qui en étoufe volontairement les lumieres.

La *Demonſtration* que donne l'Auteur ſe reduit en peu de mots à ceci. La Reſurrection de *Jeſus-Chriſt* eſt d'une évidence qui oblige à l'aquieſcement tout homme raiſonnable qui en eſt informé; Or il eſt impoſſible que le *Dieu Souverain* eût revêtu l'Impoſture d'une évidence de ce Caractère. Il s'agit donc en cela de quatre

choſes diſtinctes. 1. Il faut établir quelle eſt l'Evidence qui peut obliger l'Eſprit humain à l'aquieſcement ſur des Faits. 2. Il faut montrer qu'une Evidence de cet ordre eſt néceſſairement obligatoire. 3. Il faut faire voir l'impoſſibilité qu'il y a de la part de Dieu qu'une Impoſture ait jamais l'avantage d'une telle Evidence. Après quoi il ne reſte plus qu'à examiner ſi la Reſurrection de J. C. eſt revêtue de toutes les qualitez d'une Evidence ſemblable.

L'Evidence, qui convient à des Faits, eſt entiere lors que d'un côté les preuves ſont plus fortes que les Objections, & que de l'autre on ne peut rejetter les preuves ſans mauvaiſe foi, ou ſans abſurdité. Une Evidence de cette nature eſt la *Démonſtration* des Faits, & par tout où elle ſe trouve, l'aquieſcement de l'Eſprit eſt abſolument & indiſpenſablement néceſſaire. Cette néceſſité n'eſt pas de contrainte & d'irreſiſtibilité, comme dans la *Démonſtration* proprement dite, mais elle eſt d'Obligation, & de Devoir. Ce Devoir reſulte de deux Sources, la premiere eſt la Conſtitution de nôtre Nature, & la 2. eſt de la nature même des choſes.

Quant à la premiere, il eſt clair que Dieu, qui nous a doués de Raiſon, ne peut qu'avoir établi des Loix fixes pour les operations de l'Eſprit. Cependant comme nous ſommes Libres, il n'eſt pas moins clair que nous pouvons reſiſter ou contrevenir à cet Ordre. Mais n'eſt-il pas auſſi demontré que Dieu, l'Auteur de ces Loix, ne laiſſera point impuni l'abus de la Liberté? Admettez une fois l'etabliſſement de

cet

cet Ordre par le ſage & puiſſant Createur, & vous ne ſauriez plus conteſter l'obligation de vous y ſoûmettre. Or qui peut ou qui oſeroit nier ce principe? Mr. *Ditton* dit la-deſſus tout ce qu'on peut imaginer de plus fort.

Il en eſt de même de la ſeconde Source de cette obligation qui ſe tire de la nature même des choſes. Qu'on y penſe ſerieuſement & l'on verra, que la rejection que l'on feroit d'une Evidence, comme celle que nous avons définie implique une rejection entiere de toute Certitude Morale, & vous reduit à ne rien croire que ſur le temoignage des Sens, ou que ſur les Démonſtrations de pure Géometrie. Seroit-ce donc à cela que buteroient les Déiſtes? Ne doutons point qu'ils ne le nient. Il faut donc les convaincre, que s'ils ſavent ce qu'ils font, ils n'ont & ne peuvent avoir d'autre but.

Qu'eſt-ce que la Certitude Morale, qu'une Evidence comme celle que nous avons définie? Que ces Mrs. la définiſſent autrement s'ils le peuvent. Reſte à ſavoir ſi l'on peut legitimement rejetter cette Certitude, & pour peu que l'on reflêchiſſe ſur l'etat & ſur les beſoins de la Nature humaine peut-on opiner à la rejection ſans la plus haute extravagance, ou ſans la méchanceté la plus odieuſe? C'eſt ce que Mr. *Ditton* juſtifie parfaitement bien, en developpant d'abord ce que c'eſt que l'Evidence Morale, & en montrant enſuite que cette Evidence eſt de telle utilité, qu'on ne peut n'y point deferer ſans confondre & ſans bouleverſer toutes choſes dans les affaires humaines.

Diverſes Propoſitions expliquent ce que c'eſt que l'Evidence Morale, & cet endroit du Livre eſt de ceux qui meritent le plus l'attention des Lecteurs. Je ſuis faché de n'en pouvoir donner un Extrait. Il y a trop de choſes; je remarquerai ſeulement qu'il reſulte de toutes ces Propoſitions, qu'il eſt des Preuves Morales qui ſont de la même Evidence que les *Démonſtrations* Geometriques, ou plutôt qu'elles ſont les ſeules *Demonſtrations* que l'on ait & que l'on puiſſe avoir des Verités Hiſtoriques, deſorte qu'une ſimple *Poſſibilité Phyſique* d'erreur n'eſt point une raiſon ſuffiſante pour ne s'y pas rendre, & que l'éloignement des temps n'altere ni ne diminue la crédibilité de cette Evidence. On trouve ici des Reflexions bien judicieuſes contre le caprice de certaines gens qui ne veulent rien croire, parce qu'à leur dire il n'eſt pas *phyſiquement* impoſſible que tout l'Univers concoure à les tromper. On y en trouve auſſi de bien fortes contre les Calculs, que quelques perſonnes ont fait de nos jours, pour déterminer le dégré précis de crédibilité qui déperit avec le nombre des ſiecles.

Après avoir bien fixé l'idée de l'Evidence Morale, l'Auteur en établit l'utilité dans les affaires humaines, & prouve invinciblement qu'on ne peut n'y point deferer, ſans y confondre & bouleverſer toutes choſes. Que deviendront les Tribunaux humains, ſi les Juges ne peuvent prononcer que ſur la Vûe, ou que ſur la Démonſtration? Quelle Societé reſtera-t-il entre des hommes qui perdent toute confiance mutuelle.

tuelle. Comment fondera-t-on les droits de ſang, d'heritage, ou de poſſeſſion? Qu'eſt-ce enfin que les Savans ſavent, ou qu'eſt-ce qu'ils étudient? Où en ſommes-nous enfin dans le monde, s'il n'y a point d'Evidence morale qui ſerve de regle, ou que nous devions reſpecter?

Cette Evidence étant donc la *Démonſtration* des Faits, on eſt *obligé* de s'y rendre, & lors qu'elle eſt entiere, ainſi que l'Auteur l'a définie, on eſt *indiſpenſablement* obligé de s'y rendre, la rejection qu'on en feroit alors ne pouvant être devant Dieu que très-criminelle. La Preuve de cette Propoſition ſe tire de l'impoſſibilité qu'il y a de la part de Dieu que l'Impoſture ſoit jamais revêtue de tout l'éclat d'une pareille Evidence. La perfection infinie de l'Etre ſupréme ne nous permet point de le penſer autrement. C'eſt ce que Mr. *Ditton* établit d'une maniere auſſi claire que forte, & c'eſt par là qu'il finit la II. Partie de ſon Ouvrage qui contient les 3. premieres de ſa *Démonſtration*.

Dans la III. où il examine ſi la Reſurrection de J. C. a toutes les qualitez de l'Evidence requiſe, il fait encore trois choſes. 1. Il expoſe les Preuves du fait. 2. Il applique à cette Preuve les qualitez de l'Evidence Morale, & enfin il en tire ſa Concluſion pour la Religion Chrétienne.

Les Preuves du fait ſont des Temoignages rendus. De ces Temoignages les uns ſont rendus par des Ennemis qui depoſent, que ſous l'Empire d'*Auguſte*, *Jeſus* de *Nazareth* nâquit à *Bethlehem*, qu'il vecut enſuite en *Galilé*, &

qu'enfin il fut crucifié ſous *Tibere*. Juifs, Payens, Mahometans, Déiſtes même, tout le monde en convient. Le Temoignage qu'on lit à preſent dans l'Hiſtorien *Joſeph* ſeroit bien conſiderable ſi l'on pouvoit être ſûr qu'il ne vient pas d'une main étrangere. Mr. *Ditton* le croit veritablement de ce Juif, & s'attache ſingulierement à le prouver. Son Traducteur ne ſemble pas être dans la même penſée, & ſans conſiderer qui des deux a tort ou raiſon, c'eſt une choſe qu'on ne peut nier au dernier, que ce Temoignage de plus ou de moins ne fait pas grande choſe à l'affaire. Il n'en eſt pas moins conſtant que J. C. vêcut & mourut, comme nous venons de le dire. Tous ſes Ennemis le diſent ou l'avouent. Ses Amis ajoûtèrent qu'il reſuſcita le troiſieme jour, & comme la dépoſition de cette ſeconde eſpece de Temoins eſt le point déciſif, nôtre Auteur l'examine, & l'approfondit de tous les côtez. Il la conſidere d'abord comme un Temoignage écrit, & ceci lui donne l'occaſion de défendre l'authenticité des Livres ſacrés du Canon Chrétien. Enſuite il conſidere ce Temoignage comme rendu de vive voix, & ſur cet Article il épuiſe toutes les Reflexions que l'on peut faire & ſur la Conduite des Apôtres, & ſur celle des Juifs. Il ne manque point de rappeller ce qui ſe paſſa en 1708. à *Londres*, lors que certains Prophetes promirent la reſurrection d'un mort. Cet Evenement moderne démontre clairement combien il eſt impoſſible de tromper une grand Ville par une Promeſſe ſemblable, ou combien il

eſt

eſt facile de parvenir à la Certitude en ces ſortes de Faits. L'Auteur répond à toutes les difficultez que font les Déiſtes, priſes ou de l'impoſſibilité phyſique d'une Reſurrection, ou de l'incredulité du Peuple Juif après le Miracle, ou de la poſſibilité d'un Enlevement, ou de ce que la Reſurrection du Sauveur ne ſe fit pas aſſez en public, ou enfin de ce que tous les Miracles, dont il eſt parlé dans l'Evangile, ne furent que des Illuſions & que des Tours d'adreſſe. Ce qu'il dit ſur tous ces ſujets eſt d'un ſens profond, & l'on y voit par tout un homme qui penſe, & qui penſe bien.

Ayant ainſi expoſé la Preuve du fait que J. C. reſuſcita le troiſieme jour, il applique à cette Preuve les differens caractères de l'Evidence Morale, lors qu'elle eſt la plus entiere, & qu'elle oblige le plus à l'aquieſcement. Il y trouve tous ces Caractères, & de là il conclut que la Religion Chrétienne doit être cruë divine, & qu'on ne peut, ſans crime, ſe diſpenſer de la croire. De cette Concluſion générale il en tire quantité de particulieres, tant de Foi que de Pratique, qui ſont miſes ici dans un tout autre jour qu'on ne les voit dans les Syſtêmes ordinaires de Théologie. Il me ſemble qu'un Lecteur honnête homme n'en peut que trouver la Religion plus belle & plus aimable. Il y a ſur tout une courte Diſſertation contre l'Amour pur des Myſtiques, qu'un Chrétien qui aime ſon devoir, ne ſauroit lire ſans conſolation & ſans fruit.

A la ſuite de cet Ouvrage, Mr. *Ditton* a mis un

un *Supplément* qui développe les premiers Principes de la Religion Naturelle, afin d'en lier le Syſtême avec celui de la Revelation. Ce *Supplément* eſt tout des plus difficiles, pour les Lecteurs du commun, à cauſe des ſujets Philoſophiques, qui y ſont traitez avec une Conciſion merveilleuſe. Cependant comme l'Auteur y a mis toute la Clarté poſſible, ces Lecteurs-là même en pourront profiter. On y prouve contre les Déiſtes que la Matiere ne penſe ni ne peut penſer, ni en vertu des qualitez que nous lui connoiſſons, ni en vertu de celles qu'elle pourroit avoir ſans que nous les lui connoiſſions, ni en vertu d'une Capacité que Dieu pourroit lui en donner. De là il s'enſuit que les Brutes ont une Ame immaterielle puis qu'il eſt clair qu'elles penſent. Mr. *Ditton* n'en diſconvient pas, & lorſqu'on le preſſe ſur le ſort de ces Ames après la diſſolution de leur Corps, il declare n'en rien ſavoir, & n'en rien affirmer. A cela près il eſt perſuadé que la diſſolution d'un Corps ne conclut point à la diſſolution de l'Ame qui l'avoit animé. Non ſeulement la ſurvivance de cette Ame eſt très-poſſible, mais encore la Revelation nous la doit faire enviſager comme très-ſûre par rapport aux Ames humaines. L'Imagination du Sommeil où quelques uns veulent qu'elles tombent en attendant la Reſurrection, n'eſt pas moins contraire à la ſaine Philoſophie qu'aux déciſions de l'Ecriture Sacrée. De là l'Auteur paſſe à l'Exiſtence de l'Eſprit très-parfait, & combat le monſtrueux ſentiment de *Spinoza*, ou plutôt d'*Epicure*, qui veut que le *Tout* ſoit Dieu, & que par conſequent Dieu

ſoit

ſoit un *Tout* compoſé d'Eſprit & de Matiere. Ici les Speculations deviennent exceſſivement abſtraites, & cependant je ne ſai ſi l'on trouve ailleurs tant de choſes en ſi peu de mots, & ſi bien éclaircies. Le *Spinoziſme* au moins ne peut être ni plus clairement, ni plus ſolidement refuté.

ARTICLE III.

ANTIQUITATES ASIATICAE, Chriſtianam Æram antecedentes, ex primariis Monumentis Græcis deſcriptæ, Latinè verſæ, Notisque & Commentariis illuſtratæ. Accedit Monumentum Ancyranum. Per EDMUNDUM CHISHUL, S. T. B. *Londini, Typis Gul. Bawyer.* 1728.

C'eſt-à-dire.

LES ANTIQUITEZ DE L'ASIE, *anterieures à l'Ere Chrétienne copiées ſur les plus conſiderables Monumens de la Grece, traduites en Latin, éclaircies par des Notes & des Commentaires, & auxquelles on a joint le Monument d'Ancyre. Par* EDMOND CHISHUL, *Bachelier en Theologie.* A Londres. fol. pagg. 207. & un Appendix de 6. Pagg.

VOici le premier Volume que Mr. *Chishul* avoit promis des *Anciennes Inſcriptions de l'Aſie.* Il en avoit fait eſperer trois en ce genre;

re; mais il nous apprend, à la fin de celui-ci, qu'il n'en donnera qu'un autre, qui ſera plus gros & auquel il ne manquera pas d'ajoûter les Indices néceſſaires pour tout l'Ouvrage. Ainſi les Intereſſez en ſeront quittes pour deux Guinées, excepté les Curieux qui voudront avoir le grand Papier; car il leur en coûtera le double, à moins qu'ils n'aiment mieux attendre quelque Edition de *Hollande*, qui pourra n'être point ſi chere que celle-ci, ſans lui rien ceder en beauté.

A dire le vrai pourtant, celle-ci eſt fort belle, tant pour la Gravûre que pour les Caractères. Deſorte que c'eſt un Ouvrage de prix en tout ſens, & l'on oblige doublement le Public quand on le fait comme Mr. *Chishul* vient de le faire. Ce qu'il donne eſt digne de toute l'attention des Savans, & ſon Livre eſt imprimé de maniere à ſervir d'ornement dans les Bibliotheques.

Je ne parlerai point de l'Epitre dédicatoire qui eſt adreſſée à Mylord Archévêque de *Cantorbery*, parce que ce n'eſt, proprement qu'un Eloge de cet Illuſtre Prelat, & que cet Eloge, tout juſte qu'il eſt, ne figureroit pas ſi bien, dans un Extrait, qu'à la tête du Livre. Dans ſa Préface, Mr. *Chishul* nous apprend qu'il y a 17. ans qu'il forma le deſſein de donner un Recueil d'Inſcriptions Greques pour ſervir de Supplément aux Marbres d'*Oxford*. Il avoit ramaſſé lui-même partie de ces Inſcriptions, pendant qu'il étoit au ſervice de la Compagnie *Angloiſe* de *Turquie*, en qualité de Chapelain, à *Smyrne*. Il en tenoit l'autre partie, de Mr. *Antoine Picenini*,

Picenini, Medecin de *Coire*, qui en 1705. accompagna Mr. *Sherard*, lors que ce Conſul *Anglois* alla viſiter les ſept Egliſes. Tout étoit prêt pour la Preſſe quand cet illuſtre Conſul avertit par Lettre nôtre Auteur, qu'il lui deſtinoit de grandes raretez qu'il avoit découvertes lui-même aux environs de *Teos* & de *Stratonicée*, ou qu'on lui avoit apporté de *Sigée*. De retour en *Angleterre*, où il arriva en 1718. Mr. *Sherard* tint parole, & ne manqua point de communiquer à Mr. *Chishul* toutes les curioſitez literaires qu'il avoit aquiſes, & dont la plupart même avoient été copiées par ſes ſoins ou ſous ſes yeux ſur les Marbres. Les Pieces ne peuvent donc venir de meilleur endroit, & ce n'eſt pas un petit avantage, pour elles, dans l'opinion du Public, que d'avoir paſſé par des mains ſi ſavantes. Celles que contient ce Volume ſont en grand nombre, parce qu'outre les Morceaux, qui tiennent comme le lieu principal, il y en a pluſieurs autres, qui entrent dans l'Ouvrage, ou par voye d'Eclairciſſement, ou par voye de Relation naturelle. Chaque Piéce eſt précédée d'une *Introduction* où Mr. *Chishul* indique en peu de mots, le ſujet, le temps, le prix de l'Inſcription, & les Sources d'où il l'a tirée: Enſuite viennent ſouvent des Diſſertations, & par tout on trouve des Notes. Tout cela eſt d'un grand goût, & d'une Erudition peu commune.

La I. Piece que l'on voit ici eſt une Inſcription trouvée à *Sigée*. Cette Ville fut autrefois bâtie des ruines de *Troye*, entre le *Scamandre*, & le Promontoire de *Sigée*, par les *Mityleniens*, qui

qui lui donnerent le nom de ce Promontoire. Les *Atheniens* s'en rendirent les Maîtres, pendant que *Solon* étoit leur Archonte, c'eſt-à-dire ſelon le Calcul d'*Uſſerius*, environ 589. ans avant l'Ere Chrétienne. Du temps de *Strabon*, *Sigée* avoit été détruite par ſes Voiſins, & ce n'eſt plus aujourdhui qu'un chetif Village, habité par des Chrétiens, & que les Turcs appellent à preſent *Gaurkioi*, au lieu de *Jeni-Haſſari*, qu'ils le nommoient autrefois. Au devant de l'Egliſe eſt un Marbre qui ſert de ſiege aux *Grecs* pour y caqueter à leur aiſe. Ce Marbre eſt long de 9. piés d'*Angleterre*, & l'on y lit l'Inſcription dont il s'agit, & que Mr. *Chishul* avoit déja fait imprimer à part, deſorte qu'elle paroit ici pour la ſeconde fois. Ayant d'abord été copiée pour l'uſage de Mr. *Sherard* par un Dragoman *Grec*, elle l'a été enſuite avec plus d'éxactitude, & ſucceſſivement par Mrs. *Samuel Liſle*, & *Bernard Mould*, tous deux Théologiens ſavans, qui ont communiqué leurs Papiers à l'Auteur.

Cette Inſcription eſt écrite en lignes qui vont alternativement de la gauche à la droite, & de la droite à la gauche. Les Caractères en ſont fort grands, & fort approchans des Samaritains. Elle eſt double avec quelques differences, ſe liſant au haut de la Colomne en lettres moins marquées, & reparoiſſant enſuite au milieu plus ample & mieux écrite. La voici de l'une &, l'autre maniere, aux Caractères près que les Curieux verront dans le Livre. Au haut on lit, mais ſans ſeparer les mots qu'en trois Endroits ſeulement, φανοδικο υμι τοφμοφατι©-

το

τὸ ἀρχαιότατον κρατῆρος δὲ καὶ ὑποκρητῆριον καὶ χοροῦ ἐς πυγαστέρων ἑδώλιον συκεύσιν. On lit plus bas en mots toujours ſeparez par deux ou trois points, φανοδίκῳ αἰμὰ τὸ ἐμμοχρωτὸν τ ἀρχαιότατον κρατῆρος κατίσατον καὶ πίθῳ ἐς πρόθυρον καδὸς μέσμα σιγίνοι εἰν δὲ τ πτῶχ μαλαδαίνει . . . . . ὁ σύγκις καὶ μεσσοσίσιν χαιδρὸν καὶ ἀδελφοί.

On peut d'abord mettre en doute laquelle de ces deux manieres, eſt l'Originale, & Mr. *Chiſhul* ſe détermine pour la derniere, malgré les objections qu'un Savant lui a faites. On recherche enſuite de quelle antiquité ce Monument peut être, & l'Auteur le fait auſſi ancien que *Solon*. Les Caractères, qui reſſemblent presque en tout à ceux des Monuments d'Etrurie; l'η qui ne ſert que d'aſpiration; l'Epſilon & l'Omicron qui tiennent lieu d'Heta & d'Omega; la terminaiſon du genitif en ο ſimple, de même que l'ι & l'ει confondus, indiquent à ſon avis le premier Alphabet des Grecs, & leur plus ancienne Orthographe. Il produit de bonnes autoritez ſur chaque Article, & le tout eſt confirmé par l'Inſcription d'*Atticus Herodes*, ou comme d'autres l'appellent, d'*Herode* l'Athenien, laquelle eſt fort connue, tant par la place qu'elle occupe dans le Recueil de *Gruter*, que par le Commentaire dont *Saumaiſe* l'a honorée. Dans cette Inſcription *Herode* ſe propoſa pour modele l'Antiquité la plus reculée, & ce Modele eſt préciſement ou peu s'en faut, celui du Monument de *Sigée*. Mais ce qui met ce dernier hors de tout ſoupçon de nouveauté, c'eſt les Lignes qui ſont écrites, l'une

de la gauche à la droite, & l'autre de la droite à la gauche. Ce fut ainſi que *Solon* écrivit ſes Loix, & depuis ſon temps il ne reſte aucune trace de cette Ecriture. Le ſeul monument, qu'en trouva *Pauſanias*, étoit de *Periandre* fils de *Cypſele*, & par conſequent contemporain du Legiſlateur d'*Atheñes*. A cet indice Mr. *Chishul* prétend que c'eſt au même temps, ou environ, que l'on doit rapporter l'Inſcription de *Sigée*. Ceci lui fournit une occaſion très-naturelle d'examiner l'Origine de l'Alphabet des *Grecs*, & de prouver par cet ancien Monument qu'il eſt effectivement très-vrai que les Pheniciens le leur donnerent, & qu'il paſſa de la *Grece* dans l'*Etrurie*. Mais la conſequence en eſt toute à l'avantage des Caractères *Samaritains*, qui doivent avoir été les premiers en uſage parmi les peuples de Langue *Hebraique*. Sur tout cela Mr. *Chishul* n'oublie rien de ce que l'on peut imaginer de plus curieux, après quoi il donne une Explication ſuivie, de l'Inſcription de *Sigée*, où l'Erudition revient de plus belle.

II. Dans l'Egliſe, au devant de laquelle eſt le Marbre dont nous venons de parler, eſt une autre Pierre que Mr. *Edouard Wortley Montaigu*, Ambaſſadeur de la *Grande-Bretagne* en *Turquie*, acheta, & fit tranſporter en *Angleterre*, à cauſe d'une ancienne Inſcription qu'on y lit, ou qui du moins s'y eſt conſervée en partie. Mr. *Chishul* la donne encore ici pour la ſeconde fois. Elle eſt à l'honneur d'*Antiochus* ſurnommé le *Sauveur*, & de la Reine, ſa ſœur & ſa femme. On y voit entre pluſieurs autres belles choſes,

choſes, tout ce que l'Adulation du ſujet peut faire & dire de plus lâche à la gloire de certains Princes que d'honnêtes gens ne daigneroient pas frequenter dans la vie privée. Si quelqu'un s'aviſoit de faire un Recueil de ces Eloges flatteurs, il ne devroit pas omettre celui-ci, qui ne le céde en rien à tant d'autres pour la douceur de l'Encens, & que l'emporte ſur tous pour l'Antiquité, puis qu'il eſt de l'an 280. avant la naiſſance de nôtre Sauveur.

III. En paſſant à *Chalcedoine*, Mrs. *Wheeler* & *Spon*, trouvèrent, dans la Maiſon d'un Particulier, près de l'Egliſe, une Baſe de Marbre, ſur laquelle étoit une Epigramme à l'honneur de *Juppiter Urius*. Ces deux Voyageurs, qui la copierent enſemble, l'ont rapportée avec des differences, l'un dans ſon *Voyage*, & l'autre dans ſes *Miſcellanées*. Mr. *Fleetwood* a remarqué, dans ſon *Recueil*, que l'une & l'autre Copie avoit ſes fautes, & Mr. *Chishul* donne ici cette Epigramme de la maniere qu'il croit qu'elle doit être lue. Comme il y eſt parlé de *Philon* fils d'*Antipater*, l'Auteur juge avec beaucoup de raiſon que c'eſt *Philon* le Statuaire dont *Pline* a fait mention, dans le 34. de ſon Hiſtoire Naturelle, & que par conſequent la Piece eſt du temps d'*Alexandre* le *Grand*.

IV. Vis à vis de *Samos* eſt un lieu, nommé *Joran* par les *Turcs*, où ſont des reſtes conſiderables d'un Temple d'*Apollon* qui fut autrefois très-ſuperbe & fort riche. Les peuples & les Rois y envoyoient de toutes parts leurs preſens. Il avoit été bâti par les *Mileſiens*, & Mr. *Sherard*

y déterra, ſur un Marbre, une Inſcription aſſez longue qui contient une Lettre de *Seleucus Callinicus* au Senat & au Peuple de *Milet*, & la Notice de certaines Pieces pour le Service du Temple que ce Prince leur avoit envoyées. En Vaiſſelle d'Or & d'Argent, ſans parler d'autre choſe, la liberalité ſe montoit à 1350. Livres Sterlin. L'Inſcription, que le Conſul *Anglois* copia en 1709. & 1716. eſt très-entiere & fort bien conſervée.

A celle-là Mr. *Chishul* a trouvé à propos d'en joindre une autre que l'on doit à *Coſme l'Egyptien* dans ſa *Topographie Chrétienne*. *Allatius* publia ce Morceau ſeparé en 1632. & depuis ce temps-là l'Ouvrage entier de cet ancien Topographe a été donné en 1706. par l'Illuſtre *P. de Montfaucon*. La Piece dont il s'agit eſt un Monument que *Coſme* dit avoir vû, lû & copié ſur un Marbre d'*Adule*, Ville d'*Ethiopie*, à deux miles de la mer, & Port des *Axumites*. *Ptolomée Euergetes* y fait un recit magnifique de ſes travaux & de ſes Conquetes juſques à l'an 27. de ſon regne. Cette Date embarraſſe un peu les Savans qui veulent que ce Morceau ne ſoit pas ſuppoſé. Mais ils raccommodent tout par *Joſeph* qui donne 26. ans de regne à ce Prince. Entendez cela d'ans accomplis, & vous voyez qu'il a pû dater ce Monument du 27. au commencement de l'année. En cet endroit l'Auteur parle du *P. Hardouin*, & n'en parle pas ſans mepris.

Etant en train de parler des *Ptolomées*, Mr. *Chishul* nous donne une Inſcription trouvée par Mr.

Mr. *Liſle* à *Larnaka* qui s'appelloit autrefois *Citium*. Elle contient des honneurs, déferez par les habitans de cette Ville, à un certain *Hegias* dont on vante l'attachement pour le Roi *Ptolomée Philometor*, & pour la Reine *Cleopatre* ſa ſœur, & ſa femme.

On voit enſuite trois fragmens copiés ſur des Marbres par Mr. *Sherard*, à *Joran*. Ce ſont encore des Notices de certains dons faits au Temple d'Apollon *Didymien*, par differentes perſonnes, comme qui diroit le Roi *Pruſias*, la Reine *Cameſarte*, & d'autres d'un rang moins diſtingué dans le monde.

V. *Teos*, Ville de l'*Ionie*, & qui porte aujourdhui le nom de *Bodrùn*, fut extrémement jalouſe de ſa liberté dès qu'elle eut ſecoué le joug des *Perſans*. Pour ſe conſerver dans l'Independance, elle mit tout en œuvre, auprès des Monarques ou des Peuples voiſins. Dans tout temps elle s'étoit miſe ſous la protection de *Bacchus*, auquel elle conſacra ſon Territoire, & pretendit ſe faire regarder comme un lieu d'Azile qui devoit être reſpecté de toute la terre. Pour faire reconnoître, & pour faire valoir ce beau privilege, elle fit ſa Cour aux Succeſſeurs d'*Alexandre*, & à diverſes Nations qu'elle ſe rendit favorables ou par ſes ſoupleſſes ou par ſes Ambaſſades. Elle commença ſes tours d'adreſſe par la terreur des Imprécations contre les temeraires qui oſeroient entreprendre de troubler ſon repos.

On trouve donc ici 1. Le Formulaire de ces Imprécations, copié par Mrs. *Sherard* en 1709.

& *Liſle* en 1716. ſur des Marbres qui en ont conſervé la meilleure partie. L'Orthographe en eſt à l'Antique & l'on juge aiſément, à d'autres Caractères, que le Monument eſt d'une très-grande Antiquité. On y remarque ſur tout que le Souverain Magiſtrat de cette petite Republique portoit le Titre d'*Æſumnete*, qui du temps d'*Ariſtote* & de *Theophraſte* n'étoit plus en uſage dans la Langue des Grecs. Enſuite vient 2. Une Reponſe des *Romains* aux Habitans de *Teos*, de l'an 193. avant *Jeſus-Chriſt*; 3. Une Reponſe des *Ætoliens* de l'an 189. 4. Reponſes de divers Peuples de l'Ile de *Crete*, c'eſt-à-dire des *Eleuthernéens*, des *Iſtroniens*, des *Sybritiens*, des *Saxiens*, des *Rhauciens*, des *Arcadiens*, des *Cnoſſiens*, des *Polyrrheniens*, des *Cydoniates*, des *Lappéens* des *Prianſiens*, & des *Latiens*. Ces Piéces ne ſe ſont pas toutes également conſervées; mais comme elles paroiſſent pour la premiere fois, & que la plupart ſont entieres, il ne faut point douter du plaiſir qu'elles feront aux Curieux de ces ſortes de choſes. Les Notes de Mr. *Chiſhul* n'y nuiront point aſſurément. On y verra, par une eſpèce d'Epiſode, le Decret des *Lacedemoniens*, pour obliger le Muſicien *Timothée* à retrancher onze Cordes qu'il avoit ajoûtées à l'ancienne Guitarre, & de les reduire au nombre de ſept. Vous y trouverez auſſi le Traité de Confederation entre *Hierapytne* & *Prianſium* que *Price* publia pour la premiere fois en 1635. dans ſes Notes ſur l'*Apologie* d'*Apulée*, & qu'il tira des Marbres d'*Oxford*. Enſuite vient le Serment de ces deux Peuples tiré du Recueil

de

de *Gruter*. Ce Morceau eſt ſuivi d'un autre Traité de Confederation entre les *Latiens*, & les *Olontiens*, qui fût imprimé en feuille volante à *Veniſe* vers l'an 1645. & que le Proveditеur *Franciſco Molino* avoit trouvé quelque part en Candie. A cela ſuccéde le Decret des *Alariotes* pour renouveller l'Alliance avec les *Pariens*, tiré du Recueil de *Gruter*, & du *Diarium Italicum* du P. de *Montfaucon*.

VI. On lit, dans le 14. Livre de *Strabon*, qu'il y eut autrefois des Bandes conſiderables de Bateleurs, jouant tantôt des Comedies, & tantôt des Tragedies, que l'on nommoit en Grec Διονυσιακοὶ Τεχνῖται, & qui couroient a prix d'argent par tout où ils étoient demandés. Il en eſt parlé dans la Reponſe des *Etoliens* au Peuple de *Teos*. Le principal ſejour de ces gens-là étoit entre cette derniere Ville & *Lebedos*. Ils faiſoient deux Corps dont l'un avoit pris ſon nom d'*Attalus*, & l'autre d'*Echinus*. Or dans les Cimetieres qui ſont près de *Siver Hiſſar*, & d'*Eraki*, ſur le chemin de *Smyrne* à *Teos*, on trouve deux Decrets des *Attaliſtes*, & un des *Echiniſtes*, que Mr. *Chiſhul* nous donne avec une addition de quantité d'autres Morceaux qui y ont du rapport. Il ſemble qu'on peut en conclurre que les *Attaliſtes* s'étoient ainſi nommés des *Attalus* Rois de *Pergame*.

VII. Le Dictateur *Ceſar* avoit accordé quelques Privileges à *Plaraſſa* & à *Aphrodiſias*, deux Villes de Carie. Ces Privileges leur furent confirmés par le Triumvir *Marc Antoine*, & enſuite par le Senat. Tout cela fut autrefois gra-

vé ſur un Marbre pour en conſerver éternellement la Memoire. Il n'en reſte plus que la Lettre d'*Antoine*, & que le Decret du Senat, qui ſemblent être de l'an 34. avant l'Ere Chrétienne. De ces deux Morceaux le premier fut deterré en 1705. par Mr. *Sherard* à *Geyra* qui eſt l'*Aphrodiſias* des Anciens, & l'autre le fut en 1716. par Mr. *Liſle*. Ils ſont publiés ici pour la premiere fois, deſorte que les futurs Editeurs de *Tacite* pourront en enrichir leurs Notes ſur le Chapitre 62. du III. Livre de ſes Annales. Ils y pourront ajoûter une autre Inſcription qui concerne la Ville de *Stratonicée* & que Mr. *Sherard* trouva dans ſes Environs en 1709. Il s'y agit d'un Decret d'*Auguſte* pour fortifier le reſpect & le Culte de *Jupiter* & d'*Hecate*

VIII. Enſuite paroit le Monument d'*Angora* ou d'*Ancyre*, ſi connu depuis l'an 1554. par les Relations de *Busbequius*. *Jaques Gronovius* en donna en 1693. une Copie plus correcte ſur les Memoires d'un bon Marchand *Hollandois* nommé *Daniel Coſſon*. Mr. *Tournefort*, qui ſe tranſporta ſur les lieux en 1701. y copia lui-même toute l'Inſcription avec une exactitude nouvelle, & paſſant à *Smyrne* il voulut bien en faire part à Mr. *Chishul*. Ce dernier eut auſſi communication de la Copie qu'en avoit tirée ſur le Monument même un certain *Faure*, Marchand *François*, qui ſavoit quelque petite choſe, & qui avoit paſſé quelques années à *Angora*. Ce *Faure* étant mort, le Sieur *Paul Lucas* acheta tous les Mſſ. de la Veuve, & c'eſt de là que ce Voyageur a tiré tout ce qu'il a vû de cette Inſcrip-

Inſcription, qu'il donne pompeuſement dans ſon Livre comme une Piece copiée ſur l'Original par lui même. Encore l'a-t-il extremement defigurée ſur le Ms. qu'il n'a fait que transcrire. Mr. *Chishul* nous aſſure qu'il parle ici de ſcience certaine, & ſi l'on doute de ſa bonne foi il en appelle au temoignage du *P. Jerothée*, qui étoit Prieur des Capucins à *Smyrne* en 1706. & qui n'ignoroit pas ce que le Sr. *Lucas* a ſû faire en ce genre. Quoi qu'il en ſoit, ce Monument reparoit ici ſur les Memoires Originaux de Mrs. *Coſſon*, *Tournefort*, & *Faure*, & par conſequent plus rempli & plus exact que jamais, quoi qu'il y reſte toûjours une infinité de Lacunes. Mr. *Chishul* y a ajoûté les Notes de *Caſaubon*, un triage de celles de *Gronovius*, & les ſiennes qui ſont beaucoup plus amples & tout à fait curieuſes.

A la fin de ce Volume, il y a, comme par voye de Supplément, en 6. Pages, une *Diſſertation*, ſur certaine Medaille, qui eſt dans le Cabinet du Duc de *Devonshire*, & au Revers de laquelle paroit un Cerf abbatu, ayant les lettres Ε & Φ écrites aux deux côtez de ſa Tête, & Σωτηρ ſous ſes pieds. Aux deux lettres l'Auteur croit reconnoître une Medaille d'*Epheſe* & Σωτηρ étant un Oiſeau, qui ſautele perpetuellement, il penſe que cette Inſcription caracteriſe les *Epheſiens*, qui, comme tous les autres habitans de l'*Ionie*, étoient grands Sauteurs. La Diſſertation eſt ſuivie d'une courte Relation Poëtique d'un Voyage en Aſie dans l'année 1701.

ARTI-

ARTICLE IV.

The Life of ERASMUS, more particularly that part of it which he ſpent in ENGLAND, wherein an Account is given of his Learned Friends, & the State of Religion & Learning at that time in both our Univerſities: With an Appendix containing ſeveral Original Papers. By SAMUEL KNIGHT D. D. Prebendary of *Ely*. *Cambridge*: Printed by *Corn. Crownfield* 1726.

C'eſt-à-dire.

*La Vie d'*ERASME, *conſiderée ſur tout par rapport au temps qu'il paſſa en* ANGLETERRE, *& contenant ainſi l'Hiſtoire des Savans qu'il y eut pour Amis, de même que l'Etat où le Savoir & la Religion, étoient alors dans les Univerſitez d'*Oxford *&* Cambrige; *Avec un Supplément où l'on trouve pluſieurs Pieces Originales, Par* SAMUEL KNIGHT *Docteur en Théologie & Prebendaire d'*Ely. A Cambrige 1726. 8. Pagg. 386. pour la Vie. 31. pour l'Introduction & 144. pour le Supplément.

CEtte Vie d'*Eraſme* eſt une ſuite de celle de *Colet*, Doyen de St. *Paul*, que Mr. *Knight* donna en 1724. je dis qu'elle en eſt une ſuite, parce que l'Auteur ne paroit avoir entrepris l'une & l'autre que pour nous faire connoître l'Hiſtoire

toire des Savans & du Savoir en *Angleterre*, dans les temps qui précederent la Reformation, ou qui en virent de près la naiſſance. Ainſi l'on trouve dans la derniere, quantité de choſes qui n'avoient pû entrer dans la précédente. Mais auſſi cette Vûe eſt cauſe que l'Auteur ne touche que legerement le temps qu'*Eraſme* paſſa hors de la *Grande-Bretagne*, laiſſant ce ſoin aux Etrangers qui y prendront interêt. Si à ſon Exemple ces Etrangers veulent recueillir, de la Vie de ce grand Homme, ce qui les concerne en propre, nous en aurons enfin une Hiſtoire complete; car Mr. *Knight* ne ſemble faire que peu de cas de ce que l'on en mit à la tête de ces Oeuvres, dans l'Edition de Leyde 1703. y compris apparemment ce qui en parut alors dans la *Bibliotheque Choiſie*. Mr. *Joly*, Official de *Paris*, qui ſe propoſoit de donner cette Vie entiere par Annales, ne vecut pas aſſez longtemps pour en executer le deſſein à ſon gré, & l'on ne ſauroit encore prévoir quel ſera le ſuccès d'un autre Savant de France qui a repris le même projet. L'Air du Bureau ne lui eſt pas favorable, s'il veut écrire en homme d'honneur. L'Inquiſition, qui s'eſt établie dans ce Royaume, après bien des combats que lui ont livré les Libertez mourantes de l'Egliſe Gallicane, l'Inquiſition, dis je, ne permettra point qu'on y imprime une Hiſtoire ſincère de mille particularitez hiſtoriques qui font peu d'honneur au Siege & à la Religion de *Rome*. Ce Tribunal ne s'en eſt déja que trop clairement expliqué dans l'*Indice Expurgatoire*, qui parlant d'*Eraſme*, le traite

te d'*Author damnatus*, c'eſt-à-dire ; d'*Auteur damné* ou *condamné*, & qui dit de ſes Ouvrages, *omnia cautè legenda, tam multa enim inſunt correctione digna, ut vix omnia expurgari poſſint* ; qu'on *doit tous les lire avec de grandes précautions, & qu'il y a tant de choſes qui demandent correction, que l'on ne pourroit guère les corriger.* Il faudra donc que ce Savant François ait l'eſprit du Martyre, s'il oſe contredire Mrs. les Inquiſiteurs dans un temps où ces Meſſieurs ſont les Maîtres des Benefices, des Lettres de Cachet, des Sceaux, du Conſeil, & des Conciles.

Mais quoi qu'il en ſoit de la *France*, il doit être permis, à un *Anglois*, de regarder comme un bien, la liberté dont il jouït d'être vrai dans l'Hiſtoire. Celle d'*Eraſme* en a peut-être plus de beſoin que toute autre, parce que cet Illuſtre *Hollandois* contribua plus à la Reformation que *Luther* ou *Calvin*. Ses railleries fines & délicates répandirent ſur la Moinaille un ridicule dont elle n'eſt point encore revenue. Par lui les Peres, devenus communs, bannirent, presque de toute l'*Europe*, les Scholaſtiques, & leur barbare Jargon. Avant ſon Edition du Nouveau Teſtament, il ne ſe trouvoit, dans toute l'*Allemagne*, qu'un ſeul Exemplaire imprimé du Canon des Chrétiens. Il fraya donc le chemin aux Reformateurs, & lorsqu'ils parurent il ſembla les avoir attendus, comme on en peut juger par ſa Lettre à l'Electeur de *Mayence*.

On a pourtant mis en queſtion ſi *Eraſme* ne fut pas toûjours bon *Catholique-Romain*. Mr. l'Abbé *Marſolier* le ſoûtint dans un Livre qui parut

parut à *Paris* en 1713. Il y érigea cet Illuſtre en Champion zelé de la Cauſe Romaine, & comme cet Abbé ſe plait aux Paradoxes Hiſtoriques il revétit celui ci de tout l'air de vraiſemblance poſſible. Mais tout ſeroit perdu ſi l'on pouvoit être bon Catholique-Romain en ne l'étant qu'à la mode d'*Eraſme*. On oppoſa donc, à ſon Apologie, écrite par l'Abbé, une Refutation des plus aigres dont Mrs. les Journaliſtes de *Trevoux* ornérent avec plaiſir, leurs Memoires. Au dire du Cenſeur, *Eraſme* ne fut qu'un Apoſtat, qu'un Moine errant, qu'un Deſerteur, qu'un Excommunié, qui mourut entre les bras des Heretiques, ſans Prêtre, ſans Sacremens, ſans Confeſſion, & ſans Sepulture.

Mr. *Fiddes* ſemble avoir pris parti dans cette querelle, & s'être déclaré contre la memoire d'*Eraſme*; non pour en faire un Proteſtant dans les formes, mais pour le peindre de couleurs extrémement odieuſes. C'eſt dans l'Hiſtoire du Cardinal *Wolſey* que ce Théologien *Anglois* a fait ce beau coup. *Wolſey* y eſt par tout l'honnête homme, & *Eraſme* en eſt le ſcelerat. A ces Caractères, le public ne reconnoîtra certainement ni l'un ni l'autre des deux perſonnages, & l'on ſera ſurpris que Mr. *Fiddes* derange ainſi des Idées que le temps avoit ſi fortement établies. La ſurpriſe ceſſera quand on ſaura l'Hiſtoire de ſon *Hiſtoire du Cardinal*. La voici dans les propres paroles de Mr. *Knight* que je ne ferai que traduire.

„ Lors que l'on entatha les Diſputes ſur „ les Droits de l'Aſſemblée du Clergé, le

„ Docteur

„ Docteur *Wake*, qui eſt à preſent Archévê-
„ que de *Cantorbery*, ſe plaignit, avec raiſon,
„ du pouvoir exceſſif que le Cardinal *Wolſey*
„ avoit exercé. Ceci choqua fort le Docteur
„ *Atterbury*, naguere Evêque de *Rocheſter*,
„ qui en fit des reproches au Docteur *Wake*,
„ l'accuſant de manquer de reconnoiſſance pour
„ le Fondateur, du College de l'*Egliſe de*
„ *Chriſt*, dont il avoit mangé le pain à *Oxford*.
„ Le Docteur *Wake* répondit que le vrai Fon-
„ dateur de ce College étoit, non le Cardi-
„ nal, mais le Roi *Henri* VIII. Le Doc-
„ teur *Atterbury*, voulant repliquer, chercha
„ long temps des Materiaux pour rehabiliter
„ la memoire d'*Wolſey*; mais après bien du tra-
„ vail il apprehenda malgré toute la ſoupleſſe de
„ ſon Eſprit, de n'en pas ſortir à ſon honneur,
„ & laiſſa dormir ſes Recueils, en attendant
„ quelqu'un qui voulût les mettre en œuvre.
„ Enfin ayant découvert un Ecrivain capable
„ de paſſer du Vernis ſur les Reputations les
„ plus délabrées, il lui remit les Memoires
„ qu'il avoit recueillis; Il lui en indiqua de
„ nouveaux; il lui procura des Souſcriptions;
„ il le logea dans ſes Appartemens de Doyen de
„ *Weſtminſter*, il dirigea le choix des Materiaux,
„ & le tour de l'Ouvrage; il lui fournit les Pièces
„ & les Conjectures. En un mot il eut ſoin que
„ l'Ouvrage repondit à ſes Vûes, qui étoient
„ de dénigrer la Reformation *Anglicane*, d'ex-
„ tenuer les defauts du Papiſme, de preparer
„ même les Eſprits à la reception du Preten-
„ dant, & par deſſus tout de faire preſſentir
„ qu'un

„ qu'un autre Cardinal *Anglois* étoit neceſſaire
„ pour retablir, dans ſes anciens Privileges,
„ l'Egliſe *Anglicane*. Ce fut réellement le but
„ de cette Hiſtoire; & qui trouver pour l'exe-
„ cution de cet indigne deſſein qu'un Auteur
„ que la Miſere rendoit capable de tout?

Cet Hiſtorien eut beau dire. *Wolſey* ſera toûjours un indigne Eccleſiaſtique, comme un lâche Miniſtre, au lieu que les gens, qui ſe connoiſſent en vrai merite, eſtimeront, juſqu'à la fin des Siecles, l'Eſprit, le ſavoir, & la probité d'*Eraſme*. Ils lui auroient voulu ſeulement un peu plus de courage. Mais il n'en eut que pour rire aux depens de ſon ſiecle, & quand les choſes devinrent ſerieuſes, il ne ſût preſque plus quel parti prendre pour concilier ſes ſentimens avec ſon repos.

Sa Vie, écrite par Mr. *Knight*, eſt preſque toute tirée de ſes Lettres, dont l'Auteur a fixé ou rectifié les Dates autant qu'il lui a été poſſible; Entrepriſe qui ne lui a pas peu coûté de travail, à cauſe de l'étrange confuſion qui regne à cet égard dans toutes les Editions. Tout le monde s'eſt plaint là-deſſus, de celle de *Froben* en 1521. & de celle de *Londres* en 1642. Mr. *Knight* ajoûte que celle de Leyde en 1703. n'a que très-peu remedié au deſordre. Il pretend donc que ſon Ouvrage n'y ſera pas inutile en ce qui concerne les Correſpondances qu'*Eraſme* eut avec l'*Angleterre*.

Cet Ouvrage a encore de plus grandes utilités. L'Auteur y fait connoître quantité de Savans ou d'Illuſtres Anglois dont quelques-uns furent

rent peu connus dans les païs Etrangers, ou commencent à ne l'être preſque plus dans leur propre Patrie. Il y expoſe au naturel le progrès que firent les Lettres dans la *Grande-Bretagne*; Il y develope l'Aurore & l'augmentation des Lumieres qui diſſiperent peu à peu les ténèbres épaiſſes qui couvrirent autrefois ce Royaume. En un mot il promene agréablement les Lecteurs ſur une infinité d'autres choſes ſemblables que le Titre avoit annoncées. Mais il s'y borne purement & ſimplement à l'*Angleterre*, deſorte que l'on ne trouve ici que l'Hiſtoire d'une vingtaine d'années; & comme Mr. *Knight* avoue lui-même, dans ſon *Introduction*, que les *Anglois* ne ſe ſeroient peut être intereſſés que foiblement à la Vie d'*Eraſme* avec les Etrangers; j'aurois lieu de craindre que les Etrangers ne goutaſſent que mediocrement un Extrait où l'on ne verroit *Eraſme* qu'avec des *Anglois*. Je n'entreprendrai donc point cet Extrait, & c'eſt aſſez pour moi d'avoir fait connoître le prix de l'Ouvrage. Il eſt certain que le Morceau merite toute l'attention de quiconque formera le deſſein de donner au public une Vie entiere d'*Eraſme*.

Au reſte Mr. *Knight* a mis au bas des Pages ou des Notes qui expliquent certains Endroits du Texte, ou le *Latin* dont il donne le ſens en *Anglois*; il a placé dans le Supplément un grand nombre de petites Pieces qui ont chacune à part leur merite, & qui toutes ſervent comme de preuve ou d'éclairciſſement à l'Hiſtoire; il a enfin enrichi ce Volume de quantité de Figures qui ſont très-bien gravées. On y voit

voit *Eraſme* ſur l'Original de Holbein; la Statue de ce même *Eraſme* à *Rotterdam*; les Portraits de *Latimer*, de *Warham*, de *Catharine d'Arragon*; de *Fisher*, de *Fox*, de *Henri* VIII. de *Wolſey*, du Chevalier *Cheke*, & ſur tout la famille entiere du Chevalier *More*, ou *Morus* où l'Original de *Holbein* me paroit être merveilleuſement bien exprimé. Je ne dois pas oublier le Portrait de l'Imprimeur *Jean Froben*, au deſſous duquel on lit l'Epitaphe qu'*Eraſme* lui fit écrit de la propre main de ce grand Homme, & gravé de telle maniere ſur l'Original que ſon Ecriture y eſt parfaitement conſervée.

ARTICLE V.

VOYAGE HISTORIQUE D'ABISSINIE *du* R.P. JEROME LOBO *de la Compagnie de Jeſus : Traduite du Portugais, continuée & augmentée de pluſieurs Diſſertations, Lettres, & Memoires, par Mr.* LE GRAND, *Prieur de Neuville-les-Dames, & de Preveſſin.* A Paris, & à la Haye, chez P. Goſſe, & J. Neaulme. 1728. 4. Pagg. 514. & 14. pour la Preface. Sous preſſe actuellement à Amſterdam en 2. voll. *in*-12. & paroitra dans peu de jours.

PEndant que Mr. *Le Grand* étoit, à *Lisbonne*, Secretaire de feu Mr. l'Abbé d'*Eſtrées*, il y obtint, de Mr. le Comte d'*Ericeira*, le Manuſcrit de cette Relation du *P. Lobo*. Ce Je-

ſuite qui fut Procureur de la Miſſion d'*Ethiopie*, où il eſſuya de grandes traverſes, vint finir ſes jours dans la Maiſon Profeſſe de *St. Roch* le 29. de Janvier 1678. âgé d'environ 85. ans puis qu'il étoit dans ſa ſeizieme année en 1609. temps auquel il fut reçu dans la Compagnie. Sa Relation ne me paroit guere autre choſe qu'un Journal de Miſſionaire; cependant Mr. *le Grand* l'a préferée à pluſieurs autres „ pour deux raiſons; la premiere, parce qu'elle *lui* a paru „ plus ſimple, & plus de nôtre gout; la ſeconde parce que le P. *Jerome Lobo* parle mieux „ des Païs par où il a paſſé, & que les autres „ en diſent peu de choſes, & que de plus, il „ a plus voyagé dans l'*Abiſſinie*, & vû plus de „ Provinces ". Son Traducteur a continué la Relation ſur des Memoires qu'il garantit, & comme Mr. *Ludolf* eſt le grand Objet de ſon Livre on peut dire que ce Livre eſt une eſpece de Controverſe Hiſtorique.

Il eſt effectivement diviſé en deux Parties. Dans la premier qui eſt la plus courte, on trouve la Relation & ſa ſuite. La 2. contient quinze Diſſertations ſur differens ſujets où l'on ſe propoſe ou de contredire ou de refuter Mr. *Ludolf*. Après quoi viennent pluſieurs autres Pieces toutes relatives au deſſein général qui eſt de faire ſa Cour à la puiſſante Societé qui ouvre & qui ferme à ſon gré le Ciel des Benefices.

Lobo, nommé, par ſes Superieurs, pour la Miſſion des Indes, partit de Lisbonne le 29. d'Avril 1621. & y fut rejetté par le mauvais temps quelques mois après ſon depart. Il ſe rem-

rembarqua le 18. de Mars 1622. & ne manqua point d'éprouver ſur la Route, le puiſſant ſecours de la Vierge. Il étoit ſur les côtes de *Mozambique* dans un Almadie, & les Rameurs n'ayant pas bien pris l'entrée du Port on ne fit que tourner tout autour, dans un danger continuel de perir. „ Aucun peril, dit-il, n'appro„ cha de celui où nous nous trouvâmes lors „ que nous croïons mettre pied à terre. L'ig„ norance, où nous étions de la route que nous „ tenions, nous fit aborder près de nôtre Da„ me du Boulevart; cette partie de l'Ile de *Mo„ zambique* eſt pleine de rochers & la Mer, qui „ bat contre avec bruit, y a creuſé la pierre fort „ avant, deſorte que la Côte eſt non ſeule„ ment très-eſcarpée, mais ce ne ſont que des „ crevaſſes, & des trous très-profonds qui pa„ roiſſent taillez dans le roc. Nous implorâ„ mes le ſecours de la Sainte Vierge dans un „ peril ſi evident, & à peine nous lui eûmes „ adreſſé nos prieres, croiant nôtre perte iné„ vitable, que nous nous trouvâmes à la porte „ de la Fortereſſe".

Enfin après bien d'autres dangers, où la Vierge ſe fit un peu plus tirer l'oreille, on debarqua le 16. de Decembre à *Goa*. On y apprit que Sultan *Segued*, Empereur d'*Abiſſinie*, s'étoit converti; qu'il y avoit embraſſé la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, que pluſieurs de ſes Sujets avoient ſuivi ſon exemple, & qu'on y avoit un très-grand beſoin de Miſſionnaires, pour cultiver ces bons & heureux commencemens. On choiſit huit Jeſuites que l'on

partagea en deux bandes, dont l'une alla par Mer & l'autre par terre. Ces derniers s'étant encore partagés pour aller deux par *Zeila*, & deux autres par *Melinde*, *Lobo*, avec ſon Compagnon, ſe mit en chemin pour cette derniere route le 26 Janvier 1624. En peu de jours ils arriverent à l'Ile de *Pacé*, où *Lobo* entreprit d'aller reconnoitre les lieux avec un *Abiſſin*, & un *Portugais*. Il ſe rembarqua donc ſans ſon Compagnon pour aller à *Jubo*. „ Cette Côte, *dit-il*, „ eſt peuplée de pluſieurs Nations differentes ; „ chaque Nation a ſon Roi particulier & j'en „ comptai juſqu'à dix ou douze en moins de „ quatre lieües. Le premier que nous rencon„ trâmes étoit le Roi des Abagnes, très-grand „ voleur. Il étoit tout nud dans un petit bâ„ teau, où il ramoit comme le moindre de ſes „ Sujets; on ne le diſtinguoit que parce qu'il „ avoit un chapeau de paille, & que les autres „ n'avoient rien qui leur couvrit la tête. Mon „ Portugais ne laiſſa pas de le traiter d'Alteſſe, „ & de lui rendre de grands honneurs. Il pa„ rut que ce Prince en fut moins touché que „ d'un morceau de pain, & d'un peu de poiſ„ ſon que nous lui donnames, & qu'il man„ gea du meilleur appetit du monde . . .

„ Le Royaume de *Jubo* eſt ſitué presque ſous „ la Ligne. Il eſt un peu plus grand que ceux „ dont j'ai parlé ci-deſſus. Il a ſon Roi par„ ticulier, & ce Roi eſt Vaſſal de la Couron„ ne de Portugal. On fait un aſſez grand com„ merce en ce païs-là ; outre la poudre d'or on „ y achete des dents d'Elephant, des cocos de

„ Maldi-

„ Maldive, de l'Ambre, des Eſclaves, & de
„ tout cela en abondance . . . . . Il n'y a
„ pas de meilleurs Eſclaves que ceux de cette
„ Côte, & particulierement que les Macarates,
„ ils demeurent à 2. journées de Jubo plus
„ avant dans les terres, où ils occupent une
„ aſſez grande étendue de païs. Ils ont le vi-
„ ſage aſſez beau, le Corps bien fait, ils ſont
„ très-adroits, & ne ſont pas auſſi noirs que les
„ autres. Lors qu'il leur nait une fille, ils lui
„ couſent les parties que ſon mari ſeul peut
„ découdre, & ils tiennent à un très-grand des-
„ honneur d'avoir dans leur famille une fille
„ qui n'ait pas été chaſte, & certes quoique cet-
„ te coutume ſoit un peu barbare, on ne peut
„ s'empêcher d'eſtimer le ſoin qu'ils ont de con-
„ ſerver parmi eux une Vertu ſi rare par tout
„ ailleurs ".

Pour penetrer de *Jubo* dans l'Abiſſinie il falloit franchir le païs de *Galles*. Ces *Galles* ſont de terribles gens. Ils ne font que ravager les terres, & n'epargnent ni Sexe ni âge. „ Ils éliſent un
„ Roi de huit en huit ans & ils appellent leur
„ Roi *Lubo*. Ils menent leurs femmes avec eux,
„ & n'en ſont pas fort jaloux. Ils ſe ſoucient
„ de même très-peu de leurs enfans. Ils les
„ expoſent dans les bois, & il eſt défendu, ſous
„ peine de la vie, à aucune du camp d'en pren-
„ dre ſoin. Ils vivent ainſi tant qu'ils ſont Sol-
„ dats; mais lors qu'ils ne portent plus les ar-
„ mes, & qu'ils ſont circoncis, ils reconnoiſ-
„ ſent les enfans qui naiſſent d'eux, & en pren-
„ nent ſoin. Ils mangent de la Vache crue, &

„ ne vivent d'autre choſe. Lors qu'ils tuent „ une Vache, ils ramaſſent le ſang, & s'enfrot- „ tent une partie du corps; ils mettent les tri- „ pes autour de leur Cou en guiſe de fraiſe, „ & après qu'ils les ont portées quelque temps, „ ils les donnent à leurs femmes . . . . . Il „ fallut aller trouver leur *Lubo*. Il avoit avec „ lui ſes femmes & ſes troupeaux. Le lieu où „ il nous reçut étoit une Cabane de paille, un „ peu plus grande que celle de ſes Sujets. La „ maniere dont ce Roi reçoit les Etrangers eſt „ aſſez ſinguliere. Il s'aſſied à terre au milieu „ de ſa Cabane, & tous ſes Courtiſans ſont aſ- „ ſis autour de lui le long de la muraille, te- „ nans ou une gaule, ou un bâton, avec une „ Maſſe, & ces bâtons ſont plus ou moins longs „ ſelon la qualité des perſonnes à qui il donne „ audience . . . . Lors que l'Etranger . . . „ entre, tous les Courtiſans ſe jettent deſſus, „ & lui donnent force coups de bâton, juſqu'à „ ce qu'il ait gagné la porte, & qu'il la tienne „ avec les mains. Alors chacun retourne à ſa „ place . . . & on lui fait compliment . . . . „ je n'en fus pas quitte à meilleur marché, „ *ajoûte le Pere*, & comme je leur demandai „ raiſon de cette bizarre cérémonie, ils me ré- „ pondirent que c'étoit pour apprendre à ceux „ qui venoient chez eux, qu'il n'y a point de „ Nation au monde plus brave que la leur, & „ qu'il faut s'humilier devant elle".

Etant dans ces païs-là, nôtre Miſſionaire fut attaqué d'une Fievre violente, & qui demandoit la ſaignée. Un Chirurgien du lieu lui fit „ l'ope-

l'operation. Elle eſt bien pour le moins auſſi ſinguliere que l'audience du Roi. Voici comme le Voyageur la raconte. „ Je vis entrer dans „ ma chambre un Vieillard More, Bigle, tenant à la main un Maillet, & une eſpece de „ petit Poignard tout rouillé, & trois Ventouſes de corne qui étoient bien hautes chacune „ d'un demi pied. Je lui demandai, tout épouvanté, *ce qu'il cherchoit*, il me dit *qu'il venoit pour me ſaigner & me guerir*; je lui repondis *de faire tout ce qu'il voudroit*. Il me „ découvrit auſſi-tôt le côté, prit un peu de papier, le mâcha longtemps, puis ayant appuyé „ fortement une de ſes Ventouſes ſur le côté, „ il la boucha avec ce papier maché, & elle demeura attachée. Il appuya les deux autres „ de la même maniere, & tout d'un temps aiguiſa ſon poignard, en me repetant qu'il ne „ me feroit aucune douleur. Lorſque j'eus „ gardé ces Ventouſes un peu de temps, il me „ les ôta, & donna trois coups de ſa dague aux „ trois endroits où il avoit appliqué les Ventouſes. Il en ſortit trois ruiſſeaux de ſang. Il „ appliqua pluſieurs fois ſes Ventouſes, à chaque fois qu'il les ôtoit, il enfonçoit ſa prétendue lancette dans le même endroit, & il „ me tira tant de ſang que je crus qu'il ne m'en „ reſtoit pas une goute. Enfin pour fermer les „ playes qu'il m'avoit faites, il mit deſſus trois „ boules de ſuif applaties avec force". L'Operation réuſſit à merveilles, & le Malade ſe rétablit en peu de temps.

Mais il lui fallut retourner ſur ſes pas, cette

Route n'étant point penetrable. Après diverſes avantures, Il joignit *Alfonſe Mendez*, nommé au Patriarchat d'*Ethiopie*, & paſſant avec lui par la Mer rouge qu'il decrit avec beaucoup d'étendue, leur debarquement ſe fit à *Baylur*. C'eſt un Port de *Dancali*, Royaume fort petit, ſterile & peu peuplé, dont le Roi, & les hommes ſont Mahometans, & qui releve de l'Empereur d'*Ethiopie*. Les Miſſionnaires trouverent là des Ordres, pour leur Voyage. Ils allerent ſaluer le Roi de *Dancali* qui loge dans une Cabane, au fond de laquelle eſt ſon Throne bâti de pierre & de boue, ſon Cheval étant vis à vis, parce que c'eſt la coutume du païs que les Chevaux logent avec les Maîtres. Partis de cette petite Cour, ils traverſerent de grandes Plaines de Sel qui aboutirent aux Montagnes de *Duan* par leſquelles l'*Abiſſinie* eſt ſeparée du Païs des *Galles* & des *Mores*. Dès qu'ils furent au pied de ces Montagnes le P. *Manuel Baradas*, un Neveu de l'Empereur, & quantité d'autres perſonnes de diſtinction deſcendirent, & les vinrent joindre. Ils entrerent donc dans l'*Abiſſinie* au Mois de Juin 1625.

Aujourdhui cet Empire n'eſt guere plus grand que l'*Eſpagne*. Il contient cinq Royaumes, & ſix Provinces. Les Peuples ſont Mores, Gentils, Juifs, & Chrétiens. La Religion des derniers eſt la dominante & celle de l'Etat. Mais, au jugement de *Lobo*, ce Chriſtianiſme eſt mêlé de tant de Superſtitions, de tant de Cérémonies Judaïques, de tant d'erreurs, & d'hereſies que l'on peut dire que les *Abiſſins* ne ſont Chrétiens que de nom.

Les

Les *Abiſſins* logent par Villages, ſous des Tentes, ou bien en des Cabanes faites de bouë & de paille. Leur Terre ſeroit fertile, ſi les peuples n'étoient pas pareſſeux. On y fait deux Recoltes; les Arbres ſont toujours verds, & l'on y jouït d'un Printemps comme perpetuel, & toujours plus beau & plus agréable qu'en Portugal. Il n'y a point de païs où il y ait plus d'animaux & de plus d'eſpeces. On y trouve diverſes ſortes de lions, de grandes Troupes d'Elephans, des Rinoceros, & dans la Province des *Agaus*, pleine de Bois, on a vû des Licornes. Cet Animal eſt de la taille d'un beau Cheval, bien fait & bien proportionné, d'un poil bay, avec la Queue & les extrémitez noires. Les Richeſſes du peuple conſiſtent principalement en Vaches. Pour chaque millier de vaches qu'on a, c'eſt la coûtume, qu'un jour de l'année, on en ramaſſe tout le lait & l'on en donne un bain à tous ſes parens, avec l'addition d'un Regale. Le droit du Roi eſt une Vache ſur dix. Les Cornes de Bœufs ſont ſi grandes qu'elles tiennent plus de vingt pintes; auſſi les Abiſſins en font-ils les cruches & leurs Bouteilles. Ils ont pluſieurs Oiſeaux que nous ne connoiſſons point. Le *Moroc* n'en eſt pas un des moins ſinguliers. Il a un inſtinct bien curieux pour découvrir le Miel qu'il aime beaucoup. Quantité d'Abeilles le font ſous terre. Quand le *Moroc* en a ſenti un Trou, il chante s'il voit venir quelqu'un & fait divers mouvemens pour ſe faire ſuivre. S'il apperçoit qu'on le ſuive il voltige d'arbre en arbre juſqu'à ce qu'il

ſoit au lieu où eſt le miel. Là il change de ramage, & chante fort mélodieuſement. L'*Abiſſin* découvre le miel, le prend, & ne manque point de laiſſer ſa part à l'Oiſeau.

Les *Abiſſins* n'ont que de la Vaiſſelle de terre noire. La plus vieille & la plus luiſante eſt la plus eſtimée. Tout ce qu'ils mangent, nage dans le Beurre. Il eſt de la Civilité de manger de gros Morceaux, & de faire beaucoup de bruit en mâchant, n'y ayant à leur avis que des Voleurs qui ne mangent que d'un côté, & qui mangent ſans bruit. Pour regaler les gens ils vous ſervent un quartier tout entier de Bœuf crû avec du poivre & du ſel, & le fiel de ce Bœuf leur tient lieu & d'huile & de Vinaigre. Leur boiſſon ordinaire eſt la Biere & l'Hydromel. Le Valet boit le premier au pot, qu'il preſente enſuite au plus important de la Table. Il eſt de ſtile qu'on enyvre ſon Monde avant que de ſe ſeparer. L'ancienne hoſpitalité y eſt ſi bien établie qu'on peut voyager dans tout l'Empire ſans qu'il en coûte un denier. C'eſt le Village entier qui en fait la depenſe, chacun s'y cottiſant pour faire accueil à l'Etranger. La principale Monnoye du païs eſt le Sel qu'on donne par morceaux de la longueur d'une Palme, large & épais de quatre doigts. Chacun en porte un petit Morceau dans ſa bourſe. Lors que deux Amis ſe rencontrent, ils tirent leur petit morceau de Sel, & ſe le donnent à lecher l'un à l'autre.

On punit ſeverement la femme adultere. Elle perd tous ſes biens, & n'emporte de la Maiſon

ſon du Mari qu'une Aiguille afin de pouvoir gagner ſa vie. Mais ce qui ſuit eſt bien plus étrange. Quand c'eſt le Mari qui ſe trouve coupable, c'eſt encore la Femme qui en porte la peine. Quant au reſte les Maris & les Femmes ſe ſeparent fort aiſément, & ſe réprennent de même. Dans l'Expoſé qui va ſuivre de leur Religion je ne ferai que copier le P. *Lobo* dont je ne me rends point le garant.

Ils réverent la Croix. Ils ont une grande devotion à la Vierge, aux Anges, & aux Saints. Tous les Mois ils font commemoration de l'aſſomption de la Vierge. Chaque ſemaine ils font une fête des Anges, & des Apôtres. Ils ne ſe confeſſent pas toutes les fois qu'ils communient. S'ils n'ont pas beaucoup d'images en boſſe, ils en ont pluſieurs de plate peinture, & peut-être que le Culte qu'ils leur rendent eſt un peu trop grand. Ils ne mangent en Carême qu'une fois le jour, après le Soleil couché, & ne vivent alors que de racines & de legumes. Il eſt vrai qu'ils ne ſe croyent pas obligés à jeûner qu'ils n'ayent des Enfans mariez, ou prêts à l'être, mais il faut obſerver que les Garçons ſe marient ordinairement à dix ans, & les filles encore plutôt. On ne peut avoir plus de peur de l'Excommunication qu'en ont les *Abiſſins*. Souvent les gens d'Egliſe en abuſent, & excommunient pour la moindre bagatelle qui les intereſſe. Les *Abiſſins* chantent les Pſeaumes, qu'ils ont fidélement traduits en leur Langue, auſſi bien que les autres Livres de l'Ecriture Sainte, à l'exception de ceux des

Mac-

Macchabées, qu'ils croyent néanmoins Canoniques. Ils réïterent le Bateme tous les ans, ils ont la Circonciſion; ils obſervent le jour du Sabbath, ils ne mangent point de Viandes défendues par la Loi; les Femmes ſont obligées de ſe purifier; les Freres épouſent les Femmes de leurs Freres.

Telle eſt en abrégé l'idée que le Pere *Lobo* nous donne de la Religion Chrétienne de l'*Abyſſinie*. Je n'y ai point fait entrer ce qu'il remarque en paſſant „ que les *Abiſſins* ont des ſen„ timens particuliers ſur le S. Eſprit, ſur le „ Fils de Dieu, ſur le Purgatoire, ſur la Créa„ tion des Ames, & ſur quelques-uns de nos „ Myſteres "; car qui peut rien comprendre de clair à des généralitez de cette nature? Encore un coup voilà donc en quoi la Religion Chrétienne de l'Abiſſinie differe de celle des Catholiques Romains. Je n'entreprendrai point de les comparer, pour décider laquelle des deux eſt la plus ou la moins pure. Je dirai ſeulement que ſi jamais les *Abiſſins* s'aviſoient d'envoyer des Miſſionnaires en *Italie*, ils y trouveroient pour le moins autant d'ignorance & de Superſtition populaire qu'on en trouve chez eux, ſans parler du Déisme dont il faudroit corriger la moitié des Moines, & les deux tiers & demi des Cardinaux, des Evêques, des Abbez & des Prêtres. Cependant l'*Italie* s'eſt miſe la premiere en poſſeſſion de convertir les *Abiſſins*, & voilà déſormais un Privilege tout établi. Patience, & voyons ce que c'eſt que cette Miſſion d'*Abiſſinie*.

La

La Réſidence des Jeſuites étoit à *Maigoga*, village à cinq lieuës de la mer, & ſitué ſur une Eminence aux pieds de laquelle coulent deux petits Ruiſſeaux. Ces Peres y avoient ramaſſé trois cens Catholiques-Romains *Portugais*, & *Abiſſins* qui vivoient ſous leur conduite. *Lobo* ne dit point s'ils étoient pourvus d'Armes à tout évenement. Mais il inſinue avec beaucoup de clarté qu'ils y vivoient dans une heureuſe abondance. Car après avoir dit que les Sauterelles font quelquefois d'horribles dégats dans l'*Abyſſinie*, il ajoute ce qu'on va lire. „ Comme Dieu ſait tirer du bien du mal même, il permit que l'année que nous entrâmes en Ethiopie, pluſieurs Provinces & „ Royaumes furent affligés de cette playe, ce „ qui convertit beaucoup d'*Abiſſins*, qui peut-„ être ſans ce fleau ſeroient morts dans leurs „ erreurs; car des Villages entiers, ayant été „ obligés de quitter tout, pour aller chercher „ ailleurs de quoi vivre, vinrent dans le lieu „ où nous faiſions la Miſſion, & profiterent „ de la grace qu'il ſembloit que Dieu vouloit „ faire à d'autres.

Je n'entens pas fort bien ces dernieres paroles. A cela près il me paroit que des *Abiſſins*, affamés dans leur Village, ſe convertirent à *Maigoga*, parce qu'on y fit trouver l'abondance à ceux qui furent dociles. Un Miſſionaire ne pouvoit pas dire les choſes avec moins de myſtere.

En effet il falloit bien que ces Converſions ſe duſſent à quelque motif de cette nature, puis qu'en

qu'en d'autres rencontres elles alloient avec une lenteur effroiable. Les Jeſuites ſe préſenterent en pluſieurs Endroits voiſins où perſonne ne daigna les écouter. *Ils allerent*, dit Lobo, *porter les lumieres de l'Evangile à d'autres qui en étoient plus dignes.* Porter les lumieres de l'Evangile à des Chrétiens qui liſent l'Ecriture Sainte traduite en leur Langue! C'eſt un langage où je ne conçois rien, venant d'un Miſſionnaire Jeſuite, qui doit défendre la Lecture de l'Evangile au commun des fideles. Quel Evangile prêchoit-il aux *Abiſſins* que celui que les *Abiſſins* connoiſſoient déja? En verité quand on veut ſe ſervir de phraſes devotes on devroit au moins apprendre à les placer. Voulez-vous pourtant ſavoir ce que c'eſt que prêcher l'Evangile dans la Langue des Miſſions? Vous l'apprendrez dans les paroles ſuivantes.

Ayant enfin trouvé un Village, qui voulût les écouter *Lobo* & ſon Compagnon dreſſerent au frais un Autel portatif. „ La, *dit-il*, chacun au pied d'un Arbre, nous commencions „ tous les jours avant le lever du Soleil, à inſtruire, & à catechiſer ces nouveaux Catholiques; à leur faire faire abjuration de leurs „ erreurs, & quand nous étions bien las de leur „ parler, nous faiſions ranger par files ceux que „ nous croyions en état de recevoir le Batême. „ Nous leur faiſions faire quelques actes de „ foi & de contrition, &, allans par les rangs „ avec de grandes cruches d'eau, nous les batiſions tous ſuivant la forme & la maniere „ que l'Egliſe preſcrit. Comme le nombre é-

„ toit

„ toit fort grand, nous criïons tout haut, ceux „ d'un tel rang s'appellent Pierre, ceux-là An„ toine. Nous en uſions de même à l'égard „ des femmes... Comme nous ne les batiſions „ que ſous condition, nous avions ſoin de les „ confeſſer, puis nous diſions la Meſſe ſur les „ onze heures, & nous les communions ". Precher l'Evangile c'eſt donc batiſer des Chrétiens déja batiſés, & communier des gens que l'on vient tout à l'heure de ne batiſer que conditionnellement. O! ſi nous ſavions la verité de toutes ces prédications-là, quelle douleur n'auroit on pas de voir la Religion jouée avec ſi peu de décence!

Pendant que le Patriarche *Mendez* étoit à la Cour, il en vint ordre au Vice-Roi de Tigré d'aller chercher les Os de *Chriſtophle de Gama*, & là-deſſus le P. *Lobo* nous en donne l'Hiſtoire.

L'Empereur *David*, preſſé par un More rebelle, s'aviſa d'implorer le ſecours d'*Emanuel* Roi de *Portugal*, offrant de ſe ſoumettre au Pape, & de ceder aux *Portugais* le tiers de ſes Etats reconquis. *Chriſtophle de Gama* conduiſit quatre cens *Portugais* qui n'arriverent qu'après la mort de *David*. Reçus comme des Liberateurs par l'Imperatrice *Helene*, ils eurent d'abord de grands ſuccès, qui ne ſoutinrent point. Ils vouloient aller joindre l'Empereur *Claude* qui étoit à l'autre extremité du Royaume, & tous les chemins étoient occupés par les Ennemis. Ces Auxiliaires diminuerent inſenſiblement en diverſes rencontres qu'ils eurent avec les Rebelles. *De Gama* lui-même tomba entre leurs mains,

mains, ils le firent mourir, & voilà un Homme à canoniſer s'il en faut croire le Pere. On trouva quelques reſtes de ſes Os, & Dieu ſait quelle joye.

Cette joye ne fut pas de longue durée. Les Affaires ſe brouillerent dans l'Etat. Le fait eſt ſi obſcur que la narration me paroit un peu ſuſpecte. Voici pourtant ce que le Jeſuite en rapporte.

Le Vice-Roi de *Tigré*, gendre de l'Empereur, n'avoit pas lieu d'être content de ſa femme, & en avoit ſouvent porté en Cour des plaintes qui ne furent pas bien reçues. Le dépit le prend. Il amuete les Partiſans de l'ancienne Religion. Les Moines *Abiſſins* forment la partie pour maſſacrer les Miſſionnaires. *Lobo* en a le vent, & fait avertir l'Empereur que *Tecla Georgis* ſon Gendre travaille a revolter toute la Nation contre lui. *Tecla Georgis* cherche les Miſſionnaires pour les faire perir. Ils prennent la fuite, à la réſerve d'un ſeul que l'on met à mort ſous les yeux de ce Prince. L'Empereur dépoſe *Tecla*, confiſque tous ſes biens, & donne la Vice-Roiauté à *Keba Chriſtos*, bon Catholique Romain, avec une Armée pour diſſiper les Rebelles. On en vient aux mains. *Tecla Georgis* eſt fait priſonnier, & pendu avec ſa Sœur *Adero* Complice de ſa révolte. Je voudrois bien ſavoir ſi les Jeſuites ne furent point les premiers Moteurs de cette intrigue pour perdre un Prince qui apparemment ne leur étoit pas favorable.

Lobo fut envoyé par ſes Superieurs en Miſſion

ſion au Royaume de *Damote*. En y allant il paſſa le *Nil* pour la premiere fois, & il en rapporte ce qu'il en a vû, ou ce qu'il en a appris ſur les lieux.

Le *Nil*, que ceux du Païs appellent *Abavi*, c'eſt-à-dire, le Pere des Eaux, prend ſes ſources dan la Province de *Sacabala*, Royaume de *Goiama*. A l'Eſt de ce Royaume, & ſur le penchant d'une Montagne ſont deux Trous de quatre palmes de Diametre, & à un jet de pierre l'un de l'autre. L'un eſt d'onze palmes de profondeur, & le fond de l'autre ne ſe trouve point. Quelque imperceptible que ſoit le penchant de la Montagne, lorſqu'on eſt à la cime on ſe voit à une élevation prodigieuſe. En ſortant de ſa ſource le *Nil* ſe tient comme enſeveli ſous les herbes, & à un quart de lieue paroit pour la premiere fois entre des pierres. Il roule d'abord très-peu d'eau, mais bien-tôt groſſi par le *Gemma*, le *Keltu*, le *Branſu*, & pluſieurs Ruiſſeaux, il s'étend tellement dans la Plaine de *Baad*, qui n'eſt guere qu'à trois journées de ſa Source, qu'à peine un Fuſil peut porter d'un bord à l'autre. Tournant là vers le Nord-Nord Eſt pendant 9. à dix lieuës il ſe jette dans le Lac de *Dambie* & le traverſe avec tant de rapidité que les Eaux ne s'en mêlent point, quoique ce ſoit un trajet de 6. lieuës. A cinq lieuës de là, dans la terre d'*Alata* il tombe du haut d'un Rocher en bas, & y forme une Nappe d'Eau ſous laquelle *Lobo* ſe repoſa ſans être mouillé, & ſans être étourdi du bruit. Enſuite le Fleuve paſſe

entre des Rochers ſi ſerrez qu'on y a fait un Pont qui les joint, & que même des gens ſouples peuvent ſauter de l'un à l'autre. Là le *Nil* traverſe en tournoyant pluſieurs Royaumes de l'*Abiſſinie*, revient à une petite journée de ſa ſource, & s'y promenant pendant quelques jours, il entre dans les terres de *Fazulo*, & d'*Ombarca*, où ſont des déſerts peu connus. Il a partout peu de poiſſon à cauſe des Hippopotames, & des Crocodiles qui le détruiſent. L'*Abiſſinie* où il prend ſa Source, & qu'il arroſe longtems, eſt pleine de Montagnes; l'hiver y commence en Juin & ne finit qu'en Septembre, pendant ce temps là il pleut tous les jours; le Païs eſt beaucoup plus élevé que l'*Egypte*; le *Nil* reçoit tous les ruiſſeaux, tous les Torrens, & toutes les Rivieres qui coulent des Montagnes. De là ces Inondations dans l'*Egypte* où elles arrivent 3. à 4. ſemaines après que les Pluyes ont commencé dans l'*Ethiopie*.

La Province où *Lobo* fut envoyé s'appelle *Ligonous*. L'air y eſt très-temperé, les Montagnes couvertes de Cedres, la Terre ſi fertile qu'on y ſeme & qu'on y recueille dans toutes les ſaiſons de l'année. On diroit d'un Parterre des plus beaux que l'imagination du Peintre pût former. Il y croît un Arbre dont les feuilles ſont ſi grandes que deux ſuffiſent pour habiller tout un homme. Cet Arbre qu'on nomme *Enſeté* ſert à tout. De ſes feuilles on fait des Tapis, des Nappes &c. Des Branches on fait

une

une farine, qui cuite avec du lait eſt un manger delicieux. Du Tronc, coupé par morceaux, on fait des Navets; enfin du Sommet on tire une Gouſſe qui contient cinq à ſix cens Figues, d'un goût pourtant aſſez médiocre.

Pendant que le Miſſionnaire étoit-là, l'Empereur *Segued* fit publier un Edit qui enjoignoit à tous ſes Sujets de renoncer à leurs erreurs, & de ſe réünir à l'Egliſe Catholique Romaine. *Lobo* ne marque point que cet Edit fût ſuivi de Troupes convertiſſantes; mais il y a beaucoup d'apparence à la choſe, puis qu'il ajoûte que 60. Moines aimerent mieux ſe précipiter, & ſe tuer que d'obeïr aux Ordres; qu'il y eût un Combat entre les Troupes du Sultan *Segued*, & celles des Hérétique. qui furent battues, & que depuis cette bataille pluſieurs ſe convertirent. C'eſt dire un peu groſſiérement les choſes que l'on voudroit taire. Mais nous allons voir le ſuccès de ces Converſions Catholiques Apoſtoliques Romaines.

Sultan *Segued* étant vieilli, ſon Fils impatient de monter au Throne, en ouvroit le chemin, par l'affectation de contrecarrer ſon Pere. Ce Fils ne s'étoit fait *Romain* que par complaiſance, non plus qu'un nombre infini d'*Abiſſins*. Auſſi-tôt que ce jeune Prince ſe fut demasqué, tous les Courtiſans l'imitèrent, & crièrent que les Miſſionnaires étoient des perturbateurs du repos public, & n'étoient venus que pour mettre la diviſion entre le Pere & le Fils, & y prêcher la révolte. Les Miſſionnaires alors ſe retirerent dans leur Maiſon de *Maigoga*, croyant

y être en ſureté. Le Gouverneur ſaiſit toutes leurs terres, & bloqua leur village. On en vint aux négociations, & les Ennemis ſe retirerent. Mais ſous un nouveau Gouverneur les affaires ſe rebrouillerent, & dès que l'Empereur *Segued* fut mort la perſecution devint générale. Les Miſſionnaires s'enfuirent comme ils purent dans la Province de *Bar*, de peur d'être livrez aux Turcs, mais ils ne purent ſe garantir de quantité d'avantures funeſtes à quelques-uns, & facheuſes pour tous. *Lobo* revient à Lisbonne, & là finit ſa Rélation.

La ſuite de cette Rélation, écrite par Mr. *le Grand*, ſur les Memoires des Jeſuites *Nogueira* & *Piſani*, & du Patriarche *Mendez*, nous donne un grand détail de la Perſécution que fit dans ſes Etats l'Empereur *Baſilides*. On y dit que ce Prince mit à mort ſon Frere *Claude* accuſé d'intelligence avec les Jeſuites, & qu'enſuite voulant ſe fortifier de l'alliance avec le Roi de l'*Yemen*, il tenta de ſe faire *Mahometan*, & d'introduire la Religion de Mahomet dans l'*Abiſſinie*. Mr. *le Grand* dit que ce ſont là des faits inconteſtables, & que *Nogueira*, un de ſes Témoins, n'étoit pas Jeſuite. Il ajoûte que le regne de *Baſilides* fut des plus malheureux dès qu'il eut chaſſé les Miſſionnaires. Mais il avouë que le Patriarche, tout ſaint, tout vertueux qu'il étoit, avoit eu quelque tort d'*exiger des Abiſſins qu'ils quittaſſent des uſages auxquels ils étoient accoutumez, & qu'ils avoient reçus auec les Lumieres de l'Evangile, & que l'Egliſe n'a pas condamnez.* Il finit par le Voyage de

de *Jaques Charles Poncet*, & d'un prétendu Ambaſſadeur qu'il amena juſqu'au *Caire*.

A la Page 177. commencent les Diſſertations de Mr. *le Grand*, ſur l'Hiſtoire d'*Abiſſinie* de Mr. *Ludolf*; ſur l'*Abiſſinie*; ſur le *Nil*; ſur la côte Orientale d'*Afrique*; ſur le *Prêtre Jean*; ſur les Rois d'*Abiſſinie*; ſur la *Mer-Rouge*, & les Navigations de *Salomon*; ſur la Reine de *Saba*; ſur la Circoncifion; ſur la Converſion des *Abiſſins*; ſur leurs Erreurs touchant l'Incarnation; ſur les Sacremens, & en particulier le Batême & la Confirmation; ſur l'Euchariſtie & la Penitence; ſur l'Extrême-Onction, l'Ordre & le Mariage; ſur l'Invocation des Saints, les Miracles, la priere pour les Morts, les Jeûnes, les Images, & les Reliques; ſur la Hierarchie de l'Egliſe d'*Abiſſinie*. Ne pouvant entrer dans tout ce détail nous en donnerons une idée par l'Extrait abregé de la 12. Diſſertation qui traite de l'Euchariſtie.

La premiere faute de M. *Ludolf* a été de traduire par le mot de *Cene* celui qui ſignifie l'Euchariſtie dans la Liturgie. Enſuite il a eu tort de prétendre que les termes de *convertir*, & de *changer* ſe peuvent appliquer à tout autre choſe qu'à la Tranſubſtantiation. Il eſt encore blâmable d'avoir fait trop de fond ſur ce que l'Officiant Abiſſin, dit, *ce pain eſt mon Corps*, & non ſimplement, *ceci eſt mon Corps*. Mais ſon grand crime c'eſt de n'avoir pas bien peſé les Expreſſions, & les actions de l'Office. Tous les aſſiſtans diſent; *Amen, amen, amen, ceci eſt véritablement ton corps, & nous le croyons ainſi*

ſi. . . . nous annonçons ta mort, & nous croions ta ſainte Reſurrection, ton Aſcenſion, & ton ſecond Avenement: nous croions que cela eſt véritablement ainſi. Le Prêtre ayant dit l'Oraiſon de la fraction, le peuple dit, *les armées d'Anges du Sauveur du Monde ſont debout devant lui, & environnent le Corps & le Sang de notre Seigneur & Sauveur Jeſus-Chriſt: Approchons-nous devant ſa face, & adorons avec foi Jeſus-Chriſt.* En diſtribuant le Pain le Prêtre dit, *C'eſt ici le pain de vie qui eſt deſcendu du Ciel, véritablement le précieux Corps d'Emanuel ou de notre Dieu.* En diſtribuant la Coupe il dit, *C'eſt ici le Calice de vie, qui eſt deſcendu du Ciel, qui eſt le précieux ſang de Jeſus-Chriſt.* Après tout cela, dit Mr. *le Grand, peut-on croire que ces peuples ne croient pas la préſence réelle?* J'avoue que s'il n'y a de préſence réelle que par la Tranſubſtantiation, la queſtion eſt à brûle-pourpoint. Mais croyez vous, Mr. *le Grand*, que les Proteſtans ne croyent aucune préſence réelle? Prenez garde à vos Aveus. Les *Abiſſins* diſent que la Coupe eſt *le Calice de vie qui eſt deſcendu du Ciel*; leur pain eſt levé, ils n'élevent point l'Hoſtie après la Conſécration; l'Elevation ſe fait auparavant. Alors les Diacres élevent les Cierges & les Croix, & le peuple baiſſant & découvrant la tête dit tout haut. *Vraiment cela eſt ainſi, Seigneur ayez pitié de nous.* Le Dimanche le peuple ne fait qu'une inclination la tête découverte; mais les autres jours il s'incline le viſage contre terre. Tous les Aſſiſtans communient, & communient ſous les deux Eſpeces.

Je

Je réponds pour les Proteſtans, à Mr. *le Grand*, & à ſon Ami Mr. *de Renaudot*, que les Proteſtans ne ſe feroient pas dragonner pour communier avec les *Abiſſins*, ſi leur Céne n'eſt pas plus Romaine que tout ce qu'on vient de lire.

ARTICLE VI.

LETTRE D'UN EX-JESUITE *adreſſée à l'un des Auteurs du ce Journal le* 4. *Mai* 1728. *touchant les Ouvrages fauſſement attribuez aux Peres de l'Egliſe & le fameux Syſtême du Pere* HARDOUIN *ſur ce ſujet.*

CEtte Lettre contient le reſultat d'une Conférence ſecrette du Pere *Hardouin* Jeſuite, avec un Candidat de ſa Société, à qui ce fameux Antiquaire découvrit les fondemens de ſon Syſtême non moins bizarre qu'extraordinaire au ſujet de pluſieurs Ouvrages de l'Antiquité concernant l'Egliſe Chrétienne primitive, dont il a donné à entendre que certains Dogmes très-importans qui ſe trouvent dans les Ecrits des Peres ont été inventez par des Fourbes & publiez ſous de faux titres. C'eſt pourquoi nous eſperons que les Savans & les amateurs de la Litérature ſeront bien aiſes de trouver ici l'explication des Hypothèſes Enigmatiques de cet Auteur ſur cette matiére dont on n'a eu juſqu'à préſent que des idées très-confuſes. Voici donc leur éclairciſſement.

MONSIEUR.

Le Pere *Hardouin* ayant eu la complaiſance de me développer beaucoup de choſes qu'il n'a point fait imprimer touchant ſon Syſtême inouï des Anciens Auteurs ſuppoſez, & m'ayant trouvé un jour dans la Bibliotheque dont il avoit ſoin il s'étendit beaucoup pendant deux heures que nous fumes enſemble portes fermées ſur l'état deplorable ou la Religion étoit reduite d'un côté par l'impiété artificieuſe de la meilleure partie des Auteurs tant Anciens que Modernes, & de l'autre par l'envie de ſes défenſeurs, & après avoir profondement ſoupiré il me parla en ces termes.

Mon Enfant, l'Abomination de la Déſolation eſt dans le lieu ſaint. Je l'ai vûë (me dit-il en levant les yeux au Ciel d'un air encherubiné & plein d'enthouſiasme) le Seigneur Dieu m'a ouvert les yeux pour l'appercevoir en repandant ſa bénédiction ſur mon travail. Il pourroit les ouvrir aux autres comme à moi. Je puis vous dire que je mourrois pour ce que je ſai, comme pour ce que je croi. Car il s'agit des intérêts du Très-haut & de ſa Sainte Religion, qui, s'il n'y met lui-même la main, eſt à la veille de perir dans le monde. Il me donne du zele pour faire la guerre aux ennemis de ſon nom & de notre foi. J'en ai malgré les ſaintes ténèbres dont je la vois environnée. J'en loue Dieu, car la grande étude eſt un grand écueil & la ten-

tentation de voir clair n'eſt pas petite, je le bénis de m'en avoir délivré.

Félicitez-vous d'être d'une Compagnie où l'on vous a apris de bonne heure à ſoumettre votre eſprit, & qui eſt (je ſai ce que je vous dis) la plus ſaine partie de l'Egliſe de Dieu pour la Doctrine. Les Bénédictins ſont perdus; l'Oratoire eſt gangrené. C'eſt le plus grand bonheur du Monde que le Clergé, ſes Communautez & la Compagnie, comme les autres étudient peu. S'ils étudioient davantage peut-être ſe laiſſeroient-ils depoſſeder auſſi du ſacré dépôt de la Tradition qui ſe conſerve heureuſement dans leur ignorance. Béniſſez Dieu, encore un coup, mon cher Enfant, de ce qu'il vous a donné la docilité. Car la Foi eſt un tréſor bien rare.

Mon étude m'a apris que tout ce qu'il y a eu de grands génies dans l'Antiquité, & presque tous les Auteurs qui écrivent hors de chez nous, ſur tout les nouveaux Philoſophes n'en ont point, parce qu'ils ont voulu voir clair, & creuſer dans ſes myſtérieuſes ténèbres. Ce n'eſt pas qu'ils nient ouvertement tous ſes Dogmes: ils ſont trop prudens: il y auroit les plus grands riſques à courir, & les plus mauvais ſuccès à craindre. Ils entendent bien mieux les intérêts de leur impiété. Ils s'entortillent le plus qu'ils peuvent ſous les expreſſions des Catholiques qui ſont leurs Dupes pour inſinuer des Idées claires, comme ils les appellent, c'eſt-à-dire impies, & entiérement differentes de celles des vrais Croyans & Fidéles.

Je vous développerai dans la ſuite bien des

myſtères d'iniquité dont je regarde le tiſſu laborieux, comme le plus grand effort de l'Enfer dechainé. Voilà dequoi vous étonner ; mais dequoi vous convaincre. Contentez-vous pour le préſent de bien ſaiſir le Principe qui eſt la Clé de tout. Vous m'avez paru très-capable d'y entrer de la maniére que vous venez de me faire l'Analyſe du *Livre du Libre Arbitre*. Les conſéquences ne vous couteront pas beaucoup. Je vous promets au reſte la plus claire évidence ſur leur éclairciſſement. Voici donc le grand Principe, il eſt vaſte & fecond écoutez-le.

Ce n'eſt pas admettre un vrai Dieu, & qu'on en retienne le mot, c'eſt en détruire entiérement l'idée que d'entendre ſous ce terme *la Vérité Univerſelle* qui comprend toutes les véritez particuliéres des Nombres, les véritez Mathematiques, Morales, Phyſiques &c. de même que le Genre Suprême, dans l'Arbre de *Porphyre*, contient les eſpéces de même que l'Univerſel & l'Etre *un ſic* contient les individus. La raiſon eſt que les véritez ſont des idées abſtraites qui n'ont rien de réel, qui n'exiſtent point phyſiquement, qui n'ont qu'une exiſtence métaphyſique dans notre eſprit qui ſont un Ouvrage de ſa façon & n'en peuvent être qu'abuſivement diſtinguées ; qui dans un mot ne ſont que des Etres de raiſon, des conceptions formelles, ou la forme de l'Entendement. Tout cela n'eſt qu'une même choſe, exprimée differemment. Je croi que ce Dieu en l'air, je veux dire la *Vérité* qui n'eſt pas ce qu'on vous a toujours

fait

fait connoître ſous l'idée d'un Etre ſingulier, n'eſt pas votre Dieu, comme il n'eſt point du tout le mien. Retenez bien ce principe, & ſuivez l'application que j'en vais faire. Elle vous menera bien loin.

Or St. *Auguſtin & les Peres de l'Egliſe* prétendus, joignez y les nouveaux Philoſophes, n'admettent point d'autre Dieu que ce Dieu *per Mentem* qui eſt appellé par ceux-ci *Raiſon Univerſelle des Eſprits, l'Etre en général, l'Etre ſans reſtriction, l'Etre tout court.* J'ajoûte qu'enſuite ils defigurent tous les Atributs du vrai Dieu & qu'ils ſe répandent dans des conſequences contradictoires à la foi, en tous points.

Cette *Minerve*, eſt comme vous voyez, de longue diſcuſſion. C'eſt l'étude de la vie d'un homme, ſa lecture, vous vous convaincrez par vous-même de la verité qu'elle contient. En attendant vous pouvez m'en croire. Il ne faut que du travail & de la bonne foi, pour convenir du Fait. Vous en avez entrevû quelque choſe dans *le Livre du Libre Arbitre.* Vous en verrez bien davantage à meſure que vous lirez. Cependant vous en avez déja aſſez compris pour être en état de découvrir le point d'Apui où je me fonde pour faire crouler l'Antiquité preſque toute entiére, & pour renverſer les uns ſur les autres tous les Peres imaginez, & voici de quelle maniére je m'y prends. Ecoutez-moi bien.

Un Livre où l'Athéisme eſt établi, où l'idée de Dieu eſt renverſée & où la Foi eſt contredite en tous ſes points, ne fut jamais un Livre fait par un Saint que l'Egliſe a canoniſé. Il

ſe-

ſeroit impie de le penſer, n'eſt-il pas vrai? Or l'Athéisme eſt établi & l'idée du vrai Dieu eſt renverſée dans le *Livre du Libre Arbitre*, vous en convenez & par conſequent *Saint Auguſtin* n'en a jamais été l'Auteur.

Voilà déja ce Livre à bas. Mais remarquez auſſi que les mêmes raiſons qui le font tomber entrainent après lui tous les autres ouvrages que nous avons ſous le nom de ce même Saint, puis que ce Livre y eſt cité, & enclavé par tout; & qu'outre cela les mêmes principes regnent conſtamment dans les autres Ouvrages qui lui ſont attribuez, vous n'avez qu'à les lire pour être convaincu de ce que je vous dis ſur cela. Donc tous les Ouvrages que nous avons ſous le nom de *St. Auguſtin* ſont Batards & ſupoſez, comme celui du *Libre Arbitre*. Cela étant, jugez ce qu'on doit penſer de ceux de ſon Diſciple *St. Proſper* & du Diſciple de ſon Diſciple *St. Fulgence* &c. Voilà comme le Chapelet de l'Antiquité doit ſe defiler.

J'ai mes conjectures ſur le tems & les circonſtances de la ſupoſition, & grace à Dieu tout eſt en train de quadrer: mais cela n'eſt pas l'acceſſoire. Il faut principalement s'attacher à bien connoitre le Dogme pour decouvrir le venin des Livres que le combattent & commencer par le capital.

Vous voyez maintenant le tiſſu & l'enchainement de mon Syſtême qui eſt une Enigme pour toute l'Europe & qu'aucun d'entre les Savans ou autres perſonnes n'a pas encore bien deviné. Ce n'eſt pas que je n'en aye aſſez dit dans mes

mes Livres, ou il n'y a pas un mot qui ne tende au même but, quoique les bons Peres de la Societé qui n'y entendent point de fineſſe les aient bonnement laiſſé publier.

L'un croit que je me fais des chimeres à plaiſir & que j'ai le ſens renverſé; l'autre s'imagine que je n'ai pas en main de quoi prouver ce que j'avance, & pluſieurs ſe figurent que j'en veux principalement aux Auteurs Prophanes, comme *Ciceron*, *Virgile*, *Homere* &c., quoi que je couche toujours en joue les Auteurs Eccleſiaſtiques & que je ne me mette en peine de ceux-là, qu'autant qu'ils prêtent la main à ceux-ci. Quelques-uns penſent que je ne bâtis que ſur les *Medailles* dont je ne me ſers que comme de Preuves *à poſteriori*, pour apuier un Syſtême independant & qui roule tout entier ſur le Dogme comme ſur ſon Pivot. Tous me regardent comme un homme d'une autre eſpece, & né pour penſer au rebours du commun.

Le vrai eſt cependant que je ne m'écarte des idées communes, ſur les faits, que parce que j'y adhere fortement ſur le Dogme. Je tiens au gros de l'Arbre comme les autres; mais j'en coupe les mauvaiſes branches pour regaillardir le Tronc. Fuiez-moi, je vous l'ordonne, quand vous me verrez entamer le Dogme. Il faut y demeurer inviolablement attaché quelque obſcurité & quelque incompréhenſibilité qui s'y rencontre quand même un Ange du Ciel viendroit vous enſeigner une Doctrine contraire.

C'eſt dans la Tradition commune & non écrite que j'ai étudié ce Dogme c'eſt là où il le faut

faut chercher pour le trouver dans ſa pureté. C'eſt elle qui m'a fait naître ces defiances ſur les Anciens Livres, où j'ai été ſcandaliſé de n'en voir pas le moindre veſtige. Elle ſe perpetue & ſe conſerve néanmoins, grace à Dieu, malgré les efforts de tant de grands Eſprits qui par leur raiſonnement captieux n'ont pas encore pû venir à bout de nous en faire démordre.

Nos doctes qui ſavent ergoter & *faire des Journaux* (*Dieu ſait comment*) & qui du reſte ne ſavent rien quoi qu'ils raiſonnent ſur tout, en conſervent le dépôt nonobſtant qu'ils s'y prennent très-mal pour le defendre. Vos Scholaſtiques ſur tout, ce ſont de vrais barbouilleurs, & à commencer par nos Regens, ce ſont pour les bien nommer, des Anes à courtes oreilles, ſans parler de ceux qui s'occupent tous entiers à tordre & à tirer *St. Auguſtin* par les cheveux ou de ceux qui font encore pis, & qui ſavent aſſez peu leur Religion pour ſe laiſſer coiffer par les nouveaux Philoſophes. (J'entens dire que leur nombre croît tous les jours, & je vois même bien de pauvres enfans qui ont de l'Eſprit, ſe laiſſer ſeduire. Je les plains, ils ne ſavent pas que la nouvelle Philoſophie eſt la perte de notre Religion, à laquelle je tiens, & que l'ancienne y eſt ſi enchainée que je ne doute point que Dieu n'en ſoit l'Auteur & qu'elle ne ſoit venue par tradition depuis Adam, au moins pour ce qu'elle a d'eſſentiel.) Sans compter, dis-je, tous ces gens-là, ceux mêmes qui ſentent l'inimitié des uns & des autres, ne

ne les connoiſſent pas néanmoins aſſez au premier abord puiſqu'il y en a peu qui les ſoupçonnent d'Athéiſme. Ils attaquent l'Hydre par la queuë au lieu de la prendre par la tête.

Mais à quoi l'on prend le moins de garde c'eſt au concert qui ſe rencontre dans les Principes des Modernes & des Anciens. Les Scholaſtiques croient faire des merveilles en s'éforçant de mettre ceux-ci de leur côté. Les nouveaux Philoſophes qui ont des yeux ne laiſſent pas l'erreur par leur *diſtinguo*, qui ne prouve autre choſe ſinon que ce ſont des ignorans qui ne liſent point les Peres ou qui ne les liſent que pour imaginer des faux-fuyans & qui ſe ſifflent enſuite les uns les autres.

Cependant ces nouveaux Philoſophes triomphent & ne ſe convertiſſent point pour parer les coups qu'on leur porte, ils ſe couvrent du reſpect qu'on a pour les Anciens & jettent par là les Scholaſtiques dans d'étranges embarras; S. *Auguſtin* ſur tout leur en fournit ample matiére. Ce n'eſt pas ſans fondement: car aſſurément ils ne l'entendent point du tout comme eux. C'eſt donner la Comedie au Monde ſavant que de le pretendre. Ce qu'il y a au moins d'heureux, c'eſt qu'ils retiennent le Dogme ſain & ſauf. Pour moi je coupe le nœud qu'ils ne ſauroient delier. J'accorde aux nouveaux Philoſophes qu'ils ont l'Antiquité de leur côté. On ne leur prouvera jamais tolerablement le contraire; mais je renverſe leurs Remparts en renverſant l'Antiquité & je les accable ſous ſes ruines.

Vous voila, cher Diſciple, tout auſſi ſavant que moi. Car tout ce que je ſai ſe deduit de ces Prin-

ci-

cipes généraux comme des conſéquences très-ſimples & naturelles. Je vous fais part d'une Decouverte qui eſt le fruit de plus de quinze ans de travail & de pénibles recherches. Je vous dirai que je compte pour perdus tous les pas que j'ai faits avant que de rencontrer ma route, où il faut de toute néceſſité que rentrent tot ou tard ceux qui crient le plus haut contre moi, s'ils ne veulent abandonner la Doctrine qu'ils connoiſſent & qu'ils enſeignent.

Vous voyez bien qu'ils ne devroient pas me ſavoir ſi mauvais gré de ce que je heurte leurs Préjugez ſur les Faits, puis que je n'agis que pour maintenir de concert avec eux le Dogme & pour ſauver la Foi comme du naufrage. Il me paroit bon de vous dire en peu de mots par quels progrès j'ai eu le bonheur d'y arriver.

J'entrai dans l'étude après ma Théologie où *le Pere Garnier* mon Regent & mon ami m'avoit apris ma Religion (car il la ſavoit parfaitement.) Mais comme je ne ſavois pas encore bien de quel côté me tourner dans mes Etudes particuliéres, & ſans autre deſſein que de battre à l'ordinaire le Païs de l'Antiquité, je m'embarquai dans la lecture de St. *Auguſtin*.

Prevenu du grand reſpect que ce grand nom concilie aux ouvrages qui le portent, & confirmé dans ce ſentiment par quantité d'endroits où *le Fourbe* qui en eſt l'Auteur fait admirablement le Tartufe, en invoquant la Vérité dans ſes commencemens, je baiſois de devotion ſes pages. Je n'attrapai pas le fil de ſes Principes, la prémiére fois que je les lûs. Je ſentis ſeu-

le-

lement par-ci, par là quoi que d'une maniére encore fort confuſe, quelque choſe qui ne s'accordoit pas avec le Syſtême Catholique. J'examinai de plus près mon *Fourbe* & mon *Matois*, & mes defiances augmenterent voyant entre autres qu'il ne parloit pas convenablement ſur la Grace, & qu'il n'en connoiſſoit point de ſurnaturelle *in entitate*. Je le crus quelque tems entaché de Pélagianisme. C'étoit une lourde mepriſe que je corrigeai bien-tôt. Il n'y gagna rien comme vous voyez. Il eſt difficile de fraper au but du premier coup. Mais à force de lire, & de relire, ſans y trouver ce que mon Pere Garnier m'avoit apris, j'en augurai mal de plus en plus. Enfin après avoir tourné longtems autour du labyrinthe, je ſaiſis la tête de l'Hydre & je prononçai bien-tôt après ſur le *Pſeud-Auguſtin*. Ce Maître Fourbe étant tombé, tous les Peres & tous les Conciles tombent auſſi comme un jeu de cartes apuyées les unes ſur les autres.

A vous dire le vrai, j'ai pris le chemin des Ecoliers, & j'ai commencé par où il eût falu finir. Car je ne me ſuis aviſé que depuis quelques années de lire les *Malebranche*, les *Lami*, les *Thomaſſin*, les *Janſenius* & mille autres qui leur reſſemblent. Je fus tout ſurpris de trouver que ces nouveaux *Fourbes* n'étoient que les Echos des Anciens, avec cette ſeule difference, qu'ils ne biaiſoient pas tant & qu'ils étoient beaucoup moins embarraſſez. C'eſt pourquoi il faut que vous commenciez par les modernes; ſortons d'ici, je m'en vais vous en don-

ner un que je fais toûjours lire le premier à mes Eleves.

Quand nous nous fûmes rendus dans la chambre du Pere *Hardouin* il tira de ſes Tablettes le premier Tome de la „ *Philoſophie Chrétienne* „ *d'Ambroiſe Victor*; c'eſt le nom qu'a pris le „ Pere *Martin* homme célèbre dans l'Oratoire „ & un Heros d'Athéïsme du Pere *Hardouin*. „ Il me lut la Table des Chapitres que voici.

Cap. I. *Chriſtum non tantum ad credendum, ſed etiam ad id quod crederemus intelligendum nos hortatum eſſe.*

Cap. II. VERITATEM, *quam immediate conſpicimus cum regulas æternæ Veritatis intuemur eſſe increatam.*

Cap. III. *Eſſe Æternam.*

Cap. IV. *Eſſe Infinitam.*

Cap. V. *Eſſe incommutabilem.*

Cap. VI. *Eſſe Anima noſtra perfectiorem &c.*

Cap. XII. *Ex his efficitur* DEUM ESSE *ipſumque a* VERITATE *non diſtingui.*

„ Le Pere *Hardouin* s'étoit interrompu lui-„ même après le premier article pour me faire „ remarquer le grand Principe des *Fourbes* (c'eſt „ dans la ſuite de ſon diſcours le nom des „ Nouveaux Philoſophes, & des Peres de l'Egliſe) qui eſt de tâcher *de paſſer de la Foi à l'intelligence*, au lieu que nous (diſoit-il en ricanant) qui ne ſommes pas ſi beaux eſprits, *nous nous contentons de croire ſans voir goute*, Vive vive la Foi du Charbonnier. *Point de rai-*

raiſon, point d'intelligence mon cher Enfant. Nous n'avons jamais été élevez à cela, Dieu merci. Vraîment de l'*intelligence* ! il leur en faut, c'eſt le partage de l'autre vie, dans celle-ci tout eſt Enigme.

A la fin de cette lecture il me demanda avec complaiſance ſi cette Table ne promettoit pas le même raiſonnement, ſur la nature & l'idée de Dieu que ceux qu'il venoit de m'expliquer & que j'avois vûs dans *le Livre du Libre Arbitre*. „ Je n'eus pas de peine à en convenir. Il „ m'endoctrina encore longtems, & pouſſa le „ contraſte de la Doctrine *des Fourbes* & de „ celle des Catholiques. Il me dit entre autres „ choſes que " ſes Fourbes n'admettoient qu'une Grace purement naturelle, qui eſt, comme ils parlent, la Lumiére de leur Vérité, de leur Raiſon Univerſelle, qui éclairent, diſent-ils, en profanant ſacrilégement l'Ecriture, tout homme venant au Monde. Joignez-y le ſentiment qui l'accompagne, & que *Malebranche* qui a de l'eſprit comme un Demon aproprie habilement à Jeſus-Chriſt.

Vous voyez bien qu'il ſe divertit aux depens de qui il apartient: car rien n'eſt plus naturel que la lumiere de la Raiſon, & la Grace n'a rien de fort myſterieux, ſi c'eſt là elle. Oh! j'entends cela, & pour le coup je paſſerai à peu de frais *de la Foi à l'intelligence*. Mais plutôt perir que de ne pas anathématiſer cette *intelligence* Anti-Catholique. N'en attendez pas de moi, je vous en avertis. Contentez-vous d'une idée diſtincte de nos ſacrez Dogmes, &

dites hardiment Anatheme, à tous les Auteurs qui ne les admettent pas, & encore plus à ceux qui les tournent en ridicule. Vous ſavez ce que les Catholiques admettent ſur la Grace. Le Concile de Trente a defini que c'eſt *une qualité inherente, infuſe dans l'Ame & ſurnaturelle* IN ENTITATE comme le diſent les Théologiens. C'eſt *un accident abſolu* que Dieu crée dans l'eſprit qui en eſt diſtinct & ſeparable.

Quelques-uns même ſoutiennent qu'il eſt compatible avec le Péché mortel, à ne conſiderer que ſon Entité: car en ce cas la Grace ne ſeroit pas *ſanctifiante*. Voilà ce qu'on n'entend pas & ce qui eſt incompréhenſible, en tout ſens: mais voilà pourtant ce qu'il faut croire, & ce que je croi grace à Dieu en captivant mon entendement ſous le joug de la Foi.

A nous autres qui croyons par la Foi un vrai Dieu, une ſubſtance ſinguliére, rien ne doit plus couter. Ce premier myſtére qui n'eſt pas petit en lui-même une fois admis, la Raiſon ne doit plus ſouffrir de violence ſur tout le reſte. Pour moi je n'ai pas plus de peine à recevoir un million de choſes que je n'entends pas, qu'à croire la premiére vérité qui me paſſe. Ainſi la nature incomprehenſible de la Grace ſanctifiante & des habitudes ſurnaturelles *in entitate* ne m'arrête plus.

Mais les Impoſteurs n'en ont point d'idée claire & ce leur en eſt aſſez pour n'en vouloir point entendre parler & pour inſulter même nos Dogmes comme ils font avec impieté, ils ne ſa-

ſavent ce que c'eſt que ces *menuës Entitez*, car *ils* n'epargnent pas les bons mots. J'avoue que je ne le ſais pas non plus, mais je ſai que ſi je le ſavois, adieu la Foi ſur ce myſtère.

Si vous êtes preſentement curieux de ſavoir pourquoi ils s'écartent de nous ſur le Dogme de la Grace & ſur beaucoup d'autres, je vous le dirai. Ils ne ſauroient admettre dans leur Syſtême aucune nouvelle création proprement dite, car il eſt bien clair que la *Vérité*, *l'Etre en général*, *l'Etre ut ſic*, *l'Etre ſans reſtriction*, *l'Etre tout court* ne peut pas créer de la maniere que nous l'entendons; on peut bien dire quand on veut badiner autour des mots pour cacher ſon impieté & duper les Catholiques, *que tout ce qui eſt exiſte par l'Etre formellement.* Mais comme la *Vérité*, *l'Etre ut ſic* &c. eſt un *Etre abſtrait*, *un Etre de Raiſon*, en bon François *une idée creuſe*, il eſt viſible que ce *Dieu fantaſtique* qui n'eſt pas un Etre *ſingulier* ne peut avoir fait le Monde que nous voyons ni produire aucun Etre ſurnaturel, comme cauſe efficiente. „ Je n'expliquerai point tous ces ter-
„ mes, dit l'Ex-Jeſuite, ceux qui n'entendent
„ ni le Grec ni le Latin n'y perdront rien.
„ Les Peripateticiens m'entendent & cela ſu-
„ fit. Les autres ne doivent pas s'étonner de
„ ne rien comprendre à tout ce Jargon qui
„ pourroit à bon droit faire ſoupçonner le Pe-
„ re *Hardouin* de Magie Noire, ſi l'on ne ſa-
„ voit pas que c'eſt une production de la fa-
„ meuſe Doctrine des *cinq Univerſaux* & le reſ-
„ te de quelques rogneures d'*Ariſtote*. Le Pére

„ *Hardouin* m'entaſſa beaucoup de choſes du „ même gout & me dit entre autres :

Vous ſavez que les impoſteurs ne croient point qu'il y ait une autre vie, à proprement parler, & qu'ils ont un autre Paradis que nous. Car ils en font conſiſter le bonheur à contempler *la Vérité* & *l'Ordre immuable* & plonger les Ames ſeparées des Corps, dans une eſpece de *repos* & de *ſommeil* où l'on ne ſait ce que l'on voit, & pour le mieux dire en un mot, où l'on ne voit rien.

„ En me diſant cela, pourſuit le même Ex- „ Jeſuite, il contrefaiſoit d'une maniere Momique le geſte d'un homme accablé de ſom- „ meil, en ſe balançant le Corps & en laiſſant „ tomber ſa tête çà & là avec les yeux presque „ tous fermez comme s'il eût regardé quelques „ rayons de chandelles allumées en ſommeillant.

„ A ſon reveil il me dit en reprenant ſon „ ſérieux, *que je n'ignorois pas qu'il n'y avoit point* „ *de Paradis ſans la lumiére de gloire.* Autre „ accident abſolu, qui éleve l'ame (ſoit par „ une élevation intrinſeque, ſoit par une élevation extrinſeque, car c'eſt ſur quoi l'Ecole „ eſt partagée, & ſur quoi ſeulement il eſt permis de diſputer) & concourt avec elle pour „ produire *l'acte vital de la Viſion* intuitive.

„ Il donna en paſſant un coup de dent au „ Canon de la Meſſe, & gloſa ſur ces paroles „ du *Memento* pour les morts *qui dorment dans* „ *le Sommeil de Paix* ſelon le Canon, & ſur ces „ autres de la Priére ſur les Agoniſans, pour

„ qui

„ qui l'on demande que leurs yeux bienheu-
„ reux contemplent la VERITE'.

„ On voit, par là, combien ſont grands les
„ écarts d'un homme tel que le Pere *Hardouin*
„ qu'on peut appeller un grand perſonnage en
„ bien des ſens & qui néanmoins s'eſt laiſſé
„ éblouïr par des Principes tirez de l'ancienne
„ Philoſophie Peripateticienne, & emploiez
„ dans la Théologie Scholaſtique comme au-
„ tant de Myſtéres Sacrez quoique ce ne ſoient
„ que des expreſſions ambigues & ténébreuſes,
„ beaucoup plus propres à multiplier les téné-
„ bres de l'Eſprit humain qu'à y produire quel-
„ ques lumiéres pour l'intelligence de ce qui
„ concerne la Phyſique ou la véritable Reli-
„ gion. Au ſujet de laquelle il paroit aſſez
„ par tout ce qui a été dit ci-deſſus, combien
„ eſt abſurde & étrange le Syſtême du Pere
„ *Hardouin* touchant les Livres qu'il a voulu
„ faire paſſer pour ſuppoſés & tâcher de degra-
„ der, juſqu'à ce que la Societé l'a obligé
„ d'en faire une Retractation vague dans le *Jour-*
„ *nal de Trevoux* aux pieds de ſes Confréres
„ dont il a toûjours mépriſé les Ouvrages &
„ rejetté pluſieurs de leurs Principes de même
„ qu'une partie de leurs Maximes.

Cette Lettre a paru d'autant plus digne d'être miſe dans ce nouveau Journal qu'elle fait connoître le genie & les ſentimens du Pére *Hardouin* ſur diverſes matiéres tant ſacrées que profanes, d'où l'on peut tirer diverſes conſéquences ſur ſes nouveaux demêlez avec Mr. *Crevier*, Profeſſeur de l'Univerſité de Paris, qui

par une Lettre inſerée dans le Supplément du Journal des Savans pour les Mois de Janvier — Avril de la preſente année 1728. vient de critiquer le Pline de ce fameux Antiquaire dont il avoit déja fait diverſes Cenſures par deux autres Lettres du mois de Juin 1726. & du Mois de Mars 1727. pareillement miſes au jour dans les Journaux de ce tems-là.

Il eſt encore maintenant aux priſes avec un autre redoutable Antagoniſte. C'eſt le Pere *le Courayer*, Bibliothecaire de Sainte Genevieve, dont il vient de refuter *la Defenſe des Ordinations Anglicanes* qui a ſuſcité tant d'Adverſaires à ce ſavant Religieux, qu'il s'eſt trouvé contraint d'aller chercher un Azile à *Londres* où il vit en bon Catholique, ſous la protection de la Cour Britannique, & continue de faire l'Apologie de tout ce qu'il a ſoutenu contre les Abus de la Religion Romaine, ſans néanmoins abandonner ſa Communion. On peut juger maintenant ſur cela du ſuccès que pourront avoir les Ecrits de ce Reformateur & ceux du Pere *Hardouin*.

ARTICLE VII.

MAXIMES *propres à regler le* SILENCE *& les* DISCOURS *de toutes ſortes de Perſonnes en matiere de* RELIGION. Par M. l'Abbé MONET. A Grenoble, chez Ribou 1728. *in* 8. Pagg. 240.

Un

UN des premiers effets de la conduite qu'il faut garder pour ſe taire, & pour parler judicieuſement eſt de retrancher tous les diſcours inutiles. Comme cette regle eſt importante à l'égard même des Ecrivains qui croient être les plus irreprochables, l'Auteur de ces Maximes en a profité le premier. Il n'y a point mis de Préface ennuyeuſe pour expliquer le détail de ce qu'elles contiennent. Il entre d'abord en matiére ſur ce qui eſt abſolument neceſſaire ou d'une bienſéance indiſpenſable, tant pour garder un ſilence modeſte que pour s'expliquer d'une façon convenable dans le Monde principalement ſur les Dogmes, les Rites & les Affaires de Religion qui troublent maintenant plus que jamais une très-grande partie de la Chrétienté.

De quelque Condition & de quelque Sexe que ſoient ceux qui liront ces Inſtructions, chacun y pourra choiſir la part concernant ſon état, dans les Articles où il y a des Maximes générales & particuliéres qui peuvent convenir à diverſes Claſſes de perſonnes dont les caractéres differens ſont tracez au naturel dans XVIII. Paragraphes. On y trouve auſſi les moyens propres à corriger les défauts des Entretiens des jeunes gens, & des perſonnes avancées en âge, des Grands & du Peuple; des Savans & des ignorans. L'Auteur n'en a point fait l'application d'une maniére ouverte ni ſpecifique, attendu qu'il ne pouvoit ſe ſervir de cette liberté ſans contrevenir en quelque ſorte aux Regles

de Silence qu'il propoſe aux autres dans cet Ecrit.

Il y fait remarquer en peu de mots qu'il eſt néanmoins fondé ſur cette Maxime du troiſième Chapitre de l'*Eccleſiaſte*, reconnoiſſant qu'il y a le tems de parler comme il y a celui de ſe taire ſur les matieres de Religion, de même que ſur tout autre ſujet: mais il paroit étonné de ce qu'on n'enſeigne point l'Art de ſe taire pendant qu'on s'applique ſi fortement à l'étude des Langues & qu'on remplit les Bibliotheques d'Art de penſer, de preceptes de bien dire, d'Inſtructions pour la Chaire, pour le Barreau, pour l'Art Militaire &c.

C'eſt ce qui l'a porté à donner des preceptes & inſtructions pour garder un Silence diſcret ſur la Religion & pour en parler comme il faut dans les occaſions convenables, car il ſuppoſe d'abord qu'il ne ſufit pas pour ſe bien taire de fermer la bouche & de ne point parler, d'autant qu'en cela il n'y auroit plus de différence entre les hommes & les bêtes, qui ſont naturellement muettes & gardent plus le ſilence que l'homme du Monde le plus taciturne. Mais qu'il faut ſavoir gouverner ſa langue, prendre les momens qui conviennent pour la retenir, ou pour lui donner une liberté moderée; ſuivre les regles que la prudence ſuggere; diſtinguer dans les évenemens de la vie les occaſions où le ſilence doit être inviolable, s'appliquer à conſerver une fermeté inébranlable, quand il s'agit d'obſerver tout ce que l'on a jugé convenable pour ſe bien taire. Cela ſupoſe des lu-

miéres,

miéres, des connoiſſances & des reflexions qui ont fait dire aux anciens Sages que *pour apprendre à parler il faut s'adreſſer aux hommes; mais qu'il n'appartient qu'aux Dieux d'enſeigner en toute perfection comment on doit ſe taire.*

Cet Auteur ajoute que la connoiſſance dont il parle eſt differente parmi les hommes même, ſelon la diverſité de leurs caractéres; que c'eſt par là que l'on diſtingue la maniére de ſe taire, qui a des circonſtances bien différentes parmi les gens d'Eſprit, & les hommes ſtupides & ignorans, comme il l'explique dans la ſuite, après avoir declaré que les Principes ſur leſquels il a crû pouvoir établir ſolidement les Hypotheſes de ſon ouvrage ſont pris de *Salomon*, qu'il dénote par le plus ſage de tous les hommes, & de St. *Auguſtin*, de St. *Ambroiſe*, de St. *Jerôme*, de *Caſſiodore*, de *Sidonius Apollinaris*, de *Seneque*, & de pluſieurs autres Perſonnages qui ont eu la reputation d'être les plus ſavans, les plus habiles & les plus circonſpects de leur ſiécle.

Toutes les Maximes qui forment le corps de cet Ouvrage ſont principalement établies ſur treize Principes ou Aphorismes, dont voici l'abregé.

1. On ne doit pas ceſſer de ſe taire ſi l'on n'a quelque choſe à dire qui vaille mieux que le ſilence.

2. Il y a un tems pour ſe taire, comme il y a un tems pour parler.

3. Le tems de ſe taire doit être le premier dans l'ordre, & on ne ſait jamais bien parler, ſi

ſi l'on n'a ſû auparavant ſe taire.

4. Il n'y a pas moins de foibleſſe ou d'imprudence à ſe taire quand on eſt obligé de parler, qu'il y a de legereté & d'indiſcretion à parler, quand on doit ſe taire.

5. Il eſt certain qu'à prendre les choſes en général on riſque moins à ſe taire qu'à parler.

6. Jamais l'homme ne ſe poſſede mieux que dans le ſilence, hors de là il ſemble ſe repandre pour ainſi dire hors de lui-même, & ſe diſſiper par les diſcours, de ſorte qu'il eſt moins à ſoi qu'aux autres.

7. Quand on a quelque choſe importante à dire on doit y faire une attention particuliere. Il faut ſe la dire à ſoi-même & après cette precaution, ſe la redire de peur que l'on n'ait ſujet de ſe repentir, lorsqu'on n'eſt plus le Maître de retenir ce qui a été declaré.

8. S'il s'agit de garder un ſecret, on ne peut trop ſe taire; le ſilence eſt alors une des choſes dans lesquelles il n'y a jamais d'excès à craindre.

9. La reſerve qui eſt néceſſaire pour bien garder le ſilence dans la conduite ordinaire de la vie, n'eſt pas une moindre vertu que l'habileté & l'application à bien parler & il n'y a pas plus de mérite à expliquer ce que l'on ſait qu'à bien taire ce que l'on ignore.

10. Le Silence tient quelquefois lieu de Sageſſe à un Sot & de capacité à un ignorant.

11. Quoi qu'on ſoit porté naturellement à croire qu'un homme qui ne parle pas aſſez eſt une bête, & qu'un autre homme qui parle trop

trop eſt un fou; il vaut mieux néanmoins paſſer pour une bête en demeurant dans le Silence, que pour un fou en s'abandonnant à la demangeaiſon de parler trop.

12. Comme c'eſt le caractère d'un homme genereux de parler peu, & de faire de grandes actions, c'eſt auſſi le caractère d'un homme de bon ſens de parler peu, & de dire toûjours des choſes qui ſoient raiſonnables.

13. Quelque penchant que l'on ait au Silence on doit toûjours ſe defier de ſoi-même, & pour s'empêcher de dire une choſe, c'eſt aſſez que l'on ait trop de paſſion de la dire.

Ces Principes étant deduits par notre Auteur, il entre dans des conſiderations particulieres ſur le Silence, & dit qu'il y a ſur cela, comme dans toutes les choſes qui ſont équivoques, tant de manieres differentes qu'il faut avoir beaucoup d'application à les demêler, & à les connoître pour n'y être pas trompez; il ajoute que cette étude aide à juger du Silence des autres, & apprend à ſe bien taire ſoi-même: il expoſe d'abord ſans aucun detour les differentes eſpeces de Silence qu'on remarque parmi les divers genies du Monde où il diſtingue 1. un Silence prudent. 2. Un Silence artificieux. 3. Un Silence complaiſant. 4. Un Silence moqueur. 5. Un Silence ſpirituel. 6. Un Silence ſtupide. 7. Un Silence d'aprobation. 8. Un Silence de mepris.

Ces huit differentes eſpeces de Silence qu'il explique plus amplement dans la ſuite de cet ouvrage y ſont caractériſées par des Circonſtances

ces particulieres, dont voici la ſubſtance qui fait connoitre 1. que le Silence eſt prudent quand on ſait ſe taire à propos ſelon le tems & les lieux où l'on ſe trouve dans le Monde, & ſelon les égards qu'on doit avoir pour les perſonnes avec qui l'on eſt engagé à traiter, & à vivre.

2. Le Silence artificieux quand on ne ſe tait que pour ſurprendre, ſoit en deconcertant par là ceux qui nous declarent leurs ſentimens, ſans leur donner à connoître les nôtres, ſoit en profitant de ce que nous avons entendu & remarqué, ſans y avoir voulu repondre autrement que par des maniéres trompeuſes.

3. Le Silence complaiſant eſt une application non ſeulement à écouter ſans contredire ceux qui ont deſſein de plaire, mais auſſi à leur donner des marques du plaiſir qu'on prend à leur entretien, ou à leur conduite: de ſorte que les regards, les geſtes, tout ſuplée au defaut de la parole pour leur applaudir.

4. Le Silence trompeur eſt une reſerve maligne & affectée, à ne pas interrompre les ſottiſes que l'on entend dire, ou que l'on voit faire pour jouïr du plaiſir ſecret que donnent ceux qui en ſont les dupes, en s'imaginant qu'on les approuve, & qu'on les admire.

5. C'eſt un Silence ſpirituel quand on voit repandre ſur le viſage d'une perſonne qui ne dit rien, un certain air ouvert, agréable & animé de tout ce qui peut faire comprendre, ſans le ſecours de la parole, les ſentimens qu'on veut laiſſer connoître.

6. C'eſt

6. C'eſt au contraire un Silence ſtupide lorſque la langue & l'eſprit ſemblent également ceſſer d'agir, & que tout l'homme, comme l'on en voit quelquefois, paroit être engourdi dans une profonde taciturnité qui ne ſignifie rien.

7. Le Silence d'approbation conſiſte dans le conſentement qu'on donne à ce que l'on voit & à ce que l'on entend, ſoit en ſe contentant d'y avoir une attention favorable qui marque le cas qu'on en fait, ſoit en temoignant par quelques ſignes extérieurs qu'on le juge raiſonnable, & qu'on l'approuve.

8. Enfin c'eſt un Silence de mepris que de ne daigner pas repondre à ceux qui nous parlent ou qui attendent quelque déclaration de notre part ſur leur ſujet, & de regarder avec autant de froideur que de pitié tout ce qui vient de leur part.

Sur quoi cet Auteur fait des reflexions qui ſont propres à decouvrir que toutes ces differentes manieres de ſe taire naiſſent de la varieté des temperamens & des eſprits des Hommes. Il attribue par conſequent les differentes eſpeces de Silence aux cauſes ſuivantes.

1. Le Silence prudent convient aux perſonnes douces, d'un bon eſprit, d'un cœur ſincére & d'une application exacte à obſerver les conjonctures qui engagent à ſe taire ou à parler.

2. Le Silence artificieux plait aux genies ſuperficiels, aux perſonnes defiantes, vindicatives, incapables d'avoir d'autres vuës dans leur conduite que celles de la ſurpriſe.

3. Ceux qui ſont d'une humeur douce, facile

&

& accommodante ont plus de penchant au Silence complaiſant qu'à tout autre.

4. Ceux qui aiment à ſe divertir de tout, goutent avec joye le plaiſir qu'ils trouvent dans un Silence moqueur.

5. Le Silence ſpirituel ne ſubſiſte qu'avec des paſſions vives qui produiſent des effets ſenſibles au dehors & qui ſe peignent ſur le viſage de ceux qui en ſont animez. Ainſi l'on voit que la joye, l'amour, la colére, l'eſperance font plus d'impreſſion par le Silence qui les accompagne que par d'inutiles diſcours qui ne ſervent qu'à les affoiblir.

6. Il eſt aiſé de juger à qui convient le Silence ſtupide, c'eſt le partage des eſprits groſſiers, foibles & imbeciles.

7. Le Silence d'approbation ſupoſe un jugement ſolide & un grand diſcernement pour n'approuver que ce qui mérite de l'approbation, car s'il arrive qu'on approuve tout ſans diſtinction, c'eſt un Silence trop complaiſant.

8. Le Silence de mepris eſt l'effet d'un orgueil & d'une force imaginaire d'eſprit qui porte les gens de ce caractère à penſer qu'on ne mérite pas un moment de leur attention; ou il vient quelquefois d'un eſprit exact qui juge raiſonnablement que ce qu'il mépriſe ne merite pas une plus grande conſideration.

La nature du Silence, ſes principes, ſes diverſes eſpéces, & ſes differentes cauſes étant deduites par cet Auteur, il dit qu'on peut auſſi en faire l'application convenable aux Diſcours prudens, artificieux, complaiſans, moqueurs, ſpirituels

rituels ou ſtupides & à ceux qui ſont accompagnez de témoignages d'approbation, ou de mepris. Mais comme il ne ſufit pas pour ſon deſſein qu'on ait l'eſprit éclairé & rempli de ces idées générales, la pratique fait la plus conſiderable partie de ſon Ouvrage, & il n'en donne l'explication qu'après en avoir tracé un plan qui ſert à faire comprendre le reſte avec plus d'ordre & de netteté.

Pour cet effet il dit que l'uſage bien reglé du Silence & de la Parole, conſiſte dans une juſte application de ſes Principes à la conduite ordinaire des hommes qui converſent les uns avec les autres: & que cette application ſe doit faire ſelon deux rapports où tout ſe reduit dans le Monde.

Le premier regarde les matieres qui ſont le ſujet du commerce de la vie, & de l'entretien des hommes, celles qui concernent la Religion étant de très-grande importance ſont particuliérement aleguées dans cet ouvrage pour ſervir d'exemples & de modele aux autres ſujets.

Le ſecond rapport concerne les perſonnes même ſelon les différences ordinaires qui les diſtinguent dans le Monde: comme ſont les gens conſtituez en dignité, & le peuple; les Savans, & les ignorans, les perſonnes avancées en âge, & celles qui ſont jeunes.

Il arrive ſouvent que pour ne ſavoir pas gouverner ſa langue ſelon ces deux rapports on tombe dans des defauts conſiderables, c'eſt pourquoi notre Auteur s'eſt déterminé à examiner prémiérement, les fautes qu'on commet en

parlant de matiéres de Religion, & enſuite comment on peut s'en corriger ſuivant les regles de ſon projet.

Il y fait conſiderer la Religion ſelon les Véritez de ſpeculation qu'elle contient, & qui ſe terminent à la connoiſſance du ſeul vrai Dieu, à celle de ſes attributs avec tout ce qui concerne la Religion tant naturelle que ſurnaturelle; & ſelon les véritez de pratique qui concernent le Culte public, les exercices particuliers de Devotion, & toutes les differentes Regles des Mœurs.

Il donne l'idée de toutes ces matiéres dans un Catalogue Methodique où l'on voit quels ſont les principaux objets des Dogmes Théologiques & des controverſes qui font naître des Schiſmes dans la Chrétienté & qui ne cauſent pas ſeulement une infinité de Diſputes dans les Academies, mais deviennent auſſi le ſujet de pluſieurs entretiens dans les Cerles ordinaires du monde. Cependant la vraie Religion ne pouvant être qu'une parce qu'il n'y a qu'un Dieu qui eſt la Vérité eſſentielle de toutes choſes, & cette Vérité étant combattue par la multitude des fauſſes Religions, auxquelles divers préjugez ou interêts joints aux paſſions des hommes ont donné naiſſance, & dont elles ont ſoutenu les progrès par divers artifices, dans toutes les contrées de la terre, c'eſt par conſequent la plus ample matiére des reflexions des Ecrits & des diſcours que notre Auteur examine ſoigneuſement pour en faire connoître les defauts & y apporter des remedes.

On

On peut bien ſe figurer qu'il eſt impoſſible d'en donner une entiére connoiſſance dans cet Extrait que nous avons projetté de finir, en y mettant ſeulement une partie de ceux qui concernent les Savans, dont on peut inferer du plus au moins tous les autres que notre Auteur a mis en lumiére dans ce même Ecrit, touchant les perſonnes de differens caractéres. Voici donc un abregé de ſes remarques les plus importantes ſur les defauts des Savans.

Le monde ſeroit plein de gens doctes, ſi l'on en vouloit croire ceux qui s'imaginent de l'être, ou qui ſont mis dans leur rang, par des hommes peu éclairés ſoit par l'admiration qu'ils ont pour tout ce qui paroit au deſſus de leurs foibles lumiéres; ſoit par l'effet d'une inclination qui les porte à ne rien refuſer à leurs amis quand il s'agit ſeulement de titres honorables. Le nombre des ſavans eſt beaucoup moindre, ſi on en juge plus raiſonnablement & ſans aucune partialité. Car pour en faire un ſeul il faut un aſſemblage de tant de perfections que la rencontre en eſt très-rare.

Ceux qui ne les ont pas ſont mis par notre Auteur dans la Claſſe des pretendus ſavans, dont les defauts conſiſtent en ce que les preſomptueux parlent trop, les intereſſez parlent mal, les foibles & lâches ne parlent pas aſſez de la Religion. Il ajoute que les Ecoles publiques en ſont remplies; qu'on en voit dans les Chaires deſtinées au Miniſtére des Predicateurs; qu'on en rencontre dans les Cercles & dans les Compagnies du Monde. Il examine com-

ment on parle des matieres de Théologie dans ces differens lieux & y decouvre les defauts ſuivans.

On ne s'explique presque jamais dans les Colleges qu'avec un ſtérile & faſtueux apareil de Doctrine. On y fait une recherche curieuſe des Hérétiques pour faire voir qu'on en ſait le denombrement & on n'y dit rien de ſolide pour les bien refuter, on y étale pompeuſement les ſentimens des Commentateurs en y ajoutant avec trop de complaiſance des rafinemens tirés de quelques nouvelles idées ſuperficielles. On fait avec une vaine oſtentation de mémoire la revuë des ſiécles paſſés dont on rapporte les faits jusqu'aux moindres circonſtances inutiles.

Des Diſciples d'un eſprit vif & hardi après avoir écouté quelque tems parlent à leur tour. Ils paroiſſent en public prêts à ſoutenir la Religion, on les attaque, ils ſe defendent, & la diſpute finit ſouvent comme elle a commencé, ſans rien éclaircir & ſans faire changer de ſentimens de part ni d'autre, ſur tout lorsqu'on ne penſe qu'à s'embaraſſer ou à s'étourdir par des clameurs ou argumens ridicules. On renouvelle les combats d'eſprit en ſoutenant quelques Théſes & puis on eſt declaré Savant. Quelqu'un peut l'être par des études plus ſolides ajoutez à ces exercices pédantesques: mais on voit néanmoins que pluſieurs de ceux qui en ont fait toutes les Cérémonies ne ſont tout au plus que demi Savans, & deviennent très-préſomptueux

tueux quand il faut decider ſur quelque ſujet important de la Religion.

La Vanité ſuit les Savans juſques dans la Chaire de Vérité. On y voit quelquefois avec étonnement & indignation de jeunes Declamateurs qui entreprennent d'enſeigner les plus grands myſtéres de la Religion. Un petit Candidat y dit hardiment qu'il trahiroit ſon Miniſtére s'il taiſoit les grandes Vérités que Dieu l'a chargé de publier. Qu'il eſt établi pour arracher & pour detruire, pour édifier, & pour planter comme le Prophete *Jeremie*. Qu'il ſeroit prévaricateur s'il flatoit les pecheurs qu'il doit convertir, & s'il avoit d'autre vuë dans ſon Sermon.

Ce Préambule d'un foible imitateur des Heros de la Religion n'eſt ſouvent deſtiné qu'à faire gouter un Diſcours fleuri, une morale complaiſante, une declamation étudiée qui fait bientôt ſentir que le jeune Prophete veut être admiré, & qu'il oublie dans la chaleur de ſon Sermon le grand desintereſſement qu'il avoit promis en le commençant. Cependant ſes parens & ſes amis charmez applaudiſſent à ce Prédicateur naiſſant pendant que des gens bien ſenſez & pieux ſortent de ſon auditoire chagrins contre eux-mêmes d'avoir pu ſoutenir juſqu'au bout une preſomption ſi ridicule.

La vanité paroit d'autrefois en Chaire ſous des figures differentes. Tel qui fait le ſevére, & qui pour renoncer à l'ambition mondaine, s'eſt revêtu d'un humble exterieur cherche en prêchant l'humilité Chrétienne les vaines apro-

bations du Siecle, comptant pour peu tout le reſte, fut-ce des converſions ſi elles ſont ſans applaudiſſemens. Refuſez-leur le vôtre, & vous éprouverez ce que je dis. Peut-être même que vous aurez quelque part ſpeciale dans ſa Morale ſuivante; car la Satire monte ſouvent avec la vanité en Chaire & y lance quelqu'un de ſes traits.

Il y a une autre eſpece de ſotte vanité qui fait pitié quand on la remarque. Elle vient de certains eſprits qui par négligence ou par un trop grand attachement à leurs plaiſirs qu'ils ne veulent pas ſacrifier à leurs devoirs ſe contentent de jouïr du travail d'autrui en voulant même inſtruire les plus fameux Predicateurs de leur tems par des Diſcours, où ceux-ci reconnoiſſent ſans peine leurs propres ouvrages dont ils devroient recevoir la louange, pour celui qui eſt prêt à l'uſurper en ſortant de Chaire & à s'en faire honneur. On voit d'ailleurs que cette vanité eſt un poiſon très-ſubtil qui eſt auſſi repandu dans pluſieurs converſations familiéres, où des Savans & ceux qui n'en n'ont que le nom parlent de la Religion, avec témérité ou d'une façon peu convenable.

Ceux-ci ſont comme les Oracles des maiſons où ils ſont reçus favorablement & avec une ſatisfaction égale de part & d'autre : car ces Predicateurs domeſtiques debitent d'un ton & d'un air myſtérieux tout ce qu'ils ſavent & ſouvent ce qu'ils ne ſavent pas; tandis que la Compagnie eſt occupée à écouter, à admirer,

à n'interrompre que pour donner des louanges. C'eſt dans ces occaſions particulieres où la preſomption va ſouvent trop loin, & où pour dire des choſes extraordinaires l'eſprit de curioſité fournit des entretiens qui apprennent plutôt à douter de tout qu'à ſe confirmer dans les ſaintes maximes de la Religion.

Toute cette vanité des Savans dont la langue decouvre le fond du cœur & de l'eſprit eſt un vice qui a pourtant moins d'étenduë que celui de parler de la Religion pour des vuës intereſſées. Chaque Savant a les ſiennes conformes à ſes inclinations, & à ſes engagemens. Il y en a qui ſont groſſiéres, & d'autres qui ſont plus ſpirituelles.

Celles là ſe trouvent non ſeulement parmi les gens ſans caractére qui affectent de parler beaucoup de la Religion dans les Compagnies du Monde par le lucre qui leur en revient, mais auſſi parmi des Eccleſiaſtiques dont les entretiens & mêmes les Sermons paroiſſent être faits par des vuës d'interêt qu'on decouvre juſque dans la maniere dont ils s'expliquent là-deſſus. Il y en a d'autres qui ſont encore plus groſſiéres quoiqu'elles ne le paroiſſent pas d'abord. Elles ſont auſſi plus dangereuſes. On en a vu des exemples ſous les titres ſpecieux de Dévots ou d'Illuminez. Ces ſortes de gens ne parlent de la Religion que pour en abuſer. Leurs entretiens de pieté, la direction des conſciences, les lumieres de l'Oraiſon & le repos en Dieu leur ſervent à engager le Monde dans le dereglement de pluſieurs vices.

D'autres vuës plus relevées ſont, par exemple, celles d'un Docteur du premier ordre, un Eccleſiaſtique de qualité, un homme du Monde qui a ſes deſſeins temporels en parlant de Dieu & des devoirs de la Religion. Il en fait des leçons, prêche le Souverain s'il veut le lui permettre, & tout cela en vuë de trouver un chemin pour aller à la fortune. Ce ſont là de grands interêts qu'on menage noblement, ſouvent même on les laiſſe deviner ſans s'en expliquer: mais ſi les autres ne s'en aviſent pas on cherche à faire connoître ſon merite avec diſtinction & on ne doute pas qu'il ne ſoit alors bien recompenſé.

Les dernieres vuës d'interêt où l'on ſurprend les Savans ſont celles des Sectes qui ſe forment en matiére de Religion. L'Eſprit y a plus de part; & c'eſt pour cela qu'elles ſont plus delicates. Alors on ne parle des choſes ſaintes que pour les accommoder aux interêts de ſon parti, ſous pretexte de les reformer, on ne s'entretient des myſtéres de la Foi, que pour en diſputer, au lieu d'en inſtruire les fidéles & on n'en diſpute qu'à deſſein de vaincre ſes adverſaires. L'Ecriture n'eſt employée que pour la falſifier, que pour choiſir ce qui en plait, & ſupprimer le reſte; que pour l'amener à ſon ſens & à celui de ſa ſecte. On fait le même uſage des Conciles, des Peres, & des Docteurs.

Le chagrin, l'envie, l'orgueil, la calomnie & le libertinage ſoutiennent ces prémieres avances; les aſſemblées des Savans ont leurs partis, les jeunes veulent l'emporter ſur les Anciens;

le

le nombre des partiſans s'augmente, on aprend aux derniers venus le jargon de la Cabale; on critique tout ce qui lui eſt oppoſé; on parle avec honneur de ce qui la favoriſe; le zele & le ſoin de ceux qui travaillent à la faire croître dans le monde, trouvent leurs recompenſes chez les devotes du parti, dedomagées par des Eloges éclatans & proportionnés à leur libéralité. Mais quelle fureur quand l'eſprit de parti vient à s'échaufer! Quel deſordre ne cauſe-t-il pas lorſqu'il met en mouvement des langues propres à tromper les ignorans & toûjours prêtes à ſeduire les Puiſſances établies de Dieu pour preparer ainſi les armes qui maintiennent ce que les diſcours ſéditieux ont annoncé.

Il y a des Savans d'un caractére très-different de ceux-là. Ce ſont des genies foibles & lâches qui ne parlent pas aſſez de la Religion. Quelques-uns d'eux ſont ſi timides qu'ils craignent la peine qu'il y auroit à ſe declarer. Une prudence politique retient les autres & les empêche de ſe commetre. C'eſt en d'autres une condition d'indiférence, & de neutralité auſſi imprudente qu'elle eſt fauſſe & pernicieuſe. Il n'y a cependant aucun parti moien à prendre entre la Verité & l'Erreur, entre Dieu, & ce qui lui eſt contraire.

Les Savans du monde veulent-ils corriger les défauts de leur langue? Les Regles marquées ci-devant pour être les principes du ſilence leur ſont preſque toutes néceſſaires. La ſeptiéme ſur tout leur convient particulierement. C'eſt de penſer bien ſérieuſement à toutes les circonſtances de ce

qu'on doit dire lorsqu'il s'agit de quelque choſe d'importance. Quand la Religion fait le ſujet des diſcours des Savans, c'eſt pour eux une matiére qui merite qu'ils y penſent bien attentivement: ſur quoi notre Auteur conſiderant que les Savans dont il entreprend de corriger les defauts, ſont fiers & delicats, il a pris la ſage précaution de ne leur marquer en detail leurs obligations conformes à ſes Regles que par les paroles mêmes, & par les ſentimens des hommes Apoſtoliques, & de Saints Docteurs qu'ils doivent regarder comme leurs Modeles.

Il alégue principalement ſur cela diverſes Maximes & enſeignemens tirez des Ecrits de *l'Apôtre des Nations*, de ceux de *Saint Bernard*, & de pluſieurs autres célèbres Docteurs, que les bornes de cet Extrait ne ſauroient contenir ſans le rendre d'une longueur exceſſive; c'eſt pourquoi nous le finirons par ſept ou huit courtes reflexions propres à donner quelque Idée des regles les plus eſſentielles qui en ſont amplement deduites, & l'application en eſt faite aux diferentes perſonnes dont il s'agit dans le reſte de cet Ouvrage.

Le ſommaire de ces Preceptes eſt que pour ſe taire & pour parler convenablement ſur les matieres de la Religion il faut *premiérement* y penſer dans la tranquilité d'un Silence éloigné du bruit du monde, conſiderer combien l'eſprit humain eſt borné: quelle eſt ſa foibleſſe; & les erreurs auxquelles il eſt expoſé.

2. Examiner quelles ſont les véritez qu'on doit connoître & les loix qu'il faut obſerver pour jouïr

jouïr des avantages de la meilleure de toutes les Religions qui consiste à se former des Idées bien raisonnables d'un seul vrai Dieu, des perfections de ses attributs, & à l'adorer par un culte religieux degagé de toutes superstitions.

3. Reflechir serieusement sur soi-même & craindre qu'au milieu de tant d'opositions & de voyes si differentes on ne s'ecarte de la Vérité & du droit chemin.

4. Dans cette apprehension, douter, parler peu, chercher des éclaircissemens sur les choses dont on se figure que la connoissance est necessaire. Se faire instruire & s'entretenir dans une raisonnable inquietude jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de la calmer.

5. N'attendre point de lumiéres sûres ni par le moyen des Livres ni par les entretiens, où la passion & le zele des Sectes dominent avec emportement, ou de quelque autre maniere contraire à une tolerance moderée.

6. Eviter tout ce qui est capable de favoriser les prejugez de la naissance, & de l'éducation ou les inclinations favorites, de peur que la chair & le sang, ou la vanité, l'interêt, le libertinage ne l'emportent sur la Vérité.

7. Demêler soigneusement ce qui est essentiel de ce qui ne l'est pas, ce qui est abus de ce qui est saintement établi ; ce qui regarde les personnes, de ce qui touche les choses ; ce qui est arbitraire, de ce qui est confirmé par quelque autorité légitime.

8. Après ces sages precautions juger ce que l'on conseilleroit comme le plus assuré à un véritable

ritable ami qui demanderoit un avis ſur cela pour le ſuivre; ſe repreſenter par avançe, ce que l'on voudroit avoir dit & fait, ou évité ſur la Religion, lorsqu'on ſera parvenu à la fin de ſa vie, & au jugement de Dieu: c'eſt preciſément ce qu'il faut choiſir & ſur quoi les Savans qui s'égarent doivent regler leurs diſcours & leur ſilence.

Les autres Maximes contenues dans cette Diſſertation ne ſont pas moins remarquables & utiles que celles dont nous venons de donner l'Idée qui nous paroit être ſufiſante pour juger en quelque ſorte de quelle maniere cet Auteur develope ce qui concerne les defauts de Grands & du Peuple, des Perſonnes avancées en âge & des jeunes, ou ignorans, & des remedes qu'il a preſcrit contre ces defauts.

ARTICLE VIII.

Traité de la MORALE *des* PERES DE L'EGLISE: *Où, en défendant un Article de la* Préface *ſur* PUFFENDORF, contre L'APOLOGIE DE LA MORALE DES PERES, *du P.* CEILLIER, *Religieux Bénédictin de la Congregation de* St. Vanne *& de* St. Hydulphe, *on fait diverſes réflexions ſur pluſieurs matiéres importantes. Par* JEAN BARBEYRAC, *Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité de* GRONINGUE, *& Membre de la Societé Roiale des Sciences à Berlin.* A Amſterdam, 1728. chez *P. de Coup*, & *Herman Uytwerf*

Uytwerf. In 4. pagg. 334. pour le corps de l'Ouvrage: 42. pour la Préface; & 20. pour la Table des Matiéres.

ON a tant ſecoué le joug de l'Autorité Humaine, dans le Siécle précedent & dans celui où nous vivons, que ce ſeroit grand' merveille ſi l'on avoit laiſſé les anciens Docteurs, nommez *Péres de l'Egliſe*, joüir paiſiblement de ce reſpect exceſſif que des Siécles pleins de tenébres leur avoient aquis. La *Réformation* lui avoit déja donné une rude atteinte: mais les lumiéres de la Philoſophie Moderne, & l'étude ſérieuſe de la Critique, ont achevé ce qu'un reſte de l'ignorance & des préjugez antiques n'avoit pas permis de pouſſer juſqu'au bout. Dans le ſein même de *l'Egliſe Romaine*, malgré l'intérêt qu'elle croit avoir de maintenir en ſon entier l'autorité des Péres, il s'eſt trouvé aſſez de gens, qui ou par un effet de la force de la Vérité, ou faute de prévoir les conſéquences, ou pour appuier des Dogmes particuliers, ſur leſquels toute l'*Infaillibilité*, que cette Communion s'attribue, n'a pû encore empêcher ou étouffer les diviſions; ſe ſont déclarez ouvertement, tantôt contre un Pére, tantôt contre l'autre, & ont fait même quelquefois des aveus qui portent contre tous généralement.

Les *Proteſtans*, comme leurs principes le demandoient, ſont revenus de plus en plus de l'eſtime exceſſivement outrée qu'on avoit pour ces anciens Docteurs de l'Egliſe. Leurs Livres, ſur tout ceux de Controverſe, en fourniſſent quanti-

té

té de preuves incontestables. Si les uns y ont gardé plus de ménagemens, que d'autres n'ont fait, si quelques-uns mêmes pour des raisons particuliéres, paroissent encore fort jaloux à certains égards de l'honneur des Péres: ils s'accordent tous assez sur bien des choses dont les conséquences naturelles devroient les ramener au juste milieu, que la Raison & les principes communs de tous les Protestans concourent à établir.

Il n'y a pas cependant un grand nombre d'Ouvrages, où l'on se soit attaché uniquement & de propos déliberé à montrer en détail le peu de fondement de l'Autorité des Péres.

Les plus connus, & les plus considérables, se réduisent à deux: l'un est celui de JEAN DAILLE', *De l'Emploi des Saints Péres*, publié d'abord, (a) en François, & puis traduit en (b) Latin, avec des additions de l'Auteur: l'autre est celui de Mr. (c) DANIEL WHITBY, qui parut il y a quelques années sous ce titre: (d) *De Scripturarum interpretatione secundum Patrum Commentarios &c.* où l'Auteur prouve par un grand nombre d'exemples, sur tous les Livres du Vieux & du Nouveau Testament, *Que les Péres, mêmes ceux des Prémiers Siécles, ne sont pas de bons Interprétes de l'Ecriture.*

Voici un nouvel Ouvrage, qui peut servir de supplément aux deux qu'on vient de nommer. Le Savant DAILLE' a bien traité la matiére en général; & son Livre demeure jusqu'ici, pour le

(a) A *Genéve*, en 1632. (b) *Ibid.* 1656. (c) Mort depuis peu. (d) A *Londres*, en 1714.

le fond, ſans replique & hors d'atteinte: mais à l'égard des exemples particuliers, tout ſe réduit preſque aux Dogmes. Mr. WHITBY expoſe aux yeux des Lecteurs quantité de fauſſes Interprétations que les Péres ont données à bien des Paſſages de l'Ecriture, & ſur les Dogmes, & ſur la Morale: mais il les rapporte tout ſimplement, ſans aucunes reflexions. Mr. BARBEYRAC va plus loin. Il a pris à tâche de détruire l'Autorité des Peres en fait de Morale, & il le fait d'une maniére raiſonnée, en découvrant la ſource de leurs erreurs, & établiſſant même ſouvent, avec aſſez d'étenduë, les Véritez ſur leſquelles ces anciens Docteurs n'ont eu que des idées ou fauſſes, ou confuſes & mal liées.

Le titre annonce l'occaſion de cet Ouvrage. Dans la longue *Préface*, qui ſert d'Introduction au Traité du Baron DE PUFFENDORF, *du Droit de la Nature & des Gens*, traduit en François par Mr. *Barbeyrac*, l'Auteur donna entre autres choſes une hiſtoire abrégée des progrès de l'étude de la Morale dans tous les Siécles. Cela l'engageoit néceſſairement à dire ce qu'il penſoit des lumiéres que les *Péres de l'Egliſe* ont euës ſur cette importante Science. Il ne crut pas devoir les flatter, & il parla d'eux avec la même liberté, que de toute ſorte d'Auteurs, Anciens ou Modernes. (a) Il ſoûtint, que les Péres s'étoient beaucoup plus attachez à des matiéres de pure ſpéculation, ou de Diſcipline Eccléſiaſtique, qu'à cultiver la Morale,

(a) *Préface* ſur *Puffend.* pag. XLI. & *ſuiv.* de la 2. Edit.

Morale, & à la puiſer dans ſes véritables ſources : que, quand ils en traitoient, ils le faiſoient d'une maniére peu exacte & peu méthodique, ſouvent même avec des ornemens d'une fauſſe Rhétorique, ou en tirant leurs moralitez, à force de machines & d'Allégories chimériques, de mille endroits de l'Ecriture, où il s'agit de toute autre choſe : qu'ils confondoient perpétuellement les Devoirs de l'Homme, & les Devoirs particuliers du Chrétien, conſideré préciſément comme tel, de même que les principes de la *Morale purement Naturelle*, & ceux de la *Morale Chrétienne* : qu'il leur arrivoit, au contraire, très-ſouvent, de mettre une trop grande différence entre *l'Homme* & le *Chrétien*, de ſorte qu'à force d'outrer cette diſtinction ils preſcrivoient des régles impraticables : enfin, qu'ils étoient preſque tous tombez dans des erreurs fort groſſiéres ſur divers points de Morale. Afin qu'on ne s'imaginât pas qu'il voulût en être cru ſur ſa parole, il donna là-deſſus des exemples tirez des plus célèbres Péres des ſix prémiers ſiécles. Et, pour ne pas être accuſé de ſingularité, il ſe munit, autant qu'il put, de l'autorité de divers Auteurs de toutes les Communions, qui avoient remarqué ou reconnu de bonne foi, les défauts des Péres.

Il s'étoit débité preſque deux Editions, outre celle que l'on contrefit en *France*, du gros Ouvrage, à la tête duquel eſt la Préface dont il s'agit ; ſans qu'aucun Admirateur des Péres ſe fût mis ſur les rangs, pour les défendre. Mrs. les Journaliſtes de *Trevoux* crurent qu'il ſuffiſoit,

ſuffiſoit, à cauſe de ce ſeul Article, qui ne pouvoit leur plaire, de (a) *conſeiller aux Lecteurs de paſſer toute la longue Préface du Traducteur, pour n'être pas ſcandaliſez de la maniére indigne dont ils y verroient traiter les Saints Péres de l'Egliſe, par rapport à la Morale.* Mais enfin le P. D. REMY CEILLIER, Religieux Bénédictin de la Congrégation de *St. Vanne* & de *St. Hydulphe*, publia à *Paris*, en 1718. un Ouvrage *in quarto*, de plus de cinq cens pages, ſous ce titre: *Apologie de la Morale des Péres de l'Egliſe, contre les injuſtes accuſations du Sieur* JEAN BARBEYRAC, *Profeſſeur &c.*

Comme ce Religieux, en même tems qu'il ſe piquoit d'*être demeuré dans les termes de la modération la plus ſcrupuleuſe*, ne laiſſoit pas de chercher à tout bout de champ dequoi noircir celui qu'il attaquoit, par des reproches formels d'*ignorance*, de *mauvaiſe foi*, de *cœur gâté*, &c. d'autres peut-être auroient d'abord couru aux armes pour repouſſer de telles accuſations, contre leſquelles on voit maintenant que Mr. *Barbeyrac* ne manquoit pas de juſtifications, au moins plauſibles, à en juger ſans aucune partialité. Mais bien loin de là: il déclare qu'il ſe ſentit d'abord du panchant à ne rien répondre par les raiſons qu'il détaille au commencement de ſa Préface. Cependant d'autres raiſons oppoſées, qui lui parurent plus fortes, l'aiant emporté dans ſon eſprit, il ſe détermina à garder une eſpéce de milieu, c'eſt-à-dire, à attendre tranquillement qu'il n'eût rien de meilleur à faire.

(a) Octob. 1708. pag. 1695.

re. Il étoit alors occupé à ſa Traduction de l'excellent Ouvrage de GROTIUS, *du Droit de la Guerre & de la Paix*, qui parut avec ſes Notes, en 1724. A peine fut-il quitte de ce travail, qu'il ſe vit obligé de travailler à revoir & augmenter ſon autre Traduction de l'Ouvrage même du PUFFENDORF, à la tête duquel eſt la Préface, dont un Article fait la matiére de la diſpute. Il fut d'ailleurs diſtrait dans ces entre-tems, par deux Ouvrages dont il ne put ſe diſpenſer, ſavoir par la Traduction (a) d'un Traité de l'illuſtre Mr. de BYNCKERSHOEK *du Juge compétent des Ambaſſadeurs &c.* à laquelle il joignit des Notes; & par une (b) *Défenſe du droit de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales, contre les nouvelles prétenſions des Habitans des Pais-bas Autrichiens &c.* Il y avoit là aſſez de beſogne, pour ne pas donner le tems de mettre ſur le tapis l'*Apologie des Péres*, quand même Mr. *Barbeyrac* auroit eu un grand déſir d'en entreprendre la réfutation: & il a même oublié l'Edition qu'il publia en 1720. de l'Original du Traité de GROTIUS, *du Droit de la Guerre & de la Paix:* Edition, qui ne peut que lui avoir donné beaucoup de peine, comme il paroît par ce qu'en ont dit les (c) Journaux, & comme chacun peut s'en convaincre, pour peu qu'il y jette les yeux, & qu'il la compare avec les précedentes.

(a) Publiée en 1723.
(b) Elle a paru en 1725.
(c) *Bibl. Anc. & Moderne*, Tom. XIII. pag. 150, *& ſuiv. Journal Literaire*, Tom. XI. pag. 157, *& ſuiv. Nouvell. Litter.* Tom. XI. pag. 1. &c.

cedentes. Ainſi on ne doit pas s'étonner qu'il ne ſe ſoit mis à relire l'*Apologie des Péres*, pour repondre à ce qui l'intéreſſoit, que dans les vacances d'Eté de l'année 1726. & après avoir achevé ſa reviſion du grand PUFFENDORF, pour la nouvelle Edition qui eſt actuellement ſous preſſe.

Il s'étoit d'abord propoſé de ne faire qu'une Réponſe indirecte en forme d'appendice de quelques Diſſertations ſur diverſes matiéres importantes, comme le Public en fut averti dans les (c) *Nouvelles Litteraires*, qui s'imprimoient alors toutes les ſemaines à *Amſterdam*. La reviſion de ſon PUFFENDORF lui fit changer ce plan pour avoir occaſion de joindre la Défenſe à l'Ouvrage même au devant duquel eſt la Préface attaquée en un de ſes principaux Articles. Mais l'abondance des matiéres, qui, quelque ſoin qu'il prit d'abreger, & de ſe tenir au néceſſaire, fit beaucoup groſſir l'Ouvrage ſous ſa plume, l'obligea enfin à publier à part ſa Défenſe, en la faiſant imprimer de même forme, que le PUFFENDORF, afin que les Acheteurs euſſent la commodité de la joindre encore, s'ils vouloient, au Second Volume, qui, même dans la nouvelle Edition, ſera toûjours le moins gros.

L'Auteur nous apprend enſuite dans ſa Préface, la maniére dont il s'y eſt pris pour executer ſon deſſein. Il a ſuivi l'ordre de l'Article même attaqué, qui ſe trouve auſſi celui des tems où ont vécu les principaux *Péres des Six Prémiers Siécles*, auxquels il s'étoit borné dans

(c) Du 19. Nov. 1718. pag. 329. *& ſuiv.*

ce qu'il avoit dit d'eux par rapport à leurs lumiéres ſur la Morale; n'y aiant aucune néceſſité de parler après cela de ceux des Siécles ſuivans, où l'ignorance & la barbarie ne firent que s'augmenter de plus en plus. Il a ſeulement ajoûté, & mis en tête, comme de raiſon, un Chapitre ſur JUSTIN, *Martyr*, & un autre ſur St. IRENE'E; quoiqu'il n'eût rien dit de ces deux Péres, qui ſe rapportât à la Morale. Ce qui l'a obligé à ſortir ainſi de ſon ſujet, c'eſt la néceſſité, où il étoit de repondre à ſon Adverſaire, qui oubliant le titre de ſon Livre a effleuré dans les deux derniers Chapitres, quelques endroits de ce que Mr. *Barbeyrac* avoit dit dans une nouvelle Section qu'il ajoûta à la Seconde Edition de ſa *Préface*, & où l'occaſion, qui l'y avoit engagé, demandoit qu'il parlât en général du tour d'eſprit & de l'habileté des Peres ſur toute ſorte de ſujets. Cependant, pour l'uniformité, il allégue, dans les Chapitres, où il traite de ces deux Péres, les plus anciens dont nous aiyons quelque Ecrit conſidérable, de nouveaux Exemples, qui concernent leur Morale, & par où il croit qu'on verra qu'ils n'ont pas été exemts des défauts de leurs Succeſſeurs, pour ce qui regarde l'étude & la connoiſſance d'une Science ſi néceſſaire.

Le P. *Ceillier* avoit provoqué nôtre Auteur à entrer en lice avec lui ſur pluſieurs matiéres, qui occupent la plus grande partie de ſon Livre, quoi que tout-à-fait étrangéres, & d'ailleurs ſuffiſamment diſcutées depuis long tems; comme ſont le *Culte des Anges*, leur Emploi d'*An-*

d'*Anges Gardiens*, *l'Adoration* & *l'Interceſſion des Saints*, le *Purgatoire*, les *Priéres pour les Morts*, les *Satisfactions Humaines*, les *Pénitences*, *l'efficacité du Signe de la Croix*, le *Culte des Reliques*, leurs *Miracles*, les *Voeux Monaſtiques*, les *Invectives* contre la *Réformation*, les *Reformateurs* & les *Proteſtans* en général; les *Traditions*, & l'*Infaillibilité de l'Egliſe* &c. Mr. *Barbeyrac* a eu raiſon de laiſſer tout cela à quartier, puis qu'il s'agit uniquement, dans ſa *Préface* ſur PUFFENDORF, du *Droit Naturel*, & de la *Morale* fondée ſur les ſeules lumieres de la Raiſon. Que s'il dit quelque choſe de ces ſortes de Controverſes Théologiques, ce n'eſt que rarement, en peu de mots, & autant que le demandoient les points dont il devoit traiter néceſſairement. Il montre en particulier & aſſez au long, que ſon Adverſaire, par prudence ſeule, ne devoit pas toucher à la matiére des *Traditions*, & de l'*Infaillibilité de l'Egliſe*, ſur laquelle il s'eſt beaucoup étendu dans une *Diſſertation. Préliminaire*, mais en ne faiſant que repeter ce qui a été mille fois dit, & mille fois réfuté. Le P. *Ceillier* eſt ici mis aux mains avec un *Paien*, contre lequel il ſeroit ridicule d'alleguer, ou d'inſinuer le moins du monde, l'Infaillibilité des Péres de l'Egliſe, & avec qui néanmoins la Diſpute pourroit naître, & devroit être traitée de la même maniére, que de *Chrétien* à *Chrétien*.

L'Ouvrage entier eſt parſemé de Notes où l'Auteur a mis, entre autres choſes, tous les paſſages de quelque conſéquence, qu'il cite, ſoit

des Péres, ſoit d'autres Anciens Auteurs. Ceux qu'il avoit alleguez dans ſa *Préface*, ſe trouvent ici ſouvent confirmez par de nouveaux, qui les éclairciſſent; comme auſſi par la liaiſon du ſens que Mr. *Barbeyrac* leur avoit donné, avec d'autres idées inconteſtablement reconnuës pour être celles du Pére, dont il s'agit, ou du moins avec ſon génie & ſon caractére; toutes choſes qui ſont certainement de grand poids pour expliquer quel Auteur que ce ſoit. Mr. *Barbeyrac* ſe ſert encore quelquefois de la conformité des penſées & du langage d'autres anciens Docteurs de l'Egliſe; pour juſtifier pleinement l'explication de certains paſſages de tel ou tel Pére, dont leur Apologiſte a voulu éluder le ſens naturel. Enfin il fait des reflexions ſouvent aſſez longues, ſelon qu'il l'a jugé à propos & que ſon ſujet lui en fourniſſoit l'occaſion, ſur diverſes matiéres importantes, par exemple, ſur l'*Innocence des Secondes Noces*, & du *Mariage* en général; ſur les fauſſes idées, que l'on a eu & que l'on a encore, de la *ſainteté de l'état de Virginité*, ou du *Célibat*; ſur les *Conſeils Evangéliques*, diſtinguez des *Préceptes*; ſur la *recherche volontaire du Martyre*; ſur la *maniére d'expliquer allégoriquement l'Ecriture Sainte*, & autres choſe ſemblables. Mais il n'y a rien, ſur quoi il s'étende davantage, que ſur la *Tolérance Civile en matiére de Religion:* & il l'a fait, tant à cauſe de l'importance du ſujet en lui-même, que parce que ſon Adverſaire s'eſt déclaré pour la *Perſécution* ſans aucun détour, ni aucun ménagement, & d'une maniére à *montrer*, dit nôtre

tre Auteur, *que l'esprit d'Intolerance est le grand mobile du zele* qui lui a mis en main la plume pour prendre la défense des Péres. Comme d'ailleurs ce Religieux confond toûjours la *Tolérance Civile* avec la *Tolérance Ecclésiastique*, nôtre Auteur a été aussi obligé de dire quelque chose de celle-ci en général; quoiqu'il ne s'agît que de la prémiére dans ce qui a donné lieu à la Dispute.

Le reste de la Préface, qui en fait les deux tiers, est emploié à de courtes reflexions sur quelques longues Notes d'un Livre nouveau, qui tomba entre les mains de Mr. *Barbeyrac*, dans le tems qu'on imprimoit les derniéres feuilles de son Ouvrage, & où il trouva des choses qui l'intéressoient. Mr. BUDDEUS, Professeur en Théologie à *Iéne*, dans son (a) *Introduction Historique & Théologique à toute la Théologie, & à chacune de ses parties*, qu'il publia l'année passée, a donné son jugement sur l'Article de la *Préface* de Mr. *Barbeyrac*, comparé avec l'*Apologie* du P. *Ceillier*. Pour être bien au fait sur ce Jugement, dont Mr. *Barbeyrac* rend un compte exact au Public, & sur ce qu'il en juge lui-même, il est bon d'en lire chaque Article après le Chapitre du *Traité de la Morale des Péres*, auquel il se rapporte; ce qui peut se faire facilement, parce qu'ils sont ici disposez dans le même ordre. Nous nous contenterons de remarquer, que Mr. *Barbeyrac*, après avoir rendu au Professeur de la Confession

(a) *Isagoge Historico-Theolog.* &c. imprimée à *Leipsig*, en 1727. *in quarto.*

d'*Augsbourg*, la juſtice qu'il mérite, & *comme un ſavant Théologien*, &, *ce qui eſt bien plus eſtimable, comme un Théologien moderé*; ſe félicite beaucoup de *l'approbation que cet habile Examinateur donne à la plûpart des choſes, & des plus conſidérables, qu'il avoit avancées au ſujet des Péres de l'Egliſe.* Il prouve, par les propres paroles de Mr. BUDDEUS, qu'ils *conviennent enſemble du principal*, & il le montre en détail ſur chaque Article. Pour le reſte, où ils ſemblent n'être pas d'accord, Mr. *Barbeyrac* ſe contente le plus ſouvent de renvoier à ſon Livre, où il croit avoir dit d'avance ce qu'il falloit. Et il tire enfin de tout cela cette concluſion générale, *qu'à penſer conſéquemment, il faut que Mr.* BUDDEUS *n'ait pas des Péres une idée plus magnifique, qu'il n'en a lui, Mr.* Barbeyrac, *& que bien d'autres n'en ont.* Ceux qui auront lû la *Préface* de l'*Introduction Hiſtorique & Théologique* &c. verront à quoi ſont alluſion ces paroles, & les ſuivantes, juſqu'à la fin de la Préface de nôtre Auteur.

Il ſeroit tems de venir au *Traité* même *de la Morale des Péres.* Mais on ne pourroit s'y étendre autant que le demande l'importance du ſujet, ſans ſe jetter dans une exceſſive longueur, & ſans manquer peut-être de place. Il faut renvoier cet Extrait au Journal ſuivant. Celui, que la Préface nous a fourni, ſuffit, en attendant, pour donner une idée générale de l'Ouvrage.

ARTICLE

ARTICLE IX.

De Sacræ Scripturæ interpretandæ Methodo, Tractatus bipartitus: In quo falsæ multorum Interpretum Hypotheses refelluntur, veraque interpretandæ Sacræ Scripturæ Methodus adstruitur. Auctore JOANNE ALPHONSO TURRETTINO, Verbi Divini apud Genevenses Ministro, ut & SS. Theolog. Hist. Sacr. &c. Professore. *Trajecti-Thuriorum, apud* F. SENEM, *Bibliopolam. Anno* 1728.

C'est-à-dire:

TRAITE' *de la bonne manière d'interpreter l'Ecriture Sainte, avec la réfutation des fausses Hypothéses de plusieurs Interprètes. Par Mr.* J. ALPHONSE TURRETTIN, *Pasteur, & Professeur en Théologie & en Hist. Ecclésiastique à* GENE'VE.

ON ne met pas ici le titre de ce Livre, pour en donner un Extrait. Il le mériteroit bien, & par l'importance du sujet, & à cause de ce que promet d'abord le nom de l'Illustre Auteur, qui y paroît, si l'on pouvoit seulement avoir quelque soupçon que ce Traité fût véritablement de lui, dans l'état où l'on nous le donne. Mais il faudroit être bien aveugle, ou n'avoir jamais lû une page de tant de belles Dissertations, que Mr. TURRETTIN a pu-

bliées, pour croire un ſeul moment qu'il aît été capable d'écrire ou de dicter un tel Livre. Le ſtile en eſt ſi mauvais, que cela ſeul découvriroit l'impoſture groſſiére de l'Editeur. Ceux qui ont concouru à l'Edition, ſemblent en avoir eu honte eux-mêmes, puis qu'on a déguiſé le nom du Libraire, & celui du lieu de l'impreſſion. *Franciſcus Senex*, eſt *François Oudman*, Libraire de *Dordrecht*, Ville que l'on déſigne ici par *Trajectum-Thuriorum*. On fait auſſi avouer au Libraire, dans ſon Avertiſſement au Lecteur, que l'Ouvrage n'eſt pas *ab omni parte beatum*; & on rejette la faute ſur les Copiſtes, ou les Imprimeurs. Il auroit mieux vallu avouer de bonne foi, qu'on donnoit cet Ouvrage à tout hazard, ſans ſavoir ſi l'Auteur, à qui on l'attribuë, le reconnoîtroit pour ſien.

La vérité eſt, que Mr. *Turrettin* fit à *Genéve*, il y a dix-huit ans, des Leçons publiques ſur la maniére de bien interpreter l'Ecriture Sainte. Il y fut engagé par les ſollicitations de quelques Amis de bon goût, qui ſouhaittoient ſur tout qu'il examinât le nouveau Syſtême propoſé par feu Mr. GOUSSET, dans ſes *Commentaires ſur la Langue Hébraique*, qui avoient paru en 1702. Car il faut ſavoir, que ce n'étoient pas les Etudians ſeuls, qui aſſiſtoient aux Leçons de Mr. *Turrettin*: des perſonnes de tout ordre, & des plus diſtinguées, ſe faiſoient un plaiſir d'y venir en foule. Pluſieurs Propoſans, ſelon la coûtume, écrivirent, comme ils pouvoient, à meſure qu'ils entendoient leur Profeſſeur, ou autant que leur mémoire y ſuppléoit, les Leçons,

çons, dont il s'agit, & que Mr. *Turrettin* n'avoit lui-même écrites qu'en abrégé. C'eſt ſur un de ces miſérables Extraits, qu'a été imprimé le Livre, qui paroît aujourd'hui à l'inſû de l'Auteur, & qui d'ailleurs, comme ſi on n'avoit voulu rien oublier pour le rendre difforme, eſt tout couvert de fautes d'impreſſion. Mr. *Turrettin* a deſavoué entiérement cette Edition dans la Gazette qui s'imprime à *Genéve*; & on ne ſait pourquoi ce deſaveu ne paroît pas auſſi dans les Gazettes de *Hollande*, où il avoit donné ordre qu'on le fît inſerer. Il a promis de donner lui-même ſon véritable Ouvrage, & c'eſt là au moins un grand avantage qui reviendra au Public de la tromperie qu'on lui a faite, & du mauvais tour qu'on a joué à ce Savant & judicieux Théologien.

Il ſeroit cependant à ſouhaitter & pour les Auteurs, & pour le Public, qu'on pût trouver moien de reprimer la licence, qui s'introduit, d'attribuer fauſſement quelque Ouvrage à des Savans célébres, & de le faire imprimer, de leur vivant, ſans leur participation. Un autre fameux Théologien, Mr. OSTERVALD, Paſteur de *Neufchâtel*, s'eſt vû réduit, depuis peu à deſavouer publiquement, & à diverſes repriſes, un Traité de Morale, qu'on a publié à *Londres*. On a fait le même outrage en *Hollande* au célébre Mr. BOERHAVE, Profeſſeur à *Leide*, en lui attribuant des Ecrits mal tournez & pleins de fautes groſſiéres, que des Libraires, avides de gain, ont eûs de quelques Etudians en Medecine, qui les avoient fagottez

à

à leur maniére, ſur les Leçons qu'ils entendoient. Ce dernier exemple aura au moins donné lieu à empêcher que déſormais on n'entreprenne impunément quelque choſe de ſemblable. Car leurs Nobles Puiſſances Mrs. les Etats de *Hollande* & de *Weſtfriſe*, en étant informez, ont défendu, par un Placard, à tous Libraires & Imprimeurs, de publier aucun Ouvrage des Profeſſeurs de leur Univerſité de *Leide* ſans l'approbation de celui, dont il porte le nom.

ARTICLE X.

HISTOIRE ROMAINE, *depuis la fondation de Rome. Avec des Notes Hiſtoriques, Géographiques & Critiques, des Gravûres en Taille-douce, des Cartes Géographiques, & pluſieurs Médailles authentiques. Par les RR. PP.* CATROU & ROUILLE' *de la Compagnie de* JESUS. TOME I. *depuis la prémiére année du Regne de Romulus, juſqu'à l'an de Rome* 244. A Paris, chez Jacques Rollin, Jean Baptiſte Deleſpine, Jean Baptiſte Coignard fils. 1725. *in* 4. 12. Vol.

SI l'on ne connoiſſoit pas le mérite des Auteurs de cette nouvelle Hiſtoire Romaine, quelqu'un ſeroit peut-être tenté, à la lecture du Titre, de croire que les deux perſonnes, dont il porte le nom, ont également contribué à ſa com-

compoſition, par un partage des Hiſtoriens, qu'ils ont compilés. Non ſeulement tous deux ſe diſent dans le titre Auteurs de l'ouvrage; tous deux parlent auſſi en commun au Roi dans l'Epître Dédicatoire; tous deux paroiſſent encore rendre compte dans la Préface du deſſein & de l'éxécution d'un Ouvrage commun; ſans qu'on y puiſſe trouver la moindre choſe, qui déſigne la part, que chacun y a eûë en particulier. Mais ce ſeroit leur faire tort, que de les croire capables d'une pareille entrepriſe. Deux Ecrivains de ce rang ne peuvent s'être expoſés à pécher viſiblement contre la forme d'une Hiſtoire. Outre la diverſité du ſtile, qui auroit été inévitable, il eût été bien difficile de conſerver l'uniformité dans la Politique & dans la Morale.

Comme l'Ouvrage eſt compoſé de deux Parties, à peu près égales; ſavoir d'une Narration ſuivie & de Notes ſeparées, il faut néceſſairement, qu'ils ſe ſoient partagé de la ſorte ces différentes matiéres. Mais à qui des deux le Public eſt-il redevable du prémier travail? & à qui des deux doit-il attribuer le ſecond? Nous ne voyons rien qui décide. Cependant ſi nous nous en rapportons à la Renommée, nous dirons que l'un & l'autre ayant conçû le deſſein de donner une Hiſtoire Romaine complete & ſemblable aux Hiſtoires générales, que nous avons de différentes Monarchies, comme de la *France*, de l'*Eſpagne*, de l'*Angleterre*, du *Dannemarc*, de *la Suéde*, ils ont partagé entre eux les matiéres, de façon que le Pere *Catrou* s'eſt char-

chargé de la Narration & le Pere *Rouillé* des Notes.

C'eſt donc le deſir de donner une Hiſtoire Romaine complete, qui a engagé ces deux Religieux à écrire de nouveau ſur une matiére, que l'on regardoit comme épuiſée, par le grand nombre d'Ecrivains, qui l'ont traitée. En effet outre les Ecrits des Anciens nous avions les Ouvrages d'une infinité d'Ecrivains Modernes ſur les Coutumes, les Mœurs, le Gouvernement, les Loix, la Religion, les Habillemens des Romains &c. on pouvoit dire qu'il y avoit peu de Monumens Romains, de Statuës, de Buſtes, de Bas-reliefs, de Medailles, d'Inſcriptions &c. qui euſſent échappé aux recherches des Antiquaires, & bien peu d'Auteurs, de ceux qui s'étoient ſauvés de la barbarie des ſiécles & de l'injure des tems, qui n'euſſent leurs Commentateurs & leurs Interprêtes.

„ Au milieu de tant de Richeſſes, nous é-
„ tions, diſent les deux Auteurs, dans l'indi-
„ gence. Quel travail pénible ne falloit-il pas
„ pour s'inſtruire à fonds, & pour prendre une
„ juſte idée de l'Hiſtoire Romaine. Tite-Live
„ ne ſuffiſoit pas tout ſeul; il falloit ſans ceſſe
„ recourir à Denis d'Halicarnaſſe; on ſe voyoit
„ obligé de ſuppléer les omiſſions de l'un, par
„ les details de l'autre. De Plutarque il falloit
„ en appeller à Polybe; enfin voltiger de Vo-
„ lumes en Volumes, pour contenter ſon avi-
„ dité d'apprendre. Ce n'étoit pas aſſez: ſou-
„ vent les contradictions des différens Hiſto-
„ riens paroiſſoient difficiles à concilier, ſou-
„ vent

„ vent leurs Deſcriptions ſembloient obſcures
„ & embarraſſées; ſouvent leurs Narrations ſe
„ trouvoient imparfaites & tronquées. Il étoit
„ néceſſaire alors de chercher des lumieres ail-
„ leurs, que dans les Livres; d'emprunter du
„ bronze & du marbre, de quoi s'inſtruire par
„ ſes yeux, ou de remplir les lacunes d'un Ec-
„ crivain par le témoignage d'un autre. Les
„ Bibliothéques entiéres ſuffiſoient à peine, pour
„ réſoudre un ſeul doute. Cependant l'agré-
„ ment & l'utilité de la lecture ſe perdoit, &
„ les mois entiers s'écouloient à démêler un
„ point embarraſſant. On ne s'inſtruiſoit qu'à
„ grands frais & l'Hiſtoire Romaine n'étoit rien
„ moins qu'un délaſſement utile ".

Aujourd'hui, l'Hiſtoire Romaine ne ſera donc plus qu'un divertiſſement & qu'un jeu. On n'aura plus beſoin de lire Tite-Live, Denis d'Halicarnaſſe, Polybe, Dion-Caſſius, Plutarque, Jules Ceſar, Saluſte, Tacite, Suetone, Valere Maxime, Appien, &c. On a l'avantage de trouver dans cette nouvelle Compilation, dequoi ſuppléer aux omiſſions des uns, & aux redites inévitables, que l'on avoit à eſſuyer en liſant les autres.

Mais croirons-nous ces deux Religieux ſur leur parole? „ Seuls, diſent-ils, nous nous
„ ſommes chargez de tous les ſoins & de tous
„ les dégoûts & nous ne laiſſons guéres au Pu-
„ blic, que le plaiſir de goûter le fruit de nos
„ peines ". Qu'ils parlaſſent de la ſorte à des Particuliers, à qui le tumulte du monde, & l'embarras des affaires, ne laiſſent pas aſſez de

tems,

tems, pour recourir aux Livres originaux: ou qu'ils déclaraſſent, qu'ils ont principalement travaillé, pour les Perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui ne ſachant, ni Grec, ni Latin, avoient abſolument beſoin d'un pareil ſecours pour s'inſtruire, il n'y auroit rien à dire; mais que deſtinez, par leur Etat, à enſeigner les Langues Grecque & Latine, ils s'efforcent de nous dégoûter généralement des ſources abondantes, pour nous arrêter à un ſimple ruiſſeau; c'eſt ce qui ne peut ſe concevoir. Supposons, pour un moment, qu'ils ayent tout dit, qu'on ne puiſſe les accuſer, ni de négligence, ni d'infidélité, & qu'ils ayent été aſſez heureux, pour faire parler auſſi ſimplement, auſſi naturellement & auſſi élégamment, en François les Hiſtoriens qu'ils ont compilés, que ceux-ci ont parlé en Grec ou en Latin. Dans ce cas, que bien des gens regarderont certainement comme métaphyſique, n'auroient-ils point dû appréhender de ſe rendre reſponſables de la négligence, qu'apporteront deſormais à lire les anciens Hiſtoriens, les perſonnes, qui ſe ſeront laiſſé perſuader, qu'elles trouveront dans ce ſeul Livre, tout ce qui a été écrit ſur cette matiére. Nous nous croyons obligez de le dire; il eſt à croire qu'un peu de cet amour propre & de cette jalouſie ſi naturelle aux Auteurs pour leurs productions, a fait concevoir à ces deux Religieux une idée trop grande de leur Ouvrage, & les a portés à ſe flatter, „ qu'en „ fondant les plus précieux métaux de l'Anti„ quité, il pourroit s'en former, comme par

„ l'in-

„ l'incendie de Corinthe, un nouveau métail „ d'un moindre prix à la verité, que l'or & „ l'argent, mais plus rare & de meilleur uſa„ ge.

Telle eſt l'idée que les PP. *Catrou* & *Rouillé* nous donnent de leur Ouvrage & du fruit que le Public doit retirer de leurs travaux. Ils ont bien ſenti, que quelque Critique, jaloux de l'honneur des Anciens, ne verroit pas avec plaiſir ce mélange des Grecs & des Latins, compoſer un tout & parler un langage uniforme, ſans dire qu'on les a altérez, ou du moins qu'on leur aura dérobé bien des beautés. Ils ont prévenu ces reproches en aſſurant „ qu'au „ pis aller, nul de ces Ecrivains ainſi réünis „ ne perdra de ſa beauté, que ce que les Tra„ ductions & les Paraphraſes, ont coutûme de „ leur en dérober. Quelquefois même, ajou„ tent-ils avec confiance, il gagnera au paral„ lele, qu'on pourra faire de lui avec l'Auteur „ qui le ſuivra, ou qui l'aura précédé. Rap„ prochés, ils contraſteront, & quoique nous „ les faiſions tous parler un langage aſſez uni„ forme, du moins on pourra les reconnoître, „ les diſtinguer, à leur maniére de penſer. . . . „ Les uns parleront à la Grecque, les autres à „ la Latine. Nous aurons pourtant la précau„ tion, de ne point laiſſer trop appercevoir de „ bigarure, dans cet aſſortiment de diverſes cou„ leurs, & de diſſonnance dans ce concert de „ pluſieurs voix. Nous avons réduit nos Au„ teurs autant qu'il a été poſſible, aux maniéres de France, ſans trop altérer, dans eux le „ ca-

„ caractère de leur Pays ". Les Critiques prendront-ils ces déclarations pour argent comptant? Le tems nous l'apprendra. L'Auteur de l'Hiſtoire ſur tout a-t-il exécuté ce qu'il garantit? Le Lecteur en jugera.

Pour connoître un peu plus particulierement la nouvelle Hiſtoire dont il s'agit ici, on ſaura que les Auteurs avoient fait eſpérer une Hiſtoire complete de Rome, depuis ſon établiſſement, juſqu'à la ceſſation de ſon Empire; ils ne s'étoient pourtant engagez, qu'à repréſenter, en douze volumes, la ſuite & les actions des Rois, qui précéderent la République, & des Conſuls qui la gouvernérent, tandis qu'elle ſubſiſta. C'eſt cette obligation qu'ils ont acquittée, en nous faiſant eſpérer qu'ils ſe diſpoſent à remplir leur premier deſſein dans toute ſon étenduë.

Comme il en eſt, de la naiſſance de Rome, la même choſe, que de l'origine de presque toutes les Nations; c'eſt-à-dire que tout y paroît merveilleux & plein de prodiges. De crainte d'aller au delà du vraiſemblable nos Auteurs ont cru devoir corriger par les Hiſtoriens *Grecs*, moins paſſionnés pour la gloire du nom Romain, l'ardeur inconſidérée des Latins, à illuſtrer leurs prémiers Héros; & l'envie d'être vrais leur a fait négliger ce que la Fable prête aux Romains, pour accroître la gloire de leurs Fondateurs. Ils ont cru que le recit des Faits authentiques, ou du moins vraiſemblables, ſuffiroit, & que le gré que le Public auroit, de ce qu'ils lui épargneroient le détail de cent prodi-

ges

ges fabuleux, empêcheroit, qu'il ne leur reprochât, de n'avoir pas donné une Hiſtoire complete au moins à cet égard.

Ce principe que s'étoient fait les deux Auteurs de n'écrire rien que de vrai, ou du moins rien que de vraiſemblable, les a obligez de travailler à détruire une objection de certains Critiques, qui ont avancé, que non ſeulement l'Hiſtoire des prémiers tems de Rome, à peine ſortie de l'enfance, étoit deſtituée des caractères de vérité qui fixent les eſprits; mais que l'Hiſtoire des quatre premiers ſiécles de cette Ville devoit être également ſuſpecte; parce que Tite-Live avoit emprunté la plûpart des choſes qu'il raconte, de Livius Andronicus, de Nævius & d'Ennius, anciens Poëtes: comme Denis d'Halicarnaſſe avoit tiré la plûpart des ſiens de Dioclès & d'Antiochus. Ils répondent ainſi à cette objection.

„ Rome depuis ſa prémiére origine ne manqua jamais d'Annaliſtes, qui ſelon l'ordre „ des tems prirent ſoin de transmettre à la Poſtérité, ce qui s'y paſſa de plus mémorable. „ Numa y établit un Pontife ſuprême. Ce „ Chef de la Religion fut chargé de tracer en „ peu de mots les événemens de la Nation naiſſante. Depuis le regne de Numa, la connoiſſance des faits de la Monarchie ſe perpétua de Pontifes en Pontifes, juſques bien „ avant dans la République. L'ancienneté du „ langage n'en corrompoit point la vérité. „ Quelque tard que d'autres Annaliſtes, un peu „ plus polis, ſe ſoient aviſez de mettre en vers,

„ ce qu'ils trouvoient déja tout diſpoſé dans les „ Tables Pontificales, ils travaillérent ſur une „ matiére déja préparée, & leurs Garants fu- „ rent non ſeulement des temoins oculaires, „ mais encore des perſonnes reſpectables, par „ leur rang & par la Religion ". Pour prouver, que ce qu'ils diſent n'eſt pas une vaine conjecture, ni une illuſion, ils citent un paſſage de Ciceron qui dit la même choſe en ces termes: *Ab initio rerum Romanarum uſque ad P. Mucium, Pontificem maximum, res omnes ſingulorum annorum mandabat litteris Pontifex maximus, efferebatque in album, & proponebat tabulam domi, poteſtas ut eſſet populo cognoſcendi, ii qui* etiam nunc *annales maximi nominantur* (*a*). Par malheur Ciceron n'eſt venu que bien tard après la fondation de Rome; & par-là ſon témoignage ne devient pas d'un grand poids, pour confondre les Critiques, qui penſent différemment. Les autres raiſonnemens, que les deux Auteurs ajoutent, ſont, à la verité, des plus probables; mais ils n'ont rien de plus convainquant.

Au reſte pour ſe former une idée juſte du caractère de l'Hiſtoire, dont nous parlons, il faut faire attention, qu'elle a été compoſée, non

(*a*) „ Dès le commencement de l'établiſſement de Ro- „ me, juſqu'à Publius Mucius, tous les ſuprêmes Pontifes „ écrivoient ce qui s'étoit paſſé, châque année. Enſuite „ ils le mettoient au net & le faiſoient inſcrire dans leurs „ logis, afin que le Peuple pût s'en inſtruire. Ces Tables „ s'appellent encore aujourd'hui *Les Grandes Annales*. CICER. *L. 2. de Orat.*

non ſeulement ſur les modeles les plus parfaits & puiſée dans les ſources les plus pures, que l'Antiquité Grecque & Latine ait fait paſſer juſqu'à nous, mais que les Auteurs ont encore eu l'avantage de mettre en œuvre des materiaux, que d'excellens Ouvriers avoient déja pris peine à polir. Il ne leur étoit pas poſſible de ramper devant des Auteurs, qui ont tant de grandeur & de dignité.

Voici les Auteurs qu'ils diſent n'avoir pas craint de compiler, & quelquefois même de refondre. Tite-Live tient le premier rang. C'eſt ſur ſon fonds qu'ils ont bâti. Il leur a prêté ſon champ, ils l'ont défriché, agrandi, & y ont tranſporté les marbres néceſſaires, pour en conſtruire un Edifice, plus ample que le ſien. Denis d'Halicarnaſſe leur a fourni plus que tout autre de quoi rendre à Tite-Live, ou ſi l'on veut à l'Hiſtoire complete de la République, cette plenitude qui lui a manqué juſqu'ici. Ils n'ont pas négligé de faire uſage de Polybe, qui fut tantôt le ſpectateur, tantôt l'exécuteur des recits qu'il fait. Ils déclarent avoir peu d'obligation à Diodore de Sicile, & que le principal uſage, qu'ils en ont fait, a été de le rappeller ſouvent dans les Notes, pour le contredire. Appien les a plus aidés que Diodore de Sicile; ils ont profité de ſes larcins & réchaufé le feu de ſes expreſſions. Dion-Caſſius, au défaut de Tite-Live, a été pour un tems le principal Guide qu'ils ont ſuivi. Ils ont emprunté les couleurs de Plutarque pour peindre les Grands-hommes, dont cet Auteur a décrit

les vies, & ils ont remis comme dans leur amboëture naturelle, à meſure que l'ordre des tems les a amenés ſur la ſcene, ces Membres de l'Hiſtoire qui en étoient détachés. Saluſte & Jules-Ceſar ont contribué de leur part à l'entrepriſe générale, vers les derniers inſtants de la République expirante. Quoique Valere-Maxime, Macrobe, Aulu-Gelle, les deux Plines, Sénéque, Cicéron, St. Auguſtin, ne ſoient pas des Hiſtoriens de profeſſion, ils n'ont pas laiſſé de fournir des traits Hiſtoriques, qui ont été enchaſſez dans le corps de l'ouvrage. Le Moine Zonare y eſt auſſi entré pour quelque choſe. „ Où les autres Ecrivains ſont en dé-„ faut, diſent nos deux Hiſtoriens, ſouvent il „ nous a remis ſur les voyes, à la pourſuite de „ la Vérité ". A l'égard des Abbréviateurs, non ſeulement ils n'en ont tiré, que très-peu de ſecours; à peine daignent-ils même les nommer. Florus, Aurelius-Victor, Eutrope, n'ont pû mériter leur attention. En un mot ils deviennent de mauvaiſe humeur au ſeul nom d'Abbréviateur, qu'ils accuſent d'avoir cauſé un afreux déſaſtre dans la Litterature, & d'avoir fait négliger pour un tems les Hiſtoires détaillées des Latins & des Grecs. „ La pareſſe „ ſi naturelle aux hommes, diſent-ils, leur a „ fait préférer des abrégés d'Hiſtoire, à des „ ſuites, dont la lecture eût été de longue ha-„ leine. On ne vouloit pas paroître parfaite-„ ment ignorant dans l'Hiſtoire. Qu'a-t-on „ fait? Bien des hommes ſuperficiels ſe ſont „ contentez d'en prendre une legére teinture

„ dans

„ dans ces Auteurs, qui ont tout énervé, pour „ être concis. . . . De-là peut-être le peu de „ ſoin, qu'on a eu aux ſiécles de l'ignorance, „ de tranſcrire en entier & de nous transmet- „ tre les Ouvrages des Denis d'Halicarnaſſe, „ des Dion-Caſſius & des Tites-Lives". Peut-être, dirons-nous auſſi à nôtre tour, nos deux Auteurs auroient-ils été plus retenus dans leurs invectives, s'ils avoient fait attention, qu'il ne ſeroit pas impoſſible, que la Poſterité leur fit un jour un reproche à peu près ſemblable. Sans attendre même le jugement de ceux qui viendront après nous; eſt-on à cette heure à dire: *que l'on s'attendoit à des volumes plus épais, & à moins de papier blanc*? En effet ce que nous avons de Tite-Live ſeul, contient, ſinon autant de faits, du moins autant de matiére, qu'en contiennent les douze volumes de la nouvelle Hiſtoire Romaine. Qu'eſt donc devenu le reſte? dit-on. En fait d'Antiquité & d'Hiſtoire tout n'eſt-il pas reſpectable? Mais en voilà aſſez. Nôtre deſſein n'eſt pas d'entrer ici dans le détail de ce compte. Il nous meneroit trop loin.

La Chronologie eſt l'Article, qui a le moins embarraſſé nos Auteurs. Ils ne ſe ſont pas mis en peine d'en former une & de rapporter les faits par des raiſonnemens à leurs veritables dattes. Le ſoin & les recherches des Anciens leur a épargné un ſi penible travail. Outre la Chronique d'Alexandrie, celle de Caſſiodore, celle de Cuſpinien & les ſecours qu'ils ont tirez de Tite-Live, qui a marqué les Conſuls presque en Annaliſte, mais d'une maniére aſſez defec-

tueuſe, auſſi bien que l'ont fait les Chroniques dont nous venons de parler; Tout cela joint aux Marbres Capitolins, autrement nommez *Faſtes Conſulaires*, ou *Tables Triomphales*, a principalement conduit nos Auteurs dans l'ordre & l'arrangement des matiéres. Comme on lit ſur ces Marbres la ſuite des Conſuls; des Dictateurs, des Tribuns Militaires, des Cenſeurs & des autres Magiſtrats, que les Romains éliſoient toutes les années dans leurs Comices, ils ont ſervi comme de Phare pour guider nos Hiſtoriens, au travers des ſiécles de Rome. Mais dans les premiers tems de la Republique Romaine, n'y ayant point eu de tems précis marqué pour l'aſſemblée des Comices, il leur a paru difficile d'ajuſter les années Conſulaires, avec les années du Monde. L'immenſité du travail les a rebutés: ou peut-être le peu de fruit que l'on auroit retiré de leurs peines les a détournés de s'y appliquer. Ils ſe ſont conſolez du risque où ils étoient de s'égarer, par le bon nombre de Compagnons, qu'ils auroient dans leur égarement.

Il eſt tems de dire un mot de ce grand nombre de Notes Hiſtoriques, Geographiques & Critiques, dont les marges ſont chargées avec tant de profuſion qu'elles le diſputent pour l'étenduë au Corps de la Narration. A la verité on ne peut nier qu'elles ne contiennent des éclairciſſemens utiles, pour des perſonnes peu inſtruites de l'antiquité & qu'elles ne pouvoient même entrer dans le corps de l'Hiſtoire, ſans courir risque de faire languir l'Hiſtorien, & de l'expoſer

poſer à ennuyer les Lecteurs. „ En marge, „ dit-on, elles n'ont pas cet inconvénient à „ craindre ; elles inſtruiſent ſans dégouter ". Cependant il eſt ſi peu ordinaire de donner au Public des Notes ſi abondantes, que quoiqu'en diſent nos Auteurs, nous ne ſerions pas éloignez de croire, qu'ils n'ont pû réſiſter à la tentation de faire marcher la Reine des Nations avec un grand cortége pour lui donner plus de luſtre. Ce cortége en effet eſt ſi grand, que ſi l'on y joint les Remarques & les explications, qui ſe trouvent dans le corps du recit, elles ſe trouveront faire au moins les deux tiers de l'ouvrage. Ce qui a déja obligé plus d'un Lecteur à s'écrier

Sed nunc non erat his locus. . . (*a*)

On ne fera pas le même reproche par rapport aux Medailles & aux figures dont cette Hiſtoire eſt ornée. On s'étonnera plutôt de ce que les Auteurs, en ayant connu la néceſſité, ont été ſi ménagers à cet égard.

Après avoir pris une idée générale de cette Nouvelle Hiſtoire Romaine ; on s'attend ſans doute, que nous entrions dans le détail de l'exécution de l'ouvrage. C'eſt ce dont nous allons nous acquitter ; mais comme nous nous ſommes déja étendus, plus que nous ne croyions, & que d'ailleurs le nombre des Volumes eſt trop

(*a*) „ Tout cela eſt excellent, mais il n'eſt pas à ſa place.

trop grand, pour en donner un Extrait dans un ſeul article, nous nous bornerons pour ce Journal à parler du premier Tome, qui contient 502. pag. ſans compter le Titre & l'Epitre dédicatoire, les 77. pagg. de la Préface & des Sommaires, & les 43. pages que comprennent la Table, les Approbations, le Privilege & l'Errata qui eût été ſuſceptible d'une plus grande étenduë ſi l'on eût bien voulu y joindre les fautes de la Table des matiéres.

Les Peres *Catrou* & *Rouillé* n'ont point de peine à faire remonter l'origine des Romains, juſqu'à Enée. Ils ne peuvent leur refuſer la gloire d'être iſſus du ſang Troyen, &, ſelon eux, trop de témoignages (*a*) concourent en faveur de ce Peuple pour pouvoir les rejetter. C'eſt par là que commence le Livre I. du premier Volume.

Enée, diſent-ils, s'étant obligé de quitter la Troade avec ſa Troupe, & les Grecs s'étant engagez à ne traverſer point ſon départ, quitta le rivage de ſa Patrie, mais avant que d'en partir, il y laiſſa Aſcagne ſon fils aîné, qui fut confié aux Daſcylites, Peuples de la Troade & qui

(*a*) Tous ces témoignages ſe réduiſent pourtant au ſentiment des Auteurs Latins, qui peut naturellement être ſuſpect dans une pareille occaſion, & aux ſuffrages de deux ou trois anciens Grecs, mais qui ne paroiſſent pas aſſes précis, pour contrebalancer l'autorité de tous les Hiſtoriens de leur Nation, ni par conſequent d'un aſſez grand poids pour former, de l'arrivée d'Enée en Italie, *une vérité conſtante*, caractère que nos deux Hiſtoriens n'ont point craint cependant de lui donner.

qui les gouverna ſous le titre de Roi. Pour lui il vint aborder en Italie; il y trouve à ſon arrivée une femme & une Couronne, qui ſembloient l'attendre & il jette ainſi les fondemens du grand Empire dont nous parlons.

Après un regne traverſé Enée périt dans un combat, & laiſſe deux fils pour lui ſuccéder. Jule né à Troye cede ſes droits ſur le Royaume de Lavinium, à ſon Frere Enée Sylvius né en Italie. Le Troyen va poſer les fondemens du Royaume d'Albe. Là ſes deſcendans occupent le Trône, durant plus de 400. ans Mais l'on ne trouve preſque que les noms & le nombre des années de chacun de ces Rois.

A meſure que l'on approche de la fondation de Rome, les tems & les événemens commencent à s'éclaircir. Du ſang Troyen d'une Veſtale deshonorée, ſort enfin le Fondateur de cette célébre Ville. Romulus, légitime poſſeſſeur d'un ſceptre héréditaire, meurt ſans enfans, & laiſſe à ſes ſucceſſeurs une Monarchie élective. Ce Prince en raſſemblant dans une même enceinte de féroces bandits, & des Sabins auſtéres, forme le fond du caractère de la Nation, dont il eſt le fondateur. Rome, à ſon berceau, devient l'Azyle des ſcélerats de la Contrée, & Tatius y conduit une Colonie d'un Peuple, originaire de Lacédémone. Ainſi la férocité & l'auſterité des mœurs ſont les qualitez, que les prémiers Romains puiſent dans le ſang de leurs Peres. Delà les vices & les vertus, qui les diſtinguent

guent dans tous les tems, leur férocité les rend intrépides, mais indociles, & la rigidité de leurs mœurs en fait des hommes inflexibles, mais d'une vertu farouche.

Le second Livre comprend deux Regnes: celui de Numa-Pompilius & celui de Tullus-Hostilius. A l'égard du prémier, nos Auteurs après avoir tâché de faire voir, que Romulus étoit mort sans enfans mâles, concluent, que le défaut de successeur changea le genre de gouvernement à Rome, & que d'héréditaire, que devoit être naturellement la Couronne, elle y devint élective. Quoiqu'il en soit, on voit dans la personne de Numa un Roi pacifique, qui réprime, par sa sagesse, l'humeur excessivement guerriére des prémiers Romains, & qui par les maximes de la Religion, adoucit des cœurs, qui ne respiroient que le sang.

Tullus-Hostilius son successeur établit un juste tempérament, entre l'inclination Martiale & l'assujettissement superstitieux à des Loix trop génantes. Il étend ses Etats par la conquête & la démolition d'Albe, & met quelque discipline parmi des Troupes qui, sous Romulus, ne rendoient que des combats tumultuaires. Enfin ce Prince par une suite continuelle de victoires, remportées sur divers Peuples, pendant trente deux ans qu'il regna, mit l'Empire Romain sur un pié à pouvoir donner la Loi aux Nations voisines.

Le troisiéme Livre contient pareillement deux Regnes; savoir celui d'Ancus Marcius & celui du prémier Tarquin. Ancus aggrandit Rome,

&

& fortifie des murs, que ſon Grand-pere Numa avoit conſacrez à la piété. Il veut être pacifique; il eſt forcé d'être conquérant, & il eſt l'un & l'autre. Après quelques exploits militaires, il finit ſes jours à Rome dans le repos, & meurt, ſans qu'on puiſſe dire, ſi ce fut de mort violente ou de maladie.

Ce qu'il y a de certain, dit-on, c'eſt qu'Ancus laiſſa deux fils l'un encore au Berceau & l'autre peu éloigné de ſa quinziéme année. Ils avoient été laiſſez, par leur pere, ſous la tutéle de l'ambitieux Tarquin, ne comptant pas qu'un Etranger, nouvel habitant de Rome, pût emporter les ſuffrages ſur ſon fils & lui enlever la couronne. Mais l'habileté de Tarquin, originaire de Gréce, d'un eſprit délié & habile à manier les eſprits d'une populace, encore un peu barbare, l'emporta ſur les précautions du dernier Roi.

Ce récit eſt ſuivi de recherches curieuſes ſur l'origine de ce Prince. Enſuite on voit, ſous ſon regne, un genre de politeſſe s'introduire dans Rome, & la groſſiéreté de ſes prémiers habitans, s'abolir à certains égards, par le goût d'un Prince Grec d'origine; & les Romains voyent élever, dans leur Ville, des Edifices publics, capables d'être enviés de la ſuperbe Athénes.

Le quatriéme Livre contient auſſi deux Regnes, qui ſont ceux de Servius Tullius & du ſecond Tarquin. Pour ce qui eſt du premier, on ne ſait ce qu'on doit admirer le plus, ou de ſon élevation ſurprenante à la Dignité royale, ou de

de la ſageſſe de ſa conduite. Quoique né dans l'eſclavage il trouve moyen de monter ſur le trône, de s'y ſoutenir & de réparer par ſon courage & ſon habileté la honte de ſa naiſſance. Par lui, une exacte police s'établit dans Rome, & tous les ordres de l'Etat, diſtinguez entre eux, y ſont réünis par les liens de la politique. La fin tragique de ce dernier Roi de Rome eſt l'ouvrage d'une fille dénaturée, & d'un pupile ambitieux.

Enfin Tarquin le ſuperbe, par des mœurs dépravées, par une violence tyrannique, par le mépris faſtueux de ſon Peuple, par la proſcription de ſes Senateurs, rend les Romains jaloux de leur liberté. Ils traittent leur Roi d'Uſurpateur, ſaiſiſſent l'occaſion de la violence faite à Lucréce, ferment leurs portes à leur Souverain & à ſa Race, & changent la Monarchie en République. „ Etrange caprice! s'écrient „ nos Auteurs, l'iniquité d'un ſeul Roi dé„ gouta de la Royauté un Peuple; qui avoit „ vécu heureux ſous ſix régnes, & qui depuis „ eut ſouvent à ſe plaindre de ſes Conſuls ". Et dans un autre endroit, „ Tarquin le ſuper„ be, diſent-ils, éprouvera la ferocité de ſon „ Peuple & ſon indocilité.

Mais ne ſerions-nous point en droit de demander à nos Auteurs, s'ils croyent véritablement, que l'iniquité de Tarquin le ſuperbe fut la ſeule choſe, qui dégoûta le Peuple Romain de la Royauté, & s'il n'eſt point plus naturel de dire, que cette iniquité ne fit que mettre le comble à ce dégoût? Si le Peuple avoit vécu auſſi

auſſi heureux ſous ſes Rois, qu'on veut nous le perſuader, qu'eſt-ce donc qui l'obligea à tremper ſes mains, ſi ſouvent, dans leur ſang? Car ſi nous en exceptons Numa Pompilius, qui véritablement paroît avoir emporté avec lui les cœurs de ſes Sujets, quel eſt celui des autres Rois de Rome, qui ait fini ſes jours d'une maniére naturelle? D'ailleurs fut-il poſſible à quelqu'un de ces Rois de transmettre ſa Couronne à ſon fils? Et toutes les fois, la ſucceſſion au Trône ne cauſa-t-elle pas des Troubles, qui jetterent l'Etat dans les plus grands perils? De plus, ſi les Romains eûrent à ſe plaindre de leurs Conſuls, étoit-ce bien parce que le Gouvernement Républicain avoit moins de perfection, que le Gouvernement Monarchique, ou plutôt parce que n'y ayant point de forme de Gouvernement parfaite, il n'y en a aucune, comme le dit un Auteur moderne, qui puiſſe détruire entiérement la méchanceté des Sujets, ni celle de ceux qui gouvernent. Enfin Tarquin, le ſuperbe Tarquin, méritoit-il donc tant de pitié pour traiter de ferocité & d'indocilité la conduite du Peuple Romain à ſon égard? Et n'eût-il point été plus convenable d'inſinuer, que lorsqu'un Peuple fait un Traité avec un Prince, pour conſerver la paix & la tranquillité publique, ſi ce Prince vient à ſe déclarer le Tyran de ſes Sujets & l'Ennemi de la Paix & du repos, l'on eſt dégagé de l'obligation dans laquelle on étoit entré avec lui? Pourquoi donc ne pas donner les choſes pour ce qu'elles ſont?

Nous finirons cet Extrait, en donnant quelques

ques échantillons, capables de faire juger le Lecteur du ſtile de nos Auteurs & du mérite de leurs remarques. Pour le prémier, nous choiſirons les circonſtances du célébre combat des Horaces & des Curiaces, qui décidérent par le fer qui des deux ſubiroit le joug des Albains ou des Romains.

„ Les Horaces & les Curiaces, diſent nos „ Auteurs, s'attirerent l'attention des deux „ Camps. Tous ſix ils étoient armés, comme „ des gens, qui devoient ſe livrer un combat à „ mort. Ils s'avancent à pas graves, chacun „ vers ſon Rival, mais avant que d'enſanglan„ ter l'aréne, ils l'arroſerent de leurs larmes.

„ Dans l'inſtant qu'on croyoit les voir aux „ priſes, ils quitterent leurs armes, les dépo„ ſérent entre les mains de leurs Ecuyers, & „ coururent s'embraſſer. Tout Rivaux qu'ils „ étoient, ils ſe donnérent les noms & les „ marques de la plus tendre amitié. Des em„ braſſemens ſi ſincéres excitérent du murmure „ dans les deux Camps. On ne put retenir ſes „ pleurs en leur en voyant verſer. Falloit-il, „ diſoit-on de part & d'autre, que nos Géné„ raux engageaſſent des parens ſi proches & ſi „ unis à s'arracher mutuellement la vie. S'il „ étoit neceſſaire qu'une des deux Villes fût ſu„ perieure à l'autre, ne pouvoit-t-on acheter „ la gloire, qu'aux depens de tant de ſang, qui „ va couler d'une même famille?

„ Cependant la tendreſſe & les embraſſe„ mens, n'amolirent point le courage des jeu„ nes Héros.

„ Cha-

„ Chacun d'eux reprit ſes armes & choiſit „ ſon Adverſaire. Le plus âgé des Horaces „ combattit l'aîné des Curiaces, & les autres „ choiſirent leurs Adverſaires, ſelon l'ordre de „ la naiſſance. Le bruit du fer commençoit „ déja à ſe faire entendre au loin. On voyoit, „ des deux retranchemens, les épées briller, „ ſans appercevoir diſtinctement ſur qui tom- „ boient les coups. La diſtance étoit grande „ des Spectateurs aux combattans.

„ L'inquiétude fut pareille dans les deux „ partis. L'on y eſpéroit également d'obtenir „ la ſupériorité, & l'on y craignoit de la per- „ dre. Tantôt on appercevoit les uns pouſſer „ leur adverſaire & bien-tôt après reculer. Des „ applaudiſſemens & des cris confus partoient „ des deux camps, à meſure que les uns pa- „ roiſſoient avoir quelque avantage ſur les au- „ tres. Cependant les Champions s'animoient „ au combat, par l'importance des interêts, „ qu'ils avoient à ſoutenir. Ils ſe regardoient „ comme les Auteurs de la domination ou de „ la ſervitude de leur Patrie. Leur habileté & „ leur armure fit que le combat dura longtems, „ ſans que la fortune ſe déclarât pour les uns „ ou pour les autres. Enfin l'ainé des freres „ Albains, s'acharna contre ſon émule, avec „ tant de furie, qu'il lui fit plus d'une bleſſure, „ & qu'il en reçût plus d'une. L'ainé des Ho- „ races tomba enfin, frappé dans l'aîne d'un „ coup d'épée. A ce ſpectacle les Albains „ triomphérent, & les cris de joïe jettérent la „ conſternation dans le Camp Romain. Elle

„ fut plus grande encore, lorsqu'on vit le ſe-
„ cond Horace percé par un autre Curiace, al-
„ ler expirer ſur le corps de ſon frere. Alors
„ la crainte des Romains ſe changea presque en
„ découragement.

„ Neanmoins, celui des Curiaces, qui ve-
„ noit de vaincre, avoit eu le jarret coupé par
„ celui des Horaces, qu'il avoit mis à mort.
„ Le dernier des trois fréres Romains reſtoit
„ ſeul ſans bleſſures, tandis que les trois Al-
„ bains étoient bleſſez. C'étoit un réſte d'eſ-
„ pérance pour Rome. Alors le jeune Héros,
„ qui deſeſpera de pouvoir ſoutenir l'attaque
„ de trois freres unis, uſa de ſtratagême pour
„ les ſeparer. Il prit la fuite, & ſoutint les
„ huées & les reproches de ſes Romains. Les
„ trois Curiaces le pourſuivirent, mais à diſ-
„ tances inégales, ſelon que leurs bleſſures les
„ rendoient plus ou moins propres à la courſe.
„ Alors Horace vint fondre ſur celui, qui le
„ ſuivoit de plus près. Les Albains excitoient
„ les bleſſez à voler au ſecours de leur frere at-
„ taqué. Les forces leur manquoient, & déja
„ le plus agile des Curiaces étoit étendu mort
„ ſur l'aréne. Sans retardement Horace court
„ au ſecond Curiace. D'un grand coup d'é-
„ pée, il lui coupe le bras, & la lui paſſe en-
„ ſuite au travers du corps.

„ La défaite du troiſiéme fut aiſée. Ce ne
„ fut point un combat. Horace regarda le der-
„ nier des Curiaces, comme une victime qu'il
„ immola, ſans peine, aux Manes de ſes fré-
„ res. Bleſſé & ſoutenu à peine ſur ſon bou-
„ clier,

„ cher, le Curiace ſembla de lui-même ſe pré-
„ ſenter à la mort. *C'eſt à la gloire de Rome*
„ *que je t'immole*, s'écria le jeune vainqueur:
„ Il dit, il frappe Curiace à la gorge, & tout
„ fier de ſa victoire, il dépouille les vaincus...

„ La gloire du jeune Horace étoit trop bril-
„ lante. A peine ſe ſeroit-il ſouvenu qu'il é-
„ toit homme, ſi le Ciel n'eût modéré ſa joie,
„ par un accident qui la troubla. Il retour-
„ noit à Rome, à la tête de l'Armée, & ſon
„ retour avoit l'air d'un Triomphe. Ses épau-
„ les étoient chargées de la dépouille des trois
„ Curiaces. Déja le Vainqueur approchoit
„ de la porte Capène, lorsque de loin il ap-
„ perçût ſa ſœur. C'étoit une fille déja nubi-
„ le, & qu'on avoit fiancée à l'un des Curia-
„ ces. On fut ſurpris de la voir ſeule, ſans ſa
„ mére, mêlée dans la foule du Peuple. Ho-
„ race prit en bonne part une indécence ſi peu
„ ordinaire, & l'attribua à l'empreſſement,
„ qu'elle avoit de voir un frere victorieux. Ce
„ n'étoit rien moins. Horatia s'étoit échappée
„ du logis, par impatience d'apprendre des nou-
„ velles de ſon Amant. La paſſion lui avoit
„ fait oublier le péril de ſes freres, & ne lui
„ avoit laiſſé d'attention que pour ſon cher Cu-
„ riace. Auſſi négligea-t-elle d'aborder ſon
„ frere, & elle ne s'informa que du ſort de ſon
„ futur époux. Auſſi-tôt qu'elle en eut appris
„ la mort, ſemblable à une Bacchante, ſans
„ être retenuë par ſa Nourrice, qui la rappel-
„ loit, elle ſort de la Ville.

„ Là, elle apperçût ſon frere orné de la

„ Couronne, dont le Roi lui avoit ceint la tê-
„ te. Lorsqu'elle vit le manteau militaire de
„ ſon Amant, que ſa mere & elle avoient tra-
„ vaillé de leurs mains, encore teint du ſang
„ de ſon Curiace, elle délia les bandes de ſa
„ tête, laiſſa flotter ſes cheveux, déchira ſes
„ habits, ſe frappa la poitrine & prononça tris-
„ tement le nom de Curiace. Tous les aſſis-
„ tans en frémirent. Alors abordant ſon frere,
„ *Barbare*, lui dit-elle, *as-tu bien pû tremper*
„ *tes mains dans le ſang de tes proches, de ces*
„ *Curiaces à qui tu donnas tant de fois le nom de*
„ *frére? as-tu bien pû m'enlever un époux ten-*
„ *drement cheri?*

„ Horace reſpiroit encore le ſang, & il étoit
„ échauffé du carnage de la journée. *Va*, dit-
„ il à ſa ſœur, *va rejoindre ton Amant! Déna-*
„ *turée! Eſt-ce ainſi que tu oublies tes freres morts,*
„ *ton frere vivant & ta Patrie? Qu'ainſi périſſe*
„ *tout Romain, qui pleure la perte d'un Ennemi*
„ *de Rome!* A ces mots il la perce de ſon é-
„ pée, & retourne chez ſon pére.

Nous choiſirons parmi les Remarques, celle qui traite de l'époque de la fondation de Rome. „ Les Auteurs, y eſt-il dit, ne s'accor-
„ dent pas ſur l'année préciſe de la fondation
„ de Rome. Timée de Sicile ſe trompe groſ-
„ ſiérement, lorsqu'il la place vers le tems
„ que Cartage fut bâtie par les Tyriens, c'eſt-
„ à-dire trente huit ans après la premiére Olym-
„ piade. *L. Cincius* la recule jusqu'à la quatriéme
„ année de la douziéme Olympiade. *Fabius*
„ *Pictor* rapporte cet événement à la prémiére

„ an-

" année de la huitiême. Polybe & Diodore de
" Sicile disent, que Rome fut fondée la secon-
" de année de la septiême Olympiade. D'au-
" tres & en particulier *Porcius Cato*, font re-
" monter cette époque, jusqu'à la prémiére
" année. Selon *Marcus Verrius Flaccus*, Au-
" teur des Tables Capitolines, & selon Tite-
" Live, elle concourt avec la quatriême année
" de la sixiême Olympiade. Enfin le grand
" nombre des plus illustres Ecrivains de Rome,
" ont suivi le calcul de Varron, qui fixe la fon-
" dation de Rome à la quatriême année pres-
" que révoluë de la sixiême Olympiade. Plu-
" tarque, sur l'autorité de quelques Auteurs
" dit, que le prémier jour de la fondation de
" Rome fut marqué par une Eclipse de Soleil,
" qu'il dit avoir été apperçûë par *Antimachus de*
" *Téos*, contemporain de Platon. *Tarrutius*
" *Firmianus*, fameux Astronôme, avoit recher-
" ché par le calcul Astronomique le jour de la
" naissance de Romulus. Il résultoit de ses
" supputations, que ce prémier Roi de Rome
" avoit été conçû, la prémiére année de la se-
" conde Olympiade, le vingt-troisiême jour du
" mois Egyptien, qui repondoit au mois d'A-
" vril du Calendrier des Romains : jour au-
" quel il ajoute, qu'il y eut une Eclipse de
" Soleil. Il fixoit la naissance de ce Prince au
" mois de Janvier, & la prémiére année de
" Rome, à la troisiême de la sixiême Olympia-
" de. Denis d'Halicarnasse rapporte, qu'il
" arriva une autre Eclipse, le jour même de
" la mort de Romulus; ce qui a donné lieu à

„ plusieurs Astronômes d'essayer, si à la faveur
„ de la Table des Eclipses, ils pourroient en-
„ fin assurer l'époque de la fondation de Ro-
„ me. Tout le fruit de leur travail s'est ter-
„ miné à des contestations, qui ont laissé à
„ chacun le droit de prendre parti, pour ou
„ contre. Nous avons crû devoir adopter le
„ sentiment de Varron. Il nous a paru être le
„ plus conforme aux regles de la Chronologie,
„ comme le Pere Petau semble l'avoir démon-
„ tré. *L. 1. de Doct. Temp.*

Nous joindrions ici quelques-unes des Remarques Historiques, mais comme presque personne ne les ignore, que ceux qui veulent bien les ignorer, il nous paroit qu'elles interesseroient peu la curiosité du public.

Nous continuerons à rendre compte, dans les Journaux suivans, des autres Volumes de cet Ouvrage, à mesure que nous les lirons.

ARTICLE XI.

S. PUFENDORFII, de officio Hominis & Civis, secundum Legem Naturalem, Libri duo, EVERARDUS OTTO, Ictus & Antecessor, in usum Auditorum recensuit & Annotationibus illustravit; in quibus Utilitas Juris Naturæ in studio Juris Civilis, & hujus in illo abusus ostenditur. Accedunt CL. TITII ad eosdem Observationes. *Trajecti ad Rhenum, apud Joannem Broedelet.* 1728.

C'est-

C'eſt-à-dire:

Les deux Livres de SAMUEL DE PUFENDORFF, *touchant les Devoirs de l'Homme & du Citoyen, revûs & éclaircis par des Remarques, dans leſquelles on voit l'utilité du Droit Naturel, pour l'étude du Droit Civil, & l'abus du Droit Civil pour l'étude du Droit Naturel; par* EVERARD OTTON, *Juriſconſulte & Profeſſeur, pour l'uſage de ſes Auditeurs. Avec les Obſervations de* GOTTL. GERH. TITIUS *ſur les deux Livres en queſtion.* A Utrecht, chez Jean Broedelet. 1728. *in* 8. pagg. 480. ſans compter l'Epitre Dédicatoire, la Préface de Mr. *Otton*, celle de de Mr. *de Pufendorff*, la Table des Matiéres, ni les Obſervations de Mr. *Titius*.

LEs Ouvrages de feu Mr. le Baron *de Pufendorff*, l'Oracle des Politiques, ſont tellement en poſſeſſion des ſuffrages du Public, qu'on ne doit pas être ſurpris d'en voir multiplier les Editions. L'utilité que l'on avoit retirée en particulier de ſon Traité des *Devoirs de l'Homme & du Citoyen*, avoit engagé, entre autres, le célèbre Mr. *Barbeyrac*, à lui prêter de nouvelles beautez, par une excellente Traduction & par des Notes judicieuſes. Convaincu, par une expérience journaliére, de l'excellence de l'Ouvrage, Mr. *Otton*, Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité d'Utrecht, expliquoit alternativement, tous les ans, *Grotius* & *Pu-*

ſendorff à ſes Ecoliers, & leur dictoit des Remarques, qu'il avoit faites ſur ces deux Auteurs. Mais s'étant apperçû, que quelques-uns n'écrivoient qu'avec peine ou dégoût, que d'autres ne le faiſoient pas correctement, & que pluſieurs, contens d'avoir ces Remarques par écrit, ne les liſoient plus, il s'eſt enfin déterminé à les faire imprimer, en leur donnant pourtant un peu plus d'étenduë, qu'elles n'avoient, lorsqu'il les dictoit.

On peut dire que Mr. *Otton* a fait plus qu'il ne s'étoit propoſé. Il n'a prétendu travailler que pour l'utilité & la commodité de ſes Auditeurs; mais ſes Remarques préſentent à toutes ſortes de perſonnes, qui s'appliquent à l'étude du Droit Naturel, un flambeau lumineux, capable de conduire leurs pas, & d'éclaircir une bonne partie des difficultez, qui ſe trouvent ſur la route. Il ne s'eſt pas contenté de débrouiller bien des choſes, qui ne l'avoient pas été, il en a ajouté pluſieurs, auxquelles ſon Auteur n'avoit peut-être pas penſé, ou qui étoient échappées à ſa plume; & il a appuyé, de nouveaux raiſonnemens & de nouvelles autoritez, les ſentimens qu'il a avancez, ſoit pour éclaircir ſon Auteur, ſoit pour le contredire dans les endroits où il ſe trouve moins éxact.

En quelque poſſeſſion que ſoit Mr. *de Pufendorff* de l'admiration du Public, on ne doit pas s'étonner d'entendre dire, qu'un nouvel Auteur ſoutienne des ſentimens contraires aux principes qu'il a établis. Le Droit Public, cette Science, ſi vaſte & ſi embrouillée, avoit été, pour

pour ainſi dire, défrichée par *Grotius*; *Pufendorff*, profitant des lumiéres de ce ſavant Politique, l'avoit réduite en méthode; une infinité d'Ecrivains s'étoient éxercés à enrichir, de Commentaires & de Notes, les Ouvrages de ces deux célèbres Auteurs; mais il s'en falloit encore de beaucoup que la Science du Droit Naturel ne fût renduë à ſa perfection. Il reſtoit une infinité de ſentimens oppoſez ſur diverſes Queſtions, comme ſur le principe du Droit Naturel; ſur l'origine de la Majeſté, & de la Propriété; ſur les droits des Ambaſſadeurs, des Souverains & des Republiques; ſur les differentes eſpéces de Menſonges; ſur l'Inceſte, le paſſage des Armées, l'empire du Mari ſur la Femme, &c. C'eſt ce qui a excité le zéle de Mr. *Otton*. Dans la plupart de ſes Remarques, il établit l'état de la queſtion controverſée, il la met dans ſon jour, il rapporte les opinions des uns & des autres, il les refute quelquefois & quelquefois auſſi il fortifie leurs raiſonnemens par des raiſons plus claires & plus fortes.

Il manquoit encore une choſe à la Science du Droit Naturel. C'étoit qu'elle fût rédigée d'une maniere à pouvoir ſervir à l'uſage & à l'intelligence des Loix des Hebreux & des Grecs, mais particuliérement de celles des Romains, tant pour faire voir qu'elles ne ſont pas fondées pour la plus grande partie, comme quelques-uns le croyent, ſur l'imagination des Legislateurs ou des Juriſconſultes, mais ſur les lumiéres de la Raiſon, que pour concilier, autant

qu'il eſt poſſible les antinomies, ou oppoſitions des Loix les unes aux autres, ſoit enfin pour diſcerner les Loix contraires au bon ſens & à la Raiſon de celles qui y ſont conformes.

Bien éloigné de ſe flatter d'avoir rempli ce projet dans toute ſon étenduë, & d'avoir même couru une carriére, où perſonne n'étoit encore entré, Mr. *Otton* ſe contente de dire qu'il a éclairci des endroits obſcurs, & appuyé des raiſonnemens trop foibles par des autoritez plus ſolides; il ſe flatte ſeulement de n'avoir pas pris une peine inutile, en entreprenant de faire connoître l'uſage & l'abus du Droit Civil. En effet il nous paroît, que ſi l'on continuoit un ſemblable travail, ſuivant ſa méthode, on pourroit eſpérer de porter, un jour, la Science du Droit Naturel à ſa perfection & de parvenir à faire connoître ſon excellence au deſſus du Droit poſitif.

Au reſte Mr. *Otton* avertit que, quant au Texte de Mr. *de Pufendorff*, il a ſuivi l'Edition d'Utrecht de 1713. comme la plus exacte. Mais il eſt facheux, que l'Edition, qu'il en donne au Public, ne ſoit pas plus correcte, par rapport à l'impreſſion, les fautes de correction y foiſonnent, auſſi bien que dans ſes Remarques.

Nous allons maintenant donner deux Exemples, traduits du Latin, pour faire voir, de quelle maniére Mr. *Otton* a traité ſa matiére. Nous prendrons prémiérement le Paragraphe XXV. du Chap. V. du Liv. I.

Mr. de *Pufendorff* avoit dit: *Si dans les cas d'un*

d'un naufrage, l'esquif se trouve chargé d'un plus grand nombre de personnes qu'il n'en peut porter, & que cet esquif n'appartienne à aucun en particulier, il paroit que l'on doit tirer au sort, pour savoir qui sera jetté dans l'eau; mais si quelqu'un refuse de tirer, on doit le précipiter, comme cherchant la perte commune.

„ L'Auteur, dit M. *Otton*, suspend son jugement pour ces cas rares, *in Op. Maj. Lib.* „ II. *c.* 6. §. 3. D'autres n'approuvent pas la restriction alléguée en faveur du propriétaire de „ l'esquif; mais il est certain, qu'il ne doit „ pas avoir une pire condition que les autres, „ quand même ils seroient les conducteurs; & „ quoique nous accorderions que la Communauté des biens doit revivre en pareil cas, elle n'exclurroit pas non plus le propriétaire. „ Cependant nous ne pouvons approuver la distinction de M. *Barbeyrac*, qui prétend que „ l'on examine, si l'un est plus utile au Genre „ Humain ou à la République, que l'autre. „ En effet tous les hommes sont égaux, & „ jouïssent des mêmes droits, par rapport à „ leur existence naturelle "; ce qui est le cas dont il s'agit ici. D'ailleurs l'amour de la vie & le cas de la nécessité pressante n'admettent point ces recherches scrupuleuses. Ainsi il faudra que ceux qui ne sont pas propriétaires tirent au sort comme dans l'Histoire de Jonas, *chap.* I. *vs.* 7.; & dans le triste exemple des sept Bretons, dont *Ziegler* fait mention: *ex Tulpii Obs. Medicis, ad Grot. L.* II. *c.* 1. §. 3. Et ceux sur qui le sort sera tombé pécheront s'ils n'y acquiescent pas:

pas: *Prov.* XVIII. *vs.* 18. Mais je ſerois fort éloigné de donner mon ſuffrage à ce raiſonnement de Carneade, qu'on lit dans Lactance: Lib. V. c. 16. *Que fera le juſte s'il lui arrive de faire naufrage, & que quelqu'un, qui lui ſoit inferieur en force, ſe ſoit ſaiſi d'une planche? La lui ôtera-t-il, afin de s'en ſervir pour ſe ſauver, d'autant qu'il n'y a point de témoins au milieu de la Mer? Il le fera s'il eſt ſage; car il périroit; en ne le faiſant pas.*

Nous choiſiſſons pour ſecond exemple le Paragraphe VIII. du Chap. II. du Liv. II. M. Puſendorff y dit: *Tout homme peut licitement ſe marier avec quelque femme que ce ſoit, lorſque la Loi Civile n'y met point d'empêchement, que l'age & la conſtitution du corps ſont propres au mariage, & qu'il ne ſe trouve aucun empêchement moral. L'empêchement moral, c'eſt lorſque l'homme ou la femme qui voudroient ſe remarier ſont déja liés par un autre mariage.*

Voici ce que remarque Mr. *Otton* ſur ce Paragraphe. „ Pour l'union des perſonnes, „ on requiert deux facultez, l'une phyſique & „ l'autre morale. La faculté phyſique conſiſte à avoir (1) *un age raiſonnable*; c'eſt-à-„ dire que l'Homme ait atteint l'âge de puber-„ té, & que les femmes ſoient propres au de-„ voir conjugal: *l.* 9. *D. de Sponſal. l.* 32. §. „ 27. *D. de Donat. int. vir.* C'eſt pourquoi „ on doit diſſuader les perſonnes agées, du ma-„ riage, & tâcher ſur tout d'empêcher les jeu-„ nes gens, de s'unir avec de vieilles Femmes, „ parce qu'ils ne peuvent eſpérer d'avoir des

„ en-

„ enfans. *V. Cl. Leyſer. medit. ad D. ſpec.* 297,
„ *n.* 9. (2) *Une conſtitution des Corps* propre à
„ la génération, parce que la conſommation
„ du mariage conſiſte dans l'acte conjugal.
„ Par conſéquent les Femmes impuiſſantes
„ ſont excluës du mariage. Les Eunuques en
„ étoient auſſi exclus par les Loix Romaines.
„ *l.* 39. §. 1. *D. de jur. dot. l.* 60. *D. de donat.*
„ *int. vir.* Cependant on trouve des éxemples
„ de pareils mariages permis par les Anciens,
„ auſſi bien que par les Modernes: en faveur
„ de l'aide mutuel, mais aujourd'hui on ne
„ permet plus de ſemblables alliances, pas même
„ en Italie: *teſte Stryckio de diſſenſ. ſponſal. Sect.* V.
„ §. 63. ni en France: *V. Bayle* dans ſon *Diction.*
„ *Art.* QUELLENEC *Rem. F. & Huber. ad Tit. D.*
„ *de rit. nupt.* §. 12. (3) *L'uſage de la raiſon*; parce
„ qu'on ne peut faire de ſociété avec un fu-
„ rieux, & quoiqu'il fût capable d'engendrer,
„ il ſeroit à craindre, qu'il ne mît au monde
„ des enfans malheureux, qui deviendroient à
„ charge à la République. *l.* 16. §. 2. *D. rit.*
„ *nupt.* (4) *La Faculté morale* manque à tou-
„ te perſonne, qui eſt déja unie à une autre,
„ par les liens du Mariage; enſorte que non
„ ſeulement la Loi Civile, mais encore la Loi
„ Naturelle annullent même des promeſſes de
„ mariage faites en cas de mort, par celui qui
„ a déja une femme, ou par celle qui a un
„ mari. La raiſon en eſt, que ces promeſſes
„ facilitent l'adultere, & portent avec elles le
„ ſouhait de la mort de ſa moitié, comme l'a
„ prouvé invinciblement *Huber. de Jure civit.*

„ *l.*

„ *l.* 2. *S.* 6. *c.* 3. §. 13. *contra Grot. Lib.* II. *c.* „ XI. §. 8.

Nous devons avertir, avant que de finir cet Extrait, que le Libraire a fait imprimer à la fin de cet Ouvrage, les Obſervations de Mr. *Titius*, autrefois Profeſſeur en Droit à Leipſic, ſur les mêmes Livres de Mr. *de Pufendorff des Devoirs de l'Homme & du Citoyen.* Il en a uſé de la ſorte, dit Mr. *Otton*, pour deux raiſons: la prémiére parce que cet Ecrit commençoit à devenir rare; la ſeconde à cauſe de la relation qui ſe trouve entre les deux Ouvrages. En effet les Obſervations de Mr. *Titius* ſont très-judicieuſes : elles ont pour la plûpart un air de nouveauté qui fait plaiſir, & elles peuvent beaucoup ſervir à éclaircir pluſieurs endroits de Mr. *de Pufendorff*, principalement les Paragraphes où il eſt traité du ſerment, du domaine ou de la propriété, du prix des choſes, du mariage, des Républiques, l'Empire Civil, des peines pour les coupables & de l'eſtime publique ou du merite perſonnel. Nous ne nous étendrons pas davantage ſur ces Obſervations, parce qu'elles nous paroiſſent mériter un Article particulier.

ARTICLE XII.

Oeuvres de Mr. AROUET DE VOLTAIRE *Tome Premier, contenant* OEDIPE *avec la Critique qu'il a fait de celui de* SOPHOCLE, *de celui de* CORNEILLE *& du ſien*, HERODE

DE & MARIAMNE, *le mauvais menage & la* HENRIADE *& sa Critique. In* 12. A la Haye, chez P. Goſſe & J. Neaulme. 1728.

CE Volume peut paſſer pour un monument de l'Avarice, ou pour mieux dire de la Leſine *Bibliopolaire*; de deux ouvrages déja imprimez, auxquels on a joint la *Henriade*, on a fait ce Recueil des *Oeuvres de Mr. Arouet. L'Oedipe*, les *Critiques*, un *Sonnet* & quelques *Couplets* avoient été imprimez chez Rogiſſart en 1719, la *Mariamne* & le *mauvais menage* chez Neaulme en 1726. Ce dernier Libraire ayant acheté l'*Oedipe*, du premier, l'a joint à la *Mariamne*, & pour avoir toutes les Oeuvres du même Poëte dans un volume, il y a fait ajouter cette année-ci la *Henriade*, ſur l'édition qui en a été faite à Londres chez Prevôt, en ſorte que ce volume eſt un aſſez *mauvais* compoſé de pieces & de morceaux, quand je dis *mauvais*, c'eſt relativement au Libraire & à la direction de l'Impreſſion; Car c'eſt un livre ſans marge & ſans fond, & tout au plus propre à être manié par des Ecoliers ou par un ſoufleur de la Comedie.

Ceci ne fait rien, pour parler le ſtile du P. *Catrou*, à la bonté fonciere des pieces, que ce Volume renferme; & qui ne ſont pourtant pas toutes de Mr. *Arouet*, car le *mauvais menage* eſt une parodie aſſez fade de la *Mariamne*, de la façon de quelques pilliers de Luxembourg ou du Caffé des beaux Eſprits de Paris. La Critique de la *Henriade* n'eſt pas auſſi de Mr. Arouet; ſon

ſon ſtile, s'il n'eſt pas affecté exprès, fait aſſez connoître qu'elle vient de quelque Anglois.

On n'exigera pas de nous, apparemment, que nous donnions ici un extrait de ces deux Tragedies & de cette Comedie ; d'autres Journaux en ont parlé dans le tems qu'elles ont paru, & nous renvoions volontiers pour ces ſortes d'Extraits au flateur *Mercure de Paris*, qui loue tous les Auteurs Dramatiques, tous les Acteurs & toutes les Actrices.

Nous nous arrêterons à la *Henriade*, connue auſſi ſous le nom de *Poëme de la Ligue*. Peu d'ouvrages ont eu un ſort ſemblable à celui de ce Poëme, je crois, parce que peu d'ouvrages ont pour pere un Auteur d'un genie auſſi turbulent, auſſi brouillon, auſſi indiſcret que celui de Mr. *Arouet de Voltaire*. A peine fut-il ſorti de ſa plume, que dis-je? il n'étoit pas encore tout à fait né, qu'il fut decrié de tous côtez par l'indiscretion, avec laquelle cet Auteur en lut à droit & à gauche certains morceaux, les plus beaux a la verité, mais les plus capables d'empêcher l'impreſſion du Poëme ; ainſi il ſe vit contraint de chercher un païs, où la preſſe ne fut point ſujete à de capricieux Cenſeurs; Il vint à la Haye, il accorda avec un Libraire*; le livre fut propoſé par ſouſcription, il devoit être enrichi de ce que le burin de *Picart* a produit de plus ingenieux & de plus delicat. Mais l'inconſtant *Arouet* ne fut point capable de tenir parole au Libraire qui perſecuté par les Souſcripteurs, fut contraint de leur.

* Le Sr. Levier.

leur rendre leur argent. Sur tout, ce Poëme ayant été imprimé aſſez mal en 1723. chez un faux *Mokpap* à *Geneve*, ſous le titre de *la Ligue ou Henry le Grand*, *Poëme Epique*. C'étoit un grand *Octavo* imprimé par demi-feuilles. On ſuppoſoit dans l'*Avertiſſement de l'Editeur*, que cette édition étoit faite ſur le Manuſcrit le plus correct, qui avoit couru de ce Poëme, & l'on vouloit faire croire, qu'elle s'étoit faite malgré l'Auteur, ou du moins à ſon inſu; mais mille raiſons nous engagent à croire que Mr. Arouet même a lâché dans le Public cette édition imparfaite de ſon Poëme, pour recueillir les voix, entendre les Critiques & corriger tout ce qui ſeroit trouvé mauvais. Auſſi cette premiere édition ne reſſemble-t-elle presque en rien à celles que l'Auteur vient de publier: les changemens ſont innombrables, & l'on peut dire que l'Auteur ayant judicieuſement profité des Critiques, il a remanié presque tout ſon ouvrage, ou plutôt en a fait un tout nouveau, & infiniment meilleur; neanmoins il y avoit à la fin de cette pretenduë édition de Geneve quelques remarques d'autant plus intereſſantes pour la plûpart des Lecteurs, qu'elles faiſoient connoître les perſonnes dont il eſt fait mention dans le Poëme, & que tous les Lecteurs ne ſont pas obligés de connoître.

Suivons ce Poëme dans les differentes époques de ſon aparition dans le public. Mr. Arouet irrité contre ſa patrie qui ne rendit pas à ſon merite toute la juſtice qu'il croyoit lui être dûë, paſſa en Angleterre il y a environ

deux ans ; & convaincu par ce qui venoit d'arriver à *Rouſſeau* qu'il n'y a point de Nation plus genereuſe ni qui ſache mieux proteger les illuſtres malheureux qui ſe jettent entre ſes bras, il forma le projet de publier ſon *Henriade* in 4. par la voye des ſouſcriptions. Ce deſſein lui a reüſſi, mais ſi c'eſt à la ſatisfaction des ſouſcripteurs, c'eſt ce que nous ne deciderons pas ; il eſt certain que ſon *Henriade* lui a valu quelque millier de Guinées. Comme chacun ne pouvoit jouïr de l'indicible plaiſir de lire un Poëme que l'on vendoit au poids de l'or, Mr. Arouet, genereux à ſon tour, permit à un Libraire de le faire imprimer in 8. Une diſpute ſurvenue quelques jours après entre ce Poëte & le Libraire fût cauſe qu'une ſocieté d'autres Libraires en fit encore en même tems une autre édition, en ſorte que Londres & l'Angleterre furent inondées de ce Poëme ; pour ſurcroit pendant que l'on faiſoit toutes ces Editions à Londres, Goſſe & Neaulme en firent deux à la Haye, je dis deux, car faiſant orner d'une eſpece de Vignette les pages de l'édition petite in 12, dont nous parlons, ils en firent un grand in 12. de onze feuilles, qu'ils vendent ſeparement & qui a pour titre :

LA HENRIADE *de Mr.* AROUET DE VOLTAIRE. *donnée au public par lui-même ; On y a ajouté la Critique de ce même Poëme.*

Ce Poëme eſt diviſé en dix Chants, qui comprenent 245 pages. En general la Poeſie en eſt

eſt mâle & digne de la reputation de l'Auteur, qui a la gloire d'avoir donné à la France le premier Poëme digne de louanges.

Le premier Chant decrit l'arrivée de Henri de Bourbon au ſecours de Henri III. que les Ligueurs avoient chaſſé de Paris; le Poëte peint la foibleſſe du Roi & ſa fermeté de ſon Allié, que le Roi envoye en Angleterre demander du ſecours à la Reine Eliſabeth; Une tempête jette le Prince Ambaſſadeur dans l'Iſle de Jerſay, où un Vieillard retiré de la Cour lui predit le ſuccès de ſes armes & ſa converſion à l'Egliſe Romaine. La deſcription que l'Auteur fait de l'Angleterre, morceau qui n'étoit pas dans l'Edition de Geneve, & qui n'a été ajouté aparemment que pour payer les Anglois de leur generoſité, eſt le plus bel endroit de ce Chant & le plus vif, le voici:

*Ses peuples ſous ſon * Regne ont oublié leurs pertes,*
De leurs nombreux troupeaux leurs plaines ſont couvertes,
Les guerets de leurs bleds, les Mers de leurs Vaiſſeaux;
Ils ſont craints ſur la terre, ils ſont Rois ſur les eaux,
Leur flotte imperieuſe aſſerviſſant Neptune,
Des bouts de l'Univers appelle la Fortune;
Londres, jadis barbare, eſt le Centre des Arts,
Le magazin du monde & l'azile de Mars.

* De la Reine Elizabeth.

Aux murs de Weſtminſter on voit paroître enſemble
Trois Pouvoirs étonnez du nœud qui les raſſemble
Les Deputez du Peuple & les Grands & le Roi,
Diviſez d'interêts, reünis par la Loi,
Tous trois membres ſacrez de ce Corps invincible,
Dangereux à lui-même, à ſes voiſins terrible,
Heureux lorſque le Peuple, inſtruit de ſon devoir,
Reſpecte autant qu'il doit le ſouverain pouvoir!
Plus heureux lorſqu'un Roi doux, juſte & politique,
Reſpecte autant qu'il doit la liberté publique!

Rien ſur tout ne me paroît plus beau que cette deſcription du Parlement qui eſt dans le vrai. Cependant on pourroit y critiquer l'épithete *invincible* qui ne convient pas à une aſſemblée politique, *inflexible* y auroit mieux convenu, mais *indocile* encore beaucoup mieux, ſi l'on eût pu mettre une autre rime au ſecond vers. *Appelle* la fortune, dans le ſixieme vers cité n'exprime pas aſſez la penſée de l'Auteur ni l'action des flottes, qui ſemblables à celle que les Romains envoyerent à Epidaure chercher le Dieu Eſculape ne l'*appella* point, mais le força à la ſuivre, le porta, l'entraina.

L'ordonnance du ſecond & du troiſiéme Chant reſſemble à celle du II & III Livre de l'Enei-

l'Eneïde, Henri arrivé à Londres a audience de la Reine Elizabeth & lui fait un recit de l'état afreux où ſe trouve la France, dont tous les maux étoient l'ouvrage de la deteſtable politique de Catherine de Medicis, Veuve de Henri II. & trois fois Regente du Royaume, la peinture que le Poëte fait du Caractere & de la conduite de cette Reine eſt belle & fait horreur; Le Caractere de l'Amiral de Coligny enchante & contraint le Lecteur de donner des larmes à ce heros; la deſcription du maſſacre de la St. Barthelemi eſt animée de toutes les couleurs que fournit l'horreur de cette ſcene.

Le troiſieme Chant contient le recit de l'origine de la Ligue; le Caractere du Duc de Guiſe maſſacré à Blois eſt brillant. La deſcription de la journée de Coutras eſt digne de la bouche dans laquelle le Poëte la met, elle eſt ſuivie du recit du maſſacre des Guiſes qui ne fait gueres d'honneur à Henri, qui avoit d'autres moyens de punir l'inſolence de ces Sujets ambitieux. Le Poëte paſſe enſuite à la revolte des Pariſiens, qui appellent à leur ſecours Philipe Roi d'Eſpagne; ce Chant finit par la reponſe de la Reine qui eſt un morceau charmant, cette Princeſſe y raſſemble en peu de mots tous les interêts d'Henri IV, de la Ligue & des Anglois & fait le Portrait de Philippe II & celui de Sixte V. d'une maniere à les reconnoitre quand même ils ne ſeroient pas nommés. Voici celui du Pontife:

Sixte au trône élevé du sein de la pouſſiere,
Avec moins de puiſſance a l'ame encor plus fiere.
Le Paſtre de Montalte eſt le Rival des Rois,
Dans Paris comme à Rome il veut donner des Loix,
Sous le pompeux éclat d'un triple Diadême
Il penſe aſſervir tout, jusqu'à Philippe même.
Violent, mais adroit, diſſimulé, trompeur,
Ennemi des Puiſſans, des foibles oppreſſeur;
Dans Londres, dans ma Cour il a formé des brigues;
Et l'Univers qu'il trompe eſt plein de ſes intrigues.

Le Poëte reprend la parole dans le quatrieme Chant, où il raconte les fureurs des revoltez, aidez des Emiſſaires du Pape: tout y eſt traité avec beaucoup d'art, le portrait de la Diſcorde unie à la Politique Romaine eſt un beau morceau, l'Hiſtoire abregée de Rome, & du St. Siege, le caractere general des Papes, ſont des endroits bien touchez, & les maximes en ſont très-ſages; l'odieux Decret de la Sorbonne y eſt tracé avec des couleurs qui inſpirent l'horreur qu'on en doit avoir. Néanmoins l'Auteur n'a presque aucune part à toute l'invention de ce Chant; ce ne ſont que des imitations aſſez copiées de divers endroits de Virgile & d'Homere. On voit dans ce Chant tout ce dont eſt capable le Fanatisme revêtu de traits de la Religion, & il prepare les eſprits aux horreurs du cinquieme Chant.

Il

Il contient l'Hiſtoire de l'infame Jacobin Clement, qui aſſaſſina le Roi Henri III. La peinture du Monachiſme & du Fanatiſme eſt belle; les motifs de l'action de Clement decrit dans l'apparition de l'ame du Duc de Guiſe font horreur, autant que le ſang froid avec lequel ce ſcelerat commet le crime. Mais on trouve dans ce Chant un morceau qui paroit aſſez hors d'œuvre & n'y avoir été mis que pour lui donner une juſte étenduë; ce ſont les Seize allant conſulter un Sorcier ſur le ſuccès de l'entrepriſe de Clement; outre que ce morceau eſt hors d'œuvre, il eſt hors du naturel & du vrai ſemblable, il y avoit aſſez d'horreurs dans le tableau de ce Chant, falloit-il y en ajouter d'étrangers?

Le ſixiéme Chant contient deux Actions, l'aſſemblée des Rebelles en forme d'Etats, & un aſſaut que Henri donne à la Ville. La deſcription des Etats eſt majeſtueuſe, la Harangue de Potier eſt charmante. Les cris de l'armée du Roi, qui avance vers la Ville, ſuſpendent la reſolution de ces pretendus Etats, on court aux armes de tous côtés, & l'Auteur parle de cette action comme un guerrier qui ſe ſeroit trouvé à plus d'un aſſaut, quoiqu'on ſache qu'il n'eſt rien moins que ſoldat. On doit lui ſavoir gré de l'art avec lequel il conduit ſur la brêche ſon Héros, Mayenne, Eſſex & d'Aumale; mais le même art ne paroit point dans l'endroit où il parle de Mornay, la deſcription du Stoïcisme, avec lequel il marche au combat a quelque choſe de frappant, mais on n'y trou-

ve rien de fort glorieux, & l'imagination ſe repréſente ce grand Mornay allant au feu à pas de tortue & avec une froideur qui n'eſt pas naturelle aux grands Capitaines.

Le ſeptiéme Chant eſt une imitation aſſez ſervile du Livre VI. de l'Eneïde. Le Heros du Poëme livré à un Sommeil Divin rêve 1. que St. Louis lui met ſur la tête la Couronne de France. 2. Que ce St. Roi le conduit au ſein de Dieu même, comme la Sibylle conduiſit Enée aux Champs Elizées. Là *Henri* voit comment l'Etre ſuprême gouverne ce bas monde, comment il crée à tout moment une prodigieuſe quantité d'Ames.

Qui ſoudains repandus dans les Mondes divers
Vont animer les Corps & peupler l'Univers.

Ceci eſt ſuivi d'une deſcription de la Mort & du Jugement qui la ſuit. L'Auteur y avance un ſentiment trop Zwinglien, pour être canoniſé à Rome.

La Mort eſt à ſes pieds; Elle ameine à la fois
Le Turc & l'Indien, le Juif & le Chinois.
Le Dervis étonné, d'une vuë inquiete,
A la droite de Dieu cherche en vain ſon Prophete.
Le Bonze avec des yeux ſombres & penitens,
Y vient vanter en vain ſes vœux & ſes tourmens;
Leurs tourmens & leurs vœux, leur foi, leur ignorance
Comme ſans châtiment reſtent ſans recompenſe.
Dieu ne les punit point d'avoir fermé les yeux

Aux

Aux clartez que lui-même il plaça ſi loin d'eux.
Il ne les juge point, tel qu'un injuſte Maitre,
Sur les Chrétiennes Loix qu'ils n'ont pas pu connoître,
Sur le zele emporté de leurs ſaintes fureurs;
Mais ſur la ſimple Loi qui parle à tous les cœurs.

Qu'il eſt agréable de ſe faire un tel Dieu bien different de celui de St. Thomas & de St. Ambroiſe qui damne ſans miſericorde non ſeulement tous ceux qui n'ont point connu & n'ont pu connoître l'Evangile, mais même une bonne partie des Chrétiens. La Théologie de Mr. *Arouet* ſur cet Article eſt plus raiſonnable, mais elle ne fera pas fortune ni ſur les bancs de Sorbonne ni dans les Ecoles de Genéve.

Henri paſſe enſuite au lieu des ſuplices; là il voit tous les Vices, l'Envie, l'Orgueil, la Foibleſſe, l'Ambition, l'Hypocriſie, & l'Interêt; il caractériſe très-bien chaque Vice; par exemple voici comme il peint l'Hypocriſie.

La tendre Hypocriſie, aux yeux pleins de douceur,
Le Ciel eſt dans ſes yeux, l'Enfer eſt dans ſon Cœur.

Le Poëte fait paſſer en revuë à ſon Heros tous les Rois de ſa race & il les caractériſe tant les bons que les mauvais; il prend encore occaſion des tourmens de ceux-ci de donner de la Clemence de Dieu une idée, qui ne plairoit pas en Sorbonne:

Ne crois point, dit Louis, que ces triſtes Victimes
Souffrent des Châtimens qui ſurpaſſent leurs Crimes;
Ni que ce juſte Dieu, Créateur des Humains,
Se plaiſe à déchirer l'ouvrage de ſes mains.
Non; s'il eſt infini, c'eſt dans ſes recompenſes:
Prodigue de ſes dons, il borne ſes vengeances.
Sur la Terre on le peint le prémier des Tyrans:
Mais ici, c'eſt un Pere; s'il punit ſes Enfans,
Il adoucit les traits de ſa main vengereſſe.
Il ne ſait point punir des momens de foibleſſe,
Des Plaiſirs menſongers, pleins de trouble & d'ennui,
Par des tourmens afreux, éternels comme lui.

Après cette peinture il mene ſon Heros aux Champs Eliſées où il lui montre les bons Rois & les bons Miniſtres, choſe aſſez rare!

Enfin il arrive à la porte du Temple du Deſtin, où il aprend le ſort d'Henri III., le ſien & celui de toute ſa poſterité; d'où il prend occaſion de decrire le Regne brillant de Louïs XIV. il fait un charmant Portrait du Duc de Bourgogne, Pere de Louïs XV. D'où il paſſe à celui de ce Roi même qui eſt tout flateur, ce qui le conduit à celui du Duc d'Orleans qui eſt peint d'après nature,

Près de ce jeune Roi s'avance avec ſplendeur,
Un Heros, que de loin pourſuit la Calomnie;
Facile, & non pas foible, ardent, plein d'induſtrie,

Trop

Trop ami des Plaiſirs, & trop des Nouveautez,
Remuant l'Univers du Sein des Voluptez.
D'Orleans eſt ſon nom: Sa Politique habile
Tient l'Europe en ſuſpens, diviſée, & tranquile.
Les Arts ſont éclairez par ſes yeux vigilans.
Né pour tous les Emplois, il a tous les Talens.
Malheureux, toutefois, dans le cours de ſa vie,
D'avoir reçû du Ciel un ſi vaſte Genie.

Le Chant finit par l'avenement du Philippe V. au Trône d'Eſpagne, que perd la Maiſon d'Autriche.

Le huitiéme Chant eſt un Tableau accompli de la bataille d'*Ivri*, où *Henri* IV. ſecouru du Comte d'*Eſſex* vainquit Mayenne & les Eſpagnols, que le Comte d'*Egmont* avoit amenés au ſecours de la Ligue. N'en deplaiſe à l'Auteur de la Critique qui eſt à la fin de ce Volume, le recit de ce combat bien loin d'être à mépriſer, paroit un morceau achevé; les Poëtes ſont des Peintres preferables aux Peintures mêmes. Ceux-ci ne repréſentent les choſes qu'aſſez imparfaitement à nos yeux, même dans les plus grands tableaux; les Poëtes livrent à notre eſprit, à notre imagination plus penetrante que la vuë, mille objets differens qu'elle ſaiſit tous à la fois. Il ſemble que c'eſt dans le recit de ce combat que Mr. *Arouet* eſt véritablement Poëte. On y voit l'action principale, & en même tems on y trouve des actions paſſées & des

des actions à venir également bien peintes; par exemple

C'étoit le jeune Egmont, ce guerrier obſtiné;
Ce fils ambitieux d'un Pere infortuné:
Dans les murs de Bruxelles il a reçu la vie,
Son Pere, qu'aveugla l'amour de la Patrie,
Mourut ſur l'Echaffaut, pour ſoutenir les Droits
Des malheureux Flamans opprimez par leurs Rois.

Ces ſix vers ne retracent-ils pas au Lecteur en un inſtant non ſeulement la mort tragique & perfide du fameux Egmont, mais encore les troubles des Païs-Bas & la Tyrannie de Philippe II. Voilà une grande action paſſée, peinte preſque dans toutes ſes parties dans le tableau de cette bataille, en voici une avenir

C'étoit ainſi, Biron, que tu devois mourir.

Et dix Vers plus bas,

Ton Roi, jeune Biron, te ſauve enfin la vie:
Il t'arrache ſanglant aux fureurs des Soldats,
Dont les coups redoublez achevoient ton trepas.
Tu vis: ſonge du moins à lui reſter fidele.

Ce *ſonge du moins à lui reſter fidele*, joint à la reflexion du prémier vers cité, ne peint-il pas à l'eſprit le crime & la fin tragique de cet illuſtre Guerrier. L'endroit, où il décrit le Combat

bat de d'Ailly contre ſon fils, eſt vif & frapant & peint bien les horreurs des guerres civiles.

Pour parler le langage brusque de l'Anglois qui a critiqué la Henriade nous avouerons qu'effectivement le neuviéme Chant ne peint qu'*un charmant & delicat bordel*, où un Roi va ſe delaſſer après une Campagne. Mais les Epithetes de *charmant* & *delicat* effacent aſſez l'idée ſale de *bordel*, qui ne peut venir là à propos qu'en conſiderant la belle *Gabrielle* ſe rendant aux careſſes du Héros avec autant de facilité que ces ſales Nymphes qui ſervent aux Autels de Venus la Salope, quoique le Poëte tâche de l'excuſer en diſant:

Contre un Pouvoir ſi grand qu'eût pu faire
d'Etrée?
Par un charme indomptable elle étoit attirée;
Elle avoit à combattre, en ce funeſte jour,
Sa jeuneſſe, ſon Cœur, un Héros & l'Amour.

Néanmoins on peut dire, toute laide que ſoit cette peinture, qu'elle eſt dans le vrai de la nature, car où voit-on des belles reſiſter à l'éclat du nom de Prince? La deſcription du Temple de l'Amour eſt charmante, on y trouve tous les maux qu'il fait ſur la terre. Le Portrait de Mornai eſt beau, on trouve dans ſa conduite le Philoſophe & le Courtiſan dont les devoirs contraires font un contraſte qui reveille l'attention, & enfin on voit dans le ſilence de ce fidele Sujet, le Courtiſan qui cede au Philoſophe, à qui une ſage timidité fournit

un

un nouveau moyen de cenſurer la conduite de ſon maître, qui entend ſon reproche muet, & auſſi-tôt retourne à la vertu.

Le dixiéme & dernier Chant contient la ſoumiſſion de Paris à la deſtruction de la Ligue; il commence par un combat ſingulier entre d'Aumale & Turenne, dont une partie des traits eſt copiée d'après le combat d'Enée & de Turnus. Cette peinture eſt vive; on diroit, à lire cet endroit, que M. *Arouet* ſe ſeroit trouvé quelquefois ſur le pré. Ce combat, où d'Aumale eſt tué, eſt ſuivi d'un blocus de Paris, où l'on empêche l'entrée des vivres, de là une horrible famine qui prend les deux tiers du Chant & dont les couleurs ſont empruntées de tous les Poëtes qui ont parlé de famine. La clemence du Roi qui épargne les Rebelles obſtinez eſt un endroit pathetique & qui arrache des larmes; ceci eſt ſuivi des diſcours impies des Moines fanatiques, qui exhortent le peuple au martyre, diſent-ils, en leur mettant les armes à la main contre leur Roi. On ſait que toute cette guerre fut terminée par la reſolution Cavaliere de Henri IV. *Ventre ſaint gris Paris vaut bien une Meſſe*; il falloit lui donner un plus beau jour, & intereſſer toute la Hierarchie celeſte à la converſion de ce Héros; c'eſt pourquoi le Poëte fait agir le pauvre St. Louïs, ſon balot perpetuel, ou pour mieux dire le Mercure de toutes ſes actions; ce bon Saint, qui de ſon vivant pouvoit paſſer, à la lettre, pour un bon homme & un grand fanatique, court tout le Ciel, & arrive enfin au pied du

Trô-

Trône de l'Eternel, pour lui demander.. quoi?

Que tous les Cœurs unis adorent ta justice
Et t'offrent dans Paris le même Sacrifice.

C'est-à-dire en deux mots, qu'il envoye Henri IV. à la Messe. Aussi le Poëte, liberal en machines pour faire troter tantôt la Déesse Politique, tantôt la Déesse Discorde, tantôt le Dieu Amour, &c. en met une en mouvement pour faire descendre la *Verité* dans la tente du Roi, exprès pour lui decouvrir la clarté brillante du Dogme de la Messe. Où étoit Mornay dans ce moment? Mornay, que le Poëte tient toujours à côté de son Maitre, l'abandonne dans le moment où il a le plus besoin de lui; Mornay! quelle afreuse négligence, quelle funeste absence! Le Poëte, pour sauver son honneur, eût dû le faire assassiner auparavant par quelque Jesuite furieux; peut-être Mornay étoit-il près de son Maitre; mais la *Verité*, de la façon du Poëte, parloit si bas à l'oreille de Henri, que sa voix, bien loin de passer jusqu'à Mornay, ne pénétroit pas jusqu'au Cœur, jusqu'à l'esprit de Henri même, car

Il abjure avec foi ces Dogmes Seducteurs
Ingenieux Enfans de cent nouveaux Docteurs.

Voilà un *avec foi*, qui expose à découvert tous les ressorts de l'abjuration de Henri IV., mais qui rend très-inutile le voyage que le Poëte fait faire à la *Verité*, car elle porte ordinairement un

un flambeau de l'éclat, duquel la *foi* ne s'accommode pas; la *Verité* perſuade; mais la foi laiſſe l'Homme dans le Labyrinthe de l'ignorance, la foi n'eſt le ſceau que de ce que l'on ne comprend pas, que de ce que la Verité n'a pas éclairé de la lumiere de ſon divin flambeau.

Enfin le Poëme finit comme il a commencé. Le Poëte fait encore la depenſe d'un vol ou d'une machine pour faire deſcendre le bon St. Louis qui porte dans Paris *l'olive de la paix.* Auſſi-tôt

Les Ligueurs éperdus & mettant bas leurs armes,
Sont aux pieds de Bourbon, les baignant de leurs larmes:
Les Prêtres ſont muets; *les Seize épouvantez.*
En vain cherchent, pour fuir, des Autres écartez.

Peut-être que le plus grand art du Poëte ſe trouve dans le troiſiême de ces vers, *Les Prêtres ſont muets*, Mr. *Arouet* fait dans un Hemiſtiche ce que tous les enchantemens des Canidies, des Medées, des Circés & de tous les plus fameux enchanteurs n'auroient jamais pu faire. Impoſer ſilence à des Prêtres, à des Moines, à des Théologiens, à des Fanatiques! c'eſt un prodige qu'on ne peut paſſer qu'en ajoutant, *Mais s'ils ne diſoient rien, ils n'en penſoient pas moins*, & peut-être que ce *ſont muets* renferme une Prophétie du crime que me-

meditoient dès lors les Jeſuites, de dreſſer la main de Ravaillac à l'aſſaſſinat du plus grand des Rois.

ARTICLE XIII.

ATROCIS NEC DESCRIPTI PRIUS MORBI HISTORIA, ſecundum Medicæ Artis leges conſcripta ab HERMANNO BOERHAAVE.

C'eſt-à-dire :

HISTOIRE *d'une Maladie très-cruelle, qui n'a point encore été decrite, compoſée ſelon les regles de la Medecine, par* HERMAN BOERHAAVE. A Leide, chez Boutestein. 1724. Broch. *in* 8. pagg. 60.

MR. BOERHAAVE pretend que quoiqu'on nous ait donné depuis pluſieurs Siécles des deſcriptions de differentes maladies qui peuvent affliger le corps humain, & qu'on ſe ſoit attaché à nous en marquer la nature autant que les reflexions de l'Eſprit fondées ſur l'Experience, étoient capables d'y atteindre; que malgré tout cela leur diverſité eſt inépuiſable: ce qui fait que chaque jour en fournit de nouvelles, qui ſont quelquefois autant d'Enigmes pour les plus célèbres Medecins, & rendent leur ſcience inutile, en ne leur permettant pas de faire une juſte application des preceptes

de leur Art. Il arrive même assez souvent, *dit-il*, que celui dont la penetration aura decouvert la nature d'un mal, & y aura apporté un remede efficace restera dans l'incertitude & ne saura quel parti prendre dans une autre dont la cause, le principe, & l'origine lui seront également inconnues; que c'est en vain que parcourant les Auteurs, il tâchera d'éclaircir ses doutes, qu'un cas extraordinaire & qui ne sera jamais arrivé le tiendra toûjours dans le même suspens sur les principes & la cause du mal dont il s'agit; que la connoissance d'une maladie, qui vient après la mort, est une connoissance tardive pour un Medecin & encore qu'il ne pourra l'aquerir que par la dissection du corps, ce qui demande un soin très-exact & une profonde attention; que les cas particuliers qui sont arrivés autrefois servent aujourd'hui très-peu, & que l'on se trouve dans la même ignorance, où étoient ceux qui nous ont précedez; que cela ne nous doit point surprendre vu qu'on neglige de profiter des observations qu'ont fait sur ce sujet de très-savans Medecins. Il ajoute qu'on ne doit dans ces occasions négliger aucune circonstance essentielle au sujet qu'on traite, ou qui puisse donner lieu à un judicieux Critique de rechercher ce qu'il croiroit oublié; que celui qui veut entreprendre ces sortes de narrations doit prendre garde de ne point renverser l'ordre des incidens qui sont arrivés; mais il doit marquer chaque chose selon les changemens & les variations, afin que la liaison établissant l'ordre & formant

un

un raport parfait, chaque accident ſoit placé dans ſon lieu naturel.

C'eſt le motif qui a engagé Mr. *Boerhaave* de tracer ici un modele pour le bien commun de l'art en faiſant la relation d'une maladie très-cruelle, & dont la violence a conduit au Tombeau le TRE'S-ILLUSTRE ET TRE'S-NOBLE JEAN BARON DE WASSENAER, SEIGNEUR DE ROSENBURG, HOOGHEEMRAED DE RHYNLAND, ET AMIRAL DE LA REPUBLIQUE D'HOLLANDE, maladie ſi extraordinaire dont les accès ont été ſi violens & ſi cruels, qu'il ſeroit difficile d'en trouver une pareille dans les Auteurs qui ont traité de la Médecine. Les Medecins qui feront reflexion ſur cette maladie, pourront la connoître, & quoique le mal ſoit auſſi incurable que ſa fin en doit être funeſte, & qu'on ne puiſſe même y apporter aucun ſoulagement; ils prendront garde de ne point emploier de remedes qui irritent le mal, & ne ſe donneront point de ſoins inutiles pour vouloir tenter l'impoſſible. Il obſerve dans la deſcription de cette maladie toutes les regles que l'Art preſcrit, fait voir & demontre par ce moien la cauſe d'un ſi cruel accident, ce qu'ont mis en pratique dans cette occaſion, ceux qui y ont été employés; d'où il conclut que l'irritation du mal a rendu par une opiniatreté conſtante tous les ſecours de la Médecine inutile. Il ajoute que c'eſt le moien d'ôter toute occaſion à ceux qui par une malignité criminelle, & un funeſte penchant, qui les en-

traine à mal parler des autres, font des Commentaires ſur les cas particuliers qui arrivent.

Le Seigneur dont il parle avoit reçu de la nature un corps robuſte; la conſtitution de ſon tempérament étoit d'autant plus forte, qu'il ne l'avoit jamais énervé par la moleſſe & l'impureté. Sa Naiſſance l'engagea dans la Compagnie des Perſonnes les plus diſtinguées avec leſquelles il n'obſerva pas toûjours les regles les plus exactes de la temperance; cependant lorſqu'il étoit libre il évitoit tout excès; ainſi jouïſſant d'une bonne conſtitution, il n'étoit pas ſujet à de grandes maladies. Il y avoit déjà long-tems que la Goute lui faiſoit ſentir tous les hyvers ſes atteintes meurtrieres, d'une maniere d'autant plus cruelle qu'elle ne le quittoit jamais, qu'après avoir affoibli toutes les jointures des membres; il n'emploïoit pour calmer ſes douleurs que le repos & une chaleur douce & temperée. Il reflechiſſoit alors ſur la cauſe de ſon mal, qu'il attribuoit aux repas ſomptueux & à ces debauches qu'on fait par l'excès du vin, & d'un defaut d'exercices; il s'apperçût que ſouvent l'orifice ſuperieur de l'eſtomac ſe comprimoit après quelques debauches. Cette penſée qui étoit juſte, lui perſuada que le moien le plus efficace pour diſſoudre ces ſortes de crudités qui l'oppreſſoient, étoit de prendre des Vomitifs, qui nettoïant le ventricule, rétabliſſent ce qu'il y avoit de vicieux dans cette partie. Il ſe ſervoit depuis long-tems de l'Ipecacuanha, & y joignoit une aſſez grande quantité d'eau dans la-

laquelle on avoit fait infuſer du Chardon Benit ; ſouvent même il ne prenoit ſimplement que de l'eau ; mais alors il avoit beaucoup plus de peine à vomir, que lorsqu'il les uniſſoit enſemble. Aiant contracté l'habitude de prendre des Vomitifs, il arrivoit ſouvent qu'à la plus legere indiſpoſition, il s'en ſervoit mal à propos. Les Médecins lui avoient dit de quitter cette habitude trop frequente, lui faiſant connoître que les violences qu'il faiſoit pour vomir, forçoient la nature & pouvoient avoir des ſuites très-funeſtes ; il demeura inflexible, alleguant que c'étoit le ſeul moien qui le ſoulageât.

Ce recit étoit néceſſaire, avant que Mr. Boerhaave parlât de la maladie mortelle, dont il a entrepris la deſcription, afin que ceux qui la liront ſoient informés de tout ce qui a précedé, & qu'un Médecin confrontant cette Hiſtoire avec les regles de l'Art, ne puiſſe pas ſoupçonner qu'il y a eu des cauſes anterieures à la maladie, & qui lui ont été cachées.

Mr. Boerhaeve aiant été appellé auprès de cet Illuſtre Seigneur, le trouva aſſis ſur un petit lit, le corps extrémement courbé par devant & ſi panché que cette ſituation, dans laquelle il étoit obligé de ſe tenir, comprimoit les viſceres de l'Abdomen, le Diaphragme, l'Eſtomac & la Poitrine ; toute autre ſituation lui cauſoit les douleurs les plus vives, qui devenoient inexprimables, lorsqu'il vouloit ſe dreſſer ou s'étendre, ce qui l'empêchoit de pouvoir être couché de quelque maniere que ce fût, & en-

core moins de ſe tenir droit, la violence des douleurs, qui augmentoit au moindre mouvement que le malade faiſoit, & qui lui coupoit la parole en lui ôtant la reſpiration, obligerent Mr. Boerhaave & Mr. de Bye Médecin de la Haie de s'informer de tout ce qui s'étoit paſſé à Mr. Francken, qui avoit été preſent depuis le commencement de la maladie; voici le rapport qu'il fit. Trois jours avant qu'il tombât malade, s'étant un peu trop diverti avec ſes amis, il avoit corrigé cet excès par une diete très-ſevere; le dernier repas qu'il fit avant que d'être attaqué de ce mal, il avoit mangé très-mediocrement & bu peu de biere & de vin de Moſelle. Il paſſa toute l'après-midi ſans rien prendre, & monta à cheval avec Mr. ſon fils étant fort gai & ſe portant bien, ne ſentant aucune douleur ni aucun preſſentiment de mal. Etant de retour de ſa promenade, qui ſembloit lui avoir fait plaiſir, il ne ſoupa point; mais ſur les dix heures & demie, il but de l'eau tiede dans laquelle on avoit fait infuſer du Chardon Benit, autant que pouvoient en contenir trois grandes Taſſes de Porcelaines ou Jattes que les Hollandois appellent *Spoelkommen*, il vomit près-qu'auſſitôt, mais avec quelque difficulté & très-peu, ce qui lui en fit prendre quatre autres Taſſes de la même grandeur; une ſi grande quantité d'eau ne fit aucun effet, il commanda qu'on lui en apportât de nouvelle, & s'étonnant de n'avoir point rendu, il ſe perſuada qu'ajoutant une nouvelle boiſſon à celle qu'il avoit déjà priſe, il ſe procureroit infaillible-

blement une évacuation ſalutaire. Pendant qu'il faiſoit des efforts incroiables pour vomir, il fit tout d'un coup un cri épouvantable, ſe plaignant qu'il avoit quelque choſe de rompu ou de dechiré dans l'eſtomac, ajoutant qu'il ſentoit une douleur ſi vive que la mort lui étoit inévitable; on lui demanda permiſſion d'appeller des Medecins, mais il diſoit que cela étoit inutile, que quelque diligence qu'ils fiſſent ils ne le trouveroient plus en vie, & que le mal étoit trop violent & trop irrité pour pouvoir être adouci par aucun remede; pendant qu'il adreſſoit ſa priere à Dieu, il ſuccomba ſous le poids de ſes douleurs; le combat interieur de ſes peines le plongea dans une langueur mortelle, les forces lui manquerent, & l'on fut obligé de le mettre ſur un petit lit; une ſueur froide ſe repandit ſur tout ſon corps, il devint pâle, ſes levres devinrent livides, & il demeura ſans poux. Il raſſembloit alors toutes ſes forces pour demander qu'on lui frottât le corps avec des linges chauds, qu'on lui mît ſur les Tempes & le cœur des liqueurs compoſées avec des herbes vulneraires, & qu'on lui fît des fomentations odoriferantes; ce qui aiant été exécuté ſelon ſes vœux, il ne parut aucun changement dans ſa maladie, & bien loin d'être ſoulagé, le mal ſembloit s'irriter de plus en plus; une demi-heure après il but quatre onces d'huile d'olive, & aiant mis ſon doigt dans la gorge pour s'exciter au vomiſſement il en rejetta quelque peu mêlé avec l'eau de Chardon qu'il avoit pris auparavant, ce qui

lui en fit encore avaler deux onces qu'il prit auſſitôt, mais ſans rien rendre, ni en avoir la moindre envie; environ une heure & demi après il but de l'excellente & Médicinale Biere de Dantzic qu'on avoit un peu chauffé auparavant, ce qui ne lui cauſa aucune envie de vomir, l'aiant gardée avec tout ce qu'il prit dans la ſuite. Les choſes étoient dans l'état dont nous venons de donner le detail, lorsque le célèbre Docteur de Bye fut appellé de la Haie. Il lui fit d'abord donner de la Ptiſane d'avoine, eſperant que cette boiſſon lui procureroit quelqu'adouciſſement, ne doutant point que les nerfs ne fuſſent irrités par les violens efforts qu'il avoit fait pour vomir. Il lui fit enſuite appliquer des fomentations douces faites avec du lait & de la farine ſur le Diaphragme & les parties qui l'environnent. Il y avoit déjà quelque tems qu'on lui avoit appliqué ces fomentations qui n'avoient produit aucun effet, lorsque Mr. Boerhaave entra. Après qu'ils eurent peſé toutes les circonſtances d'un accident ſi triſte & ſi extraordinaire, voici ce qu'ils remarquerent dans le malade. Le dedans de la bouche, & tout ce qu'on peut voir jusqu'au Goſier, étoit humecté d'une humeur naturelle qui ſembloit dénoter une ſanté très-parfaite, ce qui étoit confirmé par la couleur & la diſpoſition des parties rangées dans leur ſituation ordinaire; il n'y avoit ni ſoulevement de cœur ni renvoi d'eſtomac, & s'il ſortoit quelque vent par en haut, il n'avoit aucune odeur forte, acre, ou desagreable; l'eſtomac ne paroiſſoit point embar-

barraſſé, toûjours prêt à recevoir les liqueurs qu'on lui preſentoit, & le malade les avaloit très-facilement. La ſoif ne le tourmentoit point, & l'on n'entendoit aucun mouvement interieur dans ſon corps, qui ſemblât dénoter l'inquiétude d'une partie affligée. Il n'y avoit point de hoquet, & il n'y en eut point dans tout le cours de la maladie; les Hypochondres, le Diaphragme & ce qui y eſt joint n'avoit rien d'enflé, ni de douloureux, rien de dur & qui reſiſtât quand on le touchoit. Son urine étoit naturelle, & il la rendoit facilement; la matiere qu'il avoit rendu par la bouche n'avoit rien d'extraordinaire où il parût quelque malignité cachée & tout ſe raportoit parfaitement aux liqueurs qu'il avoit priſes.

Toutes les parties du Corps avoient une chaleur égale & temperée, ſans qu'il y eût aucun degré exceſſif de froid ou de chaud; quoiqu'il fût à craindre que la violence de ſon mal ne le fît tomber en ſyncope, ce qui étant arrivé, le froid devint plus grand que ne ſembloit devoir le permettre une ſi violente agitation interieure cauſée par l'excès de la douleur; les mouvemens de l'Artere devenoient quelquefois plus foibles, quoique le battement fût égal & conſtant ſans aucune intermiſſion, ce qui ne pouvoit dénoter le moindre ſigne d'inflammation ou de fievre: ſa reſpiration étoit aiſée, lente à la verité, mais égale; ſa voix naturelle, douce, claire, & coulante, pourvu qu'il prît garde en parlant de ne point remuer ſon corps, & de ne faire aucun mouvement. L'aiant prié de re-

doubler ſa reſpiration, il pouſſa quelques ſoupirs profonds & recommenca pluſieurs fois lentement ſans reſſentir aucune douleur ; ſes yeux étoient vifs & clairs, ſon viſage conſervoit ſon coloris naturel, & ſon eſprit toûjours préſent ſans aucun écart ; les mouvemens de toutes les parties de ſon corps étoient promts & libres, ſi ce n'eſt lorsque la douleur venant à redoubler empêchoit la partie contigue de ſe mouvoir.

La ſeule reflexion qui ſaiſiſſoit l'eſprit de ces Meſſieurs après une recherche auſſi exacte, c'eſt qu'il devoit y avoir quelques parties derangées dans la poitrine quoique la choſe parût incomprehenſible. Le malade ajoutoit qu'il ſentoit quelque choſe dans ſa Poitrine qui étoit ſortie de ſa place, que la douleur qu'il reſſentoit étoit très-aigue ſans aucune interruption, & que le mal avoit toûjours été fixe dans le même endroit, deſignant le lieu de la Poitrine le plus proche de l'eſtomac. Les douleurs aiant redoublé, le malade ajoutoit que depuis le premier endroit qu'il avoit marqué dans la poitrine, ſon mal s'étendoit par derriere & occupoit déjà toute la region du dos, deſorte que bien loin de diminuer elle augmentoit : ſa reſpiration même étoit un vent cruel qui allumoit le feu de ſes douleurs, & irritoit ſes maux, ce qui lui arrivoit également lorsqu'il vouloit ſe pancher en arriere ou donner le moindre mouvement à ſes vertebres.

Voilà ce que Mr. Boerhaave dit avoir decouvert par la recherche la plus exacte & qu'il

a voulu raporter d'une maniere circonſtanciée, afin d'expoſer aux yeux du lecteur tout ce qui s'eſt paſſé; il prie enſuite les Profeſſeurs d'un Art ſi ſalutaire de prendre la peine en liſant ce recit d'examiner avec attention & de peſer murement la vérité d'une narration ſi fidele, d'en obſerver tous les Symptomes, & de ſe demander à eux-mêmes quelle peut être la nature du mal, dont ils viennent d'entendre le commencement, le progrès & les differens ſignes qui l'ont accompagné, ce qu'il peut y avoir eu d'inconnu ou de caché dans la capacité de la poitrine capable d'avoir produit des effets ſi ſurprenans & ſi extraordinaires avant que de continuer la lecture de cette narration.

Mrs. Boerhaave & de Bye chercherent à penetrer le principe & la ſource ſi cachée d'un accident ſi ſingulier. Mais ils travaillerent en vain; car il ne ſe preſentoit à leur eſprit aucune maladie à laquelle ils puſſent rapporter celle-ci. L'inflammation interieure qui produit les douleurs les plus vives, ne pouvoit avoir lieu ici, leurs reflexions tendoient à decouvrir s'il n'y auroit point quelque tumeur qui ſe fût élevée dans la maſſe des nerfs, & qui ſe communiquant à quelques membranes de la Poitrine, produiſoit les cruels Symptomes de la douleur la plus violente; mais il n'y avoit aucune apparence de tumeur qui ſe fût formée, ou qui eût été capable de cauſer les effets ſenſibles qui paroiſſoient à leurs yeux. On ne pouvoit pas croire qu'il y eût une diſlocation, les vertebres étoient fermes dans leur place naturelle.

Il

Il ne reſtoit donc qu'une ſeule choſe, *dit-il*, à laquelle il ſembloit qu'on devoit rapporter la cauſe de ces maux ſi horribles, ſavoir le poiſon, dont le venin mortel repandu dans toutes les parties du corps humain a couché tant de Perſonnes dans le Tombeau; ce ſeul objet paroiſſoit capable de produire les cruels effets de ce nouveau phenomene; mais il ajoute qu'aiant parcouru avec ſoin tout ce que les Auteurs anciens & modernes ont écrit de la nature & des effets tragiques du poiſon, il n'en avoit pas trouvé un ſeul capable d'en produire de ſi cruels. Flottans dans une incertitude continuelle ils crurent enfin, & cette penſée étoit plauſible, que ces Effets extraordinaires étoient cauſés par la Goute à laquelle ce Seigneur étoit ſujet depuis long-tems. Il ajoute qu'ils reſterent tous deux ſur ce ſujet dans l'incertitude, ne trouvant aucune maladie qui approchât de celle-ci, & conclurent que ſelon les principes de la Médecine, elle pouvoit durer long-tems ſans aucun danger de mort, ſi elle étoit ſeule, & qu'il ne ſurvînt aucune inflammation. Il avoue même que dans le commencement ils ne crurent point cette maladie mortelle; quoiqu'ils doutaſſent ſur la nature de cette maladie, ils furent obligés de tenter quelques remedes pour adoucir les douleurs dont la violence demandoit un promt ſecours: après avoir conſulté enſemble ils conclurent qu'il falloit emploier les remedes qui degagent les parties comprimées, lâchent celles qui ſont trop tendues, adouciſſent les humeurs acres & repandent par tout

tout le corps une humeur douce & ſalutaire. On lui ouvrit la Mediane du bras droit dont on tira quatorze onces de ſang, & quoique le poux commençât à s'affoiblir, la douleur ne diminua point, & fut toûjours auſſi violente, lors même que le battement de l'Artere menaçoit d'une Syncope. On lui donna enſuite un bouillon de veau ſans ſel, comme un excellent lenitif contre l'irritation des nerfs. On appliqua ſur la partie affligée des fomentations tiedes compoſées de fleur de farine & de lait doux. Le lait tiré de l'avoine, de la ſcorzonere & du chervi, qu'on a toûjours regardé comme le plus excellent lénitif contre les douleurs violentes, ne fit aucun effet; au contraire ſitôt que ce remede ſi doux deſcendit vers l'eſtomac, le mal ſembla s'irriter de plus en plus. Toutes ces choſes furent inutiles & les douleurs furent conſtantes juſqu'à cinq heures du matin, que quelques affaires indiſpenſables appellerent Mr. Boerhaave en Ville. Avant que de partir, il reſolut avec Mr. De Bye de ſuſpendre les remedes que la nature du mal rendoit plus nuiſibles que ſalutaires. Les choſes demeurerent dans cet état jusqu'à huit heures du matin, que le malade combatit toûjours avec la même violence la cruauté de ſes douleurs. Il prit alors une potion compoſée de fleurs de pavot ſauvage, de bouillon, de racine de ſcorzonere & de chervi, de graine d'avoine & de pavot blanc infuſés dans de l'eau, dans laquelle on avoit mis une doſe aſſez forte de ſyrop d'althea de Fernel, ce qui ne lui procura aucun ſoula-

ſoulagement. Pendant ce tems-là Monſr. de Bye écrivit à Mr. Boerhaave pour lui demander; ſi dans un cas auſſi douteux, & où il n'y avoit point de tems à perdre, il croioit qu'il y eût du danger, ou qu'on pût tirer quelqu'avantage d'une ſeconde ſaignée, principalement parce que le battement de l'artere devenoit plus fort & plus redoublé, & que le ſang qu'on avoit tiré la premiere fois étoit couvert d'une peau ferme & d'une couleur verdatre; nous conclumes donc, dit Mr. Boerhaave, de lui faire ouvrir une ſeconde fois la veine, mais de lui faire prendre auparavant un clyſtere compoſé de neuf onces d'une decoction emolliente, d'une dragme de ſel gemme, & de deux onces de ſyrop d'althea de Fernel. Qu'on ne croie pas, ajoute-t-il, que nous avons omis par negligence ou par oubli les Narcotiques, il s'agiſſoit de ſavoir, ſi l'on pouvoit s'en ſervir dans une maladie de cette nature; de très-fortes raiſons empêcherent de les emploier, & une des principales, c'eſt que la vertu de l'Opium aſſez connue a coutume d'arrêter toutes les evacuations, excepté celle qui ſe fait par une tranſpiration presqu'inſenſible; le malade n'aiant rien rendu de tout ce qu'il avoit pris, ils avoient ſujet de croire qu'il s'étoit fait un amas de toutes ces liqueurs dans l'eſtomac dont l'orifice quoiqu'étendu ſe trouvoit reſſerré par une convulſion, mais il avoue qu'il étoit dans l'erreur à cet égard. On lui donna le lavement qu'il rendit ſans peine de la même maniere que s'il eût été en ſanté; après avoir rendu le lavement on lui tira

tira dix onces de ſang, & la douleur fut toûjours auſſi vive ; au contraire elle s'aigriſſoit toûjours de plus en plus.

Mr. Boerhaave, étant revenu à trois heures après-midi le malade le reçut ſelon ſa coutume & lui fit le detail de tout ce qu'il avoit ſouffert, pour lors on commença à s'appercevoir que la mort s'approchoit, il ne pouvoit plus lâcher ſon urine, & s'il en laiſſoit tomber quelques goutes, il ne le faiſoit qu'avec de grands efforts & une douleur ſi cuiſante, & ſi vive qu'elle le brûloit comme un feu ; le battement de l'artére commençoit à s'affoiblir, la reſpiration paroiſſoit interrompue, & tendoit à la ſuffocation ; les extremités de ſon corps ſe refroidiſſoient & la mort paroiſſoit peinte ſur ſon viſage ; il ſe plaignit d'une difficulté d'uriner & après avoir fait des efforts incroiables, il rendit quelques goutes d'une eau groſſiere rouge & d'une odeur très-aigre, ce qui leur fit croire avec certitude que de toutes les liqueurs qu'il avoit bu, aucune n'avoit ſuivi la route des conduits ordinaires. Mr. Boerhaave ajoute que dans une nouvelle conſultation ils furent ſeduits par une aparence de vérité, en concluant, que tout ce que le malade avoit pris demeuroit dans l'eſtomac, qui ſe trouvant fermé dans l'orifice inferieur, ne pouvoit rien laiſſer ſortir, qu'ainſi ce qui leur parût de plus efficace dans cette occaſion, fut de faire avaler au malade deux onces d'huile d'amande douce, & de lui procurer le vomiſſement avec une plume trempée dans l'huile, afin de voir

ſi

ſi ce dernier moien de ſoulager l'eſtomac pourroit reüſſir; mais lors que ces Meſſieurs ſe flattoient d'avoir enfin decouvert le principe & la cauſe de la maladie, une tumeur ſenſible qui s'élevoit & augmentoit continuellement dans la partie anterieure du bas ventre les jetta dans un nouveau doute; le malade aiant toutefois avalé l'huile, fit tous ſes efforts pour vomir, & rendit quelque peu d'une liqueur noirâtre ſans huile: les forces commencerent alors à lui manquer, il tomba en foibleſſe & moûrut très-doucement.

Mrs. Boerhaave & de Bye s'étant retirés avoüerent n'avoir jamais decouvert la cauſe de cette maladie, & beaucoup moins celle d'une mort ſi prompte & ſi inopinée, c'eſt pourquoi ils ſupplierent le chef de cette illuſtre famille de leur permettre de faire l'ouverture du corps. Ce que ce noble Seigneur leur accorda.

Voici l'ordre des obſervations que le célèbre Mr. Boerhaeve y fit.

1. Sur le corps nud il ne paroiſſoit rien de gâté, excepté ce qu'on va voir dans les obſervations ſuivantes.

2. Sur les deux cotés du corps on voioit une couleur de rouge foncé tirant ſur le pourpre, avec des taches noires ſeparées par diſtance, ce qui formoit un ſpectacle affreux, ſemblable à ceux qui ont quelque inflammation très-vive entre les côtes, & dont les parties extérieures deviennent livides.

3. Dans cette partie qui preſentoit à la vue un ſi affreux objet, il y avoit dans l'Epiderme plu-

plusieurs petites vessies blanches séparées les unes des autres semblables à celles qu'on a coutume de voir sur la pellicule, lorsque ces endroits ont été frappés d'un air contagieux.

4. Ces Vessies étoient pleines de vent, qui au lieu de s'élever en haut s'étendoient en large. Si on les touchoit, elles faisoient le même bruit, que celui de plusieurs petites vessies, qui se romproient avec violence.

5. Le Ventre étoit tendu & élevé, principalement vers les Hypochondres & l'Epigastre.

6. Toutes les autres parties paroissoient dans leur état naturel.

Mr. Boerhaave après avoir examiné avec une grande attention la disposition exterieure du Corps autour de la Poitrine & du Ventre, s'appliqua à considerer la disposition des parties interieures; voici ce qu'il observa.

1. Aiant ouvert l'Epiderme & la peau depuis l'extrémité du Cartilage Xiphoide droit au nombril, l'ouverture s'élargit d'elle-même; les deux levres s'étant éloignées & dechirées avec violence, il sortit une graisse prodigieusement enflée qui s'élevoit par cette ouverture.

2. Le Peritoine dégagé de ce côté-là de ses enveloppes, s'élevoit du côté de l'Epigastre, de sorte qu'il y paroissoit une tumeur fort enflée & semblable à une vessie dans laquelle on a comprimé l'air.

3. Aiant fait une petite incision avec la pointe du scalpel à la membrane du Peritoine qui étoit enflée; le vent qui y étoit renfermé, sor-

tit tout d'un coup avec autant d'impetuosité que de violence, accompagné d'un sifflement extraordinaire.

4. Après qu'il eut ouvert le Peritoine vers l'Epigastre par une incision fort légére; l'Estomac parut d'abord extremement comprimé & enflé, & bondit aussi-tôt par l'ouverture, autant que sa capacité lui permettoit de s'étendre.

5. Le Peritoine & les entrailles étoient très-saines.

6. Il ne trouva rien d'extraordinaire dans l'estomac, l'omentum, le foie, les intestins & la rate; on voioit un boïau du côté de l'Ileon, qui paroissoit fort enflé, & fermé par un ligament très-étroit sans aucun signe de miserere. Le Cœcum étoit fort enflé, mais le Colon n'avoit rien d'extraordinaire. La Vessie étoit entierement vuide. Le Diaphragme n'étoit point endommagé, & l'on ne découvrit dans le Mesentere aucun signe de maladie.

Mr. Boerhaave fut très-surpris de ne point découvrir les liqueurs que le defunt avoit bues pendant sa maladie, desorte qu'après qu'il eut consideré les moindres choses avec l'attention la plus profonde, il fut dans une plus grande incertitude, qu'il n'avoit été avant l'ouverture du corps, il ne découvroit aucun signe auquel la mort ni même la maladie pût être imputée avec justice. Après avoir fait une très-petite incision à l'estomac, l'air qui y étoit comprimé sortit aussi-tôt avec un sifflement & une impetuosité extraordinaire, desorte

ſorte que paroiſſant gonflé auparavant, il devint flasque & mou.

Mr. Boerhaave ne trouvant aucune cauſe de la maladie dans la capacité du bas ventre, redoubla ſon attention dans l'examen de la Poitrine. Pour y mieux reüſſir, il rangea toutes les parties du bas ventre dans leur place ordinaire & remettant toutes leurs envelopes dans leur ſituation naturelle par la ſuture la plus exacte, afin que le Diaphragme étant bien replacé rendît à la Poitrine toute la forme qu'elle doit avoir.

1. A peine eut-il decouvert la Pleure avec la pointe du Scalpel, qu'elle ſe trouva chargée de petites bulles en forme de veſſies, ſemblables à celles qu'il avoit déjà vu dans la membrane du Peritoine. Lorsqu'il y fit une légére inciſion, il en ſortit tout d'un coup un vent impetueux avec un bruit ſonore qui dura fort long-tems. Nous croïons devoir inferer ici ſa ſurpriſe ſur cet évenement extraordinaire. *Quis enim*, dit-il, *notavit unquam, exſiliiſſe aërem de thorace hominis, cui nullum externe appareret inflictum vulnus; qui reſpiratione uſus fuerat; cui nulla pars, ſola excepta pleura, in pectore erat pertuſa? Sane, ſi in phyſiologicis ullum, id compertum eſt effatum veriſſimum eſſe, nihil aëris hærere naturaliter inter concavam pleuræ & convexam pulmonum ſuperficiem. Eo quidem ruere poſſe, ſi per ſoluta morbo quocunque bronchia admittitur, aut per patentia in cavum ejus usque vulnera thoracis ſe penetravit, Chirurgica docent. At, pulmone integro, neque vel per tar-*

dam; neque vel per acutum morbum læſo, tum etiam abſque ullâ vi externa, totum pectoris cavum aëre elaſtico, compreſſo, atque longe fortius ſe expandente, quam externus in communi atmoſphæra valebat, inflatum fuiſſe, prodigioſum ſane! Quis autem mortalium cogitaſſet unquam de tertia via, qua potuiſſet ille huc perveniſſe?

2. Le Sternum levé en haut tout doucement, l'on vît paroître l'interieur de la Poitrine dans ſa diſpoſition naturelle; on ne découvrit rien dans le Mediaſtin, le Pericarde & la Pleure qu'on pût accuſer ou ſoupçonner d'avoir endommagé ces parties, ou de leur avoir fait ſouffrir quelque choſe. Le Diaphragme étoit dans ſa ſituation naturelle. Les Poumons étoient de chaque côté ſi petits & ſi bas qu'ils paroiſſoient comprimés par une force majeure qui les reduiſoit dans de très-petits eſpaces; au reſte ils paroiſſoient très-ſains. Le Cœur qui étoit découvert par le Pericarde étoit vigoureux ſans qu'il y parut aucune tâche.

3. Mr. Boerhaave ajoute que ſi-tôt que la premiere inciſion fut faite dans la Poitrine, il en ſortit une exhalaiſon forte & brûlée, qui faiſoit ſentir très-vivement une odeur de Canard. Dequoi paroiſſant étonné Mr. Francken lui dit, que ç'avoit été le principal mets dont le defunt avoit mangé dans le dernier repas qu'il fit quelques heures avant que ſon mal commençât.

4. Aiant élevé un peu les lobes des Poumons ſitués dans la partie droite, on trouva que le Poumon nageoit dans une liqueur qui étoit

étoit dessous, & qui rempliſſoit toute la capacité de la poitrine, desorte qu'étant un peu élevé il flottoit; ensuite Mr. Boerhaave dessecha cette partie de la poitrine avec une éponge très-nette sans rien deranger de sa place.

5. Dans le côté gauche de la poitrine il y avoit une même liqueur repandue hors des vaisseaux, de plusieurs couleurs, de differens goûts, semblable à de la biere de Dantzic, mêlée d'eau infusée de Chardon, d'un rouge foncé & tirant sur le brun, l'huile d'amande douce nageoit au dessus; cette liqueur n'étoit pas plus épaisse que l'eau, sinon qu'on y voioit par intervalles & dans quelques endroits quelques matieres un peu solides; cependant on n'y découvroit pas une seule goute de sang; aucune aparence de pus, ni aucun indice d'une humeur corrompue. Après avoir pesé toutes les liqueurs qu'on avoit tiré de la poitrine, l'on trouva qu'il y en avoit cent & quatre onces poids d'Amsterdam.

6. Après avoir examiné tout l'interieur de la Poitrine, il trouva dans un endroit proche le Diaphragme, savoir dans cette partie de la Pleure qui s'applique au côté gauche de l'Oesophage, une plaie distinguée de toutes les autres par son étendue, sa couleur noire & une espece de tumeur dont la circonférence pouvoit avoir environ trois pouces de diametre, dans le milieu il y avoit une ouverture longue d'un pouce & demi, parallele à la base des vertebres du dos, & dont la largeur pouvoit avoir environ trois lignes; aiant pressé avec le bout

du doigt la ſuperficie de la tumeur, on en vît une humeur ſemblable à celle, qu'on en avoit déjà ôtée, s'écouler avec precipitation dans la cavité gauche de la Poitrine, & s'inſinuer par force ſous la Pleure élevée dans cet endroit, pour penetrer la tiſſure de la membrane celluleuſe, ce qui avoit produit cette tumeur pleine de petites veſſies & d'une couleur noire repandues dans la plaie dont nous venons de parler. Mr. Boerhaave aiant mis le bout de l'index dans l'ouverture, qui ſe joignoit à l'orifice de la pleure, il le gliſſa doucement & ſans violence dans la plaie, qui s'étendoit jusques ſur la cavité droite de la poitrine; cette membrane étant enflée & remplie, quoique deliée, fine & celluleuſe, s'étoit ſeparée des autres parties; aiant enſuite tourné le bout du doigt vers le haut de la plaie, il ſentit au deſſus un grand vuide, & après l'avoir rompu & retiré en haut, il toucha une partie de l'Oeſophage qui entroit dans la concavité & ſe manifeſtoit au dehors par une tumeur conſiderable; puis il gliſſa le doigt dans la plaie avec beaucoup de circonſpection & trouva une ouverture dans la cavité même de l'Eſtomac.

Mr. Boerhaave a ajouté à cette Relation quelques Corollaires très-ſimples pour l'uſage de ceux qui s'appliquent à l'étude de la Médecine.

1. Ce qu'il avoit mangé, *dit-il*, dans ſon dernier repas n'avoit point été la cauſe de ſa maladie, puiſqu'on ne trouvoit point de matiere, qui eût ſurchargé ſon eſtomac par ſon poids. Tout

ce

ce qu'il avoit pris, étoit parfaitement diſſous par la force naturelle dans une liqueur fluide.

2. Il n'y avoit point eu de poiſon qui eût rongé les parties, ou les eut diſſoutes, ou qui en les irritant eût procuré des convulſions mortelles.

3. Qu'on ne doit pas attribuer la cauſe de cette cruelle maladie à l'ulcere engendré dans cette partie de l'eſtomac qu'on avoit trouvé déchiré; & qui avoit rongé par une lente conſomption les membranes de l'Oeſophage & de la Pleure. Qu'il crut dans le commencement, que cette couleur noire qu'on remarquoit dans la partie affligée étoit une marque évidente de Gangrene, mais qu'il changea de ſentiment; voiant qu'il n'y avoit rien de gangrené, de rongé, ni aucun ſigne d'infection dans le corps, mais que la biere de Dantzic & l'eau de Chardon, qui avoient tendu les parties en demeurant dans cet endroit, y avoient communiqués cette couleur noirâtre.

4. Qu'on ne peut donc attribuer le principe & la cauſe de cette maladie, qu'à la dilaceration & à la rupture de cette partie, ce qui paroît d'autant plus probable qu'aiant avalé ſept *Spoelkommen* pleins d'Eau dans laquelle on avoit infuſé du Chardon benit, & n'en aiant rendu que très-peu, le ventricule ſe trouvant extraordinairement tendu & le Pylore reſſerré, rien ne s'étoit écoulé par en bas. Car il ſe décharge d'autant plus difficilement qu'il ſe trouve plus gonflé, & ſe trouvant trop rempli, il comprime le diaphragme auquel il eſt joint, & l'eſto-

mac dont il ſort en s'allongeant. C'eſt pourquoi ſe trouvant opprimé par une ſi grande quantité d'eau qui le ſurchargeoit, tous les efforts qui pouvoient procurer le vomiſſement furent inutiles, & ne ſervirent au contraire qu'à irriter les parties; ainſi lorſqu'il mit ſon doigt dans le Goſier, l'eſtomac ſe dechira tout d'un coup. Il ſemble, ajoute-t-il, que le ventricule ſe ſoit dechargé par l'orifice ſuperieur de tout ce qui le comprimoit pour le faire paſſer dans la membrane celluleuſe par l'ouverture de la plaie; qu'enſuite il avoit dechiré la Pleure de ce côté, & que par ce moien aiant trouvé un paſſage, tout ce depot étoit tombé dans la cavité de la poitrine, avec l'air qui s'y étoit introduit en avalant toutes ces liqueurs. Il pretend que l'air qui s'étoit introduit & échauffé, s'étoit rarefié & comprimé dans les reduits imperceptibles de la membrane celluleuſe, & enſuite gliſſé entre cuir & chair avoit pris la forme d'une tumeur, & que ſe trouvant comprimé par la circulation du ſang que les arteres ramenoient dans les veines, il avoit produit ces marques livides; que toutes ces choſes ne pouvoient lui procurer la mort avant que cette grande quantité d'air, qui s'étoit gliſſée du ventricule & de la gorge par le moien de la plaie dans les reſervoirs des poumons, qui ne pouvant plus ſe dilater la reſpiration ceſſa & la mort termina ſes douleurs en finiſſant ſes jours.

5. L'Auteur aſſure que quoique cette maladie ſoit à preſent connue, & qu'il en ait demontré le principe & la cauſe, on ne peut y apporter

apporter aucun ſoulagement, ni concevoir aucune eſperance de gueriſon ; qu'il ſeroit inutile de vouloir faire obſerver à un malade en cet état la diete la plus auſtere, parce qu'on craindroit que les humeurs repandues ne trouvant plus leur place naturelle dans l'Eſtomac, ne vinſſent ſe jetter dans la poitrine pour la remplir. „ Car, dit-il, qui pourroit empêcher que „ l'air n'entre dans le ventricule, ne s'en trou„ ve-t-il pas toûjours ou dans les inteſtins ou „ dans la matiere, qui y eſt fort abondante, „ & qui en produiſant ſans ceſſe ſe gliſſera fa„ cilement dans les eſpaces du ventre où il y „ aura du vuide, lesquels ne ſe pourront relâ„ cher par les conduits ordinaires, l'Oeſopha„ ge ſe trouvant rompu. . . .

La paracenteſe n'auroit été ici d'aucun ſoulâgement; voici la raiſon qu'il en donne : *Admiſſus ſcilicet per vulnus lateri inflictum aër confeſtim in cavum irruet thoracis, atque ſuſpenſi hoc in latere pulmonis fibras comprimet, ut uſui ſpirandi mox ſit ineptiſſimus ; quum vero & in parte altera urgeat eadem neceſſitas, perfrutione ergo & ibi peracta, ingreſſus per plagæ ora aër hoc etiam in latere pulmonem ſtatim comprimet ; adeoque, ut vel in elementis eſt Medicis, uno momento temporis hic æger ſuffocabitur.*

Mr. Boerhaave conclut de cette Diſſertation que cette maladie ne pouvoit être connue par des ſignes évidens & certains ; que connoiſſant même ſa nature & l'aiant pleinement découverte, on ne pouvoit y apporter aucun remede efficace : & que ſi cette hiſtoire nous decouvre la

cauſe du mal & le principe où il reſide, elle nous montre qu'il n'y a point de remede capable de le guerir.

ARTICLE XIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE ROME.

LE Savant Mr. *Fontanini* a fait imprimer par ordre du Pape: *Gratiani Decretorum libri V. ſecundum Gregorianos Decretalium libros titulosque diſtincti per Joannem à Turrecremata, Ord. Prædicat. S. R. E. Epiſcopi. Card. Sabinum. Nunc primum prodeunt ex codice Bibliothecæ Barberinæ, cum Præfatione, Scholiis & Indicibus, curâ Juſti Fontanini, Archiepiſcopi Ancyrani. Vol. II.* in folio. Le célèbre *Jean de Turrecremata*, ou *Torquemada*, a fait les explications des Decretales de Gracien, dans le tems qu'il donnoit à Rome des Leçons publiques ſur cette matiere. Ce livre a été imprimé à Lion pour la premiere fois en l'année 1519. en ſix volumes, & enſuite réimprimé dans la même Ville avec les Remarques de Jean Boerius avant que Turrecremata écrivît ces Explications, & non pas après comme Monſieur Fontanini le pretend; il a diviſé ce livre ſelon les Decretales du Pape Gregoire IX. en certains livres, chapitres & titres, & dedié cet Ouvrage au Pape Nicolas V. On a trouvé un manuſcrit de cet Ouvra-

vrage dans la Bibliotheque des Barberins dont voici le titre: *Turris aurea Decretorum*; ce qui étant venu à la connoiſſance du Cardinal *Orſini*, à preſent Pape ſous le nom de *Benoît XIII* auſſi Dominicain, comme Turrecremata, il a ſouhaité que cet Ouvrage vît le jour pour l'uſage des Juriſtes du Droit canon & principalement pour les Clercs de l'Egliſe de Benevent, d'où il étoit Archevêque. Il chargea alors de cet Ouvrage l'Archevêque Fontanini, qui l'a executé avec beaucoup de ſoin.

De Milan.

Il paroit ici depuis quelque tems un Recueil des Hiſtoriens d'Italie dont voici les titres des Ouvrages qu'il contient: *Rerum Italicarum Scriptores ab An. D. ad MD. Lud. Ant. Muratorius collegit, ordinavit, & præfationibus auxit. Tom. VIII.* in folio. On trouve dans l'huitieme tome les ouvrages ſuivans: *Gerardi Mauriſii Hiſtoria de rebus geſtis Eccelini de Romano ab anno* 1183 *ad annum* 1237. Ceci a deja été mis au jour par *Felix Oſius*, ou *Dominicus Molinus*, comme auſſi par Monſr. Leibnits. *Ant. Godi Chronica ab anno* 1194 *ad annum* 1263. *Nec. Smeregi Chronica ab anno* 1200 *ad annum* 1279. avec la ſuite juſqu'à l'année 1312. *Laurentii de Monacis Ezerinum III Rolandini Patavini de factis in Marchia Tarviſina Lib. XII. ab an.* 1180. *ad. n.* 1260. *Chronica parva Ferrarienſis, ab an.* 1180. ad 1264. *Hiſtoria de rebus geſtis Friderici II. Imp. & filiorum ab an.* 1210. *ad an.* 1258. *cum Continuatione ad an.* 1265. Cette Chronique a déja été publiée par Ughelli & d'autres, mais pas à beaucoup près ſi complette, c'eſt

c'eſt pourquoi Mr. Muratori nous donne le nom de l'Auteur, qui eſt *Nicolas de Jamphilla.* après ceux ci ſuivent *Pariſii de Cereta Chronicon Veronenſe ab an.* 1117. *ad an.* 1278. *cum Continuat. ad. an.* 1375. *Monachi Patavini Chronicon ab an.* 1207. *ad an.* 1279. *Hiſtoria Sicula ab ingreſſu Normannorum in Apuliam, ad an.* 1282. *Sallæ, S. Sabæ, Malaſpinæ Rerum Sicularum lib. VI. ab an.* 1250. *ad an.* 1276. *Ricordani Maleſpini Hiſtoria Florentina ad an.* 1282. *cum Contin. Jachetti ad an.* 1286. & quelques autres petits Ecrits.

La Societé Palatine fait imprimer le neuviéme volume ſuivant l'ordre, mais l'onziéme pour le nombre, le premier & le ſecond Tome du Recueil ayant chacun un volume de ſupplement, celui-ci eſt dedié au Duc de Parme & de Plaiſance Antoine I. Il renferme quatorze morceaux de l'Hiſtoire d'Italie, dont dix n'avoient pas encore paru au jour. Le premier qui eſt une Chronique de Gennes, de Jaques à *Voragine*, Archevêque de cette Ville, finit à l'an 1297, & le dernier qui eſt une Hiſtoire de Milan, ſe termine à l'année 1313: ce qui forme un corps d'Hiſtoriens d'Italie, pour un peu plus d'un ſiécle. Dans le douziéme Tome dedié au Duc de Lorraine, on trouvera la Diſſertation Latine, que la Societé Palatine avoit promiſe depuis long-tems pour expliquer la Carte de l'Italie, telle qu'elle étoit connue dans les ſiécles precedens, où après la ruine de l'ancien Empire Romain, elle fut occupée ſucceſſivement par les Grecs, les Lombards & les François

çois, juſqu'à l'établiſſement des nouvelles Principautez qui y ſont aujourd'hui. L'Auteur de la Table Chorographique qui eſt à la tête de ce volume & dont *la Societé Palatine* fait tant de cas eſt le P. Dom *Beretta*, Benedictin. Voici le titre des autres ouvrages qui ſont compris dans ce douziéme Volume. *Albertini Muſſati Paduani Hiſtoriographi & Tragœdi de Geſtis Henrici VII. Cæſaris Hiſtoria Auguſta XVI. libris comprehenſa. Felix Oſius* avoit deja fait imprimer cette Hiſtoire : mais elle paroît ici de nouveau avec les Notes du même *Oſius*, de *Pignorius* & de *Villanus*, auxquelles on a ajouté des *Variantes*, d'après les manuſcrits de la Bibliotheque d'Eſt, & de la Bibliotheque Ambroſienne. *Ejuſdem Albertini Muſſati Hiſtorici Palatini de Geſtis Italicorum poſt mortem Henrici VII Cæſaris, Hiſtoria.* Cet Ouvrage auſſi publié par Oſius, a été corrigé & augmenté dans cette édition, ſur les manuſcrits des deux Bibliotheques qu'on vient de nommer. *Chronicon Siciliæ, Auctore anonymo ab anno* D. CCC. XX *usque ad annum* M. CCCXXVIII. Les P. P. Martene & Durand ont donné cette Chronique dans leur Thréſor des Anecdotes. *Nicolai Specialis Hiſtoria Sicula in* VIII *libros diſtributa ab anno* M. CC. LXXXII. *usque ad annum* M. CCC. XXXVII. Mr. Baluze a auſſi fait imprimer ce morceau d'Hiſtoire dans ſon *Appendix* du *Marca Hiſpanica*. Mr. *Argelati* fait remarquer que les deux Ouvrages *d'Albertin Muſſat* rempliſſent preſque tout le Volume : mais ce qui doit faire le plus de plaiſir à bien des

des gens, c'eſt que *la Societé Palatine* fera débiter ſeparément la Diſſertation Chorographique de l'Italie, par. où ce Volume commence. Voici les Pieces qui ſe trouveront dans le quatorziéme Tome, ou dans le douziéme ſelon l'ordre.

ANDREÆ DANDULI Venetorum Ducis Chronicon Venetum, a Pontificatu S. Marci ad annum uſque MCCCXXXIX. ſuccedit *Raphaini Careſini* continuatio uſque ad Annum MCCCLXXXVIII.; nunc primùm evulgata ex MStis Codicibus *Bibliothecæ Eſtenſis*, ac cum altero *Bibliothecæ Ambroſianæ* collata, & aucta.

FRAGMENTA *Annalium Romanorum* Italice ſcripta ab anno MCCCXXVIII. uſque ad Annum MCCCXL. Auctore *Ludovico Bonconte Monaldeſco*, nunc primùm in lucem efferuntur ex MSto codice *Bibliothecæ Cæſareæ Vindobonenſis*.

DOMINICI DE GRAVINA *Chronicon* de rebus in Apulia geſtis ab anno MCCCXXXIII. uſque ad Annum MCCCL., nunc primùm in lucem educitur ex MSto Codice *Bibliothecæ Cæſareæ Vindobonenſis*.

HISTORIAE PARMENSIS *Fragmenta* ab anno MCCCL., uſque ad Annum MCCCLV. Auctore *Fratre Johanne de Cornazanis* Ordinis Prædicatorum; Latinè primùm, ſed hic tantùm Italice ſcripta, cum additamentis uſque ad Annum MCCCCLXXIX. nunc primùm prodeunt ex MSto *Codice* Torelliano.

CORTUSII PATAVINI duo, ſive *Gulielmi*

lielmi & Albrigeti Cortusiorum *Historia* de Novitatibus Paduæ & Lombardiæ, ab Anno MCCLVI. usque ad MCCCLXIV. solerti *Felicis Osii* calamo serio castigata, beneficio MSStorum exemplarium IV. quorum primum sumministravit Illustrissimus Sereniſſimæ Reipublicæ Venetæ Senator, & obliteratæ Veterum Scriptorum memoriæ restitutor *Dominicus Molinus*. Secundum, exaratum Viri Docti *Francisci Mussati* manu, consanguineus ejus, & J. U D. *Marcus Antonius Mussatus*. Tertium *Bartholomæus* Petardus, Veronensis J. C. &c. Postremum *Jacobus Philippus Thomasinus* Canonicus secularis Sancti Georgii ab Alga Venetiarum, & Sanctæ Mariæ ab Avantio Patavii Prior.

Omnia nunc prodeunt castigatiora ac ampliora ope quinquæ MSStorum Codicum: Primum suppeditavit *Bibliotheca Estensis*. Secundum Nobilis Vir *Antonius Rembaldus Comes Collalti*, Intimus Augustissimi Cæsaris Consiliarius. Tertium Cl. V. *Apostolus Zenus* ejusdem Augusti Historiographus & Poëta. Geminos verò *Bibliotheca Ambrosiana*.

ADDITAMENTA duo ad *Chronicon Cortusiorum*, unum ab Anno MCCCLIX. usque ad Annum circiter MCCCLXV. Alterum ab Anno MCCCLIV. usque ad MCCCXCI. Patavina Dialecto scripta ab *Auctoribus Anonymis* & nunc primum evulgata è MSto Codice *Bibliothecæ Estensis*.

GUALVANEI *de la* FLAMMA Ordinis Prædicatorum *Opusculum* de rebus gestis ab Azone,

Azone, Luchino, & Johanne Vicecomitibus ab Anno MCCCXXVIII. usque ad Annum MCCCXLIII. nunc primùm in lucem editum ex MSto Codice *Bibliothecæ Ambrosianæ*; adjectis aliquot Adnotationibus Clarissimi Viri *Josephi Antonii Saxii* ejusdem Bibliothecæ Præfecti.

CHRONICON MODOETIENSE ab Origine Modœtiæ usque ad Annum MCCCXLIX. ubi potissimùm agitur de gestis priorum Vicecomitum Principum, Auctore *Bonincontro Morigiâ* synchrono, nunc primum prodit e MSto Codice *Bibliothecæ Ambrosianæ.*

Le quinzieme Volume est sous presse.

VENISE.

Coleti & Albrizio, Libraires de cette ville, impriment actuellement un *Nouveau Corps des Conciles*, lequel doit renfermer non seulement les Collections que le *P. Labbe*, & Mr. *Baluze* ont données, mais encore tout ce que le P. *Hardouin* y a ajoûté dans son Edition, & d'autres choses qui se trouvent répanduës dans les differens Tresors d'Anecdotes qui ont été jusqu'ici imprimez.

Javarina autre Libraire, a entrepris une nouvelle Edition des Oeuvres du P. *Sirmond*; & plusieurs autres se preparent à imprimer differens Ouvrages des Péres. La Societé qui prend le nom d'*Albrizziana*, a fait reimprimer une Dissertation de feu M. *Gio: Giustino Ciampani* de Rome, in 8. grand Papier, sous ce titre: *Conjecturæ de perpetuo Azymorum usu in Ecclesia Latina*, vel *saltem Romana*. La premiere Edition

Edition de cet Ouvrage avoit paru à Rome en 1688. du vivant de l'Auteur: on nous assure que celle-ci sera beaucoup plus exacte & plus correcte; on y a ajoûté la Vie de M. Ciampani, avec un catalogue de ses Oeuvres tant imprimées que manuscrites; la même Societé après l'impression de cette Dissertation est dans le dessein de donner au public une Edition nouvelle de celles que les Cardinaux Bona & Thomasi, les PP. Sirmond, Mabillon, &c. ont écrites pour & contre, sur la même matiére, & qui sont devenuës fort rares.

DE FLORENCE.

Joseph Man vient d'imprimer un Recueil d'Inscriptions qui se trouvent dans les Villes de l'Etat de Florence sous ce titre : *Inscriptionum antiquarum, Græcarum & Romanarum, quæ exstant in Etruriæ Urbibus, Pars prima eas complectens, quæ sunt Florentiæ. Cum Notis Antonii Mariæ Salvinii: cura & studio Antonii Francisci Gorri, Presb. Flor. Baptisterii & Ecclesiæ S. Johannis. Accedunt LXII. antiquæ Gemmæ literatæ, aliaque prisca monumenta in XX. Tabulis, quæ explicantur & illustrantur.* In folio, avec des figures en taille douce. Le premier Tome de cet excellent Ouvrage contient treize cens trente inscriptions, sans compter les autres anciens monumens; la plupart de ces Inscriptions n'avoient pas encore paru, celles de *Gruterus*, *Reinesius* & autres Auteurs & qui se trouvent repetées ici, y ont été mises selon le temoignage de Mr. Gori parce qu'elles étoient

dans ces Auteurs si châtrées & si pleines de fautes, qu'il a été obligé de les inserer de nouveau dans son ouvrage. A chaque Inscription ou monument Messieurs Salvini & Gori ont ajouté des explications & corrigé les fautes, que Gruterus, Reinesius & autres avoient commises. Nous mettrons ici pour exemple une inscription remarquable trouvée dans le Roiaume de Naples en l'année 1688. sur un tombeau de Marbre

SER. GALBA. IMPERATOR. CAESAR.
AUGUST
PONTIF. MAX. TRIB. POST. COS.
DES. II.
VETERANIS. QUI MILITAVERUNT.
IN LEGIONE
I. ADIUTRICE. HONESTAM. MISSIONEM. ET CIVITATEM. DEDIT. QUORUM NOMINA. SAB.
SCRIPTA. SUNT. IPSIS. LIBERIS. POSTERISQUE.
EORUM. ET CONUBIUM. CUM UXORIBUS QUAS. TUNC. HABUISSENT.
CUM. EST. CIVITAS.
IIS. QUAS POSTEA DUXISSENT.
DUMTAXAT.
SINGULIS. SINGULAS. A. D.
XI. K. IAN.
C. BELLICO NATALE. COS.
P. CORNELIO. SCIPIONE
DIOMEDI. ARTEMONIS. F.
PHRYGIO.

DES-

DESCRIPTUM. ET. RECOGNITUM.
EX. TABULA
AENEA. QUAE. FIXA. EST. ROMÆ.
IN CAPITOLIO
IN. ARA. GENTIS JULIÆ.
TI. JULIUS. PARDALA. SARD.
C. JULI. CHARMI. SARDIAN.
TI. CLAUDI. QUI FIDINI. MAONIAN
C. JULI. C. F. COL. LIBON. SARD.
TI. FONTEIUS. CERIAL. SARD.
P. GRAITI. P. F. AEM. PROVINCIAL.
IPSIUS M. ARRI. RUFI. SARDIAN.

L'explication que l'Editeur donne de cette explication eſt pleine d'érudition, & entre autres choſes il remarque que le mot *connubium* s'écrit ici avec une N. ſeulement & qu'on ſe ſert très-ſouvent de la lettre C. pour le G. &c.

Le *Vocabolario della Cruſca*, qui étoit devenu très-rare paroitra dans peu de tems avec quelques augmentations.

Mr. *Micheli* Botaniſte du Grand Duc vient de donner au public un livre ſur la Botanique, dont voici le titre: *Nova genera Plantarum ſecundum Methodum Tournefortianam* in folio, enrichi de 100. figures en taille douce.

On travaille à un Ouvrage, qui contiendra cinq Volumes *in folio*, qui aura pour titre, *Orbis Sacer & Profanus*; l'Auteur ſe donne beaucoup de ſoin dans cet Ouvrage, pour rechercher de quelle maniere les Païs & les Provinces ont été anciennement diviſées.

DE GIESSEN.

Mr. *Sebaſtien Maſſon*, Profeſſeur en Droit Naturel dans cette Academie, y a fait imprimer cette année une nouvelle Edition du petit Livre de PUFENDORF, *de Officio Hominis & Civis*, à laquelle il a joint une Traduction Latine des Notes Françoiſes de Mr. *Barbeyrac* ſur cet Abregé, & de ſes Remarques ſur une Lettre de feu Mr. *Leibniz*. Il eſt à craindre que Mr. *Barbeyrac* ne ſoit plus content de la bonne volonté de ſon Traducteur, que de l'execution du deſſein. Le Stile de M. *Maſſon* n'eſt ni pur ni clair; & il ſera bien difficile d'entendre les Notes Latines ſans avoir recours à l'Original, dont le ſens eſt d'ailleurs mal rendu aſſez ſouvent.

HAMBOURG.] Mr. le Docteur Fabricius a publié ici une Traduction Allemande faite par lui-même de *l'Aſtro-Theologie* de Mr. *Derham*, Chanoine de Windſor, Recteur de Weſtminſter, & Membre de l'Academie des Sciences. Il a mis à la tête une notice des Livres, qui prouvent l'exiſtence de Dieu par ſes œuvres, & on croit que cette Traduction peut faire honneur à l'Original. Le même Mr. Fabricius a fait imprimer en Latin une notice des Auteurs, qui ont écrit à l'occaſion de *Martin Luther*, & il donnera dans peu ſon nouveau *Dion Caſſius*, qui ſera imprimé à Amſterdam par les Wetſteins & Smith.

Le troiſiéme Volume des Poëſies Allemandes de Morale & de Phyſique par Mr. Brockes, a été publié ici par Mr. Hamann pendant le ſe-

ſejour de Mr. Weichmann en Angleterre, qui en avoit révu auſſi une grande partie. (Mr. Weichmann avoit revu & publié ci-devant les deux premiers volumes.) C'eſt une Traduction en Vers des Principes de Philoſophie de Mr. l'Abbé Geneſt, & on y a joint quelques nouvelles Pièces de Mr. Brockes lui-même, qui eſt grand Poëte & auſſi exact dans ſes Traductions que dans ſes Originaux. Sa Traduction en vers de la *Strage de gl' Innocenti*, Poëme Italien de Marino, fut publiée ici il y a quatorze ans, pour la premiere fois par Mr. König, Poëte de la Cour de Sa Majeſté Polonoiſe, qui y ajouta la Vie de Marino, & deux autre fois après par le même Mr. Weichmann. Il travaille encore ſur un grand Poëme, qui contiendra un Syſtême ſuivi de la Phyſique moderne, & tous les Connoiſſeurs ſouhaitent de voir cet Ouvrage fini au plûtôt.

HOLLANDE.

AMSTERDAM.] Les *Wetſteins* & *Smith* ont imprimé: *Petri Weſſeling Obſervationum variarum libri duo.* Dans cet ouvrage qui eſt plein d'érudition, Mr. Weſſeling s'eſt propoſé d'expliquer & de corriger un très-grand nombre de differens Auteurs anciens Grecs & Latins, ou qui ont été mal entendus par quelques Commentateurs, ou que les Editeurs n'ont pas fait imprimer aſſez correctement.

Les mêmes ont imprimé la *Vie de Guſman d'Alfarache*, *in* 12. 3 *vol.* comme auſſi la *Religion Chrétienne démontrée par la Reſurrection de Nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt en trois parties dont*

la I. expoſe aux yeux des Deiſtes les Conſéquences d'un examen negligé; la II. explique la nature & l'obligation de l'Evidence Morale; & la III. fournit les preuves de la Reſurrection de nôtre Sauveur; avec un ſupplément, où l'on develope les principaux Points de la Religion Naturelle. Par Mr. Humfroi Ditton, 8. 3 *vol. traduit de l'Anglois.*

Ils ont imprimé *Recherches ſur la nature du feu de l'Enfer & du lieu où il eſt ſitué* &c. Traduit de l'Anglois du Docteur Swinden par M. *Bion.*

Les mêmes Libraires ont mis en vente *Tablettes de tous les Miniſtres publics des Cours Souveraines de l'Europe avec leurs Titres, Noms, Fonctions & Adreſſes pour l'année* 1728. *qu'on renouvellera chaque année au* 1. *Juillet.*

Les mêmes impriment *les Voiages* de Mr. *Robert Boyle traduits de l'Anglois.* On imprimera auſſi le même livre en Hollandois.

Ils mettront en vente dans un mois *C. Suiceri Theſaurus è Patribus Græcis, Ordine Alphabetico exhibens quæcunque Phraſes, Ritus, Dogmata, Hæreſes & hujuſmodi alia ſpectant. Inſertis infinitis pene vocibus loquendique generibus Græcis, hactenus è Lexicographis vel nondum, vel obiter ſaltem tractatis. Opus viginti annorum indefeſſo labore adornatum. Editio ſecunda, priori emendatior, elegantior & longe auctior. Cum Indicibus neceſſariis*, 2. *Vol. in folio.*

P. *Humbert*, a ſous preſſe un *Traité ſur les Miracles, dans lequel on prouve que le Diable n'en ſauroit faire pour confirmer l'Erreur; où l'on fait voir*

voir par plusieurs exemples tirés de l'Histoire Sainte & Profane, que ceux qu'on lui attribue, ne sont qu'un effet de l'imposture ou de l'adresse des Hommes; & où l'on examine le Systeme opposé, tel que l'a établi le Dr. *Sam. Clark* dans le Chap. XIX. du II. Vol. de son *Traité sur la Religion Naturelle & Chrétienne.* Par Jaq. Serces Vicaire d'Appleby dans le Comté de Lincoln. 8.

LEYDE.] On a imprimé chez *Samuel Luchtmans*, *Francisci Fabricii Christologia Noachica & Abrahamica*, c'est-à-dire, la connoissance de Jesus-Christ expliquée par l'Histoire de Noé & d'Abraham & demontrée en douze Dissertations sur quelques Textes choisis du V. & du N. Testament, dans lesquels principalement le sacrifice de Noé, l'Alliance de Dieu faite avec lui par le signe de l'Arc en Ciel, & la prediction d'icelle: la vocation d'Abraham, sa demeure sous des tentes, la promesse d'une grande lignée, l'apparition du Seigneur à Abraham, le Sacrement de Circoncision, le commandement qu'il reçût de sacrifier Isaac & son obéissance, &c. sont expliquées. On y a ajouté deux Lettres de Mr. PERIZONIUS. 1. du témoignage de l'Historien Joseph touchant Jesus-Christ & le jeune Jacob. 2. du tems qu'on doit commencer à compter les 450. années des Juges d'Israël, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres Chap. XIII: 20. 1727. in 4. pagg. 677. sans la Dedicace, la Preface & cinq Indices.

Le même a imprimé *Cornelii Sieben*, JCti, *Historiarum, Eloquentiæ & Linguæ Græcæ in Academia*

cademia Gelro-Zutphanica Professoris Ordinarii, SERMO ACADEMICUS PRO TROJA CAPTA, *oppositus* DIONIS CHRYSOSTOMI *Orationi* ὑπὲρ Ἰλίου μὴ ἁλῶναι. C'est un Discours Academique prononcé le 25. Septembre 1727. lorsque Mr. Sieben commença d'expliquer publiquement Homere, in 4. pagg. 28.

D'UTRECHT.] On a imprimé chez *Guillaume Stouw* TRIAS LECTIONUM PHYSICARUM, Mr. Theodore la Faye, fils de Jacob, donna cet ouvrage lorsqu'il fut créé Maître es Arts & Docteur en Philosophie dans l'Université d'Oxfort, in 8. pagg. 93. sans la Dedicace au Prince d'Orange & de Nassau, Stadhouder de Frise, &c. & une Préface au Lecteur.

Il paroît chez *Paddenburg*, HERM. ALEX. ROEL *S. S. Theol. & Phil. Prof. Explicatio Catecheseos Heidelbergensis Opus Postumum, &c.* comme aussi *Observationes in Matthæi Evangelistæ quinque Capita Prima*, Auctore *Johanne Vriemoet*, accedit *Epistola*, in Coloss. II. 16.

Jean Broedelet a imprimé, DAVID. MILLII *Catalecta Rabbinica*. Ce Recueil contient *Joh. Andr. Danzii*, *Rabbinismus enucleatus*, &c. in octavo, *Series opusculorum. I. Joh. Andr. Danzii*, *Rabbinismus enucleatus. II. Dav. Millii*, *de modis loquendi & disputandi formulis Talmudicis*, *liber singularis. III. Veterum Rabbinorum in exponendo Pentateucho modi tredecim. IV. Gabrielis Groddecti*, *Spicilegium aliquot librorum Anonymorum & Pseudonymorum.*

CA-

CATALOGUE *de Livres nouveaux.*

Libri Latini.

L. A. Senecæ Tragœdiæ, cum N. Schrödéri & Var. 4.
Rei Venaticæ Scriptores & Bucolici Antiqui, cum N. Kempheri & Var. 4.

Tribonianus, ſive Errores Triboniani de Pœna Parricidii, Auctore Jo. Franciſco, Franciſci F. Ramos 4.

Go. Maſcovii de Sectis Sabinianorum & Proculianorum in Jure Civili diatriba. Inſerta eſt disquiſitio de herciſcundis 8.

Jo. Fir. Buddei Miſcellanea Sacra, ſive Diſſertationum aliarumque Commentationum ad Theologiam, Hiſtoriam Eccleſiaſticam, & recentiores controverſias ſpectantium, collectio, in tres partes diſtincta, cum Indicibus neceſſariis 4.

——— Iſagoge Hiſtorico-Theologica ad Theologiam univerſam ſingulasque ejus partes 4.

Geo. d'Arnaud Specimen Animadverſionum Criticarum ad aliquos Scriptores Græcos 8.

Aphrodiſiacus, ſive de Lue Venerea vel Morbo Gallico opus fol.

Hug: Grotii Annotationes in Vetus & Novum Teſtamentum 4. 2. Vol. Lond.

Menſ. Altingii Vita deſcripta per U. Emmium: accedunt Henr. Altingii Hiſtoria Eccleſ. de Palatinis, nec non A. M. Iſinck Brevis hiſtoria de Reformatione in Urbe Groninga & Omlandia &c. 4.

Lower de Corde, & de Motu & Transfuſione Sanguinis. 8.

Vriemoet Obſervationes in Matthæi Evangeliſtæ quinque Capita prima. 8.

Schilteri Codex Juris Allemannici Feudalis. fol. 1728.

Amœnitates Litteratiæ Tomus octavus. 8. 1728.

Verdries Phyſica, ſive in Naturæ Scientiam Introductio. 4. 1728.

Mintert Lexicon Græco-Lat. Novi Teſtamenti 4. 1728.

Sylloge aliquot Scriptorum de bene ornanda & ordinanda Bibliotheca. Studio Koeleri. 4.

Frickius de Cura Eccleſiæ Veteris circa Canonem Scripturæ Sacræ. 4. 1728.

Stollii Introductio in Hiſtoriam Litterariam. 4. 1728.

Spanhemii Orbis Romanus, cum Præfatione Heineccii. 4. 1728.

Bugenhagii Pomerania, in quatuor libros diviſa. 4. 1728.

Eichſtet Epitome Annalium Pomeraniæ. 4. 1728.

Hiſtoria Michaëlis Serveti per Allewoerden. 4. 1727.

Hallbaver Collectio præſtantiſſimorum opusculorum de Imitatione Oratoria. 8. 1726.

Ja-

Jetzii Novi Teſtamenti Analyſis. 8. 1728.
Carpzovii Critica Sacra Veteris Teſtamenti. 4. 1728.
Triga Libellorum, quibus Jura Uſu-Capionum vindicantur. 4. 1728.
Jungendres Specimen Philologicum de veterum Gentilium Theologia Mythica. 4. 1728.
Balduini Juſtinianus, ſive de Jure novo Commentariorum Libri quatuor, cum præfatione Gundlingii. 8. 1728.
Palearii Opera, Recenſuit & diſſertationem de Vita, Fatis & Meritis Palearii, præmiſit Frider. Andr. Hallbaver. 8. 1728.
Binghami Origines Eccleſiaſticæ. 4. vol. ſextum. 1728.
Sturmius de Periodis. 8. 1727.
Scriptores Rerum Germanicarum, præcipue Saxonicarum. Cura Menckenii. fol. 2. vol.
Millii Catalecta Rabbinica. 8.
Oſtervaldi Ethicæ Chriſtianæ Compendium. 8.
Wolfii Philoſophia Rationalis, ſive Logica, Methodo ſcientifica pertractata, & ad Uſum Scientiarum atque vitæ aptata. 4. 1728.
Bennæ Grammatica Hebræa. 8. Lond. 1728.
Vieira Compendium Grammaticæ Hebraicæ. 8.
Euripidis Hecuba, Oreſtes, & Phoeniſſæ, collatis decem MSS., textum & ſcholia emendavit: ſcholiis ineditis, verſione elegantiore, notis perpetuis & diſſertatiunculis de Metro Tragico auxit & illuſtravit Johannes King, Coll. Regal. Cantab. Socius. Cantabrigiæ. 8. 1726.
Dionyſii Geographia, emendata & locupletata, Additione ſcil. Geographiæ hodiernæ Græco Carmine pariter donatæ: cum XVI. Tabulis Geographicis ab Edv. Wells 8. Londini 1726.
Hiſtoriarum Fabellarumque Delectus: quem ei multis probatiſſimisque Græcis Scriptoribus erudiendæ Juventutis Notis & Verſione illuſtravit Jacobus Upton. 8. Londini 1726.
Dionyſii Halicarnaſſei de Structura Orationis Liber. Ex Recenſione Jacobi Uptoni, A. M. Collegii Regalis apud Cantab. nuper Socii: qui & veterem Interpretationem emendavit, & Notis integris Frederici Sylburgii, ſelectisque aliorum, ſuas paſſim animadverſiones adjecit. His acceſſerunt Simonis Bircovii Exempla Latina cum duobus Indicibus. 8. Lond. 1728.
Antiquitates Aſiaticæ, Chriſtianam Æram antecedentes; ex primariis Monumentis Græcis deſcriptæ, Latinè verſæ, Notisque & Commentariis illuſtratæ. Accedit Monumentum Latinum Ancyranum. Per Edmundum Chis-

Chishul, S. T. B. fol. Londini 1728.

Heisteri Compendium Anatomicum, totam rem Anatomicam breviſſime complectens. cum fig. 8. 1727.

Lauterbachii Diſſertationes Academicæ de ſelectis nobiliſſimisque Juris privati, tam Communis, quam Statutarii, Argumentis. Acceſſere Celeberrimi Polyhiſtoris B. D. N. Lanſii Diſſertationes Selectæ. 4. 4 voll. 1728.

Glaſſii Philologia Sacra, cum Præfatione Jo. Fr. Buddei. 4. 1725.

Morton Opera Medica. 4. 1727.

Ariſtotelis Rhetorica, ſeu de Arte dicendi Libri tres, Græco-Lat. Huic Editioni acceſſere Notæ quædam è Victorii Majoragii, ac Fabii Paulini Commentariis ſelectæ; Variæ Lectiones, Indexque Rerum memorabilium. 8. Cantabrigiæ 1728.

Jo. Alb. Fabricii Bibliothecæ Græcæ volumen decimumquartum ultimumque. 4. 1728.

Kohlreiffii, Defenſio Reſtitutæ Antiquitatis Temporum, Religioſa & Evangelica. 8. Hamburgi 1728.

Hane, Conſilium de Studio Hiſtoriæ Eccleſiaſticæ apud Proteſtantes noſtratos. 4. *ibid.* 1727.

Everh. Ottonis, ad Juſtiniani Inſtitutionum Libros IV. a Cujacio emendatos, Notæ Criticæ & Commentarius, in quo Juris Romani Principia, Rationes, Progreſſus, & meliores Interpretes indicantur. 4.

Guilelmi Irhovii, Conjectanea Philologico-Critico-Theologica in Pſalmorum Titulos. 4.

Philoſophiæ Naturalis Principia Mathematica, Auctore Iſaaco Newtono, Eq. Aurato. Editio tertia, Aucta & Emendata. 4. Lond. 1726.

M. Benj. Henderici Lexicon Manuale Græcum, &c. Recenſitum, & plurimum auctum a Sam. Patrick. 4. Lond. 1724.

Livres François.

Diſſertations Hiſtoriques & Critiques ſur divers ſujets par Pierre Rival. 12.

Sermons ſur divers textes de l'Ecriture Sainte, par Jaques Lenfant. 8.

La Religion Chrétienne, démontrée par la Reſurrection de notre Seigneur Jeſus-Chriſt; en trois parties, Par Mr. Humfroi Ditton. 8. 2 *Vol.*

Les Poëſies d'Horace, diſpoſées ſuivant l'ordre Chronologique & traduites en François, avec des Remarques & des Diſſertations Critiques. Par le R. P Sanadon. 4. 2 *Vol.*

Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale, par le Pere Jean-Baptiſte Labat. 12. 5 *Vol.*

Abre-

Abregé de toute la Medecine Pratique, par Mr. Allen. 12. 3 *Vol.*
Recueil de Pieces galantes en proſe & en vers de Madame la Comteſſe de la Suze & de Mr. Peliſſon. 12. 4 *Vol.*
Nouvelles Oeuvres de Mr. l'Abbé de Maucroix. 12.
Traité de la Morale des Peres de l'Egliſe, par Jean Barbeyrac 4.
Recueils Hiſtoriques d'Actes, Negotiations, Memoires & Traitez, depuis la paix d'Utrecht juſqu'au ſecond Congrés de Cambray inclusivement, par Mr. Rouſſet. 8. 3 *Vol.*
Les Voyages de Cyrus, avec un diſcours ſur la Mythologie, par Mr. Ramſay. 12.
Eſſay Philoſophique ſur l'Ame des Bêtes, où l'on traite de ſon exiſtence & de ſa nature. Et où l'on réfute diverſes Objections de Mr. Bayle. 8.
Recueil de Cantates, par Mr. Bachelier. 12.
Clark, de l'Exiſtence & des Attributs de Dieu. 8. 3 *Vol. nouv. Ed. augmentée.*
Lettres de Louis XIV. au Comte de Briord, Ambaſſadeur Extraordinaire de Sa Majeſté Très-Chrétienne auprès des Etats-Generaux dans les années 1700 *&* 1701. 12.
L'Art d'orner l'Eſprit en l'amuſant, par Mr. Gayot de Pitival. 12.
Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres. 12. 5 *Tom.*
Hiſtoire de la derniere Revolution de Perſe. 12.
Voyages du Capitaine Gulliver. 12. *Tom.* 3.
Memoires de la Guerre d'Italie, par M. D. * * * 8.
Oeuvres de Mr. Arouet de Voltaire. 12.
La Henriade de Mr. Arouet de Voltaire. 12.
Voyage d'Abiſſinie, par Mr. le Grand. 4. *& in* 12. *en* 2 *voll.*
Traité de la Taille. 12.
Suite de la Grammaire Françoiſe par Buffier. 12.
Oraiſons de Demoſthene & de Ciceron. 12.
Voyage du Tour du Monde de Carery, 12.
Maniere d'enſeigner & d'étudier les belles Lettres par Rollin. 12. 3 *vol.*
Relation de l'Afrique, par Labat. 6 *vol.* 12.
Le Solitaire Anglois, ou Avantures Merveilleuſes de Philippe Quarll. 12.
Tablettes de tous les Miniſtres Publics des Cours Souveraines de l'Europe., avec leurs Titres, Noms, Fonctions & Adreſſes, pour l'année 1728. *qu'on renouvellera chaque Année au* 1. *Juillet.* 12.
Hiſtoire de la Comteſſe de Gondez, écrite par elle-même. 2. *Vol.* 12.
Les Amours d'Horace. 12.
Voyage autour du Monde, par M. le Gentil, enrichi de pluſieurs Vûes & Perſpectives. 12.
Fleury, Hiſtoire Eccleſiaſtique, Tom. 23. 12.
Dictionnaire Neologique à l'uſage des beaux Eſprits du Siecle. 12.

F I N.

BIBLIOTHEQUE
RAISONNE'E
DES OUVRAGES
DES SAVANS
DE L'EUROPE.

Pour les Mois
D'OCTOBRE, NOVEMBRE, DECEMBRE.
1728.

TOME PREMIER.
Seconde Partie.

A AMSTERDAM,
Chez les WETSTEINS & SMITH.
MDCCXXVIII.

BIBLIOTHEQUE
RAISONNÉE
DES OUVRAGES DES SAVANS
DE L'EUROPE.

Pour les Mois d'Octobre, Novembre & Decembre 1728.

ARTICLE I.

*Eſſai Philoſophique ſur l'*AME DES BETES; *où l'on traite de ſon exiſtence, & de ſa nature; & où l'on mêle, par occaſion, diverſes Reflexions ſur la nature de la Liberté, ſur celle de nos Senſations, ſur l'Union de l'Ame & du Corps, ſur l'immortalité de l'Ame &c. & où l'on refute diverſes Objections de Mr.* BAYLE. A Amſterdam, chez François Changuion. 1728. *in* 8. Pagg. 300.

QUOIQUE cet Ouvrage paroiſſe anonyme, l'Auteur a du croire que ſa Piece ne lui feroit qu'honneur dans le monde. Il ſemble l'avoir ſenti lui-même, lors-

qu'il nous dit, dans ſon Avertiſſement, „ qu'il „ ſouffrira patiemment les Cenſeurs, pourvû „ qu'il trouve des Juges ". Cette Clauſe indique la difficulté qu'il prévoit à rencontrer d'aſſez fins Connoiſſeurs du merite de ſa Production, ſur un grand nombre de gens qui la critiqueront ſans l'entendre. Ces fins Connoiſſeurs ſeront pour lui, ſans doute; & dans ce cas-là pourquoi s'inquieter des Cenſeurs?

„ Quoi qu'on ait raiſonné de tout temps ſur „ l'Ame des Bêtes, ce qui regarde ſa Nature „ eſt une matiere presque nouvelle; perſonne, „ qu'on ſache, ne l'avoit approfondie, certaine terreur panique pourroit bien en être cauſe; „ on s'eſt arrêté tout court devant des difficultez que l'Auteur a eû la hardieſſe de franchir. Cependant il n'étoit pas poſſible, ſans „ développer cette derniere queſtion, de rien „ decider ſur la premiere; les ténèbres de l'une obſcurciſſoient l'autre ". Ces paroles ſont de l'Auteur, & l'on y voit la Diviſion de ſon Livre.

Il y a deux Parties dont la premiere tend à prouver, ou plûtôt ſelon lui, *prouve qu'il doit y avoir dans les Bêtes un Principe immateriel*; & dans la ſeconde, *on recherche quelle eſt la nature de cette Ame.* Les Cenſeurs qui ne ſont pas Juges trouveront peut-être étrange, que l'on recherche la nature de l'Ame des Bêtes, après avoir prouvé qu'elle eſt un Principe immateriel, & par conſequent un Eſprit; mais ces Meſſieurs-là doivent lire avant que de faire les étonnez. En liſant ils verront que, dans le

le ſecond Chef principal, il s'agit de ſavoir à *quel Ordre* d'Eſprits on doit rapporter le Principe immateriel qui anime les Bêtes.

L'Auteur entame par des Réflexions préliminaires où l'on trouve l'Hiſtoire de la queſtion agitée, & le Plan de l'Ouvrage. Après quoi l'on voit une fidele & vive expoſition du Syſtême Cartéſien, qui fait de la Bruté une pure Machine. Ce Syſtême paroit ici dans ſon côté triomphant, & le jour où il y eſt mis ne peut être plus beau. C'eſt pourtant à le combattre que l'Auteur employe les trois Chapitres ſuivans qui font la Concluſion de la II. Partie. Le tour qu'il y prend eſt ſi ſingulier qu'il ne nous appartient point d'en juger de peur de paſſer pour ſimple Cenſeur.

Il accorde, ſans diſpute, aux Cartéſiens la poſſibilité d'un Mechaniſme aſſez parfait pour produire tous les effets que l'on voit & que l'on admire dans les Bêtes. Ecoutons-le parler lui-même. „ Il ne faut pas, ce me ſemble, *dit-il*, chicaner les Cartéſiens ſur la poſſibilité „ d'un Mechaniſme qui produiroit tous ces „ phénomenes. Ils diſent de belles & bonnes „ choſes quand il nous parlent de la fécondité „ des Loix du Mouvement, des miraculeux „ effets de la Méchanique, de l'étendue in„ comprehenſible de l'Entendement divin, & „ quand ils comparent l'induſtrie des Machines, que l'art des hommes a conſtruites, a„ vec le merveilleux infiniment plus grand que „ le Créateur de l'Univers pourroit mettre „ dans celles qu'il produiroit. Je regarde cet-

„ te idée féconde & presque infinie des poſſi-
„ bilitez méchaniques, des combinaiſons de la
„ figure & du mouvement, jointe à celle de la
„ Sageſſe & de la Puiſſance du Créateur, com-
„ me le fort inexpugnable du Cartéſianiſme. On
„ ne ſauroit dire où cela ne mene point, &
„ certainement quiconque a tant ſoit peu con-
„ ſulté l'Idée de l'Etre infiniment parfait pren-
„ dra bien garde à ne nier jamais la poſſibilité
„ de quoi que ce ſoit, pourvû qu'il n'implique
„ pas contradiction ".

Après ces aveus qu'oppoſer à *Des Cartes*? Un autre y ſeroit embarraſſé. Mais nôtre Auteur ne l'eſt point. Il oppoſe à *Des Cartes* la certitude que nous avons d'un Principe immateriel qui anime les Bêtes. „ Nous avons cer-
„ titude, *dit-il*, qu'il y a dans les Bêtes un
„ principe qui penſe & qui ſent; tout ce que
„ nous leur voyons faire conduit à un tel prin-
„ cipe; donc nous ſommes fondez à le leur
„ attribuer malgré la poſſibilité contraire qu'on
„ nous oppoſe ". Mais comme on pourroit lui repondre que cette prétendue certitude n'eſt que petit préjugé vulgaire, & que miſerable petition de Principe, il tâche d'établir la certitude alleguée, & comment le fait-il? C'eſt en ſoûtenant qu'il s'agit d'un fait, & qu'il n'y a qu'à voir ce que font les Bêtes, pour s'aſſurer que leurs Actions doivent être produites par un Principe qui ſent & qui penſe. Si l'on ſe trompe en cela, c'eſt Dieu qui nous trompe, & comme il eſt impoſſible que Dieu nous trompe, voilà l'affaire vuidée.

Rap-

Rapportons encore ici ſes propres paroles: „ Les mêmes principes, *dit-il*, qui nous con-„ duiſent à la certitude ſur les queſtions de ce „ genre, doivent nous déterminer dans celle-„ ci. Dès que l'on ſort du païs des démons-„ trations, & de la Sphere des idées abſtraites, „ où la certitude eſt toûjours accompagnée „ d'évidence, on n'a pour guide que ces deux „ regles, qui ſont le fondement de ce qu'on „ appelle certitude Morale. La premiere re-„ gle, c'eſt que Dieu ne ſauroit tromper. Voi-„ ci la ſeconde; la liaiſon d'un grand nombre „ d'apparences ou d'effets réunis avec une cau-„ ſe qui les explique prouve l'exiſtence de cet-„ te cauſe... Si les Bêtes ſont de pures Machi-„ nes, Dieu nous trompe; cet Argument eſt „ le coup de mort pour l'hypotheſe des Ma-„ chines ".

Je ne ſai ſi tout le monde lui paſſera la définition de l'Evidence Morale; mais je ſens bien qu'en lui accordant ſes deux Regles un Diſciple de *Des-Cartes* ne ſe tiendroit point pour bien refuté, puis qu'il ſoutiendra fermement que la Cauſe à laquelle il attribue toutes les apparences, & tous les efforts réünis du jeu des Automates qui ſont animez, en explique ſuffiſamment & avec magnificence tous les divers Phénomenes. *Voilà qui eſt plaiſant*! pourroit ajouter ce Cartéſien; *vous voulez me prouver que je me trompe dans mon Syſtême, parce que ſi mon Syſtême eſt vrai, comme il eſt poſſible, il s'enſuivra que Dieu vous trompe, vous, Monſieur, qui me combattez, & qu'il trompe tout le*

Vulgaire qui penſe comme vous. S'il faut abſolument que Dieu ſoit trompeur, quelle conſéquence de vos jugemens oppoſez, de quel droit décidez-vous que c'eſt moi qu'il trompe, & non pas le Vulgaire? Rappellez, s'il vous plaît, votre judicieuſe Reflexion au bas de la Page 132. „ Voulez „ vous diſtinguer exactement le vrai du faux „ dans un Prejugé vulgaire? Vous trouverez „ ordinairement que dans ce qu'il a de vrai les „ Sages s'accordent avec le peuple, & que dans „ ce qu'il a de faux ils s'accordent tous contre „ lui ". *Nous ſommes d'accord, vous & moi, que le Mechaniſme eſt la Cauſe poſſible de tout ce que font les Bêtes. L'illuſion n'eſt donc que pour le peuple contre lequel nous nous accordons, & s'il faut que Dieu faſſe illuſion ou à ce peuple ou à nous, y a-t-il apparence que ce ſoit à des Sages?*

Peut-être que ce Cartéſien-là raiſonneroit mal, en raiſonnant de la ſorte. Ce qui me le fait craindre, c'eſt que l'Auteur qui ſent de loin toutes les difficultez, ne ſemble pas avoir apperçu celle-ci. Tant s'en faut, que par ſa Thèſe de la certitude du fait, il croit pouvoir terraſſer les Sectateurs de *Pyrrhon* comme ceux de *Des-Cartes*. En ſuppoſant avec ces derniers, que les Bêtes ne ſont que de pures Machines, on leur demande comment ils ſont aſſurez que tous les hommes qu'ils voyent ont une Intelligence diſtincte de la Matiere. L'Auteur pretend qu'ils ne repondent rien qui ſatisfaſſe, parce qu'il ne voit pas „ quelles diſparitez eſſentielles ils „ peuvent trouver, entre le cas, du Mecha-

„ niſ-

„ nisme des Bêtes, qu'ils défendent, & le cas „ imaginaire qui transformeroit tous les Hom„ mes en Automates, & qui reduiroit le Cartésien „ à n'être pas bien sûr qu'il y ait d'autres In„ telligences au Monde que Dieu & son pro„ pre Esprit. . . Je voudrois voir, *ajoute-t-il*, „ ces raisons qui sont pour l'homme, & qui „ ne concluent rien pour la Bête ". C'est-à-dire qu'il n'en connoit point, & que par conséquent il n'y en a point. A dire le vrai pourtant, il ne parle ainsi que dans sa I. Partie; car dans la II. il articule des differences characteristiques qui distinguent essentiellement l'Esprit humain de celui de la Brute. Mais sans examiner si cette découverte ne lui est point venuë en écrivant, il pose ici pour certain que ces disparitez essentielles ne se peuvent trouver, & c'est en même temps selon lui ce qui accule le Cartésien, & ce qui fournit au Pyrrhonien un sujet de triomphe.

Pour mortifier l'un & l'autre l'Auteur étale ses deux Regles & nous en vante la force invincible pour démontrer que rien de ce qui agit comme nous, ne peut être simple & pure Machine. „ Je sai, *dit-il*, que je fais toutes ces „ mêmes actions extérieures, que je vois faire „ aux autres hommes, par la direction d'une „ Ame qui pense, qui raisonne, qui a des „ idées, qui est unie à un Corps dont elle re„ gle, comme il lui plaît, les mouvemens. . . „ Une Ame raisonnable m'explique donc clai„ rement des opérations pareilles que je vois „ faire à ces Corps humains qui m'environnent.

„ J'en conclus qu'ils ſont unis, comme le
„ mien, à des Ames raiſonnables. . . Et pre-
„ nez y garde; ma croyance eſt une certitude
„ parfaite, puiſqu'elle roule ſur cet autre princi-
„ pe évident, c'eſt que Dieu ne ſauroit trom-
„ per: Or ſi ce que je prends pour des hommes
„ comme moi, n'étoient en effet que des Au-
„ tomates, il me tromperoit, il feroit alors
„ tout ce qui ſeroit néceſſaire pour me pouſſer
„ dans l'erreur, en me faiſant concevoir d'un
„ côté une raiſon claire des phénomenes que
„ j'apperçois, laquelle pourtant n'auroit pas
„ lieu, tandis que de l'autre il me cacheroit la
„ veritable. Tout ce que je viens de dire s'ap-
„ plique aiſément aux actions des Brutes, &
„ la conſéquence va toute ſeule ".

Il ſe peut qu'un Cartéſien ſe rende à ce raiſonnement, parce que le Cartéſien ſait qu'il penſe avant que de ſavoir qu'il exiſte. Mais le Pyrrhonien s'y rendra-t-il, lui qui penche à croire que tout eſt materiel dans le Monde? Il le croit de lui-même comme de tout ce qui l'environne. Il veut bien être Automate comme le reſte des hommes. Il conſent à n'être que pure Machine, & il ſe fonde ſur la poſſibilité qu'il y a qu'une Machine faſſe tout ce qu'il fait. Vous convenez avec lui de cette poſſibilité méchanique & vous croyez enſuite que pour le rappeller au Principe intelligent il, vous ſuffira de lui dire d'un air déciſif; *j'ai une Ame raiſonnable; donc vous en avez une comme moi.* Ne vous repliquera-t-il pas auſſi-tôt, *Mr. l'Auteur, je ne ſuis qu'un Automate, donc vous n'êtes pas*

pas autre choſe : je m'en tiens à vos principes. Voici vos paroles à la Page 63. „ Avouons-le „ d'abord ; ſi Dieu peut faire une Machine qui, „ par la ſeule diſpoſition de ſes reſſorts, execute „ toutes les actions ſurprenantes que l'on admi- „ re dans un Chien, ou dans un Singe, il peut for- „ mer d'autres Machines qui imiteront parfaite- „ ment toutes les actions des hommes. L'un & „ l'autre eſt également poſſible à Dieu, & il n'y „ aura dans ce dernier cas qu'une plus grande de- „ penſe d'art ; une Organization plus fine, plus „ de reſſorts combinez feront toute la diffe- „ rence. Dieu, dans ſon Entendement infi- „ ni, renferme les idées de toutes les com- „ binaiſons, de tous les rapports poſſibles de „ figures, d'impreſſions, & de determinations „ de mouvement, & ſon pouvoir égalant ſon „ intelligence, il me paroit clair qu'il n'y a de „ difference dans ces deux ſuppoſitions que cel- „ le des dégrez du plus & du moins, qui ne „ changent rien dans le païs des poſſibilitez, „ je ne vois pas par où les Cartéſiens peuvent „ échaper à cette Conſéquence ". *Je n'en veux pas davantage*, ajoutera le Pyrrhonien, *& jamais Cartéſien ne m'en avoit tant accordé. S'il eſt poſſible que l'Homme ſoit un Automate, la Matiere peut penſer & exprimer ſes penſées. Comment ſavez-vous donc, vous qui parlez, que vous avez une Ame diſtincte de la Matiere. Je conviens que ſi vous en avez une, la mienne doit être ſemblable à la vôtre. Commencez donc de m'en prouver l'exiſtence, & je vous permets,*

après

après que vous l'aurez fait, d'en tirer vos Conclusions contre moi.

Il semble effectivement que l'unique moyen de prouver l'existence d'une Ame raisonnable dans l'homme ce seroit de prouver que l'Homme ne peut exécuter ce qu'il fait par de simples ressorts de Machine, & que le Principe immateriel y est absolument nécessaire. Mais lorsqu'on admet la possibilité de l'exécution dans les seules Loix de la Méchanique, est-ce un argument bien demonstratif que celui que fait l'Auteur? *J'ai une Ame raisonnable; donc tous les hommes en ont une; donc aussi les Bêtes en ont, & si cela n'étoit pas Dieu nous tromperoit.* C'est néanmoins, autant qu'il me le paroit, à cela que sa grande demonstration se termine. Là finit aussi sa I. Partie où il dit avoir prouvé que les Brutes ont un Principe immateriel, & par conséquent un Esprit.

Dans la II. qui est de beaucoup plus longue que la précedente, il tâche d'assigner un ordre fixe à l'Esprit de la Brute, & ici comme auparavant, il va & il vient, il avance & il recule de telle maniere, qu'on le perd à toute heure. D'entrée on diroit qu'à son avis l'intelligence de la Bête est semblable à celle de l'homme, & qu'il blâme la timidité des Peripateticiens qui se contentent d'attribuer du sentiment à la Brute en lui refusant la Raison. „ Remarquez l'in- „ conséquence, *dit-il*, les Cartésiens triom- „ phent à leur tour, & les battent par leurs pro- „ pres armes. Vous prouvez trop, leur disent- „ ils, & par conséquent vous ne prouvez rien.

„ Les

„ Les Bêtes ſont des actions ſemblables
„ à celles d'un Etre raiſonnable quoiqu'elles
„ n'ayent point de Raiſon; donc elles peuvent
„ en faire de ſemblables à celles d'un Etre ſen-
„ ſitif, quoiqu'elles n'aient point de ſenti-
„ ment ". C'eſt ainſi qu'il fait parler les Cartéſiens. Voici comme il parle lui-même.
„ S'il n'eſt pas beſoin d'admettre une Ame ſpi-
„ rituelle & raiſonnable dans un Singe pour
„ rendre raiſon de ſes malices & de ſes ru-
„ ſes, je ſuis en droit de nier que les actions
„ groſſieres d'un lourdaut de Païſan ſuppoſent
„ en lui une telle Ame. . . Le privilege de
„ la Raiſon, & toutes les autres facultez de
„ l'Ame humaine, ne ſont pas plus incompatibles
„ avec l'idée de la pure Matiere, que l'eſt la
„ ſimple ſenſation, & il y a plus loin de la
„ Matiere rafinée, ſubtiliſée, miſe dans quel-
„ que arrangement que ce puiſſe être, à la
„ ſimple perception d'un Objet, qu'il n'y a de
„ cette perception ſimple & directe, aux actes
„ reflechis, & au raiſonnement. . . . Voilà
„ préciſément l'embarras. Nous avons con-
„ duit nôtre recherche juſqu'à l'exiſtence ave-
„ rée de l'Ame des Bêtes, c'eſt-à-dire d'un
„ principe immateriel joint à leur Machine.
„ Mais de quelle nature eſt ce principe? Il n'eſt
„ plus permis de dire, je n'en ſai rien. . . Ici
„ on eſt reduit à une ſeule Cauſe. Elle eſt ſpe-
„ cifiée par les effets; c'eſt une Intelligence,
„ c'eſt un Principe qui penſe, & qui ſent. Si
„ vous avez recours à un troiſieme genre de
„ Subſtance inconnue, pour en faire l'Ame des
„ Bê-

„ Bêtes ; ſi vous ne rangez cette Ame, ni ſous „ l'attribut de l'Etendue, parce que vous re- „ jettez les Automates, ni ſous celui de la „ penſée, parce que vous redoutez une Com- „ paraiſon embarraſſante entre des Brutes & „ l'Eſpece humaine, vous voila retombé dans „ les Contradictions ".

A tout ceci vous croiriez que l'Ame des Bêtes a toutes les proprietez & toutes les facultez de l'Ame des Hommes. Vous vous confirmerez même dans cette penſée, lorsque vous aurez entendu l'Auteur qui ſpecifie la Raiſon, la Volonté & la Liberté comme des Eſſentialitez du Principe immateriel de la Brute. „ La ſimple Senſation, *dit-il*, ſemble ê- „ tre un principe trop aveugle pour produire „ des actions ſuivies & raiſonnées, qui ſuppo- „ ſent non ſeulement une image confuſe & „ groſſiere des objets, telle que les Sens nous „ la preſentent, mais une idée nette & exacte „ de la nature & des proprietez de chaque ob- „ jet, en ce qu'il a de convenable ou de nui- „ ſible à l'Animal, une idée qui lui repreſente „ tous les objets de la même eſpèce, & qui „ par conſéquent donne lieu de former des „ Propoſitions générales, & des Raiſonnemens „ ſuivis. Choiſiſſons un Exemple fort ſimple. „ Un Chien de *Chaſſe* &c. . . Le Chien, ſi „ je ne me trompe, raiſonne fort juſte. Il „ ne manque à cet Animal que d'avoir fait un „ Cours dans quelque Univerſité pour pouvoir „ mettre ſes raiſonnemens en forme, & pour „ les reduire en Syllogiſmes. Mais nous ne

„ ſom-

„ ſommes pas au bout; on n'en eſt pas quitte „ pour accorder le raiſonnement aux Bêtes; il „ faut leur reconnoître de la Liberté: Elle „ paroit évidemment dans l'action du Chien... „ Pour raiſonner il faut être libre. . . A ne „ conſiderer que l'Ame humaine, la ſeule ſur „ qui nous puiſſions parler autrement que par „ conjecture... Ses diverſes facultez nous „ paroiſſent tellement enchaſſées l'une dans „ l'autre, que dans la moins noble, qui eſt la „ Senſation, toutes les autres ſont en quelque „ ſorte enveloppées. Il ſemble que le develo- „ pement de la Senſation les produiſe toutes... „ L'Ame commence par ſentir, c'eſt toute „ ſon occupation chez les Enfans; enſuite el- „ le diſcerne, elle reflechit, elle raiſonne dans „ les hommes faits. Donnez aux Bêtes une „ Ame ſenſitive; non ſeulement vous ne pou- „ vez vous empêcher de leur donner la penſée „ & le ſentiment de leur propre Etre, vous leur „ donnez auſſi la perception, quoique confu- „ ſe, de differens objets... Vous leur don- „ nez auſſi une Volonté, & par conſequent „ quelque degré d'activité & de liberté qui pa- „ roît inſeparable du vouloir ".

Juſqu'ici tout va merveilleuſement bien pour la Brute. On ſoupçonneroit qu'elle ſera miſe à l'égalité avec l'Homme. Mais ne le craignez point. Bientôt l'Ame des Bêtes ſera purement ſenſitive, & la Raiſon nous demeurera en partage. Allons y ſeulement par degrez. Le premier Pas que fait l'Auteur pour cela c'eſt d'établir qu'il y a divers Ordres d'Eſprits qui for-

forment autant d'Eſpèces, eſſentiellement diſtinctes entre elles, par l'étendue & par l'uſage de leurs Facultez. Il en veut à Mr. *Bayle* qui a oſé dire (*a*) que l'*Ame des Brutes, étant une Subſtance qui penſe, elle eſt capable de la penſée en général, & que par conſéquent elle peut recevoir toute ſorte de penſées, elle peut raiſonner, connoitre le bien honnête, les Univerſaux, les Axiomes de Metaphyſique, & les Regles de la Morale*; ce qu'il explique par l'exemple d'un Corps qui eſt ſuſceptible de toutes les Modifications de la Matiere. Notre Auteur ſoûtient que ce raiſonnement du Corps à l'Eſprit eſt un vrai Sophiſme, & qu'il ne s'enſuit nullement qu'un Etre penſant ſoit ſuſceptible de toutes les Modifications de la penſée, de ce qu'un Etre étendu eſt ſuſceptible de toutes les Modifications de l'Etendue. Mais ce qu'il dit là-deſſus eſt ſi profond, que je le traiterois d'obſcur, ſi je n'apprehendois pas de faire retomber ſur l'Ouvrage l'effet de mon ignorance. Contentons-nous de tranſcrire.

„ Les Corps ne ſauroient differer qu'acci-
„ dentellement entre eux, l'inégalité des Maſ-
„ ſes n'empêchant pas qu'ils ne ſoient tous é-
„ galement des Compoſez de parties à l'infini.
„ Il n'y a point d'arrangement poſſible entre
„ les parties d'une de ces Maſſes qu'il ne puiſ-
„ ſe s'en former un tout ſemblable proportion-
„ nellement dans l'autre Maſſe. Il en va au-
„ trement pour les Eſprits; ce ſont des Subſtan-

(a) Art. *Rorarius*. Rem. E. pag. 2603. 2. Edit.

„ tances ſimples & actives, qui ſont à la verité des ſources inépuiſables de modifications, „ leſquelles au travers de cette diverſité nous „ ramenent à la ſimplicité, & nous repreſentent toutes l'indiviſible unité du *Moi*, qui eſt „ le ſujet & la ſubſtance modifiée. On ne „ peut conclurre des modifications d'un Eſprit „ à celles d'un autre Eſprit. On voit bien à „ l'égard de toutes ces modifications en général, „ qu'une Subſtance qui penſe en doit être le „ ſujet; la penſée en général eſt bien le genre „ commun auquel ſe rapportent toutes ces modalitez; c'eſt bien l'attribut commun en quoi „ conviennent tous les Etres intelligens; mais „ il peut être differentié, reſtreint, déterminé, „ dans chaque Eſprit en mille maniéres que „ nous ne connoiſſons point. Tout nous donne lieu de croire que le fond même de penſée & d'activité qui conſtitue l'eſſence de „ chaque individu, & qui eſt en lui la ſource „ de ſes modifications, eſt ſuſceptible de degrez & de varietez eſſentielles à l'infini; en „ ce cas l'attribut de la penſée, n'aura pas immediatement au deſſous de lui les individus „ penſans, comme l'attribut de l'Etendue a „ ſous lui immediatement chaque Corps, chaque Portion ſinguliere d'Etendue; mais la „ Penſée ſera un genre, qui renfermera diverſes eſpeces à l'infini, ſous chacune desquelles ſeront les individus ". Je l'avoue à ma honte, plus je relis ces paroles, & moins j'y comprends. Je comprends bien mieux ce qu'ajoûte l'Auteur, „ que l'Ame humaine, & l'Ame des Bêtes ſeront deux de ces Eſpèces au „ des-

„ deſſus & au deſſous desquelles il y en a peut-
„ être une infinité; la diſtance de l'Homme à
„ l'Ange, & celle de la Bête jusqu'à l'Hom-
„ me *étant* vraiſemblablement des Eſpaces aſ-
„ ſez vaſtes pour admettre differens Etages
„ d'Etres mitoyens qui les rempliſſent". Mais ſans examiner quel eſt l'Etage mitoyen entre l'Homme & la Bête, eſt ce-là refuter Mr. *Bayle*? Ce n'eſt ſimplement que dire le contraire de ce qu'il a dit.

Quoiqu'il en ſoit de ceci, c'eſt le ſentiment de l'Auteur que les Eſprits ſont diſtribuez par Claſſes eſſentiellement diſtinctes, & ſi vous lui demandez en quoi la difference conſiſte, il vous repondra que c'eſt dans le fond de la penſée. „ Dès que l'Ame de la Bête a quelque
„ penſée, *dit-il*, elle convient avec celle de
„ l'Homme, dans l'attribut général de penſée
„ qui eſt commun à l'un & à l'autre; mais el-
„ le en differe par des proprietez ſpécifiques,
„ & parce que le fond de penſée & d'activité
„ qu'elle renferme eſt beaucoup plus petit que
„ celui de l'Ame humaine. Ce fond eſſen-
„ tiel regle & détermine pour jamais la manie-
„ re de penſer, & quoiqu'il ſoit une ſource
„ féconde de modifications, il y a des manié-
„ res de penſer dont il n'eſt pas ſuſceptible, &
„ qu'il exclut pour jamais". A peu de choſe près cela ſeroit clair ſi l'on ſavoit ce que c'eſt qu'un *fond eſſentiel de penſée*, & ce que ſont *des manieres de penſer* dont certain fond de penſée n'eſt point ſuſceptible. Je le cherche, & je ne puis le trouver.

Le *fond eſſentiel de penſée*, doit être ou la Subſtan-

Subſtance elle même qui penſe, ou les diverſes facultez qui lui ſont eſſentielles, ou le total des Objets ſur leſquels ces facultez operent. Lequel que ce ſoit de ces trois, quelles ſont les *manieres de penſer* dont *un fond eſſentiel de penſée* ne ſera pas ſuſceptible? Toutes les *manieres de penſer* ſe terminent ou à recevoir des idées, ou à les arranger. Le premier ſe fait par la Senſation, & le ſecond par le raiſonnement. Y a-t-il donc ou quelque Subſtance penſante qui ſoit trop petite pour ſentir & pour raiſonner; ou quelques Facultez d'une Intelligence qui ſoient trop petites pour l'un & pour l'autre; ou quelque totalité d'idées qui ſoit ſi petite que l'eſprit n'ait point d'operations à faire? Dans le premier cas on ne conçoit point ce que c'eſt qu'un Etre penſant, qui ne reçoit pas toutes les ſenſations pendant qu'il en a les Organes, ou qui n'eſt point capable de raiſonner ſur tout pendant qu'il en a les Idées. Dans le ſecond cas il paroit plus raiſonnable de refuſer certaines facultez à des Intelligences que de les leur donner pour être inutiles, & quelles facultez retrancherons-nous à l'Ame des Bêtes, puisque la ſeule Senſation les renferme & les ſuppoſe toutes, ainſi que l'Auteur l'a dit ci deſſus? Dans le dernier Cas il eſt vrai que le petit nombre d'idées reſſerre extremement les opérations de l'Eſprit, mais l'Eſprit en ſera-t-il moins ce qu'il eſt pour n'avoir qu'un petit fond d'idées, & croit-on, s'il en avoit ou pouvoit en avoir davantage, qu'il ne ſeroit pas ſuſceptible d'operations beaucoup plus étendues?

En un mot tout ceci eſt pour moi d'un obſcur qui paſſe l'abſtraction. Eſt-ce que l'Auteur voudroit uniquement dire que les Eſprits ſont eſſentiellement differentiez par leur Capacité Syllogiſtique, deſorte que tel peut raiſonner en *Barbara*, qui ne ſauroit le faire en *Celarent*, & que celui-ci pouſſant juſqu'en *Darii* un troiſiéme ira juſqu'à *Baralipton*, & ainſi de reſte? Mais ſi c'étoit-là ſa penſée, pourquoi l'exprimer avec tant de myſtère?

Il faut pourtant bien qu'il ait eû quelque choſe de ſemblable en vûe; car il s'éleve de toutes ſes forces contre les gens qui combattent la difference eſſentielle des Eſprits, ou qui la ſoutiennent purement accidentelle, ſoit par l'exemple des enfans dont la Raiſon ſe developpe avec l'âge; ſoit par celui des Savans dont l'Etude augmente progreſſivement les lumieres; ou par celui des Bienheureux dont l'intelligence ſe perfectionnera dans la gloire. Tout cela ne l'ébranle point. Ecoutons-le parler.

„ Je croi, *dit-il*, que toutes choſes d'ailleurs „ égales, une Ame humaine, qui aura penſé „ durant cent ans, eſt plus parfaite que celle „ qui n'a penſé que durant quatre jours. L'ex„ ercice des facultez de la premiere ſera plus „ prompt, plus libre, plus dégagé que dans la „ ſeconde. Cependant je conçois très-bien, „ qu'il y a telle perception, telle idée, telle „ operation dont la premiere, après un ſiecle „ d'exiſtence ne ſera pas plus ſuſceptible que l'au„ tre après une Exiſtence de quatre jours, parce „ que les bornes de l'une & de l'autre, parce que le

„ fond

„ fond inégal de penſée que Dieu a donné à „ l'une & à l'autre, ne le comportent pas. . . „ On a beau inſiſter ſur la difference des tem- „ peramens & des Cerveaux, ſur l'influence „ que peut avoir ſur les Eſprits leur union avec „ le Corps. . . Au travers de l'inégalité des „ genies, & malgré le progrès continuel des „ connoiſſances humaines, on remarque que „ nôtre Eſprit a certaines bornes qu'il eſt auſſi „ impoſſible au plus habile du monde de fran- „ chir, qu'il l'eſt au plus ignorant. . . Pre- „ nez l'Eſprit le plus penetrant. . . . Il dé- „ brouillera ſans peine certaines queſtions abs- „ truſes que vous lui propoſerez. . . . Mais „ mettez un peu ce grand genie ſur une autre „ queſtion, qui ne paroit pas plus difficile que „ la précedente, vous le voyez demeurer „ court. . . . Il y a des idées dont nous ne „ ſommes pas ſuſceptibles; il y a des Veritez „ qui ne ſont pas faites pour nous, & peut- „ être avons-nous auſſi quantité d'idées que „ des Intelligences d'une Claſſe inferieure à la „ nôtre ſont incapables d'avoir ".

C'eſt-à-dire que la difference eſſentielle tombe ſur les Ames humaines comme ſur le reſte des Intelligences qui ſont tant au deſſus qu'au deſſous de l'Homme. L'Auteur s'en explique aſſez clairement dans un autre endroit où il dit que la difference de genie entre les Hommes ne vient nullement comme on le croit, de la diſpoſition des Organes. Il croit au contraire, que ces Organes ſont diſpoſez ſur la nature des Ames, & que lorsque Dieu a par exemple, à loger quelque part une Ame ſotte

& ſtupide, il lui fait une Tête, & un Cerveau qui lui conviennent. Cette idée eſt bien flateuſe pour les gens d'Eſprit qui ont de la ſorte une ſuperiorité de Nature qui les diſtingue eſſentiellement de tous les habitans de la Terre. La Nobleſſe du Sang, & les Sceptres des Rois n'en approchent point. Avec ces avantages accidentels, les Grands, & les Monarques peuvent être d'une Claſſe d'Eſprits qui les ravalent bien près de la Brute. Il y a bien plus de quoi s'enorgueillir d'un rang qui nous releve réellement dans l'ordre des Etres créez, & qui touche de près à la Nature Angelique. Quelle gloire ſur tout ne ſeroit-ce pas pour un individu, qui ſe conſidereroit, parmi les hommes, comme le ſeul de ſa Claſſe pour l'élevation du genie? Tels ſeroient par exemple, les *Pythagores*, les *Archimedes*, les *Newtons*, & les autres grands Philoſophes qui peuvent deſeſperer de trouver des Juges parmi des Cenſeurs.

Il me reſte pourtant un petit ſcrupule tiré des Lieux communs de la Théologie ordinaire. On dit que JESUS-CHRIST a pris une Ame humaine pour être ſemblable en tout, à l'exception du péché, aux hommes qu'il a voulu ſauver par ſa mort. Mais ſi les Ames humaines ne ſont pas toutes de même nature, & s'il y a entre elles la même gradation d'eſſence, qu'il y a des Anges à elles, & d'elles à l'Ame des Bêtes, de quelle Nature, de quel Ordre a été l'Ame de notre Sauveur? Etoit-elle des grans ou des petits Genies? Etoit-elle Mathématicienne, Poëte, Artiſane? Si l'Auteur eſt auſſi bon Théologien, que

que grand Philoſophe, & que Bel-Eſprit, je ſuis perſuadé que la réponſe à cette queſtion ne ſera pas une affaire pour lui.

Je commence pourtant à craindre que le Lecteur ne s'ennuie. Au lieu d'un Extrait que je lui devois, il ne voit que mes Reflexions. Prenons un autre tour pour finir.

Ayant établi à ſa mode la difference eſſentielle entre les Etres immateriels, l'Auteur paſſe à démontrer qu'il y a une telle difference entre l'Ame des Hommes & celles des Bêtes. Il la conſtitue en ce que ces dernieres n'ont actuellement aucune idée de Dieu, d'une Religion, ni de bien moral, & n'en ſont pas même ſuſceptibles. Bien loin d'avoir rien de ſemblable, elles ne ſont ſuſceptibles que de perceptions confuſes, & ne poſſedent abſolument que la Faculté ſenſitive, deſorte que l'Etat le plus imparfait de l'Ame humaine comme elle eſt dans l'Enfance, repreſente aſſez bien la nature de celle des Bêtes. A l'avis de l'Auteur, on rend facilement raiſon des operations ſuivies & raiſonnées qu'elles font, en réüniſſant le Méchanisme avec ce Principe ſenſitif. On le montre en détail par les trois Claſſes auxquelles on peut rapporter ces Operations, qui ſont 1. l'Inſtinct, 2. la Diſcipline, & 3. l'apparence de raiſonnement.

Enſuite il répond à l'Objection que la Spiritualité de l'Ame des Bêtes ruine les preuves de l'immortalité de l'Ame humaine. Sa réponſe eſt priſe de ce que la Revelation ſeule nous donne une certitude infaillible de l'im-

mortalité de nos Ames, & que les raisonnemens tirez de sa Spiritualité, ne prouvent tout au plus que la possibilité, & que la justice de cette Esperance. Il ne néglige pas une autre Objection que Mr. *Bayle* a fait bien valoir sur la misere des Bêtes, quoiqu'elles n'aient point été complices du Crime des Hommes. De-là il passe à la question générale de l'influence des Esprits sur les Corps, & de celle des Corps sur les Esprits. Il y examine les Systêmes de Mrs. *Malebranche*, *Leibniz* & les Philosophes Anglois, & l'on voit que dans son Esprit, celui des Causes Occasionnelles l'emporte de beaucoup sur les autres. Enfin il donne plusieurs Reflexions Morales sur le sujet qu'il vient de traiter, de même que sur le Dogme de la Resurrection qui étoit nécessaire pour perfectionner le bonheur d'une Ame essentiellement faite pour habiter dans un Corps.

ARTICLE II.

JOAN. FRANCISCI BUDDEI Th. D. & P. P. Miscellanea sacra, sive Dissertationum aliarumque Commentationum ad Theologiam, Historiam Ecclesiasticam, & recentiores Controversias spectantium Collectio, in tres Partes distincta, cum Indicibus necessariis. *Ienæ*, *sumptibus Jo. Felicis Bielkii.* 1727.

C'est-

C'eſt-à-dire:

Miſcellanées Sacrées, ou Recueil de Diſſertations, ou d'autres Pièces qui concernent la Théologie, l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, & les Controverſes Modernes, par JEAN FRANÇOIS BUDDE', *Docteur & Profeſſeur en Théologie.* A Iene. 1727. *in* 4. 3. vol. pagg. 549. pour le I. 422. pour le II. & 716. pour le III.

IL y a 14. à 15. ans que Mr. *Buddé* donna le premier Volume de ce Recueil. Le Libraire ſongeant à le réimprimer, l'Auteur y en a joint deux autres dont l'un, qui fait le ſecond, ne contient que des Pièces, qu'il a travaillé, depuis la publication de la premiere Partie, & dont le dernier ne renferme que des Theſes ſoûtenues ſous lui & compoſées par de jeunes gens qui ont fait ſous lui leurs Etudes. Au lieu de ces Additions, on voioit dans l'Edition précédente, des *Meditations ſacrées* qui ne paroiſſent point dans celle-ci, parce qu'elles ſeront données plus commodément à part avec celles de Mr. *Leonhard* qui parurent pour la premiere fois en 1725.

Dans la Préface, qui eſt à la tête du I. Volume, Mr. *Buddé* nous apprend qu'il a été comme contraint de publier lui-même ce Recueil. A ſon inſû, & malgré lui, ſes Diſſertations s'imprimoient, & ſe reimprimoient, avec tant de fautes que ſouvent on n'y pouvoit rien comprendre. Perſonne ne pouvoit mieux

que lui remedier au desordre, & c'eſt ce qu'il fait à preſent avec cet Avis d'importance, qu'il n'avouéra point d'autre Edition de ſes Diſſertations Théologiques, que celle que nous annonçons à cette heure. Il profite de l'occaſion pour donner quelques Eclairciſſemens à Mrs. les Journaliſtes de Trevoux; & à Mr. *Loëſcher*, Paſteur de Dresde qui l'avoient attaqué, les premiers dans leur Journal au Mois de Mai 1707., & l'autre dans un Ecrit Allemand qui parut en 1711. Ce dernier ſur tout lui faiſoit un Crime d'avoir dit qu'il s'eſt conſervé des *reſtes du Papisme* dans la Reformation qui ſe fit par le moyen de *Luther*. A mon avis Mr. *Buddé* ſe juſtifie très-ſolidement à cet égard, en faiſant voir qu'il n'a rien dit de ſi cru que ce qu'on lui fait dire. Mais au fond ſeroit-il le ſeul Proteſtant qui ſe fût exprimé de la ſorte? Il s'en faut bien vraiment; & ſans ſe charger de Citations, celle qu'il produit doit fermer la bouche à ſon Adverſaire. Elle eſt de *Conrard Danhaver*, Théologien Orthodoxe & bon Lutherien s'il en fut jamais. Voici ſes paroles tirées de ſa *Théologie des Cas de Conſcience*. (a) Il s'y fait cette queſtion; *Suntne in noſtris Eccleſiis quædam reformabilia?* C'eſt-à-dire: *Y a-t-il dans nos Egliſes des choſes à réformer?* Il y repond ce qui ſuit. *Plura profecto quam dici ac enumerari poteſt. Dogmatum quidem ſubſtantia ita pura eſt ut nihil deſiderari queat; at Me-*

(a) Tom. I. P. II. Sec. III. Dial. III. Art. 6. Queſt. 9. p. m. 941.

Methodus didactica, ad majorem Dei gloriam, ut gloria ſecundi Templi major ſit gloria Templi primi, multa adhuc requirit emendanda. In moribus & Vitæ actionibus fermento Papæo, & Ethnico omnia ſunt plena. C'eſt-à-dire: *Il y reſte plus de choſes à reformer qu'on ne peut le dire ou en faire le dénombrement. La Subſtance des Dogmes eſt bien ſi pure, qu'il n'y manque rien; Mais la Methode de les enſeigner pour la plus grande gloire de Dieu, auroit encore bien des corrections à ſubir, afin que la gloire du ſecond Temple fût plus grande que celle du premier. Quant à la Morale, & à la Conduite tout eſt plein du Levain Papiſte & Payen.*

Les differentes Pieces, qui compoſent le Recueil de Mr. Buddé, ſont en ſi grand nombre, & la plûpart roulent ſur des ſujets ſi curieux ou par eux-mêmes, ou par leur rareté, qu'il n'eſt pas poſſible d'en entreprendre l'Extrait. Tout ce que nous pouvons faire eſt d'en recommander la Lecture, & nous pouvons dire hardiment, puisque nous le faiſons ſans préjugé, que perſonne ne fera cette Lecture ſans plaiſir & ſans fruit. Si l'on ne cherche dans cette ſorte d'Ouvrages, que bon ſens, que grand ſavoir, que connoiſſance des Matieres, que ſaine Methode, que judicieuſe Critique, que ſageſſe & qu'integrité, on ne pourra qu'être entierement ſatisfait de l'Auteur. Il y manie par tout ſes Matieres avec tant d'ordre, d'Erudition, & de candeur, que dans les endroits même où l'on n'eſt pas de ſon avis, on ne laiſſe pas de s'inſtruire, & de le faire avec agrément, par les Ou-

Ouvertures qu'il donne, ou par le jour qu'il répand ſur les choſes.

Dans le I. Tome vous avez 6. Diſſertations, 2. Theſes, 4. Diſcours publics, & 4. Programmes. En voici les Titres. I. Diſſertation Hiſtorique & Théologique où l'on prouve que Clement Romain, & St. Irenée ne favoriſent point la Meſſe Papiſte. II. Diſſertation Théologique au ſujet des Avantages qu'ont les Fideles du Nouveau Teſtament ſur ceux de l'ancienne Alliance. III. Diſſertation Hiſtorique & Théologique, ſur l'Origine & l'Autorité des Evêques. IV. Diſſertation Théologique ſur les Péchez typiques. V. Diſſertation Hiſtorique & Théologique ſur l'Origine, la Dignité, & l'uſage du Titre de Chrétien, *Act.* XI. *vs.* 26. VI. Diſſertation Hiſtorique & Théologique pour defendre la Religion Chrétienne contre les reproches dont la chargerent les Philoſophes Gentils. I. Theſes Philoſophiques ſur les precautions que l'on doit prendre lorsque l'on tranſporte dans les autres Sciences les Notions Morales & Civiles. II. Theſes pratiques ſur l'exactitude qui eſt requiſe dans la Vie Chrétienne. I. Diſcours ſur les ſoins que prend la Providence des Ecoles & des Academies. II. Diſcours ſur la connexion qui lie neceſſairement entre elles la Verité, & la Pieté. III. Diſcours ſur les Monumens du ſoin que la Providence a pris pour la conſervation de l'Academie d'Iene. IV. Diſcours ſur l'Origine de l'Apothéoſe, & de la Canoniſation dans l'Egliſe Romaine. I. Programme de la Connois-

noiſſance ainſi fauſſement nommée, ſur 1. *Timoth.* VI. 20. II. Programme ſur la maniere d'étudier la Théologie Polemique avec ſolidité, & avec ſageſſe. III. Programme, de l'Origine du Peuple Hebreu, contre *Jean Toland.* IV. Programme de l'Hereſie des Arabes.

Le II. Tome contient diverſes Pieces dans le même goût ſous les Titres ſuivans. I. Memoire Hiſtorique & Théologique ſur le triomphe que le Pelagianisme a remporté dans l'Egliſe Romaine par la Bulle que le Pape Clement XI. fulmina contre le P. Quesnel le 8. Septembre 1713. II. Recueil des Controverſes de ces derniers temps, au ſujet de la ſainte Céne. III. Le jugement que *Luther* a porté de l'Egliſe Romaine examiné & défendu. IV. Impoſſibilité de la réünion entre les Egliſes de Moſcovie & de Rome; pour répondre à quelques Docteurs de Sorbonne qui écrivirent à l'Empereur de Ruſſie pour lui perſuader cette Union. V. Diſſertation Théologique ſur l'Etat des Egliſes Apoſtoliques, & ſur tout de celles à qui St. Paul adreſſa ſes Epitres. VI. Diſcours ſur le peu de ſujet qu'on a à craindre dans notre tems le déperiſſement des bonnes Lettres. VII. Memoire Théologique ſur *Demas* ou l'Apoſtaſie. VIII. Memoire Théologique ſur le Beau en Théologie. IX. Memoire Théologique ſur la liberté de penſer. X. Memoire Théologique ſur les *Criteria* ou Caractéres diſtinctifs de la vraye & de la fauſſe Inſpiration. XI. Memoire Théologique pour montrer que l'infaillibilité du Pape eſt faillible, en réponſe

au

au P. de Petitdidier. XII. Memoire Hiſtorique & Théologique pour montrer le tort que les Conciles de Latran ont fait à la Religion Chrétienne. XIII. Memoire Hiſtorique & Théologique pour montrer que l'Origine du Socinianisme ne doit pas être imputée à la Reformation de l'Egliſe.

Quoique les Pieces du III. Volume ne ſoient pas du prix des précedentes, & qu'elles ne viennent proprement que des Ecoliers de Mr. *Buddé*, elles ne laiſſent pas que d'avoir leur merite, & l'honneur que ce ſavant homme leur a fait de les joindre aux ſiennes eſt un bon garand de l'eſtime que le public en doit faire. En voici donc les Titres. I. Obſervations Théologiques ſur le Batême des petits Enfans, contre Mr. *Van Dale*. II. Le Péché Originel demontré ſur *Rom.* V. 12, 13. III. Du bonheur donné dans l'Etat de Grace, ou du ſalut actuel des Fideles en ce monde. IV. De la pretenduë Foi naturelle. V. Méditation Théologique ſur l'exaltation douloureuſe de nôtre Sauveur, & de ſon Effet. VI. Modeſte Défenſe de la Doctrine Orthodoxe ſur l'Origine du Mal, contre les ſuppoſitions de quelques Modernes. VII. Eſſai Théologique ſur l'uſage des Myſtères de la Foi dans la Pratique de la Vie Chrétienne. VIII. Defenſe du ſentiment Orthodoxe qui permet à tous la Lecture des Livres ſacrez, contre la Bulle *Unigenitus*. IX. Eſſai Théologique & Moral ſur la difference de la Nature & de la Grace, par rapport à nôtre Memoire. X. Explication raiſonnée du Ver-

Verſet 12. du VII. Chap. de l'Epitre aux *Hebreux*. XI. Diſſertation Hiſtorique & Théologique ſur l'inutilité des Conferences de Religion qui ſe ſont tenuës en Allemagne pendant le XVI. Siecle. XII. Diſſertation Hiſtorique & Théologique pour montrer que l'Ame eſt le ſiege principal du Péché d'Origine. XIII. La Galilée illuſtrée par le ſejour & par les Miracles de JESUS-CHRIST. XIV. Diſſertation Théologique ſur le vrai interprête des Livres ſacrez.

ARTICLE III.

JO. FRANCISCI BUDDEI Theol. D. & P. P. Iſagoge Hiſtorico-Theologica ad Theologiam univerſam, ſingulasque ejus Partes. *Lipſiæ, ex Officina Thomæ Fritſchii.* 1727.

C'eſt-à-dire :

Introduction Hiſtorique & Théologique à l'Etude de la Théologie tant en ſon Tout que dans ſes diverſes Parties. Par JEAN-FRANÇOIS BUDDE', *Docteur & Profeſſeur en Théologie.* A Leipſik. 1727. *in* 4. 2. Volumes. Pagg. 962. pour le I. & 882. pour le II. faiſant en tout 1844. ſans la Préface & les Indices.

MR. *Buddé* nous apprend, dans ſa Préface, que cet Ouvrage eſt un Recueil éten-

étendu des Leçons qu'il a faites. Ne ſe contentant pas de donner aux Etudians un Cours entier de cette Science, il s'eſt toûjours attaché à leur fournir tous les moyens les plus propres à s'y perfectionner. Rien ne lui a paru plus convenable à cet effet que de leur indiquer l'Hiſtoire de la Théologie, que de leur preſcrire une bonne Methode dans leurs Etudes, & que de leur donner la notice des Livres qui leur ſont néceſſaires, en marquant le merite diſtinctif de ces Livres. L'Experience l'a parfaitement convaincu de l'utilité de ces Directions, & cette Conviction l'oblige de communiquer ſon travail, au public, d'une maniere qui en rende l'utilité générale. Non ſeulement il a reduit en Corps les Pieces detachées qu'il donnoit depuis bien des années; mais encore il a fait au Tout des Additions très-conſiderables, & que pluſieurs raiſons l'avoient obligé de ſupprimer dans ſes Leçons Académiques.

Quantité de Savans, de toutes les Communions, ont publié des Méthodes pour l'Etude de la Théologie. L'Auteur, qui ne l'ignore pas, a crû que cette Conſideration ne devoit point mettre obſtacle à la publication de la ſienne. Les Revolutions, qui s'étendent ſur tout dans le monde, ſe font ſentir dans la Religion comme par tout ailleurs. L'Etat de la Republique des Lettres change inſenſiblement, & c'eſt peu la connoitre que ſe l'imaginer tel aujourd'hui qu'il étoit il y a 20. à 30 ans. Non ſeulement le nombre des Livres & des Auteurs

s'eſt

s'eſt conſidérablement multiplié, depuis ce temps-là, & ſe multiplie encore tous les jours; mais auſſi les Controverſes prennent un nouveau tour, certains ſentimens gagnent, d'autres perdent, & que ſera-ce qu'un Théologien qui ne connoîtra ſa profeſſion, que comme elle étoit autrefois, ſans ſavoir ce qu'elle eſt aujourd'hui?

Supposé même que les choſes demeuraſſent, dans un état permanent, par rapport à l'Etude de la Théologie, on conçoit, ſans peine, que la Méthode en eſt encore ſuſceptible de quantité d'additions importantes. On ne manque point de ſecours pour connoître les Livres, & peut-être n'en a-t-on déja que trop. Mais vous ne trouvez nulle part les lumieres Hiſtoriques dont vous auriez beſoin pour tracer l'origine, les progrès, & le ſort, des diverſes parties de la Théologie. La plûpart des Auteurs n'en diſent rien, ou n'en traitent que très-ſuperficiellement; ou n'en donnent enfin que des morceaux detachez, & dans leſquels on omet tantôt l'ancien, & tantôt le moderne. Mr. *Budde* prétend donc qu'on doit lui ſavoir gré, de la peine qu'il s'eſt donnée, de raſſembler tous ces Morceaux, & d'en faire un Corps harmonique. A dire le vrai, le Public ſeroit bien ingrat, & nôtre ſiecle ſe connoîtroit peu en bons Livres, ſi celui-ci n'étoit pas reçû avec un applaudiſſement général.

Pour peu que l'on en péſe le deſſein, & l'exécution, l'utilité n'en ſauroit être plus grande. Tout eſt plein de gens qui ſe deſtinent au ſaint

Miniſtère, & ſur ce nombre infini, combien en trouve-t-on qui ſoutiennent avec dignité cet Emploi? Combien y en a-t-il qui poſſedent les qualitez requiſes, ou qui ſe mettent ſur les voyes de les aquerir? On ne peut y penſer ſans une amere douleur, & Mr. *Budde*, à qui ſa profeſſion fait voir le mal de plus près que tout le monde ne le voit, en paroit penetré. Il attribue le deſordre principalement à la pauvreté des jeunes gens qui ſe conſacrent à l'étude de la Théologie. Cette pauvreté eſt cauſe qu'ils demeurent peu dans les Academies; qu'ils y apprennent par conſéquent à peine les premiers Elemens de ce qu'ils devroient ſavoir à fond; qu'ils ne portent point leurs vûes au delà de ce qu'il faut pour ſubir l'Examen, & qu'enſuite, loin des Savans & des Livres, ils manquent également & de Guides & de Modeles. Cette *Introduction* pourra ſuppléer à ce double défaut, & l'Auteur n'y a rien negligé pour cela. On en jugera par le Plan qu'il en donne dans ſa Préface.

D'abord on trouve en trois Chapitres des Avis excellens ſur la néceſſité de joindre l'amour de la Vertu à l'amour du ſavoir dans l'Etude de la Théologie. Cela eſt ſuivi d'une longue diſcuſſion ſur l'Aquis qui doit préceder cette Etude, & ſans lequel on ne ſauroit y faire que très-peu de progrès. Après cela il traite de la Théologie *Poſitive*, tant *Dogmatique* que *Catechetique*, de la *Symbolique*, de celle des *Peres*, y compris leur *Morale*, de la *Myſtique*, de la *Jurisprudence divine*, de la *Prudence Chré-*

Chrétienne, de la *Prudence Paſtorale*, de la *Juriſprudence Eccléſiaſtique*. Enſuite vient la Théologie *Polemique*, & le tout eſt terminé par la Théologie *Exegetique*.

Quant à la Méthode de Mr. *Buddé* je ne ſaurois mieux en donner l'idée qu'en faiſant l'Extrait des trois ou quatre premiers Chapitres en forme d'Abregé, que je pourrai continuer dans la ſuite, s'il me paroit que cet Eſſai ſoit au goût du public.

I. Livre. Chap. I. *De la fin que l'on doit ſe propoſer dans l'Etude de la Théologie.*

Dans l'Etude de la Théologie, non plus que dans les autres, on ne ſauroit rien faire, ſi l'on y court au hazard, & que l'on n'y ſuive pas de Méthode. Une infinité d'Auteurs, frappez de ce beſoin, ont donné leurs Conſeils là-deſſus. St. *Auguſtin* commença dans ſes quatre Livres de *la Doctrine Chrétienne*, imprimez avec le *Commonitoire* de *Vincent* de *Lerins* à *Helmſtad* en 1629. par les ſoins de *George Calixte*. Mais cet Ouvrage, de l'Evêque d'*Hippone*, eſt plûtôt un Abregé de Théologie, qu'une Méthode pour l'étudier. L'Antiquité n'a pourtant rien produit de plus parfait en ce genre, & l'on ne doit guère mettre qu'au rang des Declamations les quatre Oraiſons de *Gregoire* de *Nazianze* ſur la Théologie. L'abondance des Conducteurs ſe rencontre mieux parmi les Modernes, & cette abondance eſt telle que la difficulté du choix y cauſe une véritable diſette. Chaque Communion a ſes *Méthodiſtes* dans un nombre prodi-

gieux, & chaque *Méthodiſte* a ſa route & ſes vûes. L'embarras ſeroit donc extrême, s'il falloit conſulter tant d'Ouvrages. On peut s'en épargner la fatigue, en s'en tenant à ceux qui tiennent le rang principal. Parmi les *Lutheriens* on vante le *Conſeil* de *Jerome Weller* (a). La *Méthode* de *Jean Gerhard* (b), la *Pædia Théologique* d'*Abraham Calovius* (c), & l'*Apparat* de *George Calixte* (d). Parmi les *Catholiques Romains* vous avez la *Bibliotheque Choiſie* d'*Antoine Poſſevin* (e), le Traité des *Etudes Monaſtiques*, publié en *François*, par le P. *Mabillon* (f), & la *Méthode* de Mr. *Du Pin* auſſi en *François* (g), & traduite en *Latin* par Mr. *Chriſtell* (h) qui y ajouta une Préface de Mr. *Frick*, où l'on donne l'Hiſtoire de l'Auteur & de tous ſes Ouvrages. A la tête des Reformez on doit mettre *André Gerhard*, ſurnommé *Hyperius*, de la Ville d'*Ipres*, où il naquit en 1511. Les *Lutheriens* revendiqueroient volontiers cet Auteur, s'il ne leur paroiſſoit pas que de ſon temps l'Academie de Marpourg, où il profeſſoit quand il écrivit, étoit plus qu'à demi-Calviniſte. Quoiqu'il en ſoit, ſes quatre Livres, *De Theologo & ratione Studii Theologici*, que l'on ne doit pas confondre avec quelques autres Pièces de ſa façon, ſur le même ſujet, ſes quatre Livres, dis-je, parurent à Bale en

(a) Roſtock 1617. (b) Iene 1622.
(c) Wittemberg 1652.
(d) De la 2. Edition publiée par ſon Fils *Frederic Ulric.* (e) Venife 1603. fol. (f) Paris 1692.
(g) Par. 1717. (h) Augsbourg 1722.

en 1572., & furent reçus avec un applaudiſſement général. C'eſt dommage qu'on les rencontre ſi rarement. A leur defaut on doit rechercher le *Ratio Studii Theologici* de *Jean Henri Heidegger*, & les *Diſſertations* d'*Etienne Gauſſen*, reimprimées à *Hall*, in 8. avec une Préface de *Jean Jaques Rambach*. Tout le reſte ſera peu néceſſaire, ſi ce n'eſt pour groſſir ou pour enrichir une Bibliotheque quand on en a le moyen.

En toute Méthode Théologique on doit conſiderer trois choſes; la fin de cette Etude, le Caractère de celui qui étudie, & les moyens qui ſont les plus convenables pour conduire à la fin propoſée.

La fin de cette Etude, pour un Théologien, eſt de ſe rendre capable de remplir, dans l'Egliſe, les fonctions du St. Miniſtère, ou, comme le dit St. Paul, à ce que (*a*) *l'homme de Dieu ſoit accompli, & parfaitement inſtruit à toute bonne Oeuvre.* Or comme on ne peut bien remplir les fonctions paſtorales, à moins que l'on ne ſoit en état d'inſtruire les autres, & qu'on ne leur prêche d'exemple, on peut dire que la fin principale de l'Etude Théologique eſt l'*Erudition*, la *Sageſſe*, la *Prudence*, & l'*Integrité*, qui conviennent à tout homme que ſa Charge appelle à l'inſtruction du public.

La néceſſité de l'*Erudition* ne ſauroit être abſolument conteſtée. Car comment enſeigner ce que l'on ignore, ou

(a) II. Tim. III. 17.

ce que l'on ne ſait pas mieux que les autres? Mais parce que nos Connoiſſances ſont ou *naturelles*, ou *ſurnaturelles*, c'eſt-à-dire, ou acquiſes par le travail, ou infuſes par le St. Eſprit, & que les unes ne ſont point incompatibles avec les autres, il eſt bon de s'expliquer pour prévenir les difficultez, ou les illuſions, que certaines gens ſe font là-deſſus.

On en voit qui font main baſſe ſur tout ce qui s'appelle Erudition, Savoir humain & connoiſſances acquiſes. Tels ſont les Fanatiques, qui prétendent à la gloire d'une lumiere immédiate, du St. Eſprit, qui les éclaire & qui les conduit en toute verité ſans le ſecours de l'Art & de l'Etude. On ſait qu'aujourd'hui les *Quakres* ſe retranchent à cette illumination, & l'on ne peut guère douter que *Pierre Poiret* n'ait été dans la même penſée. Ce qu'il y a de certain c'eſt qu'on a vû des Savans qui ſemblent avoir appuyé cette opinion par leurs invectives contre les Lettres, comme ſi elles étoient non ſeulement inutiles, mais encore nuiſibles & funeſtes à la Religion. *André Carloſtad* fut autrefois de ce nombre, & de nos jours le fameux *Armand Jean Bouthillier de Rancé*, Abbé de la *Trappe*, renouvella cette (a) grande querelle. Le P. *Mabillon* lui oppoſa ſon *Traité des Etudes Monaſtiques*, & leur demêlé eut des ſuites. Ce n'étoit pourtant qu'une diſpute de mots, puiſque l'Abbé ne con-

(a) Dans un Livre imprimé, en 1683., ſous le Titre de *la Sainteté, & des devoirs de la Vie Monaſtique.*

condamnoit, proprement, que l'abus du Savoir, & que le Benedictin ne combatoit que pour les connoiſſances utiles. Il ne s'en faut guère que l'on n'en puiſſe dire tout autant de ce que les Fanatiques ſoutiennent. Ceux-ci ne decrient les Sciences acquiſes, que pour juſtifier leur propre ignorance, ou leurs déclamations ne tombent que ſur le mauvais uſage qu'on en peut faire, & qui n'eſt que trop commun dans le monde. Leurs plaintes à cet égard ne ſont que trop juſtes, & l'on voudroit avouer qu'elles ſont tout à fait raiſonnables ſi de l'abus qu'on fait des Sciences on ne concluoit pas à leur condamnation. Mais voila comme les hommes ſont faits. Point de milieu chez eux, & de peur d'autoriſer le Savoir vous les verrez ſouvent, ou flêtrir toutes ſortes d'Etudes, ou les reſſerrer ſi fort qu'il s'en faut peu que l'ignorance entiere ne leur ſoit préferable. Rapportons au premier ordre le Livre de *Corneille Agrippa*, de l'*incertitude & de la vanité de toutes les Sciences & de tous les Arts*; & mettons au ſecond, l'Ouvrage de *Jerome Hirnhaim*, imprimé à *Prague* en 1676. ſous le Titre ſuivant; *De Typho Generis humani, ſive Scientiarum humanarum inani ac ventoſo tumore, difficultate, labilitate, falſitate, jactantia, præſumtione, incommodis, & periculis.*

Evitons ces excès, & diſons que l'*Erudition*, requiſe dans un Docteur Chrétien, doit avoir la *Sageſſe* pour éternelle Compagne. Par cette *Sageſſe* nous entendons un goût ſolide, & un discernement conſciencieux, qui diſtingue

le bon du mauvais, & qui fait toûjours préférer l'un à l'autre. Sans cette heureuſe diſpoſition, toute la connoiſſance du monde n'eſt que veritable folie, & ce diſcernement ſeul eſt ce qui conſtitue le vrai Philoſophe. De là l'intime union que l'Ecriture ſuppoſe entre les lumieres de l'Entendement, & la Sanctification de la Volonté. *La Sageſſe qui eſt d'en haut*, dit St. Jaques (a), *prémierement eſt pure, puis paiſible, moderée, traitable, pleine de miſéricorde, & de bons fruits, ſans faire beaucoup de difficultez, & ſans hypocriſie.* Loin donc d'ici la faſtueuſe oſtentation de grands mots, de rafinemens myſtiques, de ſpeculations abſtruſes, & de ſublimitez inintelligibles, que certaines gens honorent du pompeux nom de *Théoſophie*, comme pour le mettre de quelques degrez au-deſſus de la *Philoſophie*. A l'aide de *Jamblique*, du *Trismegiſte*, de *Zoroaſtre*, d'*Orphée*, des *Sibylles*, des *Cabbaliſtes* Juifs, des *Myſtiques* Chrétiens, des Ecrits de *Paracelſe* & de *Böehm*, on peut étonner le Vulgaire, mais on n'en ſera jamais meilleur Philoſophe. Diſons-le en un mot, la vraie Sageſſe, & la ſeule, qui mérite le nom de Philoſophie, conſiſte moins dans la bizarre ſingularité, que dans le juſte choix de ſes connoiſſances.

Comme c'eſt à la *Sageſſe* d'en faire le choix, c'eſt à la *Prudence* à en diriger la fin, pour la rendre entiérement légitime, & à conduire aux moyens pour ſe borner aux plus propres. Or quel-

(a) Jaq. III. 17.

quelle peut être la fin légitime de l'Etude de la Théologie? Le bon ſens le dicte à tout le monde. La fin prochaine en eſt la Vertu, & la fin derniere en eſt la gloire de Dieu. Un Paſteur qui y a d'autres vûes, comme principales, fait dégénerer ſa vocation, en tout autre choſe que ce qu'elle doit être naturellement. Prêchant aux autres, ſa Profeſſion (*a*) l'oblige étroitement à leur donner l'exemple, & n'eſt-ce pas à la gloire de Dieu (*b*) que le tout ſe doit rapporter?

S'écarter de cet ordre, ou le renverſer, c'eſt pervertir cette Etude & la rendre auſſi funeſte, qu'elle devroit être utile. Car ſi le cœur eſt mauvais, ſi l'intention n'eſt pas ſolidement Chrétienne, quel abus, quel étrange abus ne fera-t-on point & de la Profeſſion la plus ſainte, & des plus grandes lumieres? Un homme donc qui borneroit, ſes connoiſſances Théologiques, au plaiſir de ſavoir, ſans ſe mettre en peine de reduire ce Savoir en pratique, ſeroit coupable de la derniere imprudence. Ceux-là ne ſont pas moins criminels, qui ne s'y propoſent d'autre but que l'honneur de briller dans le monde; & l'on peut dire enfin que, de toutes les fins la plus indigne, comme la plus baſſe, eſt celle de n'étudier la Théologie que pour s'en faire un petit Gagne-pain, & (*c*) convertir ainſi la Pieté en négoce. De quoi ne ſeront point capables des gens qui n'entrent dans

(a) I. Cor. XI. 1. I. Pier. V. 3.
(b) I. Cor. X. 31. (c) I. Timot. VI. 5.

l'Office Paſtoral que par les attraits du Bénéfice, & n'eſt-il pas vrai, dans ce cas comme dans tous les autres, que (a) *la racine de tous les maux c'eſt l'amour des richeſſes*?

CHAP. II. *Du Caractère, des Diſpoſitions, & des Talens requis dans l'Etude de la Théologie.*

A quelque choſe que l'on s'attache, il importe ſur tout d'eſſayer préalablement ſes Diſpoſitions & ſes forces. La Maxime eſt du bon ſens, & JESUS-CHRIST lui-même (b) en a fait une Regle. Elle ne ſauroit être impunément négligée, par des gens qui étudient en Théologie dans le deſſein d'exercer le St. Miniſtère. Ils doivent donc commencer par l'étude d'eux-mêmes, & voir s'ils ont les qualitez du Corps & de l'Eſprit qui y ſont néceſſaires.

Les qualitez de l'Eſprit ſont *naturelles*, ou *ſurnaturelles*.

Les qualitez *naturelles* ſont le *jugement*, qui demêle le vrai du faux avec facilité, & qui raiſonne avec juſteſſe; l'*Eſprit* ainſi communément nommé, qui conçoit bien les choſes, & qui les exprime de même, & la *Memoire*, qui retient les idées, & qui les rappelle fidélement au beſoin. On voit aſſez, ſans que nous le diſions, de quelle utilité tout cela doit être en toute ſorte d'Etude, & nous ne concevons pas que la Théologie le requiere moins que les autres. Il nous ſemble même qu'à divers égards elle le requiert davantage. Avouons pour-

(a) I. Tim. VI. 5. (b) Luc. XIV. 28. &c.

pourtant qu'il n'eſt point néceſſaire que toutes les Perſonnes, qui ſe deſtinent au St. Miniſtère, poſſédent ces perfections au ſuprême degré. Il faut des Paſteurs pour tous les Troupeaux; il en faut pour les Provinces comme pour les Capitales, pour les Villages, comme pour les Villes, pour les Païſans comme pour les gens du beau monde. Cette diverſité de Vocations exige une diverſité de talens, & la Providence les diſtribue auſſi, ces Talens, (*a*) avec des varietez infinies, ſelon les beſoins de l'Egliſe, parce (*b*) que *dans une grande maiſon il faut des Vaiſſeaux d'Or & d'Argent, de Bois, & de Terre, à honneur & à deshonneur.*

Par les Qualitez ſurnaturelles nous entendons l'Illumination de l'Eſprit, qui fait aimer la Verité, & la Sanctification du Cœur, qui fait aimer le devoir. L'un & l'autre eſt l'Operation du St. Eſprit, & l'Effet de la Grace; mais auſſi l'un & l'autre étant néceſſaire à tous les Chrétiens, combien plus le doit-il être à cet Ordre de Chrétiens qui ſont appellez à prêcher l'Evangile, & à donner les premiers exemples de ce qu'ils prêchent aux autres?

Enfin la moindre attention découvre la néceſſité de certaines diſpoſitions corporelles, & ſur tout d'un Etat de Santé qui fourniſſe au travail de l'Etude, & qui convienne aux fonctions Paſtorales.

CHAP. III. *Des Moyens par où l'on peut acquerir les Diſpoſitions à la Théologie.*

Quand

(a) Eph. IV. 12. Col. II. 19. (b) II. Tim. II. 20.

Quand on ſe propoſe ſincérement de ſe donner tout entier à la Théologie, & que l'on y veut acquerir les Diſpoſitions néceſſaires, il eſt trois Moyens principaux qu'il y faut employer. Le I. eſt la *Priére*; le II. eſt la *Méditation*, & le III. eſt l'*Exercice*.

La *Priére*, qui eſt le premier de ces trois Moyens, en eſt ſans contredit le plus important & le plus ſalutaire. Nous n'en ferons point ici l'Eloge. Diſons ſeulement qu'un homme, qui aſpire à la vraye Sageſſe, indépendamment de l'aſſiſtance d'enhaut, ne contredit pas moins les Principes de la Religion Naturelle que ceux de la Revelation.

Mais en vain implorerions-nous le ſecours du Ciel ſi nous ne travaillions pas de nôtre côté à l'acquiſition des biens que nous lui demandons. La *Méditation* doit donc être jointe à la Priére; parce que c'eſt en meditant avec ſoin ſur les diverſes Veritez de la Religion, que l'on en arrange les idées, qu'on ſe les rend familiéres, & que l'on en ſent mieux la beauté. A la rigueur il n'eſt point d'autre maniere de ſavoir les choſes. La Memoire ſeule n'y ſuffit pas. Qu'on liſe & qu'on écoute tant que l'on voudra, tout ce que l'on tient de la ſeconde Main, & par le ſeul bénéfice de cette Memoire, ne ſera jamais qu'une ſcience étrangère. C'eſt la Reflexion qui ſe l'approprie, & qui la rend veritablement nôtre. Il eſt ſeulement vrai que l'on ne peut méditer ſans idées, & que les principales ſources où nous puiſons ces idées

ſe

ſe reduiſent à deux, l'*Inſtruction*, & la *Lecture*.

L'*Inſtruction* ne ſauroit guère être impunément négligée. Quand on veut ne devoir tout ce que l'on ſait qu'à ſoi-même, on court mille riſques. On peut ſe degoûter de l'Etude; on peut s'égarer dans la route; on peut s'entêter trop de ſes propres idées, & ſur tout on peut perdre un temps infini, parce que l'on prend le plus long chemin, & que l'on ſe conduit ſouvent au hazard. Je veux que quelques grands hommes n'ayent point eû de Maitres. On le dit d'*Heraclite*, d'*Epheſe*, d'*Apulée*, de St. *Auguſtin*, de *Ramus*, de *Muret*, de *Poſtel*, de *Cujas*, de *Budée*, & de quelques autres Illuſtres. Mais outre que ces Exemples ſont rares; que prouvent-ils autre choſe que ce que l'on dit tous les jours, qu'il eſt des exceptions à toutes les Regles? Sur ce petit nombre de Génies ſupérieurs, qui s'ouvrent des ſentiers inconnus, & qui marchent ſans guides, combien n'y a-t-il pas d'Eſprits ou plus timides, ou moins pénétrans qui ne ſauroient ſe paſſer d'une direction étrangère?

Tout le monde en convient, & l'on ne ſe partage que ſur la qualité des Ecoles, où l'on doit chercher l'inſtruction néceſſaire. Les uns vantent extrémement, pour cela, les *Academies*, & les autres les decrient avec la même chaleur. Les Defenſeurs, de ces Ecoles publiques, en fondent quelquefois le merite ſur l'antiquité de leur Origine. On en a vû qui ont fait remonter cette inſtitution juſqu'au

temps

cause ordinaire de la plûpart des erreurs. Quand on les croit infaillibles, comment revenir des préjugez dont ils ont rempli de bonne heure l'Esprit ? On accusoit les Disciples de *Pythagore* de le citer toûjours comme un Oracle dont la voix décidoit sans appel. Peut-être tinrent-ils, en effet, cette impertinente conduite. Mais qu'ils la tinssent ou non, peu nous importe ; la Conduite n'en étoit pas moins imprudente. Il n'est point d'homme mortel à qui nous devions une déférence de cette étenduë. Les Apôtres eux-mêmes (*a*) approuvérent qu'on ne les en crût pas aveuglément, & pourroit-il y avoir à présent des Docteurs qui dussent être plus privilegiez à cet égard que ne le furent autrefois ces Apôtres ?

La *Lecture*, que nous donnons pour la seconde source, où l'on doit puiser ses idées, n'est qu'une autre espéce d'Instruction que nous recevons des Morts ou des Absens dans leurs Ouvrages. Ces Ouvrages ne sont veritablement utiles au Théologien, qu'autant qu'ils lui facilitent l'intelligence des deux grands Livres de la Nature, & de la Revelation. C'est donc tout ce qu'il doit y chercher. La Verité seule est pour lui l'affaire importante, & là-dessus on ne peut assez déplorer le travers d'Esprit de la plûpart des Savans, qui lisent uniquement pour se charger la Memoire d'une infinité de mots ou de faits qui leur sont inutiles pour la connoissance des choses. Le P. *Ma-*

(a) Act. XVII. 11.

Malebranche a traité ce ſujet, dans (*a*) ſa *Recherche de la Verité*, avec tant de force & de juſteſſe, qu'on ne ſauroit mieux faire que de le conſulter.

S'il y a des Livres qui ſervent utilement à l'Etude de la Théologie pour en donner les principes, ce doivent être ſur tout les Ouvrages qui nous développent le ſens & le but des Ecrivains ſacrez du Vieux & du N. Teſtament. On doit commencer par les plus courts & les plus ſimples, comme ſont les Bibles notées, où l'*Enchiridion* de *J. Henri Heidegger*, ou la *Brevis Inſtitutio* de Mr. *Franckius* imprimée à *Hall* en 1717.

Avant que de s'engager à d'autres Lectures, il ſeroit bon de connoître les Livres qui conviennent à la Théologie, afin de pouvoir aquerir, au moins, les plus néceſſaires. Pour ſe paſſer d'aucun, il n'y a point d'apparence; mais pour le dire (*b*) avec *Sénèque*, il y faut plus conſiderer la qualité que la quantité. C'eſt la bonté & non la multitude qui en fait le prix.

Il faut donc entamer par l'*Hiſtoire Literaire* des Livres Théologiques, & nous ne manquons point de ſecours pour cela. Quoique *Sixte de Sienne*, ait écrit dans le XVI. Siecle (*c*) ſa *Bibliotheque Sainte* eſt un Ouvrage à ne point mepriſer. (*d*) L'*Apparat Sacré*, d'*Antoine Poſſevin*, eſt encore eſtimable malgré tous les defauts

(a) Liv. II. Chap. VI. (b) Ep. XLV.
(c) Colon. 1558. (d) Colon. 1608.

ſauts qu'on lui a juſtement reprochez. A ces deux-là, qui ſont Catholiques Romains, vous pouvez joindre (*a*) la *Bibliotheque Univerſelle*, & (*b*) le XXI. Livre des *Pandectes Univerſelles de Conrard Geſner*, (*c*) le *Bibliothecarius Quadripartitus* de *Jean Henri Hottinger*, & (*d*) l'*Hiſtoire de la Bibliotheque Fabricienne*, de Mr. *Jean Fabricius* Théologien de *Helmſtadt*.

Ces Repertoires-là pourtant, & tant d'autres ſemblables ne ſont pas ſi ſûrs qu'il faille entierement s'y fier. Les meilleurs Auteurs en ce genre ont leurs negligences & leurs prejugez, qui laiſſent toûjours un grand embarras dans le choix des bons Livres. Mais c'eſt la pure verité que ce choix ſera toûjours difficile, par la grande raiſon que la définition d'un bon Livre n'eſt pas encore parfaitement établie. Ce n'eſt bien ſouvent que le Caprice ou que les Paſſions qui en décident. Rarement un Ouvrage Proteſtant ſera-t-il vanté par un Papiſte, & l'on peut aiſément s'en convaincre par la Lecture des *Journaux* de *Paris* & des *Memoires* de *Trevoux*. Un Hérétique pourroit-il bien écrire, ou ſi cela ſe peut, la prudence permet-elle de le laiſſer croire aux bonnes gens de l'Egliſe Romaine? Ce défaut n'eſt pourtant point ſingulier à leur Communion. C'eſt-là le train du monde. Le préjugé, & l'eſprit de Parti, font la fortune des Livres. Tel n'en veut que d'*Anglois*, & tel autre ne lit avec plai-

(a) Tiguri 1545. (b) Tiguri 1549.
(c) Tiguri 1664. 4. (d) 1717. & 1724. Wolfenbut. 4.

plaiſir que les Productions de la *France*. Un Ouvrage vient de la Plume de quelque Prince, ou de quelque favori? Dans l'opinion publique, il ſera de la premiere excellence. Un autre eſt-il rare, & ne ſe trouve-t-il qu'avec peine dans les Bibliotheques les mieux aſſorties? Tout le monde voudroit l'avoir, & l'on s'imagine que ce ſeroit un Threſor. Cette rareté ſur tout eſt un Ecueil où peu de gens ne donnent pas tête baiſſée. Pour guerir les Savans de cette Manie il n'y auroit qu'à réimprimer ces Pieces. En les rendant plus communes, on les expoſe à tout le mepris qu'elles meritent veritablement. Les meilleures mêmes tombent presque dans le décri, dès que de nouvelles Editions en rendent l'aquiſition trop facile. On trouvera là-deſſus de très-bonnes choſes dans les *Obſervations* de *Hall*, ſi l'on daigne lire la 8. & la 9. du Tome X. qui ſont de Mr. *Jaques Frederic Reimman*.

A juger donc impartialement des choſes, qu'eſt-ce que nous appellerons un bon Livre? C'eſt, à notre avis, un Ouvrage dont le ſujet eſt *important*, ou du moins *utile*; où l'Auteur *approfondit* ſa Matiere, & n'y omet rien de ce que l'on *ſouhaite le plus* de ſavoir; où il ſe propoſe d'inſtruire avec *ſolidité*, plûtôt que de dire des choſes ſimplement curieuſes; où il *écarte* avec ſoin les *digreſſions* qui ne font que groſſir le Volume; & où il s'exprime avec toute la *clarté* de Diſcours, & toute la *pureté de Stile* qui ſont convenables.

Il s'enſuit de là pluſieurs Regles que l'on

peut indiquer aux jeunes gens pour les diriger dans leurs Lectures.

La I. eſt que *certains Livres ne devroient point abſolument être lûs.* On en convient aſſez en gros; mais ce n'eſt plus cela quand on vient au détail. On convient d'interdire les Ouvrages qui ſont dangéreux, & l'on ne s'accorde pas de même à caractériſer ces Ouvrages. Le P. *Theophile Raynaud* (*a*) en fait quatre Claſſes. La premiere eſt des Livres *mauvais* & *nuiſibles*, qui contient ceux des *Hérétiques*, des *Athées*, des *Magiciens*, des *Aſtrologues*. La ſeconde eſt celle des Livres *mauvais* qui *ne ſont pas nuiſibles*, comme ceux des *Mythologiſtes* Payens, des *Mahometans*, des *Rabbins*. La troiſieme eſt celle des Livres *non mauvais*, mais *nuiſibles*, tels que ſont les Ouvrages de *Chymie*, ou de pure *bagatelle*. Enfin à la derniere il rapporte ceux qui ne ſont *ni mauvais*, *ni nuiſibles*, & qui cependant ont quelque Caractère de reprobation, comme le ſont entre autres les *Pſeudonymes*, & les *Anonymes*. Il y a du bon dans les Obſervations de ce Pere, mais à dire le vrai, l'Eſprit de la Societé y regne un peu trop, & cela paroît d'abord à l'affectation de placer les Ecrits Proteſtans à la tête de tous ceux dont la Lecture doit être interdite. Il ſuivit en cela le goût general de ſa Communion, & en particulier les traces du Jeſuite *Gretſer* qui fit imprimer à *Ingolſtad*, 1603. (*b*) un *Quarto* pour dé-

(a) *Erotemata de malis ac bonis Libris.* Lugd. 1653. 4.

(b) *De Jure & More prohibendi, expurgandi, & abolendi libros hæreticos & noxios.*

défendre le *droit* & la *coûtume* de l'Eglise Romaine à l'égard des Livres hérétiques, contre ce qu'en avoient dit *François Junius* & *Jean Pappus* dans la Préface de l'*Indice Expurgatoire* qu'ils firent réimprimer l'un à *Heidelberg* 1584. & l'autre à *Strasbourg* en 1599. La Coûtume dont parle *Gretser* est de fait; mais le *droit*, qu'il prétend démontrer, est une véritable Chimère. Si l'on veut de bons éclaircissemens sur cette Matiere on peut recourir à la (*a*) *Disquisitio Academica de Papistarum indicibus Librorum prohibitorum & expurgandorum*, de *Daniel Franc.*

Sans s'arrêter à ces *Indices Expurgatoires* il semble qu'on devroit interdire aux jeunes gens 1. tous les *Livres obscenes*, tant anciens que modernes, puis que la Lecture n'en peut être certainement que très-dangereuse à cet âge. Disons même qu'ils sont toûjours à redouter pour les mœurs, & qu'ils ne peuvent jamais servir qu'à faire du mal. On a donc eû raison de se soûlever contre Mr. *Bayle*, qui a farci, d'obscenitez, un Dictionnaire qu'il destinoit à l'usage des honnêtes gens, & tous les Eclaircissemens qu'il donna, dans la seconde Edition, pour justifier sa conduite par des Autoritez, ne lui feront jamais honneur dans l'esprit des personnes sensées. Il ne pouvoit se prostituer d'une façon plus indigne. 2. La Lecture des *Romans* n'est guere moins condamnable que celle des Livres obscenes; car à quoi ces Ro-

(a) Lipſ. 1614. 4.

mans ſont-ils bons qu'à gâter tout à la fois l'Eſprit & le Cœur? Diſons 3. la même choſe de certains Ouvrages dont le deſſein, quoique des plus ſerieux, eſt executé avec les dernieres licences, comme le Traité de *Matrimonio* de *Thomas Sanchez* (ou le *Tableau de l'Amour conjugal* de Mr. *Venette.*) 4. Enfin nous ne ferons aucune difficulté de proſcrire tout ce qui peut être Magie noire, pure impieté, ou ſimple libelle. Car qu'eſt-ce qu'on y peut apprendre, & ne perd-on pas tout le temps qu'on y donne?

II. Regle. *Il y a des Livres qui ne doivent être lûs que quand on eſt en état d'entendre les choſes, & d'en bien juger.* Ceci regarde, comme on voit, les Ouvrages athées, ou qui tendent à l'Athéiſme; le danger en eſt grand pour une jeuneſſe imprudente & peu éclairée. On s'en moque au contraire, & l'on a pour eux le plus grand mepris, lorſqu'on les lit dans un âge de maturité, & que la Raiſon eſt formée.

III. Regle. *On ne devroit s'attacher qu'aux Livres qui conviennent ou à ſon genie, ou au but général que l'on ſe propoſe.*

IV. Regle. *La Prudence voudroit auſſi que l'on ne ſe ſurchargeât pas de Lecture, au point d'accabler ſa Memoire, ou d'étourdir ſa Raiſon.*

V. Regle. *Il faut ſe donner le loiſir de reflechir ſur les Lectures qu'on fait*, afin de ſe les rendre ſolidement utiles.

VI. Enfin. *Quand on a le temps de faire des Extraits, & qu'on les fait judicieuſement, on ne*

ſe

se repent jamais des heures qu'on y a employées.

Si nous avons mis la *Tentation* au nombre des moyens, qui conviennent à l'Etude de la Théologie, nous avons eû égard à l'utilité générale que tous les Chrétiens peuvent tirer de cette sorte d'Epreuves. Le fruit en eſt grand pour tous les Diſciples de JESUS-CHRIST. Ne le doit-il pas être encore davantage pour les perſonnes qui ſe conſacrent à la Conduite de l'Egliſe Chrétienne?

Tel eſt le précis des trois premiers Chapitres de l'*Introduction* de Mr. *Buddé*. Ce ne ſont, à la verité, que des préliminaires, qui peut-être ne paroîtront pas également intéreſſans à tous les Lecteurs. Ajoûtez à cela qu'un Abregé, tel que celui que je viens de donner, ne repréſente qu'imparfaitement tout ce qu'il y a de bon dans l'Original. Mais on y voit, au moins, la Méthode & le goût de l'Auteur, & c'eſt tout ce que je me propoſois de faire ſentir. S'il me paroit que cet Echantillon plaiſe au public, je continuerai cet Extrait dans les Volumes ſuivans de cette Bibliotheque, & lors que je viendrai au plus important de l'Ouvrage, je ne manquerai pas de donner un peu plus d'étendue aux principales Matieres. Il me ſemble même qu'un Extrait ſuivi de cette *Introduction* ne pourroit être que fort utile aux jeunes gens qui ſe deſtinent au St. Miniſtère.

ARTICLE IV.

HISTOIRE ROMAINE *depuis la fondation de Rome &c. par les PP.* CATROU & ROUILLÉ, *de la Compagnie de* JESUS. Tome II. *Depuis l'année de Rome* 244., *jusqu'à l'année* 286. Pagg. 531.

LE ſecond Volume de l'Hiſtoire des PP. *Catrou* & *Rouillé*, comprend les Livres V., VI., VII. & VIII. Dans le Livre cinquiéme, on voit, pour ainſi dire, la ville de Rome naître une ſeconde fois. Après la révolution, qui y détruiſit l'Etat Monarchique, pour ſubſtituer deux Conſuls aux Rois, qui l'avoient gouvernée, elle ſe trouve, ou peu s'en faut, au même point où elle s'étoit vuë au tems de ſa premiére fondation; c'eſt-à-dire, réduite à elle ſeule & deſtituée du ſecours de ſes Alliés & de ſes Voiſins; car les Nations, auparavant confédérées avec les Romains, ſe rangérent au parti des *Tarquins*. Ainſi Rome devenuë Republique a tout à la fois & à ſoutenir la liberté qu'elle s'étoit donnée, & à s'ouvrir une nouvelle carriére de conquêtes.

La vertu farouche des Romains, & leur conſtance, plus encore que leur valeur, les préſerve du nouveau joug, dont ils étoient menacés. Brutus le premier de leurs Conſuls, qui avoit rendu la liberté à ſa patrie, la cimente du ſang de ſes propres fils, lui ménage un Conſul plein de

de ſon eſprit & de ſes vertus, & périt en la défendant, contre les attaques du Roi détrôné. Un généreux Romain, nommé Horace, la ſauve d'une perte inévitable, par une action de valeur, que la poſtérité n'oubliera jamais, & la conſtance de Mucius Scævola change les hoſtilités du formidable Porſéna en admiration, & le détermine à faire la Paix avec les Romains.

Nous n'entrerons point dans le détail des guerres, que contiennent les Livres VI., VII. & VIII. il nous ſuffira de dire qu'on n'y voit preſque, qu'une ſuite continuelle de ſoulévemens de différens Peuples, que *Tarquin* trouve moyen d'armer contre Rome; mais les ſuccès en deviennent glorieux aux Romains. Et peu à peu la République humilie ſes Aggreſſeurs, & contraint ſes Ennemis à devenir ſes Alliez.

Cependant nous ne paſſerons pas ſous ſilence un événement très-remarquable à Rome, & dans le recit duquel les Peres *Catrou* & *Rouillé* ne paroiſſent pas extrémement exacts. C'eſt la Création d'un Dictateur. „ On fit réflexion, „ diſent-ils, que l'autorité du Gouvernement „ partagée entre les Conſuls, le Sénat & le „ Peuple n'étoit pas ſuffiſante, en certaines circonſtances, pour calmer les émotions po„ pulaires. Les mutins n'avoient pour Juges, en „ dernier reſſort, que des Bourgeois comme „ eux, dont ils eſpéroient l'impunité ". Tout cela eſt exact. En effet par une Loi de *Publicola* il avoit été reglé, qu'il ſeroit permis d'ap-

peller au Peuple de la ſentence de tout Magiſtrat, dans les affaires criminelles. Mais cela ne ſuffit pas. On auroit dû ajouter, avec *Tite-Live*, que ce fut auſſi pour obvier aux pratiques des Conſuls, qui, à ce qu'on croyoit, tenoient le parti des *Tarquins*. Deſorte que ſi ce fut pour contenir le Peuple, ce fut auſſi pour tenir les Conſuls en bride, que l'on penſa à établir un Dictateur. On ne regretta pas, comme nos Auteurs partiſans de la Royauté, le donnent à entendre, l'état Monarchique. On voulut ſeulement avoir, pour un temps, une autorité ſupérieure dans la Republique, pour remédier à la difficulté qui ſe trouvoit dans l'exécution des Loix par le partage de l'autorité, & aux trahiſons que l'on appréhendoit de la part des premiers Membres. „ On „ craignit, continuent nos Auteurs, l'oppoſition „ des Curies. Il fallut les tromper par un ſa„ ge artifice. Le Sénat fit un Decret par le„ quel il régla, que les Conſuls, & tous les „ autres Magiſtrats de la préſente année, ſe „ dépoſeroient eux-mêmes, & que le Sénat „ auroit le pouvoir de choiſir, du nombre de „ ceux qui auroient été Conſuls, un homme „ à qui pendant ſix mois on déféreroit une au„ torité ſupérieure à celle du Conſulat ". Ils ſuppoſent, que le Peuple ne prévit pas où tendoit cette altération du Gouvernement, lorſqu'il approuva le decret en Comices. Mais ne ſeroit-ce point gratuitement, qu'ils donnent à entendre, que le Peuple fut en cette occaſion la dupe du Sénat; & n'eût-il point été plus naturel

turel de dire, que l'avantage qu'il trouvoit en la réduction du pouvoir des Conſuls fut la principale cauſe du conſentement, qu'il donna à l'altération de ſes droits? Quoiqu'il en ſoit, le Sénat procéda à l'élection d'un Chef de la République; mais il régla auparavant le nom & l'étenduë du pouvoir qu'on lui donneroit.

Nos deux Auteurs ſeroient encore tentés de mettre le prémier Dictateur au nombre des Rois de Rome. „ Ce devoit être, diſent-ils, un Ma„ giſtrat, dont l'autorité ſeroit abſoluë & dif„ ferente de celle des Rois en ce ſeul point, „ qu'elle ſeroit paſſagére, & ſeulement pour „ ſix mois. . . Le Sénat jugea, qu'il étoit du „ bien public de remettre, au moins pour un „ tems, ſur une ſeule tête, toute l'autorité „ Royale . . . Il fut réſolu de ne point met„ tre de bornes à ſon autorité. . . Quoiqu'il „ dût avoir toutes les prérogatives de la Royau„ té, on ne lui attribua pas le nom de Roi, &c.". Et dans les Notes: „ Comme on renouvelloit „ dans la perſonne du Dictateur la Majeſté „ Royale &c.". Peut-être que ſi nous avions la Loi primordiale de l'établiſſement de la Dictature, nos deux Auteurs ne parleroient-ils pas ſi affirmativement. Ainſi le ſeul défaut de repréſentation de cette Loi auroit dû ce ſemble les engager à avancer leur ſentiment avec moins de confiance. En effet les Auteurs ſont ſi indécis ſur l'époque de cette Loi primordiale, & ſur la plûpart des reſtrictions, que le Sénat & le Peuple apportérent à l'autorité des Dictateurs, que cette incertitude ſembloit ſuffire, pour

pour empêcher de dire, qu'on ne mit aucunes bornes à l'autorité de ce Magiſtrat. Si les procédés du dernier *Tarquin*, comme nos Auteurs en conviennent, avoient rendu le nom de Roi odieux, quelle devoit être la diſpoſition des eſprits, pour l'exercice abſolu des fonctions de la Royauté? On ſût bien faire en ſorte, que la puiſſance du Dictateur, ne fut qu'empruntée & paſſagére, qui eſt-ce qui aſſûrera, que ſa conduite fut exempte de recherches, & qu'il ne dût aucun compte de ſes actions, ni au Sénat, ni au Peuple? Au reſte rien n'eſt plus judicieux, que la maniére dont les Peres *Catrou* & *Rouillé* concilient *Denys d'Halicarnaſſe* & *Tite-Live*, ſur le tems précis de la création du premier Dictateur. Celui-ci, tout incertain qu'il eſt, la rapporte à la dixiéme année, qui ſuivit l'expulſion des *Tarquins*, c'eſt-à-dire, à la 253. année de Rome. Le prémier prononce avec plus d'aſſûrance, & la recule à 3. ans plus tard. Nos Auteurs prennent un ſentiment mitoyen, en diſant: que la penſée vint alors au Sénat de faire un Dictateur, & que le bruit en courut. Ce qui eſt aſſés conforme aux expreſſions de *Tite-Live: Dictatoris primum creandi mens eſt orta.* Il en fut fait mention, dit-il, mais à l'égard de l'exécution, il n'en eſt pas certain: *Sed nec quo anno, nec quibus Conſulibus, nec quis primus Dictator creatus ſit, ſatis conſtat.* Ce que *Tite-Live* ignore, ajoutent-ils, *Denys d'Halicarnaſſe* paroît l'avoir ſû.

To-

TOME III. *Depuis l'année de Rome* 286. *jusqu'à l'Année* 362. *pagg.* 566.

LE troiſieme Volume contient quatre Livres; ſavoir, les IX., X., XI. & XII. Ces quatre Livres ne nous font presque voir qu'une viciſſitude de ſéditions dans Rome, & de guerres entre les Romains & leurs Voiſins; mais l'un & l'autre tourne également à bien pour l'aggrandiſſement de la République. Le Sénat ſait tellement mettre à profit les inquiétudes des Bourgeois de Rome, toujours mutins, lorsqu'ils n'ont point de guerre, qu'il les détourne d'exciter des troubles domeſtiques en leur faiſant prendre les armes à tout moment. Deſorte que leur valeur les rendant victorieux au dehors, ils étendent inſenſiblement leurs limites. Cependant leurs Conquêtes ſont lentes & leur aggrandiſſement ne ſe fait qu'à pas comptés. Au bout de trois ſiécles, durant leſquels ils avoient presque toûjours eu les armes à la main, à peine ſe trouvent-ils avoir étendu leur domination jusqu'à vingt lieuës loin de Rome. A l'Orient les Latins, les Herniques & les Antiates, ſont les ſeules Nations ſoumiſes. Encore leur Empire ſur ces derniers n'eſt-il que chancelant. Du côté de l'Occident, le Païs des Etrusques eſt ſi peu entamé, qu'il n'y a guéres que deux ou trois lieuës au delà du Tibre, qui ſoient de la dépendance de Rome. Au ſeptentrion les Eques & les Sabins défendent encore leur Territoire & conſervent leur li-

liberté. Mais enfin, peu-à-peu, l'Etat Romain s'aggrandit: tant de Villes Latines & tant de Nations ſont ſubjuguées, que la Republique peut être regardée comme la dominante. Les Antiates aſſervis ſont reduits en Colonie, les Eques, les Volsques, les Falisques, les Fidenates &c., défaits les uns après les autres, reconnoiſſent ſa ſupériorité; la reddition de Veïes, après un ſiége de dix ans, donne aux Romains une entrée pour s'étendre un jour dans une ſi vaſte Région. Les Etrusques eux-mêmes, qui avoient fait trembler plus d'une fois la Republique naiſſante, ſont battus à diverſes repriſes, & voyent les Romains porter impunément la déſolation dans leur Païs.

L'événement le plus conſiderable, que l'on remarque dans ce Volume, c'eſt la création des Decem-virs, dans la prémiére année du troiſiéme ſiécle de Rome. Elle opére dans le gouvernement une révolution presque auſſi marquée, que celle qui changea les Rois en Conſuls. Le nom de ceux-ci en effet étoit devenu presque auſſi odieux, que le nom de Roi l'avoit été autrefois. Et ſoit parce que les commencemens du regne des Decem-virs ſont doux & modérés, ſoit parce que les changement ſont ordinairement du goût du Peuple; on ſe promet un ſort heureux, ſous cette nouvelle adminiſtration.

Chaque Decem-vir eſt principalement chargé de compoſer en particulier, ſur les mémoires qu'on avoit apportés de la Gréce, la portion des Loix, qui lui étoit échuë, & de rendre

dre la juſtice au Peuple. Ils s'acquittent de ces deux fonctions, avec tout le ſoin & l'exactitude qu'on pouvoit eſpérer. La prémiére année de leur Decem-virat n'eſt pas encore finie, que chacun de ces dix hommes préſente au Peuple la portion des Loix qu'il avoit compoſée.

„ C'eſt une perte pour la Litterature, diſent „ avec raiſon les PP. *Catrou* & *Rouillé*, que „ ces Loix primordiales, qui furent la ſource „ du Droit Romain, ne nous ſoient pas reſtées „ entieres & dans l'ordre qu'elles reçûrent des „ Decem-virs à leur origine. Nous ne trouvons „ plus, de ce corps diviſé, que quelques mem„ bres diſperſés en divers Ecrivains de l'Anti„ quité, qui ont cité ces Loix ". Si ce ſont-là de juſtes plaintes; ce ne ſont pas des regrets ſtériles, nos deux Auteurs ont eu ſoin de raſſembler les lambeaux de ces fameuſes Loix; ils les ont rapprochées les unes des autres, ſelon les matiéres qu'elles décident & non ſeulement ils les ont repréſentées ſous dix Tables, avec toute la vraiſemblance qu'elles peuvent recevoir, dans le déſordre, où l'Antiquité nous les a laiſſées; ils y ont encore ajouté de très-amples explications, qu'ils ont tirées des Juriſconſultes anciens & modernes.

Les Decem-virs de l'année ſuivante ajoutent deux nouvelles Tables aux dix prémiéres; ce qui compoſe ce nombre, ſi vanté, des douze Tables, que Rome conſerva toujours depuis, comme un dépôt ſacré, malgré la haine publique que s'attirerent les derniers Decem-virs.

La

La modération des prémiers avoit été telle que le Sénat & le Peuple n'ont pas de peine à consentir, que Rome soit gouvernée, une seconde année, par des Decem-virs. Mais ceux-ci dementent bien-tôt les espérances, que l'on avoit conçuës d'un pareil Gouvernement. Ces Legislateurs deviennent les prémiers infracteurs des Loix. Ils commencent par être injustes, ils deviennent ensuite cruels, usant sans ménagement du droit de souveraineté; mais enfin la lubricité d'*Appius Claudius*, le plus accrédité de ces dix hommes, parce qu'il étoit le seul Decem-vir de l'année précédente, qui avoit été continué, met fin à cette espéce de domination. Tout farouche qu'il est, & tout insensible qu'il paroisse, il devient amoureux d'une jeune Romaine, nommée Virginie. Sa passion lui fait inventer un artifice, qu'il croit pouvoir soutenir dans la place qu'il occupe. Il prend pour confident l'un de ses Cliens, nommé *M. Claudius*, l'oblige à dire que Virginie étoit la fille de son Esclave, la lui adjuge, & reduit Virginius, Pere de cette malheureuse fille à la nécessité de la tuer lui-même, ne pouvant trouver d'autre moyen, pour l'empêcher de tomber entre les mains de celui, qui vouloit corrompre son innocence.

Une avanture si touchante met le Peuple en mouvement, il se prépare à venger la douleur du pere, la mort de la fille & la liberté publique; il se saisit du Mont Aventin, contraint les Decem-virs à se dépouiller de leur Charge, & rétablit les Tribuns & les Consuls, qui font met-

mettre Appius, & l'un de ſes Collegues en priſon, & envoyent les autres en éxil.

Le reſte de ce Volume contient diverſes Victoires de la République ſur ſes Voiſins, & la maniére, dont le Senat répare le jugement, peu honnête, du Peuple Romain, qui, pris pour juge entre les Ardeates & les Arciniens, s'étoit adjugé les Terres, pour leſquelles ces Peuples étoient en diſpute. L'expedient dont on s'aviſe, eſt des plus ingénieux. Sans donner la confuſion au Peuple de voir caſſer ſes Decrets, on envoye une Colonie Romaine à Ardea, & des Députés, pour faire, ſelon les vuës des Conſuls & du Sénat, la diſtribution des Terres, qu'on reſtituoit aux Ardeates.

TOME IV. *Depuis l'année* 362. *juſqu'à l'année* 416. *pp.* 619. *y compris les* Faſtes Conſulaires.

Ce Volume commence par une courte, mais ſavante Deſcription des Gaules, ſuivie de recherches critiques au ſujet des différentes irruptions des Gaulois en Italie, & auxquelles eſt jointe une diviſion exacte des diverſes Contrées où ces Peuples s'établirent.

Après avoir débrouillé les opinions contraires des Hiſtoriens ſur toutes ces choſes, les PP. *Catrou* & *Rouillé* décrivent la ſituation des Romains, par rapport à ces différentes inondations des Gaulois. Séparés par d'autres Nations des Païs où les Gaulois s'étoient fixés, ils avoient paru indifférens à leur arrivée & à

leurs hoſtilités. Ils ne ſe remuent qu'à la vuë des Conquêtes que ces Peuples font après leur cinquiéme irruption. Encore le hazard y eſt-il en quelque maniére la cauſe de la part qu'ils y prennent.

Les Cluſiens aſſiégés dans leur Ville, implorent le ſecours des Romains ; des Ambaſſadeurs vont offrir aux Gaulois la médiation de la République, pour terminer les différens ; mais la reponſe fiére, qu'ils en reçoivent, leur faiſant perdre l'eſperance de négocier la Paix ; de Pacificateurs ils deviennent tout d'un coup Ennemis, & l'un d'eux même n'a pas de peine à en venir à un combat ſingulier avec un des Commandans Gaulois, qu'il étend mort ſur le champ de Bataille.

La honte de la défaite porte les Gaulois à ſe plaindre de l'infraction du droit des Gens, & le refus que l'on fait à Rome de leur donner ſatisfaction, leur fait prendre la réſolution de ſe venger. Ils ſe mettent en marche pour aller forcer les Romains dans leur Capitale. Ils n'en ont pas la peine, une victoire remportée, chemin-faiſant, ſur les Troupes de la République met ces Etrangers en poſſeſſion de Rome ; ils y entrent ſans réſiſtance, parce que l'allarme, qui s'étoit répanduë dans les eſprits, après la perte de la Bataille, avoit fait croire aux Habitans, que tout étoit perdu. Enfin maîtres de la Ville, la flame qu'ils y allument en détruit preſque tous les Edifices.

Cependant la République ſubſiſte encore dans un petit reſte des Romains refugiés au Capi-

Capitole : mais réduite bientôt aux abois, elle se voit contrainte de jurer un Traité honteux, & de se racheter pour une certaine somme d'or. Ce Peuple qui devoit être un jour le Vainqueur de l'Univers, recevoit cet humiliant affront, si la convention eût tenu. Déjà l'or pesoit pour la rédemption, lorsqu'un genereux Dictateur, le Grand *Camille*, indignement exilé par ses Compatriotes, & dans qui la rigueur du sort, qu'on lui avoit fait éprouver, n'avoit rien diminué de sa tendresse pour sa Patrie, accourt à son secours, empêche l'effet de ce Traité honteux, livre bataille aux Gaulois, les chasse de Rome, délivre le Capitole, fait rebâtir la Ville ruinée, & lui rend peu-à-peu son premier lustre.

Cet échec que les Romains reçoivent des Gaulois, fait sentir aux Nations d'alentour, que leurs Vainqueurs ne sont pas invincibles. Les Latins se révoltent ; les Sabins rompent l'Alliance qu'ils avoient faite avec Rome dès son berceau, les Volsques, les Eques, les Antiates, les Herniques &c. pensent à profiter des malheurs de la République. Tant d'Ennemis coûtent bien du sang aux Romains, pour se rétablir dans leur ancienne supériorité ; mais Rome prend enfin le dessus, & parvient à contenir tous ces Peuples dans le devoir. Elle doit ces avantages à la valeur & à l'habileté du genereux Camille, qui jusques dans un âge avancé se signale, autant par ses victoires, que par la sage égalité, qu'il introduit dans Rome, & par l'équilibre parfait, qu'il met entre les

différens Ordres de la République.

Tout cela ſe voit dans les deux prémiers Livres de ce Volume, qui ſont les XIII. & XIV. de l'Ouvrage.

Le XV. Livre nous fait voir le Peuple Romain occupé aux mêmes guerres, contre les mêmes Ennemis; il lui eſt à la vérité facile de les vaincre; mais il ne lui eſt guères facile de les retenir ſous le joug. Deſorte qu'au bout de plus de quatre Siécles, après des victoires innombrables, & une quantité prodigieuſe de ſang répandu, les progrès de la République ne ſont pas encore conſidérables. Des jalouſies éternelles, entre la Nobleſſe & le Peuple, ont arrêté le cours des Conquêtes, que les Romains auroient pû faire, ſi leur gouvernement eût été plus tranquille. Continuellement les Tribuns du Peuple, s'oppoſant aux entrepriſes des Conſuls, ou des Tribuns militaires, leurs Voiſins ou même leurs Alliés profitoient des ſéditions domeſtiques, que la partialité excitoit dans Rome. Ils ſecouoient le joug, ou rompoient l'Alliance, prenoient les armes & ravageoient le territoire Romain. Les conquêtes de la République ne ſont donc encore renfermées que dans des Limites très-étroites. Son accroiſſement ne s'eſt gueres fait qu'au delà du Tybre dans le Païs des Etruſques encore ſa Domination ne s'étend pas loin par delà Veïes & Céré; c'eſt-à-dire qu'elle étoit bornée à 6. ou 7. lieuës de la Capitale.

Dans le XVI. Livre, un Ennemi plus redoutable que les autres, commence à exercer

la

la valeur Romaine. La Campanie, qui ſe donne à la République, excite la jalouſie des Samnites, met la diſcorde entre ces Peuples puiſſans & braves & les Romains, & change leur alliance en inimitié. Ils ne tardent pas à en venir aux mains. Les Samnites font courir de grands perils à leurs Ennemis. Cependant ils ſont vaincus; mais tout ce que peuvent faire trois batailles conſecutives gagnées ſur eux, c'eſt de leur faire demander la paix, ſans ſe rendre dépendans & ſans devenir Tributaires.

A la fin de ce quatriéme Volume, on trouve en 132. pages une ſuite Chronologique des Rois, des Conſuls, des Tribuns du Peuple, des Cenſeurs, des Queſteurs, des Triomphes & des Luſtres; à commencer depuis *Romulus*, juſqu'à l'an 415. où finiſſent enſemble le quatriéme Volume & la prémiére Partie de l'Hiſtoire Romaine.

ARTICLE V.

Suite de l'Extrait du TRAITE' DE LA MORALE DES PE'RES, *par Mr.* BARBEYRAC. On a vû la prémiére Partie de cet Extrait dans la I. Part. de ce Tom. p. 108.

APRE'S avoir donné une idée générale de cet Ouvrage, nous allons parcourir les dix-ſept Chapitres, dont il eſt compoſé, & en choiſir quelques endroits: car il ne ſeroit pas

poſſible d'indiquer ſeulement tout ce que contient chaque Chapitre, ſans paſſer les bornes d'un Extrait.

I. Dans le *prémier*, l'Auteur fait des réflexions générales ſur l'*Autorité des Péres*, ſur le *caractére* de leur *Apologiſte*, & ſur *l'état de la queſtion*.

Le P. *Ceillier* a commencé ſon Livre par une *Diſſertation Préliminaire*, de quarante pages, *ſur l'Autorité des Péres*; où il ne dit rien de nouveau, & à quoi on n'ait mille fois répondu. Il éléve hardiment cette Autorité, de gens qu'il n'oſe néanmoins donner pour inſpirez & abſolument infaillibles, ſur les ruines de l'Ecriture Sainte, *obſcure*, dit-il, *& ſuſceptible de pluſieurs ſens*. De tout cela Mr. *Barbeyrac* infére, que c'eſt la prévention & les préjugez, qui ont mis en main la plume à l'Apologiſte de ces anciens Docteurs; & qu'il n'eſt nullement néceſſaire de réfuter en détail ſa Diſſertation. Il ſe contente de lui adreſſer un diſcours de deux ou trois pages, où il renverſe, en peu de mots, tous les fondemens de l'*Infaillibilité*, que l'*Egliſe Romaine* s'arroge, & des *Traditions*, pour le ſoûtien desquelles on eſt réduit à donner aux déciſions des Péres beaucoup plus de poids qu'on ne ſauroit prouver qu'elles en doivent avoir. Pour ce qui eſt de l'*obſcurité de l'Ecriture*, à laquelle on oppoſe la *clarté de la Tradition*, comme néceſſaire pour y ſuppléer; nôtre Auteur fait voir, qu'en ſuppoſant même, ce qui n'eſt pas, qu'il y ait, ſur les Dogmes controverſez, des Traditions claires & conſtan-

conſtantes, le prémier de ces principes détruit l'autre de fond en comble; à moins que chaque Particulier de l'Egliſe Romaine ne ſoit infaillible dans l'explication des Paſſages de ce Livre *obſcur*, par lequel on devroit toûjours être inſtruit & aſſûré de la néceſſité des Traditions & d'une Autorité Infaillible dans l'Egliſe.

Il s'agiſſoit uniquement de ſavoir, ſi, pour ce qui regarde la maniére de raiſonner, l'exactitude, l'étenduë, l'ordre, & la méthode, les Péres ſont de *bons Maîtres* & de *bons Guides*, dans l'étude de la *Morale Naturelle*, dont l'Evangile a confirmé & éclairci les Principes & les Maximes. Mr. *Barbeyrac* montre, que le P. *Ceillier* a changé cet état de la queſtion, & en ſuppoſant que l'Article de la *Préface ſur* PUFENDORF renfermât les Controverſes Théologiques qu'il y a entre l'*Egliſe Romaine* & les *Proteſtans*; & en raiſonnant par tout comme ſi l'Auteur prétendoit que les Péres n'ont pas reconnu & propoſé, dans l'occaſion, les Préceptes généraux de Morale, qui ſe trouvent répandus dans l'Ecriture; & en voulant faire accroire, qu'il n'a pas dit un ſeul mot des Péres, qui ne tende à noter quelcune de leurs erreurs en fait de Morale. De là, & de divers autres traits nôtre Auteur tire dequoi faire toucher au doigt, que l'Apologiſte des Péres diſpute contre lui d'une maniére peu ſenſée, peu équitable, & peu honnête. Pour lui, il ſe croit bien fort, & il témoigne beaucoup de confiance, par le parti qu'il a pris *de ſoûte-*

nir (a) *par tout le perſonnage d'un Proteſtant, qui, ſans avoir égard à aucun ſentiment particulier, ſuit exactement les principes communs de la Réformation, reconnus de tous ceux qui ſe ſont ſeparez de l'Egliſe Romaine, & qu'aucun d'eux n'oſeroit nier, lors même qu'il parle ou qu'il agit d'ailleurs d'une maniére qui ne s'y accorde pas.* Du reſte, comme nôtre Auteur a d'abord promis *d'ôter à la Diſpute ce qu'elle a de ſec & d'ennuiant*; il déclare auſſi, à la fin du Chapitre, que, *ſans s'engager à rien, & ſans ſe piquer d'une modération, dont le P.* Ceillier *le diſpenſeroit, de la maniére qu'il s'y eſt pris, il laiſſe aux Lecteurs équitables à juger, s'il ſe ſera tenu dans les juſtes bornes de ce que demandoit la nature même de ſa Défenſe.* Il venoit de dire, que, *quand on en eſt quitte pour des injures, de la part d'un homme, qui* (comme fait ſans détour le P. *Ceillier*) *croit pouvoir & devoir en conſcience nous enlever nos biens & nos vies, on doit s'eſtimer heureux, & lui en tenir compte; ſauf toûjours à ſe bien donner de garde de tomber entre ſes pattes.*

II. En ſuivant l'ordre, dont (b) nous avons parlé, Mr. *Barbeyrac* entre en matiére par défendre & amplifier ce qu'il avoit dit de Juſtin, *Martyr.* Tout ſe réduiſoit à deux choſes, dont le P. *Ceillier* n'a pu nier, ni l'une, ni l'autre; ſavoir, ce que ce Pére, & bien d'autres après lui, ont débité, ſur un (c) paſſage de

(a) §. 9. *pag.* 9, 10. (b) Prémier Extrait, *pag.* 1.
(c) *Chap.* VI. verſ. 2.

de la GENE'SE très-mal entendu, d'un prétendu commerce charnel des *mauvais Anges* avec les Femmes ou les Garçons; & les faux raiſonnemens de *Juſtin* ſur la *Croix*, qu'il trouve dans les *Antennes* & les *Mâts* des Vaiſſeaux, dans les *Charuës*, dans les *Hoiaux*, en un mot, dans toutes les choſes de la Nature. Comme, à l'égard du prémier point, l'Apologiſte des Péres eſt réduit à leur chercher quelque excuſe dans la *mauvaiſe Philoſophie dont ils étoient imbus*, dans leur crédulité pour des *Livres Apocryphes*, & dans la fauſſe perſuaſion où ils étoient; que la *Verſion des Septante Interprêtes* étoit *inſpirée*; nôtre Auteur n'a garde de négliger les avantages qu'il peut tirer ici, & ailleurs, de cet aveu. Et ſur le ſecond article, il montre, que divers autres Péres ont regardé le Signe de la *Croix* comme naturel, ou comme marqué dans des Paſſages du Vieux Teſtament, où il n'y en a pas la moindre apparence.

Mr. *Barbeyrac* vient enſuite aux nouvelles remarques, qu'il a promiſes, ſur des choſes qui regardent directement la Morale, dont il s'agit. Un (*a*) paſſage de *Juſtin* lui donne lieu de penſer, que ce Pére, comme bien d'autres l'ont fait depuis ſans équivoque, ſemble défendre abſolument de *jurer*. Dans un autre (*b*) endroit, *Juſtin* alléguant l'exemple d'un jeune Homme Chrétien, qui demanda inutilement à *Felix*, Gouverneur d'*Alexandrie*, la permiſſion de *ſe rendre Eunuque*; le fait d'une maniére à ap-

(a) *Apolog.* II. pag. 49. *Ed. Sylburg.*
(b) *Ibid.* pag. 55.

approuver tacitement, plûtôt que de blâmer, une réſolution de cette nature. D'où nôtre Auteur ſoupçonne, qu'il prenoit à la lettre les (a) paroles de Nôtre Seigneur, dont la fauſſe interprétation coûta depuis ſi cher à *Origéne*, quoique celui de tous les Péres qui a eû le plus de Savoir & de Critique. On confirme ce ſoupçon par d'autres paſſages, où *Juſtin* paroît avoir eu des idées fort outrées ſur l'état de Continence & de Célibat, juſqu'à traiter formellement (b) d'*illégitime* l'uſage le plus légitime du Mariage. *Juſtin* parle en deux endroits, (c) de ceux d'entre les Chrétiens qui ſe dénonçoient eux-mêmes & s'alloient offrir de gaieté de cœur au *Martyre*: mais, bien loin de donner aucun indice qu'il desaprouve ce zéle inconſideré, il raiſonne d'une maniére à paroître l'approuver. Nôtre Auteur enſuite prend néanmoins le parti de ce Pére, contre un Auteur Moderne, (d) qui a trouvé d'autres ſujets de critique dans un de ces paſſages: & il fait remarquer à cette occaſion, qu'*il eſt auſſi diſpoſé à défendre les Péres, quand il croit qu'ils ont raiſon, qu'à les critiquer, quand ils le méritent.*

III. SUR l'article de SAINT IRENE'E, on défend le jugement que (e) PHOTIUS a porté de la maniére de raiſonner de ce Pére; & l'on

(a) *Matth.* XIX. 12.
(b) Ἀναγν. Fragm. *De Reſurrect.* apud *Grabe*, Spicileg. Tom. II. pag. 180, 181.
(c) *Apolog.* II. (vulg. I.) Cap. 4. 5. & Cap. 12. *Ed. Oxon.*
(d) *Obſerv. Hall.* Tom. II. Obſ. VII. §. 16.
(e) *Cod.* 120, pag. 301.

l'on fait voir, que les *raiſons peu concluantes* dont il ſe ſert, de l'aveu du P. *Ceillier*, ne ſont pas, comme celui-ci le prétend, de ſimples argumens *ad hominem*, mais l'effet d'une teinture profonde des fauſſes idées de la Philoſophie Païenne, que *St. Irénée*, & d'autres anciens Péres, avoient ou retenuës depuis leur converſion, ou embraſſées avidement dans le ſein du Chriſtianiſme. Mr. *Barbeyrac* trouve ici en ſon chemin le P. MASSUET, (*a*) qui, après avoir fait des aveus ſuffiſans pour le fond, ſe déchaîne contre les *Proteſtans*, en leur appliquant ces paroles de *St. Irénée*, *Qu'il vaut mieux radoter avec ces Idiots religieux*, (entendant par là les *Péres*) que d'être ſage avec *ces Sophiſtes blaſphémateurs & impudens*. On lui répond tout ſimplement: *Qui vult decipi, decipiatur:* Qui veut s'abuſer, qu'il s'abuſe.

Par rapport à la Morale, *St. Irenée* (*b*) eſt dans le même cas, que *Juſtin Martyr*, en ce qui regarde la permiſſion de faire ſerment: c'eſt encore une nouvelle remarque de nôtre Auteur. Mais voici quelque choſe de bien plus conſidérable. (*c*) Ce Pére poſe pour maxime, & pluſieurs autres Péres après lui, Que toutes les fois que l'Ecriture Sainte rapporte quelque action des Patriarches, ou des Prophétes, ſans la blâmer, pour ſi mauvaiſe qu'elle nous paroiſſe d'ailleurs, il ne faut pas la condamner, mais

(a) *Diſſ.* III. *in Iren.* Cap. I. pag. 109.
(b) *Lib.* II. *Cap.* 32. (vulg. 56.)
(c) *Lib.* IV. *Cap.* 31. (vulg. 50, 51.)

mais y chercher un type. Et ſur ce fondement, (a) il excuſe l'*Inceſte* des *Filles de Loth*, & celui de *Thamar*. Dans un autre endroit (b), ce Pére raiſonne d'une maniére à ſuppoſer, que, ſous l'Evangile, l'uſage le plus légitime du *Mariage* a quelque choſe de vicieux, comme l'uſage de la permiſſion du *Divorce*, ſous la Loi. Enfin on cite ici un long (c) paſſage, où, après avoir remarqué bien des choſes peu raiſonnables, on apperçoit les ſemences d'une opinion ſoûtenuë depuis, ſans détour, par Sr. AUGUSTIN, c'eſt que *tout appartient aux Fidèles*, ou aux *Juſtes*.

IV. SUIT ATHE'NAGORAS, qui paroiſſoit le prémier dans la *Préface* attaquée. Mr. *Barbeyrac* avouë ici d'abord, qu'en voulant citer d'après Mr. DUPIN un paſſage de ce Pére, fort ſouvent allegué, où les (d) *Secondes Nôces* ſont traitées d'*honnête adultére*, il copia auſſi, ſans y penſer, ce que le Docteur Catholique Romain avoit attribué à *Athénagoras*, d'établir formellement le *Culte des Anges*. Mais il fait voir en même tems, qu'*Athénagoras* étoit dans des principes de *Platoniſme*, qui menoient tout droit à cette ſuperſtition, puis qu'il leur (e) attribuë une *Providence générale*, ne laiſſant à DIEU qu'une *Providence particuliére*. Après quelques réflexions ſur le *Culte des Anges* & des *Saints*, nôtre Auteur vient au fameux

(a) *Lib.* IV. *Cap.* 25. (vulg. 42.)
(b) *Lib.* IV. *Cap.* 15. (vulg. 29.)
(c) *Lib.* IV. *Cap.* 30. (vulg. 49.)
(d) *Legat.* Cap. 28. (e) *Ibid.* Cap. 22.

meux paſſage de ce Pére ſur les Secondes Nôces, & il prouve au long, par toute la ſuite du diſcours, qu'il n'y a pas moïen d'en adoucir la dureté, quelques efforts que ſon Aggreſſeur aît faits pour cela. Pour plus grande confirmation, il montre, qu'on trouve, ſinon les mêmes raiſonnemens, du moins d'auſſi pitoiables, & pour le fond la même idée du vice des Secondes Nôces, dans un grand nombre d'autres Péres, dont il raporte des (*a*) paſſages, depuis THE'OPHILE *d'Antioche*, juſqu'à ST. JERÔME incluſivement. Mais, ajoûte-t-il, ce qui exclut ici toute interprétation favorable, c'eſt qu'on n'en eſt pas demeuré à la ſimple ſpéculation: la pratique parle. On commença par interdire les Secondes Nôces aux *Eccléſiaſtiques*: on en vint enfin à flêtrir, autant qu'on put, celles des *Laïques*. Mr. *Barbeyrac* le prouve par des paſſages & des faits inconteſtables. Il réfute toutes les raiſons & exceptions de l'Apologiſte des Péres, mal aſſorties d'ailleurs avec les aveus formels qu'il fait de leurs *expreſſions fort aigres & fort dures*, qu'il ne peut ſauver qu'en demandant qu'on faſſe *attention à l'eſprit* & au *zéle* mal reglé, qui les animoit. Nôtre Auteur s'attache ſur tout à montrer la foibleſſe & l'obſcurité de la raiſon tirée de *l'eſprit d'incontinence qui porte*, dit-on, *pour l'ordinaire, à s'engager pluſieurs fois dans le Mariage*. Il montre enſuite la ſource de l'erreur, dans une idée d'impureté, que les Péres atta-

(a) §. 14, *& ſuiv.*

attachoient, du moins implicitement, aux désirs naturels, par lesquels les Hommes sont portez à rechercher le Mariage, Second ou Premier. Et il remonte enfin à la première origine d'une si fausse pensée, & d'autres semblables, c'est qu'on se figuroit les *Plaisirs* les plus naturels, comme étant quelque chose de mauvais en eux-mêmes; & la permission, que *Dieu* donne de les goûter, comme une espéce de *Tolérance & d'indulgence*, à laquelle l'*infirmité humaine* l'a forcé en quelque maniére, *pour éviter un plus grand mal*.

Mr. *Barbeyrac* (a) ajoûte encore ici quelque chose, sur d'autres sujets (b) où *Athénagoras* laisse entrevoir assez clairement des idées, qui vont à condamner toute juste *Défense de soi-même* & de ses *Biens*; la *Guerre*, les *Procès* sans distinction; les *Magistratures*; toute *participation au Supplice des Criminels* le plus justement condamnez.

V. L'ARTICLE de CLE'MENT d'*Alexandrie* commence à ouvrir à nôtre Auteur un plus vaste champ. Le P. *Ceillier* avoit donné un Extrait de l'Ouvrage de ce Pere, qui a pour titre, le *Pédagogue*, comme d'un Livre si admirable, que, selon lui, *l'Antiquité Chrétienne n'a rien produit de plus beau, & qu'après nos Livres Saints, on ne trouve nulle part une Morale si pure, & si bien digerée.*

Mr. *Barbeyrac* prend droit sur cet aveu, & il

(a) §. 37.
(b) *Legat.* Cap. 1. pag. 10. *Edit. Oxon.*

il en conclut, que ce n'eſt donc pas chez les Peres de l'Egliſe qu'il faut aller chercher une Morale bien exacte, bien digerée, & bien inſtructive; puiſque, dans ce chef-d'œuvre de l'Antiquité Eccléſiaſtique, on ne trouve rien qui en approche. Il (*a*) le montre au long, en donnant, à ſa maniere, une idée générale des trois Livres du *Pédagogue*. Nous ne devons pas nous engager ici à faire l'Extrait d'un Extrait: Il ſuffira de remarquer, qu'outre l'omiſſion de quantité de points importans de Morale, outre le peu d'ordre & de jugement dans la maniere de traiter ceux qui ſe préſentent, outre les fauſſes explications d'un grand nombre de Paſſages de l'Ecriture; on a occaſion de faire voir par divers exemples, que CLE'MENT *d'Alexandrie*, en criant contre les mœurs de ſon Siécle, diſtingue rarement l'uſage légitime des choſes indifférentes de leur nature, d'avec l'abus le plus criminel. C'eſt ainſi qu'il ne veut pas qu'on mange du (*b*) *Pain blanc*; *on efféminé*, dit-il, *& on tourne par là un aliment néceſſaire en opprobre de volupté*. Il blâme ſans diſtinction (*c*) tous ceux qui font venir des *Vins* agréables de quelque Païs Etranger: & il traite d'*Inſenſez* les anciens Rois de *Perſe*, qui ſe faiſoient apporter de loin une *Eau*, qu'ils trouvoient excellente. Il bannit des *Feſtins* tout *Inſtrument* (*d*) *de Muſique*, & toute *Chanſon*; &

(a) §. 3, *& ſuiv.*
(b) *Pædagog.* Lib. II. Cap. I. *pag.* 164, 165. *Ed. Oxon. Pett.*
(c) *Ibid.* Cap. II.
(d) *Ibid.* Cap. IV.

& il condamne en particulier l'uſage de la *Flûte*, par une raiſon des plus ridicules. Il ne fait pas plus de grace (*a*) aux *Couronnes de Fleurs*, & aux *Huiles odoriférantes*; quoiqu'à l'égard des derniéres il reconnoiſſe lui-même que Nôtre Seigneur *J. Ch.* ne fit pas ſcrupule de s'en laiſſer oindre dans un Feſtin: ſur quoi il ſe tire d'affaires, en tournant la choſe en allégorie. Porter des *Etoffes teintes*, c'eſt, ſelon nôtre Pére de l'Egliſe, (*b*) une choſe & inutile, & qui donne atteinte à la Vérité. Avoir de faux (*c*) cheveux, ou ſe faire raſer la (*d*) barbe, c'eſt une *impiété*. Se baigner pour le plaiſir, c'eſt (*e*) une *volupté impudente*. Il ne permet pas même aux Chrétiens, de *ſe ſaluer en rue*; (*f*) c'eſt une *liberté inſenſée*. On peut juger, par ces échantillons, de la ſévérité des principes du Prêtre d'*Alexandrie*: & on ne penſeroit jamais, que ce fût le même, qui voulant détourner les Chrétiens des diverſes ſortes d'Impureté, en fait des peintures, où la pudeur n'eſt point ménagée; de ſorte que, ſelon le jugement de Mr. DUPIN, approuvé du P. *Ceillier*, il faudroit ou *retrancher tous les endroits du* Pédagogue, *dans leſquels il eſt parlé des Péchez contraires à la Chaſteté, ou en défendre la lecture juſqu'à un certain âge.* L'Apologiſte des

(a) *Ibid.* Cap. VIII.
(b) *Ibid.* Cap. X. *pag.* 284.
(c) *Lib.* III. *Cap.* XI. pag. 291.
(d) *Ibid.* Cap. III. *pag.* 263.
(e) *Ibid.* Cap. IX. *pag.* 281.
(f) *Ibid.* Cap. XI. *pag.* 301.

des Peres veut néanmoins juſtifier ces obſcénitez par la maniére dont eſt écrit le CANTIQUE DES CANTIQUES: mais on lui montre qu'il n'y a nulle comparaiſon à faire, ni aucune conſéquence à tirer de là légitimement (*a*).

Le P. *Ceillier*, contraint d'avouer, du moins à l'égard de l'Ouvrage de *Clément*, intitulé, les *Stromates*, ou les Tapiſſeries, qu'ils ſont écrits ſans ordre, en eſt venu à ſoûtenir, que c'eſt une choſe indifférente & fort inutile, de ſuivre quelque méthode, & de bien ranger ſes penſées. Il avouë que ce Pere a pris à deſſein le contrepié, & il y trouve même un grand art. Il ne falloit pas que les Paiens puſſent rien comprendre aux Dogmes de la Religion Chrétienne; c'eſt pourquoi il étoit d'une prudence & d'une ſageſſe exquiſe, d'embrouiller les choſes le plus qu'il étoit poſſible. Mr. *Barbeyrac* ne devoit pas être plus embarraſſé à mettre dans un plein jour la foibleſſe d'une telle apologie, (*b*) qu'à montrer la fauſſe application de la défenſe que Nôtre Seigneur fit à ſes Diſciples, dans les commencemens de la Prédication de ſon Evangile, *de jetter les perles devant les Pourceaux*, quand ils auroient à faire à des gens, qu'ils verroient mal diſpoſez. Il oppoſe à cette défenſe mal entenduë, un ordre tout contraire & (*c*) général du même Sauveur, dont il fait voir néanmoins, que *Clément d'Alexandrie*

a

(a) §. 33., *& ſuiv.*
(b) §. 34., *& ſuiv.*
(c) *Matth.* X. 27.

a tordu le ſens, pour le ramener à ſes idées & à ſa pratique, toutes contraires.

Mr. *Barbeyrac* éclaircit & confirme, en divers endroits (*a*) de ce Chapitre, ce qu'il avoit dit de l'influence des principes de la *Philoſophie Stoïcienne* ſur les opinions & le langage de *Clément d'Alexandrie*; principalement en ce qu'il repréſente ſon *Gnoſtique*, ou parfait Chrétien, comme un homme ſans paſſions, à l'exemple de Nôtre Seigneur J. C. & de ſes *Apôtres*. On cite exactement, & on explique pluſieurs paſſages, qui ne paroiſſent ſuſceptibles d'aucun autre ſens. Et l'on fait voir, que dans ceux, par leſquels le P. *Ceillier* a prétendu prouver le contraire, il s'agit non du *Gnoſtique*, mais de celui qui aſpire encore à le devenir. On développe enfin le (*b*) Syſtême de *Clément*, ſur l'*Idolatrie* des *Paiens* (*c*), que ce Pere juſtifie, à l'égard de ceux, qui avant JESUS-CHRIST, ont été amenez par les lumiéres de la *Philoſophie* à la connoiſſance de DIEU, ou qui, ſans Philoſophie, ſe ſont contentez d'adorer les *Aſtres*, dont DIEU leur avoit permis & ordonné même le Culte, afin qu'ils s'élévaſſent ainſi juſqu'à lui. Tout cela fondé ſur un paſſage (*d*) du DEUTERONOME, de la Verſion des *Septante*, que *Clément*, & tant d'autres Peres, ont cru inſpiré; mais qui néanmoins ne préſente point ici le ſens qu'il y a trouvé.

VI.

(a) §. 28. §. 39., *& ſuiv.* (b) §. 59., *& ſuiv.*
(c) *Strom.* Lib. VI. Cap. 14. *pag.* 795, 796. (d) *Chap.* IV. 19.

VI. TERTULLIEN s'étant jetté dans une Secte fort décriée, & aiant alors écrit d'une maniére très-injurieuſe contre les *Orthodoxes* de ce tems-là; il ſemble qu'on devroit l'abandonner à ſa mauvaiſe fortune, comme *Hérétique*. Le P. *Ceillier* a pourtant pris à tâche de le défendre avec autant de chaleur, que s'il fût toûjours demeuré attaché au gros de l'arbre. Mr. *Barbeyrac* prouve, par pluſieurs exemples, & par des aveus d'Auteurs Catholiques Romains, que *Tertullien*, en devenant *Montaniſte*, n'a fait que mieux exprimer & pouſſer à ſon aiſe les idées dures & outrées, ou viſiblement fauſſes, dont il avoit été toûjours prévenu. Et par là il ſe débarraſſe aiſément du reproche que lui fait ſon Cenſeur, qui néanmoins en uſe de même, quand cela l'accommode; d'avoir cité quelques-uns des Ouvrages compoſez par ce Pere depuis qu'il n'étoit plus *Pere de l'Egliſe*. Outre que, comme il paroît par les conteſtations qu'il y a entre les Savans, rien n'eſt plus incertain, que la datte du tems, auquel la plûpart des Livres de *Tertullien* ont été écrits. Et après tout, le génie Africain de cet Auteur, également peint dans tous ſes Ouvrages, ne donne pas lieu de croire, qu'il y aît eu pour le fond dans ſes penſées des variations fort conſidérables, en matiére des choſes dont il s'agit. Il y avoit même aſſez de conformité, ſur pluſieurs articles, avec celles d'autres Peres conſtamment tenus pour Orthodoxes; & c'eſt ſans doute cette conformité, jointe à l'avantage qu'on prétend tirer de quelques-uns des Ouvrages de

Tertullien, par rapport aux Diſputes modernes, qui fait qu'on a tant de peine à abandonner ſa défenſe. Quoiqu'il en ſoit, les Lecteurs verront ici comment Mr. *Barbeyrac* (*a*) juſtifie, par un grand détail, ce qu'il avoit avancé, que *Tertullien* condamne abſolument, par exemple, tout *Métier*, toute *Profeſſion*, tout *Commerce*, qui regarde des choſes dont les Paiens peuvent faire quelque uſage pour des actes d'*Idolatrie*; la *Profeſſion Militaire*; l'uſage des *Couronnes*, même de Fleurs; celui d'orner la Porte de ſa Maiſon de *Lampes* & de *Lauriers*, dans une Réjouïſſance publique, ordonnée par le Prince; la recherche & l'exercice de tout *Emploi Public*; les *Secondes Nôces*; & la *Défenſe de ſoi-même*. Son opinion ſur le dernier article eſt d'autant plus averée, qu'il a fait un Traité entier *De la Patience Chrétienne*, où, quoique ce Livre paroiſſe un des plus travaillez, il ne dit pas un ſeul mot qui inſinuë, que, ſans donner atteinte à cette Vertu, on peut quelquefois repouſſer un injuſte Aggreſſeur, qui en veut à nôtre Vie, ou à nos Biens: tout tend, au contraire, à exiger du Chrétien une Patience ſans bornes. A l'égard des Couronnes de fleurs, Mr. *Barbeyrac* remarque, qu'outre CLEMENT *d'Aléxandrie*, MINUCIUS FELIX (*b*) en trouve auſſi l'uſage mauvais de ſa nature, & par la même raiſon dont *Tertullien* s'eſt ſervi.

VII. LE Chapitre d'ORIGE'NE donne occa-

(*a*) §. 5. *& ſuiv.* (*b*) *Octav.* Cap. 38.

caſion à nôtre Auteur de traiter en général de la méthode d'expliquer l'Ecriture Sainte par des *Allégories*, telles qu'on ſait que ce Pére en cherchoit à tout moment, pour en tirer même la plûpart des Moralitez qu'il débite. L'abus énorme qu'il en faiſoit, lui a attiré de rudes cenſures de divers autres Peres de l'Egliſe, qui n'ont pas laiſſé de donner eux-mêmes, plus ou moins, dans cet écueil. Le P. *Ceillier* en convient aſſez: *les prémiers Peres*, dit-il, *ont aimé à tout allégoriſer; c'étoit le goût de leurs Siécles.* Il veut cependant, que ce *goût ne puiſſe abſolument paſſer pour mauvais*, parce *qu'il leur eſt venu des Apôtres*, & qu'*ils n'ont fait qu'imiter Jeſus-Chriſt* lui-même. Mr. *Barbeyrac* répond, que, comme il y a des choſes, où il eſt impoſſible d'imiter Nôtre Seigneur, & ſes Apôtres, il y en a auſſi qu'ils n'ont nullement propoſées à nôtre imitation; & il en allégue divers exemples. (*a*) Il remarque, ſur celui-ci, 1. Que ſi JESUS-CHRIST, & ſes Apôtres, ſe ſont ſervis d'Allégories ou d'Images tirées de certaines Choſes, de certaines Perſonnes, & de certains Evénemens, du tems de l'ancienne Loi, ce n'a été que rarement, avec beaucoup de ſobriété, & d'une maniére à faire ſentir qu'ils n'en uſoient ainſi que pour s'accommoder au goût des *Juifs*, & au génie du Vulgaire. Nôtre Seigneur eſt celui ſur tout qui a le moins emploié de telles idées. 2. DIEU a pû ſans doute préfigurer les choſes du Nouveau Teſta-

(a) §. 6., *& ſuiv.*

Teſtament par celles de l'Ancien. Mais la queſtion eſt de ſavoir, quand c'eſt qu'il l'a fait actuellement. On ne peut le ſavoir, à moins que les Ecrivains Sacrez, inſtruits des vuës de DIEU, ne nous découvrent clairement ces Figures, comme telles, ou du moins ne nous enſeignent le moien de les découvrir nous-mêmes. Or ils ne nous exhortent nulle part à une telle recherche; ils ne nous diſent rien qui inſinuë, que chacun doit ou peut ſe donner ici l'eſſor. Bien loin de là, ils blâment (*a*) ouvertement des choſes qui étoient le fruit du génie allégorique des *Juifs*. 3. Ils ne nous donnent nulle part aucune régle, directe ou indirecte, pour nous guider dans l'étude des allégories, ſans quoi l'Ecriture Sainte ne peut qu'être en butte à tous les jeux de l'Imagination Humaine. 4. Il y a même apparence, que JESUS-CHRIST, & ſur tout ces Apôtres, ont voulu, ſinon toûjours, du moins la plûpart du tems, s'accommoder uniquement aux idées de ceux à qui ils parloient, pour mieux réuſſir à leur faire goûter les Véritez de l'Evangile, après les avoir établies ſur leurs propres fondemens. Il étoit conforme au but de leur Miniſtère, & digne de cette ſage condeſcendance, par laquelle (*b*) *ils ſe faiſoient tout à tous*, d'attirer ainſi l'attention & gagner le cœur de ceux à qui ils parloient ou ils écrivoient. Mais le génie de l'Evangile tendoit d'ailleurs à mettre

(a) I. *Timoth.* I. 4. *Tite* I. 14.
(b) I. *Cor.* IX. 22.

tre au plûtôt ſes Diſciples en état de goûter par elles-mêmes les Véritez qu'il propoſe, ſans le ſecours de ce qui flatte agréablement l'Imagination. Mr. *Barbeyrac* montre en particulier l'inutilité & le danger même qu'il y a de fonder la Morale ſur des Allégories ou des Figures; & il fait prendre garde, qu'à peine trouvera-t-on dans le Nouveau Teſtament un ſeul exemple bien ſûr de ces ſortes de Véritez repréſentées par quelque Image ſemblable. Pour voir au moins les excès, dans leſquels eſt capable de précipiter la manie des Explications Allégoriques, il ſuffiroit de jetter les yeux ſur les exemples (*a*) que nôtre Auteur en donne, entre une infinité d'autres, qu'ORIGE'NE ſeul lui auroit fourni. Mais ce qui ſe paſſe depuis peu en *Angleterre*, eſt une preuve parlante du tort que les Péres de l'Égliſe ont fait à la Religion, en introduiſant ou perpétuant une méthode, dont on ſe ſert aujourd'hui avec tant d'ardeur, pour renverſer la Religion Chrétienne de fond en comble. On n'a qu'à lire là-deſſus la (*b*) BIBLIOTHE'QUE ANGLOISE.

Nous ne nous arrêterons pas à l'erreur monſtrueuſe, par laquelle *Origéne*, ſi fécond d'ailleurs en explications figurées, prit à la lettre ce que Nôtre Seigneur dit de ceux *qui ſe ſont Eunuques pour le Roiaume du Ciel*, & viola actuellement, en conſéquence de cette illuſion groſſiére, une des Loix les plus évidentes de la Na-

(a) §. 14., *& ſuiv.*
(b) Voiez ſur tout *Tom.* XV. *Part.* II. pag. 531., *& ſuiv.*

Nature. Le P. *Ceillier* n'a pû ici que chicaner viſiblement : & il eſt même aſſez difficile de ſavoir, ſi *Origéne* condamna jamais ſérieuſement ſa conduite à cet égard. Mr. *Barbeyrac* (*a*) ajoûte un exemple, des erreurs où ce Pere a toûjours été, c'eſt qu'il regardoit la (*b*) Guerre comme abſolument interdite aux *Chrétiens*. GROTIUS (*c*) a voulu, l'excuſer là-deſſus, mais ce n'a été qu'en le faiſant tomber en contradiction. Nôtre Auteur le met d'accord avec lui-même, en faiſant voir, que ſelon le Syſtême de *Tertullien*, & d'autres Peres, *Origéne* tenoit l'uſage de la Guerre, auſſi bien que l'exercice des Magiſtratures, très-légitime dans les anciens *Juifs*, & dans les *Païens*, mais non pas pour cela dans les vrais Sectateurs de la Religion Chrétienne.

VIII. St. CYPRIEN concevant une eſpéce de Sainteté extraordinaire à vivre dans le Célibat, ſe ſepara de ſa Femme, & garda la Continence, avant même que d'être bâtizé. C'eſt ce que ſon Diacre PONCE, Auteur de ſa Vie, ſemble dire, dans une comparaiſon avec *Job*, tournée de telle maniére, que chaque Article convient à *Job*, comme modéle, à St. *Cyprien*, comme imitateur. Mais que St. CYPRIEN n'aît pas été marié, comme le veut le P. *Ceillier*, après d'autres de ſa Communion, ou qu'il l'aît été, comme BARONIUS & le P. PAGI en

(a) §. 20. *pag.* 104. *Note* 1.

(b) *Contra Celſ.* Lib. V. pag. 253. Lib. VII. pag. 348, 349. Lib. VIII. pag. 427. *Edit. Cantabr.*

(c) *Droit de la Guerre & de la Paix*, Liv. I. Chap. II. §. 9. *num.* 2.

en conviennent ; ce que dit le Diacre marque toûjours, que l'on regardoit alors la Continence, ou à l'excluſion du Mariage, ou dans le Mariage même, comme aiant de ſa nature quelque Sainteté particuliére, par oppoſition à l'état & à l'uſage légitime du Mariage. Mr. *Barbeyrac* s'attache ici (*a*) de propos déliberé à examiner ce principe, qui, depuis ſi long long tems, eſt la ſource de tant de ſuperſtitions, de déſordres, & de crimes. Il ſe prévaut d'abord de l'aveu que fait ſon Adverſaire, Religieux de profeſſion, qu'il n'y a point de *commandement* là-deſſus dans l'Evangile ; & que du moins St. *Pierre*, le Prince des Apôtres, celui dont les *Papes* ſe diſent les Succeſſeurs, a été certainement marié, de l'aveu du P. *Ceillier*, qui le nie des autres mal-à-propos, puis que pluſieurs l'ont été, ſelon divers Péres de l'Egliſe, & tous, ſelon quelques-uns. Nôtre Auteur explique enſuite ce que JESUS-CHRIST dit de ceux *qui ſe ſont Eunuques pour le Roiaume du Ciel* ; & il montre, que les derniéres paroles du paſſage tendent plûtôt à détourner les Chrétiens d'aſpirer témérairement au Célibat, qu'à les exhorter de faire de grands efforts pour vivre dans cet état. Mais, comme le Chapitre VII. de la I. *Epître* de St. PAUL aux *Corinthiens*, eſt celui ſur lequel on ſe fonde ici principalement, & d'où l'on a tiré en général la diſtinction entre les *Préceptes*, & les *Conſeils Evangeliques* ; Mr. *Barbeyrac*, pour renverſer tout

(a) §. 4. *& ſuiv.*

tout cela, donne une analyſe ſimple & critique, de la plus grande partie de ce Chapitre; d'où il conclut, qu'il n'y a que des Régles de Prudence Chrétienne pour les Chrétiens de ce tems-là, & eû égard à la ſituation préſente des choſes. Après cela, il en vient au fond même de la ſuppoſition d'une Sainteté particuliére, dans le Célibat; & voici à quoi ſe réduiſent les réflexions qu'il fait pour la combattre.

1. L'Evangile ne détruit ni la Nature, ni la Société Humaine, & par conſéquent il ne doit rien établir qui tende à empêcher qu'on ne ſuive des déſirs naturels très-innocens en eux-mêmes, & à mettre la Société en danger de perir comme il arriveroit, ſi, dans un Peuple tout compoſé de vrais Chrétiens, chacun étoit perſuadé de la prétenduë Sainteté du Célibat.

2. Ceux qui recherchent cette Sainteté, ou ſont diſpoſez de maniére à ſe paſſer du Mariage, ou ne ſauroient s'en paſſer qu'avec beaucoup de peine. Quel mérite y a-t-il dans le prémier cas? Et pour l'autre, c'eſt celui où St. PAUL (*a*) ordonne expreſſément de ſe marier. Dire, que les derniers, en domtant leur chair, remportent une victoire qui rend l'abſtinence *ſainte*, c'eſt ſuppoſer que l'uſage eſt en lui-même mauvais.

3. Il faudroit que ceux qui ſe dévouent au Célibat, fuſſent déja d'une Sainteté parfaite, par rapport à l'obſervation des *Préceptes Evan-*

(a) I. *Corinth.* VII. 9.

Evangeliques, qui devroit toûjours marcher avant la pratique des *Conſeils*. Or c'eſt de quoi aucun ne ſauroit ſe vanter raiſonnablement. Si l'on dit, que le Célibat eſt un *moien* pour parvenir à l'aquiſition ou à l'augmentation des Vertus indiſpenſables, la *fin* vaut donc mieux, contre la ſuppoſition. De plus, cette ſuppoſition renverſe l'ordre naturel des choſes, puis qu'une *Sainteté extraordinaire* méne ainſi à une *Sainteté ordinaire*. Le Célibat ne ſera même plus l'objet d'un *Conſeil*: car tout ce qui ſert à la pratique de nos Devoirs, va du même pas avec les Devoirs, & eſt d'une égale néceſſité. Enfin, DIEU n'a promis nulle part de bénir l'uſage d'un tel moien, toutes les fois que quelcun s'aviſera de l'emploier, contre la force des déſirs naturels & innocens, qu'il a lui-même établis pour la conſervation du Genre Humain. St. JE'RÔME, ce partiſan ſi zelé de la Virginité & du Célibat, (*a*) avouë lui-même, qu'il avoit beau jeûner, prier, pleurer, & ſe mortifier de toutes les maniéres, dans un Déſert, où les Scorpions & les Bêtes farouches étoient ſes ſeules compagnes: le déſir de la Chair, bouillant encore dans ſon cœur, le tranſportoit par ſon imagination au milieu des Danſes des Jeunes Filles. Il n'y a rien ſur quoi l'on puiſſe produire une expérience plus longue & plus conſtante, depuis l'introduction des fauſſes idées ſur ce ſujet; comme nôtre Auteur le

(a) Epiſt. *ad Euſtochium*, De cuſtod. Virgin. *Tom.* I. *pag.* 136. D. *Ed. Baſil.* 1537.

(a) le montre de siécle en siécle.

Pour revenir à St. *Cyprien*, une autre chose sur quoi il donne occasion à Mr. *Barbeyrac* de traiter quelque matiére importante, c'est le *Martyre*, que ce Pére veut qu'on recherche en lui-même & pour lui-même. Il y a ici, dit (b) nôtre Auteur, deux choses à distinguer: la *disposition à souffrir* le Martyre, quand il plaira à DIEU de nous y appeller, & le *souhait* ou la *recherche directe* du Martyre, qui précéde les occasions, & les fait chercher. La prémiére, qui n'est qu'une parfaite résignation à la volonté de DIEU, fait partie du devoir de tout Chrétien. L'autre est une vraie témérité, condamnée par le commandement exprès que Nôtre Seigneur fit à ses Apôtres, de (c) *fuir d'une Ville, où l'on les persécuteroit, pour aller dans une autre*; & les exemples qu'on voit dans l'Histoire Eccléſiastique, de gens, qui s'étant offerts au Martyre de leur pur mouvement, ont succombé à la tentation, montrent assez, que DIEU ne veut point sans nécessité de tels sacrifices. Le désir direct du Martyre est d'ailleurs en lui-même également contraire à la Nature, au génie de l'Evangile, à l'avantage de la Société Humaine & de la Société Chrétienne. Si quelquefois en consideration des dispositions pieuses & sincéres d'un Martyr, DIEU a pû avoir pour agréable cette ardeur précipitée, le zéle n'en est pas moins mêlé d'imperfection, & digne d'ex-

(a) §. 26. *& suiv.* (b) §. 36. *& suiv.*
(c) *Matth.* X. 23.

l'excuſe, plûtôt que de louange. C'eſt ainſi qu'on répond à l'exemple de St. IGNACE; & l'on remarque en même tems, que l'Egliſe de *Smyrne*, dans ſa Lettre Circulaire au ſujet du Martyre de POLYCARPE, déſapprouve (*a*) formellement *ceux qui ſe préſentent d'eux-mêmes* aux Perſécuteurs, comme tenant une conduite *contraire à l'Evangile*. Cette autorité vaut bien pour le moins celle de St. *Cyprien*, & de ceux qui, après lui, ont élevé juſqu'aux nuës, ou canonizé, de tels Martyrs.

Entr'autres choſes, Mr. *Barbeyrac* juſtifie dans ce Chapitre, ce qu'il avoit avancé des mauvaiſes raiſons dont St. *Cyprien* ſe ſert, pour condamner le Luxe, & il (*b*) montre que ce Pére ne fait que ſuivre les idées de (*c*) *Tertullien*; dont le Livre ſur *la Fuite de la Perſécution* ſemble auſſi avoir contribué à faire entrer ſon Admirateur dans des principes fort approchans au ſujet du Martyre. Que St. *Cyprien* ait détruit le droit naturel d'une juſte Défenſe de ſoi-même, c'eſt ce que nôtre Auteur confirme encore par divers paſſages de ce Pére: & il y en a tant d'autres, qui ſont du même avis, qu'il eſt ſuperflu de le marquer à l'égard de chacun. Auſſi le P. *Ceillier* l'avouë-t-il enfin lui-même. Nôtre Auteur avoit dit, dans ſes Notes ſur PUFENDORF, qu'il y a des cas où l'on peut, & l'on doit même, renoncer à ce droit.

Là-

(*a*) §. 4. Tom. II. *Patr. Apoſtolic.* pag. 1, 6. *Ed. Amſt.* 1724. (*b*) §. 32.

(*c*) *De Cultu Feminarum*, Cap. 6, 7.

Là-dessus le P. *Ceillier* lui objecte, que ce n'est donc pas un droit naturel, parce qu'autrement la Loi Naturelle ne seroit pas immuable. On lui fait voir, en quoi consiste l'*immutabilité* de la *Loi Naturelle*; & les idées fausses ou extrêmement confuses, que le P. *Ceillier* ici & ailleurs, témoigne avoir en fait de Droit Naturel & de Morale, donnent beau jeu de le relancer vigoureusement.

IX. LACTANCE condamne sans distinction & la *Guerre*, & toute *Défense de soi-même*, & le *Trafic* dans les Païs éloignez, & le *Prêt à usure*, ou à intérêt. Sur le dernier point il est d'accord avec la plûpart des Péres; & c'est, dit nôtre Auteur, une des choses qui montre le plus palpablement la crasse ignorance des *Peres de l'Eglise*, & de leurs Apologistes, en fait de Droit Naturel & de Morale, aussi bien qu'en matiére de Critique. Pour en convaincre les Lecteurs, Mr. BARBEYRAC (*a*) explique le fameux passage de St. LUC, que l'on allégue ici ordinairement, comme la plus forte preuve. Et, quoiqu'il renvoie à divers Auteurs, qui ont épuisé cette matiére, il montre à sa maniere, (*b*) suivant toutes les combinaisons possibles des personnes entre lesquelles se fait le Prêt d'argent, que ce Contract n'a rien en lui-même qui ne s'accorde très-bien & avec les principes de la Loi Naturelle, & avec les Régles de l'Evangile.

X. NOUS passons rapidement sur l'article de

(*a*) §. 15. (*b*) §. 7. *& suiv.*

de St. ATHANASE, & de St. CYRILLE, parce qu'il ne s'agit ici que de savoir, si le prémier s'est beaucoup attaché à traiter la Morale dans les Ecrits qui nous restent de lui; & si les *Instructions*, qui portent le nom de l'autre, sont fort instructives à cet égard. Nous remarquerons seulement, après nôtre Auteur, que St. *Athanase*, pour relever l'excellence de la *Virginité* & du *Célibat*, dit, que (a) cette profession sainte n'est en usage que chez les Chrétiens; d'où il infére même, que la Religion Chrétienne est la seule véritable. Et cependant d'autres Peres, comme (b) TERTULLIEN & (c) St. JE'RÔME, allégnent, sur le même sujet & dans la même vuë, une raison toute contraire, c'est que les Païens eux-mêmes avoient leur Célibat. Un Auteur de la Communion Romaine a cru depuis peu lui rendre un grand service en faisant voir, par une *Histoire Critique*, (d) *Que le Célibat est aussi ancien, que le Monde; aussi étendu, que le Monde; & qu'il durera autant, & infiniment plus, que le Monde.*

XI. St. BASILE est un de ceux, qui ont eu le plus manifestement des idées fort outrées de la Patience Chrétienne: son génie sombre & austére ne pouvoit guéres que le jetter dans l'excès à cet égard, comme à bien d'autres. En

(a) *Apolog. ad Constant.* pag. 698. *Ed. Lipsi.*
(b) *Ad Uxor.* Lib. I. Cap. 6. *& seqq.*
(c) *Contra Jovinian.* Lib. I. Tom. II. pag. 47.
(d) *Mém. de l'Acad. R. des Belles Lettr.* Tom. VII. pag. 304. *& suiv.* Ed. de la Haie.

En matiére de *Procès* en particulier, il veut (*a*) qu'un Chrétien ne plaide pas même pour les Vêtemens les plus néceſſaires ; & il (*b*) prend à la lettre, comme tant d'autres Péres ont fait, les Préceptes de Nôtre Seigneur exprimez d'une façon (*c*) proverbiale. Le *Serment*, ſelon lui, étoit bien permis ſous la Loi, pourvû qu'on le fît en bonne conſcience: mais il eſt abſolument (*d*) défendu ſous l'Evangile, quoiqu'on doive le tenir, quand on a eû le malheur de jurer actuellement. Il a d'ailleurs une idée bien peu juſte du *Parjure*, puiſqu'il ſuppoſe que c'en eſt un, lorſqu'en jurant on s'eſt trompé de bonne foi. Il veut, que, quand deux perſonnes ont commis fornication enſemble, on ne (*e*) leur permette de ſe marier, qu'après avoir fait tout ce qu'on a pû pour les en empêcher; & cela en vertu de quelques principes bizarres ſur la nature du Mariage; comme nôtre Auteur le fait voir (*f*) par un grand détail de critique: ce qui lui donne auſſi occaſion de parler des deux ſortes de *Concubines*, qu'il y avoit en ces tems-là.

XII. Le Chapitre ſur GRE'GOIRE *de Nazianze* eſt un des plus longs, parce que c'eſt celui où Mr. BARBEYRAC s'étend le plus ſur

(a) *Moral. Regul.* XLIX. Cap. I.
(b) *Ibid.* & *Reg. brev.* Interrog. 222.
(c) *Luc* VI. 29, 30, &c.
(d) *De leg. Græcis Libris*, §. 13. *Ed. Oxon.* Homil. *in Pſalm.* XIV. pag. 142, 143. Tom. I. *Ed. Pariſ.* 1638. & alib.
(e) Epiſt. *ad Amphiloch.* Canon. 26.
(f) §. 17, *& ſuiv.*

ſur un ſujet particulier, du nombre de ceux que l'on doit *traiter en tems & hors tems*, ſur tout à cauſe de la facilité avec laquelle les Hommes ſe laiſſent ici éblouïr d'un prétexte de Piété, que les Paſſions ſavent bien mettre à profit. On comprend aſſez, par ce que nous avons dit ci-deſſus, qu'il s'agit de la *Tolérance* en matiére de *Religion*. Nôtre Auteur a déclaré, (a) dans ſa Préface, qu'il n'avoit pas même eû beſoin d'aller relire aucun des Ecrits, qu'on a publiez là-deſſus en ſi grand nombre, & en tant de Langues. *Je pouvois*, dit-il, *m'abandonner à ma méditation & à mes idées, ſur une queſtion où il ne faut preſque, pour prendre le bon parti, que ne pas renoncer aux notions les plus ſimples & les plus purès du Sens Commun; & ne pas dépouiller les ſentimens, je ne dirai pas de la Charité, mais de l'Humanité la plus vulgaire.* Le Lecteur ne s'attend pas ſans doute, que nous entamions ce morceau, quelque important qu'il ſoit. La matiére eſt ſi vaſte, & l'Auteur a eu tant de ſoin ici, comme ailleurs, de ne point perdre de paroles, qu'il faudroit un Extrait preſque auſſi long, que celui du reſte de l'Ouvrage. Il ſuffit de remarquer, que Mr. *Barbeyrac* répond en même tems à toutes les raiſons & les objections de ſon Adverſaire; & que, pour n'en pas faire à deux fois, il a raſſemblé ici ce qui ſe trouvoit ailleurs, dans l'article de St. AUGUSTIN. N'oublions pas auſſi l'avantage qu'il tire de la contradiction qu'il

(a) *Pag.* XIII, XIV.

y a ſur ce ſujet entre la doctrine & la pratique des anciens Peres, les plus zélez pour leur Orthodoxie. Le P. *Ceillier* ſoûtient, qu'ils ont tous, dans l'occaſion, uſé des voies de Contrainte & de Rigueur, contre ceux qui témoignoient n'être pas du ſentiment des *Orthodoxes*, c'eſt-à-dire, du Parti qui ſe trouve le plus fort. Cependant on a cent fois prouvé (& (*a*) Mr. *Barbeyrac* en indique ici un grand nombre d'exemples) que ces mêmes Péres ont condamné en termes très-clairs & très-forts la *Perſécution* pour cauſe de Religion. Ainſi ou ils n'ont débité ces belles maximes que par politique, & dans l'impuiſſance où ils étoient pour l'heure de perſécuter; ou, ſur un point d'une ſi grande importance, ils ont dit une choſe, & fait une autre. Quelque parti qu'on prenne, voilà, dit nôtre Auteur, les Peres qu'on nous livre dans une choſe de la derniére conſéquence.

Grégoire de Nazianze a été l'occaſion de cette diſpute, parce qu'il eſt un de ceux qui ſe ſont ainſi contredits eux-mêmes; & cela d'autant plus groſſiérement, que jamais homme n'a mieux reconnu, ni peint des plus vives couleurs, le génie des Eccléſiaſtiques & des Conciles; comme on le remarque (*b*) après bien d'autres. Le reſte de ce que nôtre Auteur dit ſur le compte de ce Pere, regarde ſes (*c*) fauſſes idées ſur les prétendus *Conſeils Evangéliques*, entr'autres ſur celui de renoncer de gaieté de cœur

(a) §. 40. (b) §. 4. (c) §. 64., *& ſuiv.*

cœur à ſes biens. On explique ici les paſſages (*a*) alleguez par les partiſans des Vœux Monaſtiques.

XIII. St. AMBROISE s'eſt ſi fort déchaîné contre les *Secondes Nôces*, & a tant flétri l'innocence du Mariage, (*b*) pour prôner l'excellence de la Virginité & du Célibat, qu'on a de la peine à comprendre qu'il aît pû, en parlant de l'*Adultére*, s'expliquer d'une maniére à faire penſer que ce n'eſt pas toûjours un Crime. C'eſt néanmoins le ſens que nôtre Auteur fait voir être le ſeul qui convient à toute la teneur du paſſage (*c*) ſi ſouvent reproché à cet Evêque, où il dit formellement, *que l'Adultére ne paroiſſoit pas défendu avant l'Evangile.* On (*d*) répond à toutes les explications ou conciliations du P. *Ceillier*; & l'on conclut, que le moins qu'on puiſſe dire, c'eſt ou que St. *Ambroiſe* s'eſt contredit groſſiérement, ou que ſes idées & ſes expreſſions ſur un ſujet des plus importans, ſont très-propres à jetter facilement dans l'erreur; ce qui n'eſt pas un bon titre pour le faire regarder comme un Guide en matiére de Morale, non plus que les autres Peres, qui en ont uſé ſouvent de même.

La ſurpriſe augmente, quand on conſidére que St. *Ambroiſe* ſemble s'être attaché à l'étude de la Morale, plus que bien d'autres anciens Doc-

(a) II. *Cor.* VIII. 8. *Matth.* XIX. 17, 21. *Actes* V. 4 &c.
(b) § 2, *& ſuiv.*
(c) *De Abraham.* Lib. I. Cap. 4
(d) §. 10, *& ſuiv.*

Docteurs de l'Egliſe, puiſqu'il en a fait un Traité exprès, à l'imitation de CICERON, & ſous le même titre *Des Offices*. Mais Mr. *Barbeyrac* avoit déja ſoûtenu, & il le confirme (a) ici, qu'à la reſerve des principes particuliers de l'Evangile, que ce Pere ſéme dans ſon Ouvrage, & des paſſages ou des Exemples de l'Ecriture, qu'il rapporte, mais d'ordinaire mal appliquez; la Copie eſt infiniment au-deſſous de l'Original, ſoit pour la netteté & la facilité du ſtile, ſoit pour l'économie de l'Ouvrage & l'arrangement des matiéres, ſoit pour la ſolidité des penſées & la juſteſſe des raiſonnemens. On prouve en particulier, que le Pere de l'Egliſe a quelquefois critiqué mal-à-propos l'Auteur Paien, ſur des points où celui-ci entendoit beaucoup mieux les principes naturels de la Morale & du Droit. On défend auſſi (b) le ſens qu'on avoit donné à un autre paſſage du même Ecrit, & l'on fait voir que St. *Ambroiſe* y raiſonne d'une maniére à poſer pour régle, (c) Qu'on ne ſauroit faire légitimement une choſe qui ne ſe trouve pas formellement permiſe & autoriſée par l'Ecriture. Et comme il débite cette maxime à l'occaſion des *Railleries*, dont il interdit abſolument l'uſage aux Eccléſiaſtiques, on lui prouve, (d) que l'Ecriture même fournit de quoi autoriſer la Raillerie, même dans la bouche des Eccléſiaſtiques, puis que l'*Ironie*, une des plus ordinaires & des plus piquantes, y eſt emploiée

(a) §. 14. (b) §. 9, *& ſuiv.*
(c) *Offic.* Lib. I. Cap. 23. (d) §. 23, *& ſuiv.*

ploiée & par les *Prophétes*, & par les *Apôtres*. Après quoi on oppoſe encore ici l'autorité de bien d'autres Peres, qui ont approuvé & pratiqué eux-mêmes ce que St. *Ambroiſe*, & ſon Apologiſte, trouvent mauvais: & l'on cite là-deſſus les propres termes d'un (a) Catholique Romain, Prêtre & Docteur en Théologie.

XIV. L'ARTICLE de St. CHRYSOSTÔME roule tout ſur un exemple des fauſſes penſées, dans leſquelles il eſt bien difficile, qu'un Orateur, comme lui, ne tombe, s'il n'eſt extrémement ſur ſes gardes, & s'il n'a bien médité ſes matiéres. Nôtre Auteur avoit emprunté ici les propres termes du (b) *Dictionnaire Hiſtorique & Critique* de feu Mr. BAYLE; & comme ce que dit le Pere de l'Egliſe (c) eſt fort ſcabreux, l'Apologiſte a tout mis en œuvre, pour y donner un ſens favorable. Mr. *Barbeyrac*, après avoir peſé toutes les expreſſions du paſſage, comparées avec la ſuite du diſcours, & avec d'autres Paſſages de St. *Chryſoſtôme*, qu'il cite entiers; montre que ce Pere, en voulant juſtifier l'expédient dont le Patriarche *Abraham* ſe ſervit, afin de n'être pas reconnu pour Mari de *Sara*, a véritablement raiſonné d'une maniére à ſuppoſer, s'il ſavoit ce qu'il diſoit, Que l'on peut, quand il n'y a pas d'autre moien de ſauver ſa Vie, prendre innocemment un parti, où il y a d'ailleurs quel-

(a) *Thiers*, Traité des Jeux, *Chap.* II. pag. 8, *& ſuiv.*
(b) Artic. *Abimelech*, Note *A*.
(c) *Homil.* XXXII. in Geneſ.

quelque choſe de criminel en lui-même. C'eſt ſur ce fondement, que St. *Chryſoſtôme*, & St. AMBROISE (*a*) auſſi, donnent de grands éloges à la complaiſance de *Sara*. Ils auroient pû éviter cet écueil, s'ils n'euſſent pas donné carriére à leur imagination, faute de ſe tenir dans les bornes de ce que l'Hiſtoire Sainte nous dit; comme nôtre Auteur le fait (*b*) voir. Mais, ajoûte-t-il, ç'auroit été pour St. CHRYSOSTÔME une occaſion perdue de faire briller ſon Eloquence, & la ſubtilité de ſon Eſprit, en repréſentant l'agitation d'un Cœur ſaiſi de paſſions vives & oppoſées; en prêtant à ceux, dont il parle, des penſées conformes à ces mouvemens; en comparant le plus ou moins de mal qu'il y auroit eû des deux côtez: & autres choſes, toutes auſſi peu à propos, que la reflexion qu'il fait ſur ce qu'*Abraham* dit à ſa Femme, *qu'elle étoit belle*, ſans craindre qu'elle ne s'enorgueillît de cette louange. *Quel plaiſir pour un Prédicateur à fleurettes, de s'autoriſer d'un tel modéle!*

XV. LES idées de St. JE'RÔME ſur le Serment, ſont (*c*) préciſément les mêmes, où nous avons vû qu'étoit St. *Baſile*. Il ſemble dire, (*d*) que les *Chrétiens*, comme tels, ſont exemts de paier le tribut aux Princes, Infidéles ou non. Il approuve l'Homicide de ſoi-même, (*e*) quand une perſonne ne peut autrement ſe garan-

(a) Lib. I. *De Abrah.* Cap. 2. (b) §. 24.
(c) *Comment.* in *Matth.* Cap. V. verſ. 34.
(d) *Ibid.* in *Cap.* XVII.
(e) *Comm.* in *Jon.* Tom. VI. *pag.* 150. D.

garantir de la violence d'un Brutal, qui en veut à ſon honneur; & le paſſage a été inſeré dans (*a*) le DROIT CANONIQUE. Le P. *Ceillier* n'a rien oublié, pour éluder le ſens naturel des termes, ſi conforme d'ailleurs aux principes de St. *Jérôme* ſur l'excellence de la Virginité & de la Chaſteté. On réfute tout cela, (*b*) & l'on fait voir que (*c*) St. *Ambroiſe*, & (*d*) St. *Chryſoſtôme*, ont été dans la même penſée. Dès le tems de celui-ci, la Superſtition avoit déja établi des Jours de Fête en l'honneur de Vierges, reputées Martyres pour s'être ainſi dérobées à l'opprobre. Ceux qui s'apperçûrent de l'incongruité, ou qui n'oſérent juſtifier entiérement l'action en elle-même, eurent recours à l'expédient d'une Inſpiration particuliére, qu'ils ſuppoſérent auſſi à l'égard des *Martyrs*, (*e*) qui s'étoient offerts à la mort ſans néceſſité. Mais la réſolution des unes & des autres, *ne laiſſe pas*, dit nôtre Auteur, *d'être en bonne Morale, une vraie foibleſſe, pour laquelle ſeulement l'état & les circonſtances des perſonnes qui y ſuccombent, donnent lieu d'eſperer la Miſéricorde d'un Dieu, qui n'aime point la mort du Pécheur.*

On défend enſuite (*f*) ce que l'on avoit attribué à St. *Jérôme*, (*g*) de prétendre que *Nôtre*

(a) *Cauſ.* XXIII. *Qu.* V. *Cap.* XI. (b) §. 8, *& ſuiv.*
(c) *De Virginib.* Lib. III. pag. 97. C. *Ed. Pariſ.* 1569.
(d) Homil. *in SS. Beronic.* &c. *in S. Pelag.* &c.
(e) *Athanaſ.* De fuga ſua, *Tom.* I. *pag.* 716. A.
(f) §. 12, *& ſuiv.*
(g) *Adverſus Jovinian.* Lib. I. pag. 30. C. Tom. I.

tre Seigneur J. C. a aboli, ſous l'Evangile, la permiſſion de manger de la *Chair* d'Animaux, & de boire du *Vin*: de même qu'il a aboli le *Divorce* & la *Circonciſion*. Mr. *Barbeyrac* remarque ici une choſe conſiderable, & à quoi il ne ſait pas que perſonne aît pris garde, c'eſt que St. *Jérome* raiſonne ſouvent ſur les mêmes principes & les mêmes exemples, que *Tertullien*, & Tertullien *Montaniſte*, dont il copie tacitement divers paſſages, qu'il ne fait qu'abréger & tourner à ſa maniére. On en verra ici divers exemples, dans (*a*) le Texte, & dans les Notes.

L'affaire de *Vigilance*, qui, de quelque côté qu'on ſe tourne, ne ſauroit jamais faire honneur à St. *Jérôme*, eſt l'article ſur lequel nôtre Auteur a été le plus engagé à dire des choſes qui appartiennent aux Controverſes Théologiques. On y voit (*b*) l'origine & les progrès de la Superſtition des *Reliques*; à laquelle S. *Jérome*, St. *Auguſtin*, & autres Peres, aidérent beaucoup, quoique d'ailleurs ils n'en fuſſent pas venus à établir ſur ce ſujet les principes qu'on a depuis ſoûtenus tout ouvertement. Le reſte du Chapitre ne contient non plus rien qui regarde directement la Morale, parce que les choſes, ſur leſquelles nôtre Auteur a été obligé de ſe défendre, étoient tirées d'une Section ajoûtée à ſa *Préface* ſur PUFENDORF, dans laquelle, comme nous l'avons remarqué, il s'agit en général des faux raiſonnemens & de la

(a) Pag. 248, *& ſuiv.* (b) §. 20, *& ſuiv.*

la mauvaiſe conduite des anciens Peres. Nous ne pouvons pas nous arrêter à tout cela. Nous dirons ſeulement, qu'il y a ici, entr'autres, diverſes réflexions (*a*) ſur l'uſage, que les *Apôtres* ont fait des *argumens ad hominem:* en quoi néanmoins il n'y a rien qui approche de ce que St. JE'RÔME oſe bien attribuer à ces Saints Hommes, & à JESUS-CHRIST même, je veux dire, de *ſoûtenir le pour & le contre, ſelon que cela les accommodoit.* Par là, & par d'autres endroits que l'Apologiſte des Peres a voulu juſtifier à quelque prix que ce fût, il a donné belle occaſion de bien malmener l'ancien Solitaire.

XVI. St. AUGUSTIN ne l'eſt pas moins, dans le Chapitre ſuivant, qui eſt auſſi un des plus longs. On y voit ce Pere (*b*) donner réciproquement à un Mari & une Femme, le pouvoir de ceder à un tiers le Droit qu'ils ont ſur le Corps l'un de l'autre. Les paſſages qu'on allégue de divers endroits de ſes Ouvrages, & la maniére dont il raiſonne ſur le cas particulier qui nous a fait principalement connoître *Aeyndinus*; ne permettent guéres de diſculper ici St. *Auguſtin*, & de donner un tour favorable à tout ce qu'il dit. Ainſi on ne doit pas s'étonner du peu de juſteſſe de ſes idées, dans les raiſons qu'il allégue, pourquoi l'*Adultére*, l'*Homicide*, le *Sacrilége*, & en général toutes les

(a) §. 37.

(b) *De Civ. Dei*, Lib. XVI. Cap. 25. *Contra Adverſar. Leg. & Proph.* Lib. II. Cap. 9. *De Serm. Dom. in monte*, Lib. I. Cap. 16. §. 49, 50.

les autres mauvaiſes Actions, ſont des *Péchez*; comme nôtre Auteur le fait voir en examinant les principes & les raiſonnemens (*a*) contenus dans le Traité *Du Libre Arbitre*. Ce ſeroit beaucoup ſi les *illuſions de ſon Imagination Africaine & de ſes Paſſions violentes*, ne l'avoient pas jetté, ſur certains points de Morale, dans des excès d'une conſéquence la plus dangereuſe. Selon lui, (*b*) *tout eſt aux Juſtes*, ou aux *Fidéles*: les *Infidéles ne poſſédent rien légitimement*: & ſous ces *Infidéles* il comprend même les *Hérétiques*, titre que, de tout tems, on s'eſt renvoié l'un à l'autre, & l'on ſe renvoiera éternellement. Il avoit néanmoins paru d'abord être dans des Sentimens de modération envers ces *Hérétiques*: mais après avoir ainſi *commencé par l'eſprit*, il *finit* honteuſement *par la chair*, de ſorte qu'il devint le *Grand Patriarche des Perſécuteurs Chrétiens*. Mr. *Barbeyrac*, qui lui avoit donné cet éloge *en quelque ſorte*, le lui donne préſentement ſans aucune modification. Auſſi ce Pere eſt-il celui qui le prémier a oſé, ſans détour, ſoûtenir (*c*) l'*Intolerance Civile*. Et tous les Apologiſtes de la *Perſécution* n'ont fait depuis que copier les *pauvretez* & les *Sophiſmes* dont il s'eſt aviſé, pour établir une maxime *contraire à toutes les Lumieres du Bon Sens, à l'Equité Naturelle, à la Charité, à la bonne*

(a) *Lib.* I. *Cap.* 3.
(b) Epiſt. 93. & 153. *Contra lit. Petilian.* Lib. II. Cap. 43. *In Joan. Evang.* Tract. VI. §. 25.
(c) *Epiſt.* 93. 185. *& alib. Ed. Benedictin.*

homme Politique, à l'esprit de l'Evangile. Il n'en est pas demeuré à la simple spéculation: il a vivement sollicité des Loix qui décernoient la peine de mort contre les *Donatistes*, sans distinction, & purement comme Hérétiques ou Schismatiques. Après quoi, il joua la comédie, en (*a*) faisant semblant d'interceder pour eux, afin qu'on se contentât de les exiler, de leur ôter leurs biens, de les vexer en diverses autres maniéres, & de rendre ainsi leur vie une mort continuelle. On refute ici tout ce que l'Apologiste des Peres dit à la décharge de St. *Augustin:* & l'on remarque, que si l'Evêque d'*Hippone* eût vêcu quelques années de plus, il auroit vû l'*Arianisme* triompher, par les mêmes voies dont il avoit approuvé l'usage contre les *Donatistes*; & le *Monde Chrétien*, devenu tout d'un coup *Arien*, faire profession d'une Doctrine anathématizée par des *Conciles Ecuméniques.* Les *Ariens* Persécuteurs lui auroient alors renvoié toutes les raisons dont il s'étoit servi dans ses apologies de l'Intolérance: & ils auroient pû faire valoir, avec bien plus de fondement, le promt-succès de leurs violences, & le grand nombre des Convertis. A cette occasion le P. *Ceillier* s'est exprimé d'une maniére à vouloir faire douter de la derniére *Persécution de France*, dont il reste encore aujourd'hui tant de preuves parlantes dans les Païs Etrangers. Il veut du moins la justifier, comme une punition légitime de la mauvaise conduite

(a) *Epist.* 100.

duite qu'il attribuë aux Ancêtres des *Proteſtans* du dernier Siécle. Nôtre Auteur ne pouvoit pas ſe diſpenſer de dire un mot là-deſſus, & l'on juge bien qu'il n'a eû qu'à rappeller le ſouvenir des apologies ſans replique, qu'on a faites tant de fois.

XVII. LE dernier Chapitre regarde le Pape St. LE'ON, THE'ODORET, & GRE'GOIRE *le Grand*, de chacun desquels on n'avoit dit que peu de choſes: mais d'autres Anciens, qui peuvent tout auſſi bien être mis au rang des Peres de l'Egliſe, viennent ici avec St. *Ambroiſe*, groſſir le nombre de ceux qui ont autoriſé ou par leurs diſcours, ou par leur conduite, des actions, que la bonne Morale condamne. Tel eſt un Evêque de *Suſe*, nommé ABDAS, ou ABDAA, qui, après avoir, en pleine paix, brûlé un Temple des *Perſans*, aima mieux perdre la vie, & expoſer les *Chrétiens* à une furieuſe Perſécution, que de reparer le dommage, en faiſant rebâtir l'Edifice injuſtement ruiné; qui eſt tout ce que le Souverain exigeoit de lui. *Marc*, (*a*) Evêque d'*Aréthuſe*, dans un pareil cas, refuſe de donner une très-petite ſomme, & dont on vouloit ſe contenter. THE'ODORET regarde le refus du prémier, comme (*b*) une conſtance digne d'admiration & de la couronne. St. AMBROISE (*c*) ſe conſtituë Avocat d'un Evêque d'*Orient*, qui, aiant

(a) *Theodoret.* Hiſt. Eccl. Lib. III. Cap. 7. *Sozom.* Lib. V. Cap. 10.
(b) *Lib.* V. *Cap.* 39. (c) *Epiſt.* 29.

aiant ameuté la Populace, l'avoit portée à brûler une Synagogue de *Juifs*, & un Temple des *Valentiniens*, Hérétiques. Il envie cette gloire au Prélat séditieux, il veut la partager avec lui, il s'offre à être puni pour lui, il fait tant que *Théodose*, dont l'Empire étoit *un vrai régne de Prêtrise*, révoque son Arrêt, le plus juste du monde. Croiroit-on, qu'un homme puisse aujourd'hui, en même tems qu'il reconnoît qu'une pareille violence est injuste de sa nature, prétendre néanmoins que ceux qui l'ont commise, sont bien fondez à refuser la réparation du Dommage, suite nécessaire de la qualité de l'action? C'est néanmoins ce que fait le P. *Ceillier*: & la raison, qu'il en allégue, est encore plus étrange; c'est, dit-il, *que la Loi Naturelle, qui oblige à restitution, cesse d'obliger, lorsqu'on ne peut le faire sans crainte d'Idolatrie, ou de Scandale*, c'est-à-dire, non d'un acte d'Idolatrie commis par celui-là même qui s'aquitte de son devoir en réparant le Dommage, mais par ceux qui feront cet usage de leur bien qu'on leur restituera; & ainsi d'un *Scandale*, s'il y en a, *pris*, mais non *donné*.

GREGOIRE *le Grand*, après avoir condamné (*a*) la Contrainte en matiére de Religion, comme *une étrange sorte de Prédication*, (*b*) restreint aux *Juifs* une maxime aussi générale, qu'évidente. Il mépriſe souverainement, & (*c*) traite d'*impiété*, l'étude de la Critique, &

(a) *Lib.* II. Ind. XI. *Epist.* 52.
(b) *Lib.* I. *Epist.* 45. (c) *Lib.* IX. *Epist.* 48.

& de l'Antiquité Profane, ſans avoir aucun égard à l'utilité que la Morale & la Religion même en peuvent tirer. Il va jusqu'à fouler aux pieds toutes les régles du Langage, & ſe glorifier de les violer tout exprès. Comme ſi, pour enſeigner aux Hommes les Véritez les plus néceſſaires, il falloit les rebutter par un langage barbare, & leur parler d'une maniére à n'en être pas entendu!

Après cela faut-il s'étonner, conclut nôtre Auteur, que l'Ignorance, avec de ſi bons Patrons, qu'elle avoit déja ſur la fin du Sixiéme Siécle, aît fait tant de progrès dans les ſuivans, & amené enfin ce déluge d'erreurs, qui ont inondé le Chriſtianisme? Une fauſſe Science, empruntée des *Juifs* ou des *Paiens*, y avoit fraié le chemin, dès les prémiers Siécles. L'Ambition, & les autres Vices des Eccleſiaſtiques, pour arriver à leurs fins, achevérent d'étouffer ou de confondre dans un tas d'abſurditez & de ſuperſtitions, ce qui s'étoit encore conſervé de Véritez pures. Mais, graces à DIEU, ſa Providence n'a pas permis, que le *Flambeau* de l'Evangile demeurât pour toûjours *ſous le boiſſeau*. Malheur à ceux, qui ferment les yeux à la Lumiére.

Nous ne devons pas oublier, en finiſſant cet Extrait, d'avertir, qu'il y a par ci par là, dans les Notes de Mr. *Barbeyrac*, des remarques critiques, faites en paſſant, ſur la maniére de lire quelques Paſſages des Peres. Par (*a*) exemple,

(a) *Cap.* V. §. 24. *Note* 6.

ple, il en corrige un de CLE'MENT (*a*) *d'Alexandrie*, qui eſt demeuré fautif dans la derniére & belle Edition d'*Angleterre*, parce qu'on n'avoit pris garde ni à un Paſſage de (*b*) PLATON que ce Pere avoit en vuë, ni à un autre endroit du même Ouvrage (*c*) des *Stromates*, où il le rapporte comme du Philoſophe, & dans les termes mêmes de l'Original. Ajoûtons, pour nouvelle littéraire, que ce Traité de la Morale des Peres paroîtra bien-tôt traduit en Anglois.

ARTICLE VI.

Concernant un nouveau Livre Hebreu imprimé à Berlin en Caractères Rabiniques ſans Ponctuation & dont le Titre eſt MEHEMUTA DE COLA, c'eſt-à-dire, *la croyance de tous.* C'eſt un 4. dont la prémiére Partie contient 88. demi feuilles & la ſeconde n'en a que 16. qui ne ſont numérotées que d'un côté par les caractères de l'Alphabet Hebreu, de ſorte que tout ce volume a 416. pages.

LE Rabin *Nunes Torrel* établi à la Haye, où il mourut le Printems dernier de cette année 1728. ayant communiqué cet ouvrage à l'un

(a) *Pædagog.* Lib. III. Cap. XI. pag. 299. *Ed. Oxon.*
(b) *De Legg.* Lib. XI. pag. 917. *Ed. H. Steph.*
(c) *Lib.* V. *Cap.* 24. pag. 707.

l'un des Auteurs de ce Journal, & une Relation Hiſtorique ſur le même ſujet pour en faire part aux Savans, ſi ce Rabin mouroit avant ſon ami & confident Journaliſte, qui voyant le cas arriver, & la Bibliotheque du defunt expoſée dans une vente publique à la Haye le 26. Juillet de la préſente année, il a cru faire plaiſir aux curieux tant par quelques Extraits de ce Livre, que par la relation ſuivante, qui leur ſert de Préliminaire & fait connoître les diverſes opinions, & les grands demêlez de pluſieurs fameux Rabins ſur cette matiére que les Controverſiſtes Chrétiens ignorent & ne ſavent pas même lire dans ces ſortes d'Ecrits Rabiniques, où les Caractéres ne ſont pas ſeulement inuſités, mais auſſi entiérement deſtitués des *Ponctuations* de la *Maſſore* qui détermine la ſignification des mots Hebreux parmi les Docteurs Chrétiens. Voici donc ce qu'ils ne ſavent pas touchant ce livre devenu très-fameux parmi les Rabins.

Au commencement de Juillet de l'an 1713. il arriva à *Amſterdam* un Rabin qu'on appelloit *Nehemia Hya Hayon*, apportant un livre qu'il avoit fait imprimer ſous le Titre que nous avons mis au commencement de cet Article; il étoit partagé en deux Colomnes dont la prémiere contenoit le Texte de ſon Ouvrage plein de Digreſſions, & intitulé *Beth Codeſch à Codaſchim*, c'eſt-à-dire, *Maiſon de la Sainteté des Saintetés*. C'eſt ce que les Latins appellent le *Sancta Sanctorum*, & les François *le Lieu très-Saint*, qui étoit autrefois dans la partie interieure

rieure du Temple de Jeruſalem, où ſeul Souverain Sacrificateur n'entroit qu'une fois chaque année. La ſeconde Colomne du même Livre étoit remplie d'un Commentaire appellé *Hos l'Elohim* qui ſignifie l'*Effort pour Dieu.* Le Texte expliqué par ce Commentaire contient auſſi des Notes & des Preuves tirées des plus célèbres Livres Cabaliſtiques, par lequel cet Auteur prétend montrer la vérité de tout ce qui fait le ſujet principal de ſon Ouvrage, concernant l'Eſſence & les Atributs de Dieu, qu'il ſe figure conſiſter en cinq Perſonnes dont il a voulu donner un Syſtême le plus bizarre dont on aît jamais entendu parler, comme on le verra dans la ſuite par l'Extrait que nous en ferons.

Auſſi-tôt que ce Livre parut il fut condamné par deux Rabins à Amſterdam, qui produiſirent des Lettres de quelques Rabins d'Allemagne & d'Italie, par qui ce Livre & ſon Auteur avoient été condamnés comme hérétiques & très-dangereux; mais cependant les Juifs Portugais d'Amſterdam formerent un Conſeil de ſept Rabins pour examiner ce Livre, dans lequel ceux-ci n'ayant rien trouvé de cenſurable, ils l'approuverent. Cela fut la ſource d'un grand demêlé & mecontentement parmi les Juifs de cette grande Ville: mais comme le parti de ces derniers étoit le plus fort, les deux autres Rabins y furent terriblement perſécutez, & ſe trouverent enfin obligés de ſe retirer ailleurs pour

des Auteurs n'être pas exposez aux mauvais traitemens qu'on leur faisoit.

Depuis leur absence le feu de cette dissension ne cesse pas de couver sous les cendres, car il en sort encore de tems en tems plusieurs nouvelles remarques sur les Hérésies de ce Livre qu'on condamne & maudit à petit bruit, pour ne s'atirer pas de mauvaises affaires du parti contraire ; c'est pourquoi les Docteurs Chrétiens, qui ne connoissent point cet Ouvrage, non plus que beaucoup d'autres de cette sorte, trouveront ici de quoi satisfaire leur curiosité touchant le nouveau Système Théologique, ou plûtôt *fanatique* de ce Rabin, dont il est étonnant que plusieurs de ses Collegues ayent voulu adopter les extravagances, qui ne sont pas seulement ridicules touchant ce qu'il dit de l'Essence & de la Nature de Dieu, mais aussi exécrables par les changemens & les imperfections qu'il lui attribue, comme l'on en peut juger sur ce que nous produirons ici de cet Ouvrage fatal.

Il promet d'abord à la 3. ligne de son Ecrit de faire voir *qui est, quel est* & *ce qui est le Dieu Très-haut*, & assure dans la 7. ligne suivante que *ceux qui* liront sa Dissertation, *connoîtront sans délai & sans peine l'Essence de la Divinité.* Il réitere ces grandes promesses dans la page 10. de la premiére Colomne, ayant dit au 4. Article précédent que le nom propre de son Dieu est *Ma-zé*, dont il veut donner une connoissance plus parfaite que ne l'a été celle qu'ont

qu'ont pretendu en avoir les Anciens Docteurs de la Loi Moſaïque & les Rabins modernes.

Il ſoutient que l'Infini ne peut pas être la ſource & le Créateur du Monde, parce que l'Infini étant un Etre ſimple il ne peut y avoir en lui aucune diverſité de penſée, ni de Volonté qui le porte à faire quelque choſe, ou élection dans un tems plûtôt que dans un autre. D'où il conclut qu'il ne peut avoir l'idée de la Création du Monde, ni aucun motif pour le former dans un tems limité de quelque maniére préférable à toutes celles qu'un Entendement infini pourroit imaginer s'il penſoit éternellement. Cela eſt tiré du Chapitre I. vs. 2. de ſon Livre & de la prémiére page du feuillet 29. comme auſſi du feuillet 32., qui eſt deſtiné presque tout entier à la diſcuſſion de ce ſujet.

Il ſupoſe dans ces mêmes endroits qu'il y a un Dieu qui a des Proportions & qui eſt borné par de certaines limites, dont il reſulte une conſéquence neceſſaire qu'il eſt corporel. Il appelle ce Dieu *le Vieux Saint des Saints*, & lui attribue une Ame qu'il dit être l'ame des Ames de tous les Vivans des ſiécles paſſez, du preſent & de ceux qui viendront jusqu'à la fin du Monde. Il ajoute dans la page troiſiéme, du feuillet 21. que les Montagnes, les Colines, les Rochers & même toutes choſes ont des Ames qui ſont une portion de celle du Dieu ſuprême, de ſorte que ſon pouvoir & ſa domination s'étendent par tout. Qu'il y a pluſieurs Mondes tellement unis qu'ils ne font qu'un même

corps, ſelon l'idée qu'il en donne vers la fin du Chapitre VIII. de ſon Commentaire intitulé *Hos l'Elohim* qui eſt à peu près conforme au Syſtême de *Spinoſa* dont il s'éloigne pourtant beaucoup dans la ſuite.

Car après avoir dit que cette Ame & ce Vieux Saint des Saints, ne ſont qu'une même choſe, il enſeigne qu'il ſort de cette Ame une extenſion de lumiére qui environne de tous côtés le Vieux Saint des Saints à l'infini, & qu'à cauſe de cela on l'appelle *Ein-ſoph*, c'eſt-à-dire, infini ou ſans fin, & non pas *Ein-Reſchit* ſans principe, parce qu'il a ſon origine & ſa ſource dans l'Ame du Vieux Saint des Saints & que pour cette raiſon, on ne peut pas dire qu'il eſt plus grand, plus ſublime, plus ſpirituel ou préferable en quelque choſe au Vieux Saint de tous les Saints puis qu'il tire de lui ſon Origine comme il l'aſſure dans la page 3. du feuillet 23. & moins encore qu'il ſoit ce même Vieux Saint dont il n'eſt que la production ſelon ce qu'il en explique dans la 2. page du 4. feuillet.

Il continue d'enſeigner, ſur la fin de la page 1. du 26. feuillet, que ceux qui croyent que *l'Infini eſt la Subſtance de la Divinité* ſont des Hérétiques, parce qu'il précéde cette Divinité, & n'eſt précédé d'aucune choſe, d'où il reſulte qu'on ne peut pas dire qu'il eſt le même Dieu que cette Divinité, ſelon la conſéquence que ce Rabin en tire ſur la fin de la page 1. du feuillet 26., où il ajoute ridiculement qu'elle ſert de femme au Vieux Saint des Saints, com-

comme il s'en explique plus amplement dans la ſuite.

Cependant il tâche de prouver en divers Articles de ſon Livre que ce Vieillard a non ſeulement de l'Etenduë puis que la Lumiére de *l'Infini* l'environne, mais auſſi des membres proportionnez à ſa grandeur & que toutes les parties qui forment le corps humain ſe trouvent auſſi en Dieu, *c'eſt pourquoi*, dit-il à la page 4. du feuillet 26, *on voit l'erreur de ceux qui prennent l'*Infini *pour la Subſtance de la Divinité.* Il continue d'expliquer ſa penſée dans les trois feuillets ſuivans touchant l'extenſion & les particularitez de ce corps qu'il attribue à la Divinité.

Il s'imagine qu'il a du mouvement, de l'agitation, & même des paſſions, comme l'envie, la colère, l'ennui & tous les autres reſſentimens dont une Ame eſt ſuſceptible: car il en attribue auſſi une à cette Divinité, comme au Saint des Saints, dont il s'imagine que la différence conſiſte dans les divers emplois qu'il leur donne. Son imagination l'a même porté juſqu'à l'excès de ſe figurer que la Divinité a des defauts & que ſes connoiſſances ne ſont point éternelles.

Puis venant à quelques-uns des raiſonnemens qu'il a fait pour ſoutenir que l'*Infini* ne peut pas être l'Auteur du Monde, il forme cet Argument: Tout ce qui a une fin & des limites a auſſi un commencement; or l'idée de la Création a eu une fin dans l'exécution qui s'en fit; elle a donc auſſi dû avoir un commence-

ment: d'où il conclut que cette idée ou connoiſſance avoit été toute nouvelle dans le Créateur; & que par conſéquent l'Infini ne peut pas être ce Créateur, car étant tout ſimple & éternel il ne peut ſe trouver ni ſe former en lui des penſées ou des connoiſſances ſucceſſives dans aucunes époques ou revolutions du tems.

Il continue d'argumenter ſur le même ſujet en diſant: Puis que l'*Infini* eſt une Subſtance très-ſimple & qu'il n'y a point en lui de quantité ni de limites, pourquoi créa-t-il ce Monde dans la proportion qu'il a & non pas plus grand ou plus petit? Car le but du Créateur en produiſant le Monde étoit d'y trouver quelque plaiſir ou contentement, pourquoi a-t-il fait cet Edifice ſi peu convenable à l'infinité de ſa Nature, ou cette Maiſon qui ne peut pas contenir ſon Maître? Il infére de tout cela que le Créateur a non ſeulement un Corps déterminé dans ſes proportions, mais auſſi d'une plus petite étenduë que celle du Monde qui le contient.

Il ne s'arrête pas là, car au feuillet 14, page 1. & au feuillet 22, page 1. & ailleurs, il dit que comme le mouvement eſt la cauſe de la chaleur, de même le Créateur par l'effort du mouvement qu'il fit pour agir dans l'infini dont il ne pouvoit ſortir, il ſe racourcit ſoi-même en appetiſſant ſa Subſtance qui par ce moyen laiſſa un eſpace vuide & capable de contenir le Monde qu'il vouloit créer. On ne ſauroit rien imaginer de plus bizarre, cependant les Rabins Cabaliſtes adoptent cette imagination creuſe qu'ils appellent *Tſimpiſum*, c'eſt-à-dire, *recontentration.*

tion. Il prétend auſſi que la chaleur provenant de l'agitation de ce Créateur a produit la Juſtice & la rigueur.

Il eſt encore plus étonnant de voir que ſur la fin de ſon prémier Chapitre il avance que le Vieux Saint des Saints, qui eſt le Principe & la ſource de toutes choſes, s'eſt fait ſoi-même, & que ce Myſtère qui ſemble impoſſible eſt caché dans le quinziéme verſet du Pſeaume CXXXIX. Mais il n'y eſt parlé que de l'admirable ſtructure des Embryons humains qui ſont formez ſecretement dans le ſein de leurs méres par la diſpenſation merveilleuſe de la Providence Divine. Cependant il allégue auſſi mal-à-propos ſur ſon Hypothéſe de la formation du prémier Principe de toutes choſes, que le méchant *Pharao* diſoit: *A moi eſt mon fleuvé & je me ſuis fait moi-même*, pour donner à entendre qu'il étoit Dieu & Auteur de ſa propre formation. On connoit en cela qu'il s'eſt figuré un Dieu Créateur qui n'eſt point Eternel, & il le dit même clairement au feuillet 67, où il ſoutient que dès le moment que le Créateur fut, il créa le Monde & qu'on ne peut pas lui objecter pourquoi il ne le créa pas avant ce tems-là, d'autant qu'il ne pouvoit pas le créer ſans exiſter prémierement lui-même.

Il ne s'arrête pas là, mais avance les Dogmes du Polytheïsme en ſupoſant pluſieurs Divinitez auxquelles il attribue divers emplois, d'où viennent les effets ſouvent très-contraires. Mais pour faire mieux comprendre quelle a été ſa Théologie, ou Doctrine touchant la Di-

vinité, nous rapporterons la ſubſtance de ce qu'il en dit au feuillet 26, où il ſoutient que l'Eſſence Divine ne doit être attribuée ni à *l'Ein Soph*, c'eſt-à-dire, ni à *l'Infini*, non plus qu'à la *Sephira* ou Splendeur qu'on appelle *Tiphereth*: car ſi celle-ci, (dit-il) étoit la ſubſtance de la Divinité, pourquoi dois-je adorer celui qui eſt né d'un autre, nonobſtant que ce ſoit un Pere ou une Mére? On ne doit pas auſſi l'attribuer à la Splendeur qu'on nomme *Suter*, c'eſt-à-dire, Couronne, ni aux Splendeurs qu'on appelle *Chochma* & *Bina* qui ſont la Science & l'Entendement: car il ne nous eſt pas convenable d'adorer le premier Emanateur, parce que les Iſraëlites n'auroient aucun avantage ſur les Nations. Car les Gentils croient auſſi à ce premier Etre incompréhenſible dans ſon infinité & inviſibilité ſpirituelle, de ſorte que leur foi a pour objet ce qui eſt au-deſſus de la Splendeur *Suter* ou Couronne, de même qu'au deſſus des autres Splendeurs. De tout cela on peut conclure que ce Rabin ne veut pas qu'on adore la Premiére Cauſe de toutes choſes qu'il deſigne par l'Infini, & qu'il tâche de perſuader aux Juifs qu'en abandonnant ce Culte pour ſuivre ſon opinion il leur ſera plus honorable d'adorer les Splendeurs corporelles qu'il leur a deſignées, qu'un ſeul Dieu inviſible & tout ſimple, afin que leur Culte ſoit différent de celui de ces Philoſophes Payens qui ont eu de la foi & de la veneration pour l'Etre infini, Eternel, Premiére Cauſe de tout ce qui exiſte dans l'Univers.

Mais

Mais cette Foi & ce Culte qui n'ont qu'un *ſeul Dieu infini* pour objet n'étant pas du goût de ce Rabin, il tâche de pallier ſa croyance toute différente de celle des autres Juifs, en diſant dans la concluſion du dernier Chapitre de ſon Livre que les trois ſujets qu'il a diſtingués en parlant du *Vieux Saint de tous les Saints*, du *Roi Saint* ou *Créateur* & de ſa Couronne conſidérée comme la femme de ce dernier, ne ſont qu'une même choſe & qu'un même Dieu : mais pour entendre mieux ſon Syſtême & en connoître toute la difformité ou l'extravagance il nous paroit néceſſaire de mettre ici la Traduction faite mot à mot de ce qu'il a dit au commencement du premier Chapitre de ſon Commentaire intitulé *Bath Codeſch* à *Codaſchim*, Maiſon de la Sainteté des Saintetés. „ Sachez, *dit* „ *ce Rabin*, que le fondement de la foi eſt de „ ſavoir & croire qu'il y a trois Nœuds de la „ croyance parfaite & que ces Trois ſont un; „ mais non pas en nombre, c'eſt-à-dire que „ pas un d'eux n'entre en compte des ſimula- „ cres de l'Emanation, & que les deux qui „ ſont le Roi ſaint & ſa *Sechinah* Divinité ſont „ une extenſion du premier qui eſt le Vieux „ Saint des Saints, & d'autant qu'ils ſont trois „ on a beſoin pour les unir, d'une autre choſe, „ qui eſt l'Ame de tous les vivans ". Ces derniers termes Hebreux ſignifient auſſi *l'ame de tout ce qui vit ou qui a vie.*

La même opinion eſt encore deduite au feuillet 60, 61; & dans ſon Commentaire intitulé *Hos l'Elohim, l'Effort pour Dieu*, il dit, „ que

„ cette choſe eſt très-évidente parmi ceux qui „ ſont des Fils du Palais du Roi, mais ceux „ qui ont le cœur bouché, les yeux fermez & „ qui ne conſiderent pas la gloire de leur Sei„ gneur y trouvent des difficultez & diſent, „ *comment eſt-il poſſible que le Myſtère de l'Unité ſoit les trois Nœuds?* Et il leur ſemble que „ cette croyance eſt ſemblable à la Foi des Gen„ tils, parce qu'ils ne ſavent pas que Dieu n'eſt „ pas l'Auteur de celle-ci comme il l'eſt de „ celle-là & que de même qu'il y a trois „ Nœuds de la véritable croyance, il y en a „ auſſi trois de la fauſſeté.

Voila quel eſt le Syſtême de ce Rabin dont la Trinité eſt compoſée non ſeulement de Perſonnes diſtinctes entre elles en figure, proportions, emplois & fonction, mais auſſi d'une quatriême qu'il dit être l'Ame de toute Créature vivante, & qu'il dit être neceſſaire pour unir les autres trois perſonnes, d'où il reſulte manifeſtement que ſelon ſon opinion, elles ſont réellement ſeparables l'une de l'autre. Il reſte néanmoins tant d'ambiguité dans cette Doctrine qu'aucun Théologien ni Philoſophe Chrétien ne pourroit en diſſiper les ténèbres ſi le Rabin *Nunes Torres* bien verſé dans cette *Cabale Judaïque* ne nous en avoit pas donné l'explication ſuivante qui repandra quelque lumiére ſur le Cahos myſtérieux de cet Ouvrage, non moins hardi que bizarre & ſingulier en ſon genre, dont voici le developement.

Le Vieux Saint de tous les Saints conſideré comme la ſource de toutes choſes eſt limité par ce Syſtême, & tellement borné qu'il eſt par con-

conſéquent corporel: mais l'ame qu'il lui attribue eſt parfaitement ſpirituelle, vivifiant tout ce qui a exiſté, tout ce qui exiſte & tout ce qui exiſtera juſqu'à la fin du Monde. Elle n'a point de figure ni de proportion matérielle. Quand on exclud de Dieu les Atributs du corps, c'eſt à l'égard de cette Ame; mais tous les membres corporels que l'Ecriture ſainte attribue à Dieu, comme ſont les yeux, les oreilles, les mains, les pieds, le mouvement & les paſſions, comme l'amour, la haine, la colere, l'envie, le repentir, &c. tout cela eſt apliquable au Vieux Saint de tous les Saints qui eſt néanmoins parfaitement uni à ſon Ame.

Il ſort de cette Ame une lumiere exiſtante qui s'étend à l'infini, & environne de toutes parts le Vieux Saint qui en eſt le Centre. Cette lumiere s'apelle *Ein Soph*, c'eſt-à-dire *ſans fin* & non pas ſans *principe*, vu qu'elle a ſa ſource dans l'Ame qui vivifie toutes choſes. Mais cette lumiere n'eſt pas connue, ſelon ce Rabin, ni digne d'Adoration parce qu'elle n'a point d'intelligence ni de volonté, &c.

Le Vieux Saint de tous les Saints voulant créer les Mondes & ne trouvant point de vuide pour les y placer, vu que *l'Ein Soph* qui l'environnoit occupoit tout, il ſortit du Centre de *l'Ein Soph* en ſe rendant viſible par la configuration d'un Simulacre qu'on apelle *Adam Cadmoha* c'eſt-à-dire l'Ancien Adam.

Quand cette image ou idole ſortit du Centre de *l'Ein Soph* il ſe racourcit & concentra de telle maniére qu'il laiſſa un vuide capable de con-

contenir tous les Mondes qu'il créa. Il étendit puis un Rideau devant ſoi & s'étant reculé il tourna dans ce lieu dix Simulacres ſemblables à ſa propre figure.

Mais dans le tems que ces Simulacres ſortirent, le Vieux Saint n'avoit pas encore fait l'arrangement des Canaux par leſquels il devoit faire ſortir ſa lumiere d'une maniere que ces Simulacres puſſent la recevoir & la retenir, elle ſortit ſans limitation ni meſure avec tant d'abondance & de rapidité, que ne pouvant pas reſiſter à ſon éclat & à ſa force ils creverent tous, excepté les trois prémieres *Sephiros* ou *Splendeurs*, qu'on apelle la Couronne, la Science & l'Entendement.

La deſtruction des ſept Coloſſes ou Simulacres demembrez, eſt deſignée par ce même Rabin au Chapitre 36. de la *Geneſe*, depuis le verſet 31. juſqu'au 39 où il y a *Ceux-ci ſont les Rois qui ont regné dans le Païs d'Edom avant qu'il regnât un Roi pour les fils d'Iſraël.* C'eſt pourquoi les Cabaliſtes diſent que ce ſont les premiers vaſes rompus, les Rois qui moururent, les Mondes qui tomberent en ruïne.

Cependant quoique l'opinion des Cabaliſtes ſoit que les trois premieres figures ou Splendeurs ne ſe briſerent pas, ils enſeignent qu'il ſe fit néanmoins une rupture dans les deux dernieres de ces trois qui ſont la Science & l'Entendement pour faire paſſage à deux Couronnes deſquelles ſe forma le Simulacre qu'on apelle *Daughat*, le Savoir.

Ces deux Couronnes avoient été cachées dans

dans le ſein des Splendeurs qui en furent le Pere & la Mére, où leur Germe ſortit d'un Atome que le Vieux Saint des Saints y envoya de ſa propre ſubſtance & d'une étincelle de l'Ame de tous les vivans envelopée dans cet Atome, qui en paſſant par la Couronne qui étoit ouverte par le haut & par le bas s'arrêta dans les Splendeurs de l'Entendement & de la Science où il ſervoit de ſemence pour les former. Mais comme ces Splendeurs étoient ſerrées par le bas elles s'entrouvrirent pour faire paſſage à ſes deux Couronnes qui en ſortirent ſans prendre aucune choſe de la ſubſtance de leurs Parens.

Le Simulacre Danghat qui ſe forma de ces deux Couronnes fut auſſi briſé avec les autres Coloſſes ou Rois dont il étoit le huitiéme. Il ne fut pas néanmoins entierement détruit comme ceux-là, de ſorte que quand leurs debris remonterent en haut & rentrerent dans le ſein de la Mere qui étoit la Splendeur de l'Intelligence, celui-ci y rentra pareillement, mais plus entier que les autres, n'aïant laiſſé au dehors que les ſouillures qui s'étoient jointes à lui par la rupture qu'il fit en ſortant.

Quand il fut là de retour il ſe forma ſoi-même par l'union des Corps de deux Jumeaux, l'un Mâle & l'autre Femelle, dont il joignit les dos enſemble. Le Mâle dont le Crane étoit formé d'une portion de la Couronne de l'Entendement & de la Science, & le reſte du Corps des debris des Rois morts, étoit beaucoup plus grand que la Femelle: car la Tête

de

de celle-ci n'ateignoit qu'au milieu du dos de l'homme, mais après avoir resté ainsi adossez pendant quelques mois, ils furent sciez en deux, & alors s'étant regardez face à face, la femme devint aussi grande que son Mari qui avoit été son Frere lors qu'ils naquirent attachez ensemble.

Ceux-ci sont nommez par le même Rabin le Roi saint & la *Sechina* qui est la Divinité. Il dit que ce Roi a 248. Membres & 365. nerfs ou muscles comme ceux d'un homme, qui se forma soi-même & perfectiona ses Parens; c'est-à-dire la Splendeur, la Science & l'Entendement jusqu'à la Couronne même, & ce qui est encore beaucoup davantage, c'est que le Vieux Saint des Saints eut même besoin de lui pour se perfectionner aussi dans *l'Adam Cadmaha* l'Ancien Adam. Que ce Roi saint est la source des Graces, & sa femme celle des *Vaillances* [ce terme dans l'Hebreu signifie l'Autorité ou le pouvoir de juger ou de punir.] Qu'il ne descend jamais sur la Terre, mais que sa femme la Divinité y vient très-souvent, & n'y paroit que sous une petite forme parce qu'elle se racourcit en descendant, & puis devient aussi grande que son Mari & Frere quand elle retourne en haut.

Il soutient pourtant que ces deux ne sont qu'un & après leur avoir encore associé *le Vieux Saint des Saints* qui est la premiere Personne de sa Quaternité, dont le *Roi Saint* est la seconde, & la *Sechina* ou *Divinité*, la troisiéme, & *l'Ame de tous les Vivans*, la quatriéme servant de lien

lien pour unir les trois autres qu'il dit avoir des Corps differens entr'eux & de celui du Roi Saint & de ſa Divinité qui croit être redevable du leur aux trois prémieres Splendeurs, & aux debris des ſept Rois detruits par la force & la ſurabondance de la lumiere fulminante du Vieux Saint de tous les Saints.

Après cela il conclut que de ces quatre Perſonnes il n'y a que celle du Roi Saint qui ſoit le Roi d'Iſraël & le Createur Univerſel qu'il eſtime ſeul adorable en declarant néanmoins qu'il n'a exiſté que depuis la formation du Monde, & qu'il a eu ſes ſept Predeceſſeurs dont nous avons parlé, outre les trois Splendeurs, le Vieux Saint des Saints & l'Infini, qui ſelon ce Rabin ne meritent pas d'être adorez par les pretenduës cauſes alleguées ci-devant.

Voilaquelles ſont les opinions bizarres, extravagantes & qu'on les nomme ſi l'on veut impies du Rabin *Nehemia Hyia Hayon* aprouvé authentiquement par les ſept Rabins Portugais qui ſe ſont aſſemblez pour ce ſujet à Amſterdam & qui y ont perſecuté ceux d'entre leurs Collegues Allemans qui ont improuvé les Dogmes contenus dans le Livre de ce Rabin devenu très-fameux par les Quérelles & diviſions qu'il a cauſée parmi les Docteurs Juifs & les Principaux de leur Nation qui en ſont encore troublez maintenant, de la même maniere qu'on voit les Prelats de la Chrétienté diviſez ſur ce qui concerne la célèbre Conſtitution Papale de *l'Unigenitus* Moliniſte.

Mais pourtant pour rendre la juſtice qui eſt due

dûe tant au Rabin *Nehemia Hiya Hayon* qu'aux ſept Aprobateurs de ſon Livre, nous croions être obligez de faire remarquer ici que les *Cabaliſtes* Juifs très-renommez qui ont écrit ſur cette matiere ſont du même ſentiment que l'Auteur & les Aprobateurs du Livre & Commentaire dont il s'agit maintenant parmi eux, & que ces *Cabaliſtes* ont même des opinions beaucoup plus extravagantes & plus obſcenes ſur la Génération pretendue des quatre Simulacres perſonnels de leur Divinité, & de leur Congrès pour ce ſujet qu'ils expriment par des termes ſi contraires aux diſpoſitions de la Virginité Maſculine & Feminine que la Pudeur nous en interdit l'explication, qui d'ailleurs rendroit auſſi cet Extrait trop difus.

ARTICLE VII.

LES AMOURS D'HORACE. A Cologne, chez Pierre Marteau 1728. in 12. pp. 328. ſans la Préface qui en a 36.

LE ſeul titre de cet Ouvrage eſt propre à lui donner un grand débit. Qu'une choſe ſoit ſuſpecte, il n'en faut pas davantage pour reveiller la curioſité de bien des gens. Or tout le monde ſait que dans la Republique des Lettres, tout ce qui eſt de cette eſpece, paſſe d'ordinaire ſous le nom de *Pierre Marteau*. Cette étiquette ſuffit pour enrichir un Libraire. Et puis,

puis, *les Amours d'Horace*, ce Poëte si fameux! avec quelle avidité ne se prêtera-t-on pas à lui entendre parler galanterie, & faire l'amour à la Françoise? Bien des gens seront surpris de ne pas trouver dans cet Ouvrage, ce que le titre leur aura fait espérer; je veux dire que notre Auteur n'a point prétendu imiter Mr. *de la Chapelle*, dans ses Amours de *Catulle* & de *Tibulle*. Il avouë pourtant que cela n'eût pas été si mal, sur tout s'il avoit pû attraper la finesse & l'élegance de cet illustre Ecrivain; mais il n'a point prétendu faire un Ouvrage de propos deliberé, ni de longue haleine. Ce n'est point, dit-il, le fait d'une imagination aussi vive & aussi folatre que la mienne, elle voudroit toûjours rire & badiner. Il a assez bien réüssi de ce côté-là, & pour avoir voulu soutenir ce caractére d'un bout à l'autre, il nous a fait une Préface qui donne un peu dans le burlesque. *Une Préface*! dit-il, *ce seul nom me fait trembler.* Son frisson a dû être de quelques heures; car il faut du tems pour faire une Préface de 36. pages, & la faire en tremblant, qui pis est. Cette plaisanterie est fade pour être trop outrée. Toutes choses ont un milieu; si on les sort du caractere qui leur est propre, elles ne causent plus que du dégoût.

L'Auteur veut nous persuader que c'est au hazard que le Public est redevable de cette production, commencée sans dessein, & qu'il a vû grossir sous sa main de Lettre en Lettre jusqu'à la cinquieme inclusivement. Il nous apprend qu'il est en habitude d'écrire des Let-

tres tantôt ſerieuſes & tantôt badines, à un jeune Seigneur qui a l'Eſprit très-orné, & d'un tour heureux & délicat. Il le déſigne ſous le nom de Mr. le Marquis de B. Il avoit été quelque tems ſans lui donner de ſes nouvelles. Il prit pour prétexte de ſon ſilence une intrigue de tendreſſe qu'il feignoit l'avoir occupée juſqu'alors. Cela lui donna lieu de parler des Amours des gens de Lettres. En effet, la tendreſſe eſt un peu leur maladie; „ ils y ſont ſi „ portés, dit notre Auteur, que ceux-mêmes „ d'entr'eux, qui n'ont point d'affaires ſerieuſes „ de cœur, ſe font des Maîtreſſes en l'air, „ qu'ils cultivent d'imagination, & avec autant „ d'ardeur que ſi c'étoit bon jeu, bon argent. La premiere Lettre eſt preſque toute emploiée à en fournir des Exemples. Le fait eſt indubitable. Je pourois nommer de ces gens de Lettres qui donnent dans ce travers d'Eſprit, & qui ſe marient très-avantageuſement, mais par malheur ce n'eſt qu'en imagination. Chacun a ſa folie. Telle a été celle de la plûpart des Savans de tous les ſiecles. *Horace* étoit amoureux; mais il lui falloit des maîtreſſes en chair & en os. Il ne ſe ſeroit pas contenté de faire l'amour à la maniere de Don Quichotte. Une Maîtreſſe auſſi chimerique que Dulcinée du Toboſo n'auroit point été ſon fait. Notre Auteur ne fit d'abord qu'entâmer les galanteries de ce Poëte; mais ſoit prévention pour le Heros, dont il avoit entrepris l'Hiſtoire amoureuſe, ſoit aveugle complaiſance pour le tour qu'il y donnoit, ce commencement eût le bonheur de plaire; on lui en de-

demanda la ſuite. Il avoit prévenu la demande puiſque dès la premiere Lettre il s'étoit engagé à ſuivre Horace chez toutes ſes Maîtreſſes, depuis *Cynare* le premier objet de ſon Amour, juſqu'à *Glycere* que *Tibulle* mort à 24. ans laiſſa dans le triſte état de viduité. „ Elle alla, ſans doute, „ porter chez *Horace* ſes regrets & ſes larmes, „ &, n'ignorant point qu'il prenoit part à ſes „ interêts, tâcher de ſe conſoler auprès de lui, „ de la perte d'un bien qu'elle trouvoit ſans „ doute alors plus à dire, ſelon la coutume, „ qu'elle n'avoit goûté de joye & de plaiſir en „ le poſſedant". Cette demarche ralluma les feux de l'Amour dans le cœur du Poëte, & à l'âge de 47. ans, il ſentoit cette paſſion auſſi vivement que jamais. „ Et de quoi s'aviſoit-il, „ dit l'Auteur, dans le triſte état où il étoit, & „ qui ne faiſoit tous les jours que croître & „ embellir ? Je me le repreſente ſemblable à „ ces Phyſiciens curieux, & toûjours appliqués „ à penétrer ſes cauſes des Phenomenes. Quel- „ qu'exactes que ſoient leurs recherches, ils ne „ ſauroient ſaiſir la Nature, elle échape à leurs „ plus profondes meditations. Elle eſt comme „ dans un vaſe dont ils ne font qu'effleurer les „ bords: ils ont beau tourner tout autour, ils „ en parcourent la circonference, mais ils n'en „ peuvent voir le fond, où git tout le ſecret „ qui leur tient au cœur.

„ Horace alloit & venoit autour d'un myſ- „ tère qu'il avoit pû connoître autrefois, mais „ qui lui étoit devenu impénetrable. Il ne lui „ ſervoit de rien de faire force d'imagination &

„ de genie, il avoit perdu le talent de l'appro-
„ fondir ; & *Perſe* auroit bien pû lui appliquer,
„ en ce ſens, ce qu'il a dit de lui dans un
„ autre :

* *Admiſſus circum præcordia ludit.*

„ Il ne pouvoit tout au plus qu'amuſer ſa
„ paſſion, & faire comme ces Maris, dont il
„ eſt parlé dans les *Controverſes* de *Seneque*, qui
„ ſont forcés de s'arrêter aux Ouvrages avan-
„ cez d'une Place dont ils ne peuvent encore
„ ſe rendre Maîtres. Il pouvoit encore jouer
„ quelques rôles ſur la ſcene, mais il n'étoit
„ plus propre au dernier Acte de la Comedie.

On voit que ce trait eſt fort libre ; cependant ce n'eſt rien en comparaiſon de pluſieurs autres qui ſont ſemés dans le Corps de l'Ouvrage, mais enfin il ne pouvoit guere faire autrement. Il s'agiſſoit de repréſenter *Horace :* un franc débauché & s'il m'eſt permis d'hazarder avec l'Auteur une expreſſion à la mode, *un vrai ſoldat de fortune Amoureuſe*, & le repreſenter au naturel. Ce deſſein auroit effraïé tout homme un peu ſcrupuleux. L'Auteur a paſſé par deſſus toutes ces conſidérations en galant homme. Il a laiſſé, il eſt vrai, quantité d'images presqu'en Chemiſe, mais il les a envelopées le mieux qu'il a pû. Il ne falloit pourtant pas que la draperie fût trop épaiſſe ; ç'auroit été maſquer ſon Heros, & c'eſt ce qu'il ne pouvoit faire après avoir reproché ce défaut à Mr. *de la Chapelle*.

Il ſe ſert de cette occaſion pour s'égaier un peu

* *Sat. I.* vſ. 117.

peu ſur le compte de Mr. H.... Cenſeur Roïal des Livres en France, „qui a, dit-il, „ ſur cet article l'imagination ſi tendre qu'il ne „ ſauroit ſuporter une penſée gaillarde, quelque voilée qu'elle ſoit ſous des Periphraſes „ ambiguës; il craint même ſi fort de ſe ſalir „ en les définiſſant, qu'il les apelle *des penſées „ enchaſſées dans des termes précieux*., mais „ d'un Precieux fort au deſſous de celui que „ Moliere a joué ſur la ſcene. Voilà ſans doute, ajoute t-il, un prodige de pudeur! contre lequel ſans doute, il ſe tient ſur ſes gardes, puis qu'il a dit un peu auparavant *qu'on doit ſe méfier de tout homme qui ſe gendarme d'une expreſſion libre & enjouée.* Sans me gendarmer, qu'il me ſoit permis de dire, qu'une draperie un peu plus épaiſſe dans les Amours d'Horace n'auroit fait aucun tort à l'Auteur. Bien loin delà, on auroit penetré ſa penſée à travers les voiles repliés dont il auroit voulu la couvrir, comme pour la dérober à la vûe des Lecteurs, qui lui auroient tenu compte de ce menagement. J'avouë qu'il n'y a rien de plus à craindre qu'un Devot de profeſſion, mais il eſt des occaſions où une ſage retenue ne doit pas paſſer pour bigoterie.

Je ne veux rien inferer de cet Ouvrage au préjudice des Mœurs de ſon Auteur, je veux croire, ſans le connoître, qu'il eſt un Saint & même un Saint à canoniſer, quoi qu'il s'en faille bien que je reconnoiſſe pour vrai ce qu'il dit que les *Livres d'un homme ſont de fort mauvais garands de ſa conduite.* Toute la grace que je

puis lui faire, c'eſt de lui accorder que cette regle a lieu à ſon égard. Je ſais que „ Tel „ Auteur eſt grave & auſtere dans ſes Ecrits, „ qui eſt très-relâché dans ſa conduite; & au „ contraire, il en eſt de très-reguliers dans leur „ conduite, qui ſe donnent une très-grande „ licence dans leurs Ecrits". Si ces ſortes de cas ne ſont pas auſſi rares que le Phœnix, peu s'en faut. Car quoique *Martial*, & non pas *Pline* comme l'a avancé l'Auteur par un défaut de memoire, ait dit:

* *Laſciva eſt nobis pagina, vita proba eſt,*

on ne doit pas l'en croire ſur ſa parole, & quiconque aura lû ſes Epigrammes conviendra que ſa conduite étoit pour le moins auſſi obſcene que ſes Ouvrages, & pour le dire avec notre Auteur, on verra que ſon cœur étoit aſſurément de la même Religion que ſon Eſprit.

L'Auteur ne s'eſt pas moins donné de licence dans les traductions qu'il fait des endroits d'*Horace* ou des autres Auteurs qu'il cite au bas des pages. Ce ſont des Paraphraſes plûtôt que des traductions; on lui auroit ſu meilleur gré s'il s'étoit ſervi d'un bon *Horace* François tel qu'eſt, par exemple, celui du P. *Tarteron*. Je ne chargerai pas cet extrait de tous les exemples que je pourrois raporter de cette maniere de traduire Horace: je me contenterai de deux ou trois à l'ouverture du livre. Pag. 48.

Par-

* *Lib. I. Ep. V.*

Parcius junctas quatiunt fenestras
Ictibus crebris juvenes protervi,
Nec tibi somnos adimunt . . . . .
-- Audis minùs & minùs jam,
Me tuo longas pereunte noctes,
Lydia, dormis?

L'Auteur traduit ainſi ces vers de l'Ode XXV. du I. livre. „ Nos jeunes petits maîtres ne frap-„ pent plus ſi ſouvent à tes fenêtres, il me pa-„ roit que depuis quelque tems ils ont la diſ-„ cretion de te laiſſer les nuits entieres dans „ un parfait repos. D'un jour à l'autre, tu „ entens moins cette Chanſon, dont tu avois „ les oreilles ſi rebattuës: *Quoi! Lydie, vous* „ *dormez, tandis que, plein d'Amour, je ſuis ſur* „ *le point d'expirer à votre porte.*

Voilà *nos jeunes petits Maîtres.* heureuſement placés! Cette épithete *jeunes* paſſera chez d'autres pour un pléonaſme; mais moi qui ai vû de *vieux petits Maîtres*, je n'y trouve rien à critiquer, mais donner de la *diſcretion* aux petits Maîtres c'eſt ce que perſonne ne ſouffrira, les petits maîtres même en appelleront. L'Auteur conviendra ſans doute, après un peu de reflexion, que *juvenes protervi* chez les Romains étoient de *jeunes débauchez*, comme nos Etudiants de Leyde qui ne peuvent pourtant point paſſer pour *petits Maîtres.* Le caractere de ceux-ci eſt l'extravagance, les airs impertinens & ridicules, un fatisme en Original, mais la dé-

bauche n'eſt pas ordinairement attachée à leur caractére, & encore moins l'Amour Eſpagnol qui conduit un Amant ſe morfondre ſous les fenêtres de ſa Belle.

Me tuo longas pereunte nôctes,
Lydia dormis?

étoit une Chanſon du tems d'*Horace*, ſi l'on en croit l'Auteur. La traduction qu'il en donne eſt d'un pathetique à fendre le cœur de la cruelle Lydie. C'eſt dommage qu'il n'ait pas lû certaine Chanſon ſur le même ſujet, qui vient d'un illuſtre Poëte qui ſans doute en avoit pris la penſée dans cette Ode d'*Horace*, il y auroit trouvé,

La nuit comme le jour,
Plein de l'ardent Amour,
Qui me tranſporte;
Je baiſſe ton loquet,
Planté comme un piquet,
Devant ta porte.
Quand près de ton réduit,
Je paſſai l'autre nuit,
Pendant la pluye,
Loin de me conſoler,
Tu ne fis que ronfler
Comme une Truye.

La maniere dont l'Auteur traduit les cinq autres vers de la même Ode qu'il cite au bas de la page 49. n'eſt pas moins libre.

Invicem mœchos anus arrogantes
Flebis in ſolo levis angiportu....
Cum tibi flagrans amor & libido,
Quæ ſolet matres furiare equorum,
Saviet circa jecur ulceroſum.

„ Que ſera-ce ſur l'entier déclin de ton âge, „ lorsque l'Amour allumant tous ſes feux dans „ ton cœur déja bleſſé de mille traits, tu cour- „ras follement les ruës, &, dans les violens „ accès d'une lubricité ſemblable à celle des „ jumens en chaleur tu pleureras de la fierté „ de ces mêmes Amans dont tu faiſois autre- „ fois les plus chéres délices"? Il ſuffit de raporter l'original & la traduction, le Lecteur en jugera.

Voici la traduction de deux Strophes de l'Ode 26. du Liv. 3.

Vixi puellis nuper idoneus,
Et militavi non ſine gloria:
Nunc arma defunctumque bello
Barbiton hic paries habebit.
O quæ beatam, Diva, tenes Cyprum, &
Memphim carentem Sithonia nive,
Regina, ſublimi flagello
Tange Chloën ſemel arrogantem.

„ Juſqu'ici, j'ai été un ſerviteur des Dames
„ des plus zélez, & je rappelle encore avec
„ plaiſir une infinité de combats, d'où je ne
„ ſuis jamais ſorti qu'à ma gloire: mais à pre-
„ ſent, les forces ſe refuſent à mon courage,
„ & il ne me reſte plus que d'appendre mes
„ armes & mon luth, reſtes infortunez de mes
„ joyes paſſées, aux Murs ſacrez du Temple de
„ Venus.

„ O vous Déeſſe, qui commandez ſouve-
„ rainement à Cypre & à Memphis, d'où la
„ neige eſt toûjours bannie des Campagnes,
„ pour montrer, ſans doute, que le moindre
„ froid y doit pareillement être banni des
„ Cœurs; ô vous, mon ancienne Reine, armez-
„ vous, s'il le faut, de Verges, & châtiez
„ une bonne fois la ſuperbe *Chloé*, pour lui
„ apprendre à ne point mépriſer le tendre
„ Amour qu'on a pour elle.

Voici comme le P. *Sanadon* traduit les mêmes Strophes. „ Juſqu'ici j'ai fait ma Cour aux Da-
„ mes. Cela convenoit à mon âge, & je m'en
„ ſuis tiré en galant homme. Aujourd'hui je
„ conſacre à Venus & mes armes & ma lyre,
„ l'interprete & la confidente de mon cœur, je
„ les attache dans le Temple de la Déeſſe....

„ Mere des Amours, qui êtes adorée dans
„ l'Ile fortunée de Cypre, & à Memphis où l'hy-
„ ver ne parut jamais, la ſeule grace que je
„ vous demande, c'eſt d'étendre votre bras ſur
„ la dédaigneuſe Chloé.

Qu'on juge qui des deux a mieux compris *Horace*. Que l'Auteur ne diſe pas qu'il a ac-

com-

commodé ſa traduction à ſon ſujet: celle du P. *Sanadon* y auroit convenu de même.

Le P. *Sanadon* qui me tombe ſous la main ſans y penſer dérange un peu la Chronologie des Amours d'*Horace*, que notre Auteur, ſans ſe donner trop de peine, a reglée ſur l'ordre des anciennes éditions de ce Poëte, mais c'eſt là une bagatelle. Faire jouër à *Horace* à 40. ans un rôle amoureux qu'il a réellement joué à 25. n'eſt pas un anachroniſme ſur lequel on ait droit de ſe tant récrier, c'eſt une minucie à laquelle ne s'arrêteront que d'incommodes Critiques, ces gens d'une exactitude gênante & impitoyable.

Notre Auteur eſt un galant d'une nouvelle eſpece. Il a, ſi nous l'en croions, des intrigues de tendreſſe: il aime le beau ſexe, & il l'accable dans tout ſon Ouvrage d'injures les plus groſſieres. Je n'en produirai qu'un Exemple qui aſſurément revoltera toutes les femmes qui ont tant ſoit peu leur reputation à cœur. A propos de l'Amour qu'*Horace* conçut pour *Lycé* femme d'un Toſcan, il parle de la peine à laquelle on condamnoit les femmes ſurpriſes en flagrant délit: voici ce qu'il en dit.

„ On les condamnoit à demeurer dans une „ petite cellule, & à s'y livrer ſans façon à tout „ venant Mais ceux qui les alloient voir, de„ voient avant toute autre expedition, ſe char„ ger de Clochettes, afin que par leur ſon tout „ le monde pût s'apercevoir du châtiment qu'ils „ exerçoient ſur ces femmes, dans le tems mê„ me qu'ils y procedoient avec le plus de vio„ lence & de fureur. Cette loi pénale fut abolie

„ à

„ à Rome par l'Empereur *Theodoſe*, mais bien „ des femmes & des filles de nos jours ſem- „ blent ſe l'être volontairement impoſée, aux „ Clochettes près, qui empêcheroient ſurement „ *les gens de s'entendre dans les rues*". En verité c'en eſt trop, la vertu du beau ſexe merite d'être vangée d'un outrage ſi ſanglant. Quand même les Clochettes ſeroient à la mode, je doute qu'on eût jamais ouï ſonner le tocſin de la façon de l'Auteur.

Horace, quoique le Heros du Livre, n'y eſt pas plus menagé, auſſi ſa vertu n'étoit pas ſi circonſpecte, que celle des femmes; mais on auroit pû lui faire jouer un rôle un peu plus conforme à ſon genie, trop grand pour donner dans une craſſe débauche telle que celle qu'on eſt porté à lui attribuer après la lecture de ſes Amours. En voilà, je penſe, aſſez pour faire connoître cet Ouvrage: il me reſte à dire qu'il eſt farci de quantité de mots nouveau-nés, dont on pourroit groſſir une nouvelle édition du *Dictionaire Neologique*. Il eſt vrai que l'Auteur s'en eſt excuſé, ſur ce qu'il les a trouvés plus propres à exprimer ſa penſée. Mais eſt-ce bien s'exprimer que d'emploier des termes inconnus? Au reſte s'il prend jamais fantaiſie à quelques Critiques de compoſer un Dictionaire de grandes Phraſes qui ſemblent dire beaucoup & ne diſent rien, nous en cotterons un aſſez bon nombre de cette eſpece dans les Amours d'*Horace*.

J'oublioi de dire un mot des digreſſions qui y ſont en grand nombre. Quoi qu'elles

les contiennent pour l'ordinaire quelques traits curieux d'Hiſtoire, ou de bons morceaux de litterature, je ſuis perſuadé que plus d'un lecteur dira:

Sed nunc non erat his locus....

L'Auteur s'eſt bien aperçu de ce défaut lors qu'il dit dans ſa troiſiéme Lettre: „C'eſt ſans „ doute aujourd'hui mon jour de digreſſions. „ Ce ne l'étoit pas moins hier, je ne me con„ nois plus: en voilà déja d'épouvantables. „ Qui auroit jamais crû que *Santeuil*, & Mr. „ *Arnaud* puſſent avoir place dans une hiſtoire „ galante, & y tenir leur coin comme ils font? „ J'en ſuis tout étonné moi-même". (Ce n'eſt pas ſans raiſon, car on ne voit guere pourquoi on les y a placés.) „Par bonheur c'eſt une Lettre „ que ceci, une converſation par écrit où on „ s'amuſe de tout ce qui ſe preſente. A la fin, „ pourtant ceci pourroit bien trop ſentir ſa „ Lettre". J'en conviens; mais il me ſemble qu'on peut bien dire avec Horace:

* *Opere in longo fas eſt obrepere ſomnum.*

L'Auteur n'a-t-il point abuſé de cette permiſſion? Nous laiſſons ce point à la deciſion de ceux qui ſe divertiront à lire cette Hiſtoire, ſi l'on ne peut pas dire ce Roman.

* *Art. Poët.* vſ. 360.

AR-

ARTICLE VIII.

Hiſtoria MICHAELIS SERVETI; quam *Jo. Laur.* MOSHEMIO Abbate Mariavallenſi & confirmato Michaelſteinenſi, Sereniſſ. Duc. Brunsvic. & Luneburg. à Conſiliis ſanctior. Theol. D. & Profeſſore P. O. A. O. R. 1727. D. 19. Decembris placido Doctorum examini publice exponit Auctor HENRICUS AB. ALLWOERDEN Stadenſis, Theol. Cultor. Helmſtadii, Stannio Bucholtziano.

C'eſt-à-dire:

Hiſtoire de Michel Servet, *écrite par* Henri d'Allwoerde *ſous les yeux & ſur les Memoires de Mr. le Profeſſeur* Mosheim. *A Helmſtadt* 1728. 4°. *pagg.* 238.

SI l'on veut ſavoir l'Hiſtoire de cette Hiſtoire, il faut lire ce Livre à la façon des Hebreux, & le commencer par la fin. Là ſe trouve une Lettre de Mr. *Mosheim* où l'on apprend que ce ſavant Profeſſeur avoit commencé, dès ſa jeuneſſe, à recueillir des Materiaux, pour la Vie de *Servet*; que le temps avoit extrememént groſſi ſes Recueils; mais que d'importantes occupations ne lui avoient pas permis d'en faire un uſage public; & qu'il avoit communiqué tous ſes Memoires à Mr. d'*Allwoerde* pour obli-

obliger ce dernier qui lui demandoit un ſujet de Diſſertation Academique. On y apprend de plus que s'il manque encore quelque choſe à cette Vie, ſoit par voye de Corrections, ou par celle d'Additions, ou d'Eclairciſſemens, on ne manquera point de l'avoir à quelque heure, ou de la main de Mr. d'*Allwoorde*, ou de celle de Mr. *Mosheim* lui-même.

En revenant au commencement du Livre on voit qu'effectivement cette Promeſſe doit faire au Public un plaiſir infini, parce que ce Public s'intereſſe extremement à la vie, ou plûtôt à la mort de *Servet*. Les Ennemis de *Calvin*, & ceux du Calviniſme, ſe ſont toujours fait un malin plaiſir de ramener cet Evenement ſur la Scene. Le Socinien *Voidovius*, & le Coureur *Jerôme Bolſec* avoient marqué de bonne heure l'Eſprit de l'un & de l'autre Parti là-deſſus. Les Arminiens ne leur cederent en rien, au milieu des Diſputes, ſur la Grace, qui agiterent les *Provinces-Unies*, & depuis ce temps-là c'eſt une eſpece d'eſſentialité, parmi eux, de haïr perſonnellement *Calvin* parce que l'on y hait ſa Doctrine. Leur acharnement alla ſi loin, au Siecle paſſé, qu'ils firent revivre certains libelles diffamatoires que leur indignité avoit fait tomber dans l'oubli, & que l'on en vit même d'aſſez fous pour traduire en Hollandois les *Dialogues* de *Servet*, ſur les *Erreurs de la Trinité*, comme pour faire piece aux Contremontrans, & comme pour s'en venger à tout prix. Mr. d'*Allwoorde* reſerve, à quelque autre occaſion, l'Indice des Lutheriens qui ſe

ſont

ſont auſſi fort échauffez ſur cette matiere, & nous dit ſeulement qu'il n'en parle point ici parce qu'il n'auroit pû le faire ſans dire quelque choſe de *Melanchthon* & d'*Urbain Regius* qui ne déſapprouverent pas la ſeverité de *Geneve*. A cela près il marque aſſez clairement dans ſon Ouvrage que la haine du Sentiment Calviniſte n'eſt pas ce qui a contribué le moins à lui faire regarder ce travail comme une Pièce de la derniere importance. Je dirai mon ſentiment ſur tout cela lors que j'aurai donné l'idée & le précis de l'Hiſtoire.

Mr. d'*Allwordt* n'a négligé, dit-il, aucun des Monumens hiſtoriques qu'il a pû deterrer. Il paroit même les avoir tous conſultez à l'exception de l'Hiſtoire des Egliſes de Suiſſe par *Hottinger* qu'il n'a pû recouvrer. Mais on peut dire que le fond principal, ſur lequel il a travaillé, vient de Mr. *Michel de la Roche*, qui a donné d'amples Memoires ſur la Vie & ſur la Mort de *Servet*, dans ſes Journaux tant *Anglois* que *François*. Ce *Journaliſte* étoit d'autant plus un homme à ſuivre dans cette affaire que ſa curioſité, ſur l'article, eſt allée juſqu'au plus petit détail, & qu'il ne voulut point ſortir de *Geneve* ſans aller voir, comme en devotion, le fameux *Champel* ou autrement, la place d'execution, où *Servet* ſubit le ſupplice. *Locum hunc viſitavit cum Genevæ verſaretur celeb. Mich. de la Roche.* Vide ejus *Memoirs of Literature* Vol. II. p. 85. Qu'on eſt heureux quand on n'écrit qu'après des Auteurs de cette exactitude! Je ne ſai donc comment il eſt arrivé que

cet

cet illuſtre n'eſt pas toûjours un Guide fidele. Rien de plus vrai pourtant, à ce que dit Mr d'*Allworde* lui-même, car il déclare que *hic vir doctus multa omiſit, nonnullaque male narravit*, ce ſavant homme a omis bien des choſes & en a mal narré quelques autres. Quoi qu'il en ſoit, la Méthode de l'Hiſtorien de *Servet* eſt très-bien entendue. Au bas du Texte ſont par tout des Notes, ou pour citer ſes Auteurs, ou pour diſcuter les faits douteux, ou pour donner les Eclairciſſemens néceſſaires. Cette attention fait plaiſir aux Lecteurs, & devroit être par tout imitée. Car lors que le pour & le contre ſont ainſi rapportez, on eſt bien mieux en état de faire le diſcernement du vrai & du faux.

Michel Serveto nâquit en 1509. à *Villa-Nueva* dans le Royaume d'*Arragon*, de Parens Chrétiens. Sa premiere Education ne peut qu'avoir été celle de Catholique Romain, qui étoit alors, comme elle l'eſt encore aujourd'hui, la ſeule qu'un Chrétien de naiſſance puiſſe avoir en *Eſpagne*. Il alla enſuite à *Toulouſe* pour y étudier en Droit, & ce fut là, que liſant, pour la premiere fois, l'Ecriture Sainte, & y trouvant bien des choſes qui ne s'accordoient pas avec la Religion dominante, il commença à ſe faire un nouveau Syſtême de Théologie, & ſe mit en tête de reformer l'Egliſe Chrétienne. Sur le bruit de quelques autres Reformateurs, qui travailloient à ce deſſein en *Allemagne*, il ſortit de *Toulouſe* pour s'aboucher avec eux, & s'étant tranſporté à Bâle, en 1530. il y confera de ſes Sentimens avec *Oecolampade*. Leurs conféren-

ces roulerent ſur le Dogme de la Trinité en général, & en particulier ſur la Conſubſtantialité de *Jeſus-Chriſt* que l'*Eſpagnol* combatoit avec des expreſſions extrémement indecentes. Cela paroît par deux Lettres d'*Oecolampade* à *Servet*, que l'on trouve ici tout entieres, & dans leſquelles le premier taxe l'autre de Blaſphème, & l'accuſe de ſuivre aveuglément *Tertullien* au prejudice de l'Ecriture & de tous les Peres. Ces Lettres ſont écrites avec tant de feu qu'à l'air d'indignation que montre *Oecolampade* on peut juger que *Servet* étoit aigre dans la Diſpute, & que les termes irritans ne lui manquoient point dans cette rencontre. Je ne rapporterai que le commencement de la premiere par où l'on pourra conjecturer le mauvais tour d'eſprit qui faiſoit le caractère dominant du Martyre Antitrinitaire.

„ Johannes Oecolampadius, Serveto Hiſpa-
„ no, Domini ſpiritum precatur. Conquereris
„ me eſſe tibi moleſtum & durum, mihi autem
„ major conquerendi cauſa eſt. Quaſi enim
„ otioſus eſſem, obtrudis mihi quicquid de Tri-
„ nitate Sorbona ineptiit. Ægre fers quod
„ Athanaſium & Nazianzenum, optimè meri-
„ tos Theologos, probem, nec more tuo con-
„ futem. Contendis tanto tempore Eccleſiam
„ Chriſti a fundamento fidei ſuæ amotam. Non
„ pateris ut ad declarationem nominibus
„ novis utamur; quod tamen tibi permittis
„ in fingendis gloſſis pro tuo arbitrio. Tertullia-
„ ni major eſt honor apud te quam totius Ec-
„ cleſiæ. Fingis quaſi nos, humano more, de

„ filia-

„ filiatione Dei loquamur, & crude faciamus
„ filium Dei, aboleamusque honorem filii Dei;
„ id quod tum cum ſumma blaſphemia facis;
„ deprehendo enim diabolicas illas verſutias.
„ Interim dum non ſummam patientiam præ
„ me fero, dolens Jeſum Chriſtum, filium
„ Dei, ſic dehoneſtari, parum Chriſtiane tibi
„ agere videor. In aliis manſuetus ero: In
„ blaſphemiis quæ in Chriſtum, non item. Sed
„ paucis iterum agam, & rationem fidei red-
„ dam; non ut curioſo & contentioſo ſatisfa-
„ ciam, ſed ne vane perpetuo glorieris. Tu ne-
„ gas in una perſona duas Naturas: Ego juxta
„ Johannem, dico, Verbum Caro factum eſt".

C'eſt-à-dire:

„ Jean Oecolampade ſouhaite l'Eſprit du Sei-
„ gneur à l'Eſpagnol Servet. Vous vous plai-
„ gnez de ma mauvaiſe humeur, & de ma du-
„ reté à vôtre égard; mais j'ai bien plus de rai-
„ ſon de me plaindre. Comme ſi je n'avois au-
„ tre choſe à faire, vous voulez que je vous
„ réponde de toutes les impertinences de la *Sor-*
„ *bone* ſur le compte de la Trinité. Vous trou-
„ vez mauvais que j'eſtime ces excellens Theo-
„ logiens, Athanaſe, & Gregoire de Nazian-
„ ze, & que je ne les refute pas comme vous
„ faites. Vous ſoûtenez que, depuis pluſieurs
„ ſiecles, l'Egliſe de Chriſt a été miſe hors du
„ fondement de ſa foi. Vous ne voulez pas
„ ſouffrir que nous employions des termes nou-
„ veaux pour expliquer nos ſentimens, bien
„ que vous preniez cette liberté dans le Syſte-
„ me que vous avez inventé de captice. Vous

„ déferez plus à Tertullien qu'à toute l'Egliſe. „ Vous nous accuſez de parler de la filiation „ de Dieu, à la maniere des hommes, de don„ ner trop cruement un Fils à Dieu, & de dé„ truire l'honneur de ce Fils de Dieu; pendant „ que c'eſt vous qui le faites avec le plus grand „ blaſphème; car je connois vos ruſes diaboli„ques. Cependant parce que ma patience eſt „ épuiſée, étant affligé de ce que J. C. Fils de „ Dieu eſt ainſi inſulté, je vous ſemble agir „ peu Chrétiennement envers vous. En tout „ autre choſe j'aurai de la douceur; mais cela „ ne ſe peut quand on prononce des blaſphèmes „ contre Chriſt. Je veux pourtant bien m'ex„ pliquer encore en peu de mots, & vous ren„ dre raiſon de ma foi: non pour ſatisfaire vô„ tre humeur inquiete & contentieuſe; mais de „ peur que vous ne continuiez à tirer vanité de „ mon ſilence. Vous niez que dans une ſeule „ perſonne il y ait deux Natures, & moi je „ dis avec Jean, *la Parole a été faite Chair.*

Pour faire ici une Obſervation que Mr. d'*Allwoerde* n'a pas faite, notez l'âge des deux Tenans. *Oecolampade* avoit alors 48. ans & *Servet* étoit tout au plus dans ſa 22. année. Le premier, touchant à la Vieilleſſe, & Theologien chargé d'occupations, ne dédaigne pas de ſe prêter aux déſirs d'un Etranger, à peine ſorti de l'Enfance, qui veut le conſulter ſur un Article des plus graves de la Religion; Mais ce jeune Etranger a l'inſolence de traiter ce Vieux Théologien en petit Ecolier, de le harceler dans le public & dans le particulier, & de s'émanciper devant

lui

lui aux Expreſſions les plus revoltantes. La préſomption de la Jeuneſſe, & la Vanité Eſpagnolle ne ſuffiſent point pour expliquer cette Conduite. Il y faut ajoûter un Eſprit aigre, hargneux, chicaneur, impoli, & d'un Orgueil peu commun. Ce caractère de *Servet* ne me paroit démenti par aucun Endroit de l'Hiſtoire, & l'on y découvre auſſitôt la raiſon naturelle des mauvaiſes affaires qu'il ſe fit par tout où il fut. Telles gens en font donc aujourd'hui leur heros, qui en auroient dit pis que pendre s'ils euſſent eû commerce avec lui, & je doute fort, par exemple, que Mr. *de la Roche* vecût, long-temps, en liaiſon fort tendre avec un homme tel que je penſe avoir raiſon de me peindre *Servet*. Soit dit pourtant ſans avoir deſſein de choquer ce Savant Journaliſte, qui prêche ſi fort, en temps & hors temps, la Moderation, qu'on le doit croire le plus endurant & le plus ſociable des hommes. Je reviens à l'Hiſtoire.

Quelques gens ont prétendu que *Servet* devint Antitrinitaire dans un Voyage qu'il fit en *Afrique*, & par le commerce qu'il y eut avec les Mahometans. Mais ce Voyage eſt un Conte; car s'il l'eût fait, ne doutez point qu'il n'en eût inſinué quelque choſe dans la *Préface* de ſon *Ptolomée* où il fait l'énumeration des païs differens qu'il avoit viſitez. Or eſt-il qu'il ne parle de la *Mauritanie* que ſur l'Ouïr-dire, & qu'il ne lui échappe pas un ſeul mot qui puiſſe faire ſoupçonner qu'il ait jamais vû l'*Afrique*. Il eſt bien plus certain qu'il alla de *Bâle* à *Strasbourg*,

où il voulut avoir auſſi des Conferences ſur ſes Sentimens avec *Capiton* & *Bucer*. Apparemment qu'il agit, envers eux, avec la même audace irritante dont *Oecolampade* s'étoit plaint avec tant de raiſon. Ce qui le perſuade, c'eſt que *Bucer*, qui ne manquoit pas de douceur, s'emporta contre lui juſqu'à dire en Chaire qu'il *meritoit qu'on le mît en pieces, & qu'on lui arrachât les entrailles*. Ces Termes ſont ſi rudes qu'il faut néceſſairement, ou que celui qui les prononça fût un furieux à lier, ou que celui qui ſe les attira, eût bien le don de pouſſer à bout la patience des gens. C'eſt encore une Reflexion que l'on ne doit pas mettre ſur le compte de Mr. d'*Allwoerde*.

De *Straibourg Servet* ſe retira à *Lion* où il vécut un peu plus de deux ans, & ſelon toute apparence y gagna ſon Pain avec les Libraires, le Barreau, auquel il s'étoit d'abord deſtiné, ne lui fourniſſant point de reſſource. La Medecine lui convenant mieux, il ſe transporta à *Paris*, où il prit les leçons de *Sylvius* & de *Fernel*, & fût bientôt honoré du Bonnet doctoral. Toujours rempli, pourtant, de ſes Idées Théologiques, qu'il avoit déjà répandues dans ſon Livre des *Erreurs* de la Trinité, imprimé ſous ſes yeux à *Haguenau* en 1531. & dans ſes Dialogues imprimez ſur la même Matiere en 1532. toûjours rempli, dis-je, de ces Idées, il parut ſouhaiter une Entrevûe avec *Calvin* qui étoit alors à *Paris*, c'eſt-à-dire en 1534. On ne ſait à quoi il tint qu'ils ne ſe viſſent point; mais enfin ils ne ſe virent pas, & peut-être y avoit-

avoit il trop de danger pour l'un & pour l'autre. On ne ſait pas non plus ſi *Servet* s'établit ailleurs qu'à *Paris* juſqu'à l'an 1540. Mais il eſt viſible, que pendant ce temps-là, il viſita l'*Italie*; & ce doit même avoir été avant l'an 1535. puis qu'il inſinue d'avoir vû ce païs lors qu'il en fait mention dans la *Préface* de ſon *Ptolomée*.

Environ 1540. il s'établit dans une Ville, nommée *Charlieu*, à douze lieues de *Lion*, & il y exerça la Medecine deux ou trois ans. Quelque étourderie qu'il y fit l'obligea vraiſemblablement d'en ſortir. *Bolſec* qui eſt le ſeul qui en ait dit quelque choſe, en parle ſi myſterieuſement, qu'on ne ſauroit deviner ce que c'eſt. Mais ſes paroles meritent d'être rapportées. On y verra ſi je me ſuis trompé tantôt au caractère de l'Homme. Ce que *Jerome Bolſec* en dit eſt tiré de ſa *Vie de Calvin*, où le droit du jeu vouloit qu'il peignît *Servet* en beau, afin que l'autre parût plus difforme. La Citation ſuivante eſt Latine parce que Mr. d'*Allwoerde* n'avoit pas cette Vie en *François*.

Bolſec ayant dit que *Calvin* étoit d'une humeur bilieuſe, voici ce qu'il ajoute. *Teſtimonio eſſe poteſt de Michaële Villanovano Medico, cui Serveto etiam cognomen fuit, hiſtoria, homine arrogantiſſimo & inſolentiſſimo, quod qui eo uſi ſunt in Charlieu, ubi ſub annum circiter* 1540. *apud Rivoire commoratus eſt, teſtari poſſunt. Is ex Charlieu, ob ea quæ illic ſtolide & inſolenter deſignaverat, migrare coactus, in Delphinatum conceſſit.* C'eſt-à-dire; „Nous pouvons en „ alleguer pour preuve l'Hiſtoire de *Michel* de

„ *Villeneuve*, ſurnommé *Servet*, homme très-„ arrogant, & très-inſolent, ce que peuvent „ bien témoigner les perſonnes qui ſe ſervirent „ de lui à *Charlieu* où il habita chez *Rivoire* „ environ l'an 1540. Cet Homme contraint „ de ſortir de *Charlieu*, à cauſe de quelque „ Projet ; fou & inſolent, ſe retira dans le „ Dauphiné". Prejugez à part. Suivez *Servet* par tout où il va. N'eſt-il pas ſingulier qu'il ſe rende inſupportable en tous lieux, & qu'il ſe faſſe chaſſer de par tout? A quoi faudra-t-il s'en prendre? Sera-ce à ſon Etoile, ou à ſon Tour d'Eſprit?

Ce ne fut pas en *Dauphiné* que *Servet* ſe retira d'abord en ſortant de *Charlieu*, quoi qu'en diſe *Boſſec*. Il revint à *Lion*, où il ſe mit encore au ſervice des Libraires, & où commença le commerce de Lettres qu'il eut, pendant quelque temps, avec *Calvin*. Il entama par trois Queſtions, auxquelles le Théologien *François* répondit, & peu à peu l'aigreur fut grande entre eux tant d'une part que de l'autre. La *Reſtitution du Chriſtianiſme* que *Servet* envoya Manuſcrite à *Calvin*, & dans laquelle il inſera les 30. Lettres qu'il en avoit reçues, cet Ouvrage, dis-je, piqua tellement ce dernier qu'il ne garda plus, dit-on, de ménagement envers le Medecin *Eſpagnol*. On prétend même qu'il écrivit à ſes Amis *Viret* & *Farel*, que ſi cet Heretique tomboit entre ſes mains il feroit en ſorte qu'il perdît la Vie. *Boſſec* eſt le Temoin qu'on allegue de la Lettre écrite par *Calvin* au premier, & quant à l'autre, il faut s'en rapporter

porter à la bonne foi de *Uytenbogaert* (†) qui assure qu'un de ses Amis l'avoit lûe dans un Recueil Manuscrit d'Epitres en quatre Tomes, où il y avoit quantité de Pièces Originales, & (‡) qui dit même en avoir eû une Copie qui ne pouvoit venir de meilleure part. Voici ses propres paroles. „Dan ick hebbe noch eene on-„ gedruckte Copye my toegesonden van seer „ goede ende authenticke handt die verklaert 't „ Originael selve gesien ende gelesen te hebben, „ van eenen Latynischen brief *Calvini* aen *Farellum* geschreven, al in den jare 1546. ende „ daer in deese Woorden: *Servetus nuper ad me scripsit &c*". C'est-à-dire, „de plus j'ai une „ Copie Manuscrite qui m'a été envoyée d'une „ Main très-bonne & très-authentique qui dé-„ clare avoir vû & lû l'Original, d'une Lettre „ Latine de *Calvin* à *Farel*, de l'an 1546. & „ l'on y lit les paroles suivantes, *Servet* m'a „ écrit depuis peu &c". On soupçonne que la Main si fidèle & si sure, dont parle *Uytenbogaert*, est celle de *Grotius*, & j'y vois toute l'apparence du monde.

Je ne ferai point remarquer que les Temoins sont suspects. Peut-être n'aurois je que peu de peine à le prouver de *Bolsec*, & le respect que je porte à la Memoire de *Grotius* ne m'empêcheroit pas de demander, avec Mr. d'*Allwoerde*, pourquoi les Rémontrans ne firent pas imprimer toutes ces Lettres Manuscrites, qui devoient

† Kerkelyke Historie. Ed. Rot. 1647. Par. II. p. 81. & 82.
‡ Ibid. p. 76.

voient faire tant de tort à la reputation de *Calvin* & du Calviniſme, pourquoi, dis-je, n'en firent-ils imprimer que deux ou trois periodes, s'ils en avoient actuellement quatre Volumes complets? Mais quelque facile que put être la recuſation des Temoins, j'avoue, très-ingenuement, qu'il me paroit tout à fait vraiſemblable que *Calvin* ait écrit ce qu'on lui attribue. S'il croyoit de bonne foi que la Conſcience oblige à punir de mort les Hérétiques, pouvoit-il ne ſe pas croire dans l'obligation de pourſuivre criminellement *Servet* qui s'aviſeroit de venir à *Geneve*? & s'il ſe croyoit dans cette obligation qu'y a-t-il de ſi ſurprenant qu'il en ait fait confidence à ſes intimes Amis? La confidence, qu'il leur en fait, ne marque-t-elle pas même la droiture de ſes intentions, & la pureté de ſes vûes? S'il n'eût agi que par un principe de haine mondaine, & de noire Vengeance, ſe perſuade-t-on qu'il auroit eû la bêtiſe d'en faire l'aveu à deux hommes de ce Caractère? On dira, ſi l'on veut, que ſon zele étoit aveugle, & je n'en diſconviendrai pas; mais enfin ces deux Lettres même dont on fait tant de bruit prouvent inconteſtablement qu'il n'agiſſoit que par zele, & non par aucun reſſentiment perſonnel.

Après avoir admis la verité de ces Lettres, on voit bien que je n'incidenterois pas, volontiers, ſur la part, que l'on donne à *Calvin* dans les chagrins que *Servet* eut à eſſuyer dans la ſuite ſi je voyois la même vraiſemblance à tout ce qu'on en a publié. S'il en faut croire *Bolſec*, le

le Miniſtre de *Geneve* écrivit au Cardinal de *Tournon* pour dénoncer l'Hérétique *Eſpagnol*. Mais, n'en déplaiſe à Mr. d'*Allwoerde*, ce Conte eſt des plus ridicules; car 1°. *Boſſec* narre la choſe d'une maniere qui montre le peu de foi qu'on y doit ajoûter. Voici ce qu'on lui fait dire en Latine (†). *Nam omnes poſtea modos perveſtigavit, Calvinus, quibus homini nocere, necemque procurare poſſet, & ſcripſit idcirco ad Reverendum Dominum Cardinalem Turnonium, eo ipſo tempore Regis per Galliam vices gerentem, Servetum de Hæreſi accuſans. Unde Cardinalis in riſum vehementer ſolutus, Hæreticus, aiebat, hic hæreticum accuſat.* C'eſt-à-dire en François, „ Depuis ce temps-là *Calvin* tenta toutes ſortes „ de voyes pour nuire à *Servet*, & pour lui „ procurer la Mort, & à cet effet il écrivit au „ Reverend Mr. le Cardinal de *Tournon*, qui „ étoit alors Vice-Roi en *France*, pour accuſer „ *Servet* d'Héréſie; ce qui fit dire au Cardinal, „ avec de grands éclats de rire, *voici un Hérétique qui en accuſe un autre* ". Voilà certainement une Narration qui ſent la fauſſeté à pleine bouche. 1°. Le Cardinal de *Tournon* n'a jamais été *Regis vices gerens per Galliam*, ni Vice-Roi, ni Regent en *France*. 2. *François* I. étant mort au mois de Mars 1547. & la perſecution étant devenue générale au commencement du regne de *Henri* II. ce ne peut être que dans le temps de ce dernier que *Calvin* ait cru pouvoir ſoulever la Cour contre *Servet*, & l'on voit

(†) Vit. Cal. C. III. p. 8.

voit alors que ce n'étoit pas au Cardinal de *Tournon* qu'il falloit s'adreſſer. Ce Cardinal fut écarté des affaires ſous le commencement de ce regne, à cauſe de l'affaire de *Merindol* dans laquelle il avoit ſurpris la pieté de *François* I. & dont ce Prince, en mourant, avoit recommandé que l'on punît les Coupables & les Complices. Sous *Henri* II. ce fut le Cardinal de *Lorraine* qui devint le tout puiſſant à la Cour, & c'étoit à lui que *Calvin* auroit écrit, s'il avoit écrit à quelqu'un pour nuire efficacement à *Servet*. 3°. Le Cardinal de *Tournon* fut toûjours ſi furieuſement emporté, contre les Reformez, qu'il eſt impoſſible que *Calvin* ait jamais eû occaſion de lier, avec lui, un Commerce de Lettres & quelque mechanceté diabolique que l'on donne à ce Théologien, il faut le ſuppoſer Bête Archibête pour entamer ce Commerce par la délation criminelle d'un Ennemi. Il y paroit aux grands éclats de rire qu'on fait faire au Cardinal à la reception de la Lettre, & je voudrois bien ſavoir ſi *Calvin* a jamais paſſé pour un Sot. 4°. Mais je veux que *Calvin* ait été capable d'une ſi énorme ſotiſe, comment eſt-ce que le Cardinal ſe contenta de rire de cette Affaire? A la bonne heure qu'il ſe moquât du Dénonciateur. Cela paroiſſoit aſſez naturel, & l'on ne s'en étonnera point. Ce qui ſurprend dans le procédé du Prelat, c'eſt qu'il laiſſe *Servet* en repos. Quoi! ce fougueux Cardinal, qui fut à la lettre l'Incendiaire du Royaume, le premier Bourreau des Proteſtans, & l'Empoiſonneur ſpirituel de nos Rois, ce Prélat

lat ſanguinaire, inexorable, rit d'un Hérétique qu'on lui dénonce, parce que c'eſt un autre Hérétique qui le fait! En verité voilà un génie bien ſingulier. N'étoit-ce point pour faire la Piece complete à *Calvin*?

Voilà donc, ſi je ne me trompe, *Bolſec* démenti par la maniere même dont il conte la choſe. Je dis 2°. que la derniere Reflexion, que je viens de faire là-deſſus, auroit ſeule été plus que ſuffiſante pour démontrer l'Impoſture. Ce fut effectivement à celle-là que *Calvin* lui-même s'en tint. On me permettra bien de rapporter ſes paroles. Elles ſeront d'autant mieux placées en cet Endroit, que l'on découvrira l'origine du Conte. On verra qu'il vient originairement de *Servet* & que, ſelon toute apparence, *Bolſec* ſe donna les airs de ſavoir d'Original ce qu'il n'avoit appris que de quelques bruits vagues. (†) „ Il n'eſt ja beſoin, *dit Calvin*, „ d'inſiſter plus longuement à rembarrer une „ Calomnie ſi frivole, laquelle tombe bas quand „ j'aurai dict en un mot qu'il n'en eſt rien. Il „ y a desja quatre ans paſſez que *Servet* luy-„ meſme controuva ſur moy ceſte fable, & en „ fit troter le bruit juſques à Venize & Padoue, là où on en deviſoit pour lors à plaiſir: „ toutes fois je ne diſpute point ſi par malice „ deliberée il avoit forgé tels menſonges pour „ me mettre en haine de pluſieurs : ou bien „ ſi la crainte le rendoit ſouſpeçonneux. Seu-„ lement je demande ſi de ce temps-là je l'a-

„ voye

(†) *Declaration*, &c. pag. 53. & 54.

„ voye decouvert, comment il s'eſt peu faire „ qu'il euſt veſcu trois ans devant les yeux de „ ſes ennemis ſans eſtre inquieté, & qu'on ne „ luy euſt ſonné mot. Certes il faut que ceux „ qui ſe plaignent de moy, confeſſent que ç'ait „ eſté une choſe fauſſement controuvée, où „ que leur Martyr Servet ait eu plus de faveur „ que moy entre les Papiſtes. Si cela m'eſtoit „ vrayement objecté que je l'euſſe manifeſté „ pour le faire punir par qui que ce fuſt, je ne „ le voudroye point nier, & ne penſe point „ que cela me tournaſt à deshonneur". Les paroles qu'on vient de lire, ſont celles de *Calvin*, dans une eſpèce de Manifeſte, qu'il publia en *François*, pour juſtifier ſa Conduite. En voici tout le Titre. *Déclaration pour maintenir la vraye foy que tiennent tous Chrétiens de la Trinité des perſonnes en un ſeul Dieu.* PAR JEAN CALVIN, *contre les erreurs deteſtables de* Michel Servet *Eſpagnol: Où il eſt auſſi monſtré qu'il eſt licite de punir les heretiques: & qu'à bon droict ce meſchant a eſté executé par juſtice en la Ville de Geneve.* Chez *Jean Creſpin à Geneve* 1554. C'eſt un petit 8. de 356. Pages.

Tout cela bien peſé, j'eſpère qu'on ne reviendra plus à cette prétendue Lettre de *Calvin* au Cardinal de *Tournon* & je m'étonne que Mr. d'*Allwoerde* y ait tant déféré, lui qui n'ignore pas que *Uytenbogaert*, ou plûtôt que l'Auteur des Dialogues *inter Vaticanum & Calvinum*, n'en a parlé que comme d'une choſe in-

incertaine. (†) *Sunt qui dicunt Calvinum ipſum ſcripſiſſe ipſi Cardinali in hanc Sententiam. Si tam religionis ſtudioſus eſſes, quam te eſſe ſimulas, non patereris Servetum qui eſt apud vos &c.* C'eſt-à-dire: „ Il y en a qui diſent que *Calvin* „ lui-même écrivit au Cardinal à droiture, dans „ ce ſens: Si vous étiez auſſi ſoigneux de la Re- „ ligion, que vous en faites ſemblant, vous „ ne ſouffririez pas *Servet* qui eſt parmi vous „ &c". Vous voyez là 3. choſes. 1. Cet Ecrivain rapporte un *On dit.* 2. Il ne paroit avoir ſû que le ſens de la Lettre. 3. L'*&c.* marque une ſuſpenſion de ſens dont l'affectation démontre qu'on ne ſavoit pas bien ce que contenoit cette Lettre. Or ſi la Lettre eût exiſté, & qu'on l'eût montrée à qui la vouloit voir, comme *Boſſec* l'inſinue, comment ſe fit-il qu'aucun Ennemi de *Calvin* n'en ait tiré Copie, & n'ait pas ſû, avec préciſion, quels en étoient les termes Originaux?

Mais c'eſt trop s'arrêter ſur une Accuſation ſi frivole. Celle qui ſuit eſt produite avec plus d'apparat, & quoi que je la trouve auſſi peu fondée que la précedente, les égards que l'on doit, au Public & à la Verité, m'obligent d'en diſcuter les diverſes parties. Donnons d'abord le fait tel que Mr. d'*Allwoerde* le narre dans cette Vie.

„ *Servet*, *dit-il*, fournit bien-tôt lui-même, „ à *Calvin*, l'occaſion favorable, que ce der- „ nier

(†) Dial. int. Vat. & Cal. p. 167. apud Allwoerde p. 156.

„ nier cherchoit, de l'attaquer plus dangereu-
„ sement. Car au commencement de l'an-
„ née 1553. toûjours opiniâtrement attaché à
„ ſes très-faux ſentimens, il publia à *Vienne*,
„ un Livre très-pernicieux, qu'il appella, à
„ tort, *la Reſtitution du Chriſtianiſme*, & de la
„ ſorte il combatit de nouveau la Sainte Tri-
„ nité, & d'autres Points de la Foi Chrétien-
„ ne... Il eſt vrai que ce Livre fut publié ſous
„ un nom caché, puis qu'il s'y appelloit *de*
„ *Ville-Neuve*. Mais *Calvin*, qui déterroit,
„ par des moyens ſecrets, ce qui regardoit
„ *Servet*, ſut auſſi-tôt que *Servet* étoit l'Au-
„ teur de ce Livre. Se ſervant donc pour ce-
„ la d'un certain *Lyonnois*, nommé *Guillaume*
„ *Trie*, qui demeuroit à *Geneve*, il denonça le
„ nom de *Servet*, & fit ſi bien qu'on le mit en
„ priſon.

„ Que les choſes ſe ſoient ainſi paſſées, &
„ que *Calvin* ſeul ait été cauſe de l'Empriſon-
„ nement de *Servet*, outre ce que j'ai déja dit
„ de la haine qu'il lui portoit, pluſieurs autres
„ choſes le mettent tout à fait hors de doute.
„ Premierement les Actes même de la pro-
„ cedure, & la Sentence rendue contre *Servet*,
„ par les Juges de Vienne le prouvent claire-
„ ment. Ajoûtez à cela que *Servet* conta la
„ même choſe que ce qui eſt contenu dans ces
„ Pieces. *Jerôme Bolſec* le confirme auſſi. Tout
„ cela eſt confirmé, & clairement expliqué
„ par les Dialogues *entre Vaticanus & Calvin*,
„ qui firent publiez contre le Traité de *Calvin*,
„ *de puniendis hæreticis*. D'où il paroit auſſi

„ que

„ que *Guillaume Trie* vivoit alors à *Geneve*. „ De plus le Magiſtrat de *Vienne* témoigna la „ même choſe par le Meſſager qui leur vint „ de la part des *Genevois*, c'eſt-à dire que *Ser-* „ *vet* avoit été mis en priſon à l'inſtigation du „ premier Predicateur, ce qui ne pouvoit ſans „ doute deſigner que *Calvin*.

Comme Mrs. *Mosheim* & d'*Allwoerde* nous font preſque attendre une ſeconde Edition de cette Vie de *Servet*, revuë & augmentée, je les prie de faire attention ſur les Obſervations ſuivantes. Ils en profiteront, s'ils veulent, ou s'ils ne changent point d'avis j'oſe me promettre qu'en gens d'honneur, ils cacheront, un peu plus adroitement, leur partialité, dirai-je, ou leur malice.

1. La haine perſonnelle, contre *Servet*, que l'on attribue d'entrée à *Calvin*, eſt une fiction purement hiſtorique, par où l'on entame la Narration pour la rendre plus vraiſemblable & plus naturelle. Si l'on ne parloit que d'une haine Théologique, je ne dirois mot. Mais on m'excuſera ſi je dis que la haine perſonnelle y eſt de trop, & que Mr. d'*Allwoerde* n'en a donné ni, à ce que je croi, n'en peut donner nulles preuves. A lui permis pourtant de lire dans le cœur de *Calvin*, s'il a quelque part à la toute-Science divine. Pour moi qui n'en ſai pas tant, je vois, très-bien, que le Théologien de *Geneve* haïſſoit avec déteſtation les ſentimens de *Servet*; mais je ne vois pas qu'il haït ſa perſonne.

2. Il n'étoit nullement néceſſaire que per-

ſonne découvrît aux Magiſtrats de *Vienne* qui étoit l'Auteur du Livre intitulé *Reſtitutio Chriſtianiſmi*. Le nom de *Ville-Neuve* que cet Auteur avoit pris n'étoit point caché à ces Magiſtrats. Il ne leur étoit point inconnu. Tant s'en faut, qu'ils ne connoiſſoient *Servet* que ſous ce nom-là. Temoin la Sentence Originale où ils ne lui en donnent point d'autre. En voici les propres termes. „Entre le Procureur „ du Roy Daulphin... & Mre. *Michel* de *Villeneufve* Medecin... Veu par nous les Pieces „ juſtificatives desdites hereſies, meſme les „ Epiſtres & Eſcritures de la main dudit *Villeneufve* adreſſées à Mr. *Jeh. Calvin* Preſcheur „ de *Geneve* & par ledit *de Villeneufve* recognues. Il conſte évidemment par là que *Servet* ne portoit point d'autre nom à *Vienne*, & l'on viendra nous dire magiſtralement que ce fut *Calvin* qui l'apprit aux Magiſtrats de la Ville! Si Mr. d'*Allwoerde* daigne y reflechir, il verra ſi j'ai tort de me recrier là-deſſus, & s'il ne ſeroit pas mieux d'effacer ſon *rectum nomen*. Jamais nom ne pouvoit moins depaïſer les gens, à *Vienne*, que celui de *Villanovanus*. Peut-être que celui de *Servetus* y auroit mieux réüſſi, & qu'il lui auroit fallu prendre ce dernier s'il eût voulu ſe cacher. Qu'eſt-ce donc que veut dire Mr. d'*Allwoerde*, lors qu'il nous apprend, comme une Anecdote, que *Calvin* fit ſavoir à *Vienne*, que le *Villeneufve* Auteur du Livre hérétique étoit *Servet*, & que cette découverte fit mettre *Servet* en priſon? Il eſt certain, par les Actes Originaux, que l'on empriſonna non le

Sieur

Sieur *Servet* que *Calvin* avoit denoncé; mais le Sieur de *Villeneufve* qui s'étoit nommé à la tête du Livre.

3. Le Commentaire affreux que l'on fait ſur la Lettre du Lyonnois *Guillaume Trie* paroitroit, à toute la terre, la choſe du monde la moins ſenſée, ſi la haine que l'on porte au Calviniſme, ne portoit pas malheur à *Calvin*. Pour mettre les Lecteurs au fait écoutons ce qu'on en dit dans les Dialogues *inter Vaticanum & Calvinum* desquels eſt tiré ce que *Uytenhogaert*, & tous les autres en diſent.

„ *Cum* Michael Servetus curaret libros ſuos „ imprimi *Viennæ*, fuit quidam *Lugdunenſis*, „ *Genevæ* habitans, qui Litteras ſcripſit ad quen„ dam *Lugdunenſem* amicum ſuum, *Lugduni* „ habitantem, in quibus Litteris inter cætera „ ſcribebat talia; *nos non fovemus hæreticos cum* „ *vos patiamini apud vos* Michaelem Servetum „ *hominem maxime hæreticum qui facit imprimi* „ *libros plenos errorum, & is eſt nunc* Viennæ „ *in tali domo &c.* Has Litteras qui viderunt „ putant ſcriptas fuiſſe a *Calvino* ob ſtylum ſi„ milem, nec tantam *Lugdunenſis* illius elo„ quentiam ut potuerit tam diſerte ſcribere. „ Ipſe quidem *Lugdunenſis* dixit fuiſſe a ſe fac„ tas. Fuerunt autem de induſtria ita miſſæ, „ ſicut nobis narrarunt qui ipſi has Literas vide„ runt, ut venirent n manus Magiſtratus, atque „ adeo ipſius Cardinalis *Turnonii*". C'eſt-à-dire:

„ Pendant que *Michel Servet* faiſoit impri„ mer ſes Livres à *Vienne*, il y eut certain „ *Lyonnois*, demeurant à *Geneve*, qui écrivit à

 „ cer-

„ certain *Lyonnois* ſon Ami, demeurant à „ *Lyon*, une Lettre, où, entre autres choſes, „ il lui diſoit: *Nous n'entretenons point d'he-* „ *retiques pendant que vous autres vous ſouffrez* „ *parmi vous* Michel Servet, *très-grand hereti-* „ *que qui fait imprimer des Livres pleins d'er-* „ *reurs, & qui eſt à preſent à* Vienne *en telle* „ *Maiſon &c*". Ceux qui ont vû cette Lettre „ croient qu'elle a été écrite par *Calvin*, à cau- „ ſe de la reſſemblance du ſtile, & que le „ Lyonnois n'étoit pas aſſez éloquent pour „ écrire ſi bien. Quant au Lyonnois il dit „ que c'étoit lui-même qui l'avoit écrite. Or „ elle fut envoyée, comme nous l'ont dit „ ceux qui l'ont vûe, à deſſein qu'elle vînt „ aux mains du Magiſtrat, & par conſéquent „ du Cardinal de *Tournon*.

Voici là-deſſus mes Remarques. 1. C'eſt un Ami qui écrit à un Ami, & rien de plus ordinaire & de plus naturel, entre Amis de differente Religion, que de ſe faire de ces petits reproches, ou ſi l'on veut plutôt, de ſe faire un plat de ſemblables Nouvelles. 2. On juge, par ce Morceau, que l'Ami de *Lyon* étoit l'Agreſſeur, & avoit porté quelques Bottes de Controverſe à ſon Ami de *Geneve*. 3. On en jugeroit plus parfaitement ſi l'on avoit conſervé la Lettre entiere, & je ne ſai comment il eſt arrivé que l'on ait encore mis un &c. incommode 4. Il faut être plus que ſorcier pour deviner que ce qu'un Ami de *Geneve* écrit, à un Ami de *Lyon*, ſoit fait à deſſein d'être montré aux Magiſtrats de *Vienne*, ou même au Cardinal

de

de *Tournon*. 5. Il eſt bien plus probable que l'Ami de *Lyon*, apprenant ce qui ſe paſſoit à *Vienne*, ſe ſoit fait de fête de produire ſa Lettre pour faire l'important & le néceſſaire. 6. Ceux qui ont vû la Lettre ont dit qu'elle avoit été écrite à deſſein de la faire tomber entre les mains du Cardinal de *Tournon*. Donc elle fut écrite à ce deſſein-là. A-t-on jamais raiſonné d'une façon plus ridicule, & que penſer de Mr. d'*Allwoërde* qui trouve-là une demonſtration geometrique? 7. Mais, dit-on, c'eſt *Calvin* qui a dicté cette Lettre, & l'aura-t-il dictée ſans y entendre fineſſe? Il l'a fait, dites-vous, & je vous prie où en eſt la preuve? *Guillaume Trie* ne le dit pas. L'Ami de *Lyon* ne le dit pas. *Calvin* ne le dit pas. Perſonne ne le dit que ſes Ennemis, & ſes Ennemis ont-ils donc le privilege d'ériger en preuves tous les ſoupçons malins de leur haine? 8. Ce que l'on dit du Stile fait pitié. Si toute la Lettre étoit écrite dans le goût du Morceau, qu'on nous en a conſervé, qu'y avoit-il de ſi beau, de ſi délicat, pour l'expreſſion, ou pour la penſée, qu'il falloit être *Calvin* pour l'écrire? 9. A quels Indices paroit-il que ce ſoit ſur la Lettre de *Guillaume Trie* que *Servet* fut accuſé d'hereſie au Tribunal de *Vienne*? Tout ce que l'on peut dire de plus vraiſemblable, c'eſt que l'Ami de *Lyon* fit voir ſa Lettre; qu'elle courut la Ville; qu'ainſi l'Official en entendit parler, & que cet Avis le mit ſur les voyes de la découverte. Mais alors je demande 10. ſi cela prouve, de la part de *Trie*, quelque ſiniſtre deſſein con-

tre *Servet* à moins qu'il n'eût donné ordre à ſon Ami de faire courir cette Lettre ? S'il n'y avoit point d'ordre ſemblable, pourquoi faut-il que lui, ou *Calvin*, répondent de l'abus qu'en fit l'ami de *Lyon* ? Enfin 11. les Ennemis de *Calvin*, qui furent ſes Contemporains, ſoupçonnerent ſimplement qu'il fut l'Auteur de la Lettre, & voici aujourd'hui, c'eſt-à-dire 170. ans après l'évenement, que Mrs. *de la Roche* & d'*Allwoerde*, ſavent de certitude la choſe! Peut-être qu'en 100. ans d'ici l'on ſaura que ce fut *Calvin* qui la porta lui-même à *Lyon*.

4. J'ai une autre Obſervation à faire, ſur la Conjoncture du temps, où l'on fait jouer à *Calvin* le perſonnage odieux de Délateur d'un Ennemi devant un Tribunal Ennemi. Mr. d'*Allwoerde* nous dit que ce fut après l'Impreſſion du Livre intitulé *Reſtitutio Chriſtianiſmi*; que ce Livre ayant paru ſous un faux nom, le Théologien de *Geneve* découvrit le veritable Auteur à Mrs. de *Vienne*, & que ſur cette découverte *Servet* fut mis en priſon. L'Hiſtorien avoit dit auparavant que dès l'an 1546. *Calvin* avoit reçu de *Servet* un Manuſcrit de ce Livre, & conçut, dès lors, contre lui, une haine ſi implacable, qu'il écrivit en 1547. à *Viret* & à *Farel* qu'il lui feroit perdre la vie, s'il pouvoit l'attraper. Voilà donc plus de ſix ans qui s'écoulent pendant leſquels *Calvin* couve une noire Vengeance dans le fond de ſon Ame, & pourquoi ? Eſt-ce que les moyens de la ſatisfaire lui manquent ? Non. Il a entre les mains les mêmes Pièces ſur leſquelles

on

on insinue que *Servet* fut condamné à *Vienne*. Il a en Mſ. le *Reſtitutio Chriſtianiſmi* ou du moins une bonne partie. Il a les Lettres de *Servet*, & tout cela de la propre main du Medecin *Eſpagnol*. Si ces Pieces firent condamner *Servet* après l'impreſſion de ſon Livre, elles l'auroient fait de même auparavant, & d'où vient donc que *Calvin*, ce furieux, cet enragé de *Calvin*, attend, à les produire en Juſtice, que le Livre ſoit rendu public, & que pendant plus de ſix ans il laiſſe en repos un Ennemi, qu'il n'a tenu qu'à lui de perdre en faiſant d'abord la démarche qu'on lui fait faire en 1553? Certainement le caractère vindicatif que l'on donne en ceci à *Calvin*, tient plus de l'*Eſpagnol* que du *François*, & je ne conçois pas ce que dit Mr. d'*Allwoerde*, que l'Impreſſion du Livre fournit à *Calvin* l'occaſion qu'il cherchoit. Car l'Auteur en étoit connu ou inconnu, à *Vienne*, avant que *Calvin* en avertît. S'il étoit connu, l'Officialité de *Lyon* auroit-elle gardé le ſilence, en cas que *Calvin* n'en eût rien fait écrire? Et s'il étoit inconnu, les Mſſ. que *Calvin* avoit entre les mains, n'auroient-ils pas fait le même tort à *Servet* en 1547. qu'ils lui firent, à ce qu'on dit, en 1553?

5. Mais puis que nous en ſommes ſur ces Pieces Originales, qui ſortirent du Cabinet de *Calvin*, voyons un peu de quelle conſequence elles furent dans le procès de *Servet* à *Vienne*. Au vacarme, qu'on en fait à preſent, vous diriez que c'eſt de là que tout dépendit, & que,

ſans ces Pièces, *Servet* ne couroit aucun riſque. Pour en juger impartialement il faut noter de quelle maniere la Sentence eſt couchée. Ecoutons parler les Juges eux-mêmes. „ *Veu* „ *par nous*, diſent-ils, *les Pieces juſtificatives* „ *desdites hereſies, meſmes les Epiſtres &* „ *Eſcritures de la main dudit* Villeneufve *adreſ-* „ *ſées à Mre.* Jeh. Calvin *preſcheur de* Geneve, „ *& par ledit* de Villeneufve *recognues, ſes* „ *reponces, confeſſions, & negations, les repon-* „ *ces, & autres procedures concernantes* Balthaſard Arnollet *Imprimeur, certaines baſtes &* „ *livres imprimez, desquels l'intitulation eſt* „ Chriſtianiſmi Reſtitutio, *les teſmoings exami-* „ *nez ſur ce que ledit* de Villeneufve *avoit* „ *compoſé & faict imprimer ledit livre à ſes deſ-* „ *pens, les rapports des Docteurs en Théologie* „ *& autres perſonnes notables ſur les erreurs* „ *contenus audit livre & Epiſtres. Et leſquels* „ *erreurs & hereſies ſont d'ailleurs manifeſtes par* „ *la lecture d'yceux*". Tel eſt l'expoſé de cette Sentence où l'on voit toutes les preuves de Conviction qui la fondent. Les Juges ont eû ſur leur Bureau, les Exemplaires imprimez du *Chriſtianiſmi Reſtitutio*; ils l'ont commis à des Théologiens Examinateurs pour en faire rapport; ils ont interrogé *Villanovanus* qui en eſt l'Auteur; ils ont fait ſubir l'interrogatoire à l'Imprimeur *Arnollet*, & d'ailleurs les Erreurs & hereſies dudit Livre, & des Epitres, adreſſées à *Calvin*, *ſont manifeſtes par la lecture d'yceux*. Ces Epitres faiſoient actuellement partie du Livre imprimé. *Servet* les y avoit in-

inſerées, & quand bien les Originaux en auroient été perdus, ou n'euſſent point été produits, la publication qu'en faiſoit le Sieur de *Villeneufve*, leur donnoit en Juſtice une exiſtence auſſi réelle, & les mettoit ſur ſon compte ni plus ni moins que s'il les eût données lui-même en Manuſcrit. Diſons-en tout autant du Livre même. Quand bien le Mſ. qu'en avoit *Calvin*, n'eût jamais paru à *Vienne*, l'Imprimé ſuffiſoit pour convaincre l'Auteur d'Héréſie, & pour faire connoître cet Auteur, puis qu'il s'y appelloit de *Ville-Neufve*, le ſeul nom ſous lequel l'on connoiſſoit *Servet* à *Vienne*. Mais, dira-t-on, puiſque ces Imprimez ſuffiſoient, pourquoi faire venir, de *Geneve*, ces Pieces manuſcrites, & pourquoi en faire mention dans l'Arrêt? Je répons en un mot que ce n'étoit abſolument que par ſurabondance de droit, & qu'il y paroit aſſez aux termes de la Sentence. *Veu par nous les Pieces juſtificatives desdites hereſies, meſmes les Epiſtres, & Eſcritures de la main dudit* Villeneufve *adreſſées à Mre.* Jeh. Calvin. Prenez y bien garde; les *Pièces juſtificatives des hereſies de Servet*, ſont autre choſe, dans un ſens abſolu, que les Mſſ. venus de *Geneve*. Ces derniers n'y entrent que par voye d'addition corroborante, *meſmes les Epiſtres* &c. Ce *meſmes* diſtingue ces Pièces manuſcrites des *Pièces juſtificatives*, & les caractériſe, non comme des Preuves néceſſaires, mais comme des Preuves ſimplement acceſſoires. N'en eût-on point eû de ſemblables à

Vienne, *Servet* n'y auroit été ni moins coupable ni moins condamné.

6. L'Obſervation qu'on vient de lire doit faire comprendre, à tout Lecteur équitable, que les Mſſ. de *Geneve* furent de plus de bruit que de poids dans le Procès de *Servet* à *Vienne*. Il en faut une autre, pour examiner la Conduite de *Calvin* qui les tira de ſon Cabinet pour les envoyer aux Juges de ſon prétendu Ennemi. Quelque peu néceſſaires que fuſſent ces Pièces pour convaincre *Servet*, *Calvin* ſeroit blâmable de les avoir envoyées, s'il s'y ingera de gayeté de cœur, & s'il le fit d'office, comme on parle. Diſons même que plus ces Pièces étoient ſuperflues, & plus la faute de *Calvin* paroitroit aggravée. Ainſi l'état de la queſtion deciſive ſe reduit à ſavoir ſi le Théologien de *Geneve* envoya, d'office, ces Mſſ. à *Vienne*? Or il eſt évident que non, & que ce qu'il en fit ne fut qu'à la requiſition des Juges de *Servet*. En veut-on une Preuve qui ſoit ſans replique? *Servet* lui-même nous la fournira dans l'Ecrit qu'il preſenta au Magiſtrat de *Geneve* ſous le Titre ſuivant. *Articles ſur leſquels* Michel Servetus *demande que* Jehan Calvin *ſoit interrogé*. Voici comme le 4. Article eſt couché. *Si environ quinze jours après la dicte Lettre, envoya derechef par le meſme* Trie *plus de vingt Epiſtres en Latin, que le dict* Servetus *luy havoyt eſcrit : & les envoya, comme les aultres de par de la luy demandiont, afin que plus ſeurement le dict* Servetus *fut accuſé, & convencu, comme l'effect s'en ſuyvit.* Cela

la eſt net. *Les aultres de par de la demandſont* à Calvin, ces Pièces Originales *afin que plus feurement ledict* Servetus *fut convencu.* Ces *aultres de par de la* ne pouvoient être que les Magiſtrats de *Vienne*, & vous voyez alors qu'une Requiſition, faite par une Cour de Juſtice, dut être faite dans toutes les formes ordinaires qui ſont Juridiques, d'Etat à Etat. Ces formalitez vouloient que le Magiſtrat de *Vienne* s'adreſſât à celui de *Geneve* pour lui demander communication des Manuſcrits qui etoient entre les mains de *Calvin*, & que le Magiſtrat de *Geneve* ordonnât, ou du moins permît à *Calvin* de le faire. Il me ſemble effectivement que la demande venant des *aultres de par de la*, cette voye étoit la plus naturelle, comme la ſeule qui ſoit ou d'Ordre ou de Coutûme, & ce qui me perſuade que les Magiſtrats de *Vienne* eurent ces égards pour ceux de *Geneve*, c'eſt que ceux-ci agirent, à leur tour, avec toute la décence requiſe envers les premiers. Car ſi tôt que les Genevois eurent mis *Servet* en Priſon, ils en donnerent avis aux Magiſtrats de *Vienne*, avec priere de leur envoyer Copie de leur Sentence; ce qui leur fut accordé. Ce ſont les termes de l'Auteur des Dialogues *inter Vaticanum & Calvinum.* „ *Capto Serveto*, dit-il, „ *miſſus eſt nuncius a Magiſtratu Viennam, qui* „ *referret Sententiam ab ipſis Viennenſibus contra* „ Servetum *latam, cui Nuncio Viennenſes eam* „ *dederunt*". Quand on connoit les pointilles qui regnent entre les Cours ſouveraines de Juſtice, & ſur tout entre celles qui ſont en des Etats

Etats differens, peut-on concevoir que tout cela ait pû ſe paſſer d'une autre maniere? Quoi qu'il en ſoit, c'eſt un fait averé par la dépoſition de *Servet* que *les Aultres de par de là demandiont* ces Pièces *afin que plus ſeurement le dit* Servetus *fut convencu* & que *Calvin* ne les envoya point de ſon chef purement & comme d'oſſice.

Je ne me ſuis ſi fort étendu ſur cette Affaire de *Vienne* que pour faire plaiſir à Mr. d'*Allwoerde*. Il verra deſormais que ſans être grand Ami de *Calvin*, on peut relever bien des choſes, dans le narré de ſes Ennemis & je ſuis tout ſurpris que l'Hiſtorien de *Servet* ne s'en ſoit pas apperçu. Faut-il le lui avouer? Il m'a paru riſible qu'un homme qui diſcute, par le menu, tous les petits faits, qui ſont en faveur de *Servet*, n'ait pas le moindre don de Diſcernement en ce qui regarde *Calvin*. Après avoir conté ſon Hiſtoire de *Vienne*, toute à la honte de ce dernier, & avec des aggravations qui en font un vrai ſcelerat, il vous dit froidement: *Qui Calvino favent, neſcio quidnam habeant quod his auctoritatibus reſpondeant; nec uſquam aliquid apud eos occurrit quod momentum hac in cauſa habeat.* C'eſt-à-dire, *je ne ſai ce que les Partiſans de* Calvin *ont à repondre à ces Autoritez, & il ne ſe trouve rien dans leurs Ecrits qui ſoit d'aucun poids dans cette Affaire.* A preſent le voilà ſatisfait, & je le prie de ſe juſtifier du parti qu'il a pris ſi legerement dans une affaire ſi délicate ſur des autoritez auſſi minces que celles qu'il a produites. Les

feu-

ſeules en effet qui ſoient clairement à la charge de *Calvin* ſont 1. *Servet* lui-même, & 2. l'Auteur des Dialogues citez tant de fois.

Quant à *Servet* (†) il accuſa *Calvin* d'avoir fait *eſcrire par* Guillaume Trie *a Lyon, diſant tout plein de choſes de* Michael Villanovanus, *dict* Servetus; qu'*aveque la dicte Lettre envoya la moytie du premier quayer du livre du dict* Servetus, *ou eſtoyt le titre, & l'indice ou table & quelque comancament dudict livre* intitulé Chriſtianiſini Reſtitutio, & *que tout cela ne fut envoyé que pour le faire voir aux Officiaux de Lyon pour faire accuſer le dict Servetus.* C'eſt ce que portoient les premiers Articles ſur lesquels il demandoit que *Calvin* fût interrogé par les Seigneurs de *Geneve.* Or je dis à cela que c'étoit un Roman que *Servet* avoit arrangé, dans ſa tête, ſur la Lettre de *Trie*, & que ſi *Calvin* eût ſubi l'Interrogatoire ſur ces Articles, il n'auroit guere pû y donner d'autre réponſe que celle que j'y ai donnée. N'eſt-ce pas effectivement celle qu'il donna au Public (‡). „ Le bruit volle çà & là, *dit-il*, que „ j'ay pratiqué que *Servet* fuſt prins en la Pa„ pauté, à ſavoir à *Vienne*? Sur cela pluſieurs „ diſent que je ne me ſuis pas honneſtement „ porté, en l'expoſant aux ennemis mortels de „ la foy, comme ſi je l'euſſe jetté en la gueu„ le des loups. Mais je vous prie d'où me „ ſeroit venue ſoudain une telle privauté avec „ les Satellites du Pape? Voilà une choſe bien „ croya-

(†) *Articles ſur leſquels* &c. ubi ſup.
(‡) Declarat. ub. ſup. p. 51.

„ croyable, que nous communiquions enſem-
„ ble par Lettres, & que ceux qui s'accordent
„ avec moy auſſi bien comme Belial avec Je-
„ ſus-Chriſt, complotent avec un ennemy ſi
„ mortel, comme avec leur Compaignon.
„ Parquoi il n'eſt ja beſoin d'inſiſter plus lon-
„ guement à rembarrer une calomnie ſi frivole,
„ laquelle tombe bas quand j'auray dict en un
„ mot qu'il n'en eſt rien". Que l'on compare cette Réponſe avec mes Obſervations, & l'on jugera bien qu'il n'en avoit point d'autre à donner. Car à quoi recourir qu'à des proteſtations d'innocence lors que l'on prétend lire dans les mouvemens ſecrets de nos Cœurs? Il étoit très-poſſible que la Lettre de *Trie* eût produit l'effet dont l'*Eſpagnol* ſe plaignit. Mais on veut que *Calvin* l'ait dictée, & qu'elle ait été écrite à deſſein de produire cet effet, & que peut-on faire à cela que ſe retrancher ſur la Negative? *Poſt hoc, ergo propter hoc.* C'eſt l'Argument de *Servet*, & s'en peut-il pourtant de plus faux, ou du moins de plus équivoque?

Il n'en ſeroit pas de même de ce qui eſt rapporté par l'Auteur des *Dialogues*, ſi ce qu'il rapporte n'avoit pas tout l'air d'un faux Expoſé. Il dit, qu'en remettant, entre les mains du Meſſager de *Geneve*, la Copie de leur Sentence contre *Servet*, les Magiſtrats de *Vienne*, *adjecerunt*, Servetum *indicio ſummi Genevenſium Concionatoris veniſſe in manus Viennenſium*, „ ajouterent que *Servet* étoit tombé entre leurs „ mains ſur l'indication du premier Predicateur de

„ de Geneve". *Uytenbogaert*, (†) qui dit la même choſe, ne doit pas être compté pour un ſecond Temoin; car il n'a fait que traduire cet Endroit des *Dialogues* citez. Ainſi je pourrois marquer du mépris pour une autorité ſuſpecte, parce qu'elle eſt anonyme. Mais, ſans en venir-là, je demande ſi ce que l'on fait dire, aux Magiſtrats de *Vienne*, a la moindre apparence. Il faut ſans doute l'entendre ou du nom de *Servet* que *Calvin* leur avoit appris; ou de ſon Livre qu'il leur avoit indiqué, ou des moyens de Conviction qu'il leur avoit fournis contre lui. Quant au nom, cela eſt faux, car le Sieur de *Villeneufve* leur étoit parfaitement connu ſans que *Calvin* s'en mêlât. Pour ce qui regarde le Livre, puiſque *Servet* y avoit mis ſon nom, il n'étoit pas poſſible que quelqu'un n'en eût parlé à *Lyon*, & à *Vienne*, avant la Lettre de *Trie*, & ſupoſé que cette Lettre ait été le premier avis de l'Héréſie de l'Ouvrage, comment eſt-ce que les Magiſtrats de *Vienne* ont pû dire, *détrouſſément*, qu'elle venoit de *Calvin*? Tenons donc, pour certain, que l'Auteur des *Dialogues*, peu diſtinctement inſtruit de ces faits, & voulant néanmoins dénigrer *Calvin*, a fait dire par Ambaſſade ce que les Magiſtrats de *Vienne* ont dit dans leur Sentence, des *Epiſtres adreſſées à Mre Jean Calvin Preſcheur de Geneve*.

Mais je m'apperçois que cet Article groſſit inſenſiblement ſous ma Plume. L'Extrait ſeroit

(†) Kerk. Hiſt. Par. II. Pag. 174.

roit trop long, parce que le plus curieux me reſte à toucher. Il s'agit de la mort de *Servet*, & de la part qu'y eut *Calvin*. Je ne prétends point ſouſcrire à l'action du dernier; car perſonne ne peut être plus ennemi de toute perſecution que je le ſuis, Dieu merci. Mais je ſoûtiens qu'il n'y a que malice noire, & qu'aigre intolerance dans l'animoſité perſonnelle que certaines gens font paroitre contre cet Illuſtre Reformateur, & l'on verra dans la ſuite de cette Bibliotheque ſi je ne ſuis pas fondé à parler de la ſorte. En attendant je ſupplie Mr. d'*Alwoerde* de n'entreprendre point de deviner mes penſées.

ARTICLE IX.

DISCOURS *Hiſtoriques, Critiques, Théologiques & Moraux, ſur les Evenemens les plus remarquables du Vieux & du Nouveau Teſtament. Par Mr.* SAURIN, *Miniſtre du St. Evangile.* Deux gros Volumes in Folio. A la Haye chez Pierre de Hondt, l'an 1728. Le premier Tome contient 558. pages, ſans compter l'Index des Citations, la Table des Matieres, la Dedicace & la Preface qui occupent 100. pages. *Le tout accompagné de* 70. *Eſtampes pareillement in Folio, gravées ſur les deſſeins de Mrs.* Hoet, Houbraken, & Picart, *avec autant de Lettres griſes qui ſont au commencement de chacun de ces Diſcours, ter-*

terminez par des Vignetes, ayant des Hieroglyphes convenables aux principaux faits Historiques, tirez des cinq Livres de Moïse.

Le ſecond Tome *a* 516 *pages pour* 35. *Diſcours accompagnez d'autant de Figures, de Lettres griſes, & de Vignettes, des mêmes Deſſinateurs & Graveurs, que les precedentes, avec une nouvelle Dedicace & des Tables contenant* 67. *pages, pour les Paſſages tirez de la Sainte Ecriture, pour les citations des Auteurs & pour les matieres particulieres, qui ſe terminent à la Mort de* Saül *raportée au* premier Livre de Samuel.

L'Extrait que Mr. *le Clerc* fit du premier de ces Volumes, l'an 1719. dans le premier Article de la ſeconde Partie du Tome XII. de ſa *Bibliotheque Ancienne & Moderne* ne pouvant ſervir qu'à ceux qui ont ſa Bibliotheque, dont la diſcontinuation rend celle-ci non ſeulement independante, mais auſſi très-neceſſaire, pour ſupléer au défaut des autres Ouvrages de cette nature, il nous a paru très-convenable de faire ici des remarques ſur pluſieurs Diſſertations de ce Premier Volume, ſans toucher à celles dont Mr. *le Clerc* a parlé, & de donner une juſte idée de celles-là, pour en faire bien connoître la ſubſtance, avant que de donner un Extrait du ſecond Tome, que nous reſervons pour une autre Partie de ce Journal.

Le Titre de ces premiers Diſcours de Monſ. *Saurin* eſt precedé d'une belle Eſtampe, qui repreſente *Jeſus-Chriſt* Triomphant & élevé ſur

les quatre animaux Emblematiques des Evangeliſtes, avec divers perſonnages de l'Ancien Teſtament.

La Dedicace qui ſuit le Titre, accompagnée de deux jolies Figures emblematiques, a été faite au Roi de la Grande Bretagne, *George I.* & ornée des Armoiries des trois Iſles Britanniques, gravées expreſſement en taille douce, ſous des Hieroglyphes, mis au Frontiſpice de cette Dédicace.

La Préface ſurmontée d'une belle Vignette, contient le Plan, que Mr. *Saurin* a formé pour les Diſſertations de cet Ouvrage, & découvre la methode qu'il a ſuivie, pour arriver au but qu'il s'y eſt propoſé. Ce n'a pas été de faire quelque nouvelle Hiſtoire de la Bible; ni d'expliquer ſimplement les Figures Hieroglyphiques qui ſont miſes à la tête de chacun de ces Diſcours; ni d'inſtruire les ſavans Interprètes des Originaux de l'Ecriture Sainte; ni de compiler diverſes matieres trop diſuſes pour ſervir d'inſtruction à ceux qui n'ont pas le loiſir, ou la capacité de les examiner; ni auſſi d'établir methodiquement les Principes de la Morale Judaïque, ou de la Chrétienne, non plus que les Syſtêmes ſpeculatifs des Théologiens, ou des Controverſiſtes, infatuez de diverſes opinions: mais de faciliter aux perſonnes qui n'ont pas un grand ſavoir, ou de nombreuſes Bibliotheques la connoiſſance & la diverſité des ſentimens de pluſieurs célèbres Auteurs ſur les matieres qui ſont le ſujet de ces Diſcours.

On y trouve beaucoup de Queſtions très impor

importantes, & même fort curieuſes, qui ſont clairement expoſées, avec les difficultez épineuſes des opinions problématiques dont Mr. *Saurin* examine les fondemens, & produit les raiſons pour & contre, ſans aucun deguiſement. Il reconnoît que pluſieurs de ces Queſtions agitées parmi les Savans, & dans ſes Diſſertations, ne peuvent être décidées ſans temerité, & danger de ſe tromper, à cauſe des difficultez inſurmontables qui s'y rencontrent. Nous en deduirons quelques-unes des plus conſiderables, dans la ſuite de cet Extrait, où il nous paroît neceſſaire & conforme à l'équité de faire remarquer ici, avant que d'entrer dans aucun détail, que Mr. *Saurin* ne dit ce qu'il penſe, ſur les matieres problematiques ou fort abſtruſes, qu'avec tant de reſerve & de moderation, qu'il n'y paroît aucun levain de parti, ni la moindre prevention en faveur de qui que ce ſoit, de ſorte qu'après avoir ſoigneuſement évité les écueils des points de Doctrine qui diviſent les Societez Chrétiennes, il a raiſon de dire lui-même ſur la fin de ſa Préface, *qu'on ne trouvera rien dans le Corps de ſon Livre, qui puiſſe découvrir quelle eſt la Religion qu'il profeſſe, & à laquelle il fait gloire d'être inviolablement attaché.*

Il ſupoſe que ſes Lecteurs feront uſage de leur Jugement, pour ne ſe laiſſer pas éblouïr par des argumens auxquels ceux qui parlent d'un ton déciſif, attribuent ſouvent plus de poids, ou de ſolidité, qu'ils n'y en trouvent eux-mêmes, lorſqu'ils les ont peſez à la ba-

lance de la Raiſon, & de la bonne Logique C'eſt pourquoi il declare franchement, que nonobſtant la veneration qu'il a pour les Auteurs qui lui ont ſervi de guide, il n'a pas crû en devoir ſuivre aucun aveuglément : mais qu'après avoir écouté avec reſpect & avec admiration, ce que de grands Hommes ont raconté, touchant leurs decouvertes, dans des Païs peu frequentez & qu'il n'auroit jamais connus ſans leur ſecours, il s'eſt émancipé juſqu'à examiner ce qu'il falloit conclure de leurs témoignages. Sur quoi il dit qu'en aprenant à douter, de la maniere dont il voudroit faire douter ce n'eſt pas un travail inutile, parce qu'en examinant les raiſons qui ont été alleguées pour ſoutenir, ou pour combatre une Propoſition, & en peſant les motifs qui doivent porter un bon eſprit à la laiſſer indéterminée, on acquiert des connoiſſances qui peuvent éclaircir des ſujets plus importans.

On ne ſauroit en diſconvenir raiſonnablement, puiſqu'on voit par experience que l'art de ſuſpendre ſon jugement donne lieu à découvrir, par de ſerieuſes reflexions, le fort & le foible des preuves, à les placer chacune dans ſon veritable rang, & à munir l'Entendement contre les ſophiſmes, en lui faiſant connoître les caractères diſtinctifs de la Verité. C'eſt par ce moyen qu'on trouve, dans les Diſſertations de cet Ouvrage, juſqu'où l'Eſprit humain a pû aller & quelles ont été ſes bornes, dans les recherches des Sujets Hiſtoriques, Critiques, Théologiques & Moraux, dont quelques-uns étant mis en ſubſtance dans la ſuite de ce

Ar-

Article de notre Bibliotheque, pourront fournir des idees propres à faire connoître le merite des Diſcours de nôtre Auteur.

Le premier de ces Diſcours eſt précédé d'une belle Eſtampe qui repreſente le Cahos & la Creation du Monde. Le Deſſein en eſt marqué par des Inſcriptions en Hebreu, en Grec, en Latin, en Allemand, en François, en Anglois, & en Flamand, comme dans toutes les autres Figures correſpondantes aux differens ſujets de chacun des Diſcours qu'elles précedent auſſi. Certains Philoſophes Carteſiens ont été ſurpris de voir leur nouveau Syſtême Planetaire, repreſenté dans cette premiere Eſtampe, quoique *Moiſe* ait donné à entendre par ſes Ecrits ſacrez, que le Soleil n'eſt pas au centre des Planetes, & que la Terre ne roule pas annuellement autour de lui ; cependant le contraire eſt repreſenté dans cette Figure, avec les orbes des autres Planetes concentriques à ceux de la Terre, de même que ceux des Satellites de Jupiter & de Saturne le ſont entr'eux dans cette même Planche, non-obſtant la nouveauté de la découverte qui n'en a été faite que depuis l'invention des Teleſcopes.

Sur quoi il nous ſemble qu'on peut dire que ſi Mr. *Saurin* avoit été l'Auteur de ce Deſſein, il n'auroit pas manqué d'alleguer quelques raiſons propres à faire connoître quel étoit ſon but, dans cette occaſion, où il a ſeulement fait remarquer, dans la 5 page de ſon Diſcours que *dans le Syſtême que Moiſe a donné des Ouvrages de la Nature, il a moins ſuivi une Phyſique exac-*

exacte que l'impreſſion qu'ils font ſur les ſens du Corps humain. On pourroit bien inferer de ce court Aphoriſme, qu'il n'improuve pas l'opinion des Carteſiens touchant la ſituation & l'arrangement des Planetes; mais il ne s'eſt pas néanmoins entierement determiné ſur cela, puiſqu'on trouve à la page 79. de V. Diſcours de ſon ſecond Volume, qu'en parlant de *Joſué* que l'Ecriture Sainte dit avoir arrêté le cours du Soleil & de la Lune, il declare que „ ne pouvant ſuffire lui-même à éclaircir parfai- „ tement la difficulté qui en reſulte, il a eu „ recours aux Lumieres de Mr.'s *Graveſande*, „ Profeſſeur en Aſtronomie à Leyde, qui lui „ envoya pour ce ſujet une Lettre en forme „ de Diſſertation", qui ſe trouve inſerée dans ce Diſcours-là. Mais notre deſſein étant de ne parler maintenant ici, que de ce qui concerne le Premier Tome, ſans nous arrêter à ce que Mr. *le Clerc*, ou d'autres Journaliſtes en ont déjà produit, voici le reſte de ce que nous avons projetté d'en mettre au jour, ſelon les regles qui conviennent à cette *Bibliotheque*.

Nous y devons, par conſéquent, informer nos Lecteurs que les principaux Evenemens qui ont donné lieu aux Diſcours de Mr. *Saurin*, & à ſes Diſſertations fondées ſur pluſieurs grandes recherches de Litterature, ſont la Création de l'Univers; la Formation d'Adam, celle de ſa Femme, leur Tranſgreſſion de la Loi divine, & les Peines qu'ils encoururent, mais auſſi le Meurtre de Caïn, l'Enlevement d'Enoch, la Corruption du Genre humain, les

Ra-

Ravages du Deluge, la Preſervation de la Famille de Noé dans ſon Arche, la Tour de Babel, la Confuſion des Langues, les Actions d'Abraham & de Lot & celles de leurs Femmes; les Fonctions de Melchiſedec; le ſonge d'Abraham; ſa Circonciſion & celle de ſes Enfans; l'Aparition qu'il eût de trois Anges; l'Aveuglement des Sodomites; la Deſtruction de leur Ville Capitale; l'Exil d'Agar; le Sacrifice d'Abraham; l'acquiſition qu'il fit d'un Sepulchre; le Serment qu'il exigea d'Eliezer; le Voyage & le Retour de ce dernier; le Droit d'Aineſſe enlevé à Eſaü, par Jacob; la Mort & la Sepulture d'Abraham; l'Alliance d'Iſaac & d'Abimélec; la Benediction des Enfans d'Iſaac; l'Echele de Jacob; ſon Arrivée chez Laban, & ſa Fuite; la Maniere dont il fut pourſuivi; la Lutte de Jacob; ſa Rencontre avec Eſaü; l'Enlevement de Dina; la Captivité de Joſeph; l'Inceſte de Juda & de Thamar; la Chaſteté de Joſeph & ſon Explication des ſonges de Pharao; les Emplois & le Pouvoir qu'il eût dans les Etats de ce Roi; les Voyages des Patriarches en Egypte; la Maniere dont Joſeph y reçut ſes Freres; les Preſens qu'il leur fit; la Benediction que Jacob donna aux douze Patriarches & enfin la Pompe très-magnifique de ſes Funerailles.

Voilà quelles ſont *les Matieres Hiſtoriques* des Diſcours, de ce premier Volume de nôtre Auteur, & qui ſe trouvent repreſentées dans les ſoixante-dix Eſtampes & dans les autres Figures dont il eſt orné: Mais *les ſujets de Criti-*

tique & *les Difficultez* qui en reſultent, ſont d'une plus grande étenduë, parmi les doctes & curieuſes Diſſertations de cet Ouvrage, que ce qui concerne *la Théologie ſpeculative*, & *la Morale pratique*. On y trouve néanmoins pluſieurs judicieuſes Remarques ſur les Abus des Recherches temeraires des Scholaſtiques, & diverſes Reflexions ſur la bonne & la mauvaiſe conduite des Perſonnes qui devoient être caracteriſées dans ces Diſcours, où Mr. *Saurin* n'a rien negligé de ce qu'il a crû pouvoir contribuer à l'utilité des Etudes Sacrées ou Civiles, & à l'établiſſement des bonnes Mœurs, ou à leur Reformation. Mais les bornes de ce Journal ne nous permettant pas d'y faire la deduction de ces matieres, nos Lecteurs y trouveront néanmoins de quoi ſe former de juſtes idées des Maximes de nôtre Auteur ſur cela, par la Methode qu'il a ſuivie, en examinant, dans ſon vingtiéme Diſcours *ſi Abraham ſuivit les Loix de la Verité, en promettant à ſes Serviteurs le Retour d'un Fils qu'il croyoit offrir en Holocauſte, ou ſi la Diſſimulation dont il uſa ne fut pas une tâche à ſon Obéiſſance*? „ Croira-t-on, „ (*dit Mr. Saurin*) qu'Abraham parloit par „ un Eſprit Prophetique, & que c'eſt à cela que „ S. Paul fait alluſion, lorsqu'il dit que *ce Patriarche avoit crû que Dieu pouvoit reſſuſciter „ Iſaac*? Mais cet Eſprit Prophetique, en le „ diſculpant d'une faute, diſent quelques Interprêtes, ne diminue-t-il point la grandeur „ de ſon Sacrifice? Y avoit-il un grand effort „ d'obéïſſance à decapiter un Fils qu'il ſavoit

„ par

„ par Révélation devoir reſſuſciter bien-tôt? „ Suppoſera-t-on qu'Abraham avoit reſolu de „ raporter les os d'Iſaac? Mais cette ſupoſi- „ tion n'eſt-elle pas plûtôt d'un Caſuiſte qui „ veut donner une ſolution, à quelque prix „ que ce puiſſe être, que d'un Eſprit judicieux, „ qui la donne réellement? Un homme qui „ va reduire ſon Fils en cendre, par un Ho- „ locauſte, peut-il ſe promettre d'en raporter „ les os? Et quand il les auroit raportez en „ effet, auroit-il pû dire en ſincerité, *nous re- „ viendrons moi & l'Enfant*? Dira-t-on qu'A- „ braham tout occupé de ſon deſſein ne fit „ pas une attention aſſez exacte aux Loix de la „ Sincerité? Qu'il eſt aiſé de fournir de grands „ recueils, quand on veut raporter la Liſte des „ Opinions des Interprêtes! Mais quoiqu'il en „ ſoit ſur cette Queſtion, & quand même „ Abraham ne pourroit pas être diſculpé de „ *Menſonge* ſur cet Article, (ce que pourtant „ nous ne decidons point) il eſt certain que „ ſa faute paroîtra legere, quand on la com- „ parera avec ce qu'il y eût d'heroïque dans „ ſon Obéïſſance. Heureux celui qui, dans „ l'examen de ſa propre Conſcience, trouvera „ ſi peu de Vices marquez qu'il ſe croira obli- „ gé d'examiner, avec ſoin, ſi un mot ſem- „ blable à celui de nôtre Patriarche, & pro- „ noncé dans une occaſion ſi épineuſe, eſt un „ deguiſement criminel, ou une précaution „ innocente.

On voit par là comment Mr. *Saurin* reſte indeterminé ſur les Queſtions problematiques,

& ſur les cas de Conſcience, lorsqu'ils ſont trop difficiles à reſoudre, ſans manquer néanmoins d'en faire quelque bon uſage, par les conſéquences qu'il en tire, ou par les aplications qu'il en fait aux regles utiles pour une ſainte Morale. Il en a toujours parlé avec la même retenuë, & fait un pareil uſage, lorsqu'il a rencontré des Difficultez inſurmontables, ou trop difficiles à réſoudre, comme nous l'avons remarqué, par la ſoigneuſe lecture de ſes Diſſertations, où il a mis dans un grand jour les divers ſentimens des plus célèbres Auteurs qui ont écrit ſur ces ſortes de matieres, afin qu'on puiſſe facilement recueillir le fruit de leurs travaux, par la ſimple confrontation de leurs diferentes opinions deduites ſuccintement dans cet Ouvrage.

Le nombre en eſt ſi grand, qu'il faut l'avoir vû comme nous, pour être convaincu de l'étrange varieté des Genies, qui ont tâché de reſoudre les Difficultez ſur leſquelles Mr. *Sauſin* a produit tout ce qu'on a imaginé pour & contre, de ſorte qu'après avoir ſuſpendu ſon jugement ſur quelques centaines de Queſtions très-épineuſes qu'il a eu occaſion d'agiter, il en a rencontré plus de cinquante ſur les matieres du Pentateuque de Moïſe, dont la ſolution lui a parû entierement impoſſible. Telles ſont par exemple, les recherches & les Demandes qu'on fera toujours inutilement au ſujet de la nature & du nombre des Anges, ou de l'Epoque de leur Creation: La Saiſon dans laquelle Dieu ſepara la Lumiere d'avec les Ténèbres. Quel

a été le premier Crime des Malices que S. Paul dit être dans les lieux celeſtes? Quelle étoit l'eſpece ou la nature de l'Arbre de la Science du bien & du mal, placé dans le Jardin d'Eden? Quelle a été l'Origine de la Circonciſion, parmi les Egyptiens? Si les Prodiges des Magiciens de l'Egypte doivent être attribuez à leur induſtrie, ou à l'action de quelque Demon? Pourquoi Aaron choiſit la Figure d'un Veau, pour repreſenter la Divinité? Comment pouvoit-on allumer de grands feux ſur un Autel de Bois, ſans le brûler quand les Levites y faiſoient conſumer des Victimes? Comment Dieu ſe réveloit à Moyſe dans le Lieu très-Saint ou ailleurs? Quelle a été la deſtinée du Tabernacle de Jeruſalem & de ſon Arche, depuis que cette Ville a été ravagée par les Armées de Nabuchodnoſor? Quelle fut la nature du Péché de Moïſe & d'Aaron, que Dieu punit en les excluant de l'entrée au Païs de Canaan? Ce qu'on doit entendre par la Conteſtation de Michaël l'Archange, diſputant avec le Diable touchant le corps de Moïſe.

Cette derniere Queſtion ſeule a donné lieu à plus de quinze diferentes opinions des Interprêtes & des Commentateurs, ſoit Juifs, ſoit Chrétiens. Ceux qui prennent cette narration Hiſtorique dans un ſens Litteral, veulent qu'il y ait eû un combat réel entre deux Anges, & que ce Michaël ſoit le Prince des bons Eſprits celeſtes, & le Demon celui des mechans, & qu'il y aît de la ſubordination entr'eux, comme auſſi que leur conteſtation vînt de ce que le

De-

Demon vouloit empêcher que le corps de Moïſe ne fût placé ſur la Montagne de Nébo, de peur qu'il n'impoſât ſilence aux Oracles de l'Idole de Baäl Péhor. Mais quelques-uns de ces Commentateurs ont dit que le Démon vouloit faire connoître où étoit le ſepulchre de ce Legiſlateur, afin de porter les Juifs à rendre des honneurs religieux à ſes Reliques. D'autres ſe ſont figurez que le Demon vouloit empêcher que ce premier Conducteur des Iſraëlites n'eût pas l'honneur d'être enterré par les Anges, ou qu'il ne fut élevé dans le Ciel en Corps & en Ame. Il eſt étonnant que d'autres Interprêtes ayent même cru que le Diable vouloit s'emparer de l'Ame de ce grand Héros, ſous pretexte qu'elle lui apartenoit, depuis qu'il s'étoit rendu coupable de meurtre, en tuant un Egyptien. Il y a d'autres Commentateurs qui ont eu, ſur cela, des opinions encore plus bizarres que ne l'eſt cette derniere; mais nous les paſſerons ſous ſilence, pour ajouter ici quelques-unes de celles des Interprêtes qui donnent un ſens Allegorique à l'Hiſtoire de ce fameux Combat

Ils croyent que par *le Corps de Moïſe*, il faut entendre, non le Cadavre, mais le Corps des Loix qui avoit été donné aux Juifs par ſon Miniſtère. Quelques Savans d'une opinion contraire, diſent que le Corps de Moïſe, dans cet endroit, ne ſignifie pas le Corps de ſes Loix, mais la Synagogue, de même que l'Egliſe Chrétienne eſt appellée *le Corps de Chriſt*. Quelques autres Interprêtes Myſtiques en ſeignent que cet Archan-

change qui conteſtoit avec le Démon, étoit Jeſus-Chriſt, & que c'eſt pour cela qu'il eſt appellé l'*Ange de l'Eternel*. Surquoi Mr. *Saurin* dit qu'il ſeroit peut-être plus aiſé de combattre, avec ſuccès, toutes ces opinions, que d'en établir une qui ne fût pas ſujette à quelque objection. Cependant il n'a pû s'empêcher de donner la preference à un autre ſentiment, que nous expoſerons ici, afin que nos Lecteurs puiſſent mieux connoître qu'il n'adopte jamais les Interpretations Allegoriques, ſi elles ne ſont pas établies ſur de ſolides fondemens des Auteurs ſacrez, & qu'il aime mieux ſuſpendre ſon jugement que d'aprouver, ſans aucune reſtriction, ce qui lui paroit être ſuſceptible de quelque doute raiſonnable. C'eſt pourquoi l'Explication ſuivante du combat raporté par S. Jude n'a été miſe dans cette Diſſertation, que pour y ſervir de Modele judicieux, des meilleures Interpretations des Textes ambigus comme celui-ci, dont il ſemble à nôtre Auteur que Mr. *le Clerc* a pû en inferer ſans aucune abſurdité que *S. Jude* s'oppoſoit *aux pretentions de quelques Juifs*.

C'étoient peut-être, (ajoute-t-il,) les Sectateurs de Judas Gaulonite, qui croyoient ne devoir aucune deference à des Magiſtrats Payens. Pour reprimer cette audace il leur allegue un Paſſage de *Zacharie*, qu'il explique de cette maniere. *Jéhoſua* le grand Sacrificateur eſt contrarié par *Satan*. Ce Nom eſt un mot collectif, qui ſignifie, en général, des Ennemis. Il

a ce ſens dans le Pſeaume CIX. Il deſigne dans *Zacharie* les Gouverneurs que les Rois de *Perſe* avoient établis ſur les Provinces qui étoient ſituées à l'Occident de l'Euphrate. Il paroit par l'Hiſtoire Sainte que ces Gouverneurs s'oppoſérent avec fureur, au rétabliſſement des Juifs. L'Ange de l'Eternel prend la defenſe des opprimez en reſpectant néanmoins la Dignité des Oppreſſeurs. Il renvoye au jugement de Dieu les Ennemis des Juifs, au lieu de les juger lui-même, & il ſe contente de leur dire: *Que le Seigneur daigne diſſiper vos Complots.* Or les Magiſtrats Romains étoient, par raport aux Juifs, qui vivoient du tems de *S. Jude*, ce qu'étoient les Magiſtrats Perſans, par raport aux *Juifs* qui vivoient du tems de *Zacharie*.

Ce Commentaire plait mieux à Mr. *Saurin*, que celui du Docteur *Hammond*, qui croit que *S. Jude* cenſuroit *les Gnoſtiques*, de ce qu'ils mépriſoient les Puiſſances Eccleſiaſtiques. Il le préfere auſſi à celui de Mr. *Whitby* qui croit que les Heretiques dont *S. Jude* a parlé, étoient *les Nicolaites*; que *ces Dominations & ces Dignitez* qu'il leur reprochoit de mépriſer, étoient les Anges, auxquels ils attribuoient des actions indignes de leur Sainteté, quoiqu'ils leur rendiſſent un Culte Religieux. Mais nonobſtant tout cela, Mr. *Saurin* a declaré qu'il lui reſtoit un ſcrupule ſur l'opinion de Mr. *le Clerc*, & qu'il lui ſemble qu'on ne ſauroit nier que *S. Jude* n'aît entendu, par celui qu'il nomme *le Diable*, cet Ennemi du Genre-Humain, qui eſt

eſt ordinairement deſigné par ce Nom. Il doute même qu'on puiſſe alleguer un ſeul exemple de l'Ecriture Sainte, dans lequel ce terme, énoncé de cette maniere, aît une autre ſignification. Cependant il reconnoît qu'on pourroit adopter ce qu'il y a d'eſſentiel dans le Commentaire de Mr. *le Clerc*, ſans retenir le ſens qu'il y a donné au mot de *Satan*.

Voilà de quelle maniere nôtre Auteur examine les divers ſentimens des Interprêtes & des Commentateurs qu'il allegue, en peſant auſſi à la balance de la Raiſon & de la Logique toutes leurs raiſons de même que celles des Critiques, & celles des Hiſtoriens, en citant les uns & les autres dans tous les Diſcours, où l'on trouve ce qu'ils ont dit de plus important ſur chacun des ſujets qui y ſont deduits avec toute l'étendue neceſſaire pour les bien comprendre.

Les principaux Evenemens des Hiſtoires ſacrées contenus dans les cinq Livres de Moïſe, que nous avons dit être le fondement des ſoixante-dix Sections, ou Diſcours de ce Premier Volume de Mr. *Saurin*, y ſont confrontez avec plus deux mille Paſſages des autres endroits de l'Ecriture Sainte, marquez dans une Table qui precede immediatement celle des Citations de 440. Auteurs indiquez dans une autre Table Alphabetique de ce même Tome, où leurs Ouvrages & les Editions dont plus de dixhuit cens Extraits y ont été mis, ſont pareillement notez dans les Indices particuliers de cha-

chaque Diſcours, ſeparement de la Table generale de toutes les matieres de ce grand Ouvrage.

Nous l'apellons *grand*, non ſeulement à cauſe de ſa vaſte étenduë, mais ſur tout parce que c'eſt une eſpece de Bibliotheque Sacrée & de preſque toute autre ſorte de Litterature, formée de la ſubſtance de pluſieurs Bibliotheques très-nombreuſes en diverſes ſortes de Livres. On doit par conſéquent eſtimer beaucoup plus cet Ouvrage que pluſieurs autres qui ont été mis au jour ſur des Figures de la Bible, accompagnées de quelques Explications très-ſuccintes de ce qu'on y a repreſenté groſſierement par des Eſtampes qui ne ſont pas comparables à la grandeur ni à la delicateſſe de celles de ce Volume, ni par conſéquent ſi belles, & ſi eſtimables, de même que celles qui ſont déjà toutes prêtes à mettre dans les deux derniers Volumes de cet Ouvrage, d'abord que Mr. *Saurin* en aura fait les Diſſertations, auxquelles il eſt actuellement occupé, depuis que le Libraire *Pierre de Hondt* a mis au jour celles du ſecond Tome dont nous donnerons un Extrait de la même étenduë que celui-ci, dans la premiere Partie du Tome ſecond de ce Journal.

AR-

ARTICLE X.

MEMOIRES DU REGNE DE PIERRE LE GRAND, *Empereur de Ruſſie, Pere de la Patrie*, &c. &c. &c. *Par le B.* IWAN NESTESURANOI. *Nouvelle Edition augmentée de pluſieurs Pièces importantes.* A Amſterdam chez les *Wetſteins & Smith*, 1728. in 12. pagg. 550. ſans les Préfaces. & la Table.

CEs Memoires ſont en quatre volumes *in douze* d'un beau Caractère.

Le Tome I. n'eſt qu'une Introduction à l'Hiſtoire de *Pierre le Grand*, & contient celle de tous les Czars depuis *Rurick*, qui unanimement eſt reconnu pour le premier Prince Ruſſien, qui regnoit en l'année de J. C. 760. & l'an du Monde, comme compte l'Egliſe Grecque 6310; juſqu'à la mort du Czar *Foedor Alexiewitz* Frere de *Pierre* le Grand. Cette Hiſtoire eſt un morceau tout neuf, car nous ignorions celle de ces Princes qui ſe faiſoient une Loi d'Etat d'être inconnus, & le Public doit être redevable à l'Auteur d'avoir defriché cette partie de l'Hiſtoire d'un Païs que, ſelon toutes les apparences, nos Deſcendans auront interêt de bien connoître.

L'Auteur trouve l'Origine des premiers Princes Ruſſiens dans la *Wagrie* qui eſt *l'Ingrie* ou *Ingermanie* d'aujourd'hui. Ce Païs-même

où *Pierre le Grand* a établi le siége de son Empire, la Capitale de ses vastes Etats. L'Auteur a suivi l'Histoire de la Branche directe des Czars, il auroit pû, ce semble, nous dire quelque chose des Branches Collaterales, dont tant de familles distinguées dans la Russie tirent leur Origine, & ce sont presque toutes celles qui portent encore à présent le titre de Princes.

On trouve, parmi les Czars, de grands hommes, & leur Histoire qui n'est ici racontée qu'en abregé, est écrite avec beaucoup de sincerité. On y trouve des digressions curieuses sur les Tartares qui ont tenu si long-tems les Russiens dans l'indigne sujétion de leur païer un Tribut considerable; celle sur les Chevaliers de l'Ordre Teutonique qui a son origine dans la Livonie merite d'être luë; on y voit toutes les guerres que ces Chevaliers ont soutenuës contre les Russiens qu'ils regardoient comme des Barbares Ennemis du nom Chrétien. Le Regne d'*Iwan Basilowitz* le *Victorieux* fournit des actions qui donnent une grande idée de ce Prince. Le Czar *Gabriel* qui prit le nom de *Basile Iwanowitz* fait voir que la Russie a eu ses *Cromwels*.

On voit sous ce Prince l'Ambition & la Fortune se prêter la main, & les Russiens mêlez dans les affaires de leurs voisins presqu'autant que sous *Pierre le Grand*. C'est à lui que l'Empereur *Maximilien* I. écrivit cette Lettre fameuse, qui fut produite de nos jours comme une preuve que le Titre d'*Empereur* ne pouvoit

voit être disputé aux Czars de Ruſſie. *Sigismond* étoit alors Roi de Pologne, & les Ruſſiens étoient ſes Ennemis déclarez.

Après le Regne d'*Iwan Baſilowitz*, vint celui d'*Iwan Baſile Baſilowitz* qui nous fournît un *Mazarin* dans ſon Tuteur *Michel Limzki*, & un Marquis d'*Ancre* dans la perſonne du *Boyar Owezina*.

Le Czar *Iwan Baſile* eſt connu ſous le nom de *Jean Baſile*, dont les Ecrivains Allemans, & les François leurs copiſtes ont dit tout le mal imaginable, après ſon Hiſtorien, ou ſon calomniateur *Paul Oderborn*; cependant ſi l'on en croit l'Auteur, c'eſt le plus grand Prince que l'on ait vû dans le Nord, & s'il commit quelques cruautez il fait voir que la raiſon d'Etat l'y obligea. Il eſt conſtant que ce Prince fit ce que n'avoit fait aucun de ſes Prédeceſſeurs, & qu'ayant abſolument ſecoué le joug des Tartares, il leur enleva les Régimens de Cuzan & d'Aſtracan, & la Livonie aux Chevaliers Teutons.

L'Hiſtoire de ce Czar eſt un abregé de l'Hiſtoire de tout le Nord pendant ſon regne, puiſqu'il eut la guerre avec tous ſes voiſins, & ſur tout, les Rois de Suede & de Pologne. On y trouve auſſi avec quelle adreſſe il fit ſervir la Religion à ſes vuës, comment il trompa & le Pape, & l'adroit Jeſuite *Poſſevin* que le S. Pere lui avoit envoyé. Voici le Caractère & l'Apologie de ce Czar tels que l'Auteur l'a écrite.

„ *Iwan Baſile* étoit le plus Grand Prince

„ que

„ que la Ruſſie avoit eû juſqu'alors. Profond
„ Politique, il connoiſſoit les interêts de ſes
„ voiſins & ſavoit profiter de toutes leurs fauſ-
„ ſes démarches. Vaillant, il n'a manqué au-
„ cune occaſion d'étendre les limites de ſon
„ Empire. Et il a toujours réuſſi, juſqu'à ce
„ que le Roi *Etienne* lui déclara la guerre:
„ alors, ſaiſi d'une eſpece d'engourdiſſement,
„ ou par le ſouvenir d'une prédiction qui lui
„ avoit été faite, ou par la crainte de hazarder
„ contre cet Ennemi redoutable la gloire qu'il
„ avoit acquiſe, il ne voulut pas mettre en
„ Campagne une armée qu'il pût être obligé
„ d'expoſer à une bataille déciſive, & ſe con-
„ tenta de pluſieurs petits camps volans qui
„ étant trop éloignés les uns des autres, cou-
„ vrirent à la verité *Novogorod Weliki* & *Moſ-*
„ *cou*, mais n'empêcherent pas les partis En-
„ nemis de piller pluſieurs places de ſes fron-
„ tieres. On peut dire que ſa politique le
„ trompa alors en quelque façon, il connoiſ-
„ ſoit le genie des Polonois, & tout autre au-
„ roit crû comme lui, qu'ils n'auroient jamais
„ conſenti à continuer la guerre pendant trois
„ ans. Mais il ſe trouve des conjonctures où
„ la multitude cede, & où une Nation ſacrifie
„ juſqu'à ſes vices à la valeur de ſon Maître,
„ & aux Raiſons d'Etat. *Iwan Baſile* étoit
„ très-ſavant, il avoit même fait une étude
„ particuliere de la Religion, c'eſt pourquoi
„ on ne le vit jamais employer la force pour
„ obliger les Chrétiens à changer de ſecte, il
„ étoit perſuadé que c'étoit l'ouvrage de la

„ Rai-

„ Raiſon & de ſa Conſcience, & non celui
„ de la violence & des ſupplices. Il eſt vrai
„ néanmoins qu'il employa ces violences &
„ ces ſuplices contre les Juifs, mais ce fut par
„ un zèle blâmable, & par une haine Chré-
„ tienne qu'il portoit à cette Nation, à cauſe
„ qu'elle avoit crucifié Jeſus-Chriſt. Il y avoit
„ en cela plus de faux zèle & de ſuperſtition
„ que de méchanceté. Il donna en pluſieurs
„ occaſions des marques d'une pieté ſolide.
„ Il étoit ſans doute perſuadé que les Rois ſont
„ en même-tems les ſouverains Pontifes de
„ leurs Etats, & ſouvent on l'a vû officier
„ pontificalement avec une devotion exem-
„ plaire. Il ſe retiroit alors dans le Monaſtè-
„ re d'*Alexandrowa*, où il ſe préparoit par la
„ retraite aux fonctions pontificales.

„ Au reſte on l'accuſe d'avarice & de cruau-
„ té: je ne prétends point faire ſon Apologie,
„ ni excuſer toutes ces executions ſeveres qu'il
„ a faites en diverſes occaſions, ſeulement je
„ dirai pour ſa juſtification, que le plus dé-
„ chainé de ſes accuſateurs, *Paul Oderborn*,
„ n'a pû s'empêcher de lui rendre juſtice, mê-
„ me à cet égard, & quelqu'invective qu'il
„ vomiſſe contre ce grand Prince, on entrevoit
„ que c'eſt plutôt la paſſion que la verité qui
„ conduit ſa Plume. *Iwan Baſile* avoit com-
„ mencé ce qu'un de ſes ſucceſſeurs a heureu-
„ ſement executé de nos jours, il avoit entre-
„ pris de civiliſer les Ruſſiens & de leur faire
„ prendre les manieres des autres Peuples de
„ l'Europe, en leur procurant la connoiſſan-

„ ce des Arts cultivez chez ces Peuples. Ces „ innovations deplûrent à ces Peuples groſ- „ ſiers, & les ſouleverent contre celui qui en „ étoit l'Auteur; ſans examiner ſi elles leur „ étoient préjudiciables ou non. Voici un „ exemple tiré du tems même du Czar *Iwan* „ *Baſile*, qui prouve quel étoit le genie de ces „ Nations-là. Le Roi de Pologne *Etienne* „ *Battori* ayant recouvré la Livonie, tant par „ le Traité de *Zapolcia* que par les Conven- „ tions qu'il fit avec le Roi de Suede, ſe „ tranſporta dans cette Province pour y établir „ une nouvelle forme de Gouvernement. Sui- „ vant un certain uſage reçu, lorsque le Païſan, qui dans ce Païs, eſt traité en Eſclave, „ faiſoit quelque faute, on le batoit de Ver- „ ges juſqu'au ſang. Le Roi voulut com- „ muer cette peine barbare en une modique „ amende, mais ces Païſans prenant cette gra- „ ce pour une aggravation, ſe jetterent à ſes „ pieds, le ſuppliant de ne rien changer dans „ leur ancienne coûtume, parce qu'ils avoient „ éprouvé que bien loin que les innovations „ leur euſſent jamais procuré quelque ſoula- „ gement, elles avoient toujours apéſanti leur „ joug.

„ *Iwan Baſile* ſe trouva dans des circon- „ ſtances, où le bien & la gloire de l'Etat de- „ mandoient des entrepriſes plus onereuſes que „ celles où ſes Prédeceſſeurs avoient été enga- „ gez. Delà les murmures des Peuples, delà „ les ſeditions, delà les conſpirations, delà „ la triſte néceſſité où *Iwan Baſile* s'eſt trouvé „ d'em-

„ d'employer la ſeverité des ſupplices pour „ mettre ſa vie en ſureté. Je l'ai dit au com- „ mencement de ſon Hiſtoire, on ne doit pas „ juger des mœurs d'un Prince Tartare, par „ celles d'un Roi de France ou d'Angleterre, „ le premier eſt contraint par le génie & le „ naturel de ſes Sujets, de ſe conduire d'une „ maniere qui ne peut aucunement être com- „ parée aux mœurs des derniers.

„ Ainſi ſi *Iwan Baſile* a commis dans quel- „ ques occaſions, des actions qui ſentoient la „ tyrannie, il faut moins s'en prendre à lui, „ qu'aux mœurs de ſon Païs, & la conduite „ de ſes Sujets, à qui il vouloit faire du bien „ malgré eux, mais auſſi il faut avouer qu'ils „ ne s'oppoſoient à ce bien, que parce qu'ils „ ne le connoiſſoient point comme tel. Peu „ de Princes ont autant aimé la Juſtice & l'ordre. „ Il a publié un grand nombre d'Ordonnances „ très-ſenſées & très-équitables, & il étoit „ toujours diſpoſé à écouter les plaintes de „ ceux qui croïoient avoir droit d'en faire. Les „ Gouverneurs des Provinces & des villes & „ ceux qu'il prépoſoit pour y rendre la Juſtice, „ trouvoient en lui un maître inflexible, s'il „ y avoit la moindre plainte contre leur ad- „ miniſtration, & il les puniſſoit avec la der- „ niere rigueur, ce qui indemniſoit en quelque „ maniere ſes Peuples de ce qu'ils avoient à „ ſoufrir d'ailleurs.

La fin du long regne d'*Iwan Baſile* fut le commencement de l'Hiſtoire la plus tragique que l'antiquité nous ait laiſſée. C'eſt celle du faux *Demitri*, ou plûtôt des faux *Demetrius*

comme nous les appellons, car il y en eût juſqu'à cinq, & l'un n'étoit pas plutôt maſſacré qu'il en pardiſſoit un autre qui s'inſcrivoit en faux contre ſa mort. L'ambition des Knès, *Bielki* & *Gudenow* & *Zuski* donnerent lieu à cette revolution qui mit la Ruſſie à deux doigts de ſa perte puisqu'on vit au milieu de Moſcou & d'autres villes les horreurs de la St. Barthelemi & des Vepres Siciliennes dont les Polonois & les Ruſſiens furent tour à tour les acteurs. L'Auteur a bien dévelopé ce morceau de l'Hiſtoire qui eſt aſſez embrouillé, même dans les ſources où il a puiſé. La fermeté des Ruſſiens, & l'indolence du Roi de Pologne *Sigismond Auguſte* exclurent du Thrône de Ruſſie le Prince de Pologne *Ladiſlas*; & par une revolution heureuſe pour cet Empire, on vit monter ſur ce thrône *Michel Foederowitz Romanow* qui forma une nouvelle race qui a donné *Pierre le Grand* à la Ruſſie. Ce Prince, ſuivant le ſage conſeil de ſon Pere qui étoit Patriarche de Moſcou calma tous les maux qu'avoit cauſez l'ambition de *Gudenow*, de *Zuski* & des *Demitri*. On voit au commencement de l'Hiſtoire de ce Prince de quoi n'eſt point capable la jalouſie & l'ambition, puisque *Guſtave Adolphe* Roi de Suede ne fit manquer la Couronne de Ruſſie à ſon Frere *Charles Philippe*, à qui elle fut offerte que parce qu'il auroit voulu l'obtenir pour lui-même & qu'il craignoit de voir ſon frere plus puiſſant que lui. C'eſt ſous l'Empereur *Michel* qu'on vit pour la premiere fois des Ambaſſadeurs Ruſſiens dans tou-

tes

tes les Cours de l'Europe pour y négocier des Alliances, contre la Suede; c'eſt auſſi ſous ſon regne que les Hollandois envoyerent à Moſcou une Ambaſſade ſolemnelle, qui y fut reçuë avec les plus grands honneurs. L'Auteur nous dépeint ce regne comme celui de la Juſtice & des bonnes mœurs, & comme le commencement des Arts en Ruſſie.

Le Succeſſeur du Czar *Michel*, fut ſon Fils *Alexis* qui n'avoit pas encore 16. ans. L'ambition de ſon Gouverneur & premier Miniſtre le Knès *Moroſou* manqua d'être fatale à la Ruſſie; mais la Clemence du Czar & ſon Amour pour ſes Peuples apaiſerent le Tumulte qu'avoient excité les deſſeins de *Moroſou*, qui n'eût la vie ſauve que parce que le Czar s'abaiſſa juſqu'à la demander comme une grace à ſes Sujets juſtement irritez. On voit ſous ce regne de grandes actions dans une longue guerre où *Charles Guſtave* Roi de Suede, *Michel Wiesnowieski* & *Jean Sobieski* Rois de Pologne jouent des Roles bien differens; on y trouve auſſi un récit exact d'une Revolte importante des Koſacks-Douski, ſous leur Chef le fameux *Stenko-Raſin*, qui a joué un grand Role dans ce Païs-là. On voit ſous ce regne le nom Raſin devenu plus célèbre paſſer juſque dans l'Italie & un Ambaſſadeur de cette Nation paroître avec fierté devant *Clement X.* & s'y faire reſpecter & careſſer même en refuſant de baiſer la mule du S. Pere, ceremonie qu'il traita de baſſeſſe indigne du Miniſtre d'un auſſi grand Prince que celui qu'il repreſentoit.

Ce Volume finit à la mort du Czar *Alexis*, Pere des Czars *Foedor*, *Iwan* & *Pierre* & de pluſieurs Princeſſes entre leſquelles ſe diſtingua celle qui portoit le nom de *Sophie*, par ſon ambition, ſes intrigues & la politique la plus deliée.

En general cette Hiſtoire eſt curieuſe, bien écrite & ornée de Reflexions judicieuſes. Il ſeroit ſeulement à ſouhaiter que Mr. *Jean Rouſſet* dont le nom ſe trouve dans celui de *Neſteſuranoi*, & qui eſt Auteur de ces quatre Volumes, eût cité au moins dans le premier les Auteurs qu'il a conſultez. On lui auroit permis de ne pas citer dans la Vie de *Pierre le Grand* dont il eſt le premier Hiſtorien, que l'on doit ſupoſer avoir écrit ſur des Mémoires qu'il eſt inutile de citer puiſqu'ils ne ſont ni imprimez, ni dans les mains de tout le monde, quoi qu'il ne ſoit pas difficile de remarquer que ce qu'on appelle *Memoires du Tems*, lui ont été d'un grand ſecours.

On trouve à la fin de ce Tome I. de la II. Edition quelques Pièces curieuſes & intéreſſantes par raport aux affaires de la Courlande qui a fait autrefois Partie de la Livonie, & qui ne s'eſt miſe ſous la protection de la Pologne qu'à de certaines conditions raportées dans ces Pièces authentiques.

Nous donnerons dans le Volume ſuivant un Extrait de l'Hiſtoire de *Pierre le Grand*, & le plan de l'Auteur pour deux Volumes qui doivent ſuivre encore.

A R-

ARTICLE XI.

GEDEMASKEERDE CHIMIE, *ofte* STEEN DES AANSTOOTS. *Door* JOHAN HERMAN FRANKEN. Te Delft gedrukt by Andries en Adriaan Voorſtad 1728. in Quarto.

C'eſt-à-dire :

LA CHIMIE DEMASQUE'E, *ou la Pierre d'Achopement. Par* JEAN HERMAN FRANKEN. A Delft chez André & Adrian Voorſtad 1728. in Quarto. C'eſt une Brochure de 14. Pages ſans l'Introduction, & un Diſcours abregé ſur la Chimie, & l'Alchimie des Anciens Philoſophes.

L'AUTEUR de cet Ecrit y declare par une courte Introduction qu'il n'entreprend pas d'immortaliſer ſon nom par les Armes, ou par la Plume, comme d'autres l'ont entrepris, quoi qu'il ait fait quelques Exploits Militaires dont les bleſſures de ſon corps qu'il fait panſer, ſont des marques ſans profit, & nonobſtant que les feuilles volantes qu'il met au jour ſur l'état naturel de la Chimie concernant le Grand Oeuvre des Philoſophes Hermetiques ne contiennent que l'Abregé d'un Ouvrage plus ample qu'il ne veut pas encore publier ; il eſpere néan-

néanmoins que ce qu'il en découvre maintenant ici de ſon propre chef, & ſans citer aucun des Auteurs qui ont écrit ſur cette Matiere, ſufira pour mettre dans le bon chemin ceux qui s'écartent dans cette fameuſe recherche. Leurs Erreurs viennent en partie ſelon lui de ce qu'ils entreprennent diverſes operations ſur des matieres dont ils ne connoiſſent pas la nature ni les proprietez, & en partie de ce qu'ils n'entendent pas les Allegories, les Metaphores & les Enigmes de ceux qui ont fait des Traitez ſur cet Art Cabaliſtique, d'où il s'enſuit que, ceux qui s'imaginent de pouvoir y réüſſir, n'en tireront jamais aucun profit, s'ils n'en connoiſſent pas les veritables principes naturels, & par quelles operations artificielles ils peuvent devenir l'Elixir Univerſel, contre les maladies du corps humain, & la Poudre de Projection convenable pour donner la perfection Solaire, ou Lunaire, aux Metaux imparfaits.

Il dit enſuite, par un Diſcours préliminaire, que le Pere de l'Archée de la Nature eſt l'Or vivant des Philoſophes, & le ſeul Agent qui produit leur matiere, leur vaiſſeau, leur four & leur feu ſecret, qui ſepare le ſubtil du groſſier, le pur de l'impur, l'humide du ſec, le chaud du froid, le digeſte de l'indigeſte, & qui de cette maniere fournit la Quinteſſence des anciens Sages, & le veritable ſperme de Latone. Que la Baſe incomparable de cet éminent Coloſſe, a été poſée dans la fabrique du Monde, par le parfait Architecte Jehovah,

lors

lorsqu'il ſepara l'humide d'avec le ſec & la Lumiere des ténèbres.

Il ajoute que les gens d'eſprit connoiſſent une Operation comme celle-là, par la formation du Chile dans le Microcoſme, par celle des Vegetaux & des Mineraux dans les Matrices convenables à leur nature & même par la formation des Embryons du Corps humain, dont la Matiere, le vaiſſeau, le four & la chaleur ſont d'une même ſubſtance, quoique l'un ne ſoit pas l'autre, d'autant que leurs formes & leurs qualitez diferent ſelon les degrez de leur digeſtion, ou maturité. Il faut par conſéquent, ſuivre les traces de la nature, pour trouver l'or aſtral, central & vivant de l'Eſprit Univerſel du Monde, qui agit dans la formation des Animaux, des Vegetaux & des Mineraux.

Il ajoute que les Philoſophes Hermetiques ayant trouvé le moyen de concentrer cet Eſprit, ils en ont caché le ſecret dans leur Magie cabaliſtique, dont les operations ſont néanmoins ſi naturelles, qu'elles diferent beaucoup de celles des Chymiſtes vulgaires, qui emploient des Liqueurs corroſives, des ſels & des feux qui detruiſent le Suc ou baume naturel de cette ſubſtance celeſte, qui étant preparée, ſelon l'intention des ſages Artiſtes, eſt appellée, par de bonnes raiſons, le centre concentré de la Nature. Ils l'ont nommé diverſement, ſelon ſes diferentes qualitez, comme Fontaine de vie, Racine des metaux, Saturne vegetable &c. ſur quoi cet Auteur renvoye

ſes

ſes Lecteurs au *Theatre Chymique*, & aux Livres du fameux *Alipoli* Aſiatique, citez par *Helvig*, diſant que ce Philoſophe y a traité plus qu'humainement de l'Eſprit, du Sel & du Baume du Monde. Que ces trois ſortent d'une même Racine, qui eſt un ſperme celeſte. Qu'étant unis enſemble, par le Feu ſecret de la Déeſſe *Teſta*, [je me figure qu'il a voulu dire *Veſta*, & que c'eſt une faute d'impreſſion] il devient alors la veritable matiere qui vivifie l'Or vulgaire, & le reduit, par une digeſtion convenable, en Poudre Solifique, qui eſt *la Pierre d'Achopement* contre laquelle tant de Philoſophes & Chymiſtes ont malheureuſement heurté, & broncheront encore à l'avenir ceux qui n'en connoitront pas les Principes, & les Qualitez, dont ce même Auteur declare qu'il veut bien leur donner quelques éclairciſſemens, par un Dialogue entre la Matiere de cette *Pierre Philoſophale*, & *Nicolas Lemeri*: mais elle ne lui donne que des Reponſes énigmatiques, dont voici le precis.

„ Je ſuis, (dit la Pierre à ce Chymiſte) la
„ Fille de l'Aurore, & l'Enfant de la Rougeur
„ du matin. Je ſuis en toi, hors de toi, par
„ tout & à toute heure. On m'apelle la Ve-
„ nus des Philoſophes. Je ſers tout le mon-
„ de ſans diſtinction. Pendant que tu m'as
„ cherché dans les trois Regnes, j'étois oc-
„ cupée à faire la volonté de mes Pere & Me-
„ re: mais, ſi tu ſuis de près mes traces, ſui-
„ vant mon intention, alors tu m'auras trou-
„ vé. Le chemin que tu ſuis n'eſt d'aucun

„ uſa-

„ uſage pour le grand Oeuvre des Vrais Sa-
„ ges, non plus que les diferentes matieres, les
„ diſſolvans & menſtrues dont tu t'es ſervi,
„ comme ſont, l'eſprit de nitre, de vitriol,
„ d'huile de tartre, d'eſprit de vin, de vinaigre
„ diſtillé, d'urine, de roſée, d'eau de pluye,
„ de ſalive, d'excremens. Il ne s'agit pas
„ d'échaufer cela au bain marie, dans le Sable,
„ dans le fumier, avec des lampes, ou des
„ phosphores, ni auſſi par les degrez de la
„ chaleur d'un Athanor, ou de quelques au-
„ tres fourneaux des Laboratoires vulgaires.

„ Le feu ſecret des Philoſophes & leur Mer-
„ cure ne ſont pas ceux que les Chymiſtes i-
„ gnorans emploient ordinairement. Ils cher-
„ chent ce qu'ils ignorent & ne me trouvent
„ jamais, parce que le chemin qui conduit là
„ où je ſuis, leur eſt auſſi inconnu. Cependant
„ je ſuis par tout en toute ſaiſon, & même à
„ tes pieds. Mais pour te tirer de l'embarras
„ où tu es, je m'en vai te dire où tu peux me
„ trouver. Il faut que tu obſerves l'Etoile du
„ Nord, deux fois l'année, & que tu la ſui-
„ ves. Elle te conduira chez moi: mais pour
„ te tirer de ce bourbier, il faut que tu apli-
„ ques tes penſées à l'Univerſel, & à quelque
„ ſpecification des trois Regnes. Si tu cher-
„ ches l'Univerſel, il faut que ta matiere ſoit
„ Univerſelle, & Vierge, non determinée à
„ aucun des trois Regnes.

„ Il te ſuffira, alors, de me prendre dans
„ mon habit verd de chaſſe, avant que je me
„ ſois jointe à aucune matiere ſpecifique. C'eſt

„ alors

„ alors que je ſuis un veritable flegme, & une „ terre feuillée, & ce qui eſt de plus remar- „ quable, je m'accommode d'un ſeul Loge- „ ment pourvu qu'il ſoit propre, & que je „ ne m'y puiſſe pas ſalir. Je ne demande auſſi „ aucune nourriture, dans mon premier Ou- „ vrage, ſi ce n'eſt ma propre eau, que je fais „ moi-même, quoique je redoute beaucoup „ les rayons de Phœbus, qui me font enfuir „ de honte.

„ Pendant que je ſuis ſous la forme de terre „ on m'apelle *Emerout*". [Ce terme ſignifie quelquefois *la Venus des Philoſophes.*] „Quand „ je ſuis ſous la forme de l'Eau on m'apelle „ ſaphir, après quoi je me change en huile „ rouge, & alors je m'apelle moi-même ſang „ de Dragon. Je me change puis encor en Sel „ rouge transparent, & l'on m'appelle le Vi- „ triol rouge du Macrocoſme. C'eſt alors que „ j'ai beſoin de toi (Artiſte Chymique,) afin „ que tu me laves de mon propre ſang, juſ- „ ques à ce que je n'aye plus d'inclination „ à courir après la Loi de Nature. Baigne- „ moi donc dans ma propre eau à chaque „ Coagulation, & puis me marie avec le So- „ leil, afin que je puiſſe me vanger du Mer- „ cure ſauvage; car je ſuis reſoluë de le faire „ perir.

Dans un ſecond Dialogue de la Pierre avec le même Chymiſte, elle lui repond „ qu'après „ les operations naturelles expliquées dans le „ Dialogue precedent il faut unir deux Eſſen- „ ces, dont l'une eſt active, & l'autre paſſive,

„ &

„ & que cette Union eſt une eſpece de Mariage qui ſe fait en liant enſemble les mains du „ Roi & de la Reine, ſuivant les preceptes de „ *Baſile Valentin*: mais qu'il eſt inutile de marier les Corps morts.

Elle ajoute, que „ pour éviter l'extremité „ du froid & pour reveiller le feu interne & „ naturel de ces matieres, il faut les fomenter „ par la chaleur d'un feu commun, & propre „ à digefer cet Ouvrage. Que le poids de ces „ deux matieres ſe trouve naturellement, comme celui d'une petite quantité de levain „ qu'on employe, pour aigrir & fermentet „ une groſſe maſſe de pate. Que le Sceau d'*Hermès* n'eſt autre choſe que le Caillé duquel „ on exprime le Lait Virginal. Que ce Caillé ouvre premierement la Mere enceinte, „ & ferme, après lui, la porte, juſqu'à ce que „ le feu central aît meuri l'Enfant Philoſophique.

L'Auteur de cet Ecrit raporte, enſuite, diverſes operations qu'il a vû faire ſur ce ſujet, en voyageant, dans l'*Autriche*, la *Carniole*, l'*Italie* & pluſieurs autres contrées de l'*Europe*. Il parle, entr'autres, du Baron de *Salsbourg* qui avoit travaillé pendant trente ans, à chercher & preparer une matiere attractive de l'Eſprit Univerſel du Monde, ſans avoir pû y réüſſir, non plus que d'autres Artiſtes qu'il a vû travailler à *Padoue*, dans un magnifique Laboratoire, où ils employent inutilement toutes ſortes de Sels, de Vitriols, de Souffres, de Marcaſſites, de Mineraux & de

Metaux, en les calcinant, ou diſſolvant par une infinité de Liqueurs & de Menſtrues, tirez de tout ce qu'on peut imaginer dans les trois Regnes de la Nature, ſans en excepter même les ſpermes & les excremens des Animaux, ſur leſquels il dit avoir vû faire quantité d'operations très differentes, & ſans aucune réüſſite utile pour le grand Oeuvre de la Transmutation metallique.

Il s'étonne que des gens d'eſprit s'occupent à travailler aveuglément, ſur ce qu'ils ne connoiſſent point, & qu'au lieu de s'apliquer à bien entendre ce que les vrais Philoſophes hermetiques ont enſeigné ſur cela, en recommandant d'imiter la Nature, ils s'en écartent par des operations qui lui ſont entierement contraires; parce qu'ils n'entendent ni les Ecrits allegoriques, ni la ſignification des figures emblematiques de cet Art, qu'il aſſure conſiſter dans l'aquiſition & la preparation d'un Eſprit Univerſel, tellement indeterminé, qu'il ne ſoit joint à aucune matiere ſpecifique des Animaux, des Vegetaux, ni des Mineraux ou Metaux.

Il s'objecte enfin qu'il ſemble que toutes choſes ſont determinées à quelcun des trois Regnes de la Nature, & qu'on n'y voit rien qui ne ſe raporte à quelque ſujet determiné dans ſon eſpece, ou par quelque individu. Mais il repond ſur cela que le Feu aſtral & central du Monde eſt univerſel, puiſqu'il s'inſinuë & travaille dans tout ce qui eſt ſpecifié & dans ce qui ne l'eſt pas, fourniſſant même une eſpece d'entretien, ou de nourriture, aux individus des

trois

trois Regnes. Il dit que la Terre eſt leur Mere Univerſelle, quoi qu'elle ne ſoit aucun d'eux & que le feu central de la Lumiere celeſte eſt leur Pere; de ſorte que par l'union de ce que celui-ci a d'actif & celle-là de paſſif, toutes choſes ſe forment ſelon le germe primitif des individus de chaque eſpece, & s'entretiennent par les mêmes influences Univerſelles qui leur donnent l'acroiſſement.

Voilà ce que l'Auteur de ce nouvel Ecrit pretend avoir été bien connû des Anciens Sages Adeptes, c'eſt-à-dire des Philoſophes Hermetiques. On a fait pluſieurs Editions de leurs Livres, dont *Borellus* a fait imprimer un Catalogue dans lequel il raporte les Titres de quatre mille Volumes. Celui dont nous venons de donner l'Extrait, eſt precedé d'une Eſtampe qui repreſente *l'Archée* de la Nature agiſſant circulairement ſur toutes les parties du Monde Elementaire, & tenant l'Axe d'un Globe & d'un Vaſe rempli de vapeurs & d'exhalaiſons, qui montent vers le Ciel au travers d'une Chaine Solaire & Lunaire, dont neuf Aigles ſortent ſeparement. *Qui poteſt capere capiat.*

ARTICLE XII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

NAPLES.

M. J. B. Capaſſo, Docteur dans l'Univerſité de cette Ville a publié, *Hiſtoria Philoſophia Synopſis* &c. C'eſt un Traité qui explique l'origine & les progrès de la Philoſophie, des diferentes Sectes de Philoſophes, leur vie & leurs diferens Syſtêmes. Cet Ouvrage qui eſt *in Quarto*, eſt dedié au Roi de Portugal.

Mr. le Chevalier *Thomas Derham* traduit en Italien l'excellent Ouvrage de Mr. *Guill. Derham* qui a pour titre en Anglois *Aſtro-Theology*. La Traduction eſt intitulée *Teologia Aſtronomica overo Parte ſeconda della demoſtrazione della eſſenza, e degli attributi d'Iddio, datto Eſame de Cieli, opera di Gulielmo Derham della Societa Regia, tradotta dall' Idioma Ingleſe*, in 4. avec Figures. Il n'y a guéres d'Ouvrage qui put être d'une plus grande utilité. Auſſi outre cette Traduction & la Françoiſe, on en a imprimé une en Hollandois à Leyde & on en doit bien-tôt donner une autre enLatin. On y joindra l'Obſervation de Mr. *Derham* touchant l'*Aurore Boreale* qu'on trouve dansles *Tranſactions Philoſophiques* de l'Année paſſée.

ROME.

Mr. *Alexandre Paſcoli*, Medecin general de tout l'Etat

l'Etat Eccleſiaſtique & premier Profeſſeur en Médecine a publié un *Cours de Medecine* en trois Vol. *in Octavo* où il traite de la Théorie & de la Pratique, chez les anciens comme chez les modernes. Sa methode eſt conciſe, claire & même peut paſſer pour nouvelle.

Le Pape ayant temoigné qu'il verroit avec plaiſir la continuation des Tables Chronologiques du P. *Muſanti*; le P. *Caſſini* s'eſt chargé de ce ſoin, & cet Ouvrage eſt imprimé, & va juſqu'à l'année preſente 1728. il eſt diviſé en cinq grandes Tables qui ſont chacune de quatre grandes feuilles.

S. S. a chargé l'Abbé *Fortiguerra* un des plus Savants Prelats de cette Cour de mettre ſous preſſe un abregé des *Actes de Rymer*, qui ſe trouvent relatifs aux intérêts du S. Siége tant pour le Spirituel que pour le temporel. Ce Prelat en a fait deux Volumes que les curieux attendent avec impatience.

Le R. P. *Recipienti* qui travaille depuis 7. ou 8. ans à l'impreſſion de ſon *Illyricum Sacrum*, a mis le quatrieme Volume ſous preſſe. On aſſure qu'il contient pluſieurs découvertes très-curieuſes tant pour l'Hiſtoire Sacrée que pour la profane. Ce Païs autrefois le Domaine de Rois aſſez puiſſans pour faire tête à Philippe Roi de Macedoine, aux Etoliens, & aux Romains, peut fournir des monumens dignes de l'attention d'un Savant. Comme cette Province a été envahie par les Eſclavons, Peuples groſſiers ſortis de la Sarmatie, ces morceaux curieux de l'Antiquité ont été negligez, & le Pere *Recipienti* peut y avoir fait une moiſſon abondante & utile.

D'OXFORD.

L'Impreſſion du *Catalogue de la Bibliotheque Bodléyenne*, eſt fort avancée.

Mr. *Samuel Parker* continue de publier ſa *Bibliotheca Biblica*; mais c'eſt un Ouvrage qui fait voir plus de lecture que de Jugement.

Mr. *Hutchinſon*, qui nous a donné une ſi belle édition de la *Cyropedie* de Xenophon, ſe propoſe de publier ſur le même plan, & par ſouſcription, la *Retraite des dix mille* du même Auteur, & l'*Eloge du Roi-Ageſilas*. Le Texte ſera revû ſur de bons Manuſcrits, la Verſion Latine corrigée; & on mettra au bas des pages, des Notes Critiques, Hiſtoriques & Philologiques, pour éclaircir les endroits qui en ont beſoin, comme on l'a fait à l'égard de la *Cyropedie*. Mr. Hutchinſon profitera auſſi de quelques Notes Manuſcrites de Joſeph Scaliger, Saumaïſe, & Schurzfleiſch, qu'on doit lui communiquer. On trouvera à la tête, une Diſſertation ſur Xenophon, où l'on fera entrer pluſieurs Remarques Geographiques; à quoi l'on joindra la Carte de Mr. de l'Iſle, &c. Tout cela fera un Volume *in* 4. comme celui de la *Cyropedie*. Le prix de la Souſcription pour le petit papier eſt quinze Shillings, pour le papier royal une guinée, & pour le papier imperial trente Shillings; On n'en tirera que 750. exemplaires en petit papier.

DE CAMBRIDGE.

Mr. *Battie* ayant remarqué que les bonnes éditions des Oeuvres d'*Iſocrate* étoient très-rares, & que cela en avoit fait diſcontinuer la lecture dans pluſieurs Ecoles & Colleges, a reſolu de nous donner une nouvelle édition de quelques-unes de ſes

Orai-

Oraiſons, particulierement de celles qui ont du rapport à l'Hiſtoire ou à l'Etat de la Grece, & d'y joindre ſes Epîtres. Il rendra le Texte auſſi correct qu'il lui ſera poſſible, & comme la Verſion de *Wolfius* s'éloigne trop de la lettre, il en fera une nouvelle qui conviendra mieux à ceux pour qui cet Ouvrage eſt deſtiné. Il y mettra auſſi des Remarques tirées de Wolfius, d'Harpocration, d'Henri Etienne & de Suidas. Les Oraiſons qu'il a deſſein de publier ſont celles-ci. 1. *Ad Demonicum.* 2. *Ad Nicoclem.* 3. *Nicocles.* 4. *Panegyrica.* 5. *Ad Philippum.* 6. *Areopagitica.* 7. *De Pace, ſive Socialis.* Ce ſera un Volume *in* 8. qui coûtera ſix Shillings aux Souſcripteurs.

On a fait ici une très-belle édition de la *Rhetorique d'Ariſtote* en Grec & en Latin, avec les diverſes leçons, & des Notes tirées de Victorius, Majoragius, & Faber Paulinus. Le Texte eſt diviſé en Sections, & on y a joint les paſſages paralleles, une Analyſe, & une Table des Matieres *in* 8.

DE LONDRES.

On va imprimer par Souſcription le premier Volume d'un Ouvrage, intitulé: *Recherches Philoſophiques des Droits & des Devoirs tant généraux que particuliers: où l'on diſcute ſur les Vérités démontrées diverſes Loix, Coutumes & opinions reçûes. Par M de Saint Hyacinthe, Membre de la Societé Royale.* Voici le *Projet* qui en a été publié. Ce Volume contiendra trois Livres.

Livre I. Où l'on recherche & découvre le fondement des Droits & des Devoirs.

Livre II. Où l'on en détermine les Règles générales.

Livre III. Où l'on examine quels ſeroient les

droits & les devoirs d'un homme qui ſeroit ſeul dans le monde. Quels ſeroient les droits & les devoirs de cet homme, conſidéré comme Pere de famille: & enſuite quels ſeroient les droits & les devoirs réciproques de deux familles voiſines qui ſeroient ſeules ſur la Terre.

Celui qui a fait ces recherches ne s'y eſt appliqué que pour tâcher de n'être pas un ſot, en ſe ſoûmettant à des opinions ridicules; & de n'être pas un fou, en négligeant des vérités importantes. Son inſtruction fut d'abord ſon unique objet; mais ayant fait réflexion que s'il trouvoit quelque choſe qui lui fût utile, cela pourroit auſſi l'être à d'autres, il prit alors la réſolution de rendre ſon travail public. Il a choiſi, pour ſe conduire dans ces Recherches, la méthode qui fait la certitude des Géomètres. Il ne s'eſt point propoſé, ni d'hypothèſe à établir, ni de thèſe à prouver. Il a voulu que par la ſeule néceſſité, par la ſeule force de l'évidence, toutes les Propoſitions naquiſſent les unes des autres par des conſéquences néceſſaires, & qui n'euſſent d'autre ſource que des principes d'identité, c'eſt-à-dire, des principes dont le contraire implique contradiction. Ainſi c'eſt la méthode qui l'a conduit, & ſon livre n'eſt point un Ouvrage qu'il ait ajuſté à ſes idées; c'eſt, au contraire, un ouvrage qui a ſouvent réformé les idées dont il étoit prévenu.

Le commun des hommes, & même des Mathématiciens, croyent que l'évidence eſt le propre de la ſeule Mathématique; mais c'eſt une opinion ſans fondement, deſavouée des excellents Mathématiciens qui n'ont pas borné leur eſprit à la ſeule contemplation de l'étenduë. Prétendre que l'évidence n'eſt le propre que de l'Arithmétique, de la Géo-

Géometrie, ou de l'Algèbre: c'eſt attribuer à ces Sciences ce qui ne doit l'être qu'à la maniere dont on les étudie, & qu'à la méthode qu'on y employe. Les Mathématiciens jouïſſent du privilège, ſi juſtement & ſi néceſſairement dû à l'amour de la Vérité: ils la recherchent ſans aucun motif plus preſſant que celui de la bien connoître, & nul inconvenient ne les engage à la taire ou à l'abandonner. Loin de chercher à perſuader par l'art dangereux que la Rhétorique enſeigne, ils ont cru que la Vérité, belle par elle-même, n'avoit beſoin que de l'évidence. Ils n'ont cherché qu'à démontrer. Aſſervis aux règles auſtères d'une exacte Logique, ils commencent par s'aſſûrer de l'idée préciſe attachée à un terme; ſur cela ils établiſſent un principe; de ce principe ils tirent des conſéquences auſſi certaines que le principe même, parce qu'elles y ſont néceſſairement contenues, & comme s'ils craignoient que l'Erreur ſe cachât ſous l'aſſemblage des phraſes, ils ſéparent, par des Titres, les Définitions d'avec les Principes, les Principes d'avec les Corollaires, ainſi du reſte. Celui qui a fait ces Recherches a tâché de ſe mettre dans un état où la Vérité ſeule fût déterminément ſon objet, & n'a négligé aucune des précautions que la méthode des Géomètres employe: il a même numéroté toutes les Définitions, les Principes, & les Conſéquences, & les cotte toujours, dans le cours de l'ouvrage, lorſque quelque raiſonnement les ſuppoſe. Par là le Lecteur verra que rien n'eſt avancé ſans preuves, & pourra trouver d'abord les fondemens & la ſuite d'une démonſtration. Cela ſert encore à fortifier la conviction, en faiſant mieux ſentir les rapports parfaits que toutes les vérités qui ſe découvrent ont les unes avec les autres.

Le premier Chapitre contient les propoſitions alternatives, dont l'oppoſition doit mettre une différence extrême dans la conduite d'un homme raiſonnable. *Il y a un Dieu*, ou *il n'y en a point. Nôtre ame a quelque choſe à craindre ou à eſperer après cette vie*, ou *elle ſe détruit avec la diſſolution du corps. La vertu, la juſtice, ou l'ordre ſont des choſes dont les principes ſont réels, invariables*, ou *ne ſont que des chimères.* De-là doit aſſurément naître une grande différence dans la conduite d'un homme raiſonable, puiſqu'un homme raiſonable eſt celui qui ſe conduit par principes, & que de ces propoſitions alternatives naiſſent des principes directement oppoſés. Après que l'Ecrivain qui a fait ces Recherches a expoſé dans le ſecond Chapitre ce qu'il entend par *Droits* & par *Devoirs*, il rapporte dans le troiſiéme ce que penſent à cet égard les diverſes ſortes de Déiſtes, de Scripturaires, de Pythagoriciens, de Matérialiſtes, les Epicuriens, les Pyrrhoniens & les Indifferents. Il recherche dans le quatriéme le caractère de l'Evidence. Les ſeuls *Poſtulata* ou Demandes qu'il fait dans tout ſon Ouvrage, (encore en prouve-t-il enſuite la vérité) ſont celles-ci.

DEMANDES.

I. Les hommes s'apperçoivent en eux de divers ſentimens ou idées qu'ils peuvent comparer les unes avec les autres.

II. Les hommes peuvent établir que les ſons articulez de la voix, c'eſt-à-dire, les paroles ou les mots, ſeront les ſignes de tels & de tels ſentimens ou idées.

III. Les mots une fois déterminez par la ſignification qu'on y attache, peuvent être comparez les uns avec les autres, eû égard à leur ſignification & être ainſi employez pour marquer ce que ſont les choſes qu'ils ſignifient,

ſient, les rapports de ces choſes & leurs differences.

Il définit enſuite ce que c'eſt que le *Vrai*, la *Vérité*, le *Faux*, la *Fauſſeté*, ce qu'on entend par *Rien*, par *Poſſible*, par *Néceſſaire*, par *Impoſſible*; quel eſt l'uſage du terme *eſt*, ou de celui de *choſe*; ce que c'eſt qu'*un*, & quel eſt l'uſage du terme *réel*. De la définition ou expoſition de ces termes & de quelques autres, il tire divers principes de Logique, de Métaphyſique & d'Ontologie, qu'il tâche, par des exemples, de rendre très-ſenſibles aux perſonnes les moins accoutumées à réflechir. Après avoir déterminé le caractère de l'évidence, il traite dans le cinquiéme Chapitre de l'*Infini* & du *Compoſé*.

Un Etre auquel on pourroit ajouter quelque choſe ne ſeroit pas infini, puis qu'il ſeroit capable de quelque addition: par la même raiſon un Etre dont on pourroit retrancher quelque choſe ne ſeroit pas infini, puiſqu'il deviendroit au-deſſous de ce qu'il devroit être pour être infini; ainſi cet Ecrivain entend par INFINI *ce qui ne peut rien avoir au de-là de ſoi.* CE *qui n'eſt ſuſceptible de plus ni de moins.* Par cette définition, & par celle du compoſé, il fait voir que tout infini eſt *un*, *ſimple*, & *indiviſible*.

Il traite dans le Chapitre ſixiéme du terme de *Subſtance*: on y voit que chaque Etre a ſa ſubſtance propre & particuliere, quoi qu'elle puiſſe être parfaitement ſemblable à celle d'un autre Etre, deſorte qu'il y a autant de ſubſtances réellement diſtinctes, qu'il y a d'Etres différents. Continuant ſes obſervations ſur l'infini, il démontre que dans l'univerſalité des êtres, il y a néceſſairement un Etre quelconque infiniment grand, ou pour mieux dire, infiniment exiſtant; & que l'expe-

l'experience nous apprend qu'il y a une multitude d'êtres infiniment petits. Des obſervations qu'il fait à ce ſujet, il tire pluſieurs principes très-féconds & très-importants. Il en continue l'examen dans le Chapitre ſeptiéme, où il traite auſſi particulierement de *la matiere*. Le Chapitre huitiéme contient des réflexions ſur les deux chapitres précédents, & les conſéquences qu'on peut en tirer touchant les opinions des Carteſiens, des Panthéïſtes & des Epicuriens ſur la matiere. Il définit dans le chapitre neuviéme ce que c'eſt que *cauſe* & ce que c'eſt qu'*effet*. On y voit qu'une même choſe peut être *cauſe* & *effet*; qu'il y a quelque cauſe qui n'eſt l'effet d'aucune autre; qu'un Etre néceſſairement exiſtant ne peut jamais être qu'une cauſe libre & néceſſaire, & jamais une cauſe néceſſitée. La preuve en eſt claire. Un Etre néceſſairement exiſtant qui ſeroit néceſſairement cauſe néceſſitée, ſeroit un être dont les productions quelconques ſeroient auſſi néceſſaires que ſon exiſtence: & comme *Néceſſaire* eſt ce qui exiſte ſans avoir eu de commencement, il faudroit que les productions (étant auſſi néceſſaires que l'exiſtence de cette cauſe) n'euſſent jamais eu de commencement, ce qui eſt abſurde, puiſque c'eſt une contradiction dans les termes.

On continue dans le dixiéme chapitre à conſiderer plus particulierement les différences qui peuvent ſe trouver entre ce qu'on nomme *Effet* & ce qu'on nomme *Cauſe*, & parmi les obſervations qu'on y fait, on voit qu'il peut y avoir pluſieurs *Cauſes prémieres*, parce qu'il *y a néceſſairement cauſe prémiere où il y a commencement de production*. Après avoir établi pluſieurs principes, on démontre dans le Chapitre ſuivant que quoi qu'il puiſſe y avoir plu-

pluſieurs cauſes premieres, il ne peut y en avoir qu'une ſeule antécédente à toute autre, & que ſoutenir qu'il peut y avoir pluſieurs Etres qui exiſtent de toute éternité, c'eſt ſoutenir une contradiction dans les termes mêmes. On obſerve ce que c'eſt que le changement qui arrive à un Etre, & quel doit être un Etre qui ſe procure du changement ou qui peut agir par lui-même. On trouve qu'un tel Etre eſt néceſſairement intelligent, doué d'une puiſſance active, & par conſéquent de volonté & de liberté. On voit dans le Chapitre douziéme que l'Etre infiniment grand, qu'on avoit reconnu dès le commencement de cet Ouvrage pour un Etre néceſſairement exiſtant, & que l'Etre néceſſaire & tout-puiſſant, qui eſt la cauſe directe ou indirecte de toutes choſes n'eſt qu'un ſeul & même Etre, qui eſt le vrai Dieu. Enſuite, par l'application des véritez précédentes on remarque qu'il y a une ſorte de Pythagoriciens qui ne different point des véritables Materialiſtes; que le Syſtème des Atomiſtes eſt en ſoi contradictoire, que le Manichéïſme & le Polythéïſme le ſont auſſi. Dans le Chapitre ſuivant, on examine plus particuliérement ce que c'eſt qu'*agir*, *actif*, *agiſſant*. On trouve que Dieu eſt néceſſairement infiniment agiſſant, & l'on découvre de quelle maniere il eſt tel, indépendemment de la création, qui ne peut être une action abſolument infinie. Quel doit être celui qui a créé l'Univers & qui n'a fait qu'une action au-deſſous de ſa puiſſance! On trouve auſſi que la ſenſibilité eſt une propriété active, & qu'ainſi l'Entendement ou la perception ne ſont point purement paſſifs. Par-là s'expliquent les queſtions qui regardent la Liberté: on fait voir qu'elle ne differe point de la puiſſance active, & que l'homme eſt abſolument

ment libre à raiſon de l'étenduë de cette puiſſance. On examine les moyens d'en connoître la force & l'étenduë, & ce qui peut l'augmenter ou la diminuer.

On traite dans le Chapitre quatorziéme de la nature d'un *Agent libre*. On découvre par divers principes qu'il ne peut être d'une ſubſtance ſemblable à celle d'un Etre purement inſenſible. On applique les véritez trouvées à la nature de nôtre Ame, dont on démontre en même temps & la diſtinction, & l'immortalité. On recherche dans les deux Chapitres ſuivans ce que c'eſt que *ſentiment* ou *idée*, & ſur les principes qu'on y établit, on donne encore diverſes démonſtrations de l'exiſtence de DIEU. On examine dans le Chapitre dix-huitiéme en quoi conſiſte la félicité ou le malheur d'un Etre; on trouve que ſa félicité n'eſt point différente de ſa perfection; deſorte que plus un Etre eſt parfait, plus il eſt heureux. Le malheur vient du contraire. On explique en quoi conſiſte la perfection d'un Etre quelconque: ſur tout cela l'on établit les fondemens des Droits & des Devoirs de tout être qui eſt capable d'en avoir, & en conſéquence on recherche quels ſont les droits & les devoirs de DIEU même. On les découvre, & l'on voit que quoique DIEU ait le pouvoir d'agir d'une maniere arbitraire, & de faire le mal, il ne le fera cependant jamais, parce que ce ſeroit un abus de ſon pouvoir, qui diminueroit ſa perfection & par conſéquent ſa félicité. C'eſt là que finit le premier Livre.

Dans le ſecond Livre on récapitule d'abord les principes qui ont un rapport direct aux Droits & aux Devoirs de l'Homme; & par les conſidérations qu'on fait ſur ces principes, on déduit les règles qui

qui doivent déterminer ces Droits & ces Devoirs quelconques. On y examine le Syſtême de la création. On y démontre que de tous les Syſtêmes poſſibles, DIEU a choiſi le plus parfait ; ou du moins, s'il eſt poſſible qu'il y ait pluſieurs Syſtêmes de Création également parfaits & qui doivent ſe ſuccéder, que le Syſtême préſent n'eſt inférieur à aucun autre en perfection. On obſerve que dans le Syſtême le plus parfait, une Créature étant un Etre borné, ne peut avoir toutes les perfections; que par conſéquent, ſi elle a des convenances, il faut auſſi qu'elle ait des diſconvenances avec les autres Etres, ſelon le rapport ou la différence de leur nature, d'où réſulte néceſſairement que s'il y a des avantages, il y a auſſi des inconveniens dans un Syſtême de création quelconque. On fait voir que la bonté de DIEU conſiſte à avoir trouvé des remèdes aux inconveniens que la nature des choſes mêmes rendoit inévitables à ſa toute-puiſſance : On réſout par là l'objection contre l'exiſtence de DIEU priſe du Mal moral & du Mal phyſique. On fait voir en quoi DIEU y contribue, & à qui eſt duë l'origine de tous les maux que nous ſouffrons. C'eſt là que ſe découvre la ſource de la Religion, & la raiſon pour laquelle il n'eſt pas permis à l'homme d'attenter ſur ſa vie. En continuant des obſervations ſur ces differents ſujets, on voit en quoi conſiſte l'Ordre, on découvre la veritable cauſe du Deſordre, & l'on confirme ce qui fait la diſtinction réelle du Bien & du Mal moral, de la Vertu & du Vice. On fait voir qu'indépendemment de toute Loi révélée, ou établie par le conſentement des hommes, il y a une Loi éternelle, génerale, invariable, qui ne forme pas les honnêtes gens pour des temps ou pour des lieux

lieux particuliers, mais pour tous les temps & pour tous les lieux.

On ne s'étendra pas ici ſur le troiſiéme Livre; le Titre qu'on en a donné au commencement ſuffit. On ajoutera ſeulement que celui qui a fait ces Recherches a tâché de s'expliquer d'une maniere ſi claire qu'on eſpere qu'il ſe ſera rendu très-intelligible: outre que, pour peu qu'on y penſe, les choſes qu'il traite ſont très-intelligibles par elles mêmes.

CONDITIONS.

Le Livre ſera imprimé *in Quarto*, ſur de très-beau papier, en caractères neufs & très-beaux: il contiendra 60. ou 80. feuilles d'impreſſion & peut-être plus. Il ſera orné des figures, vignetes, cul-de-lampes, qui peuvent ſervir à embellir une Edition, & on s'engage de ne tirer de tels exemplaires que pour ceux qui auront ſouſcrit.

On commencera l'Edition, dès qu'il y aura un nombre ſuffiſant de Souſcriptions.

Le prix de la Souſcription eſt une Guinée; dont on pourra ne payer que la moitié en ſouſcrivant, & le reſte en recevant l'exemplaire.

On reçoit les Souſcriptions, à Londres chez M. *Dunoyer* dans le Strand, à la tête d'Eraſme; & chez M. *Coderc* à la tête de Pline dans Little Newport-ſtreet: & à Amſterdam chez Meſſieurs *Wetſtein* & *Smith*. On n'en recevra que juſqu'au Mois de Février.

Le Sieurs *Lyon* & *Woodman*, impriment par Souſſcription *les Satyres & autres Oeuvres de Regnier avec des Remarques.* Ces Remarques ſont de Mr, *Broſſette*, qui nous a donné un Commentaire ſur les

„ Oeu-

Oeuvres de Mr. *Deſpreaux*. Il ne ſe peut rien ajouter à la beauté de l'Impreſſion. Voici le *Plan* de cet Ouvrage.

„ De tous les Auteurs célèbres, dont les Ouvra-
„ ges ont été multipliez par un grand nombre d'é-
„ ditions, Regnier eſt peut-être celui qui a le plus
„ ſouffert de la negligence des Imprimeurs, de
„ l'ignorance des Copiſtes, & de la temerité des
„ Editeurs. Ses Poëſies contiennent d'ailleurs
„ quantité de Faits hiſtoriques, & d'Alluſions,
„ que l'éloignement des tems a derobez à notre
„ connoiſſance; ſans parler de l'obſcurité qui re-
„ ſulte de l'embarras même de ſon expreſſion; de-
„ faut, que l'on voudroit bien pouvoir excuſer
„ dans un Poëte ſi ſenſé & ſi énergique.

„ C'eſt ce qui a determiné un Homme de Let-
„ tres, fort verſé dans ce genre de Litterature, &
„ qui demeure en France, à employer près de
„ vingt années à preparer une édition correcte des
„ Oeuvres de Regnier; avec un Commentaire qui
„ en pût rendre la lecture plus facile & plus agréa-
„ ble. Voici ce qui la doit rendre recomman-
„ dable.

„ I. Le Texte eſt exactement corrigé. Pour
„ cet effet, on a raſſemblé & conferé toutes les
„ éditions au nombre de quinze ou ſeize, dans
„ chacune deſquelles il y a des differences fort no-
„ tables; outre qu'il n'y en a aucune, qui ne ſoit
„ remplie de fautes eſſentielles: ſans même en ex-
„ cepter celles qui ont été faites pendant la vie de
„ l'Auteur; dont on peut préſumer que ſon indif-
„ ference pour ſes propres Ouvrages alloit juſqu'à
„ negliger d'en revoir les épreuves.

„ II. On a recueilli avec ſoin toutes les Imita-
„ tions, qui ne ſont pas en petit nombre: car,

„ outre les frequentes Imitations des Poëtes La-
„ tins, Regnier a pris des pièces preſque entieres
„ des Poëtes Italiens; & ces larcins qu'il a faits
„ chez les Etrangers, ne ſont connus preſque de
„ perſonne.

„ III. Les Notes ſont faites ſur le modèle de
„ celles qu'on a données ſur les Oeuvres de Mr.
„ Boileau Deſpreaux; avec cette difference, que
„ l'Auteur de celles-ci a eu le bonheur de travail-
„ ler ſous les yeux de Mr. Deſpreaux lui-même,
„ & de concert avec lui; au lieu que les Eclairciſ-
„ ſemens ſur Regnier ne viennent que plus d'un
„ ſiecle après ſa mort. Il a donc fallu tout tirer
„ des Ecrivains de ce tems-là. On oſe ſe flater
„ d'avoir recueilli tout ce qui peut avoir raport à
„ l'ancien Satirique François, ſoit pour les Faits
„ perſonnels, ſoit pour la Critique; & bien loin
„ d'avoir negligé les ſecours qui ſe préſentoient
„ d'eux-mêmes, on a recherché avec ſoin ceux
„ que les conſeils des Amis éclairez ont pû four-
„ nir.

„ IV. Il y a dans le Recueil que l'on offre au
„ Public, pluſieurs pièces, qui n'aiant pas été pu-
„ bliées pendant la vie de Regnier, ont été inſe-
„ rées dans les diverſes éditions qui ont paru après
„ ſa mort. Comme elles avoient été ajoutées aux
„ précedens Ouvrages, ſucceſſivement, & à me-
„ ſure qu'elles s'étoient preſentées, on ne s'étoit
„ attaché, juſqu'à preſent, ni à les ranger dans
„ leur ordre naturel, ni à leur donner les titres qui
„ leur convenoient. On a donc crû devoir faire
„ l'un & l'autre: on a diſtribué tous les Ouvrages
„ de Regnier, en ſix claſſes differentes, ſous les
„ titres de *Satires*, *Epîtres*, *Elegies*, *Poëſies mêlées*,
„ *Epigrammes*, & *Poëſies Spirituelles*.

„ V. On

„ V. On raporte dans la Préface que l'on trou-
„ vera à la tête de cette édition, tout ce que l'on
„ a pû recueillir touchant la Vie de Regnier par
„ les papiers journaux de ſa famille, dont on a eu
„ la communication. Inutilement en chercheroit-
„ on des particularitez dans les Auteurs contempo-
„ rains: ils ſe ſont contentez de loüer le talent, &
„ de citer les Ouvrages de notre Poëte, ſans par-
„ ler de ſa perſonne. Leurs Jugemens ſuivront cet
„ abregé de ſa Vie.

„ Les Libraires ſe propoſent de n'épargner ni
„ ſoins ni dépenſes pour que cette Edition ſoit
„ auſſi belle qu'exacte: elle ſera même enrichie
„ d'un Frontiſpice & de quelques Vignettes, le
„ tout gravé en taille-douce par les plus habiles
„ maîtres de Paris.

„ Nous croyons que le Public recevra avec plai-
„ ſir la propoſition que nous lui faiſons, de ſouſ-
„ crire pour un Ouvrage auſſi curieux. Il con-
„ tiendra un Volume *in quarto* de cinquante feuil-
„ les ou environ, dont tous les exemplaires ſeront
„ imprimez ſur le même papier & les mêmes ca-
„ racteres que le preſent Projet: l'Impreſſion ſera
„ achevée vers la fin de l'année courante 1728.

„ Le Prix pour les Souſcripteurs ſera d'une Gui-
„ née, dont moitié ſera payée preſentement, &
„ l'autre en recevant l'exemplaire en feuilles. On
„ pourra ſouſcrire juſqu'à la fin du mois de No-
„ vembre 1728. Il en ſera tiré très peu d'exem-
„ plaires au delà des Souſcriptions, & le Prix de
„ ceux-là ſera d'une Guinée & demie.

„ Les Souſcriptions ſeront reçuës, à Londres,
„ chez *Lyon* & *Woodman*, à Paris, chez *G. Mar-*
„ *tin*, *Coignard* fils, & *Guerin* l'ainé, Libraires
„ ruë S. Jacques.

Mr. *Pope* donna, il y a quelque-tems, une Edition *in Quarto*, de *Shakespeare*, célèbre Poëte tragique, qui s'eſt vendue à un fort haut prix. Cependant elle étoit pleine de fautes. Au lieu de rechercher les premieres & meilleures Editions de cet Auteur, & rétablir le texte dans ſa pureté, Mr. *Pope* ne fit, pour ainſi dire, que prêter ſon nom au Libraire. Mr. *Theobald* ayant conſulté les bonnes éditions, publia il y a environ un an, un petit volume *in Quarto*, où il rétabliſſoit un très-grand nombre de paſſages de cet Auteur. Cet Eſſai a été ſi bien reçu, qu'il va nous donner, par la voie des ſouſcriptions les Obſervations critiques qu'il a faites ſur tous les Ouvrages de Shakespeare, en trois volumes *in Octavo*, le prix de la Souſcription étant pour le petit papier d'une Guinée, & pour le papier royal de deux Guinées. Les endroits qui avoient été corrompus dans toutes les éditions précédentes ſeront corrigez; le texte ſera rétabli en plus de mille endroits; & la ponctuation, qui étoit très-defectueuſe & rendoit le ſens abſurde ou inintelligible, ſera marquée comme elle le doit être. Il donnera en même tems l'explication des termes ſurannez ou difficiles à entendre, expliquera les obſcuritez, & rapportera les paſſages paralleles de ce Poëte.

Mr. *Maittaire* travaille à une nouvelle édition des *Marmora Oxonienſia*. 1. Le texte, revû & corrigé, ſera imprimé en lettres Capitales, premiérement les Inſcriptions Greques, & enſuite les Latines: les planches étant gravées de nouveau. 2. Après viendra le Texte Grec, en petit caractère, & la Verſion Latine corrigée en pluſieurs endroits. 3. On y trouvera les Remarques que *Selden* & le Docteur

teur *Prideaux* ont publiées *ex profeſſo* ſur ces Marbres; & les Obſervations du Chevalier *Marsham*, *Palmerius*, Mr. le Marquis *Maffei*, Mr. le Chevalier *Newton*, Mr. le Docteur *Bentley* & Mr. *Chiſhul*: les Remarques de chaque Auteur, ſeront imprimées ſeparément. 4. Enfin on y ajoutera de nouvelles Obſervations, & une Table. Cet Ouvrage, qui s'imprime par Souſcription, contiendra environ cent trente feuilles *in Folio*. Il y en a déjà ſoixante d'imprimées. On n'en tirera que 300. exemplaires. Le prix de la Souſcription eſt de deux Guinées & demie.

On reçoit auſſi des Souſcriptions pour un Livre intitulé, „ Hiſtoire des Revolutions arrivées dans „ l'Empire de Maroc, après la mort du deffunt „ Empereur *Muly Iſhmaël*: contenant un Journal „ exact de ce qui s'eſt paſſé dans ce païs pendant „ le dernier periode de la preſente guerre. Avec „ des Obſervations ſur l'Hiſtoire naturelle, la Mo„ rale, & la Politique de cet Etat & de ſes habi„ tans. Par le Capitaine *Braithwaite*, qui a été à „ la ſuite de Mr. *Ruſſel*, Conſul Général de ſa Ma„ jeſté dans ces païs-là, & qui a été témoin ocu„ laire des principaux faits qu'il rapporté ". *in Quarto*.

Voilà bien des Livres imprimez par Souſcription. Cette Methode eſt d'un avantage infini pour le progrès des Lettres; & la gloire de l'invention en eſt duë à l'Angleterre. Mais depuis quelque-tems on en a étrangement abuſé. Sa premiere deſtination étoit, ou l'avantage des Auteurs, qui ſuivant le tarif ordinaire des Libraires, ne pouvoient pas retirer une recompenſe proportionée à leurs travaux; ou l'encouragement des Libraires mêmes, qui n'o-

ſoient pas entreprendre l'impreſſion d'un Livre qui les auroit engagez dans des fraix exceſſifs, & dont ils ne pouvoient pas s'aſſurer du debit. La voie des Souſcriptions a remedié à ces inconveniens, & nous a procuré pluſieurs excellens Ouvrages que nous n'aurions jamais eu. Mais il s'y eſt gliſſé de grands abus. Quelques Auteurs ont dupé leurs Souſcripteurs en leur donnant ou même en ne leur donnant point du tout, ce qu'ils leur avoient fait eſperer: & nos Libraires, au lieu de hauſſer, comme font très-ſagement ceux de Paris & de Hollande, le prix des Livres à l'égard des perſonnes qui n'ont point ſouſcrit, les donnent pour le prix de la Souſcription, ce qui fait que bien des gens aiment mieux attendre que les Livres paroiſſent, que de ſouſcrire, & en donner d'avance le premier payement. Mais il faut eſperer que ce deſordre ceſſera: & après tout on ne laiſſe pas de rendre juſtice aux Auteurs, ou aux Ouvrages, dont le merite eſt reconnu.

Mr. *Des Maizeaux* a donné une ſeconde Edition de la Traduction Angloiſe des *Oeuvres de Mr. de St. Evremond*, en 3. volumes *in Octavo*. La premiere parut en 1714. Cette nouvelle édition eſt beaucoup plus belle & plus correcte que la precedente.

Mr. (Thomas) *Gordon* a publié le premier volume de ſa Traduction Angloiſe de Tacite, *in Folio*, qui comprend les *Annales*. Il y a joint des *Diſcours ſur Tacite*, où l'on trouve un Jugement ſur cet Hiſtorien, & des Obſervations hiſtoriques & politiques ſur l'état & le genie des Romains ſous les premiers Empereurs, ſur le Caractère de ces Empereurs, ſur le pouvoir deſpotique, ſur les Armées & les Conquêtes, ſur les Cours, &c. C'eſt un excellent morceau. On travaille ici à le traduire en François.

On

On a fait un Recueil de toutes les *Oeuvres du Chancelier Bacon*, en 4. volumes *in Folio*. Il y a quelques Pièces qui n'avoient point encore paru.

Mr. *Sancroft*, Archevêque de Cantorbery, avoit formé le deſſein de publier tous les Ouvrages de cet Auteur, & il en avoit corrigé la plus grande partie ſur ſes Manuſcrits: on en a profité dans cette édition. On y a ajoûté la Vie de l'Auteur, & de bonnes Tables à la fin de chaque Volume. L'Impreſſion en eſt très-belle. Nos Libraires ſe piquent de bien imprimer: ils ont à la fin reconnu qu'ils y gagnoient.

Voici une nouvelle Brochure de Mr. Woolſton: *A fifth Diſcourſe*, &c. *Cinquiéme Diſcours ſur les Miracles de notre Sauveur, relatif à la diſpute qui s'agite à preſent entre les Infidèles & les Apoſtats*: in 8. Par les *Infidèles* il entend les Deiſtes; & par les *Apoſtats* les Eccleſiaſtiques, qui, ſelon lui, ont apoſtaſié & abandonné le veritable Chriſtianiſme, en expliquant à la lettre ce qui doit être pris dans un ſens myſtique ou allegorique, comme l'ont pris les Peres. Pour prouver ſa Theſe, il s'efforce de faire voir qu'on ne ſauroit repondre aux difficultez que les Juifs & les Incredules peuvent faire contre les Miracles de Jeſus-Chriſt, ſi on les prend dans le ſens literal. Il pouſſe en même tems ces difficultez, & ſe livre à ſon imagination avec une indecence qui fait quelquefois fremir le Lecteur. Du reſte, il paroit très-perſuadé de la Verité de la Religion Chrêtienne, (ſelon le ſens myſtique,) & il proteſte qu'il eſt prêt à ſouffrir la mort pour la defendre. C'eſt-là un étrange compoſé, de bon & de mauvais: & après tout, on voit qu'il y a bien du dérangement dans ſon eſprit.

DE VIENNE.

Dans le Voyage que l'Empereur a fait dernierement de Gratz à Trieſte, Sa Majeſté Imp. à paſſé par *Cylley* ou *Cylli*, capitale d'un Comté qui porte ſon nom & qui fait partie de la Carniole, du côté de l'Eſclavonie. Cette Ville eſt ancienne ſituée, ſur la Saana qui ſe jette un peu plus bas dans la Save ; il en eſt parlé dans Pline, dans l'Itineraire d'Antonin & dans Ptolomée ſous le nom de *Celia* & de *Celeia*. L'Empereur ayant remarqué quelques Colonnes de Marbre blanc chargées d'Inſcriptions, elle ordonna que l'on cherchât tous les monumens antiques que l'on pourroit découvrir dans cette ancienne Ville, & elle chargea le Comte de Vagonsperg Conſeiller d'Etat actuel, Chambellan & Gr. Marechal Hereditaire de la Carinthie, de les faire transporter à Vienne dans la Chambre Imperiale des Antiques. Suivant ces ordres on a transporté ici cinq colonnes bien conſervées dont la plus haute a 7. pieds, & ſa groſſeur eſt telle qu'un homme ne peut l'embraſſer. On a auſſi tiré des Murailles quelques pièces de marbre où ſont gravées des inſcriptions qui ſe ſont bien conſervées. Les colonnes avoient été trouvées en raccommodant les ruës ſous leſquelles elles étoient enterrées. Voici toutes ces Inſcriptions fidélement copiées.

Sur la premiere Colonne.

IMPER. CAES. TAELIUS, HADRIAN.
ANTONINUS.
AUG. P.P. PONTIF. MAX. TRIB. POTEST.
IMP. II. COS. III. VI.

Sur

Sur la ſeconde Colonne.

IMP. CAES. D. TRAIAN. PART. F.
D. NERVAE. NEPOS. TRAIAN. HADRIAN.
AUG. PONTIF. MAX. TRIB. POT. XVI.
COS. III. P.P. PROCOS. VI.

Sur la troiſieme Colonne.

IMP. CAES. SEPT. SEVERUS. PIVS. PER-
TINAX.
AVG. ARAB. ADIAV. PART. MAX. PONT.
MAX.
TRIB. POT. VIII. IMP. XII. P.P. COS.
PROCOS.
TE. IMP. CAES. MAR. AUR. ANTONIN.
PIVS.
FELIX. AUG. PART. MAX. BRIT. MAX.
GERM. MAX. PONT. MAX.
TRIB. POT. XVIII. IMP. III. COS. IIII.
P.P. PROCOS. MILIARIA. VETVSTATE
CONLABSA. RESTITVI. JUSSERVNT. VI.

Sur la quatrieme Colonne.

IMP. NERVA TRAIANVS. CAES. AVG.
GERM. PONT. MAX. TRIB. POT.
P.P. COS. III. VI.

Sur la cinquieme Colonne.

IMP. CAES. M. OPELLIVS.
SEVERVS. MACRINVS. FELIX. AVGVST.
PONT. MAX. TRIB. POT. II. P.P. COS.
PROCO. SUL. TE. MAX. OPELIVS.

ANTONINVS.DIA.DVMINIANVS.NOBILISS. CAES. PRINC. JUVENT. PROVID. C. LXIIII. S. UTILISSIMI. AVG. FECERVNT. VI.

Inſcriptions qui ſe trouvent ſur les pierres arrachées des Murs de Cylley.

I.

IMP. DIVI. NER. E. NEERVAE. TRAJANI. CAES.
AVG.GER. DACIC. PONT. MAX. TRIB. POT. P. P. COSU. CRVPIVS. MODERATV. RVMNVS.
IVNCINVS. RAEF. COH. VIRAET. TRIB. MILE. VII. C. F. CODI. CILEI.

2.

IMP. VESPASIANO. CAES. AVG. PONT. MAX. TRIB. POTEST. X. IMP. XX. COS. VIIII. P. P. C. DOMITIVS. FLORVS. T. F. L. T. VARIO. CLEMENTI. PROC. PROVINCIARVM. BELGICAE. GERMANIAE. SVPERIORIS. GERMANIAE. INFERIORIS. RAETIAE. MAVRET. CAESARENS. LVSITANIAE. GALICIAE. PRAEF. EQ. AL. BRITANIC. MILIAR. PRAEF. AVXILIORVM. IN. MAVRETANIAM. TINGITANAM. EX HISPANIA. MISSORVM. PRAEF. EQ. AL. IL. PANNONIOR. TRIB. MIL. LEG. XXX. V. V. PRAEF. COH. II. GALLORVM. MACEDONICAE. CIVES. ROMANI. EX. ITALIA. ET. ALIIS. PROVINCIIS. CONSISTENTES.

3.

T. VARIO. FIL. CLEMENTI. CL. CEL. PROC.
AVG. PROVINCIAR. RAETIAE. MAVRETAN.
CAESARENSIS. LVSITANIAE.
CILICIAE. PRAEF.
ALB. BRITANIAE. MILIAR. PRAEF. EP.
DITIONIS.
IN. TINGITANIAM. MISSORVM.
PRAEF. EQ. AL. II. PANNONIORVM.
TRIB. LEG. XXXVI. P. PRAEF. COH.
GALLORVM. MACEDON.
VALER. URBANO. LICIN. SECVNDINVS.
DECVRIONES. ALAR. PROVINC. MAVRE-
TAN.
CAESARENSIS.

4.

C. ATILIO. SECVNDIANO.
AED. CL. CEL. AN. LV. IIII.
EIVE. PON. PELLICI. N. AE.
EJUS. ATILIVS. SECVNDVS. PARENTIBVS.
ET. CALV. TVTORINAE. CONI.
PVDICISSIMAE. AN. XXX.

5.

NEPTVNO.
AVG. SAC. CELIANI. PVBLICE.

6.

POMPEIVS. AGILIS. V. F. SIBI. ET. POM-
PEIAE.
PRIMI. GENIAE. CON. ANN. XXXV.
ET. POMPEIAE. SPECTATAE. FI. ANN.
XVII.

ET

ET. CORV. IAE. FIL. ANN. XVI.
ET. SEXT. IAE. SVP. ANN. XXX.
ET. VITALI. F. AN. XX.

DE BERLIN.

Mr. *de Beauſobre* travaille à un Ouvrage fort curieux, qu'il compte d'avoir achevé dans deux ou trois mois. Il aura pour titre, *Les Manichéens Anciens & Modernes*, en deux Parties. La premiere eſt intitulée, *Eſſai Critique ſur l'Hiſtoire de Manichée & ſur ſes Dogmes* : la ſeconde, *Eſſai Critique ſur l'Hiſtoire & les Dogmes des Manichéens Modernes.* On trouvera dans cette ſeconde Partie, 1. l'Hiſtoire Critique des *Paulicins* & l'examen de leurs Dogmes. 2. Une Diſſertation ſur la Morale des *Gnoſtiques*. 3. L'Hiſtoire Critique des *Bogomiles* & leurs Dogmes. 4. L'Hiſtoire Critique des *Manichéens de France*, & leurs Dogmes. Ces deux Parties ſeront à peu près égales.

DE HAMBOURG.

Mr. *Weichmann*, Avocat de cette Ville, ayant été il n'y a pas long tems à Londres y fut reçu Membre de la Societé Royale. On lui donna le degré de Bachelier en Droit à Oxford. Il a donné au Public pendant trois ans un Ouvrage periodique en Allemand à l'imitation du Spectateur Anglois. Cet Ouvrage eſt intitulé *le Patriote*, & paſſe pour un Chef-d'œuvre en fait de ſtile, ſur tout pour la proſe. On le reimprime magnifiquement; il y en a déja 2. volumes d'achevez, qui ſeront bientôt ſuivis du troiſieme & dernier.

Mr.

Mr. *Neumeister* homme fameux par ſes Ecrits auſſi mordans & injurieux que ſuperficiels, a publié 2 gros volumes in 4 des Erreurs, comme il pretend, de feu Mr. *Spener*, pieux & zelé Théologien, avec quelques autres Traitez polemiques contre Mr. *Marperger*. Comme ce Mr. *Neumeister* n'entend preſque point les Langues ſavantes, il a écrit ces Livres en Allemand, auſſi bien que tous ſes autres Ouvrages, qui ſont à la verité en grand nombre, mais qui pour l'eſſentiel pourroient être facilement reduits à un très-petit *in* 12.

Mr. *Arpe*, connu par bien des Traitez curieux & particulierement par ſon *Apologie de Vanini*, nous en donnera en peu de tems une ſeconde Edition. Elle ſera augmentée conſiderablement. M. *de la Forcade*, Procureur general de Toulouſe, a promis de lui communiquer les Actes du procès de *Vanini*, qui repandront beaucoup de jour à ſon Hiſtoire.

DE HALLE.

Mr. *Semler*, Miniſtre de cette Ville & grand Aſtronome, a publié un petit Traité en Latin, dans lequel il pretend démontrer la poſſibilité de trouver les Longitudes par trois diverſes Methodes ſûres & infaillibles. Il eſt allé lui-même preſenter ce Livre à Londres; mais on n'aprend pas que ſes Propoſitions ayent été approuvées.

DE BRUNSWIC.

Mr. *Bruckmann*, Docteur en Medecine & Membre de la Societé Imperiale Leopoldine, a publié ici en Latin ſon Hiſtoire naturelle de la Pierre incombuſtible. En voici le titre *Hiſtoria naturalis curioſa lapidis asbeſti ejusque præparatorum, Chartæ nempe, lini, lintei & ellychniorum incombuſtilium.*

in

in 4. Nous avons divers autres petits Traitez de cet Auteur: *De Olitho*, *Arachne olitho*, *Lapide violaceo & nummali*, les *Magnalia Dei in Locis ſubterraneis*, &c.

DE HELMSTADT.

Mr. l'Abbé *Mosheim* continue à publier ſes Sermons, dont la plûpart ne ſont que des Traductions libres des Sermons Anglois. L'Auteur des *Acta Eruditorum*, qui ſe publient en Allemand, a raiſon de dire, *dat hy met Engelſe Tongen ſpreeckt.*

DE PARIS.

Pierre Faure Libraire à Grenoble a imprimé Concilium Provinciale Ebreduni habitum *ab illuſtriſſimo & Reverendiſſimo Domino D. Petro de Guerin de Tencin, miſeratione divinâ Archiepiſcopo, Principe Ebredunenſi, Sancti Romani Imperii Principe & Tricamerario Throno Pontificio aſſiſtente, Regi ab omnibus Conſiliis. anno Domini* 1727. *Menſibus Auguſto & Septembri.* Ce Concile, qui a fait tant de bruit, & qui ſelon toutes les aparences, eſt deſtiné à en faire encore davantage chez la Poſterité, eſt parfaitement bien imprimé; &, contre l'uſage, tous les Actes y ſont en deux colonnes, l'une en Latin & l'autre en François. C'eſt un *in* 4. de 268. pag. les 16. premieres *L'Edit pour le Concile d'Ambrun*, *la Lettre de convocation aux Evêques de la Province*, le *Decret de la maniere de vivre pendant le Concile* & enfin les *Canons* ou *Decrets du Concile* renfermez dans 17. Chapitres qui contiennent 11. pp. A la fin on trouve, par maniere d'*Appendix*, pluſieurs Lettres & Brefs en François, en Latin ou en Italien écrites par Mr. l'Archevêque, par le Pape, par le Cardinal Lercari, par Mr. le Blanc, &c.

On

On a publié en plusieurs formats une Consultation *de Messieurs les Avocats du Parlement de Paris au sujet du Jugement rendu à Ambrun contre Mr. l'Evêque de Senez.* Cette Piece a fait beaucoup de bruit & comme on reprochoit sur tout aux Avocats de s'être mêlez d'une affaire, qui n'étoit pas de leur competence, on a publié un autre Ecrit intitulé *Question nouvelle: A-t-on droit d'accuser Mrs. les Avocats du Parlement de Paris d'avoir passé leur pouvoir, & d'avoir traité des Matières qui ne sont pas de leur competence dans leur célèbre Consultation sur le Jugement rendu à Ambrun contre Mr. de Senez?*

Ces Ecrits ont donné occasion à une Consultation plus grave puisqu'elle s'est tenue par ordre du Roi entre Cardinaux, Archevêques, & Evêques qui examinerent cette Consultation des Avocats qui venoit d'être condamnée à Rome par un Decret du S. Office. L'Assemblée des Prélats écrivit une longue Lettre au Roi dans laquelle ils refutent Article par Article la Consultation des Avocats, ce qui determina la Cour à rendre un Arrêt contre cette Consultation. Toutes ces Pieces sont très-curieuses, bien écrites & fort recherchées.

Un Savant de cette Ville a dessein de publier sous le nom de *Brenno Vulcanius*, une Histoire complete des Auteurs & des Livres brûlez par Sentence Juridique. Elle sera intitulée *Bibliotheque de Vulcain*, & l'on y trouvera des Anecdotes fort curieuses. M. *de la Monnoye* a fait là-dessus ces beaux Vers:

BIBLIOTHECÆ VULCANI AUCTORI PROGNOSTICON.

Quàm vereor, famosa Virûm dum scripta recenses,
Quæ rapido absumpsit publicus igne rogus,
Ne tua Vulcano Libros complexa dicatos
Exitio pereat Bibliotheca pari!

D'AM-

D'AMSTERDAM.

Les *Wetſteins & Smith*, Libraires d'Amſterdam, auront bien-tôt achevé d'imprimer un Traité *de l'Uſage & des fins de la Prophétie dans les divers âges du Monde: en ſix Diſcours prononcez dans l'Egliſe du Temple. On y a joint trois Diſſertations, I. ſur la Canonicité de la II. Ep. de S. Pierre. II. Sur les idées que les Juifs ſe faiſoient, avant J. C. des circonſtances & des conſéquences de la chute d'Adam. III. Sur la Bénédiction donnée par Jacob à Juda.* Gen. XLIX. *Traduit de l'Anglois du Dr.* TH. SHERLOCK grand in 8. Les mêmes Libraires impriment auſſi *Meditations particulieres diviſées en deux Parties, dont la premiere roule ſur la Religion, & la ſeconde traite de la Vie Chrétienne.* Traduit de l'Anglois de GUILL. BEVERIDGE Evêque de St. Aſaph en François & en Hollandois.

P. Mortier aura bientôt achevé d'imprimer 1. les *Lettres Choiſies de M.* SIMON, augmentées d'un Abregé de la Vie de l'Auteur. 4. voll. *in* 12. 2. Une Traduction des *Oeuvres de* CHILLINGWORTH où l'on a joint les *Opuſcules* du Dr. HALES, avec les Vies de *Chillingworth* & de *Hales*, par Mr. DES MAIZEAUX. 3. gros voll. *in* 12. 3. une nouvelle Edition de l'*Eſſai Philoſophique concernant l'Entendemens Humain* de Mr. LOCKE, revue & corrigée par M. COSTE. 4. L'*Hiſtoire Romaine depuis la fondation de Rome juſqu'à la tranſlation de l'Empire par Conſtantin, traduite de l'Anglois de* L. ECHARD, *par Mr. l'Abbé* DES FONTAINES. 6. voll. *in* 12. Le même Libraire a ſous la preſſe un Recueil de *Lettres* au ſujet du *Miracle* publié à Paris le 10 Août 1725. Son Edition contiendra 2. Lettres qui n'ont point encore paru.

Pier-

Pierre Humbert a actuellement ſous preſſe l'*Hiſtoire de la Guerre des Huſſites & du Concile de Baſle* par feu Mr. *Lenfant*. 2. voll. *in* 4. enrichis de Portraits, de Figures & de Vignettes, dont les deſſeins ont été levez ſur les Lieux, & envoyez à l'Auteur. On trouvera dans le Tome XVI. de la *Bibliotheque Germanique* qui eſt ſous la preſſe, l'Eloge de feu M. Lenfant & la liſte de ſes Ouvrages. Le même Libraire & *J. Fred. Bernard* impriment le Tome VI. des Sermons de *Tillotſon*, traduit de l'Anglois & dont la Traduction a été revuë par Mr. *Barbeyrac*. Ce Volume contient dix Sermons: deux ſur la Divinité de J. C., deux ſur ſon Incarnation; un autre ſur ſon Sacrifice & ſa Satisfaction; un autre ſur l'Unité de Dieu & ſur la Trinité; & quatre ſur l'Education des Enfans.

DE LEYDE.

P. Vander Aa, Libraire à Leyde, a publié depuis peu un Livre intitulé *Gallerie du Monde* &c. qu'il a diviſé en 66. voll. mais qu'on peut facilement relier en 18. ou 20. Nous ſommes obligez de dire que c'eſt un ramas de vieilles Planches employées autrefois dans la plupart des Livres intitulez *Delices*. On y a joint d'autres Planches auſſi vieilles, qui ont ſervi autrefois aux ornemens des grandes Cartes ou Maiſons de Campagne, comme le parc d'Anguin, Maiſon du Loo, &c. avec des Repreſentations d'Egliſes, ou Edifices publics, que les Vendeurs d'Eſtampes & de Cartes n'avoient vendu que pour de vieux cuivre. Ajoûtez à cela qu'il y a diverſes Planches ſi mal faites qu'on a de la peine à en deviner le ſujet. Il eſt étonnant qu'on oſe abuſer ainſi le Public.

TABLE DES ARTICLES.

I. *Essai Philosophique sur l'*Ame des Betes ; *où l'on refute les objections de Mr.* Bayle, Pag. 227
II. Jean François Budde'e, *Miscellanées Sacrées.* 249
III. Jean François Budde'e, *Introduction à l'étude de la Théologie.* 255
IV. *Les PP.* Catrou & Rouille', *Histoire Romaine*, Tom. II. 280
V. Jean Barbeyrac, *Traité de la Morale des Peres*, second Extrait. 293
VI. *Histoire d'un Livre Hebreu intitulé*, Mehemuta de Cola. 335
VII. *Les Amours d'Horace.* 352
VIII. Henri d'Allwoerde, *Histoire de* Michel Servet. 366
IX. Jaq. Saurin, *Discours Historiques, Critiques, &c.* 400
X. J. Rousset, *Memoires du Regne de Pierre le Grand.* 417
XI. Jean Herman Franken, *la Chymie Demasquée, &c.* 427
XII. *Nouvelles Litteraires.* 439

CATALOGUE *de Livres nouveaux.*

Libri Latini.

Chronicon Hiſtoriam Catholicam complectens ab exordio mundi ad nativitatem D. N. D. C. Edwardus Simſonius, contexuit & Petrus Weſſeling recenſuit & notas adjecit, &c. Fol.

Joh. Caſp. Suiceri, Theſaurus Eccleſiaſticus è Patribus Græcis, ordine Alphabetico exhibens quæcunque Phraſes, Ritus, dogmata, hæreſes & hujuſmodi alia ſpectant, &c. editio nova, Folio 2 tom.

Joh. Schilteri, Theſaurus Antiquitatum Teutonicarum Eccleſiaſticarum, Civilium, Literariarum, &c. Folio 3 tom.

Joh. Phil. à Wurzelbau, Opera Geographico-Aſtronomica, &c. Fol.

Sileſiacarum Rerum Scriptores aliquot adhuc inediti, &c. Fol.

Chriſt. Gotl. Schwarzii Carmina, ſtudio *Jac. Apini*, edita &c. 8.

Zozimi, Hiſtoria nova ex recenſione *Sylburgii*, cum interpretatione Leunclavii accurante *Chriſt. Cellario*. 8.

Hugonis Grotii, Manes, ab iniquis obtrectationibus vindicati, &c. 8. 2 tom.

A. à Castenburg, Bibliotheca Scriptorum Remonſtrantium, 8.

Jac. Douglaſs, deſcriptio comparata muſculorum Corporis humani & quadrupedis, 8.

Joh. Hart. Degneri, Diſſertatio Phyſica de Turfis, 8.

G. J.'s Græveſande, Philoſophiæ Newtonianæ Inſtitutiones in uſus Academicos, 8. editio 2.

S. Puffendorff, de Officio Hominis & Civis cum notis *Ottonis*. 8

H. van Alphen, Theologiæ Chriſtianæ breviſſima Idea, 4.

H. Boerhave, Hiſtoria Morbi atrocis altera, 8.

Eutropii Hiſtoria Romana ex recenſione *S. Havercampii.* 8.
Teichmeieri, Inſtitutiones Chymicæ, 4.
Krul, Tractatus de monetarum Jure, 4.
Baldvini Commentarius de Juriſprudentia Muciana, 8.
Medicina Mentis & Corporis, &c. 8.
Grupen Tractatus de Uxore Romana, 4.
Budei Elementa Philoſophiæ Practicæ, 8.
Leibnitzii, Principia Philoſophiæ, 4.
Meditationes Academicæ de Cognitione humana, 4.
Amœnitates Litterariæ, Tom. nonus 8.

Livres François.

Memoires du Regne de George I. Roi de la Grande-Bretagne, &c. 8. 2 *tom.*
L'Avanturier Hollandois ou la Vie & les Avantures divertiſſantes & extraordinaires d'un Hollandois, 12. 2 *tom. fig.*
Abregé du projet de la Paix perpetuelle, par Mr. l'Abbé de St. Pierre, &c. 8.
Memoires de Pierre le Grand, Empereur de Ruſſie, 12. 4 *tom. nouvelle edition augmentée.*
Le Heros de B: Gracian traduit de l'Eſpagnol, avec des remarques par le Pere de Courbeville. 12.
Lettres de M. Bayle, publiées ſur les Originaux, avec des remarques par Mr. Des Maizeaux, 12. 3 *tom.*
Recueil Hiſtorique d'Actes, Negotiations, Memoires & Traitez depuis la Paix d'Utrecht juſqu'au Congrès de Soiſſons, par Mr. Rouſſet, Tom. 4*me.* 8
Sermons ſur divers textes de l'Ecriture Sainte, par Gaſp. Caillard. 8
Memoires de Mr. Lamberti, Tome 6*me. in* 4.
Etat de la Grande-Bretagne, ſous le Regne de George II. 8. 3 *tom.*

TABLE
DES
MATIERES.

A.

ABDAA ou *Abdas* brûle un Temple & ne veut pas le reparer. 332. Jugement de Théodoret là-deſſus. *ibid.*

Abraham, s'il peut être diſculpé de Menſonge ſur ſa Diſſimulation par raport à ſon Fils. 408. & *ſuiv.*

Academies, leur utilité, 269. Si une Education domeſtique leur doit être préférée. 271

Athanaſe contredit par Tertullien ſur le Celibat. 319

Abbreviateurs ſont beaucoup de mal à la Literature. 134

Allegories beaucoup emploïées par les Peres. 309. Si notre Seigneur les a propoſées à notre imitation. *ibid. & ſuiv.*

Ame, un principe immateriel neceſſaire pour prouver ſon exiſtence. 236

Ame des Bêtes, Eſſai ſur ſa nature & ſon exiſtence. 227. Syſtême des Carteſiens ſur ce ſujet. 229

Athenagoras traite les ſecondes Nôces d'Adultère. 300. Etablit le Culte des Anges. *ibid.* Condamne la défenſe de ſoi-même. 302

Abyſſins, leurs mœurs. 57. *& ſuiv.* Leur Religion. 59. & *ſuiv.* & 69. & *ſuiv.*

Abyſſinie, Deſcription de ce païs. 56

Appius Claudius, ſa paſſion pour Virginie & ſes artifices pour la ſatisfaire, le font empriſonner. 288. & *ſuiv.*

Arbitre (*libre*) Remarques ſur un Livre ſur ce ſujet. 76. Si St. Auguſtin en a été l'Auteur. *ibid.*

Arianisme, comment il s'établit. 331

Arminius, ſa Victoire ſur les Romains lui attire des honneurs parmi les Germains. 10
Adolphe (*Guſtave*) fait manquer la Couronne de Ruſſie à ſon frere. 424
Allwoerde (*Henri*) ſon Hiſtoire de Michel Servet. 366. & *ſuiv.*
Ambroiſe (*St.*) Adultère n'eſt pas un crime ſelon lui. 323. Son Livre *des Offices*. 324. Son Jugement ſur la Complaiſance de Sara. 326
Auguſtin (*St.*) n'eſt pas l'Auteur des pieces qui lui ſont atribuées. 76. Ecrit contre la Tolerance Civile. *ibid.* Sa conduite envers les Donatiſtes. 331

B.

BARBEYRAC (*Jean*) ſon Traité de la Morale des Peres. 117. & 293. Sa Defénſe de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales &c. 114
Baſile (*St.*) ſes ſentimens outrez ſur la Patience Chrétienne. 319
Baſile (*Iwan*) Czar de Moſcovie, ſes Conquêtes & ſon Caractère. 419. & *ſuiv.*
Baſilides (*Empereur*) perſecute les Miſſionaires Catholiques Romains, 68. Veut introduire le Mahometiſme. Source des Malheurs de ſon Regne. *ib.*
Baſilowitz (*Iwan*) ſurnommé le *Victorieux*. 418
Bayle (*Pierre*) ſon ſentiment ſur l'ame des Bêtes. 240. & 248. Repris touchant les Obſcenitez. 272
Boerhaave (*Herman*) ſon Hiſtoire d'une Maladie Extraordinaire. 177
Bolſec (*Jerôme*) ſa Vie de Calvin. 375 & 379
Bucer, ce qu'il dit de Servet. 374
Buddée (*J. François*) ſes Miſcellanées Sacrées. 249. Son Introduction à la Théologie. 255. Son Jugement de l'Apologie du Pere Ceillier. 119
Bynkershoek (*Mr. de*) ſon Livre du Juge competent des Ambaſſadeurs traduit en François &c. 114.

C.

C.

CALVIN (JEAN) ſa Conduite envers Servet examinée. 376. & *ſuiv.*

Cantique des Cantiques ſi les obſcenitez de quelques Ecrivains peuvent être juſtifiées par cet Ecrit. 305

Carneade, Raiſonnement de ce Philoſophe ſur la conduite que doit tenir un homme de bien dans un naufrage, au cas qu'il puiſſe ſe ſaiſir d'une planche qui eſt entre les mains d'un autre. 156

Chappelle (*Mr. de la*) ſes *Amours de Catulle & Tibulle.* 353

Catrou & Rouillé (*Les Peres*) leur *Hiſtoire Romaine*, critiquée. 124. & *ſuiv.* & 280.

Czars, leur Origine. 417. Leur Titre d'*Empereur* ſur quoi fondé. 418

Création, maniere dont elle ſe fit. 347

Ceillier (*Remy*) ſon Apologie de la Morale des Peres. 113. & *ſuiv.*

Célibat, Jugement qu'en font pluſieurs Pères. 298. & *ſuiv.* & 308. & *ſuiv.* S'il y a quelque commandement divin là-deſſus. 313

Clement X. Mepriſé par un Ambaſſadeur Ruſſien. 425

Clement d'Alexandrie, ſes Stromates critiquées. 302. & *ſuiv.*

Certitude Morale, ſur quoi fondée. 231

Ciceron, ſon témoignage touchant les Annales des Romains. 132. Son Livre *des Offices* préféré à celui de St. Ambroiſe. 324

Chiſhul (*Edmond*) ſon Livre des Antiquitez d'Aſie. 29. & *ſuiv.*

Chymie, ſource des Erreurs ſur cette matiere. 428

Chryſoſtôme (*St.*) Juſtifie la Conduite d'Abraham. 325. Un modèle dangereux pour les Predicateurs. 326

Conſuls Romains, leur Création. 142. Leur mauvaiſe Adminiſtration ne peut être imputée au Gouvernement Republicain. 143

Courayer (*Le Pere*) ſa *Defenſe des Ordinations Anglicanes*

canes. 88. Se refugie en Angleterre. *ibid.*
Crevier (*Mr.*) ſes Notes ſur le Pline du Pere Hardouïn. 88
Cyprien (*St.*) comparé avec Job. 312. Son Jugement du Martyre critiqué. 316. Detruit la Defenſe de ſoi-même. 317

D.

DAILLE' (*Jean*) ſon Livre de l'*Emploi des Peres.* 110
Dancali. Habitans de ce païs Mahometan. 56. Leur Roi loge avec ſon Cheval. *ibid.*
Danhaver (*Conrard*) cité. 250
Decemvirs, leur Inſtitution. 286. Auteurs des Loix des douze Tables. 287
Deiſtes. Leur ſubterfuge ſur la Revelation. 18. Livre écrit contre eux. *ibid.* Un honnête homme né Chrétien ne peut le devenir. 21
Demitri ſuſcitent des troubles en Ruſſie. 423
Demons venerez parmi les Germains. 12. Leurs differens noms. *ibid.* & *ſuiv.*
Devot, rien n'eſt plus à craindre qu'un Devot de Profeſſion. 357
Dictateur, Création de cette Dignité. 281. Son Autorité. 283
Dieu, idée qu'en donne un Rabbin. 339
Diſcours. Voyez *Silence.*
Ditton (*Homfroi*) ſon Livre de la Religion Chrétienne. 15. Particularitez de ſa Vie. 17. Sa Mort. 19
Droit Naturel a été defriché par Grotius. 153. Differens ſentimens ſur les plus importantes queſtions du Droit Naturel. *ibid.*
Douter, utilité de douter avec raiſon. 404
Druides, s'ils ont été adorez parmi les Germains. 8. Particuliers à la Gaule Celtique. 9

E.

ERASME contribua plus à la Reformation que Luther ou Calvin. 44. S'il a été bon Catholique Ro-

Romain. 45. Grande confusion des Dattes de ſes Lettres. 47. Epitaphe de Froben faite par Eraſme. 49
Ecriture Sainte, ſon obſcurité n'eſt pas levée par la Tradition. 294
Emerout, Signification de ce Terme. 432
Enée aborde en Italie. 139. Sa Mort. *ibid.*
Enſeié, arbre ainſi nommé. 66
Eſprits, leurs differens Ordres. 239. Objection touchant J. C. là-deſſus. 246
Evidence, ce que c'eſt que l'Evidence Morale. 23
Eunuques. Voiez *Origene*, & *Juſtin Martyr*.

F.

FABRICIUS (*Jean*) ſon Hiſtoire de la Bibliotheque Fabricienne. 274
Femmes, le Genre Humain naturellement porté à leur culte. 11. Punition qu'on leur infligeoit parmi les Romains. 363. Reflexion d'un Moderne là-deſſus. 364
Fiddes, ſon *Hiſtoire du Cardinal Wolſey*. 45
Fœderowitz (*Michel*) fut le premier qui envoïa des Ambaſſadeurs Ruſſiens à des Cours étrangeres. 424
Foi, l'Etude lui eſt un grand Ennemi. 73. Erreur des Philoſophes modernes là-deſſus. 82

G.

GABRIEL (*Czar*) comparé avec Cromwell. 418. Lettre que lui écrit l'Empereur Maximilien I. *ibid.*
Grace, Definition qu'en donne le Concile de Trente. 84. Si elle eſt compatible avec le Péché Mortel. *ibid.*
Galles (Païs de) Barbarie de ſes Habitans. 53
Gama (*Chriſtophle de*) ſon Hiſtoire. 63. Sa Mort. 64. Ses os trouvez. *ibid.*
Gaules, leurs demêlez avec les Romains. 290. & *ſuiv.*

TABLE

Gaulois Celtes, Bevuë de Schedius touchant ce peuple. 9
Georgis (*Tecla*) ſe revolte contre ſon Père. 64. ſa Mort. *ibid.*
Gerhard (*André*) ſon Livre *de Theologo* &c. 260.
Germanie, ſon Etenduë. 4. Confuſions des Noms des Divinitez qu'on y adoroit. 5
Geſner (*Conrad*) ſes Oeuvres. 274
Good, Origine de ce mot. 14
Gouſſet (*Mr.*) ſes *Commentaires ſur la Langue Hebraïque* critiquez. 122
Gouvernement, quelques penſées ſur ce ſujet. 143
Grand (*l'Abbé le*) ſes diſſertations ſur l'Hiſtoire d'Abyſſinie par Mr. Ludolf. 69
Gregoire de Nazianze peint vivement le Genie des Eccleſiaſtiques. 322. ſe contredit au ſujet de la Tolerance. *ibid.* ſe trompe ſur les Conſeils Evangeliques. *ibid.*
Gregoire le Grand, ſes ſentimens ſur la Contrainte en matiere de Religion. 333. Foule aux pieds toutes les Regles du Langage. 334.

H.

HArdoüin (*le Pere*) Lettre touchant ſon Syſtême. 71. Son *Pline* critiqué. 88
Heidegger (*Henri*) ſa *Ratio Studii Theologici*. 261. Son *Enchiridion*. 273
Hya Hayon (*Nehemiah*) ſon Livre *de la Maiſon de la Sainteté des Saintetez*. 336. Diviſions parmi les Juifs à ſon occaſion. *ibid.* & *ſuiv.*
Horace (*Amours d'*) Livre qui porte ce Titre. 352
Horaces & *Curiaces* Hiſtoire de leur Combat. 144

I.

JArr) *Jean*) ſes Notes ſur le Livre de Schedius. 3. ſon Hiſtoire des Academies d'Italie. *ibid.*
Jehovah eſt le Dieu de tout le monde. 7
Jerôme (*St.*) ſes idées outrées ſur la Morale. 326. &

& *suiv.* Attribue à J. C. d'avoir soutenu le pour & le contre selon les Circonstances. 329
Jesus-Christ, tout le monde admet sa Naissance. 26. Traité sur sa Resurrection. 21
Indice Expurgatoire, ce qu'il dit d'Erasme. 44
Infini ne peut être Créateur du Monde. 339. & 341
Inquisition ne permettra jamais d'écrire une Vie d'Erasme. 43
Irenée (*St.*) Justifié contre Photius. 298. A des idées fausses de la Philosophie Païenne. 299. Ses Maximes touchant l'Ecriture Sainte. *ibid.*
Ironie souvent emploïée par les Ecrivains Sacrez. 325
Jugement, utilité de l'Art de le suspendre. 404
Justin Martyr Interpréte faussement un passage de la Genése. 297 Trouve le signe de la Croix en toutes choses. *ibid.* Approuve ceux qui se font Eunuques. 298. Justifié contre un Moderne. *ibid.*

K.

KNIGHT (*Samuel*) sa *Vie d'Erasme*. 42. Ses paroles touchant l'Histoire du Cardinal Wolsey. 45. & *suiv.* Personnes dont il donne les Portraits. 49

L.

LACTANCE condamne sans distinction la Guerre. 318
Langue, il y a eu un tems où tout le Monde ne parloit qu'une Langue. 6
Lecture, Panchant d'en étaler beaucoup est un grand écueil pour quantité de gens. 4. Fort prejudiciable à la Religion selon quelques-uns. 262
Livres, grande difficulté dans leur choix. 274. Definition d'un bon livre. 275. Sont de mauvais garands de la conduite de leurs Auteurs. 357
Lobo (*Jerôme*) son *Histoire d'Abyssinie*. 49. & *suiv.*
Loix des douze Tables. Voiez *Decemvirs*.
Loi Naturelle, son immutabilité. 318. & 333.
Ludolf (*Mr.*) son Histoire d'Abyssinie. 69

Luther a conſervé quelques reſtes de Papiſme dans la Reformation qu'il fit. 250

M.

MABILLON (*le Pere*) ſon Traité *des Etudes Monaſtiques*. 260. & 262.

Maitres, qualitez requiſes dans un bon Maitre. 271. Entêtement pour eux cauſe beaucoup d'Erreurs. *ibid.*

Maladies, leur diverſité inépuiſable. 177

Malebranche, Texte qu'il aproprie à Jeſus-Chriſt. 83. Sa *Recherche de la Verité*. 273

Mariage, qualitez neceſſaires pour le faire legitimement. 156

Marſolier (*l'Abbé*) ſa *Vie d'Eraſme*. 45

Martial, ſes Epigrammes cenſurées. 358

Martius (*Ancus*) fortifie la Ville de Rome. 141. Incertitude touchant ſa Mort. *ibid.*

Martyre Volontaire, ſentimens de quelques Peres ſur ce ſujet, 298. & 316. *& ſuiv.* contraire à l'Evangile, 316

Mechaniſme, peut produire toutes les actions des Brutes, 229. Eſt le fondement du Pyrrhoniſme. 234

Mendez, (*Alphonſe*) nommé au Patriarchat d'Ethiopie, 56

Methodiſtes, chaque Communion a les ſiens, 259. les plus eſtimés parmi les Lutheriens, Calviniſtes & Catholiques Romains, 260

Michaël l'Archange, diverſité des ſentimens ſur ſon Combat avec le Diable, 411. *& ſuiv.*

Miniſtère, Qualitez requiſes pour bien remplir ſes fonctions, 261

Monet, (*l'Abbé*) ſes maximes pour regler le diſcours. 88

Morec, particularitez de cet Oiſeau, 57

N.

NESTESURANOI, (*Iwan*) ſes Memoires du Regne de Pierre le Grand, &c. 417
Nil, deſcription de cette Riviere, 65. *& ſuiv.*
Numa Pompilius, eſt le ſeul Roi Romain qui ait fini ſes jours naturellement, 143
Nunnes Torres, ſon *Mehemuta de Cola*, 335

O.

OBERBORN, (*Paul*) cet Hiſtorien calomnie le Czar Iwan Baſile, 419. & 421
Oecolampade, ſa Lettre à Servet, 370
Origene, explique l'Ecriture par des Allegories, 309 ſon Erreur touchant les Eunuques, 312. ſes ſentimens ſur l'uſage de la Guerre, *ibid.*
Oſtervald, (*Mr.*) deſavouë un Traité de Morale publié ſous ſon nom à Londres. 123
Otton, (*Everard*) ſon Livre ſur *les Devoirs de l'Homme*, &c. 151

P.

PAiens, connoiſſoient l'Unité d'un premier Principe, 6. & la Trinité ſelon quelques-uns, 7. Attendoient un Redempteur, 8
Penſée, difference entre celles des Hommes & des Brutes, 242
Pentateuque, grande varieté des Recherches ſur les matieres qu'il contient, 410
Peres de l'Egliſe, ſont de mauvais Interprètes de l'Ecriture Sainte, 110. *& ſuiv.* leurs bevuës en fait de Morale, 111. *& ſuiv.* & 318. *& ſuiv.*
Peripateticiens, leur Opinion touchant les Brutes, 236.
Perſecution pour Religion, contraire aux lumieres du bon ſens, 321. Contradictions des Peres ſur ce ſujet, 322
Pierre Philoſophale, Dialogue ſur ce ſujet, 430. *& ſuiv.*
Platon, fut le premier qui ouvrit une Ecôle publique par-

parmi les Grecs. 270
Poſſevin, (*Antoine*) ſa *Bibliotheque choiſie*, 260. ſon Apparat Sacré, 273
Prêt à uſure, condamné par Lactance, 318. n'eſt
Publicola, ſa Loi, 281
pas defendu dans l'Evangile, *ibid.*
Puffendorf, (*Samuel*) ſon Livre *du Droit de l'Homme*, &c. 111. 114. *& ſuiv.*
Pyrrhoniens, croient que tout eſt materiel dans le Monde, 234

Q.

Quakres, ſe retranchent à l'Illumination immediate du St. Eſprit. 262

R.

Raiſon, eſt auſſi compatible avec la Matière que la ſenſation, 237
Rambach, (*J. Jacques*) ſa Preface ſur les Oeuvres de Gauſſen. 261
Roche, (*Michel de la*) ſes *Memoires touchant Servet.* 369
Romains, deſcendus d'Enée, 138. Reduits par les Gaulois, 290. leur Jugement entre les Ardeates & les Arciniens, 289
Rome, ſes commencemens pleins de prodiges, 130. Origine de ſon fondateur, 139. Aſyle des Scelerats, ſous Romulus, *ibid.* tems de ſa fondation. 148
Rouſſet, (*Jean*) Auteur des *Memoires du Czar Pierre*, &c. 426

S.

Samnites, font la Guerre aux Romains, 293
Sanadon, (*le Pere*) ſa Traduction d'Horace, 362. Derange la Chronologie de ce Poëte, 363
Sanchez, (*Thomas*) ſon Traité *de Matrimonio*, 278
Satan, ſignification de ce mot, 413
Saurin, (*Mr.*) ſes *Diſcours Hiſtoriques*, &c. 400
Savans, leurs defauts par rapport au ſilence en matiere

tiere de Religion. 99
Abbadius, (*Elie*) ſon Livre *de l'Ancienne Religion de la Germanie*, 2. Comparé avec Jean Selden, 31 ſens qu'il donne d'un paſſage de la Genéſe, 5
Segued Empereur d'Abyſſinie, embraſſe la Religion Romaine, 51. ſa mort, 67. Miſſionaires bannis d'Abyſſinie là-deſſus, *ibid. & ſuiv.*
Servet, (*Michel*) ſon Hiſtoire, 369. *& ſuiv.*
Sigée, Inſcriptions trouvées dans cette Ville, 32
Silence, en quoi conſiſte le Silence bien reglé, 97. Regles pour parler & ſe taire à propos, 93. *& ſuiv.*
Sixte de Sienne, ſa Bibliotheque Sainte, 273
Soleil, ſes differens noms, 14. Difficulté tirée de l'Ecriture ſur ſa ſituation, 406. Syſtême Carteſien là-deſſus, 405

T.

TARQUIN, introduit le Luxe dans Rome, 141 *Tarquin le ſuperbe*, ſa violence contre Lucrece le fait chaſſer, 142
Theodoſe, ſon Empire un vrai Regne de Prêtriſe, 333
Théologie, a ſouffert beaucoup de Revolutions, 256. Quelle doit être la fin de ſon étude, 261. & 265
Teos, Formulaire de ſes Imprecations ſur ſes Ennemis, 37
Tertullien, incertitude de la Date de ſes Ecrits, 307. ſon Livre de la patience Chrétienne, 308
Théodoret, Voiez *Abdaa.*
Tradition, les Catholiques Romains en ſont entêtez, 78. Si la Religion s'eſt conſervée par la Tradition, *ibid.*
Trevoux, (*Journaliſtes de*) leur Refutation de l'Abbé Marſolier, 45. Caractère d'Eraſme qu'on y donne. *ibid.*

Titius, (*Gerhard*) ſes Obſervations ſur Puffendorf. 154
Tite Live, concilié avec Denys d'Halicarnaſſe, 28.
Trinité, qui conſiſte en quatre perſonnes, 346. & 350
Trie, (*Guill. de*) ſa conduite envers Servet. 384
Tſimptſum, ce que veut dire ce mot, 342
Turretin, (*J. Alphonſe*) ſon Traité de la bonne maniere d'interpreter l'Ecriture, &c. imprimé à ſon inſu, 121

U.

Univerſitez, leur premier établiſſement, 270
Utilité publique, Voiez *Carneade.*
Uytenbogaert, ſon *Hiſtoire Eccleſiaſtique*, 377: & 399

V.

VARRON, ſon opinion touchant la fondation de Rome, 149
Victor, (*Ambroiſe*) ſa *Philoſophie Chrêtienne*, 82
Ville-Neuve, Voiez *Servet.*
Virginius, tue ſa fille, & pourquoi, 288
Voltaire (*Aroüet de*) ſes Oeuvres, 159. Critique de quelques endroits de ſon Henriade, 160. *& ſuiv.*
Vomitifs, leur frequent uſage dangereux, 181

W.

Waller, (*Jerôme*) ſon Livre intitulé, *Conſeil ſur la maniere d'étudier.* 260
Waſſenaar, (*Baron de*) Hiſtoire de ſa derniere Maladie & de ſa Mort, 179. *& ſuiv.*
Whitby, (*Daniel*) ſon Traité *de Scripturarum Interpretatione*, &c. 110

Fin de la Table.

3 2044 050 492 040

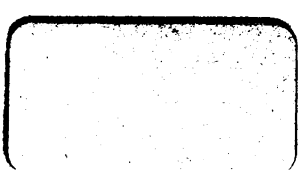
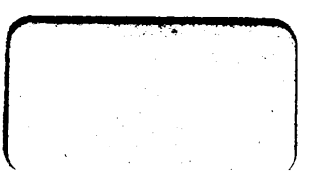
3 2044 050 492 040